This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Reliq (Egypt) 1893
Y 295 Bibliothèque

Harvard University

Library of the Divinity School

BOUGHT WITH MONEY

GIVEN BY

THE SOCIETY

FOR PROMOTING

THEOLOGICAL EDUCATION

ANDOVER-HARVARD THEOLOGICAL LIBRARY
MDCCCCX
CAMBRIDGE, MASSACHUSETTS

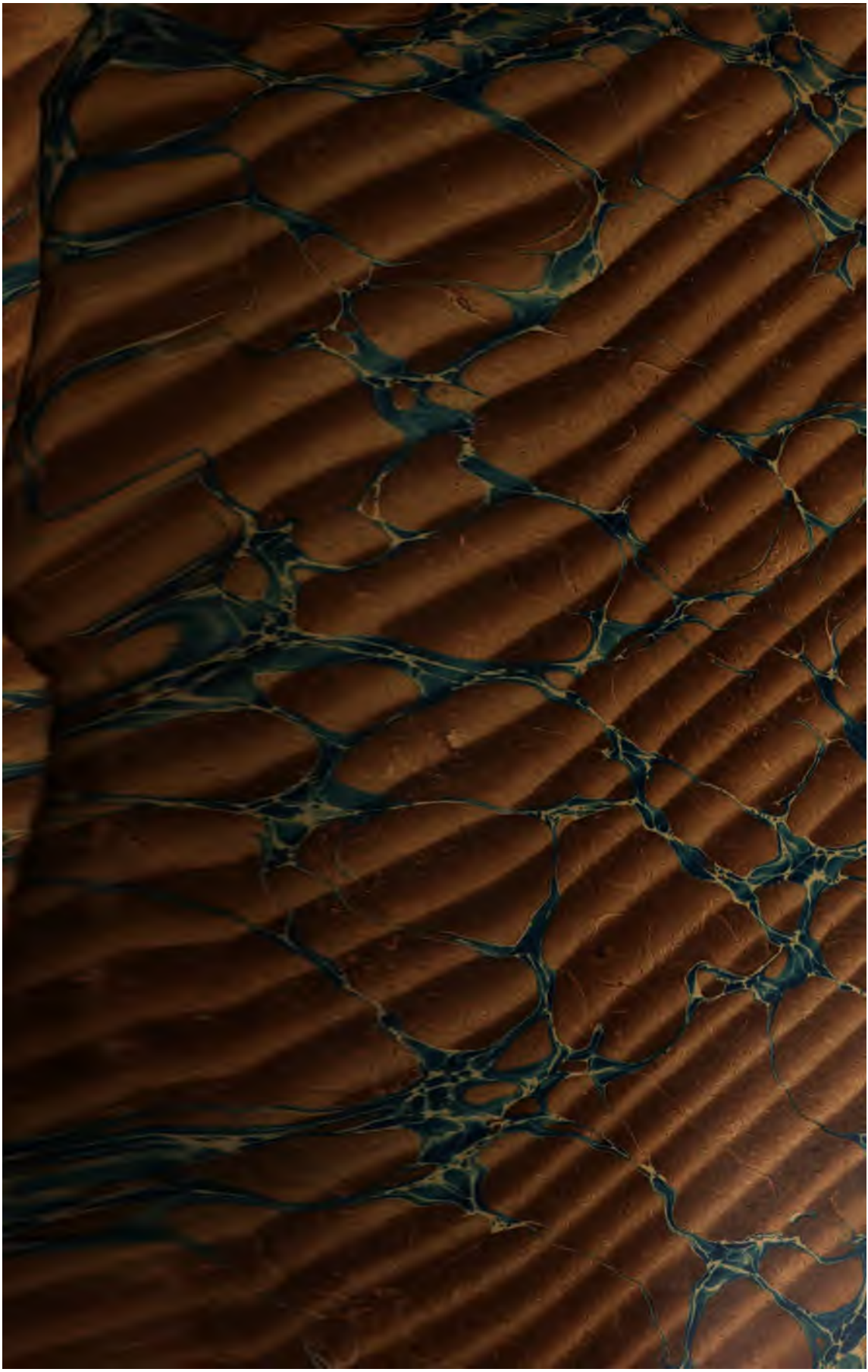

BIBLIOTHÈQUE
ÉGYPTOLOGIQUE

CONTENANT LES

ŒUVRES DES ÉGYPTOLOGUES FRANÇAIS

dispersées dans divers Recueils
et qui n'ont pas encore été réunies jusqu'à ce jour

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

Membre de l'Institut
Directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études
Professeur au Collège de France

TOME VINGT-UNIÈME

EMMANUEL DE ROUGÉ

ŒUVRES DIVERSES

TOME PREMIER

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1907

BIBLIOTHÈQUE

ÉGYPTOLOGIQUE

TOME VINGT-UNIÈME

CHALON-SUR-SAONE
IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE E. BERTRAND

BIBLIOTHÈQUE
ÉGYPTOLOGIQ

CONTENANT LES

ŒUVRES DES ÉGYPTOLOGUES FRAN(

dispersées dans divers Recueils
et qui n'ont pas encore été réunies jusqu'à ce jou

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO
Membre de l'Institut
Directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études
Professeur au Collège de France

TOME VINGT-UNIÈME

EMMANUEL DE ROUGÉ

ŒUVRES DIVERSES

TOME PREMIER

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEU
28, RUE BONAPARTE, 28
1907

EMMANUEL DE ROUGÉ

ŒUVRES DIVERSES

TOME PREMIER

CHALON-SUR-SAONE
IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE É. BERTRAND

EMMANUEL DE ROUGÉ

ŒUVRES DIVERSES

PUBLIÉES SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

Membre de l'Institut
Directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études
Professeur au Collège de France

TOME PREMIER

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1907

Sept. 1, 1911

(21,22)

ANDOVER-HARVARD
THEOLOGICAL LIBRARY

NOV 2 1911

HARVARD
DIVINITY SCHOOL

H 40,009

NOTICE BIOGRAPHIQUE

DU

VICOMTE EMMANUEL DE ROUGÉ

Par Gaston MASPERO

I

Olivier-Charles-Camille-Emmanuel, vicomte de Rougé, naquit à Paris, le 11 avril 1811. Sa famille, « originaire de » Bretagne et l'une des plus marquantes parmi l'ancienne » chevalerie de cette province, tire son nom d'un gros » bourg, chef-lieu d'une belle châtellenie située dans le dio- » cèse de Nantes, et qui est aujourd'hui un chef-lieu de » canton du département de la Loire-Inférieure. Cette châ- » tellenie, par son étendue et son nombreux vasselage, don- » nait aux sires de Rougé le rang de bannerets. L'exis- » tence des sires de Rougé est honorablement constatée » depuis plus de huit cents ans par les actes nombreux de » leur munificence envers les établissements publics et re- » ligieux... On ne peut, toutefois, établir de filiation suivie » que depuis Tugdual de Rougé, décédé en 1045[1] ». Ce n'est pas ici le lieu de retracer l'histoire de cette illustre maison : elle joua un rôle important auprès des rois de

1. Borel d'Hauterive, *Notice historique et généalogique de la Maison de Rougé* (Extrait de l'*Annuaire de la Noblesse de 1880*), p. 5-6.

France au temps des guerres anglaises, et ses branches diverses s'unirent par leurs alliances à quelques-unes des familles les plus hautes de la noblesse française. Elles sont aujourd'hui au nombre de deux qui se subdivisent en plusieurs rameaux : c'est à l'un des rameaux de la seconde branche, celle des comtes de Rougé et du Plessis-Bellière, que le célèbre égyptologue appartenait.

Élevé chez les Jésuites, au Collège de Saint-Acheul, il y apprit assez mal le grec, ainsi qu'il était d'usage à l'époque, mais fort bien le latin classique : il en conserva le maniement jusqu'aux derniers jours de sa vie, et, longtemps après que les égyptologues en eurent perdu l'habitude, il persista à traduire en cette langue les textes égyptiens dont il entreprenait l'étude approfondie. Au sortir des humanités, il n'embrassa pas la carrière militaire, ce qui eût été conforme aux traditions séculaires de sa famille, mais il prit ses premières inscriptions de droit à la Faculté de Paris dans l'automne de 1829, avec l'intention de se présenter au Conseil d'État. La révolution de Juillet 1830 changea le cours de sa vie ; son père, qui commandait le 17e régiment de ligne en garnison à Lyon, se démit de son emploi plutôt que de servir la dynastie d'Orléans, et ses espérances furent ruinées du coup. Il continua à travailler, sans autre ambition présente que de conquérir honorablement ses grades, et, entre temps, il fréquenta avec assiduité les salles de la Sorbonne et du Collège de France. L'hébreu d'abord, puis l'arabe, fixèrent son attention. Il assista à quelques leçons de Silvestre de Saci, et il se plaisait plus tard à proclamer, dans ses propres cours, l'admiration et le respect dont la parole du maître l'avait laissé pénétré : de fait, il lui devait un peu de cette méthode si sûre qui caractérisait sa propre manière et qui la rendait si efficace. Il effleura en curieux les textes syriaques et peut-être la grammaire éthiopienne, mais il ne semble pas que le copte et les hiéroglyphes aient attiré dès lors son attention. Certes, la découverte de Cham-

pollion avait soulevé assez de curiosité et les résultats en étaient assez évidents pour qu'un étudiant d'esprit industrieux, comme il l'était, trouvât matière à s'y intéresser; mais Champollion mourut le 4 mars 1831, après avoir professé quelques mois à peine au Collège de France, et sa chaire demeura vacante six années durant, après lesquelles elle fut confiée, en 1837, à l'helléniste Letronne[1]. Le jeune de Rougé avait déjà passé brillamment ses examens et il était revenu dans sa province lorsque celui-ci inaugura son enseignement sur l'Égypte ptolémaïque et romaine. Il s'était enfermé dans son domaine héréditaire de Bois-Dauphin, et il y menait la vie du gentilhomme campagnard, montant à cheval, tirant les armes, chassant surtout, avec une passion qui ne nuisait pas pourtant à son amour des langues orientales. Il avait des accès de travail pendant lesquels il s'enfermait pour traduire de l'hébreu ou de l'arabe, à l'étonnement parfois ironique de ses parents et de ses voisins, et le mariage même, — il avait épousé, en 1838, une demoiselle de Ganay, — n'interrompit point ses recherches. Il était le premier à sourire de ce que l'on considérait en lui comme une singularité de son caractère; mais, après s'en être bien amusé, il rentrait dans sa bibliothèque et il se remettait à la tâche[2].

S'il passait les plus beaux mois de l'année aux champs, il venait souvent à Paris pendant l'hiver, et les plaisirs du monde ne l'empêchaient pas de poursuivre ses études favorites soit au Collège de France, soit surtout à la Bibliothèque

1. Maspero, *La Chaire d'Égyptologie au Collège de France*, p. 12-17.

2. C'est de lui-même que je tiens ce détail. Comme, en mars 1866, je lui racontais la surprise que la nature de mes études inspirait à mes camarades d'École Normale et je lui rapportais quelques-unes des railleries, d'ailleurs bienveillantes, dont ils m'accablaient à propos de mon amour des hiéroglyphes, il me dit que lui-même il en avait essuyé tout autant de ses amis pendant sa jeunesse, alors qu'il étudiait l'hébreu et l'arabe.

Royale. Une tradition courante dans la famille veut qu'au printemps de 1836, — un jour qu'il attendait dans la Salle de lecture le livre qu'il avait demandé, — son regard tomba sur un volume assez gros, oublié à côté de lui par un autre habitué. C'était la *Grammaire hiéroglyphique* de Champollion, dont la première livraison venait de paraître le 23 décembre 1835, quatre ans après la mort de l'auteur. Il l'ouvrit distraitement, il en parcourut quelques pages, et il fut charmé de la clarté qui y régnait[1]. Il reprit la lecture à une autre séance, par curiosité d'abord, puis par goût, et, s'enquérant des ouvrages qui avaient paru sur la matière depuis la mort du maître, il eut bientôt fait de s'en assimiler pleinement la substance. Champollion disparu, ses élèves français et italiens fléchirent un moment sous le poids de son héritage : Charles Lenormant, Nestor Lhôte, Rosellini, Ungarelli, n'ajoutèrent rien d'essentiel à ce qu'il avait découvert, et Salvolini ne dut qu'au plagiat son renom d'origi-

1. Lettre du vicomte Jacques de Rougé, en date du 15 Juin 1907. La tradition de famille concorde avec le témoignage d'Alfred Maury qui, dans son exposition *Des Travaux modernes sur l'Égypte ancienne* (dans la *Revue des Deux Mondes*, 1855, p. 1055), fixe à dix années l'apprentissage de M. de Rougé. Plus tard, le chevalier de Paravey répétait volontiers qu'il avait été le premier maître de Rougé en égyptologie, et Th. Devéria se fit l'écho de ses prétentions auprès de Chabas (Lettre du 6 décembre 1862, citée dans Virey, *François-Joseph Chabas*, p. XLVII, note 2). Il suffit d'avoir parcouru quelques-uns des ouvrages de Paravey pour constater combien peu il était préparé à donner n'importe quel ordre d'instruction à un homme tel que Rougé, mais le bruit qu'il répandait ainsi est bien dans la donnée de son caractère. Dès qu'il liait connaissance avec un savant, il lui exposait son système des origines chinoises des civilisations antiques et notamment de l'égyptienne : pour peu qu'on l'écoutât poliment, il croyait avoir gagné un nouvel adepte à ses idées et il se disait son maître. M. de Rougé le subit, lui aussi, mais, plus patient que beaucoup d'autres, il le ménagea un peu à cause de son âge, et surtout parce que le pauvre homme était très lié avec l'un des membres de sa famille (Lettre du vicomte J. de Rougé en date du 21 août 1907).

nalité. Leemans en Hollande, Birch en Angleterre, Lepsius en Allemagne, avaient déjà produit des œuvres recommandables, mais ils étaient peu goûtés encore en dehors d'un petit cercle de savants ; le grand public, demeuré sous l'impression des critiques acerbes de Klaproth et de Dujardin, refusait presque tout entier d'admettre l'authenticité de la découverte. E. de Rougé se lia directement ou par correspondance avec les ouvriers de la première heure, ceux qui avaient vu le maître, comme Charles Lenormant, Dubois le conservateur du Louvre, J.-J. Ampère, Letronne surtout, dont l'amitié et les avis exercèrent sur lui une influence décisive : « Il n'était pas orientaliste et il connaissait » trop bien les conditions nécessaires à un travail de con- » quête pour essayer de continuer Champollion ; mais on » peut dire qu'il tira de la science nouvelle tout le parti » qu'on en pouvait tirer sans s'être exercé soi-même à la » science des hiéroglyphes. Indépendamment de ses admi- » rables travaux sur les inscriptions grecques de l'Égypte, » ce professeur éminent fit une étude détaillée des monu- » ments de la vallée du Nil et les classa selon les différentes » époques. Mettant au service des progrès sérieux l'au- » torité que sa critique avait su conquérir, il nous fit » connaître, avec une réserve pleine de haute raison, les » découvertes successives des continuateurs de Champol- » lion. L'attrait de ses leçons et l'éclat de ses discussions » sur la question des Zodiaques réveillèrent, chez plusieurs » d'entre nous, le goût des études hiéroglyphiques. Qu'il » me soit donc permis de rendre un public hommage à la » bienveillance de ses encouragements et à la sagacité des » conseils que nous avons reçus de ce maître si regretté[1]. »

1. E. de Rougé, *Discours prononcé à l'ouverture du Cours d'Archéologie égyptienne au Collège de France*, p. 22. M. de Rougé avait déjà émis le même jugement, avec quelques réserves, dans le quatrième article de ses *Études sur l'Archéologie égyptienne*, publié en 1853 par l'*Athénæum français* (n° 20, p. 467).

J.-J. Ampère, A. de Longpérier, F. de Saulcy, Brunet de Presle, la plupart de ceux chez qui il avait « réveillé le goût » des études hiéroglyphiques », se lassèrent plus ou moins vite de l'effort qu'elles exigeaient, mais ils avaient tous apprécié E. de Rougé à sa valeur, et ils augurèrent très favorablement de son avenir scientifique. Vers 1842, Ampère, parlant de lui à Wallon, disait déjà : « Il y a, dans un » château de province, un jeune homme qui se livre avec » ardeur à la lecture des hiéroglyphes; il ira loin s'il con- » tinue[1] ».

Il continua. La première fois que je le vis, en mars 1866, comme je lui énumérais avec enthousiasme les travaux que je comptais entreprendre, il rit doucement : « Le canard des » hiéroglyphes est, me dit-il, une bête singulièrement veni- » meuse. Dès qu'il vous a mordu, on en a pour la vie ». Il en parlait d'après son expérience propre : le canard des hiéroglyphes l'avait mordu si durement qu'il ne guérit jamais de la morsure. Ce qui l'avait frappé chez la plupart des savants qui s'efforçaient de continuer l'œuvre de Champollion, c'était surtout l'absence de l'esprit critique. Seul, Lepsius avait repris le travail au point où l'initiateur l'avait laissé, et, appliquant les principes, il avait réformé par quelques côtés l'exposition des procédés de déchiffrement établis après les premières découvertes. Mais Lepsius, retenu aux bords du Nil pendant trois années par l'exploration des ruines, puis absorbé par le classement et par la publication des documents recueillis au cours de ses voyages, n'avait plus le loisir de s'adonner aux recherches de grammaire : les autres égyptologues, ou bien évitaient prudemment de toucher aux monuments que Champollion n'avait pas interprétés déjà, ou, s'ils les attaquaient, c'était sans méthode raisonnée, par instinct de divination plutôt que par règles certaines. E. de

1. H. Wallon, *Notice historique sur la vie et les travaux de M. le vicomte Emmanuel de Rougé*, p. 9.

Rougé eut, dès le premier jour, son plan fait dont il ne se départit point pendant la durée entière de sa vie. Il comprit qu'avant d'échafauder une histoire ou de bâtir une chronologie, il lui fallait commencer par posséder à fond la structure intime de la langue dans laquelle les matériaux disponibles étaient conçus, et il entreprit résolument de décomposer, puis de traduire les textes. Il avait essayé du démotique dans les mémoires de Saulcy[1], et il en avait admiré l'ingéniosité plus sans doute qu'il ne fit par la suite[2], mais cette paléographie embrouillée le retint peu de temps, et il se rejeta tout entier vers les hiéroglyphes. Il choisit un certain nombre de morceaux qu'il disséqua membre à membre, ne laissant passer aucun mot qu'il n'en eût déterminé longuement la transcription en caractères latins, la forme grammaticale, la valeur syntactique, les sens primaires et secondaires[3]. Il voulut d'ailleurs que les autres profitassent du fruit de ses peines, et il se proposa d'éditer une *Chrestomathie* qui comprendrait, avec les inscriptions qu'il avait analysées pour son propre usage, une traduction et un Glossaire : un abrégé grammatical servirait d'introduction au tout. L'idée première lui en vint vers 1844, et elle était prête pour l'impression en 1849, du moins il le croyait; mais, chaque jour lui apportant des matériaux nouveaux, il la remit sans cesse sur le chantier et il en différa la publication d'année en année. Elle devint ainsi la grande œuvre de sa vie, dont l'exécution régit son activité scientifique, dont il annonça sans cesse l'apparition prochaine, et qu'il mourut sans avoir achevée.

1. E. de Rougé, *Lettre à M. de Saulcy sur les éléments de l'écriture démotique*, p. 1.

2. E. de Rougé, *Examen critique de l'ouvrage de M. de Bunsen*, dans les *Œuvres*, t. I, p. 3, 38.

3. C'est ce qu'Alfred Maury a fait ressortir excellemment dès 1855 dans son article de la *Revue des Deux Mondes*, intitulé *Des Travaux modernes sur l'Égypte ancienne*, p. 1055 sqq.

II

L'apprentissage avait duré dix ans environ, de 1836 à 1846, et l'étudiant était devenu un maître, sans que personne s'en doutât en dehors d'un très petit cercle de savants parisiens. Peut-être eût-il continué longtemps encore à accumuler des documents et à travailler dans cette demi-obscurité où il se complaisait, si le grand ouvrage de Bunsen sur *La place de l'Égypte dans l'histoire du monde* ne lui avait inopinément fourni l'occasion de débuter brillamment au grand jour. Les égyptologues de la génération présente ont peine à comprendre l'admiration que les trois premiers volumes de Bunsen provoquèrent en Allemagne, en Angleterre, en France, en Italie même, partout où l'on avait le goût de notre science : ils s'en étonneraient moins, s'ils voulaient bien se représenter ce qu'étaient les idées et les tendances du public intelligent vers le milieu du XIXe siècle. On soupçonnait vaguement que le génie de notre Champollion avait ramené un monde oublié à la lumière, et qu'il avait brisé les limites étroites dans lesquelles la tradition des Grecs et des Romains avait emprisonné l'histoire ancienne. On savait aussi qu'il avait, dès le début, soulevé des méfiances chez les théologiens qui redoutaient qu'il n'eût placé une arme nouvelle entre les mains des ennemis du christianisme ; certains la considéraient encore de mauvais œil parmi les protestants aussi bien que parmi les catholiques. Les adeptes de la première heure avaient compté que Champollion rassurerait lui-même les timorés et qu'il renseignerait les curieux, mais Champollion s'était éteint prématurément et ses successeurs, enfoncés dans des recherches techniques, n'avaient rien fait pour calmer les inquiétudes de quelques-uns ou pour contenter la curiosité générale. M. de Bunsen, arrivant au moment où l'impatience était au comble, promettait de donner réponse à toutes les questions et de résoudre tous

les doutes. Il s'engageait à rétablir la succession des rois et la durée des dynasties, à retracer les péripéties des révolutions intérieures et des conquêtes lointaines, à exposer la religion des Égyptiens, leurs mœurs, leurs institutions, le système de leurs écritures, les relations qu'ils avaient nouées de très longue date avec les autres peuples de l'antiquité sacrée et profane. Les trois premiers volumes ne couvraient qu'une partie de ce programme. L'auteur y passait d'abord en revue ce que les historiens anciens avaient raconté de l'Égypte, puis il abordait le récit de la découverte et il traitait du déchiffrement des hiéroglyphes, des origines linguistiques ou religieuses, enfin il reconstruisait en son entier le cadre chronologique des dynasties : élisant le Canon d'Ératosthènes pour guide, il y adaptait l'interminable série des Pharaons, que les chronographes nous avaient conservée d'après Manéthon. L'ingéniosité est extrême dans cette thèse colossale, et elle n'y a d'égale que la témérité avec laquelle les textes anciens ou modernes sont remaniés pour entrer dans le cadre préconçu, mais M. de Bunsen émettait les conjectures les plus invraisemblables avec tant d'assurance, et il présentait ses corrections ou ses idées avec une telle foi en leur certitude, que les lecteurs ordinaires et beaucoup de savants le crurent sur parole; il serait resté longtemps l'autorité suprême en ce qui touchait l'Égypte, si E. de Rougé, se dressant soudain devant lui, n'avait démontré ce qu'il y avait d'inégalité dans ses résultats et d'aventure dans sa méthode.

C'est aux *Annales de Philosophie chrétienne* qu'il confia sa critique, et elle y parut en quatre morceaux, pendant les années 1846 et 1847, sous un titre des plus modestes : *Examen de l'Ouvrage de M. le Chevalier de Bunsen, intitulé Ægyptens Stelle in der Weltgeschichte (La place de l'Égypte dans l'histoire de l'humanité)*[1]. E. de Rougé

1. *Annales de Philosophie chrétienne*, 1846-1847, t. XIII, XIV, XV

était, par tradition de famille, par éducation, par conviction raisonnée, un catholique fervent. « Les lumières de la » science, écrivait-il en 1863, rayonnent de toutes parts, » pénètrent les intelligences et transforment, pour ainsi » dire, l'homme en un être nouveau, et de jour en jour » plus complet. Cependant les mystères de la fin et du » commencement de toutes choses, toujours inaccessibles à » ses investigations, le rappellent invinciblement aux bornes » de sa nature et à la dépendance qu'elle lui impose vis-à- » vis de son auteur. Les plus grands côtés de l'être humain » seront toujours obscurs pour notre seule raison. Si le » développement des sciences nous livre de plus en plus le » domaine de l'homme, n'oublions jamais que la foi agrandit » encore la carrière de nos pensées et qu'elle ouvre à nos » contemplations tout le domaine de Dieu[1]. » Néanmoins, la ferveur religieuse n'obscurcissait nullement en lui la sagacité de l'historien : il pensait que, malgré des contradictions apparentes, la science et la foi finiront par s'allier, et, comme les *Annales de Philosophie chrétienne* étaient rédigées dans le même esprit qui l'inspirait, leur directeur, M. Bonnetty, accepta son premier travail avec enthousiasme. Certes, qui le relit aujourd'hui il est forcé de convenir que bien des idées qui y sont présentées comme démontrées sont fausses du tout : pour n'en citer qu'un exemple, ce Canon d'Ératosthènes, que Bunsen suivait aveuglément et dont Rougé respectait encore l'autorité, il n'est qu'un bref extrait de quelque liste égyptienne, interprétée par un drogman ignorant à un Grec sans instruction hiéroglyphique, et dans lequel des noms de rois authentiques se mêlent à des titres royaux

et XVI; tirage à part en deux brochures in-8°, non mises dans le commerce, de p. 1-74 et 1-85 respectivement.

1. Fragment de leçon d'ouverture, retrouvé par J. de Rougé dans les papiers de son père et publié par H. Wallon, *Notice historique sur la vie et les travaux de M. le vicomte Emmanuel de Rougé*, p. 57.

pris pour des noms d'hommes[1]. Il était presque impossible de le deviner, il y a soixante ans, et tout ce que Rougé osa faire, ce fut d'indiquer qu'Ératosthènes n'avait point la valeur souveraine que Bunsen lui attribuait : partout où les monuments contemporains permettaient le contrôle, ils donnaient raison contre lui à Manéthon, et ils prouvaient qu'à s'orienter dans le dédale de la chronologie égyptienne, Manéthon était le vrai guide. La discussion était conduite avec une rigueur qui n'épargnait aucun des défauts de la méthode, et avec une richesse de documents qui justifiait la rigueur, mais aussi avec une affabilité et une équité d'appréciation qui ne se démentaient jamais. Un quart de siècle plus tard, M. de Rougé, m'écrivant au sujet d'attaques violentes dont je venais d'être l'objet, m'en exprimait son regret, et il ajoutait qu'à son avis la critique devait toujours être conçue en termes tels qu'elle n'empêchât point les bons rapports entre celui qui l'émettait et celui qui la subissait. Son *Examen* ne rompit point les liens d'estime et d'amitié qui l'unissaient et à Bunsen, et à Lepsius sur qui rejaillissaient beaucoup des reproches adressés à Bunsen ; il demeure jusqu'à ce jour un modèle de la manière dont devraient être menées les polémiques entre les savants qui ont le respect d'eux-mêmes et de l'adversaire, si tant est qu'on puisse appeler un homme adversaire parce qu'on diffère d'opinion avec lui sur tels ou tels points de science abstraite.

Ces qualités diverses et si rarement réunies d'érudition exacte, de jugement sûr et de courtoisie, frappèrent non seulement les lecteurs ordinaires des *Annales*, mais les gens du métier et ceux-là même qui ne pratiquaient pas directement l'égyptologie. Ils tinrent l'*Examen* pour « un morceau » extrêmement remarquable, remarquable à ce point qu'on

1. Maspero, *Notes sur plusieurs points de Grammaire et d'Histoire*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XVII, p. 69-76.

» peut dire avec vérité qu'un des plus grands services que » l'œuvre du savant prussien ait rendus à la science est » d'avoir provoqué l'examen critique de l'égyptologue fran- » çais[1] ». Du premier jour, l'auteur jouit, en France et à l'étranger, de la notoriété qui avait manqué aux successeurs immédiats de Champollion, et il s'efforça de la mériter toujours davantage. Il est aisé de débuter par la dénonciation des erreurs d'autrui, mais le lecteur même qui y applaudit attend, pour juger définitivement de l'autorité d'un débutant, qu'il ait lu de lui une œuvre originale. Rougé, qui le sentait mieux que personne, voulut montrer qu'il était capable non seulement de corriger les livres de ses confrères, mais d'observer dans les siens propres les principes dont il leur reprochait de négliger l'application. Coup sur coup, même avant que son *Examen* eût achevé de paraître, il inséra dans la *Revue archéologique* cinq petits mémoires où il abordait les sujets les plus divers. Ce furent d'abord deux lettres adressées à Maury, la première à propos des lions en granit rose rapportés du Gebel Barkal par lord Prudhoe, et donnés par lui au Musée Britannique[2], la seconde sur le Sésostris de la XIIe dynastie[3]. Il y développait quelques-uns des arguments qu'il avait indiqués dans sa critique, mais dont il n'avait pas pu donner la démonstration complète, faute de pouvoir citer *in extenso* les documents originaux ; le classement des derniers rois de la XVIIIe dynastie et l'histoire des Pharaons de la XIIe en recevaient des

1. Vivien Saint-Martin, *L'ancienne Histoire de l'Orient d'après les Découvertes contemporaines*, dans la *Revue contemporaine*, 2e série, t. XVI, p. 337.

2. E. de Rougé, *Lettre à M. Alfred Maury, sur le dernier article inséré dans la Revue archéologique par M. Prisse*, dans la *Revue archéologique*, 1re série, 1847, t. IV, p. 115 sqq.

3. E. de Rougé, *Deuxième Lettre à M. Alfred Maury sur le Sésostris de la XIIe dynastie de Manéthon*, dans la *Revue archéologique*, 1847, t. IV, p. 478 sqq.

éclaircissements nouveaux, et la valeur de certains caractères hiéroglyphiques, celle du serpent notamment, y était déterminée pour la première fois avec une netteté remarquable, contre l'opinion de Lepsius. Ces mémoires, pleins de moelle scientifique, soulevèrent, de la part de Leemans, plusieurs objections auxquelles il répondit très heureusement[1]; ils n'allaient pas pourtant sans quelques fautes, et l'on eût pu y relever çà et là des lectures fausses, celle de ⲧⲁⲛⲓⲥ-Tanis, par exemple, pour le terme géographique , où lui-même reconnut plus tard le nom de la ville d'Avaris. Mais ici l'erreur n'était pas due à un de ces caprices divinatoires qui étaient si fréquents alors chez les égyptologues. Elle résultait du maniement mal réglé encore du procédé, qui consiste à réunir toutes les variantes d'un passage où se trouve un signe complexe de son incertain jusqu'à ce qu'on en ait noté l'expression analytique; E. de Rougé, oubliant la faculté de polyphonie que beaucoup d'hiéroglyphes possèdent, avait attribué au groupe en litige la première valeur alphabétique qui lui était apparue, sans se demander si, dans ce cas particulier, il n'y en avait pas une seconde qui fût étrangère du tout à la première. Le petit mémoire qu'il publia à la suite de ces deux *Lettres* était exempt de ces défauts. Il n'a que deux pages, mais il contenait en quelques mots la preuve d'une des constatations les plus décisives qu'on pût faire alors[2]. Au moyen d'une inscription médiocrement copiée par P. Durand sur l'un des rochers de Semnéh, il démontrait que les princes du nom de Sevekotp (Sovkhotpou) avaient régné après les Aménemhès et les Sésostris de la XIIe dynastie : la XIIIe dynastie entrait du

1. E. de Rougé, *Lettre à M. l'éditeur de la Revue archéologique, en réponse à des objections de M. Leemans*, dans la *Revue archéologique*, 1847, t. IV, p. 731-736.

2. E. de Rougé, *Note sur une inscription des rochers de Semnéh*, dans la *Revue archéologique*, 1re série, 1848, t. V, p. 311-314.

coup dans la réalité, et une soixantaine de rois reprenaient leur place dans la série chronologique.

Et tandis qu'on le croyait absorbé tout entier dans ces questions d'histoire pharaonique, sa *Lettre à M. de Saulcy sur les éléments de l'écriture démotique des Égyptiens* le révélait non moins attentif à ce qui survenait dans un domaine tout différent[1]. Désigné pour faire partie de la commission nommée afin de recevoir les papiers de Champollion, il avait été frappé de la justesse et de l'étendue des résultats que le maître avait obtenus dans cette branche de ses études. Par malheur, autant les initiateurs et Champollion lui-même s'étaient appliqués à interpréter les documents conçus en démotique, autant leurs successeurs directs les avaient négligés. Leemans, Lepsius, Birch, Hincks, Ungarelli, avaient reporté leurs efforts sur les textes hiéroglyphiques; seul, M. de Saulcy s'était préoccupé de continuer le déchiffrement des actes rédigés dans le caractère populaire, mais il s'était imaginé que le système en était purement alphabétique, ce qui n'était pas, et d'ailleurs, avec cette versatilité d'humeur qui gâtait ses dons naturels, il avait abandonné la partie à peine entamée. Rougé, qui avait apprécié d'abord hautement ses travaux, en reconnut aisément les erreurs lorsqu'il eut parcouru les manuscrits de Champollion ; il exposa ses doutes et ses critiques à Saulcy même qui l'engagea à les publier[2]. L'occasion s'en offrit bientôt. Un jeune allemand frais émoulu de l'école, presque un enfant, Henri Brugsch, s'était mis à la besogne sans aide de personne : sa première œuvre de savant était une dissertation écrite en latin sur l'*Écriture démotique des Égyptiens expliquée d'après les Papyrus et les Inscriptions*[3].

1. Elle parut dans la *Revue archéologique*, 1re série, 1848, t. V, p. 321-342, avec trois planches; tirage à part, in-8°, chez Leleux.

2. E. de Rougé, *Lettre à M. de Saulcy*, p. 321-322.

3. *Scriptura Ægyptiorum demotica, ex Papyris et Inscriptionibus*

Comme elle s'appuyait sur les principes de phonétisme exagéré que F. de Saulcy avait tenté de faire prévaloir, Lepsius, qui sortait à peine d'une polémique violente avec le maître, avait porté sur les essais de l'élève un jugement d'une sévérité impitoyable[1]. E. de Rougé se montra plus indulgent et plus juste. Il reconnut aussi bien que Lepsius les fautes qui abondaient presque à chaque page, mais il discerna, sous l'inexpérience, la puissance de travail et le génie précoce du débutant, et il entreprit de le ramener poliment dans la bonne voie. Son article de la *Revue archéologique* est moins une critique qu'une leçon de choses donnée patiemment à un ami et à l'élève de cet ami qui se fourvoient. « J'y ai prouvé, écri-
» vait-il plus tard à Desjardins, qu'une grande partie des
» signes considérés par Saulcy et Brugsch dans son premier
» ouvrage comme des *lettres*, n'étaient que des caractères à
» valeur *syllabique* ou des signes idéographiques; qu'en un
» mot, *le système* était absolument le même que celui des
» hiéroglyphes[2]. » Il y avait là, non pas le nombre presque illimité de types indépendants qu'ils admettaient pour chaque articulation, mais deux ou trois caractères seulement; ces caractères dérivaient trait pour trait d'un signe hiératique de même puissance, et ils étaient, en général, assez semblables à ce signe premier pour qu'on ne conservât aucun doute sur leur origine. Rarement démonstration plus compliquée fut menée d'une manière plus claire et plus bienveillante : encore aujourd'hui on ne peut lui reprocher qu'un seul défaut, celui d'être restée incomplète, le second article qui y était annoncé n'ayant jamais quitté les porte-

explanata, Berlin, 1848, petit in-4°, autographié avec la mention, *Scripsit Henricus Brugsch, discipulus primæ Classis Gymnasii realis quod Berolini floret.*

1. Cf. ce que dit le directeur du Gymnase, E. F. August, dans la préface qu'il écrivit pour la *Scriptura Ægyptiorum demotica.*

2. Notes manuscrites remises à M. Desjardins vers 1859, pour un article biographique, p. 1.

feuilles de l'auteur[1]. Saulcy, dont les théories étaient ruinées à jamais, n'en voulut pas à Rougé, et il lui garda jusqu'au dernier jour une amitié des plus tendres[2]; autant la rudesse de Lepsius avait provoqué sa colère dans leur querelle récente, autant il fut touché de la délicatesse avec laquelle Rougé avait exprimé son opinion. Brugsch lui-même s'inclina devant l'aménité de son critique, et il lui donna la meilleure marque de reconnaissance qu'on puisse souhaiter en pareil cas : non seulement il renia ses erreurs, mais il remercia publiquement celui qui les lui avait signalées[3]. Rougé le tint longtemps pour son élève et pour un élève dont il était fier[4], et lui, de son côté, il se plut toujours à rappeler l'appui que Rougé lui avait prêté à ses débuts. Il le plaça à côté de Mariette, sinon dans ses affections, du moins dans son estime et dans sa gratitude : « Je dois » avouer, écrivait-il vers la fin de sa vie[5], que je n'ai aucun » droit à me déclarer l'élève de Lepsius. Lepsius lui-même » ne semble pas avoir désiré que je le fisse, lui qui, la » première fois que je voulus assister à ses cours publics, » m'ordonna du haut de sa chaire, à haute voix et devant » ses autres auditeurs, de quitter la salle... Je suis un au- » todidacte dans ma science, et, si quelqu'un a droit à ma

1. E. de Rougé, *Lettre à M. de Saulcy*, p. 341-342.

2. Voir la courte notice nécrologique qu'il lui consacra dans les *Mélanges d'Archéologie égyptienne*, t. I, p. 57 sqq.

3. Cf. sa *Lettre à M. de Rougé, au sujet de la découverte d'un manuscrit bilingue sur papyrus*, p. 2, et sa *Grammaire démotique*, § 18. Dans ce second passage M. de Rougé n'est pas nommé, mais l'allusion à sa personne est évidente.

4. « M. Brugsch est mon élève, et je m'en vante » (Lettre de Rougé à Chabas, en date du 22 mars 1852, publiée dans Virey, *François-Joseph Chabas*, p. x).

5. H. Brugsch, *Mein Leben und mein Wandern*, p. 74. Cf. p. 55-56, où Brugsch raconte que A. de Humboldt présenta l'article de Rougé au roi de Prusse : celui-ci fut si satisfait du jugement favorable qu'il assigna à Brugsch sur sa cassette particulière une indemnité destinée à couvrir les frais d'un séjour de trois ans à l'Université de Berlin.

» reconnaissance pour m'avoir donné des enseignements
» relatifs au déchiffrement des textes hiéroglyphiques et
» hiératiques, c'est seulement un Français, le Vte Emmanuel
» de Rougé, le successeur de Champollion dans la chaire
» d'Égyptologie, le même qui porta un jugement si favo-
» rable sur la *Grammaire démotique* d'un collégien ! »

Il en était là de ses études, lorsque, le 11 décembre 1848, Letronne mourut subitement. La place de Champollion se trouvant vacante pour la seconde fois, la question se posa de savoir si le cours d'archéologie serait maintenu, et, dans sa séance du 14 janvier 1849, l'Assemblée des professeurs se prononça pour l'affirmative. Rougé posa sa candidature en même temps que F. de Saulcy et Charles Lenormant : par déférence pour l'opinion de l'un des professeurs présents, l'Assemblée inscrivit d'office le nom de Prisse d'Avennes sur la liste des concurrents. Aujourd'hui, on ne comprend guère que l'on ait pu, un instant, mettre un seul de ces trois hommes dans la balance ; alors ils avaient tous une réputation plus ancienne que celle de Rougé. Rougé lui-même en eut conscience : il se présenta pour la forme, afin de prendre date et d'avoir une sorte de titre, le jour où la chance s'offrirait à lui de nouveau, mais il ne poussa pas ses démarches à fond. Il s'effaça donc devant Lenormant, à qui la fortune d'avoir connu le maître et d'avoir reçu ses leçons en France et en Égypte assurait un prestige souverain. Lenormant recueillit quatorze suffrages dans la réunion du 21 janvier, Saulcy sept, Rougé deux, sur vingt-trois votants : l'Académie des Inscriptions présenta Lenormant à l'unanimité, et celui-ci fut nommé professeur par arrêté du Président de la République, le 5 février[1]. On ne regrettera jamais assez que Rougé ne l'ait pas emporté dès lors : dix années entières n'auraient pas été perdues pour l'enseignement de notre science.

1. Maspero, *la Chaire d'Égyptologie au Collège de France*, dans l'*Annuaire du Collège de France* de 1905, p. 19-20.

Tandis que les portes du Collège de France se fermaient, celles du Louvre s'ouvraient devant lui. L'admirable Musée que Champollion avait fondé avait été réuni, en 1832, au Musée des Antiques dirigé alors par M. de Clarac, et celui-ci, qui n'était pas au courant des choses de l'Égypte, s'était attaché J.-J. Dubois comme conservateur-adjoint. Dubois avait des idées originales, souvent malheureuses, et qu'il appliqua dès son entrée en service. L'une de celles auxquelles il tenait le plus l'entraîna à découper, dans les papyrus funéraires le mieux conservés, un certain nombre de vignettes représentant des dieux isolés ou assemblés en groupes; ces débris, ébarbés proprement à coups de ciseaux, étaient collés ensuite sur des plaquettes en bois et distribués dans les armoires pour illustrer les scènes de la mythologie ou du culte[1]. Il répétait à qui voulait l'entendre que les textes du *Rituel funéraire* contenaient un galimatias épouvantable et qu'ils demeureraient toujours inintelligibles aux modernes; il croyait agir au mieux des intérêts du public en élaguant l'écriture pour ne garder que les dessins. Son règne dura un peu plus de quatorze ans, puis il mourut, le 19 novembre 1846, presque en même temps que son directeur. Peu après, en 1847, Adrien de Longpérier succéda à Clarac comme chef des deux départements, mais on lui adjoignit, pour conservateur de la section égyptienne, un Camille Dutheil, qui avait publié la première livraison

1. J'ai vu encore dans ma première jeunesse plusieurs de ces plaques exposées à côté des statuettes en bronze, en terre ou en pierre. Les dernières ne furent enlevées que par Devéria, vers 1866. Buchère (*L'Égyptologie*, dans la *Nouvelle Revue de Paris*, t. I, p. 18-19) fait allusion à Dubois sans le nommer, et il assure que ce curieux conservateur fabriqua avec certains des papyrus « une quantité de bonbonnières ori- » ginales et décorées à peu de frais; il les offrait en cadeau aux amis ». Ceci n'est pas exact, et si Dubois n'avait pas la notion exacte de ce qu'il devait aux monuments confiés à sa garde, du moins n'était-il pas un malhonnête homme : il mutila des papyrus par inconscience, mais sans en distribuer les morceaux.

d'un Dictionnaire des hiéroglyphes conçu d'après un système de déchiffrement particulier. Ce curieux personnage n'avait d'estime que pour les poids et mesures, et, pendant les quelques mois qu'il resta en charge, il s'inquiéta presque uniquement de jauger la capacité des vases qui faisaient partie de nos collections[1]. Tandis qu'il consacrait tous ses soins à ces divertissements singuliers, M. de Longpérier prenait quelques mesures plus sérieuses. Les gros monuments égyptiens, statues, bas-reliefs, stèles, sarcophages, demeuraient dispersés au hasard dans les divers magasins et dans la cour carrée du Louvre, exposés à l'humidité et aux intempéries des saisons. Les dix-huit années du règne de Louis-Philippe s'étaient écoulées sans qu'un ministre ou un surintendant des Beaux-Arts consentît à leur assigner des salles assez vastes pour les soustraire aux chances de destruction qu'ils couraient sous un ciel si différent de celui de l'Égypte. M. de Longpérier obtint la libre disposition de la Galerie du rez-de-chaussée qui fait face à Saint-Germain-l'Auxerrois, et, secondé par le jeune Mariette qui remplissait auprès de lui un petit emploi temporaire maigrement rétribué[2], il commença de les y installer; dès les premiers jours de 1849, le public, admis à les voir réunis pour la première fois, comprit qu'on ne lui avait jamais jusqu'alors placé sous les yeux les éléments nécessaires à bien apprécier la culture de l'Égypte. Le vieux Musée égyptien, « res-
» treint, comme il l'était, aux objets d'un petit volume,
» perdait le plus grand côté de sa physionomie pour les arts
» et l'histoire. Les petits objets font pénétrer dans l'inti-
» mité de certains détails, et la réflexion du savant sait y
» retrouver toute une civilisation ; mais on est nécessai-
» rement frappé d'une impression toute différente lorsqu'on

1. Buchère, qui connut les faits à son passage au Louvre, les raconte en charge dans son article sur *l'Égyptologie* (*Nouvelle Revue de Paris*, t. I, p. 19).

2. Maspero, *Notice biographique sur Auguste Mariette*, p. XVII.

» entre dans la salle des grands monuments. Les sphinx en » granit, les statues colossales, les sarcophages couverts de » sculptures, enfin les inscriptions de tous les siècles, compo- » sent les éléments d'un véritable Musée historique à grandes » proportions. On sent, tout d'abord, la main d'un peuple » puissant, que le temps et la difficulté du travail n'ont » jamais arrêté dans ses œuvres. Tout porte le caractère » d'une durée perpétuelle, rien n'a été épargné pour arriver » à ce but, et l'on ose à peine supputer le nombre d'hommes » employés à ces travaux prodigieux dont quelques débris » composent nos Musées[1] ».

Comment E. de Rougé pénétra-t-il au Louvre? Ce fut probablement M. de Nieuwerkerke qui l'y appela de son propre mouvement, dans des conditions qui sont encore assez obscures. Un arrêté ministériel en date du 27 juillet 1849 le nomma, à partir du 1er août suivant, conservateur du Musée égyptien, mais conservateur honoraire. Pourquoi honoraire? Fut-ce pour ménager la susceptibilité de Longpérier à qui l'on retirait ce département? Fut-ce pour des raisons budgétaires, l'honorariat dispensant le Ministre de payer un traitement à qui en est revêtu? Aussi bien, le libellé du titre importait peu; ce que M. de Rougé appréciait avant tout dans sa position nouvelle, c'était la faculté qu'elle lui offrait d'accéder à toutes les réserves de l'État et de manier à sa volonté, non seulement les pièces de vitrine, mais les objets enfouis dans le cabinet du Conservateur et dans les magasins. Champollion avait rédigé naguères, pour les salles du Musée Charles X, un admirable Catalogue, qui avait servi de modèle à tous les catalogues de Musées égyptiens, à Leyde, à Londres, à Dublin, à Florence; mais il était épuisé depuis longtemps, et d'ailleurs

1. E. de Rougé, *Notice des Monuments exposés dans la Galerie d'Antiquités égyptiennes, Salle du rez-de-chaussée, au Musée du Louvre*, 1re éd., 1849, p. v-vi.

il n'avait tenu compte que d'une partie des gros monuments ordonnés nouvellement au rez-de-chaussée. E. de Rougé s'attaqua à ceux-ci en premier. La *Notice* qu'il leur consacra parut dans le dernier trimestre de 1849[1], et voici en quels termes il la présenta à ses lecteurs : « Ce n'est point une » exposition complète des objets qui composent la Salle des » grands monuments égyptiens que l'on trouvera ici. C'est » une simple Notice exposant au public la nature de chaque » monument et le principal intérêt qui s'y rattache. On a » quelquefois indiqué les dates historiques, mais l'on a dû » garder une grande réserve sur ce sujet, à cause de l'état » actuel de la science. Malgré les matériaux précieux qu'elle » possède pour la chronologie égyptienne, il y a près de » trois cents ans de différence entre les évaluations des » divers chronologistes sur la date du premier roi de la » XVIIIe dynastie. En remontant plus haut que la con- » quête de Jérusalem par Scheschonk, on n'a plus de moyen » suivi pour contrôler les chiffres égyptiens; or, ils ont sou- » vent été altérés par les auteurs. On a pensé qu'il ne fallait » pas mélanger les faits acquis avec des appréciations dou- » teuses, et qu'il fallait rester souvent en deçà des limites » de la science dans une notice d'où toute discussion devait » être bannie. » L'Introduction n'était que de quelques pages, renfermant le cadre chronologique dans lequel l'Égypte se mouvait; les renseignements épars au milieu des descriptions faisaient de ce petit ouvrage un Manuel d'archéologie. L'auteur s'y montrait fort réservé en ce qui touche les questions d'art, car le sujet lui était nouveau, et pourtant les caractères principaux de la sculpture à l'époque des Pyramides y étaient décrits, par intuition naturelle, en traits que les découvertes de Mariette confirmèrent plus tard : il in-

1. E. de Rougé, *Notice des Monuments exposés dans la Galerie d'Antiquités égyptiennes, Salle du rez-de-chaussée, au Musée du Louvre*, 1849, in-12, avec quelques exemplaires de luxe tirés sur papier in-8°.

sistait sur la recherche de la vérité et de la ressemblance individuelle, sur la structure plus forte et plus trapue des statues que l'on connaissait alors de l'époque memphite. La religion n'était qu'effleurée en passant, mais les points d'histoire et de philologie étaient débattus avec la sûreté de main qu'on pouvait attendre de l'homme qui avait critiqué si efficacement l'ouvrage de M. de Bunsen; les savants qui se sont succédé au Louvre ont eu relativement peu à faire pour tenir cette Notice au courant des progrès de la science. Le Catalogue des petits objets parut six ans plus tard[1], et plusieurs des lacunes qu'on remarquait dans le précédent y sont déjà comblées en partie : c'est ainsi que le Panthéon égyptien et les questions de religion y sont traités avec une abondance de renseignements positifs et une netteté d'expression qu'on n'avait pas accoutumé de rencontrer dans ces matières. Le retard que cette deuxième partie subit s'explique si l'on songe que ces objets étaient demeurés, pour la plupart, aux places mêmes où Champollion les avait mis vingt années auparavant. Ce fut grosse affaire que de les ranger, malgré la collaboration énergique de Mariette. Rougé fut un moment assez dangereusement malade de fatigue, et surtout d'une sorte d'empoisonnement du sang qui lui survint pour avoir manié ces pièces poudreuses, ayant les doigts écorchés[2].

Ce surcroît de responsabilité et de travail officiel n'avait diminué en rien son activité privée : coup sur coup, dans cette même année 1849, il produisit quatre mémoires d'importance inégale en ce qui concerne les résultats, mais

1. E. de Rougé, *Notice sommaire des Monuments exposés dans les Galeries du Louvre*, 1855, in-12, avec quelques exemplaires de luxe tirés sur papier in-8°. L'introduction en fut reproduite dans les *Annales de Philosophie chrétienne*, 1855, V° série, t. XII, p. 245-268, sous le titre, *État actuel de toutes les découvertes faites en Égypte dans leurs rapports avec la Bible* (1er article).

2. Lettre du vicomte Jacques de Rougé, en date du 15 juin 1907.

dont chacun avait exigé de lui un effort considérable. Le plus long avait été lu devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pendant les séances des 2, 18, 25 mai et 8 juin 1849. C'était, à proprement parler, comme un spécimen, sinon de ce que serait la Chrestomathie annoncée[1], du moins de la méthode qu'il appliquait pour en établir le texte. Il avait choisi l'une des plus curieuses parmi les inscriptions que Champollion avait copiées dans les tombeaux d'El-Kab, celle où Ahmès, fils d'Abana, décrivait sa vie sous les derniers Pharaons de la XVIIe dynastie et sous les premiers de la XVIIIe, et racontait incidemment divers épisodes de l'expulsion des Pasteurs. Il l'avait déchiffrée en partie dès le début de sa carrière, et il en avait tiré déjà bon parti dans son *Examen*[2], mais il ne l'avait pas quittée depuis lors, et, après trois années employées à en perfectionner l'interprétation, le moment lui semblait venu de livrer aux savants les fruits de sa longue patience. On se figure mal l'impression que cette discussion minutieuse et serrée produisit sur l'Académie d'alors, qui comptait si peu de membres préparés à la suivre par le détail, mais, quand on la relit aujourd'hui, après plus d'un demi-siècle, on demeure confondu d'étonnement et d'admiration. Au bout de cent quatre-vingt-seize pages, sept lignes seulement du document choisi avaient été expliquées, et pourtant le commentaire qui accompagne la traduction de ces sept lignes avait opéré une révolution dans notre science. Les successeurs de Champollion avaient trop procédé par divination intuitive dans tous les domaines de l'égyptologie, et nulle part ce procédé n'avait eu de résultats plus fâcheux que dans l'interprétation des inscriptions. S'appuyant sur les quelques mots dont le maître avait réussi à déterminer le

1. Voir, sur ce projet de Chrestomathie, ce qui est dit plus haut, p. VII de cette *Notice biographique*.
2. Voir *Œuvres*, t. I, p. 115, 128-129.

sens, ils conjecturaient la signification des autres, soit en les rapprochant sans précautions suffisantes du copte ou de l'hébreu, soit en préjugeant le sens de la phrase dans laquelle ils les apercevaient. La valeur des termes ainsi définie à leur gré, ils s'évertuaient à en déduire l'intention de chaque phrase, mais là, comme Champollion, pressé par le temps, avait presque entièrement négligé la syntaxe, leur fantaisie se donnait libre carrière : la coupe normale de chaque proposition leur échappait, ainsi que les relations des propositions entre elles. Les traductions auxquelles ils arrivaient par ces moyens de pure imagination étaient si étranges parfois qu'elles déconcertaient le public et les savants eux-mêmes; les plus prudents, à l'exemple de Lepsius, affirmaient hautement que, si l'on parvenait à rendre certains textes assez courts, les œuvres de longue haleine, religieuses, poétiques ou scientifiques, demeuraient actuellement et demeureraient longtemps encore lettre close pour les modernes. Rougé se proposa de prouver, et il prouva, qu'en analysant strictement chaque signe et chaque mot, on irait jusqu'au bout de la découverte; rencontrant un groupe incertain de lecture ou de sens, il le cherchait dans d'autres textes, tant qu'enfin il tombât sur un passage tel qu'il n'y eût plus moyen d'en ignorer la valeur phonétique ou la signification. C'était appliquer au déchiffrement un procédé analogue à celui dont les mathématiciens se servent pour dégager l'inconnue d'une équation. Les premiers essais furent lents, et on le conçoit lorsqu'on se rappelle le petit nombre de termes certains qu'on possédait alors; les progrès devinrent de plus en plus rapides, à mesure que les constatations partielles s'accumulèrent, et, s'ils ont été si faciles en ces derniers temps, cela tient à l'application que les égyptologues de la génération actuelle font des méthodes de Rougé, sans soupçonner le plus souvent que c'est à lui qu'ils les doivent.

Les lenteurs habituelles aux impressions officielles retar-

dèrent l'apparition de cet ouvrage ; il ne fut publié qu'en 1851, deux ans après la lecture[1], et ce fut certes la première des raisons qui décidèrent Rougé à ne pas pousser plus loin l'étude du document. La seconde fait grand honneur à sa sagacité et elle montre à quel degré de sûreté il en était parvenu dans les questions de déchiffrement. Deux des colonnes d'hiéroglyphes qu'il lisait au milieu de l'inscription ne se raccordaient pas, et il lui semblait bien qu'il manquait quelque chose entre elles, mais aucune des copies disponibles n'indiquait de lacune en cet endroit : il n'osa pas déclarer publiquement ce dont il était convaincu, qu'il y avait là un oubli soit du graveur ancien, soit du copiste moderne, et il interrompit son travail. C'est en 1864 seulement que, visitant enfin le tombeau de Pahiri, il constata que « la colonne » placée à la suite de celle à laquelle il avait dû arrêter sa » traduction avait bien été tracée sur la muraille, mais était » restée vide et non ciselée par le graveur[2] ». Les trois autres mémoires n'eurent pas à souffrir des mêmes retards ni des mêmes mésaventures : la *Revue archéologique* accorda son hospitalité à deux d'entre eux, une *Lettre à M. Leemans, directeur du Musée d'Antiquités des Pays-Bas, sur une stèle égyptienne de ce Musée*[3], et un *Examen de l'ouvrage de M. Lepsius, intitulé Introduction à la Chronologie des Égyptiens*[4]. Dans la lettre à Leemans, Rougé, utilisant une stèle du Musée de Leyde, prouvait que les rois nommés Antouf et Mentouhotep avaient précédé la XIIe dynastie, et que, par conséquent, il fallait les ranger dans cette XIe dynastie dont Manéthon nous fournissait la durée totale sans y adjoindre le détail des souverains qui la composaient ;

1. Dans le recueil des *Savants Étrangers*, t. III, p. 1-196.
2. F. de Saulcy, *E. de Rougé* dans les *Mélanges d'Archéologie égyptienne et assyrienne*, t. I, p. 58.
3. Publiée dans la *Revue archéologique*, 1849, t. VI, p. 557, sqq.
4. Publié dans la *Revue archéologique*, 1849, t. VI, p. 525-539, 660-668

après avoir indiqué la XIIIe une année auparavant[1], il remettait la XIe à sa place, et il reconstituait en bloc ce qu'on appela longtemps le Moyen Empire. L'examen de l'ouvrage de Lepsius le ramenait aux questions de chronologie, et lui permettait de délimiter exactement l'emploi qu'il convient de faire de la période sothiaque. On sait trop en quoi consiste cette période pour que j'aie besoin d'en exposer le principe une fois de plus. Lepsius se figurait que les prêtres égyptiens avaient établi une chronologie sur l'usage très ancien qu'on en aurait fait; Manéthon, résumant leurs annales, en aurait extrait les renseignements nécessaires à calculer que l'histoire antique des dynasties était comprise dans les trois périodes qui commencent respectivement le 20 juillet julien 4242, 2782, 1322 av. J.-C., et à dater rigoureusement le début de chaque règne dans chacune de ces trois périodes. Rougé se refusa, et avec raison, à penser qu'il en eût été ainsi. Pour lui, comme pour tous ceux qui ne se laissent pas tromper aux fantaisies des auteurs classiques, les Égyptiens de l'époque pharaonique n'ont jamais utilisé la période sothiaque dans leurs spéculations chronologiques. Chaque règne était une petite période en soi, où les événements étaient classés d'après les années du Pharaon régnant, et le comput total des trente dynasties résultait uniquement de l'addition des computs particuliers de chaque règne d'abord, puis de chaque dynastie. Il se peut qu'on trouve parfois, sous telle année de tel prince, la mention d'un phénomène naturel dont l'époque puisse être déterminée par l'astronomie, mais c'est là l'exception; tous les calculs par lesquels on prétend répartir les faits connus dans l'intérieur des périodes sothiaques sont soumis à des causes d'erreurs multiples qui nous empêchent d'en garantir l'exactitude. Rougé n'insistait pas longuement sur ce côté de négation pure; il se proposait d'y revenir

1. Voir plus haut, p. XIII-XIV de cette *Notice biographique*.

dans d'autres articles, qui, malheureusement, ne parurent jamais. Dans celui-ci, il appuyait surtout sur les mérites incontestables de l'auteur, sur sa connaissance approfondie des sources classiques et égyptiennes, sur la restitution qu'il avait tentée du tableau des décans et sur l'explication qu'il apportait du rôle de ces personnages, sur les planètes du ciel égyptien. Il eût été difficile de mieux faire ressortir les qualités de l'œuvre dans le même temps qu'on en dévoilait les défauts.

L'article n'était pas imprimé complètement, que Lepsius eut l'occasion de marquer à l'auteur combien il appréciait sa courtoisie. Tout en rédigeant sa Notice des monuments conservés au Louvre[1], Rougé avait dû s'avouer souvent que la tâche lui aurait été moins lourde si les autres musées d'Europe lui avaient été familiers, et il avait demandé au Ministère de l'Intérieur une mission à l'effet d'explorer les collections publiques de Londres, de Leyde et de Berlin ; ses instructions lui commandaient de diriger principalement son attention sur tout ce qui pouvait lui servir à classer et à expliquer nos monuments égyptiens[2]. Il partit en septembre 1849, et il fut reçu partout comme il méritait de l'être. A Berlin, pourtant, il ne trouva point toutes les facilités de travail qu'il eût souhaité obtenir ; la rivalité qui existait entre Lepsius et le vieux Passalacqua, conservateur en titre, en fut la cause. Lepsius, qui l'avait d'abord accueilli chaleureusement, se refroidit à son égard, lorsqu'il le vit intime avec Passalacqua et avec Brugsch ; il ne put pas examiner les papyrus historiques qui étaient encore entre les mains de Lepsius[3], mais, en revanche, le Musée lui fut largement ouvert, et Alexandre de Humboldt, le protecteur de Brugsch,

1. Voir plus haut, p. xx-xxii de cette *Notice biographique*.

2. E. de Rougé, *Rapport adressé à M. le Directeur général des Musées nationaux*, p. 1.

3. E. de Rougé, *Rapport adressé à M. le Directeur général des Musées nationaux*, p. 24.

se montra d'une bienveillance rare à son égard. Il lui raconta les rapports qu'il avait entretenus avec Champollion, et il marqua l'intérêt le plus vif à son travail. C'étaient, presque chaque soir, de longs entretiens sur les faits nouveaux que fournissaient les objets étudiés dans la journée. Certains d'entre eux avaient une valeur plus qu'ordinaire pour « leur forme digne en tout point des belles poésies orien- » tales. Plusieurs savants ont mis en doute que l'écriture » hiéroglyphique ait permis aux Égyptiens d'employer des » formes littéraires et surtout d'avoir une poésie. Je puis » donner ici un curieux échantillon de la poésie sacrée des » Égyptiens. Il faudrait un long commentaire pour faire » sentir les allusions que renferment les divers noms mys- » tiques donnés ici au dieu soleil, mais on remarquera » facilement le tour poétique des phrases et l'élévation » générale des idées. J'ai dédié la traduction de ce morceau » à M. de Humboldt, à mon passage à Berlin, et ce patri- » arche des sciences antiques a été vivement frappé par la » beauté du petit hymne égyptien rédigé vers le XVe siècle » avant notre ère par un basilicogrammate, nommé Taphe- » roumès[1] ». Le texte et la traduction en avaient été publiés, en effet, par le procédé alors nouveau de la zincographie[2]. L'interprétation n'est pas exempte de fautes, tant s'en faut, et l'hymne n'inspirerait plus aujourd'hui la même admiration, mais qu'on se reporte au temps, et l'on comprendra l'enthousiasme de Rougé et de Humboldt; la joie de la découverte les exaltait, et la surprise de sentir là une inspiration presque poétique, quand d'autres leur avaient déclaré qu'il n'y avait eu ni poésie ni littérature en Égypte.

1. E. de Rougé, *Rapport adressé à M. le Directeur général des Musées nationaux*, p. 19-20.

2. E. de Rougé, *Essai sur une stèle funéraire de la collection Passalacqua (n° 1353), appartenant au Musée royal de Berlin, dédié à M. Alexandre de Humboldt*. Berlin. 1845, in-8° carré, de 5 pages non numérotées.

Cette première mission dans les pays du nord de l'Europe à peine terminée, il partit en tournée pour le midi de la France et pour l'Italie, le 22 mars 1850. Marseille, Rome, Florence, Turin surtout, ouvrirent à sa curiosité des perspectives nouvelles; il en revint riche d'idées et de faits qu'il exposa sommairement dans un rapport adressé à M. de Nieuwerkerke, le 2 novembre 1850[1]. Il y traçait, pour la première fois, l'histoire de l'art et principalement de la sculpture chez les Égyptiens, définissant d'après les pièces datées les particularités propres à chaque époque, et classant les pièces non datées dans chacune de ces époques au moyen des particularités ainsi constatées. Le cadre qu'il avait tracé de la sorte a dû être élargi par la suite après les fouilles qui nous ont rendu la civilisation thinite; pour les temps classiques de l'Égypte, il est demeuré ce que Rougé l'avait fait.

On pourrait s'imaginer à première vue que la rédaction d'un catalogue de caractères d'imprimerie n'est pas un travail de longue haleine ni qui réclame une préparation considérable : un coup d'œil jeté sur le *Catalogue des signes hiéroglyphiques de l'Imprimerie Nationale*, que Rougé composa alors[2], prouve combien cette opinion est erronée. Le type hiéroglyphique de l'Imprimerie Nationale, créé vers 1840 par Dubois et par Letronne[3], ne possédait pas encore l'abondance de signes que nous lui connaissons aujourd'hui; néanmoins les matrices gravées s'élevaient déjà à plusieurs milliers et l'on se demandait quel était le meilleur moyen pratique de classer les fontes dans les casses. Rougé, que

1. E. de Rougé, *Rapport adressé à M. le Directeur général des Musées nationaux sur l'exploration scientifique des principales collections égyptiennes enfermées dans les différents Musées publics de l'Europe*, publié dans le *Moniteur Universel* des 7 et 8 mars 1851; tirage à part, in-8° de 24 p.

2. C'est la première édition, in-4°, 1851, qui est aujourd'hui presque introuvable.

3. Letronne, *Table d'Abydos imprimée en caractères mobiles*, p. 25-27.

l'on consulta, les rangea en catégories naturelles désignées par les lettres de l'alphabet; A désigna les corps célestes et terrestres, B les figures d'hommes et de dieux, C les figures de femmes et de déesses, D les diverses parties du corps humain, et ainsi de suite, jusqu'aux objets de forme inconnue. Un numéro d'ordre correspondait à chacun des caractères enregistrés dans ces chapitres, et en face des caractères une définition qui indiquait la nature de chacun d'eux et qui parfois en contenait la lecture. Cette partie du travail, qui fut supprimée dans les éditions postérieures et qui nous paraît presque inutile aujourd'hui, présentait alors des difficultés nombreuses. Beaucoup des variantes qu'on voit sur les monuments pour un même objet sont si différentes en apparence que les débutants sont tentés souvent de les considérer comme des signes d'origine distincte. Rougé montra qu'elles n'étaient pour la plupart que des accidents dus à la maladresse ou à la distraction d'un graveur, et il allégea le syllabaire d'autant. Des spécimens de textes composés dans les deux types complétaient l'ouvrage. Malheureusement, les chefs de l'atelier oriental, effrayés par la complication du système d'écriture, se refusèrent à employer le type selon les règles usitées pour les alphabets ou les syllabaires ordinaires. Ils exigèrent que tous les textes hiéroglyphiques qu'on leur confierait fussent accompagnés, signe par signe, de la lettre correspondante à la catégorie dans laquelle le signe rentrait et du numéro qui notait son rang dans cette catégorie. C'était pour l'auteur un travail presque aussi long que la rédaction de son mémoire l'avait été, et M. de Rougé n'eut jamais le loisir ou peut-être la patience de s'y soumettre : il n'usa des hiéroglyphes qu'en très petites quantités et, comme il avait une répugnance fort justifiée à se servir de la lithographie ou de l'autographie, il en vint bientôt à ne pas publier *in extenso* ceux de ses mémoires dans lesquels il transcrivait de longs textes en caractères hiéroglyphiques. A chaque instant au

cours de cette notice, nous verrons qu'il annonce des publications d'œuvres littéraires et d'inscriptions auxquelles il ne donne pas suite, et, si l'on va au fond des choses, on devine aisément que les difficultés accumulées autour des impressions en sont la cause. Et le mal ne s'arrêta pas là. On sait comment les règlements absurdes de l'Imprimerie Nationale, en défendant absolument la vente d'une fonte et en réduisant à un minimum ridicule le prêt des caractères, ont empêché la diffusion de ce type admirable et favorisé celle du type inférieur qui fut plus tard créé en Allemagne par Lepsius et par son dessinateur Weidenbach. Je tiens de Rougé lui-même qu'au moment où il rédigea son catalogue, il essaya de procurer la modification de ces règlements; il échoua, comme bien d'autres après lui, contre l'opposition routinière du Directeur.

Ces voyages à travers les Musées et ces études minutieuses sur l'art et sur le syllabaire auraient dû, ce semble, l'absorber tout entier. C'est à ce moment pourtant qu'il livra au public les résultats de ses recherches dans trois champs d'étude très différents. La religion égyptienne l'avait attiré dès ses débuts, mais, préoccupé avant tout du déchiffrement, il l'avait laissée de côté presque systématiquement. L'examen des inscriptions gravées sur une statuette naophore conservée à Rome, au Vatican, lui fournit l'occasion d'y revenir et de préciser les notions qu'il en avait acquises jusqu'alors. Champollion, puis Ampère, avaient su déjà qu'elle appartenait à un contemporain de Cambyse, qui avait vécu un moment dans l'intimité de ce prince, mais ils avaient été arrêtés par les difficultés de l'interprétation. Rougé traduisit les textes[1], et de sa traduction des

1. *Mémoire sur la statuette naophore du Musée grégorien au Vatican*, lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 14 mars 1851, publié dans la *Revue archéologique*, 1851, t. VIII, p. 37-61 (tirage à part in-8°, de 24 p.), reproduit dans les *Annales de Philosophie chrétienne*, 1851, sous le titre *Explication d'une inscription égyptienne*

faits ressortirent, qui en partie confirmèrent, en partie contredirent les récits qu'Hérodote nous a laissés de la conquête persane. Il constata en effet que, durant les premiers mois qui suivirent la victoire, Cambyse avait maintenu dans leurs charges tous les fonctionnaires égyptiens, même les prêtres, et qu'il n'avait rien négligé pour se concilier l'affection de ses nouveaux sujets. Il avait retiré les troupes étrangères du temple de Néith à Saïs ; il avait été initié aux doctrines de la déesse et aux mystères d'Osiris par le grand-prêtre Ouzharisniti[1], celui-là même à qui nous devons la statue, puis il avait célébré le culte des dieux avec les mêmes rites que les Pharaons avaient accomplis avant lui. Après ses désastres de Libye et d'Éthiopie, il sévit contre les Égyptiens, et Ouzharisniti glisse discrètement sur ces dernières années du règne comme sur un temps de deuil; Darius lui confia le soin d'effacer les traces de la persécution, et l'inscription se termine par le panégyrique du souverain réparateur. C'était là, pour l'histoire politique, un document de premier ordre ; toutefois les allusions mythologiques dont il est semé parurent plus importantes alors que le récit des faits. « Votre attention », écrivait Rougé à l'éditeur des *Annales de Philosophie chrétienne* en lui communiquant l'article, « se reportera principalement, j'en suis sûr d'avance, » sur cette doctrine élevée que les Égyptiens ont possédée » par rapport à l'*essence divine d'un Être suprême engen-* » *drant perpétuellement un second lui-même*. Remarquez

prouvant que les Anciens Égyptiens ont connu la génération éternelle du fils de Dieu, et précédé d'une lettre explicative de Rougé au Directeur des *Annales*, avec tirage à part in-8°, de 34 p. Rougé ne fut que médiocrement satisfait de la tournure apologétique donnée à cette reproduction. Dans des notes inédites qu'il rédigea pour le bénéfice de Desjardins, il présentait comme seule édition authentique de ce mémoire celle de la *Revue archéologique*, et il ajoutait : « Il vaut mieux » le citer là que dans l'édition *arrangée* de M. Bonnetty. »

1. Rougé lisait ce nom Out'ahorsoun, et sa lecture fut admise par tous ses contemporains.

» bien que, malgré l'époque assez récente de notre statue, » la doctrine qu'elle atteste est de toute antiquité en Égypte. » Les textes sacrés que j'ai employés pour la commenter et » pour l'expliquer sont de la XVIIIe dynastie, c'est-à-dire » un peu *antérieurs* à Moïse. A cette époque, ces hymnes » font déjà partie du Rituel funéraire, c'est-à-dire qu'ils » ont déjà toute l'autorité d'un texte canonique en Égypte, » que, conséquemment, leur rédaction remonte à une époque » bien plus haute et que les doctrines qui les ont inspirés » font nécessairement partie du fond le plus ancien de la » mythologie égyptienne. Ce coup d'œil, si profond à quel- » ques égards, jeté sur l'essence divine, n'appartient donc » pas à une spéculation de la dernière époque philosophique, » comme on l'avait souvent avancé. » Rougé expliquait les conceptions monothéistes qu'il pensait discerner à la base des religions égyptiennes par une révélation primitive, dont la pureté, obscurcie au cours des siècles, transperçait par instants dans l'enseignement des prêtres. Il ne se dissimulait pas quelle hardiesse il y avait à soutenir cette thèse en présence des formes multiples que la divinité revêtait, et surtout si l'on songe au rôle considérable que la mère jouait dans l'évolution de la trinité égyptienne ; il ne réputait pas l'obstacle insurmontable, et il espérait qu'une étude plus approfondie lui permettrait de l'écarter. Jusqu'à son dernier jour, il crut au monothéisme primitif ; il l'enseigna comme un fait indiscutable et il établit sur lui tout le système des religions pharaoniques.

Je ne rappellerai qu'en passant le *Mémoire sur quelques phénomènes célestes rapportés sur les monuments égyptiens avec leur date dans l'année vague*, qu'il lut devant l'Académie des Inscriptions le 24 décembre 1852[1] : ces querelles de chronologie qui passionnaient alors les savants ne pré-

1. Publié dans la *Revue archéologique*, 1852, t. IX, p. 653 sqq.; tirage à part in-8°, chez Leleux.

sentent plus aujourd'hui qu'une importance secondaire. Aussi bien venait-il de faire dans le même temps une découverte des plus inattendues en révélant au monde le célèbre *Conte des Deux Frères*, et, du même coup, l'existence d'une littérature de romans en Égypte. L'écriture hiératique avait été beaucoup moins étudiée jusqu'alors, je ne dirai pas que les hiéroglyphes, mais que le démotique lui-même ; depuis Champollion, qui la connaissait bien, ainsi qu'on le voit par ses analyses des *Papyrus Sallier*, personne ne s'y était adonné sérieusement. Pourtant, les documents ne manquaient point. Le British Museum, donnant en cela le bon exemple, avait publié le fac-similé de deux de ses collections les plus importantes, les *Papyrus Sallier* et les *Papyrus Anastasi*. Ces merveilleux albums des *Select Papyri* avaient provoqué quelques observations de Birch et de Hincks, puis Rougé les avait attaqués résolument à son tour, mais la paléographie rapide et compliquée de la plupart d'entre eux opposait un obstacle sérieux à ses études, et il n'en avait pas triomphé complètement lorsque, pendant l'hiver de 1851-1852, une dame anglaise de séjour à Paris, Madame Elizabeth d'Orbiney, lui confia un rouleau de papyrus qu'elle avait acheté naguères en Égypte. Il y discerna aussitôt les épisodes principaux d'un conte fantastique écrit sous le règne de Ménephtah, et il aurait voulu l'acquérir pour le Louvre, mais, l'argent manquant comme toujours, il dut renoncer à son projet; du moins obtint-il l'autorisation de le copier, de le transcrire, et d'en publier la traduction dans l'*Athénæum français* ou dans la *Revue archéologique*[1]. Les membres de l'Académie d'alors durent à peine en croire leurs

1. *Notice sur un Manuscrit en écriture hiératique, écrit sous le règne de Merienphtah, fils du grand Ramsès, vers le XVe siècle avant l'ère chrétienne*, lue à l'Académie dans la séance du 16 juillet 1852, publiée dans la *Revue archéologique*, 1852, t. IX, p. 385-399, tirage à part in-8°, de 15 p. et une planche, chez Leleux, et dans l'*Athénæum français*, 1852, t. I, p. 280-284, tirage à part in-12, de 24 p., chez Thunot.

oreilles, lorsqu'il leur annonça sa trouvaille; on ne soupçonnait pas les Égyptiens d'avoir possédé une littérature aussi peu sérieuse, et on s'attendait à tout de leur part plutôt qu'à des romans. Il fallut pourtant se rendre à l'évidence, sauf à énoncer des réserves sur l'étrangeté du sujet et sur la manière enfantine dont l'intrigue était conduite. Le début excita l'attention pour la ressemblance frappante qu'il présente avec les aventures fameuses de Joseph dans la maison de Putiphar, et la question se posa aussitôt des rapports que le récit égyptien pouvait avoir avec celui de la Bible. L'indifférence fit place à l'intérêt quand on passa aux métamorphoses de Baïti, — ou de Satou, comme M. de Rougé disait alors. Les savants d'éducation strictement classique, qui composaient la majorité dans la Compagnie, ne comprirent rien aux péripéties qui faisaient du héros un eunuque, puis un taureau, puis deux arbres, puis son propre fils conçu merveilleusement dans le sein de sa propre femme. On admira beaucoup la sagacité du traducteur, mais on le plaignit un peu de n'avoir pas mieux à traduire dans le domaine où son activité s'exerçait[1]. La connaissance des littératures populaires nous a appris à mieux apprécier le fond même de l'œuvre et à en retrouver les éléments chez cent peuples divers; en 1852, le *folklore* était l'amusement de quelques-uns seulement, et l'on ne se passionnait pas pour ce qui rentrait exclusivement dans ses données. Le *Conte des Deux Frères* est maintenant un livre scolaire ; on le met entre les mains des débutants pour leur enseigner les éléments de la langue courante telle qu'on la parlait à la seconde époque thébaine, et il n'y a guère d'égyptologue qui n'en ait publié une traduction. On a élucidé beaucoup de détails et corrigé une dizaine de leçons de sens incertain, mais l'ensemble est demeuré tel que

1. Ces détails m'ont été racontés près de trente ans plus tard, au cours d'une visite de candidature à l'Académie, par Alfred Maury qui avait assisté à la séance et qui en avait emmagasiné les moindres incidents dans sa mémoire imperturbable.

M. de Rougé l'avait établi ; du premier coup, il avait saisi la pensée du vieil auteur égyptien, et il l'avait rendue accessible aux lecteurs modernes. Les gens du métier ne s'y méprirent pas : la publication de ces vingt pages marqua pour eux un progrès dans le déchiffrement, le plus important qu'on eût réalisé depuis la mort de Champollion.

En six ans, M. de Rougé avait parcouru le domaine entier de l'égyptologie ; il l'avait conquis de haute lutte et il y avait imposé sa suprématie partout, à l'étranger comme en France. Tous les savants du dehors, hellénistes ou orientalistes, qui rencontraient sur leur chemin quelque question relative à l'Égypte, s'adressaient à lui comme au maître pour être renseigné, et il leur donnait satisfaction avec une science rare ; ses réponses formaient quelquefois de véritables mémoires, telle la *Lettre sur la stèle A 433 du Musée du Louvre*, qu'il écrivit à François Lajard et que celui-ci inséra dans son livre *Sur le Culte du Cyprès pyramidal*[1], tel encore le *Texte du document astronomique et astrologique découvert par Champollion à Thèbes dans les tombeaux des Rois égyptiens Ramsès VI et Ramsès IX*, qu'il remit à Biot pour la deuxième partie de son ouvrage *Sur un Calendrier astronomique*[2]. Et d'autre part, les jeunes gens que l'égyptologie attiraient n'hésitaient pas à lui demander conseil, sûrs d'être écoutés avec bonté. Chabas lui racontait en mars 1852 que la lecture de ses notices dans la *Revue archéologique* l'« avait décidé à étudier le système » hiéroglyphique qu'elles lui révélaient sous un jour nou- » veau », et il le priait de lui procurer le mémoire sur Ahmès et le catalogue des signes qu'il ne trouvait chez aucun libraire[3]. Lui, l'accueillant avec sa bienveillance

1. *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XX, 2e partie, p. 174-182.

2. *Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1852, t. XXIV, p. 155-166.

3. Lettre du 16 mars 1852, communiquée par le vicomte Jacques de Rougé. Chabas signait alors Chabas-Prouvèze.

accoutumée, il fallait, répondit-il, « compléter la Gram-
» maire et le Dictionnaire en rendant plus rigoureuse la
» méthode d'investigation. Pour se croire certain du sens
» d'un mot, il faut que ce sens vous rende raison de tous
» les passages où vous le trouvez employé. C'est là un genre
» de preuve long et pénible, que ne se sont pas imposé suf-
» fisamment MM. Birch et Lepsius, qui sont nos deux grands
» rivaux à l'étranger ; aussi les voyons-nous très souvent
» obligés de revenir sur des *sens* qu'ils ont publiés, et sur
» des lectures de caractères nouveaux qu'ils ont données
» comme certaines, sans énoncer leurs preuves. Il faut pro-
» céder avec plus de sévérité[1] ». Quelques jours plus tard il lui indiquait comme un sujet digne de son attention, une étude comparative du *Todtenbuch* de Lepsius avec le *Papyrus Cadet* et le *Rituel hiératique de Nsahorphré*, puis, par la même occasion, il lui confiait ses idées sur les affinités grammaticales de l'égyptien : « Je pense, lui disait-il, que
» si la grammaire est plus décidément *sémitique* que dans
» le copte, cette langue n'en avait pas moins sa physio-
» nomie bien tranchée ; une bonne partie des radicaux se rap-
» prochent du type indo-germanique[2] ». On sait comment Chabas profita de ces leçons : la correspondance se prolongea pendant ses années d'apprentissage, toujours amicale[3]. D'autre part, Brugsch dédiait à Rougé la brochure où il expliquait la minute démotique, découverte par lui à notre Bibliothèque Nationale[4], d'un contrat dont le Musée de Berlin possédait une expédition en langue grecque[5]. Rougé, tout

1. Lettre de Rougé à Chabas, en date du 22 mars 1852, publiée par Virey, *François-Joseph Chabas*, p. IX-X.

2. Lettre de Rougé à Chabas, en date du 16 avril 1852, publiée dans Ph. Virey, *François-Joseph Chabas*, p. XI, note 2.

3. Virey, *François-Joseph Chabas*, p. X-XXIV.

4. H. Brugsch, *Mein Leben und mein Wandern*, p. 89.

5. H. Brugsch, *Lettre à M. le vicomte Emmanuel de Rougé, au sujet de la découverte d'un Manuscrit bilingue sur papyrus en écriture*

en le remerciant de la gratitude qu'il témoignait à son égard, estimait qu'il devenait beaucoup trop facile pour lui-même et qu'il prêtait aux mots des sens qui n'étaient pas toujours étayés de preuves suffisantes[1] : c'était un péché contre la méthode, le genre de péché pour lequel il n'accordait l'absolution qu'à regret. Cependant Mariette rencontrait auprès de lui un appui constant, depuis que sa bonne fortune l'avait conduit en mission aux bords du Nil. Au moment où le Vice-roi, trompé par les dénonciations intéressées des marchands d'antiquités, menaçait de confisquer les stèles du Sérapéum, c'est encore Rougé, qui, secondé par M. de Nieuwerkerke, sut arracher au ministre le crédit de 50.000 francs qui sauva la situation[2]. Enfin, un égyptologue nouveau, Théodule Devéria, dégoûté du peu de progrès qu'il faisait aux cours de Charles Lenormant, lui soumettait ses essais de déchiffrement[3]. Comme il arrive souvent, l'étranger le récompensa de ses services avant que son pays songeât à le faire; l'Académie des Sciences de Turin le choisit son correspondant le 26 juin 1851[4] et la Société archéologique de Madrid le 19 novembre. Toutefois la France ne demeura pas de beaucoup en arrière : elle le nomma conservateur en titre du Musée égyptien le 2 janvier 1852, puis chevalier de la Légion d'honneur le 21 janvier 1853. Il était membre ordinaire de la Société asiatique depuis le 13 février 1846 et de la Société des Antiquaires de France depuis le 10 mars 1851 : le 8 juillet 1853, il fut élu membre ordinaire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en remplacement de M. Pardessus.

démotico-égyptienne et en Grec cursif de l'an 114 av. J.-C., Berlin, 1850, in-4°, 71 p. et 3 pl.

1. Lettre de Rougé à Chabas, en date du 22 mars 1852, publiée dans Ph. Virey, *François-Joseph Chabas*, p. x.

2. Maspero, *Notice biographique sur Aug. Mariette*, p. XLVIII-XLIX.

3. D'après une communication verbale de Devéria lui-même en 1867.

4. H. Wallon, *Notice historique sur la vie et les travaux de M. le vicomte Emmanuel de Rougé*, p. 32-33.

III

Les années qui suivirent furent à coup sûr les mieux remplies de sa vie. Le Louvre l'occupa beaucoup pendant quelque temps encore. L'arrivée des milliers d'objets découverts par Mariette au Sérapéum l'obligea à fermer les salles dans les premiers jours de 1853, puis à tout reclasser : ce fut l'affaire de deux mois, pendant lesquels il ne se ménagea point[1], mais, bientôt après, de nouveaux devoirs l'arrachèrent à cette maison qu'il aimait tant. Disons tout de suite, pour en finir avec ce côté politique de sa carrière, que l'Empire, en quête d'hommes illustres pour les grands corps qu'il constituait alors, lui offrit une place au Conseil d'État ; il accepta et, le 4 décembre 1854, il fut nommé d'emblée Conseiller dans la section de l'Instruction publique. Les règlements contre le cumul le contraignirent à quitter sa place du Louvre : il redevint Conservateur honoraire le 17 février 1855 et il le resta jusqu'à la fin de ses jours. Mariette d'abord, puis en 1860 Devéria, et Pierret en 1871, dirigèrent le Musée, sans que pourtant il cessât jamais de s'intéresser à ce qui s'y faisait. Il essaya par la suite de soutenir aussi complète son activité scientifique, mais les devoirs de sa charge nouvelle lui dérobèrent un temps précieux ; partagé entre la routine du métier et ses recherches personnelles, il dut parfois reléguer celles-ci au second plan. Quand on voit ce qu'il a réussi à accomplir dans ces conditions défavorables, on se demande ce qu'il n'eût pas fait s'il eût été le maître absolu de sa vie entière.

Il semble qu'en ce moment de sa carrière, Rougé ait poursuivi deux objets distincts : faire l'éducation archéologique du

1. E. de Rougé, *Rapport sur la réorganisation des Salles égyptiennes du Musée du Louvre*, dans l'*Athénæum français*, 1853. t. II, p. 686-687.

gros public, et démontrer aux savants, par des analyses de plus en plus approfondies, l'excellence de la méthode qu'il avait inaugurée dans toutes les branches de la discipline égyptienne. C'est à son œuvre de vulgarisation que se rattachent son mémoire sur le poème de Pentaour, et les articles qu'il publia dans l'*Athénæum français* de 1852 à 1856. Les articles de l'*Athénæum français* sont ignorés de la génération nouvelle; insérés dans un journal oublié depuis très longtemps et que la plupart des bibliothèques ne possèdent point, ils ont suivi ses destinées et ils ont disparu avec lui. Le plus long d'entre eux, qui s'intitulait *Études sur l'Archéologie égyptienne*[1], débutait par une histoire sommaire, mais racontée très clairement, de la découverte de Champollion; après avoir initié le lecteur aux principes, il le menait peu à peu à l'examen des affaires présentes. Fut-il apprécié à sa juste valeur par les abonnés de la revue? Il était bien sérieux, et le monde lettré de ce milieu du XIXe siècle n'avait que peu de goût pour une façon aussi austère d'envisager les questions; il en était encore à cet Orient de convention que les écrivains et les artistes du romantisme avaient mis à la mode, et l'Orient véritable, l'Orient historique et philologique des savants, ne l'attirait guère. Les *Études* plurent sans doute à quelques-uns; la plupart des lecteurs les parcoururent d'un regard distrait et ils poussèrent, sans s'y arrêter, jusqu'aux chroniques de la littérature courante et des théâtres. Je les ai reproduites à leur place chronologique, et qui les lira, il y trouvera son profit aujourd'hui encore : on gagne toujours à noter la manière dont un homme tel que Rougé exprime les notions les plus élémentaires. Si ces leçons d'une lecture aisée déconcertèrent les contemporains, quelle impression d'effroi ne durent pas produire les articles de science pure, la note sur Avaris et sur les

1. Publié en quatre relais dans l'*Athénæum français*, en 1852, p. 106-107, 154-156, et en 1853, p. 414-416, 466-468; point de tirages à part.

Pasteurs, où le début du *Papyrus Sallier n° 1* fut traduit pour la première fois[1], les lignes sur le nom de Sésostris[2], et surtout la *Notice sur quelques textes hiéroglyphiques nouvellement publiés par M. Greene*[3]. Il avait pris soin d'y séparer la partie d'exposition de la partie d'analyse, et de reléguer les hiéroglyphes dans un chapitre spécial. Même dissimulés de la sorte, ils effrayèrent, et leur présence nuisit au récit des victoires que le Pharaon Ramsès III avait remportées sur les Peuples de la Mer et sur les Libyens. M. de Rougé avait pourtant masqué de son mieux l'énorme travail auquel il avait dû se livrer pour tirer un sens du texte mutilé, et, par des combinaisons très habiles, il avait réussi à rendre le mouvement lyrique du morceau ; les quelques intrépides qui lurent son mémoire en conçurent l'idée que les Égyptiens avaient l'instinct de la poésie épique, et leur impression fut confirmée peu après par la publication du poème de Pentaour.

Le papyrus qui le contenait était déjà presque célèbre. Champollion, l'ayant examiné à Aix chez M. Sallier, en avait discerné le sujet et il en avait tiré la matière d'un mémoire que Salvolini s'appropria après sa mort et qu'il imprima sous son nom[4]. Le Musée Britannique l'avait acquis depuis lors et publié en fac-similé, avec une notice par Birch, qui confirmait l'interprétation de Champollion, mais qui n'y ajoutait

1. *Sur l'histoire des Apis et sur les principaux papyrus de la collection Sallier*, lu à l'Académie le 12 mai 1854, publié dans l'*Athénæum français*, 1854, p. 531-532.

2. *Le Véritable Sésostris*, lu à l'Académie le 27 octobre 1854, publié dans l'*Athénæum français*, 1854, p. 1128.

3. *Notice sur quelques textes hiéroglyphiques publiés récemment par M. Greene*, dans l'*Athénæum français*, 1855, p. 956 sqq., 1083 sqq.; tirage à part in-8°, chez Thunot, 1855, 58 p. et 2 tableaux.

4. Salvolini, *Campagne de Ramsès le Grand* (Sésostris) *contre les Schétas et leurs alliés, Manuscrit hiératique appartenant à M. Sallier, à Aix-en-Provence, Notice sur ce manuscrit*, in-8°, Paris, Dondey-Dupré, 1835, 124 p. et 2 pl.

que peu de renseignements nouveaux. Rougé s'occupait depuis longtemps de le déchiffrer et de le transcrire, mais l'écriture y était confuse et le texte incorrect. Nous avons dit déjà qu'il n'en surmontait pas les difficultés, lorsque le hasard le sortit d'embarras en lui jetant le *Papyrus d'Orbiney* aux mains[1] : grâce à l'expérience qu'il acquit en lisant les beaux caractères du roman, il triompha des obstacles que lui opposait la paléographie embrouillée du poème historique[2]. Son travail de transcription était déjà assez avancé vers le milieu de 1854 pour qu'il pût écrire à Chabas : « J'espère » publier dans peu le mot à mot hiéroglyphique des *Papyrus* » *Sallier 1* et *3*. La traduction est presque achevée[3] ». Les ennuis d'une impression à l'Imprimerie Impériale ne lui permirent pas de tenir cette promesse, et, pour ne pas être devancé par d'autres, il dut se borner à donner en 1856 une traduction française du seul *Papyrus Sallier n° III*. Le début manquait; il put suppléer sans trop de peine à cette imperfection du manuscrit. En effet Ramsès II, dont le poète de cour racontait le grand exploit à la bataille de Kadesh, avait gravé l'œuvre sur plusieurs de ses temples, et des fragments considérables de ces versions monumentales avaient été publiés, qui permirent de reconstituer les parties perdues et de compléter en plus d'un endroit la copie hiératique. Rougé réserva pour sa *Chrestomathie* la transcription en hiéroglyphes, les corrections, l'appareil critique, et il se contenta pour le moment de donner aux habitués des séances académiques la fleur même de son travail, la traduction française et les quelques renseignements historiques nécessaires à l'intelligence de la mise en scène. La lecture eut lieu le 14 avril 1856, dans la séance publique des cinq Académies. Les auditeurs furent frappés à bon droit de la

1. Voir plus haut, p. XXXIV de cette *Notice biographique*.
2. E. de Rougé, *Exposé de l'état actuel des Études égyptiennes*, p. 10.
3. Lettre de Rougé à Chabas en date du 11 décembre 1855, publiée dans Ph. Virey, *François-Joseph Chabas*, p. XIII.

vie intense qui circulait à travers le poème; la description des charges de Ramsès, son isolement, sa détresse, son appel à Montou et la brusque irruption du dieu dans la mêlée leur parurent rappeler sans trop de désavantage plusieurs beaux passages des poèmes homériques. Dix ans plus tard, un homme qui pourtant n'était pas facile à émouvoir, le géographe Vivien Saint-Martin, trouvait encore des paroles enthousiastes pour définir l'œuvre qui lui avait été révélée ce jour-là : « On y respire, s'écriait-il, comme une émanation » de toutes les poésies primitives. C'est la simplicité ner- » veuse d'un chant biblique; c'est Achille invoquant Jupiter; » c'est un guerrier des temps védiques adjurant Indra, au » nom des sacrifices dont il a chargé ses autels; c'est un » poète du cycle carlovingien célébrant Roland à la vaillante » épée[1] ». Le bon renom de la poésie égyptienne en fut consolidé du coup, mais ce que personne n'était en état d'apprécier dans l'auditoire, c'est l'art infini avec lequel Rougé avait su transposer en français et rendre accessible à ses contemporains la pensée du vieil aède égyptien. Depuis lors, on a effacé çà et là quelques contresens légers et précisé la nuance de certains mots, mais l'impression de l'ensemble avait été donnée du premier coup et l'on n'y a rien ajouté. C'est merveille de voir comme la phrase moderne s'adapte au contour de l'égyptienne et en fait ressortir l'énergie : la version française est presque partout le calque exact de l'original, et pourtant elle n'offre ni la raideur ni l'étrangeté qui sont souvent le défaut des traductions très fidèles. Le mémoire, publié par les soins de l'Académie[2], fut reproduit par fragments dans des journaux ou dans des

1. Vivien Saint-Martin, *l'Ancienne histoire de l'Orient d'après les découvertes contemporaines*, dans la *Revue contemporaine*, série nouvelle, t. XVII, p. 353.

2. E. de Rougé, *Le Poème de Pen-ta-our, Extrait d'un Mémoire sur les campagnes de Ramsès II Sésostris*, grand in-8°, Paris, Firmin Didot, 1856.

revues de Paris[1] et de la province[2], et des extraits en furent traduits à l'étranger[3]. Après le roman, la poésie, moitié épique, moitié lyrique de l'Égypte, reparaissait subitement au jour.

C'était là un simple intermède, qui ne ralentit en rien le mouvement des publications d'ordre purement scientifique. Rougé continuait à être l'oracle auquel s'adressaient les savants non égyptologues que leurs études entraînaient sur le domaine de l'égyptologie. Il fournissait plus que jamais à Biot les renseignements ou les traductions dont celui-ci avait besoin pour ses études sur l'astronomie égyptienne[4]. Chabas n'avait point cessé de correspondre avec lui, depuis le mois de mars 1852, lui soumettant ses doutes et ses désirs, « avec toute l'humilité d'un écolier qui se rend » compte de sa faiblesse, quelques observations et quelques » difficultés[5] ». Rougé lui communiquait à chaque fois des notes philologiques, et le tenait au courant de ses propres travaux. C'est ainsi que, dans sa lettre du 28 septembre 1854, il lui confiait ses projets de publication d'un *Rituel hiératique*, puis du mot à mot hiéroglyphique des *Papyrus Sallier 1* et *3*, dont la traduction était presque achevée: « Ce sera alors un point de départ très commode pour entrer

1. *Revue contemporaine*, 1856, t. XXVII, p. 389-399.

2. *Revue de l'Anjou et du Maine*, t. IV; tirage à part in-8° de 18 pages.

3. Ainsi par Goodwin, *Hieratic Papyri*, dans les *Cambridge Essays*, 1858, p. 239-243.

4. *Note sur les décans de Sahou*, et *Note sur la Constellation appelée Chopesch* dans les n°s de mai, juin, juillet 1855 du *Journal des Savants*, p. 25-26 (en note) et p. 53-54 (en note) du tirage à part; *Sur l'écriture démotique*, dans l'article inséré au n° de décembre 1856 du *Journal des Savants*, p. 3 du tirage à part; *Sur la déesse Techi*, dans le n° de juin 1856, et *Sur les noms des deux tétraménies égyptiennes*, dans le n° de septembre 1856, p. 36-39 et 62-66 du tirage à part.

5. Lettre de Chabas à Rougé, en date du 23 février 1853, communiquée par le vicomte Jacques de Rougé.

» dans cette étude[1]. » On a vu plus haut que ces projets n'aboutirent qu'à moitié[2]. Dès le 17 février 1855, il en avertissait Chabas assez mélancoliquement, puis il ajoutait : « Vos questions me prouvent vos progrès ; excusez-moi de » n'y pas répondre plus longuement aujourd'hui[3] ». Il avait lieu d'être content des progrès de son élève, et, lorsque celui-ci publia son premier mémoire sur le signe qui détermine le groupe *nahamou*, « se réjouir », il l'en félicita très cordialement[4]. Ce fut mieux encore lorsque parut le mémoire sur les inscriptions de Radesieh. Il avait essayé de lui procurer le prêt des caractères de l'Imprimerie Impériale, mais il avait échoué[5]; en recevant le volume, il lui écrivit chaleureusement qu'il était dans la bonne voie, « la seule dans laquelle la science puisse faire de grands » progrès. Les travailleurs comme vous sentent bien tout » le prix d'une nouvelle locution expliquée, d'un radical » bien défini ». Il lui citait l'un après l'autre les principaux égyptologues du temps : Birch qui a rendu de très grands services, mais qui « est trop peu sévère », si bien que, « tout » en reconnaissant son grand mérite, il ne faut l'employer » qu'avec circonspection » ; puis, Lepsius qui « semble se » contenter de nous publier des planches », encore « les » planches pleines de fautes trahissent une absence de sur- » veillance inouïe de sa part, et cela ne laisse pas que » d'être fort gênant pour les travailleurs comme vous, qui

1. Lettre de Rougé à Chabas, en date du 28 septembre 1854, publiée dans Ph. Virey, *François-Joseph Chabas*, p. XIII.

2. Voir plus haut, p. XLI-XLII de cette *Notice biographique*.

3. Lettre de Rougé à Chabas, en date du 17 février 1855, publiée dans Ph. Virey, *François-Joseph Chabas*, p. XIII.

4. Lettre de Rougé à Chabas, en date du 11 décembre 1855, publiée dans Ph. Virey, *François-Joseph Chabas*, p. XIII.

5. Lettre de Chabas à Rougé, en date du 31 mars 1856, communiquée par le vicomte Jacques de Rougé.

» essayent d'analyser une inscription importante[1] ». Un peu plus tard, il le complimentait sincèrement de son mémoire *Sur les Esprits possesseurs*, et il l'annotait[2], puis il lui conseillait de publier la traduction qu'il avait faite de la grande inscription d'Ameni à Beni-Hassan, dont Birch ne lui paraissait pas avoir tiré tout le parti désirable[3]. Et vers le même temps, il résumait les lettres que Mariette lui expédiait d'Égypte sur les fouilles du Sphinx ; il en faisait ressortir l'importance, il en complétait les données par ses observations personnelles[4] et il tentait de lui obtenir des crédits nouveaux, sans succès d'ailleurs. La France y perdit cette admirable statue de Chéphrên, qui est l'une des gloires du Musée du Caire[5].

Plusieurs des mémoires qu'il lut alors à l'Académie sont inédits ou peu s'en faut, notamment son étude des stèles ptolémaïques du Sérapéum[6], et ses recherches sur ce qu'on appelle la Neuvaine ou l'Ennéade des dieux. Le premier demeura même inachevé, à la prière de Mariette qui supplia M. de Rougé de ne pas « lui enlever le plus beau fleuron de » sa couronne[7] » ; il ne reste du second qu'une analyse de deux pages dans les *Comptes rendus*[8]. D'autres, au contraire,

1. Lettre de Rougé à Chabas, en date du 30 avril 1856, publiée dans Ph. Virey, *François-Joseph Chabas*, p. xv.

2. *Bulletin archéologique de l'Athénæum français*, 1856, t. II, p. 46.

3. Lettre de Rougé à Chabas, en date des 5 juin et 11 juillet 1856, publiée dans Ph. Virey, *François-Joseph Chabas*, p. xv-xvi.

4. *Note sur les fouilles exécutées par M. Mariette autour du Grand Sphinx de Gizéh*, dans l'*Athénæum français*, 3e année, 1854, p. 82-84.

5. Maspero, *Notice biographique sur Auguste Mariette*, p. 58-63.

6. Une partie seulement en a été publiée, longtemps après sa mort, dans la *Revue égyptologique* de Revillout, 1885-1886, t. IV, sous le titre *Mémoire sur quelques inscriptions trouvées dans la sépulture des Apis*. Il avait été lu à l'Académie en 1854.

7. J. de Rougé, *Lettre à M. E. Revillout*, dans la *Revue égyptologique*, 1885, t. IV, p. 106.

8. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1857, t. I, p. 59, 62-64, séances des 6 et 20 février.

parurent dans les revues scientifiques auxquelles il s'intéressait. C'est ainsi qu'il inséra dans le *Bulletin archéologique de l'Athénæum*, outre une centaine de lignes pour signaler l'étymologie réelle du titre de Pharaon[1], une *Note sur les noms égyptiens des Planètes*, où il rétablissait, plus exactement que Lepsius et Brugsch ne l'avaient fait avant lui, la série des planètes et des dieux qui les régissent[2]. L'œuvre était importante, mais elle était courte; le *Journal asiatique* reçut la matière d'un gros volume, et l'histoire en est singulière. Tandis qu'on préparait l'Exposition Universelle de 1855, l'Imprimerie Impériale, désirant manifester la richesse de son type hiéroglyphique, avait prié M. de Rougé de choisir dans les Musées de France un texte égyptien qu'on pût composer avec luxe et afficher parmi les spécimens des autres types orientaux. Il prit l'inscription célèbre d'un Ramsès qu'on qualifiait alors de Ramsès XII. Champollion l'avait copiée dans les ruines de Thèbes, et Prisse d'Avennes, l'ayant rapportée en France avec la *Chambre des Ancêtres de Karnak*, en avait fait cadeau à la Bibliothèque de Paris. Rougé la copia, l'imprima, y joignit une courte notice, puis, séduit par la nature du sujet, il résolut de l'analyser minutieusement et d'en tirer la matière d'une communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il ignorait alors que Birch avait étudié le fac-similé, assez incorrect par endroits, que Prisse d'Avennes avait lithographié du monument[3] et qu'il en avait publié une traduction anglaise accompagnée de quelques notes[4]. Lorsqu'on l'annonça à Rougé, celui-ci affirma tout de suite que Birch

1. *Note sur le mot Pharaon*, dans le *Bulletin archéologique de l'Athénæum français*, 1856, t. II, p. 66-68.

2. *Bulletin archéologique de l'Athénæum français*, 1856, t. II; tirage à part in-8°, de 23 p., chez Thunot.

3. Prisse d'Avennes, *Monuments de l'Égypte*, pl. XXIV.

4. *Transactions of the R. Society of Literature*, New Series, 1852, t. IV.

y devait avoir lu comme lui l'histoire d'une princesse d'Asie guérie par l'intervention du dieu Khonsou. C'était bien ainsi qu'il avait compris le document; toutefois son mémoire n'était point si parfait qu'il n'y eût plus de place pour une interprétation nouvelle. E. de Rougé, après avoir hésité un moment, se remit au travail, et, un an plus tard, il confia au directeur du *Journal asiatique* le manuscrit de son *Étude sur une stèle de la Bibliothèque Impériale;* il fallut la couper en plusieurs morceaux et la répartir sur trois années, de 1856 à 1858[1].

Ç'a été, au début de mes études, un des livres où j'ai appris l'égyptien. Je me rappelle le plaisir avec lequel, avançant de page en page, je vis le sens des mots s'éclaircir sous mes yeux par une abondance inusitée d'exemples, et la syntaxe de la langue se dégager peu à peu de la décomposition des phrases; un débutant qui lisait le volume attentivement d'un bout à l'autre ne pouvait le quitter autrement que capable de déchiffrer un texte, n'importe lequel. Je viens de le relire à quarante-et-un ans d'intervalle, et le respect qu'il m'inspira naguère n'a souffert en rien du temps écoulé depuis lors. Un seul point important avait échappé à la sagacité de Rougé; encore touchait-il à l'exégèse religieuse du morceau plutôt qu'à son analyse philologique. Il n'avait pas pu alors — et il ne put jamais — se résigner à croire que les Égyptiens en étaient encore, par bien des côtés, à l'état où en sont les peuples demi-barbares de l'ancien et du nouveau monde, et que leurs conceptions religieuses, si nobles par

1. La fin du mémoire fut lue à l'Académie des Inscriptions en juillet 1858 et insérée dans les *Comptes rendus* (1858, 1re série, t. VIII, p. 195-206) sous le titre suivant : *Sur une stèle de la Bibliothèque Impériale concernant Ramsès Meriamen II;* elle fut reproduite dans la *Revue contemporaine*, 2e série, t. VII, p. 785-799, sous le titre *Une Page d'Histoire du XIIe siècle avant Jésus-Christ retrouvée sur une stèle égyptienne.* Le mémoire entier se trouve au *Journal asiatique*, 5e série, t. VIII, X, XI, XII, septembre-octobre 1856, août-septembre 1857, juin et août-septembre 1858; tirage à part in-8°, 1858, 222 p. et une planche.

endroits, comportaient des pratiques d'une grossièreté et d'une barbarie enfantines. Qu'il y eût dans les temples des statues parlantes ou remuantes, dont un prêtre de bonne foi réglait les discours et les mouvements, il se refusait à l'admettre, et ce parti pris lui fit commettre le seul contresens sérieux qu'on ait noté dans l'ouvrage. Pour le reste, il n'y a que des modifications presque insignifiantes à opérer, et sa traduction ne diffère des traductions nouvelles que dans le détail. Peut-être, les égyptologues d'aujourd'hui trouveront-ils que la démonstration du sens de chaque mot est trop longtemps tenue, et qu'on aurait pu expliquer une pièce de même longueur en moitié moins de pages que Rougé n'en a consacrées à nous édifier sur les mésaventures de la fille du prince de Bakhtan. Au moment où il écrivait, le commentaire, loin d'être estimé prolixe, passa plutôt pour être trop bref, et beaucoup regrettèrent qu'aux exemples cités l'auteur n'en eût pas ajouté beaucoup d'autres. Rougé, présentant lui-même à l'Académie, dans la séance du 3 décembre 1858, le tirage à part de son ouvrage, rappelait qu'il était le seul, depuis Salvolini, qui eût produit par l'impression des analyses des textes expliqués, et il attachait la plus grande importance à ce qu'il fût tenu compte de ce genre nouveau d'exposition[1]. Il avait grandement raison. Le *Mémoire sur l'Inscription du tombeau d'Ahmès* avait ébauché la méthode à suivre pour le déchiffrement d'une inscription en son entier ; l'*Étude sur la stèle de la Bibliothèque Impériale* montrait cette méthode appliquée pour la première fois à un document complet, et les résultats merveilleux qu'elle est capable de produire dans la philologie et dans l'histoire. Elle fut adoptée immédiatement par tous les jeunes du moment, par Chabas, par Devéria, par Goodwin; avec quel succès pour eux-mêmes et avec quel avantage pour l'avancement de nos recherches, ceux-là le savent qui

1. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions,* 1858, t. II, p. 390.

ont suivi les destinées de l'égyptologie. Grâce à elle, la connaissance exacte des textes fit, en un quart de siècle, plus de progrès qu'elle n'en avait réalisés depuis Champollion jusqu'à l'apparition du mémoire de Rougé.

Dix ans plus tôt, la *Revue archéologique* aurait eu la primeur de cet admirable essai : un article d'une vingtaine de pages en aurait annoncé les résultats principaux au public lettré qui la lisait, puis les parties techniques auraient été reléguées au *Journal asiatique*, pour le plus grand profit d'un petit nombre d'orientalistes. L'article de la *Revue* fut remplacé par un court mémoire lu, le 12 novembre 1858, dans la séance publique annuelle de l'Académie des Inscriptions et publié en une brochure spéciale par Firmin Didot[1]. Aussi bien, M. de Rougé n'entretenait-il plus avec la *Revue* les mêmes relations d'intimité qu'auparavant, et Chabas le constatait dès le milieu de 1854, en regrettant profondément qu'il en fût ainsi[2]. La sympathie qu'elle lui avait témoignée à ses débuts s'était refroidie sous l'influence de Charles Lenormant, non que celui-ci fût délibérément hostile à Rougé, mais le caractère des deux hommes et leur méthode différaient trop pour que l'un pût être à l'aise complètement dans un journal où l'autre avait ses coudées franches. Charles Lenormant, arrivé au Collège de France avec tout le prestige que lui assurait la bonne fortune d'avoir reçu la parole du maître et d'avoir été instruit par lui directement, avait consacré le meilleur de son enseignement à l'Égypte. Après avoir débuté, en 1849-1850, par des généralités sur *l'Archéologie et la Littérature égyptiennes*, il avait traduit, pendant quatre années consécutives, de 1850 à 1854, des *Morceaux choisis dans le Rituel égyptien*, en commençant par le chapitre 125 et par la Confession né-

1. E. de Rougé, *Étude sur une stèle égyptienne appartenant à la Bibliothèque Impériale*, in-8°, 1858, Firmin Didot, 24 p.

2. Lettre en date du 21 août 1854, communiquée par le vicomte J. de Rougé.

gative[1]. C'était un beau sujet; par malheur, il exigeait des qualités étrangères, ou peu s'en faut, à Charles Lenormant. Legouvé l'avait défini *un artiste greffé sur un savant,* puis Wallon, renversant la phrase, l'avait appelé *un savant greffé sur un artiste*[2] : il semble bien que l'artiste l'emportât sur le savant, et que l'esprit critique fût souvent absent des deux. Son analyse du *Livre des Morts* est d'une belle imagination[3], et l'approbation enthousiaste qu'il prodigua à la prétendue découverte faite par Heath, parmi les papyrus du Musée Britannique, de documents relatifs à l'Exode du peuple hébreu s'explique difficilement[4]. Les résultats souvent singuliers de cet enseignement fantaisiste ne tardèrent pas à être comparés aux conclusions plus sobres et moins étonnantes qui ressortaient des mémoires de Rougé. Bien que celui-ci se montrât fort réservé en public, il protestait souvent dans sa conversation et dans ses lettres contre la méthode de Lenormant et de son école : « Ce professeur, » écrivait-il à Chabas, a donné une trop grande place à » l'imagination et une trop petite à l'étude philologique[5] ».

Le public lettré finit par le savoir, et il s'émerveilla de ne pas trouver plus d'accord sur des questions capitales entre le représentant officiel de l'égyptologie et l'homme que les savants de tous les pays prenaient peu à peu l'habitude de considérer comme le meilleur égyptologue de France. Charles

1. Maspero, *La Chaire d'Égyptologie au Collège de France*, dans l'*Annuaire du Collège de France*, 1905, p. 20.

2. H. Wallon, *Notice historique sur la vie et sur les travaux de M. Charles Lenormant*, p. 66.

3. On la lira dans une brochure publiée après la mort de Charles Lenormant dans la *Revue orientale et américaine*, 1re série, t. I.

4. Fr. Lenormant, *Les Livres chez les Égyptiens*, dans *le Correspondant*, 1857, t. VIII, et p. 42 sqq. du tirage à part.

5. Lettre de Rougé à Chabas en date du 22 mars 1852, dans Ph. Virey, *François-Joseph Chabas*, p. x; cf., dans le même ouvrage, p. xi, note 1, xiii, xvii-xviii, la mention ou les extraits d'autres lettres en date des 28 septembre 1854, 30 avril et 11 juillet 1856, 21 mars 1858.

Lenormant de son côté s'habitua à citer et à combattre, dans ses cours, la plupart des idées de son jeune confrère, et sa polémique, toujours courtoise, devint parfois assez vive [1] : l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres l'éprouva vers le milieu de 1859, à propos d'une question de priorité. M. de Rougé, y annonçant, dans la séance du 12 août, la publication par Birch d'une traduction du Rituel funéraire, avait prié ses confrères de lui procurer un moyen sûr pour constater et pour garantir l'antériorité des travaux qu'il avait entrepris sur la même matière ; il avait été autorisé à déposer au Secrétariat la traduction interlinéaire des quatorze premiers chapitres et celles du chapitre XVII, du chapitre LXIV, du chapitre CXXV, avec les variantes d'un grand nombre de manuscrits, le tout dans un pli cacheté, daté sous le sceau de la Compagnie. Aussitôt Lenormant se leva et déclara qu'il s'était occupé longuement de l'interprétation de ces écrits, et que l'ouvrage qu'il leur consacrait était fort avancé : en conséquence, il réclamait l'autorisation de faire un dépôt semblable [2]. A la séance du 26 août, M. de Rougé commença la lecture de son mémoire, et, après avoir énoncé quelques vues générales dans lesquelles il plaçait la rédaction définitive du *Rituel* au temps des Psammétiques, il entama l'explication du chapitre XVII. Dès qu'il eut fini, Lenormant prit la parole pour dire qu'il avait lui aussi traduit ce chapitre, que sa traduction était conforme en plusieurs points à celle de M. de Rougé, qu'il en fournirait la preuve prochainement [3]. De fait, à la séance du 2 septembre, il demanda qu'on ouvrit le paquet cacheté qu'il avait remis au Secrétariat, et, « d'après le manuscrit, rédaction de

1. Je tiens ce renseignement de Devéria qui, dans sa jeunesse, avait suivi les cours de Charles Lenormant pendant plusieurs années.

2. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1859, t. III, p. 148, séance du 12 août.

3. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1859, t. III, p. 167, séance du 26 août.

» ses cours au Collège de France, il exposa d'abord les bases » de son système d'interprétation du Rituel », puis il donna lecture de sa version, il l'accompagna, chemin faisant, de réflexions familières, et il termina son exposition par quelques hypothèses sur l'âge du manuscrit de Turin et sur l'époque de la rédaction définitive du Rituel au regard de l'opinion émise précédemment par Rougé[1]. Les deux méthodes étaient donc soumises publiquement au jugement de l'Académie, et peut-être aurait-elle été obligée de se prononcer, si la mort de Lenormant n'avait pas mis fin promptement à cette sorte de duel. Il disparut donc sans avoir rien publié contre Rougé, mais un de ses élèves, Éphrem Poitevin, était descendu dans la lice pour lui, et la *Revue archéologique* avait imprimé ses mémoires[2]. Les réflexions d'Éphrem Poitevin sur le nom de Tanis et ses objections contre le classement des Amménémés et des Sésostris dans la XIIe dynastie sont d'une faiblesse rare. Chabas en releva les incorrections dans une de ses lettres[3], mais Rougé ne voulut point les réfuter, par déférence pour Lenormant; il se retira seulement du journal qui les accueillait avec faveur.

Les séances hebdomadaires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres lui permettaient d'ailleurs d'assurer à ses idées la publicité discrète dont nos études sont accoutumées à se contenter. Quand on parcourt les *Comptes rendus des Séances*, on est frappé de son assiduité au travail et à la discussion; par malheur, la plupart de ses communications ne nous sont connues que par des sommaires fort brefs : deux seulement d'entre elles ont paru, l'une du vi-

1. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1859, t. III, p. 168-169, séance du 2 septembre.

2. Éphrem Poitevin disparut brusquement après avoir publié ces quelques articles de 1854 à 1855 : je n'ai pas pu savoir s'il mourut prématurément ou s'il survécut longuement à son maître. Il y a là un petit problème à résoudre pour les historiens de l'égyptologie.

3. Lettre du 21 août 1854, communiquée par le vicomte J. de Rougé.

vant de l'auteur, l'autre après sa mort. La première avait trait au Traité conclu entre le prince de Khéta et Ramsès II, en l'an XXI du règne de ce Pharaon. Egger, qui préparait alors une étude sur les traités publics dans l'Antiquité, avait lu en séance certains fragments de son œuvre : Rougé apporta à l'une des réunions suivantes une traduction du document égyptien qui, par l'antiquité au moins, l'emportait de beaucoup sur les documents grecs. Le texte copié successivement par Burton[1], par Champollion[2], par Lepsius[3], par Brugsch, renfermait des lacunes énormes, et le jargon légal dans lequel il est conçu eût été pour déconcerter un homme moins familier avec la langue. Rougé le restitua et le traduisit presque en entier avec tant de bonheur que les traducteurs suivants n'ont pas eu beaucoup à modifier dans l'ensemble : la découverte d'exemplaires nouveaux a permis de combler les vides et de compléter l'interprétation littérale, mais le sens est demeuré tel que Rougé l'avait établi[4]. La seconde communication touchait à des questions d'un intérêt plus général. Les origines de l'écriture phénicienne, d'où notre alphabet découle, avaient prêté de tout temps matière à vives querelles entre savants. Certains Grecs les attribuaient déjà à Thot, c'est-à-dire aux Égyptiens, et, sitôt sa découverte faite, Champollion avait imaginé qu'ils pourraient bien avoir raison[5], mais son opinion n'était qu'une conjecture mal vue des paléographes. E. de Rougé tenta d'en procurer une démonstration scientifique. Il choisit, parmi les inscriptions phéniciennes alors accessi-

1. Burton, *Excerpta hieroglyphica*, pl. XVII.

2. Il se trouve dans la partie des *Notices de Thèbes* alors inédites.

3. Lepsius, *Denkmäler*, III, 146,

4. Le mémoire, publié dans Egger, *Études sur les traités publics dans l'Antiquité*, p. 243-252, parut un peu plus tard dans la *Revue archéologique*.

5. Champollion, *Précis du Système hiéroglyphique*, 2e édit., p. 80-81.

bles, les types les plus archaïques de chaque lettre, et il les superposa aux formes hiératiques de chaque signe égyptien de même valeur qui existaient à l'époque la plus reculée à laquelle on puisse faire remonter la constitution du système sémitique; comme il s'agissait d'un simple alphabet, les syllabiques et les idéogrammes furent totalement exclus de la comparaison, et les signes alphabétiques furent seuls pris en considération. Rougé arriva ainsi à cette conclusion que vraiment les Phéniciens avaient emprunté leur système aux Égyptiens, et il fixa même la date de l'emprunt : ç'avait été avant la XVIIIe dynastie, probablement pendant le séjour des Pasteurs dans la Basse Égypte. Les Pasteurs, refoulés en Asie par Ahmosis, emportèrent avec eux l'écriture nouvelle qui se répandit promptement chez les Cananéens. Un résumé fort bien fait du mémoire parut dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*[1]; le texte même s'égara et le brouillon n'en fut retrouvé qu'en 1873. Le fils de l'auteur, M. Jacques de Rougé, le recopia et y introduisit les corrections que le temps écoulé depuis la rédaction rendait nécessaires. Ainsi, son père avait élu pour terme de comparaison l'inscription du sarcophage d'Echmounazar, qu'il plaçait au XIIe siècle avant notre ère avec les sémitisants de l'époque : il lui substitua l'inscription de Mésha. L'ouvrage, publié en 1874[2], fit loi pendant longtemps, mais, depuis une douzaine d'années, la théorie qui y est proposée avec tant d'habileté a été battue fortement en brèche sans qu'on ait réussi à la remplacer par une théorie plus vraisemblable.

Vers ce moment, il eut la tentation d'aborder l'étude du grand *Papyrus judiciaire de Turin*, et voici dans quelles circonstances. Le baron Alphonse Mallet, qui avait décou-

1. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1re série, 1859, t. III, p. 115-124.

2. E. de Rougé, *Mémoire sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien*, in-8°, Paris, Imprimerie Nationale, 1874, 110 p. et trois planches.

vert ce manuscrit dans les réserves du Musée, lui offrit d'échanger le calque qu'il en avait pris contre la copie du *Conte des Deux Frères*[1] : malheureusement Rougé s'était engagé vis-à-vis de Mme de d'Orbiney à tenir cette copie secrète, et il n'estima point que la vente au British Museum le dégageât de sa promesse. On sait que M. Mallet se dessaisit plus tard de sa copie en faveur de Devéria. Rougé se dédommagea de ce mécompte sur les monuments nouveaux qu'il recevait d'Égypte. Mariette, en effet, le tenait assidûment au courant de ses moindres découvertes. Chaque fois que l'une d'elles sortait de l'ordinaire, — et cela arrivait assez souvent, — Rougé l'annonçait à la séance suivante de l'Académie; il lisait des extraits des lettres qu'il avait reçues, il y ajoutait ses observations, et le tout était inséré sous forme de note dans les *Comptes rendus*. C'est ainsi que les premières nouvelles des grandes fouilles entreprises à Gizéh, à Sakkarah, à Abydos, à Thèbes, arrivèrent à la connaissance des savants[2]. En droit, elles auraient dû passer par l'intermédiaire de Charles Lenormant. Celui-ci avait été l'un des premiers protecteurs de Mariette et l'un des mieux disposés au début[3], et de plus il était le successeur de Champollion, le représentant en titre de la doctrine, mais, depuis quelques années, les égyptologues, à qui les allures de son cours et de ses écrits inspiraient de moins en moins confiance, s'étaient détachés de lui pour se grouper autour de Rougé; non seulement Mariette l'avait délaissé, mais Devéria, et seul un sentiment de pitié respectueuse empêchait ses élèves de protester contre la manière dont il leur avait distribué l'enseignement. L'un d'eux,

1. Lettre du baron Mallet en date du 12 décembre 1858, communiquée par le vicomte J. de Rougé.

2. Cf. les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1859, 2e série, t. II, p. 183 sqq., c'est l'extrait d'une lettre de Mariette, lue dans la séance du 11 juin 1858.

3. Maspero, *Notice biographique sur Auguste Mariette*, p. XII sqq.

Paul Buchère, nous a confié l'impression qui lui en était restée : « La science, écrivait-il quelques années plus » tard, était alors à son début; il aurait fallu vérifier » d'abord les idées émises par Champollion, établir solide- » ment la vérité du système, avancer ensuite pas à pas, du » connu à l'inconnu, armé de preuves rigoureuses et inatta- » quables. M. Charles Lenormant chercha au contraire à » éblouir ses auditeurs ou à piquer leur curiosité, et il sup- » pléa aux connaissances qui lui manquaient par une pro- » digieuse imagination. Des opinions hasardées, des hypo- » thèses contradictoires, furent proclamées du haut de la » chaire comme les résultats du déchiffrement; l'explication » du jour était en parfaite opposition avec celle de la veille, » et les étudiants sortaient du cours chaque fois convaincus » davantage que leur professeur s'amusait et que, par con- » séquent, personne n'y entendait rien[1]. » Le tableau est poussé au noir comme c'est toujours le cas chez Buchère, mais le dessin général n'en est que trop vrai. La situation se prolongeait au détriment de la science, lorsqu'enfin Chabas, qui n'avait jamais été en contact avec Charles Lenormant, perdit patience, et il offrit à la *Revue archéologique* un long article dans lequel il critiquait la traduction des inscriptions d'Ibsamboul, que François Lenormant venait d'insérer dans le *Correspondant*, d'après les notes prises au cours de son père[2]. Chabas était batailleur de nature et la grosse polémique ne l'effrayait pas lorsqu'il pensait qu'il y avait intérêt pour la science à la provoquer ; il déchaîna librement son indignation et sa verve, et, non content de signaler les erreurs de l'article même qu'il critiquait, il dénonça

1. P. Buchère, *L'Égyptologie*, dans la *Nouvelle Revue de Paris*, t. I, p. 20.

2. Chabas, *Traduction et analyse de l'Inscription hiéroglyphique d'Ibsamboul*, dans la *Revue archéologique*, 1re série, 1859, t. XV, p. 573-588, 701-736, reproduit dans Chabas, *Œuvres diverses*, t. II, p. 1-61.

les *incohérences* de l'œuvre de Lenormant et les fruits détestables de sa *méthode imaginaire*. En fait, Chabas avait raison, et tous ceux qui étaient alors en état de juger au fond se rangèrent à son avis; ils émirent des réserves en ce qui concernait la forme, et beaucoup, E. de Rougé entre autres, regrettèrent qu'ayant si fort la vérité pour lui, il n'eût pas apporté plus de ménagement dans sa façon de la faire triompher. Une partie de la rédaction protesta contre l'insertion d'un article aussi violent, et déclara qu'elle retirait sa collaboration; la *Revue archéologique* faillit périr du coup, et peut-être n'aurait-on pas réussi à la sauver, si Charles Lenormant n'était pas mort sur ces entrefaites, à Athènes, le 19 novembre 1859, vers la fin d'un voyage qu'il avait entrepris pour montrer la Grèce à son fils François.

La chaire du Collège de France était donc vacante une fois encore, et il semblait que les candidats dussent s'effacer devant E. de Rougé. Toutefois, elle n'était pas forcément une chaire d'Égyptologie; l'ordonnance royale du 12 mars 1821 qui l'avait instituée l'appelait chaire d'Archéologie, et un instant, après la mort de Champollion, il avait été question de la transformer en chaire des Antiquités nationales[1]. Trois candidats se trouvèrent donc en présence, un archéologue sans spécialité, Alfred Maury, qui désirait professer l'archéologie générale, un helléniste qui avait fait de l'égyptologie, Brunet de Presle, et Emmanuel de Rougé. Rougé avait le Collège entier pour lui, mais un obstacle se dressait, qui lui eût été insurmontable si la bienveillance du Gouvernement impérial ne l'eût écarté au moment opportun. Il siégeait au Conseil d'État, sa fonction était incompatible à toute autre, et des raisons de fortune l'empêchaient de s'en démettre pour en accepter qui fussent rémunérées moins richement; il parut à l'Empereur et à ses

1. Maspero, *La Chaire d'Égyptologie au Collège de France*, dans l'*Annuaire du Collège de France*, 1905, p. 7, 15-16.

ministres que, dans un cas aussi particulier, il y avait peu d'inconvénients à faire fléchir la règle. Aussi bien ne pouvait-il pas y avoir cette réunion de plusieurs salaires sur un même homme que le législateur avait désiré éviter : le traitement de conseiller d'État étant supérieur aux 10.000 francs qui marquaient la limite du cumul autorisé, M. de Rougé ne toucherait pas les 7.000 francs en quoi consistait alors le traitement des professeurs au Collège de France. L'assemblée, certaine que rien ne s'opposerait à ses résolutions, présenta, le 8 janvier 1860, E. de Rougé en première ligne, par quinze voix contre un bulletin blanc, puis Brunet de Presle en seconde ligne, par dix voix contre quatre à Maury et trois bulletins blancs. L'Académie confirma ces choix à l'unanimité le 27 janvier suivant[1]. Les deux grands corps savants maintenaient l'ancienne désignation, *Chaire d'Archéologie générale*, mais, pour éviter tout malentendu à l'avenir, M. de Rougé les pria de demander officieusement au Ministre de l'Instruction publique le changement de ce titre décevant en un titre mieux approprié à la nature de son enseignement. M. Rouland admit les raisons et, le 8 février 1860, deux décrets furent signés, dont le premier transformait la *Chaire d'Archéologie générale* en *Chaire de Philologie et d'Archéologie égyptiennes*, et dont le second nommait M. de Rougé titulaire de la chaire transformée[2].

1. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1re série, 1860, t. IV, p. 12.

2. Maspero, *La Chaire d'Égyptologie au Collège de France*, p. 22-25. J'ignore quelles raisons Chabas avait de croire que son « *Analyse de* » *l'Inscription d'Ibsamboul*, en mettant à nu l'inanité des leçons con- » temporaines au Collège de France, a été la cause déterminante du » décret du 8 février 1860, qui a changé le titre de la chaire de Cham- » pollion » (Lettre à M. Baroche, ministre de la justice, en date du 11 août 1864, citée dans Ph. Virey, *François-Joseph Chabas*, p. LXII). Il résulte des renseignements que j'ai recueillis auprès des survivants de cette époque, que les choses se passèrent ainsi que je les ai racontées dans le texte.

Il ouvrit son cours le 19 avril suivant, et sa leçon de début le révéla aussi bon professeur qu'on le savait clair écrivain[1]. Il raconta dans la première partie l'histoire de l'égyptologie depuis les débuts; comment Champollion avait déchiffré les hiéroglyphes et comment, appelé au Collège, il était mort presque sans avoir enseigné. Il passa ensuite en revue ce que chacun de ses prédécesseurs avait fait depuis la mort du maître. « Letronne n'était pas orientaliste, et il connaissait trop bien » les conditions nécessaires à un travail de conquête pour » essayer de continuer Champollion, mais on peut dire qu'il » tira de la science nouvelle tout le parti qu'on en pouvait » tirer sans être exercé soi-même à la lecture des hiéroglyphes... » Parlant ensuite de Charles Lenormant, il déclarait regrettable que celui-ci « n'eût pas occupé immédiatement la chaire où Champollion n'avait pas pu nous » instruire; il eût sans doute employé à l'intelligence progressive des hiéroglyphes cette perspicacité, qu'il exerça » avec tant d'éclat dans d'autres parties de l'archéologie ». Et il rappelait ce que nous lui devons, la lecture du nom de Séti Ier, « les vues larges et hardies qu'il énonça dans son » *Introduction à l'Histoire de l'ancienne Asie*. C'était » comme une prise de possession, au nom de la science » nouvelle, de la place que les documents égyptiens allaient » revendiquer dans la première partie de l'histoire ancienne ». Il traçait ensuite le tableau des conquêtes accomplies en France et hors de France par l'effort commun. Il indiquait les champs de recherches que la littérature, la

1. Elle a été publiée *in extenso* au *Moniteur Universel* du 2 mai 1860, avec tirage à part sous le titre : *Discours prononcé par M. le vicomte Emmanuel de Rougé à l'ouverture du Cours d'Archéologie égyptienne au Collège de France, le 19 avril 1860*, Paris, Panckoucke, 1860, in 8°, 40 p. Au titre secondaire de la p. 1, la date de l'ouverture est reportée au 9 avril, et Wallon (*Notice historique sur la vie et les travaux de M. le vicomte Emmanuel de Rougé*, p. 45) la fixe au 15 avril : elle eut lieu réellement le 19, ainsi que le porte le titre du discours.

religion, les sciences, les arts, offraient aux curieux, et il conviait ses auditeurs à les mettre en culture avec lui. « Le mythe d'Osiris pourrait être considéré comme un » parfait symbole du sort qu'a subi la science égyptienne. » Typhon, le génie des ténèbres, étouffe le dieu dans un » cercueil et disperse toutes les parties de son corps. Mais » Isis recherche avec soin ces membres épars et parvient à » recomposer le corps divin ; elle évoque ensuite son âme, » et, d'un souffle puissant, ressuscite Osiris pour l'immorta- » lité. Le domaine d'Osiris était renfermé aussi dans les » tombeaux, et une mort de quinze siècles avait pesé sur » l'Égypte ; Champollion réunit avec ardeur les éléments » de la science, puis il évoque à son tour l'âme des lettres » égyptiennes. Aidez-nous, Messieurs, à soutenir et à déve- » lopper cette vie nouvelle : l'honneur de la France y est » engagé, et ne souffrez pas qu'un seul fleuron manque » jamais à sa couronne littéraire[1]. »

M. de Rougé prit son métier de professeur aussi fort à cœur que celui de conseiller d'État. Pendant les treize années qu'il occupa la chaire, il ne suspendit vraiment son cours que trois fois, dans le premier semestre de 1863-1864 pour visiter l'Égypte, en 1868 pour raisons de santé[2], puis durant l'année terrible de 1870-1871 ; s'il lui arriva de l'interrompre en dehors de ces deux époques, des indispositions passagères ou des empêchements accidentels en furent la cause, et l'arrêt dura peu. Son auditoire se composa d'abord des égyptologues français ou étrangers de passage à Paris, et de quelques amateurs à qui leur profession laissait des loisirs, Devéria, Buchère, A. Harlé, A. Mallet, E. de Horrack, A. Baillet, tous gens que la discussion philologique ne rebutait point. Il débuta par consacrer les trois semestres

1. E. de Rougé, *Discours prononcé à l'ouverture*, p. 40.

2. F. Robiou, *Sésostris d'après les nouveaux documents*, dans la *Revue contemporaine*, nouvelle série, t. LXV, p. 493.

de 1860-1861 à l'exposition des *Principes du déchiffrement*, examinant tour à tour les diverses catégories de signes qui concourent à composer le système égyptien, puis, dans chacune de ces catégories, tous les signes qu'elle renfermait; il produisit les variantes qui en assuraient la lecture, il énuméra les valeurs accessoires qu'ils présentaient, il montra par quelles déformations ils en étaient arrivés aux tracés qu'on leur voit dans l'hiératique, puis, après avoir épuisé les règles du déchiffrement proprement dit, il aborda l'explication des textes. A partir de Pâques 1861, il partagea son enseignement en deux cycles distincts, dont il poursuivit désormais sans hésitation le développement parallèle[1]. Une des leçons qu'il faisait chaque semaine, celle du mercredi, demeurait affectée, comme par le passé, à la théorie pure, et il y formulait les règles de la Grammaire. L'autre, celle du vendredi, était réservée à la pratique, et il y appliquait, sur un long document hiéroglyphique ou hiératique, les méthodes d'analyse patiente qui, seules, peuvent mener l'étudiant à l'intelligence complète des monuments ; c'est ainsi que durant six semestres, de 1861 à 1864, il transcrivit, traduisit et commenta minutieusement le *Conte des Deux Frères*. Ceux de ses auditeurs qui avaient assisté aux leçons de son prédécesseur et qui, malgré leur répugnance pour les procédés hâtifs, retenaient encore quelque impression de la méthode qui y avait prévalu, furent déconcertés pendant quelque temps par l'insistance qu'il mettait à leur exposer des faits déjà démontrés et à leur apporter des exemples nouveaux de mots déjà connus ; ils auraient souhaité des traductions plus rapides et des gloses moins chargées, de larges aperçus à la façon de ceux auxquels leur ancien professeur se complaisait, mais avec plus de critique. Ils ne tardèrent pas à revenir de cette première impres-

1. Robiou, *Sésostris d'après les nouveaux documents*, dans la *Revue contemporaine*, nouvelle série, t. LXV, p. 462.

sion, et à saisir les avantages du procédé ; le progrès, s'il était lent, était certain, et ils s'habituèrent bientôt à travailler comme le maître nouveau, posément, sans hâte, pesant les lectures de chaque signe et les sens de chaque terme avant de se décider pour la lecture et pour le sens qui conviendraient le mieux au passage[1]. M. de Rougé faisait à haute voix devant le tableau, pour ses auditeurs, le travail auquel il s'était livré jusqu'alors silencieusement et pour lui seul dans son cabinet ; il décomposait sous leurs yeux toutes les opérations de sa pensée pendant le déchiffrement, et, les obligeant à passer par les mêmes étapes, il leur enseignait les chemins qui mènent le plus sûrement à la compréhension complète des textes les plus inintelligibles en apparence.

A l'occasion, il interrompait la série de ses explications pour annoncer les découvertes qui se faisaient en Europe et en Égypte ; Mariette surtout lui donnait fort à faire. Tantôt il lui adressait de véritables mémoires qu'il n'y avait qu'à lire tels quels à l'Académie et à publier sous son nom[2], tantôt il ne lui envoyait que des lettres privées desquelles il fallait extraire les renseignements historiques ou artistiques. Rougé en communiquait la substance au Collège et à l'Académie, puis il en composait des articles qu'il insérait dans les *Comptes rendus* et dans la *Revue archéologique*. Depuis que celle-ci s'était reconstituée avec une rédaction

1. Ce sont les impressions de Th. Devéria qu'il me confia au début de mes études ; il revint plusieurs fois sur ce sujet pendant les quelques années que je le connus, et ce que j'en dis est le résumé de conversations fort longues que j'eus avec lui en 1867, 1868 et 1869.

2. Ainsi sa *Lettre à M. le vicomte de Rougé sur les Résultats des fouilles entreprises en Égypte*, insérée dans la *Revue archéologique*, 1860, t. II, p. 17-35 ; ses deux *Lettres à M. le vicomte de Rougé sur les Fouilles de Tanis*, lues les 11 et 18 janvier et le 1er février 1861, le 21 mars 1862, insérées dans les *Comptes rendus*, nouvelle série, t. V, p. 18-22, et t. VI, p. 44-48, puis dans la *Revue archéologique*, 1861, t. III, p. 97 sqq., et t. V, p. 297-305.

et une direction en partie différentes de l'ancienne, Rougé y collaborait assidûment ; il y publia et la *Stèle triomphale de Thoutmôsis III* et les *listes géographiques* et les fragments des *Annales* que Mariette venait de retrouver dans le temple de Karnak, et le tout forma deux mémoires assez étendus[1]. C'était la première fois que l'histoire politique et militaire du règne de Thoutmôsis III était établie de façon suffisamment nette : on y lisait la traduction des portions conservées des *Annales* et celle de cette curieuse stèle où Thoutmôsis, recevant la victoire des mains de son père Amon, se laisse entraîner soudain à la joie de l'inspiration, et décrit en style lyrique l'effet produit par ses attaques répétées contre les nations étrangères. Le morceau est d'un beau tour poétique et le rythme nous en est rendu sensible par la répétition d'une même formule qui sert à introduire chacune des nations soumises, mais il n'en présentait pas moins des difficultés sérieuses de vocabulaire et de grammaire ; Rougé les surmonta avec tant de bonheur, qu'aujourd'hui encore, après plus de quarante ans, il y a peu à faire pour rectifier sa traduction. Les listes géographiques contenaient les noms des villes que le souverain avait conquises ou rançonnées pendant ses campagnes, et la tentation était grande de les identifier par approximation de simple assonance avec ceux que les livres hébreux et les auteurs classiques nous ont conservés ; c'était ce qu'avaient fait jusqu'alors presque tous ceux qui s'étaient occupés des documents de ce genre, et ils étaient arrivés à des résultats si singuliers, qu'ils risquaient de discréditer notre science auprès des archéologues et des

1. E. de Rougé, *Notice de quelques fragments de l'Inscription de Karnak, contenant les Annales du règne de Toutmès III, récemment découverts par M. Mariette*, et *Sur divers Monuments du règne de Toutmès III découverts à Thèbes par M. Mariette*, dans la *Revue archéologique*, 2e série, 1860, t. II, p. 289 sqq. ; tirages à part in-8°, chez Didier.

philologues de sens rassis. M. de Rougé porta dans cette branche de nos études la même rigueur de méthode que dans les autres, et il ne se permit jamais d'autres rapprochements que ceux qui n'entraînaient aucune modification aux orthographes égyptiennes. Il poussa la réserve si loin que, rencontrant parmi les cartouches celui de Yakôb-el, il se contenta de signaler la ressemblance de ce nom avec celui du patriarche hébreu[1], sans en déduire les conséquences que d'autres en tirèrent plus tard[2]. Là, comme ailleurs, il ne cherchait pas tant à faire de ces découvertes éclatantes qui remuent les foules qu'à donner des traductions ou des interprétations certaines, sur lesquelles les historiens ignorants des hiéroglyphes pussent s'appuyer avec sécurité. Surtout pour les matières qui touchaient d'aussi près à la Bible, il préférait encourir plus tard le reproche de timidité plutôt que celui de hardiesse; l'exemple alors récent de Heath, de Fanny Corbeaux, de Charles Lenormant, lui faisait redouter ces soi-disant confirmations par l'Égypte des données contenues aux livres hébreux qui, après avoir réjoui et enthousiasmé les fidèles pendant quelques mois, s'effaçaient soudain, discréditant les doctrines en faveur desquelles elles avaient été invoquées.

Ce n'est point là pourtant l'œuvre capitale de cette époque. Rougé, naguère, s'était livré passionnément à l'étude de la mythologie, surtout à ce qui, dans cette étude, regarde le culte des morts, et, dès 1846, il avait abordé résolument le document le plus complet qu'on possédât alors, le recueil de prières et de formules que Champollion appelait le *Rituel funéraire*. Il avait pensé pourtant « qu'un

1. E. de Rougé, *Étude sur divers monuments du règne de Toutmès III*, p. 59 du tirage à part.

2. W. Groff, *Les noms de Jacob et de Joseph en égyptien*, dans la *Revue égyptologique*, t. IV, p. 95-101 (*Œuvres françaises*, t. I, p. 1-13), et Ed. Meyer, *Zeitschrift für alttestamentliche Wissenschaft*, 1886, p. 1-16.

» ensemble aussi étendu ne pouvait pas être attaqué par » tous les côtés à la fois », et, au lieu de disperser son effort, il l'avait concentré sur les parties dont un premier examen lui avait laissé soupçonner la plus grande valeur, les quatorze premiers chapitres, le quinzième avec ses hymnes au soleil, les chapitres XVII et LXIV, le chapitre CXXV qui est le livre de la confession et du jugement, enfin quelques morceaux moins considérables choisis çà et là pour éclaircir divers points de doctrine religieuse[1]. Tout cela devait figurer dans sa Chrestomathie, mais la tâche s'était révélée plus ardue qu'il ne l'avait supposé tout d'abord. Non que le texte soit aussi incorrect qu'on l'ait prétendu, mais les petites phrases courtes dont il se compose sont remplies pour la plupart de noms mystiques et d'allusions qui, très évidentes pour les prêtres et pour les scribes, demeurent souvent inintelligibles pour nous; d'ailleurs, les concepts variés que les Égyptiens se faisaient de l'âme étaient mal définis, et leur étrangeté empêchait que l'on comprît exactement même les portions qui nous semblent aujourd'hui le plus claires. Rougé les ignorait comme les autres, et son éducation religieuse l'entraînait à croire que la nature de l'âme égyptienne ne différait guère de celle de l'âme chrétienne; néanmoins, telle était la rectitude de son jugement philologique qu'il réussit à pénétrer tant la signification du recueil en général, que le sens particulier des chapitres principaux.

Les *Rituels* publiés étaient peu nombreux, une demi-douzaine au plus dans la *Description de l'Égypte*, dans l'Atlas du *Voyage* de Vivant Denon, ou dans des brochures isolées, surtout le grand exemplaire hiéroglyphique de Turin, que Champollion avait signalé et que Lepsius avait édité,

1. E. de Rougé, *Études sur le Rituel funéraire des anciens Égyptiens*, p. 35-36 du tirage à part. C'étaient les morceaux mêmes qu'il avait déposés sous scellé au secrétariat de l'Institut en 1859, cf. p. LII-LIII de cette *Notice biographique*.

mais le Musée du Louvre était rempli de manuscrits, dont les variantes devaient permettre de reconstituer un texte correct. Après quinze ans d'essais, en 1861, Rougé pensa que le moment était venu de faire participer aux résultats de ses recherches non plus seulement le public de l'Académie, comme en 1859, mais les savants de tous les pays, et tandis qu'il commençait la publication de l'un des plus beaux exemplaires hiératiques du Louvre[1], il confia à la *Revue archéologique* un morceau de ses *Études sur le Rituel funéraire des anciens Égyptiens*[2]. Il débutait par des considérations générales sur la valeur du recueil, montrant par quoi le titre de *Rituel* que Champollion lui avait imposé peut se défendre contre le terme moins large de *Livre des Morts* que Lepsius avait proposé. Il en passait ensuite en revue le contenu complet, traduisant les rubriques de tous les chapitres et en expliquant l'intention, puis il prenait l'un des plus caractéristiques d'entre eux, le XVIIe, et il en présentait la traduction française avec un commentaire. On sait aujourd'hui que ce chapitre offre la particularité, unique jusqu'à présent dans la littérature égyptienne, de se composer d'un texte et d'une série de scholies superposées. Le texte ne se rencontre que très rarement isolé et d'une seule venue, mais il est découpé en versets, dont chacun est accompagné d'une, deux, trois et parfois même quatre gloses séparées l'une de l'autre par des formules; ces gloses procédaient de plusieurs écoles théologiques qui parfois s'accordaient si peu entre elles que l'une attribuait au dieu-Soleil une origine aqueuse quand l'autre le déclarait une forme du feu. Le commentaire de Rougé négligeait toutes les questions philologiques : il lui aurait fallu, pour les discuter efficacement, plus de signes hiéroglyphiques que

1. E. de Rougé, *Rituel funéraire des anciens Égyptiens*, *Texte complet en écriture hiératique*, I-V, in-f°, Paris, 1861-1864, Duprat et Franck.

2. *Revue archéologique*, nouvelle série, 1860, t. I, p. 60-100, 230-249, 337-365; tirage à part, in-8°, 83 p. et trois planches, chez Didier.

les règlements absurdes de l'Imprimerie Impériale ne l'autorisaient à en prêter à des particuliers. Les faits religieux seuls y étaient expliqués avec une sûreté d'information qui ne laissait rien à désirer. Champollion avait déjà indiqué le sens des parties maîtresses du chapitre CXXV, mais personne ne s'était encore hasardé à étudier si fort en détail un autre chapitre : Rougé enseigna comment on devait s'y prendre afin d'entamer ces documents et de leur arracher les notions qu'ils renferment. Il promettait pour l'avenir toute une série de mémoires analogues qui seraient consacrés aux autres portions du *Rituel* et qu'il insérerait dans sa *Chrestomathie;* même, dans la séance du 27 mars 1861, il lut à l'Académie la traduction du chapitre LXIV et un long commentaire dans lequel il démontrait la valeur de ce document; il l'annonçait comme devant paraître prochainement dans la *Revue archéologique* en suite de l'article sur le chapitre XVII[1]. L'analyse que nous en possédons fait regretter vivement qu'il ne l'ait pas publié, mais la multiplicité de ses occupations l'empêcha toujours de mettre la dernière main à ce beau travail. Ici encore, il se contenta d'indiquer la méthode à suivre et un premier exemple d'application de la méthode.

Cet exemple porta aussitôt ses fruits. Birch avait rédigé et imprimé une traduction complète du *Livre des Morts*, en appendice au dernier volume non publié encore de l'édition anglaise de l'ouvrage de Bunsen : il la retira de la circulation, sitôt qu'il eut lu l'article de Rougé, et il la remania entièrement[2]. D'autres égyptologues choisirent des chapitres isolés, et ils en préparèrent des éditions ou des

1. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1861, t. V, séance du 27 mars; cf. Virey, *Notice biographique de Horrack*, p. XII.

2. Notes manuscrites de E. de Rougé (1862). C'est la traduction qu'il avait annoncée à l'Académie, le 12 août 1859; cf. p. LII de cette *Notice biographique*.

traductions critiques, Chabas le chapitre VI[1], Devéria le chapitre CLXI[2], Pleyte le chapitre CXXV[3], Lefébure les chapitres XV et CXV[4], Maspero le chapitre CLVI[5], Guieysse le chapitre LXIV[6]; si le mouvement avait duré, le *Livre des Morts* y aurait passé en entier, à l'avantage de notre science. Pendant que les émules ou les disciples marchaient ainsi de l'avant, le maître se laissait entraîner vers d'autres voies. Il lut à l'Académie une note dans laquelle il démontrait que les fragments égyptiens rapportés de Phénicie par Renan appartenaient à la XXVIe dynastie, notamment au pharaon Apriès[7], puis, dans un article consacré à l'œuvre de J.-J. Biot et que publia la *Revue contemporaine*, il revint à ces études d'astronomie et de chronologie qui avaient absorbé une si longue partie de sa jeunesse; il y rendait compte d'une découverte de Brugsch sur la disposition des trois saisons de *schà*, de *pré* et de *schemou* dans la révolution de l'année solaire, et il y enregistrait les modifications qu'elle l'obligeait d'apporter aux anciens calculs. Toutefois ce n'était là qu'une déviation momentanée et qui ne l'aurait pas éloigné de ses études religieuses, s'il n'avait fini par céder au besoin impérieux de voir enfin

1. Chabas, *Observations sur le Chapitre VI du Rituel égyptien, à propos d'une statuette funéraire du Musée de Langres*, reproduit dans les *Œuvres diverses*, t. II, p. 231-247.

2. Inachevé : le manuscrit de Devéria est conservé au Musée du Louvre.

3. Pleyte, *Études sur le Chapitre 125 du Rituel funéraire*, Leyde, 1866.

4. E. Lefébure, *Traduction comparée des Hymnes au Soleil, composant le XVe chapitre du Rituel funéraire égyptien*, Paris, 1868, et *Le Chapitre CXV du Livre des Morts*, dans les *Mélanges d'Archéologie*, t. II, p. 155-166.

5. Maspero, *Mémoire sur quelques Papyrus du Louvre*, p. 1-14.

6. P. Guieysse, *Rituel funéraire égyptien, chapitre 64e*, Paris, 1876.

7. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, séance du 26 décembre 1862, t. VI, p. 234-238. La note fut reproduite aussitôt après dans la *Revue archéologique*, nouv. série, 1863, t. VII, p. 194-198; tirage à part in-8° de cinq pages, chez Didier.

l'Égypte. Les découvertes de Mariette s'y succédaient si rapides qu'il n'avait plus le temps d'approfondir les documents qui en sortaient. C'est ainsi qu'il entretint successivement l'Académie des résultats obtenus pendant la campagne d'hiver de 1859-1860[1], de l'envoi d'un moulage de l'admirable statue de Chéphrên qui venait de sortir de sa cachette près le temple du Sphinx[2], des articles où Desjardins racontait la vie et les explorations de son ami[3]; après avoir annoncé individuellement ces découvertes au moment même où elles se produisaient, il en avait tiré les conclusions d'ensemble dans une note *Sur les principaux résultats des fouilles exécutées en Égypte par les ordres de S. A. le Vice-roi*, qui fut lue le 14 août 1861, à la séance publique des cinq Académies[4]. Il y montrait comment l'art et l'histoire de l'Ancien Empire, l'époque des Pasteurs, les règnes glorieux de la XVIIIe et de la XIXe dynastie, les beaux temples ptolémaïques de Dendérah et d'Edfou, les textes religieux et littéraires du Musée de Boulaq, étaient sortis de terre en cinq ans. Mariette avait envoyé ses papyrus au Louvre pour qu'ils y fussent déroulés, et Rougé les avait tenus entre ses mains pendant quelques jours[5] : une sorte de dialogue philosophique entre un père et son fils avait attiré surtout son attention, et il en citait un fragment assez long qui fit désirer la traduction du reste. L'abon-

1. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1860, t. IV, p. 68 et 70-73, séances des 27 avril et 4 mai.

2. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1869, t. IV, p. 84-85, séance du 18 mai.

3. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1860, t. [illegible] p. 150-151, séance du 28 septembre.

4. E. de Rougé, *Note sur les principaux résultats des fouilles exécutées en Égypte par les ordres de S. A. le Vice-roi*, in-8°, Paris, Firmin Didot, 1861, 19 pages, et *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1861, t. IV, p. 202-222.

5. E. de Rougé, *Étude sur le Papyrus n° 4 du Musée de Boulaq*, p. I.

dance des richesses acquises prouvait combien le sol était fécond, et, s'il ne rendait pas plus, c'est que les ouvriers n'étaient pas assez nombreux pour l'interroger. On sentait percer, sous l'éloge qu'il faisait de Mariette, le regret de n'avoir pas pu encore, sinon prendre sa part de l'exploration, du moins aller glaner sur les lieux à la suite de ceux que leur fortune avait désignés pour l'accomplir.

Et bientôt une découverte plus prodigieuse encore que les précédentes vint donner une acuité plus grande à ses regrets. Un officier de l'État-major égyptien, qui revenait de Khartoum au Caire pendant le mois de mars 1863, eut la curiosité de s'arrêter au Gebel Barkal, sur le site de Napata, la capitale du royaume éthiopien. Courant parmi les ruines, il aperçut gisant à terre plusieurs stèles énormes de granit rose et de granit gris ou noir, qui portaient sur leurs faces des cartouches et des figures de rois accompagnés de longues inscriptions. Il calqua l'une d'elles rapidement à l'encre de Chine, et il expédia le calque à Mariette. Celui-ci n'eut pas de peine à y déchiffrer le nom d'un roi d'Éthiopie qui s'appelait Piankhi Méiamoun, l'indication d'une conquête de l'Égypte par ce souverain et la mention de plusieurs princes égyptiens, dont le plus puissant lui parut s'appeler Tafata. Le peu de temps que ses fouilles lui laissaient pour le travail de cabinet lui interdisait de pousser plus loin l'interprétation; il consigna dans une de ces lettres qu'il écrivait si bien le résumé de ces recherches préliminaires, et il expédia les papiers à Rougé pour en faire ce qu'il voudrait. Quand Rougé lut la lettre à l'Académie dans la séance du 8 mai, elle excita l'attention générale, et c'était justice, car jamais encore étude plus pénétrante n'avait été tirée de documents plus insuffisants[1]. Un mois plus tard, dans la séance du 12 juin, Rougé revint sur le

1. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1863, t. VII, p. 119-126, où la lettre de Mariette est insérée *in extenso*, avec la promesse par Rougé d'un mémoire sur le même sujet.

même monument, mais cette fois à son compte, et il présenta un mémoire où tout ce qui avait échappé à Mariette était démontré et parfois deviné avec une sûreté extraordinaire[1]. Il prouva que le nom devait se lire Tafnekht et que le personnage qui le portait était le Gnéfakhthos, ou plutôt Tnéphakhthos, qu'une légende recueillie par Diodore de Sicile attribuait pour père au pharaon Bocchoris de la XXIVe dynastie. Je n'ai pas besoin d'insister davantage : on sait de reste quel parti merveilleux il tira des copies incomplètes qui étaient à sa disposition. Ce qu'on sait moins, c'est que dès ce moment-là sa résolution était ferme de ne pas différer plus longtemps et de partir pour l'Égypte l'hiver prochain.

Et, de fait, il lui manquait d'y être allé. Si belle que fût son œuvre, elle avait été exécutée tout entière loin des ruines, sans cette sensation intense de la réalité que procure à l'archéologue ou à l'historien un séjour, si court soit-il, dans le pays et le contact direct avec les monuments. Il avait été dévoré, dès ses débuts, du désir de voyager aux bords du Nil, et, par moments, il avait éprouvé la tentation de tout laisser pour courir à Marseille et pour s'embarquer, mais le Louvre d'abord, puis le Conseil d'État, puis l'Académie, et maintenant le Collège de France l'avaient retenu : comment abandonner tant de devoirs pressants? Il lui paraissait pourtant qu'après tant d'années consacrées à les accomplir consciencieusement, il avait bien le droit de chômer quelques mois durant, surtout si ces vacances devaient profiter à ses études. Le Louvre était dans les mains de Devéria, et il pouvait s'en fier à ce collaborateur fidèle de veiller à ce que rien d'irrégulier n'y survînt tandis qu'il errerait au loin. Le Conseil d'État était assez nombreux et

1. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1863, t. VII, p. 158-180, où le mémoire de Rougé est imprimé en entier, avec le titre *Inscription historique du roi Piankhi Mériamon*. Il fut reproduit dans la *Revue archéologique*, nouvelle série, 1863, t. VIII, p. 94 sqq.

assez bien composé pour qu'on y pût lui trouver un remplaçant pendant une saison d'hiver. L'Académie qu'il avait tenue au courant des recherches de Mariette avec tant de fidélité ne se plaindrait pas s'il allait chercher en Égypte même la matière de travaux plus personnels. Les *Comptes rendus* font foi de l'activité avec laquelle il remplissait ses obligations envers elle. Non seulement il la tenait au courant de ce qui se passait dans le domaine de l'égyptologie, mais il suivait avec une attention soutenue toutes les communications auxquelles sa double compétence de sémitisant et d'historien l'intéressait, présentant à leur apparition les articles de Devéria[1] et de Chabas[2], prodiguant les observations sur les lectures de ses confrères ou des savants étrangers, Renan[3], Jomard[4], Henri Martin de Rennes[5] : il avait fait partie de la commission qui avait eu à juger le concours relatif aux origines de l'alphabet phénicien, et, chargé du rapport qui en demandait la prorogation, il avait dû défendre la décision contre M. Natalis de Wailly[6]. Il avait été l'un

1. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1861, t. V, p. 46, séance du 1er mars, et 1863, t. VII, p. 8, séance du 9 janvier; c'est dans cette dernière séance qu'il présenta le mémoire sur Bak en-Chonsou.

2. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1863, t. VI, p. 43, séance du 21 mars, présentation des *Mélanges égyptologiques*, 1re série.

3. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1859, t. III, p. 69, 94-95, 129, discussion sur le Monothéisme primitif des races sémitiques; 1861, t. V, p. 43-44, séance du 22 février, observations sur le premier rapport adressé de Phénicie par Renan.

4. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1861, t. V, p. 88, séance du 19 avril, à propos d'une communication sur les cynocéphales.

5. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1863, t. VII, p. 113-117, séance du 1er mars, à propos du rapport des lunaisons avec le calendrier égyptien.

6. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1860, t. IV, p. 120-123. Le mémoire le meilleur était de François Lenormant, mais l'auteur trop confiant dans la validité de certaines des théories paternelles, en déduisait des conséquences qui faussaient les conclusions. Rougé avait indiqué ce défaut et critiqué la méthode dans son rapport;

des membres de la commission qui avait attribué à Oppert le prix biennal de 20.000 francs fondé par l'Empereur[1]. Enfin, élu vice-président le 4 janvier 1861 avec Mohl comme président[2], puis président le 3 janvier 1862 avec Paulin Paris comme vice-président[3], il venait de rentrer dans le rang, le 4 janvier 1863[4], après deux années passées laborieusement au bureau. La compagnie pouvait donc le tenir quitte de toute assiduité jusqu'à nouvel ordre, et le Collège, de son côté, ne souffrirait pas trop s'il abandonnait sa chaire pendant le semestre d'hiver : n'était-ce pas afin d'aller chercher des matériaux nouveaux pour ses leçons qu'il demandait à s'absenter ?

Restait la question d'argent et elle eût été grave s'il n'avait pas imaginé le moyen de la résoudre. Il fit observer au Ministre que, conseiller d'État, la loi sur le cumul lui défendait de toucher son traitement de professeur, mais que ce traitement n'en restait pas moins inscrit au budget, d'où il retombait chaque année dans le trésor public faute d'avoir été employé. Il pria donc qu'on lui allouât comme indemnité de voyage deux années de salaire, soit 14.000 francs, ce qui n'entraînerait aucune demande de crédits nouveaux : de guerre lasse, on lui accorda un an et demi[5]. La somme ne suffisait pas à couvrir les dépenses : il l'accepta pourtant avec gratitude, ainsi que l'autorisation de passer en Égypte les six mois nécessaires à une exploration rapide de la vallée.

c'est pour cela que Wailly, grand ami des Lenormant, avait engagé la discussion avec lui.

1. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1863, t. VII, p. 12.

2. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1861, t. V, p. 3.

3. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1862, t. VI, p. 3.

4. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1863, t. VII, p. 3.

5. Lettre du vicomte J. de Rougé en date du 18 août 1907.

IV

Il n'y alla pas seul. Dans la prévision d'une expédition de ce genre, il avait dressé son fils aîné, Jacques de Rougé, à lui servir d'auxiliaire : trois années d'études spéciales avaient rendu celui-ci capable de bien transcrire les textes hiéroglyphiques, même ceux des basses époques, et cet hiver même il avait copié pour son père la partie des *Notices* de Champollion qui n'avait pas été encore publiée. Au dernier moment, il fut retenu à Paris afin de passer ses examens d'entrée au Conseil d'État, mais il promit de rejoindre la mission au Caire, sitôt qu'il serait débarrassé de ce souci[1]. A côté de lui, un épigraphiste, qui avait fait ses preuves à l'École d'Athènes, Carl Wescher, devait recueillir les inscriptions grecques. Enfin, M. de Banville avait accepté de reproduire les statues, les bas-reliefs, les temples, même les paysages au milieu desquels s'élevaient les monuments[2]; c'était un ami de collège de Jacques de Rougé, du même âge que lui, et qui, libre de son temps et de sa fortune, s'était adonné à la photographie avec passion[3]. En débarquant à Alexandrie vers le 14 octobre, ils eurent la joie d'y rencontrer le vieux duc de Luynes. Celui-ci, se rendant en pèlerinage à Jérusalem, avait voulu visiter la vallée du Nil au passage, et un incident qui marqua la rencontre leur fournit du premier coup la mesure exacte de certaines difficultés que l'amateur ou le savant étaient exposés à rencontrer auprès des indigènes. Le duc avait ramassé, pendant son séjour, les éléments d'une petite collection égyptienne destinée au riche Musée d'antiquités classiques qui faisait

1. Lettre du vicomte Jacques de Rougé en date du 18 août 1907.
2. E. de Rougé, *Rapport sur la Mission accomplie en Égypte*, tirage à part, p. 1-2.
3. Lettre du vicomte Jacques de Rougé en date du 18 août 1907.

l'honneur de son château de Dampierre ; il la montra à Rougé et, du premier coup d'œil, celui-ci y reconnut tout un lot d'objets faux. L'histoire en était singulière. Le drogman, qui avait flairé du premier jour le faible de son maître pour les *ântikas*, vint lui conter un beau matin qu'un *cheikh-el-beled* de ses amis connaissait deux fellahs entre les mains desquels il s'en trouvait une quantité assez considérable : on les aurait à bon compte, si l'on promettait de ne rien raconter à Mariette. M. de Luynes, tenté comme on l'est d'ordinaire en pareille circonstance, suivit son drogman au village indiqué, et se fit amener les deux fellahs qui, tout d'abord, prétendirent ne rien comprendre à ce qu'on leur voulait. Sur quoi, le *cheikh-el-beled* dit qu'il leur délierait bien l'entendement, si l'Excellence du *khawaga* y consentait : ce serait l'affaire de dix ou quinze coups de courbache appliqués *alla Turca* sur les pieds des récalcitrants. Le duc était très humanitaire et très antiesclavagiste, aussi commença-t-il par se récrier bien fort, puis, sur l'assurance qu'il n'y avait pas d'autre moyen d'obtenir ce qu'il désirait, il finit par consentir, à condition qu'il n'assisterait pas au supplice. On entraîne les gens hors de sa vue, dans une cour bien close, des hurlements éclatent qui lui déchirent le cœur, et bientôt le *cheikh-el-beled* reparaît triomphant avec les objets : le prix ne fut pas débattu longuement, car le duc avait à cœur de faire oublier leur mésaventure aux pauvres diables, et il leur compta sans marchander la somme qu'ils demandèrent. Le drogman et le *cheikh-el-beled* eurent leur part, et certes ils la méritaient bien pour l'ingéniosité avec laquelle ils avaient monté leur comédie[1].

Le succès de la mission dépendait avant tout de deux personnes, Mariette et le Khédive. Mariette, à peine informé des projets de Rougé, en avait manifesté la satisfaction la plus vive. C'était le moment où il briguait le prix

1. Lettre du vicomte J. de Rougé, en date du 18 août 1907.

biennal, et il comptait beaucoup sur l'appui de Rougé pour l'obtenir. Aussi, dès que celui-ci lui annonça son intention, dans les premiers jours de mai 1863, et lui demanda les renseignements nécessaires pour organiser l'expédition projetée, il lui écrivit une longue lettre où il lui en témoignait sa joie : « Mes ouvriers, mon temps, ma personne, je » mets tout à votre disposition, et il ne dépendra pas de » moi que votre voyage ne vous soit agréable et utile à la » science. Comptez donc sur mes services et sur mon dé- » vouement sans bornes ; dans ma position, ici, je ne suis » pas sans pouvoir quelque chose en ce qui regarde les » antiquités, et dès lors vous pouvez être certain que l'Égypte » entière vous sera ouverte ; avec le personnel dont je dis- » pose, il n'est pas un monument que vous désiriez voir » que nous ne puissions vous montrer. » Il lui expliquait que, sous le règne de Saïd, il lui aurait garanti à coup sûr le prêt d'un des yachts à vapeur du vice-roi, mais qu'à présent il ne répondait de rien ; il le renseignait sur le prix des dahabiéhs et sur le coût de la vie à bord, lui conseillait de louer un bateau à vapeur, et finissait en le priant de ne prendre aucune décision avant d'avoir reçu de ses nouvelles[1]. Un mois plus tard, il montrait la même bonne volonté dans une lettre adressée à Desjardins. « Je ferai » certainement pour M. de Rougé tout ce que je pourrai, » lui écrivit-il, et j'ai l'espoir qu'il s'en retournera en » France aussi satisfait de moi que de l'Égypte elle-même. » Si M. de Rougé veut s'en rapporter à mes bons soins, il » trouvera, en effet, ici, de quoi occuper son temps. Déjà, » d'ailleurs, j'ai parlé de lui au vice-roi, et je ne désespère » pas de lui obtenir un bateau à vapeur, ce qui faciliterait » singulièrement ses courses. Quant aux monuments, j'au- » rai certainement, à cette époque, des hommes à ma dis-

1. Lettre de Mariette à Rougé en date du 16 mai 1863, communiquée par le vicomte J. de Rougé.

» position, et vous me connaissez assez pour savoir que je » serai tout le premier à lui déblayer et à lui faire voir tous » ceux que je connais[1]. » Il avait même promis de faire venir les stèles du Gebel Barkal au Caire en temps utile pour qu'il pût les déchiffrer tout à l'aise, et, depuis lors, rien n'était venu démentir ces bonnes dispositions. Rougé pouvait donc croire que Mariette ne lui gardait pas rancune de l'échec qu'il venait de subir dans sa candidature. De fait Mariette l'accueillit fort bien, et lui ouvrit largement son Musée, mais il n'était pas assez en faveur pour faire davantage : le bateau et les ouvriers seraient demeurés probablement à l'état de promesses, si d'autres influences que la sienne n'étaient entrées en jeu.

Lorsque Rougé, présenté par le consul général de France, fut reçu en audience par Ismaïl Pacha, celui-ci l'étonna par sa cordialité : il lui accorda d'entrée de jeu l'un de ses bateaux les plus beaux, et ce qu'on appelait *le service*, c'est-à-dire l'entretien aux frais du trésor, pendant toute la durée du voyage. Rougé, un peu confus de tant de générosité, n'accepta qu'une partie de ce qu'on lui offrait : comme il tenait à conserver l'entière liberté de son temps et de ses mouvements, il pria qu'on lui donnât un des vieux bateaux et il refusa *le service* avec mille expressions de reconnaissance. Il craignait qu'une réserve si rare chez les hôtes de l'Égypte ne refroidît les bonnes dispositions qui se manifestaient à son égard : il n'en fut rien pourtant, mais au contraire, l'entourage du souverain le combla d'attentions et de prévenances dont il eut bientôt l'explication. De difficultés sérieuses s'étaient élevées entre l'État égyptien la Compagnie de Suez au sujet des terrains qui bordaient canal d'eau douce, et le litige était pendant à Paris devant une commission d'arbitrage, dont Jules Favre était le

1. Lettre à Desjardins, datée de Boulak, le 16 juin 1863, et citée H. Wallon, *Notice sur la vie et les travaux de François-Auguste Ferdinand Mariette-Pacha*, p. 41.

porteur : était-il possible qu'un conseiller d'État, même doublé d'un égyptologue, vînt au Caire sans être muni d'instructions spéciales à ce sujet ? La science était évidemment un simple prétexte, et le différend de Suez l'objet réel du voyage. Un matin donc, vers le milieu de novembre, un médecin allemand du vice-roi, Bürger-Bey, parut à Boulak et demanda à voir M. de Rougé : « Je viens, lui dit-il, causer » affaire avec vous. — Très volontiers, mais de quelles » affaires ? — De nos difficultés avec la Compagnie de Suez. » Quelles propositions apportez-vous de France ? — Aucune. » Je ne suis chargé de rien à ce sujet, et je n'entends rien » aux difficultés dont vous me parlez. » L'empereur Napoléon III avait la curieuse habitude d'employer des agents à côté pour conduire certaines négociations qui l'intéressaient particulièrement. Mariette lui avait, deux années auparavant, servi d'intermédiaire auprès de Saïd-Pacha dans une question d'emprunt et de voyage à Paris[1]; pourquoi n'aurait-il pas, cette fois-ci, employé Rougé, et pourquoi Rougé ne mettrait-il pas un prix à ses bons offices ? « Voyons, reprit » l'émissaire, ne jouons pas au plus fin. Combien voulez-» vous pour appuyer nos réclamations ? » Quelques phrases vigoureuses le convainquirent de l'étrangeté de sa démarche, et il se retira en s'excusant de son mieux. Rougé se demandait ce que le vice-roi penserait et quels seraient désormais ses rapports avec lui, mais en Orient ces choses-là ne tirent pas toujours à conséquence. Non seulement Ismaïl ne fit aucune allusion à l'incident, mais il continua à l'expédition les marques efficaces de sa bienveillance; il commanda à Mariette d'accompagner son hôte à bord du bateau, pendant toute la durée du voyage[2], et il l'autorisa en même temps à lever les corvées nécessaires aux fouilles. Mariette aussitôt envoya l'ordre « à tous les *réïs* sans exception de

1. Maspero, *Notice biographique sur Auguste Mariette*, p. CXXI-CXXIX.

2. Lettre du vicomte Jacques de Rougé, en date du 18 août 1907.

» déblayer partout, de nettoyer partout les chemins, de ne » pas laisser une pierre écrite sans qu'elle fût aisément » abordable[1] ».

Rougé s'était mis avec ardeur à l'étude des monuments exposés dans le Musée ou entassés dans les magasins, et, au bout de quelques jours, il lui avait paru qu'il ne recevait pas des employés toute l'aide sur laquelle il comptait; les renseignements qu'il leur arrachait sur les provenances étaient souvent écourtés et insuffisants. Aussi bien, Mariette lui-même était-il partagé entre la joie de montrer ses trésors à un homme capable d'en apprécier aussi pleinement la valeur, et la crainte de les voir sortir d'entre ses mains. Il savait, par une longue expérience, combien Rougé se préoccupait de ne rien faire qui pût lui paraître un oubli de ses droits de priorité. La suppression du mémoire sur les stèles ptolémaïques du Sérapéum lui demeurait présente à l'esprit[2], ainsi que les différentes communications par lesquelles ses découvertes principales avaient été annoncées à l'Académie[3], mais, d'autre part, il n'ignorait pas que Rougé, tout en le défendant contre les attaques dirigées contre lui en France et à l'étranger, regrettait qu'il ne se hâtât pas davantage de publier les plus précieux des documents issus de ses fouilles[4]. Certains de ses correspondants d'Europe, qui n'aimaient pas Rougé, l'avaient irrité contre celui-ci. On lui avait écrit de Paris que, dans l'affaire du prix biennal, Rougé faisait campagne contre lui, et il s'en était fort attristé, « mais, ajoutait-» il, je devrai croire la chose équitable, car je suis forcé

1. Lettre de Mariette à Devéria, datée de Beni-Souef, le 2 janvier 1863, par erreur pour 1864; communiquée par le vicomte J. de Rougé d'après une copie de Devéria lui-même. C'est celle dont Gabriel Devéria (*Théodule Devéria*, p. XXV) donne un extrait, et qu'il dit être du 3 février; à cette date, Mariette était à Thèbes avec les Rougé.

2. Voir plus haut, p. XLVI du présent volume.

3. Voir plus haut, p. LXIII-LXIV du présent volume.

4. Cf. dans Virey, *François-Joseph Chabas*, p. XXXVII, ce que Rougé dit à ce sujet dans sa lettre du 13 mars 1862.

» d'avouer que je ne connais pas de meilleur juge en égyp-
» tologie que lui ». Lors donc qu'il eut échoué à une voix de minorité au quatrième tour de scrutin[1], il en éprouva un chagrin profond, et l'idée lui vint un moment de ne pas faciliter les arrangements du voyage : « Qu'au lieu d'un
» commode bateau à vapeur qui rend même le soleil sup-
» portable, on ait pour voyager la dahabiéh dont se con-
» tentent les plus grands personnages, au bout de huit
» jours on sera bien convaincu que les découvertes ne se
» font pas en se baissant, et que certaines explorations
» pénibles demandent un courage dont le monde n'est pas
» capable ». La générosité naturelle à son caractère l'avait emporté, bien que depuis lors on lui eût donné à entendre que Rougé se proposait de copier, avec ou sans sa permission, tous les textes nouveaux, et que Desjardins lui-même, que son amitié jalouse rendait injuste, ne se fit pas faute de confirmer leurs dires dans ses lettres intimes. Mariette s'efforçait donc très loyalement de réagir contre les impressions qu'il recevait ainsi, et il ne laissait rien percer des craintes que ces bruits absurdes finissaient par lui inspirer, mais les employés secondaires qui les connaissaient ne s'observaient pas si bien qu'il n'en parût quelque chose dans leur conduite.

Rougé s'affligea grandement lorsqu'il découvrit la méfiance injuste dont il était l'objet, mais il prit le parti de n'en rien apercevoir, espérant qu'elle se dissiperait d'elle-même lorsqu'on l'aurait vu à l'œuvre. Et de fait, elle se calma promptement, pour ne plus revenir qu'à de rares intervalles chaque fois qu'une lettre nouvelle arrivait datée de Paris. Mariette non seulement autorisa Rougé à copier et à publier tout ce qu'il avait au Caire, mais il le conduisit à Sakkarah et il lui montra ses mastabas. La contemplation prolongée de tant de

1. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1863, t. VII, p. 189-190, séance du 3 juillet.

merveilles racheta les petits déboires ressentis à l'arrivée, et quelle satisfaction ne fut-ce pas de constater que des théories élaborées loin des lieux sur les objets conservés au Louvre étaient justifiées chaque jour par les découvertes nouvelles! Non seulement les grandes dynasties memphites sortaient des tombeaux et se reconstituaient avec leur personnel de prêtres et de grands seigneurs attachés à la cour, mais les statues portaient toutes les caractères définis dix années auparavant dans les deux *Notices des monuments du Musée du Louvre*[1] : il y notait « l'imitation d'un style plus » fort et plus trapu, la recherche la plus vraie et la plus » simple des formes naturelles. Le chef-d'œuvre de ce style, » mis au jour par M. Mariette, la statue du pharaon Chafrâ, » montre de plus que le ciseau égyptien savait déjà se jouer » des matières les plus rebelles et tailler des statues colos- » sales dans les roches les plus dures. Les tombeaux du » champ funéraire de Memphis ont révélé, dans les bas- » reliefs et dans le tracé des inscriptions, une finesse de » gravure égale déjà, sous la Ve dynastie, à tout ce que » l'Égypte fit jamais de plus beau. Ils posent ainsi le pro- » blème, plus insoluble que jamais, d'un art primitif, et qui » semble être déjà l'héritier de procédés d'une habileté » supérieure[2]. » Cependant M. de Banville lui apportait un concours dont il se plaisait à reconnaître l'utilité souveraine : « la photographie, témoin incorruptible, nous a » ici prêté un secours dont le plus habile crayon n'aurait » pu égaler l'autorité[3] ».

Les derniers jours d'octobre et novembre entier s'étaient écoulés à ces occupations délicieuses : les cahiers étaient pleins de notes et M. de Banville avait photographié les plus intéres-

1. Voir plus haut, p. XXI-XXII de cette *Notice biographique*.

2. E. de Rougé, *Exposé de l'état actuel des Études égyptiennes*, 1867, p. 50.

3. E. de Rougé, *Rapport sur la mission accomplie en Égypte*, p. 9-10.

santes des statues, lorsque M. Jacques de Rougé, délivré victorieusement de ses examens, rejoignit son père. Dès le surlendemain de son arrivée, toute la caravane partit pour Sân, avec Mariette et sur son conseil, afin de profiter des hautes eaux et de visiter le site où les fameux sphinx attribués aux Hyksos avaient été découverts trois années auparavant[1]. On alla rapidement jusqu'à Damiette sur le bateau que le vice-roi avait prêté à la mission, mais « le » voyage de Sân est un des plus difficiles qu'il y ait à faire » en Égypte ». Rougé avait commandé par avance trois barques de pêcheurs, sur lesquelles il devait traverser le lac Menzaléh ; elles n'étaient pas encore à Damiette quand les voyageurs arrivèrent, et il fallut les attendre un jour entier. On s'embarqua enfin, mais « le temps était mena- » çant et nous étions à peine abrités ; cependant, tout a heu- » reusement réussi ». La traversée dura presque deux jours de Damiette à Matariéh. « Les stations obligées au milieu du » lac soit pour dîner, soit pour passer la nuit, par une obs- » curité complète, auraient eu quelque chose de pitto- » resque pour un touriste. Quant à moi, j'étais préoccupé » de nos appareils de photographie fort mal abrités, et j'ai » vu le rivage avec un grand plaisir[2]. » Il campa sous la tente pour la première fois, une grande tente militaire que le vice-roi avait prêtée à la demande de Mariette, et les ruines lui produisirent une impression puissante que celles des villes de la Haute Égypte et de Thèbes même n'affaiblirent point : le grand temple surtout le frappa avec ses murs abattus, ses colonnes et ses statues brisées, ses obélisques dépecés et entassés pêle-mêle. Et puis la récolte y fut d'une richesse inespérée. Les belles statues des XIIIe et XIVe dynasties étaient encore en place, ainsi que les porteurs de poissons et

1. Lettre du vicomte J. de Rougé, en date du 18 août 1907.

2. E. de Rougé, *Lettre à M. Guigniaut*, dans les *Comptes rendus*, 1864, t. VIII, p. 23, complétée par les renseignements que M. Jacques de Rougé m'a donnés dans une lettre en date du 15 septembre 1907.

les sphinx attribués aux Pasteurs par Mariette : Banville les photographia heureusement, pendant que ses compagnons transcrivaient les légendes. En quelques journées de courses à travers les décombres, Rougé rétablit l'histoire de la ville depuis Pépi Ier jusqu'aux basses époques, et il la décrivit, avec l'autorisation de Mariette, dans une lettre qu'il adressa au secrétaire perpétuel de l'Académie[1]. Il y insistait sur la découverte qui venait d'être faite d'une stèle gigantesque, consacrée à Soutkhou par Ramsès II, en l'an 400 d'un pharaon *Soutkhou âpahiti Noubîti*, qui semblait appartenir à la lignée des Pasteurs. C'était la première fois qu'on observait une date conçue dans une ère de ce genre sur les monuments égyptiens, et Rougé pensa que l'usage qui en était fait s'expliquerait si l'on admettait que Séti Ier et Ramsès II descendaient des Pasteurs[2]. La mission copia rapidement les inscriptions qui couvraient les morceaux d'obélisques, puis elle dessina la seule moitié connue alors d'une grande stèle où l'Éthiopien Taharkou racontait l'établissement de sa domination sur l'Égypte et les honneurs dont il avait comblé sa mère à cette occasion[3] : après un séjour d'une semaine, elle regagna Boulak.

Elle comptait repartir le lendemain même, mais une pique de Mariette l'obligea à retarder d'un jour. Ce n'était pas sans peine que celui-ci avait autorisé son hôte à faire connaître la *stèle de l'an 400*. Il en parlait avec regret dans une lettre qu'il écrivait quelques jours plus tard à Devéria : « Il s'agit d'une stèle découverte par moi, vue par moi

1. *Lettre de M. le Vte E. de Rougé à M. Guigniaut, secrétaire perpétuel*, dans les *Comptes rendus*, 1864, t. IX, p. 128-134; tirage à part in-8° de 7 pages, chez Didier. Elle est datée du Caire, le 25 décembre 1863.

2. E. de Rougé, *Lettre à M. Guigniaut*, p. 25-27.

3. La moitié alors connue en fut publiée par Rougé dans les *Mélanges d'Archéologie égyptienne*, t. I, p. 21, et dans les *Inscriptions*, pl. LXXXIII-LXXXIV; l'autre moitié fut découverte et publiée, un quart de siècle plus tard, par Petrie, *Tanis*, t. II, pl. IX.

» pour la première fois, traduite par moi en entier avant » que M. de Rougé l'ait même aperçue, et enfin indiquée » par moi à M. de Rougé qui certainement, retournée contre » terre comme elle l'était, aurait passé dessus cent cin- » quante fois sans la voir si j'avais voulu. Dans ces circons- » tances, peut-être M. de Rougé aurait-il dû me laisser le » plaisir de la faire connaître le premier. Il ne l'a pas voulu. » Je n'ai rien à dire. Du reste, c'est là le véritable hommage » que je veux rendre à M. de Rougé : de tout ce que je pos- » sède, de tout ce que je connais de monuments, je ne veux » rien lui cacher[1]. » Toutefois, dans la première amertume de l'épreuve, il lui sembla qu'il n'aurait pas le courage de consommer le sacrifice lui-même, et il résolut de rester au Caire ; il donna comme prétexte que le bateau prêté par le vice-roi était trop petit pour le contenir, lui et sa famille, et que, toutes les dahabiéhs étant louées, il lui était impossible d'accompagner la mission[2]. On l'apaisa après une journée de négociations, on le décida à laisser les siens à Boulak[3], et, après avoir complété les provisions, on partit pour Said.

Les premières stations furent Gizéh, puis Bédréchéin : bien que la plupart des hypogées eussent été explorés récemment par Rougé, ce ne fut pas trop d'une semaine pour examiner certaines chambres déblayées récemment. Ici encore, l'on campa sous la tente afin d'épargner le temps qu'auraient fait perdre les allées et venues du champ de fouilles au bateau. Rougé avait déjà vu le temple du Sphinx, les Pyramides et le Sérapéum, lors de sa première visite un mois plus tôt, mais son fils ne connaissait rien encore de ces merveilles : il faillit ne pas pouvoir visiter les tombeaux des Apis. Mariette n'avait pas la quantité de bougies nécessaires à l'éclairer et ne se sou-

1. Lettre de Mariette à Devéria, datée de Béni-Souef le 2 janvier 1864, publiée en partie dans Gabriel Devéria, *Théodule Devéria*, p. xxxv, et communiquée plus complète par le vicomte J. de Rougé.

2. Lettre de Mariette au vicomte J. de Rougé, sans date.

3. Lettre du vicomte J. de Rougé en date du 9 septembre 1907.

ciait pas de s'y aventurer à l'aveuglette. Jacques de Rougé, plus confiant en ses forces, y entra seul avec un des réis, et parcourut les galeries sans autre lumière qu'une méchante chandelle indigène[1]. En réalité, c'est la meilleure façon. Ces vastes souterrains n'ont pas été faits pour être illuminés *à giorno;* trop de clarté y révèle la rudesse du travail et nuit à l'impression de l'ensemble. Les mastabas de Ti et de Phtahhotpou, avec leurs bas-reliefs peints encore de couleurs vives[2], justifièrent pleinement ce que les voyageurs contaient de la beauté des nécropoles de Sakkarah. Il y aurait eu intérêt à les copier dès lors en entier ou tout au moins l'un d'eux, mais Mariette en annonçait la publication prochaine : en revanche, la table de Sakkarah ou plutôt « la nouvelle » table de Memphis (c'est le nom que lui a donné notre » savant confrère) a été copiée et photographiée avec tous » les éléments qui sont nécessaires à la complète discus- » sion d'un texte bien plus précieux encore que la célèbre » table d'Abydos[3] ». Partout ailleurs, Rougé se borna à relever le protocole des personnages et les rares inscriptions qui contenaient leur biographie, ce qui touchait à l'histoire proprement dite ou à la chronologie plutôt que ce qui intéressait les mœurs, la religion ou l'art de cette époque reculée. Il y en eut bientôt la matière de deux volumes, et Mariette, se rappelant le peu qu'on avait su tirer des renseignements du même genre contenus dans les *Denkmäler* de Lepsius, ne put s'empêcher de penser à part lui que Rougé perdait beaucoup de temps à copier pareil fatras : son étonnement et son admiration n'en furent que plus grands par la suite, quand les *Recherches sur les*

1. Lettre du vicomte J. de Rougé, en date du 18 août 1907.

2. Le tombeau de Ti fut endommagé quelques années plus tard par les estampages qu'en prit le Dr Reil. Les couleurs partirent, et le peu qui en subsistait après cette première mésaventure fut délayé par les prises d'estampages suivantes.

3. E. de Rougé, *Rapport sur la mission accomplie en Égypte*, p. 8.

mouvements qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon lui prouvèrent que l'histoire de l'Ancien Empire était là presque entière pour qui connaissait le secret de l'en faire sortir[1].

Les tombes de Sakkarah étudiées aussi bien qu'elles pouvaient l'être en si peu de temps, la mission plia les tentes, regagna, le 1er janvier 1864, le bateau qui l'attendait à Bédréchéîn, et, selon la tradition d'alors, elle piqua droit sur Assouân, sans s'arrêter que pour faire le charbon et pour reconnaître rapidement les endroits qu'elle explorerait longuement au retour. L'usage a ses inconvénients : M de Rougé, ayant *fait* en touriste Béni-Hassan et El-Amarna, comptait bien y séjourner à la descente, mais le temps lui manqua et il dut passer à toute vapeur devant ces localités. La routine du voyage s'établit vite entre gens d'humeur si différente, mais animés d'un amour commun pour la même science. Tout le monde, sauf Mariette qui était gros dormeur, était levé entre 6 et 7 heures du matin, puis le premier déjeuner expédié, chacun allait où son caractère l'entraînait. J. de Rougé ne pouvait se lasser de contempler le panorama qui se déroulait sous ses yeux : il avait été pris du premier coup par la monotonie mélancolique du Nil et des rives. Son père ne se montrait pas insensible au charme naturel du pays, mais il ne se laissait pas détourner un instant du but de sa mission, et il travaillait jusqu'à midi dans sa cabine : il mettait en ordre les notes recueillies les jours précédents, il préparait avec soin sur les livres ses visites du lendemain, et il ne sortait quelques instants que si son fils venait le chercher pour lui montrer un site d'un aspect plus étrange. Après déjeuner, on le gardait deux heures sur le pont afin de lui faire prendre l'air, puis il se remettait à la besogne jusqu'au coucher du soleil. On dînait à six heures et demie et alors Mariette entrait en scène. Souffrant déjà des

1. Je tiens ceci de Mariette lui-même qui me le conta en 1867, à Auteuil, pendant l'Exposition universelle.

premières atteintes du mal qui l'emporta, il mangeait assez peu, mais il buvait largement, et dès que sa verve était allumée, il éclatait en anecdotes sur les personnages princiers ou autres qu'il avait connus ou qu'il avait été chargé de piloter à travers les ruines. Il avait la passion des calembours, et, une fois lancé, il ne s'arrêtait plus d'en faire, au grand effroi de Wescher. Celui-ci, froid et réservé comme il l'était, ne comprenait rien à ces perpétuels jeux de mots, mais, voyant qu'on riait autour de lui, il s'imaginait que c'était de lui et il se mettait en colère. On prend vite sur le Nil l'habitude de se coucher tôt, et les voyageurs étaient tous au lit entre dix et onze heures, sauf parfois Rougé, quand il avait à terminer quelque lettre urgente[1]. Le Gebel Abou-féda défila rapidement, puis Assiout, puis le Gebel Chéîkh-Haridi, puis Girgéh et Bellianéh, mais on consacra quarante-huit heures aux ruines d'Abydos. Les deux Rougé se dirigèrent aussitôt vers le « nord-est de la plaine où Mariette avait retrouvé, » sous une triple couche de ruines, les restes de l'enceinte du » plus ancien temple d'Osiris : contre cette enceinte, aujourd'hui si profondément enfouie, une série de stèles » officielles attestait les visites successives des souverains, » jaloux de rendre leurs hommages au vieux sanctuaire. » Mais la plupart de ces textes tombent en poussière au » contact de l'air. Nous avons disputé à la main du temps » tout ce qu'il nous a été possible de lui arracher, et nous » avons copié tout ce qu'une étude attentive et répétée » nous a permis d'en saisir, malgré les lacunes qui interrompent à chaque instant les récits[2]. » Cependant Banville photographiait un beau colosse de Sanouosrît (Ousertasen) Ier, qui décorait un portique voisin, et Mariette donnait les ordres nécessaires au déblaiement des parties du grand temple qui étaient encore encombrées de sable et de briques

1. Lettre du vicomte J. de Rougé, en date du 15 septembre 1907.
2. E. de Rougé, *Rapport sur la mission accomplie en Égypte*, p. 12-13.

coptes. Il avait, dès la mi-novembre, réparti à sa guise les corvées d'hommes que le vice-roi lui avait rendues afin de faire honneur à Rougé, et mille ouvriers travaillaient pour lui dans toute l'Égypte[1] : ses chantiers d'Abydos étaient en pleine vigueur, sur l'emplacement des chambres qui s'étendent au sud de la Salle Hypostyle. Il profita de son court séjour pour les inspecter, et le matin du second jour, comme il sortait à quatre pattes d'une pièce où l'on travaillait depuis la veille, il se heurta à M. de Banville, qui dressait son appareil : « Je viens, lui dit-il, » de voir quelque chose qui ferait grand plaisir à M. de » Rougé, mais gardez-moi le secret, car je veux lui en » réserver la surprise pour le retour ». Rougé repartit donc sans être informé de rien sur le moment, et, comme il ne revint pas sur les lieux, il ignora toujours ce qu'était cette surprise que Mariette lui promettait. Il avait du moins pu admirer la sûreté de coup d'œil et l'énergie avec laquelle Mariette dirigeait ses travaux : déjà les pylônes du temple de Séti apparaissaient, ainsi que les soubassements des murs qui délimitaient la cour d'honneur et les plafonds des chambres méridionales[2].

Ce fut avec un chagrin mal comprimé que la mission fila sur Louxor. Elle y séjourna deux jours, qui lui permirent d'entrevoir les splendeurs de Karnak et de la Vallée des Rois, puis elle consacra quelques heures seulement à visiter El-Kab, le Gebel Silsiléh Kom-Ombos : à El-Kab, Rougé courut tout de suite vers le tombeau d'Ahmès qui lui avait fourni la matière de son premier mémoire, et, comme je l'ai dit plus haut, il eut la joie de constater que la lacune soupçonnée par lui dans la grande inscription était réelle[3].

1. Lettre à Devéria, datée de Béni-Souef, le 2 janvier 1864, et citée dans G. Devéria, *Théodule Devéria*, p. xxv.

2. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, nouvelle série 1865, t. I, p. 17.

3. Voir plus haut, p. xxv de cette *Notice biographique*.

Ce n'étaient là, malgré tout, qu'excursions de demi-touristes ; les investigations sérieuses commencèrent vraiment à la première cataracte. Philæ, pourtant, fournit moins de butin archéologique qu'il n'offrit de sensations artistiques : Rougé s'y abandonna au charme de ce paysage étrange, que nul n'oubliera de ceux qui l'ont vu dans sa verte splendeur avant que l'invasion des eaux ne l'eût détruit, mais il s'en remit à d'autres savants moins pressés par le temps, du soin de copier les inscriptions des temples[1]. Les rochers de la cataracte et les quais d'Éléphantine le retinrent davantage. Les fragments de calendrier copiés jadis sur certains blocs antiques provenant d'un temple détruit, dont les débris avaient été employés à la construction du quai, semblaient promettre une date authentique pour le règne de Thoutmôsis III, si seulement on réussissait à les compléter. Huit jours de recherches n'aboutirent pas à la découverte des fragments nouveaux qui auraient donné la solution du problème, mais ils ne furent pas perdus pour la science : tandis que Wescher transcrivait les *graffiti* grecs de Philæ, les égyptologues de l'expédition copiaient sur les rochers de la cataracte une série d'inscriptions, gravées naguère par les Pharaons ou les particuliers qui franchissaient les rapides. Ce fut l'histoire du premier empire thébain qui profita surtout de leur aubaine : la famille des Sovkhotpore avait laissé des souvenirs nombreux qu'ils relevèrent et qui complétèrent sur quelques points de détail les renseignements déjà recueillis à Tanis[2]. A ce moment, la question s'agita de savoir si l'on s'arrêterait là ou si l'on pousserait jusqu'à Ouadi-Halfah : il était dur de s'en aller sans voir Ibsamboul, et d'autre part était-il bien prudent de sacrifier deux semaines peut-être à cette excursion,

1. Lettre du vicomte J. de Rougé, en date du 18 août 1907; M. de Rougé se plut par la suite à parler dans ses cours du charme pittoresque de Philæ.

2. E. de Rougé, *Rapport sur la mission accomplie en Égypte*, p. 14.

lorsque l'on n'avait encore rien fait à Edfou ni à Thèbes? Les fouilles de Mariette n'avaient pas dépassé la cataracte, et, ajoute M. de Rougé, « nous avions pu d'ailleurs » nous convaincre, par un premier aperçu, en remontant le » Nil, que les trois mois qui nous restaient avant les cha- » leurs ne suffiraient pas à terminer la partie la plus essen- » tielle de notre mission[1] ». On se résigna à la sagesse et l'on rebroussa vers le nord, le cœur gros.

En approchant d'Edfou, on aperçut soudain un énorme drapeau allemand qui flottait sur l'une des tours du pylône. Mariette entra en fureur, car, s'il est permis aux étrangers d'arborer leurs couleurs nationales sur un bateau ou sur une tente qu'ils occupent, il leur est défendu de les hisser sur un édifice public; comme il se pouvait pourtant que le voyageur eût agi par simple ignorance, il dépêcha vers lui les deux Rougé et Banville en éclaireurs. M. J. de Rougé trouva le coupable dans une des chambres du pylône, et, apprenant qu'il était élève de Lepsius et qu'il s'appelait Johannès Dümichen, il lui déclina ses noms et qualités; la figure de Dümichen s'éclaira lorsqu'il sut qu'il allait voir le célèbre égyptologue Emmanuel de Rougé. Mariette survint, les présentations furent faites, et la rencontre, qui avait menacé d'être vive, s'acheva de façon très courtoise. Dümichen, prévenu de l'incorrection qu'il avait commise sans s'en douter, retira son drapeau, et les relations demeurèrent cordiales de part et d'autre pendant les deux semaines que les Français passèrent à Edfou[2]. M. de Rougé ressentit une des fortes émotions de sa vie lorsqu'il se trouva en face de cet édifice admirable, « sorti entier et comme tout vi- » vant des décombres qui l'avaient enseveli[3] »; revenu en France, chaque fois que dans ses cours il parlait de la topographie d'un temple égyptien, c'est l'image d'Edfou qui se

1. E. de Rougé, *Rapport sur la mission accomplie en Égypte*, p. 22.
2. Lettre du vicomte J. de Rougé, en date du 18 août 1907.
3. E. de Rougé, *Rapport sur la mission accomplie en Égypte*, p. 19.

présentait à son souvenir[1]. Il ne pouvait songer à tout copier : car, « la première impression qu'éprouve l'archéo-
» logue en abordant l'étude de ces longues murailles toutes
» couvertes de tableaux et d'inscriptions finement gravées,
» c'est le sentiment de son impuissance. Il faut choisir et se
» borner, sous peine de voir le temps s'écouler et le travail
» grandir devant soi à chaque fois que l'examen devient
» plus attentif. »

Dans la division du travail, il se réserva les textes religieux : « Edfou est le véritable répertoire de la my-
» thologie égyptienne. Sans doute le génie grec se sera
» fait jour dans quelque détail, mais le fond de la religion
» antique n'est pas sensiblement altéré ; tout au plus pourra-
» t-on attribuer à l'esprit nouveau un développement inu-
» sité des mythes... Comparées aux représentations de
» Philæ qu'elles complètent, les figures et les légendes de
» ce temple forment un sujet d'études inépuisables dans le
» domaine de la religion égyptienne. » Tandis qu'il s'y livrait sans trève ni repos, son fils abordait des textes tout aussi intéressants pour nous que les textes religieux. La décoration des soubassements constitue « de véritables traités de
» géographie conçus dans l'esprit du temps et dont voici le
» programme invariable : le souverain offre ses hommages
» aux dieux du temple, auxquels il est censé amener et
» présenter toutes les régions de son empire. Dans les
» listes plus étendues, chaque province est escortée de ses
» villes principales, dont les meilleurs produits sont sou-
» vent énoncés. D'autres séries de tableaux et d'inscriptions
» énumèrent les dieux vénérés dans chaque localité » Père et fils, ils copièrent, copièrent sans relâche, « tandis que la
» photographie multipliait ses épreuves partout où le jour
» éclairait suffisamment la gravure des tableaux et des ins-

1. Lettre du vicomte J. de Rougé en date du 18 août 1907. Dümichen m'écrivit plus tard combien il avait été charmé de la courtoisie et de la bienveillance que les Rougé lui avaient témoigné.

» criptions choisies[1] ». La part de M. de Banville dans cette œuvre collective n'était pas la moins ardue. La photographie n'avait pas encore reçu en ce temps les perfectionnements qui en mettent la pratique à la portée de tous les touristes : elle en était encore au procédé humide par le collodion. Tant qu'on avait été au Caire, dans un musée fermé, à portée de chambres bien closes qu'il était aisé de transformer en laboratoire, les choses avaient marché sans trop d'à-coups. Mais, en Haute Égypte, sous un soleil ardent, au milieu d'une poussière que le moindre vent soulève en nuages, les opérations les plus simples dans les conditions ordinaires devenaient aventureuses et parfois impossibles. Lorsqu'après avoir bien déterminé sur la muraille le sujet à reproduire, M. de Banville se retirait dans sa tente obscure pour préparer ses plaques, la chaleur faisait évaporer l'éther des préparations ou séchait inégalement les surfaces : il lui fallut imaginer toutes sortes de combinaisons imprévues pour obtenir sans trop de recommencements des clichés de la taille de ceux qu'il exécutait[2]. Les belles planches de l'*Album* que la mission publia au retour prouvent avec quel bonheur il triompha de toutes les difficultés.

Un arrêt de quelques heures à Esnéh, puis cinq semaines entières de séjour à Louxor. « Ici, notre travail le plus » ardu ne consistait pas à rechercher des textes nouveaux ; » les nombreuses pages historiques gravées sur les monu- » ments et déjà publiées avaient besoin d'être collationnées » soigneusement sur place[3]. » La tâche était lourde pour le petit nombre de travailleurs dont l'équipe se composait : Rougé ne fut pas peu surpris lorsque, à peine arrivé, un indigène vint s'offrir à lui pour copier des inscriptions. C'était un copte catholique, Chenoudah Magarios, agent con-

1. E. de Rougé, *Rapport sur la mission accomplie en Égypte*, p. 20-21.
2. Lettre du vicomte J. de Rougé en date du 2 septembre 1907.
3. E. de Rougé, *Rapport sur la mission accomplie en Égypte*, p. 16.

sulaire d'Autriche en attendant qu'il le devînt de France, et les spécimens de son habileté qu'il apportait avec lui soulevèrent dans l'esprit de Rougé l'impression obsédante du déjà vu. Il se rappela soudain qu'un jour, au Caire, chez un amateur, il avait aperçu, trônant parmi beaucoup d'objets authentiques, une stèle en calcaire peint d'assez belle apparence, mais qui sentait le faux à plein nez. Il en avait demandé la provenance au propriétaire, et celui-ci lui avait répondu avec assurance : « C'est la perle de ma col- » lection ; je l'ai trouvée moi-même à deux mètres sous » terre, au cours des fouilles que j'avais entreprises dans la » plaine de Thèbes. » Rougé, reconnaissant sur les dessins que Chenoudah lui soumettait la facture de la stèle qu'il avait vue au Caire, lui dit à brûle-pourpoint : « Vous n'avez » jamais fabriqué aucun monument ? » Et, comme l'autre se répandait en protestations indignées, il ajouta : « Pour- » tant, j'ai aperçu au Caire, dans la collection de M..., une » stèle que je jurerais avoir été dessinée par vous. » En ce temps-là, Chenoudah était jeune : il se troubla et il avoua que, pour se venger de M... qui lui avait joué un mauvais tour, il avait enterré une stèle de sa fabrication, la veille du jour où celui-ci avait commencé ses fouilles[1]. Rougé déclina l'offre de service et se mit en campagne sans plus tarder.

Mariette, préoccupé de ses chantiers, ne pouvait pas toujours accompagner ses hôtes comme il l'avait fait jusqu'alors, mais Rougé s'était habitué vite aux particularités du dialecte égyptien et il était capable de se passer de son guide. Il parcourut donc les deux rives du fleuve seul avec un des réïs, et il dut à cette indépendance de connaître plus d'un objet que les fellahs n'auraient pas osé lui montrer s'il avait traîné avec lui le redoutable chef du Service des Antiquités. Louxor le retint quelque temps à cause des exemplaires qu'on

1. Lettre du vicomte J. de Rougé, en date du 15 septembre 1907.

y trouve du poème de Pentaour : il dégagea à ses frais une partie du pylône qui contenait le texte, malgré les objections de Mariette, et s'il ne le déblaya pas entièrement, c'est qu'il en fut empêché par la présence en cet endroit d'une grosse maison que le propriétaire refusa de lui céder[1]. Du moins put-il sauver ce qui lui tenait le plus au cœur, les lignes qui contenaient les parties manquantes du début : « en » complétant l'un par l'autre les débris conservés à Karnak » et à Louqsor, on peut affirmer que l'œuvre du poète » égyptien, qui avait été ainsi jugée digne d'être inscrite » sur les plus beaux temples de Thèbes, nous sera rendue » presque en totalité[2] ». Il aurait souhaité également opérer quelques sondages à Drah abou'l Neggah, au voisinage de la tombe d'Antouf, afin d'y retrouver les Pharaons de la XIe et de la XIIIe dynastie qui sont mentionnés au Papyrus Abbott ; par malheur, Mariette ne put lui fournir les ouvriers nécessaires et son projet en resta là[3]. Il dut se contenter des monuments mis précédemment au jour sur le site par Vassalli : « Nous avons pu étudier, dans le champ funé- » raire de cette dynastie, un obélisque nouveau et voir une » stèle encore en place devant la pyramide écroulée, tom- » beau du roi Antef. Ce prince, grand chasseur à ce qu'il » paraît, s'était fait représenter environné de ses chiens fa- » voris, dont il a même voulu nous conserver les noms et » nous dire les qualités[4]. » La *Vallée des Rois* aurait pu lui fournir des compléments heureux aux copies de Champollion, mais il n'entrait pas dans son programme de l'explorer : il l'abandonna à Wescher qui y facsimila les graffites grecs épars dans les tombes, et il reporta son attention sur Médinet-Habou. Les fouilles n'y étaient pas terminées; néanmoins, dit-il, « j'ai pu copier ou avoir par la photo-

1. Lettre du vicomte J. de Rougé, en date du 18 août 1907.
2. E. de Rougé, *Rapport sur la mission accomplie en Égypte*, p. 17.
3. Lettre du vicomte J. de Rougé en date du 18 août 1907.
4. E. de Rougé, *Rapport sur la mission accomplie en Égypte*, p. 11.

» graphie de longues inscriptions inédites et se rapportant » à l'histoire de ce temps. Il est impossible que l'étude » de ces documents ne jette pas un jour inattendu sur les » populations primitives de l'Archipel, et peut-être sur les » races pélasgiques auxquelles semble avoir appartenu l'em- » pire de la mer avant le développement de la puissance » phénicienne ».

Il retrouva ces *peuples de la Mer* à Karnak, entre la Salle Hypostyle et le pylône de Thoutmôsis III, et il déblaya la longue inscription en soixante-sept lignes qui racontait leur première attaque contre l'Égypte sous Ménéphtah[1]. Les journées passées à Karnak comptèrent parmi les meilleures de son séjour au Saïd. Dès huit heures du matin, il était sur les lieux avec son fils, corrigeant sur place les inscriptions déjà publiées par ses prédécesseurs, ou copiant les plus importantes de celles qui avaient été ramenées à la lumière par les fouilles récentes. A midi, il ne retournait pas déjeuner au bateau, mais Mariette avait fait dresser les tentes dans un coin et l'on y apportait les plats tout préparés. Le repas fini, — et il durait quelques minutes à peine, — Rougé s'accordait à lui-même et accordait à ses compagnons une heure, non pas de sieste, mais de repos. Il se faisait montrer les plaques de M. de Banville quand c'était possible, il demandait à son fils à quel endroit il en était de la tâche assignée la veille et il examinait les copies, il parlait de ce qu'il avait fait lui-même ou de ce qu'il avait vu et observé dans la matinée. Quand Mariette était là, il discutait avec lui des points d'histoire monumentale ou d'archéologie, et il réclamait des renseignements sur les fouilles des années précédentes. Mariette continuait à témoigner une gaieté exubérante, et plus que jamais Wescher lui fournissait obligeamment la matière de plaisanteries faciles. Un jour, Jacques de Rougé, passant au voisinage du petit temple

1. E. de Rougé, *Rapport sur la mission accomplie en Égypte*, p. 18-19.

d'Apet. aperçut Mariette fort affairé autour d'une colonne et qui semblait y gratter quelque chose avec un clou. Il s'étonne, il s'approche, et il lit sur la pierre, en caractères grecs sans profondeur, une légende ainsi commencée : ΡΙΓΟΛΒΟΧΙΔΗCЄΠ... ; « je fabrique, lui dit Mariette, un » *graffito* pour Wescher ». C'était le temps où la Rigolboche dansait à Mabille des cancans célèbres, auxquels les princes de visite à Paris ne dédaignaient pas d'assister : Mariette achève son verbe ΟΙΗΣЄ, verse de la poussière sur les caractères pour leur enlever leur aspect neuf, et va recommencer sur une autre partie des ruines. On juge de la joie générale lorsque, un soir, Wescher, rentrant dîner au bateau, raconta à table qu'il venait de copier à Karnak un nom de voyageur bien extraordinaire, Rigolbochidès. Ces facéties n'empêchaient pas Mariette de se rendre utile de toutes les manières : dès que la surveillance de ses propres travaux lui laissait quelque loisir, il allait s'asseoir à côté de Jacques de Rougé qu'il avait en grande affection, et il l'aidait à copier ses inscriptions. L'exploration se prolongea ainsi sans interruption pendant près de cinq semaines. Une seule fois, vers le milieu de ce temps, le fils réclama un jour de congé à son père pour aller tirer la caille avec Banville et il voulut l'emmener ; mais Rougé refusa de venir et passa ce jour-là à bord du bateau pour classer ses notes[1]. A voir tant d'assiduités, on comprend mieux comment, glanant çà et là dans les parties encore mal connues de cet immense champ de ruines, il y recueillit en si peu de temps la substance de ces admirables *Études sur les monuments du massif de Karnak* qui ne parurent qu'après sa mort[2].

Il aurait voulu y demeurer de longs mois, mais le temps pressait : il fallut s'arracher aux délices de Thèbes et partir

1. Lettre du vicomte J. de Rougé, en date du 15 septembre 1907.

2. *Mélanges d'Archéologie égyptienne et assyrienne*, t. I-II, p. 35-51, 66-74, 101-105, 128-138, et t. III, p. 85-100.

pour le Caire dans la dernière quinzaine de janvier. Dendérah n'obtint qu'une visite de quelques heures. Les derniers temples de style égyptien construits du temps des Romains n'attiraient guère Rougé; « ce n'est pas que l'étude n'en puisse » être profitable, mais leurs inscriptions rebutent l'archéo- » logue par leur tracé confus et le mauvais style des carac- » tères qui sont d'ailleurs souvent effacés ou difficiles à » lire, parce qu'ils étaient gravés en relief sur des blocs de » grès ». A Dendérah, pourtant, une des cryptes qui venait d'être découverte attira son attention, parce qu'il crut y reconnaître un des réduits « où peut-être s'accomplissaient » les épreuves des initiations. Il est certain que, malgré » l'état de dépendance où se trouvait alors le pays, on lit » sur diverses portes de ce souterrain la défense d'y laisser » pénétrer les profanes; les Asiatiques et les Grecs eux- » mêmes en sont exclus nominativement. Les représenta- » tions sont du reste analogues à celles qu'on voit dans les » autres parties du temple. » Il copia, sur une longueur de cinquante mètres, toutes les légendes qui accompagnaient ces tableaux, puis il reprit son triste voyage vers le nord[1]. On passa devant Bellianéh sans y stopper, mais on resta à Siout deux jours, le temps d'y examiner les hypogées et d'y copier les textes de Tefabi et de Hapizaoufi. « J'ai vu là, » raconte M. Jacques de Rougé, une sainte colère de Ma- » riette. Comme nous arrivions aux tombeaux, une dizaine » de fellahs étaient occupés à briser à coups de pioche les » admirables inscriptions qui les décorent : des ânes étaient » déjà chargés, à l'extérieur, de ce magnifique calcaire, » destiné aux fours à chaux de Siout. Je crus que Mariette » allait avoir une attaque de haut mal ! D'un coup de pied, » il fait dégringoler un âne avec sa charge sur la pente, et, » à coups de bâton, il fait suivre le même chemin à leurs » propriétaires. Bientôt après, nous apercevons une colonne

1. E. de Rougé, *Rapport sur la mission accomplie en Égypte*, p. 21-22.

» d'individus qui sortait de la ville et qui se dirigeait vers les » tombeaux. Mariette, souriant, se pose, comme Napoléon, » sur un promontoire, et là il attend, avec calme cette fois, » l'arrivée de cette foule agitée, précédée par la police. Le » tableau change bientôt, lorsque les employés du Moudîr » reconnaissent Mariette et que les plaignants sont au con- » traire arrêtés et emmenés à la ville : je n'ai rien vu de plus » drôle que leur mine déconfite. » M. de Rougé voulait retourner au temple d'Abydos, même seul, pour y examiner les portions que les ouvriers avaient dégagées depuis le mois de décembre, mais Mariette, à mesure qu'il redescendait vers le nord, perdait sa bonne humeur accoutumée, et il retombait peu à peu dans ses méfiances, sous l'influence des lettres venues de Paris. Il était las, malade, inquiet de certaines intrigues qui s'étaient nouées contre lui, au Caire, pendant son absence : il insista pour que l'on regagnât Boulak et son avis l'emporta[1].

Il fallait remercier le vice-roi de son obligeance et achever l'exploration du Musée : en attendant l'audience de congé, et tandis que son fils parcourait la ville qu'il n'avait pas vue à l'aller, Rougé compléta ses notes et copia quelques inscriptions nouvelles. Le vice-roi soutint jusqu'au bout vis-à-vis de lui son attitude d'amabilité souriante et lui souhaita un prompt retour en Égypte. La veille même de son départ, il eut une dernière joie : la stèle de Piankhi, sur laquelle il ne comptait plus, fut débarquée dans la cour du Musée et mise à sa disposition. On se rappelle qu'il avait demandé à Mariette de la faire venir à temps pour qu'il pût l'étudier pendant son séjour, et elle était parvenu à Boulak trois ou quatre jours avant qu'il débarquât lui-même en Égypte, mais, on ne sait par quel malentendu, le bateau qui la portait n'avait pas été déchargé : il avait été réexpédié immédiatement à Bédréchéîn, où il était demeuré

1. Lettre du vicomte J. de Rougé, en date du 18 août 1907.

comme égaré pendant tout l'hiver. Lorsqu'il en revint, les circonstances ne prêtaient guère à ce qu'on pût exécuter une bonne copie : un vent de *khamsîn* violent soufflait depuis plusieurs jours, et c'est au milieu d'une tourmente de poussière et de sable que Rougé dut examiner ce monument et l'inscription d'Ouni[1]. Il n'hésita pas à le faire, et après avoir eu la joie de constater que toutes ses conjectures étaient exactes, il en copia les deux faces. Ce fut à peine s'il eut la force de conduire sa tâche jusqu'au bout. Les cinq mois passés en Égypte, dans un travail ininterrompu, l'avaient épuisé sans qu'il s'en doutât. Il avait, comme Champollion avant lui, mené sur le Nil une vie en partie double. Après qu'il avait peiné le jour entier au vent ou au soleil parmi les ruines, pour déchiffrer des inscriptions et transcrire en tout ou en partie celles qui lui semblaient présenter quelque intérêt, le soir, rentré au bateau, il ne se couchait pas qu'il n'eût revu son œuvre et qu'il n'eût jeté sur le papier les impressions qu'il avait ressenties en présence des originaux : si quelque point lui paraissait douteux, il le notait aussitôt pour le vérifier le jour suivant ou à la prochaine occasion. On s'use vite à ce métier, quand on le soutient de façon trop continue, et il n'était plus à l'âge où l'on se surmène sans en pâtir. Il l'avait constaté lui-même dès le milieu de son voyage, pendant son séjour à Assouân. « Si le climat d'Égypte est » excellent pendant les mois d'hiver, il n'en est pas moins » vrai qu'un travail intellectuel, trop assidu, y devient » bientôt très pénible et qu'il laisse souvent des traces fâ- » cheuses dans l'organisation. On n'y dépasse pas impu- » nément une certaine mesure[2] » ; aussi avait-il pris dès lors la ferme résolution de ralentir l'effort, mais, sans cesse entraîné par l'attrait d'objets nouveaux, il avait toujours remis au lendemain de se reposer. De lendemain en lende-

1. E. de Rougé, *Recherches sur les monuments*, p. 117, note 1.
2. E. de Rougé, *Rapport sur la mission accomplie en Égypte*, p. 22-23.

main, il en était venu à ne plus pouvoir presque suivre ses idées, et la besogne accomplie sur une plage sans abri, ce jour de *khamsîn*, acheva de le mettre bas. Son fils reconnut qu'il n'était que temps de l'emmener : il renonça à visiter le canal de Suez et il l'embarqua précipitamment à Alexandrie, le 27 mars, jour de Pâques. Contre toute attente, la traversée ne le rétablit pas : en rentrant à Paris, le repos, succédant au mouvement et aux tracas du voyage, détermina chez lui une réaction telle, qu'il se refusa même à jeter un simple regard sur ses notes. D'après le conseil des médecins, son fils lui interdit tout effort d'esprit et l'emmena à la campagne. Le séjour de Bois-Dauphin et le calme absolu qu'il y goûta dissipèrent promptement cet état de lassitude morbide : après quelques jours, il put revenir à Paris et y reprendre sa double fonction de conseiller d'État et de professeur[1].

Il ne voulut pas qu'on eût même un semblant de raison de lui adresser le reproche de conserver, pour son usage exclusif, les documents qu'il avait recueillis au cours d'une expédition dont les frais avaient été payés en partie par le Gouvernement français, et dont l'accomplissement lui avait été facilité par la bienveillance du Gouvernement égyptien. Il établit sommairement l'inventaire des richesses qu'il rapportait, et il le publia, en y ajoutant la promesse formelle de tout livrer au public dans les délais les plus brefs. Le rapport préliminaire qu'il adressa au Ministre de l'Instruction publique, vers la fin d'avril 1864[2], accusait six volumes d'inscriptions inédites

1. Lettre du vicomte J. de Rougé, en date du 18 août 1907.

2. E. de Rougé, *Rapport sur la mission accomplie en Égypte*, dans le *Moniteur universel* du 30 mai 1864, tirage à part in-8°, de 25 pages. Ce rapport n'avait pas été lu à l'Académie, à cause de la maladie de l'auteur ; il n'en fut pas moins inséré dans les *Comptes rendus*, « à titre de renseignements » (1864, t. IX, p. 152-159). Il fut reproduit plus tard en tête des *Recherches sur les Monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon*, p. I-XIII, avec la date du 15 juin 1864.

copiées à la main, deux cent vingt planches photographiées par M. de Banville, et tout un trésor d'observations et d'impressions personnelles sur les monuments : il y avait là, entre les mains d'un homme tel que Rougé, de quoi renouveler et même de quoi créer des branches entières de notre science. D'ailleurs Brugsch, annonçant son retour dans la *Zeitschrift*, avait affirmé qu'il avait la permission de publier dans la *Revue archéologique* tous les monuments récemment découverts[1], et, comme on savait Brugsch l'ami intime de Mariette, on ajoutait foi à cette déclaration. Aussi, dès la réouverture du cours au Collège de France, le 20 mai, les auditeurs français revinrent en masse, et les savants étrangers affluèrent, Basil Cooper, Lieblein, Brugsch, Lauth, Valdemar Schmidt[2], Lepage-Renouf, dans l'espoir des révélations prochaines. Rougé avait pris, pour sujet de son cours, l'*Étude des principaux monuments de l'Égypte*[3], et, naturellement, il la commençait par l'examen des documents chronologiques les plus nouveaux, et, entre autres, par celui de la *Table de Sakkarah*. Celle-ci était encore inédite, et les savants assemblés dans la salle attendaient avec impatience l'instant où elle apparaîtrait sur le tableau noir. L'un d'eux a raconté la déception qu'ils éprouvèrent lorsque le maître, au lieu d'y dessiner les formes hiéroglyphiques des noms royaux, en traça simplement la transcription française[4].

Ainsi devenait vaine l'espérance conçue par ceux qui étaient présents à la leçon, et par d'autres qui n'avaient point pu y assister, tels que Lepsius, Birch et Sharpe[5]. Ils

1. H. Brugsch, *zur Notiz*, dans la *Zeitschrift*, 1864, p. 48.
2. Ph. Virey, *François-Joseph Chabas*, p. LVII.
3. Maspero, la *Chaire d'Égyptologie au Collège de France*, p. 27.
4. Chabas a résumé la lettre où l'incident était raconté dans sa *Revue rétrospective* (*Œuvres diverses*, t. II, p. 375-376).
5. Lettres de Birch et de Horrack à Chabas, des 24 mai et 4 juillet 1864, citées par Ph. Virey, *François-Joseph Chabas*, p. LVII.

ne rendaient pas Rougé responsable de leur déconvenue, mais ils ne pouvaient s'empêcher de ressentir quelque impatience envers lui pour ce qu'il avait entre les mains, avec l'autorisation de les utiliser, tant de documents auxquels ils n'avaient pas accès. La publication en fac-similé de la Table de Sakkarah[1], faite en raison d'une promesse que Rougé avait exigée avant son départ[2], les calma momentanément, en leur fournissant la matière de longues discussions ; mais le mécontentement persistait au fond de leurs cœurs. Rougé, à peine remis de sa maladie, avait repris ses habitudes d'assiduité à l'Académie, et, les lectures de M. Vincent l'ayant intéressé, il avait contesté quelques-unes des opinions de l'auteur avec sa courtoisie accoutumée[3]; il avait même été amené à lire une note *Sur quelques conditions préliminaires des calculs qu'on peut tenter sur le calendrier et sur les dates égyptiennes*[4], qui était certainement fort importante en soi, mais qui ne donnait point satisfaction aux vœux actuels des égyptologues. Il ne fallait à ceux-ci qu'un prétexte pour que leur mécontentement éclatât au grand jour, comprenant dans une même réprobation et Mariette et Rougé. Combien cette disposition d'esprit était injuste qui accusait les deux également, nous le voyons nettement, nous qui savons quels efforts Rougé avait faits pour décider Mariette à publier rapidement les plus importants au moins des monuments qu'il découvrait, mais personne n'en connaissait rien à l'époque : on voyait seulement que Rougé était le correspondant et presque toujours le

1. Mariette, *La Table de Sakkarah*, dans la *Revue archéologique*, nouvelle série, 1864, t. X, p. 169-186.

2. Lettre de Mariette à Rougé, datée du Caire, le 27 juin 1864, communiquée par le vicomte J. de Rougé.

3. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1864, t. VIII, p. 276-277.

4. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1864, t. VIII, p. 193-196, séance du 1er juillet.

porte-parole officiel de Mariette, qu'il ne manquait aucune occasion de le louer en public et de faire ressortir la grande valeur des travaux accomplis en Égypte, que lui-même il revenait les portefeuilles remplis de documents inédits, et on était bien près de croire qu'il ne se souciait guère de rien changer à un état de choses qui lui assurait une situation privilégée parmi les égyptologues.

Ces sentiments éclatèrent avec une vivacité inattendue à la suite d'une polémique dont la découverte de la seconde Table d'Abydos devint l'occasion. Les faits sont connus. Dümichen, passant à Harabat-el-Madfounah dans les dernières semaines de 1864, aperçut la liste des rois que les ouvriers venaient de dégager : il la copia et il l'envoya à Lepsius, qui la publia aussitôt dans la *Zeitschrift* sans rappeler qu'elle provenait des fouilles dirigées par Mariette[1]. Le 16 décembre, Rougé, avant de commencer la lecture de ses *Recherches sur les six premières dynasties*, en donna avis à l'Académie, mais, tout en en faisant ressortir l'importance, « il exprima son profond regret qu'en pu-
» bliant l'admirable monument qui sera désormais connu
» sous le nom de *Table de Séti Ier*, on eût absolument ou-
» blié de mentionner le nom de Mariette, qui l'avait décou-
» verte dans les fouilles d'Abydos. Il était de son devoir
» d'attester que les fouilles avaient été entreprises devant
» lui avec le coup d'œil si sûr qui caractérise les travaux de
» M. Mariette. La découverte de cette Table est une con-
» séquence naturelle de l'excellente direction donnée à ses
» fouilles, et le nom de Mariette resterait attaché à cette
» découverte comme à tant d'autres[2]. » C'était bien ce qu'il y avait à dire, et l'affaire semblait être classée définitivement lorsque, un mois plus tard, Desjardins la reprit, à la

1. Lepsius, *Die Sethos-Tafel von Abydos*, dans la *Zeitschrift*, 1864, p. 81-83 et pl.

2. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1864, t. IX, p. 347.

séance du 20 janvier 1865, en lisant l'extrait d'une lettre où Mariette, en date du 8 janvier, exposait ce qui s'était passé. Le secrétaire perpétuel crut pouvoir clore l'incident en déclarant que Rougé avait déjà réclamé, et qu'on savait désormais à qui le mérite de la trouvaille devait revenir[1], mais Desjardins n'en jugea pas ainsi. Mécontent du peu d'échos que sa protestation éveillait à l'Académie, il fit, cinq jours plus tard, paraître dans le *Moniteur* un long article où, après avoir inséré des fragments de la lettre, il rendait compte à sa façon de ce qui s'était passé à la séance du 20 janvier : « M. de Rougé, témoin de la découverte de » Mariette, a été le premier à protester énergiquement, au » nom de la science française, contre de pareils procédés. » L'indignation a été générale lorsque la lettre a été com- » muniquée à l'Académie en même temps que l'acte cou- » pable qu'elle signale à la conscience publique de tous les » pays[2]. »

Ce n'était pas sous cette forme que Rougé avait présenté les faits; aussi s'empressa-t-il de s'inscrire en faux contre ce langage, dans une lettre qu'il adressa directement à Lepsius[3]. Le 27 janvier, à propos de la lecture du procès-verbal de la séance précédente, il crut qu'il importait « de signaler » une inexactitude du *Moniteur universel* du 25 janvier, » dans un article relatif aux fouilles de M. Mariette, et où » il est présenté comme ayant été témoin de la mise au » jour de la *Nouvelle Table d'Abydos*. Cette découverte » n'a été réellement faite que huit ou dix mois après son » départ d'Égypte; mais, pendant son séjour à Abydos, il » avait vu les préparatifs des fouilles... Plus tard, l'exécu- » tion des mesures prises avait amené les admirables dé-

1. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, nouvelle série, 1865, t. I, p. 12.

2. Le *Moniteur universel*, n° du 25 janvier 1865.

3. Lepsius, *Die neue Königstafel von Abydos und Herr Dümichen*, dans la *Zeitschrift*, 1865, p. 14.

» couvertes que l'on sait[1]. » Il fit plus encore, et, pour donner à la rectification le même éclat que l'affirmation avait eu, il adressa au *Moniteur* une rectification qui fut insérée dans le numéro du 9 février : « Je n'ai pas été, » comme on le dit dans cet article, témoin de la découverte, » après mon départ d'Égypte. Ce que j'ai vu et qu'il était » de mon devoir d'attester, ce sont le plan et la disposition » des fouilles ordonnées par M. Mariette au grand temple » d'Abydos, avec cette connaissance profonde des monu- » ments et cette sûreté de coup d'œil qui assurent le suc- » cès... La réclamation que j'ai fait entendre au sein de » l'Académie des Inscriptions portait sur ce point précis, » qu'en publiant la nouvelle Table d'Abydos, le *Journal* » *de Berlin* avait omis de dire que cet admirable monument » était le fruit des fouilles de M. Mariette... La visite des » fouilles a été libéralement permise jusqu'ici à tous les » voyageurs ; il peut donc arriver fréquemment qu'un ex- » plorateur aperçoive, avant M. Mariette, un monument » nouvellement mis au jour. La délicatesse permet-elle, en » pareil cas, de publier, avant le directeur des fouilles et » sans l'en prévenir, les nouveaux fruits de ses recherches ? » Telle est la vraie question. Le public savant sera juge de » la réponse, et je n'ai point mission pour intervenir dans » cette partie de la discussion[2]. » La note, si courtoise et si ferme en même temps de Rougé, n'arrêta pas, malheureusement, les commentaires des journaux. Déjà, le 8 février, *la Presse* avait livré au grand public les noms de Lepsius et de Dümichen qui, jusqu'alors, n'avaient pas été imprimés : le 25 du même mois, *le Monde illustré* accusa Dümichen, « après s'être insinué dans les bonnes grâces de » M. Mariette », d'avoir, « par une belle nuit, avec l'assis- » tance d'un gardien corrompu, fait des estampages qui lui

1. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, nouvelle série, 1865, t. I, p. 17.

2. *Le Moniteur universel*, n° du 9 février 1865.

» avaient permis plus tard de tromper son hôte. » Chabas, mis au courant de ces accusations stupides par une lettre de M. de Horrack[1], s'en dégoûta, et, le 20 février, il adressa au directeur de *la Presse* une protestation qui ne fut pas acceptée : il la développa et il la publia en une brochure séparée sous le titre de *Revue rétrospective*[2].

Mariette, à ce moment, croyait que tout était terminé et il s'en félicitait avec Rougé, en lui envoyant des détails sur l'effet que son intervention avait produit en Égypte : « J'ai » appris par la *Revue* que vous avez pris ma défense auprès » de l'Académie dans l'affaire de la Nouvelle Table d'Abydos, » et je vous en remercie. Au fond, Lepsius, d'après ce que » me dit Dümichen lui-même, a publié la Table, sachant » très bien qu'elle venait de moi. Mais il n'a pas su résister » à la tentation d'être le premier à mordre dans un aussi » beau fruit. Ce que je regrette le plus dans cette affaire, » c'est l'inutile sortie de Desjardins et du *Moniteur*. Il y » avait moyen d'atteindre le même but sans être aussi violent. » C'est du reste ainsi qu'avec d'excellentes intentions, Des- » jardins passe souvent au delà du but, et je lui en voudrais » presque, si je ne savais que tout cela lui est dicté par son » intérêt pour moi. — Le plus curieux, c'est qu'aujourd'hui » même Dümichen m'a envoyé un de ses compatriotes » (M. Heuglin) pour s'excuser. De ce côté le *Moniteur* a » porté son fruit. Une phrase embrouillée d'Heuglin me » laisse supposer que la Table copiée par Dümichen a été » remise par lui, non à Lepsius, mais à Brugsch qui l'a » envoyée à son célèbre compatriote sans même m'en souf- » fler un mot[3] ». Dans ces conditions, on comprend l'émotion que la brochure de Chabas souleva en France et à l'étranger.

1. Virey, *Notice biographique de Ph.-J. de Horrack*, p. XXXI.

2. On la trouvera au t. II, p. 365-392, des *Œuvres diverses* de Chabas.

3. Lettre de Mariette à Rougé datée du Caire le 1er mars 1865, communiquée par le vicomte J. de Rougé.

Si, encore, il s'était astreint uniquement à justifier Dümichen et Lepsius aux yeux de ses lecteurs, on n'aurait pu qu'applaudir au mouvement d'indignation généreuse qui lui avait dicté son plaidoyer; mais, ainsi que le lui écrivait un de ses correspondants, « vous devez être né sous la planète Mars, » car non seulement vous bataillez continuellement, mais » encore les recherches qui vous concernent amènent des » luttes et des discordes qui ne s'éteignent plus[1]. » Au lieu de se renfermer dans la défense, il assuma l'offensive; il accusa Mariette de vouloir conserver pour lui-même les monuments qu'il découvrait avec l'argent de l'Égypte, puis Rougé de s'être associé aux erreurs de Mariette en séquestrant la Table d'Abydos pendant plus d'une année, et en ne communiquant à personne les résultats de sa mission. Il consentait pourtant à admettre une circonstance atténuante : « Peut-être le savant » académicien n'a-t-il été autorisé à copier que pour son » usage particulier, et sous la condition de ne pas mettre » dans la confidence ses confrères en égyptologie. Nous » remarquons, en effet, qu'il se borne à annoncer un second » rapport, sans hasarder la moindre promesse, quant à la » divulgation des trésors qu'il a recueillis[2]. »

L'attaque étonna Rougé, venant au moment même où il communiquait à l'Académie une portion de ces *trésors* qu'on lui reprochait de ne pas songer à divulguer, et il se demanda ce qu'il avait bien pu faire pour la mériter. Il avait aidé et conseillé pour le mieux Chabas à ses débuts[3], puis, quand celui-ci lui eut donné par ses écrits la preuve qu'il pouvait marcher seul, il l'avait traité non plus en élève, mais en confrère d'égal à égal[4]. Il avait même dès lors, sur l'initia-

1. Lettre de Michelant, en date du 23 juillet 1865, citée par Virey, *François-Joseph Chabas*, p. LXIX, note 2.

2. Chabas, *Revue rétrospective*, dans les *Œuvres diverses*, t. II, p. 389-390.

3. Voir plus haut, p. XXXVI-XXXVII, XLIV-XLVI, LI, de la présente *Notice biographique*.

4. Virey, *François-Joseph Chabas*, p. XXXI-XXXII.

tive de Devéria, indiqué les chemins à suivre pour obtenir le titre de correspondant de l'Académie : si la candidature ne réussit pas, il faut l'attribuer non pas au peu de zèle qu'il aurait porté à la soutenir, mais à l'esprit de l'Académie, qui estimait que c'en était assez d'un seul égyptologue parmi ses membres, et qui préférait à l'égyptologie d'autres branches de la science plus importante à son gré. Il lui facilitait, d'ailleurs, ses recherches dans les musées de Paris, et, au besoin, il lui prêtait les livres de sa propre bibliothèque. C'était par la complaisance de Rougé que Chabas avait pu consulter au Louvre un exemplaire des *Denkmäler* et y remarquer les inscriptions de Radesiéh : « L'importance de ce document » m'avait frappé, lui écrivait-il, lorsque, grâce à vous, j'ai » pu feuilleter le grand ouvrage de la Commission prus- » sienne. Mon travail terminé dès le mois de décembre » dernier serait publié depuis longtemps sans les mécomptes » auxquels on est exposé en province. Vous aviez bien » voulu faire une démarche en ma faveur, auprès de l'Im- » primerie impériale et j'ai chargé M. Devéria de vous en » témoigner ma reconnaissance[1]. » Un peu plus tard, il s'était efforcé d'obtenir les fac-similés parus nouvellement des *Papyrus de Berlin,* mais il avait échoué : « Lepsius a » déclaré de vive voix qu'il serait plus facile d'extraire » Chéops de sa pyramide que d'obtenir séparément la pré- » cieuse livraison. C'est abominable[2] ! » Sur quoi Rougé lui avait offert son exemplaire : « On me leurre encore, lui ré- » pondit-il, de quelque espoir, mais la politique de Lepsius » m'est un sûr garant qu'on échouera. En ce moment on » cherche des rebuts d'impression. Lorsque tout espoir » sera décidément perdu, je me permettrai d'accepter votre » offre obligeante. Au lieu de calquer je photographie-

1. Lettre de Chabas à Rougé en date du 31 mars 1856, communiquée par le vicomte J. de Rougé.

2. Lettre de Chabas à Rougé en date du 30 janvier 1861, communiquée par le vicomte J. de Rougé.

» rai[1]. » Quelques jours après, le dernier espoir s'étant éteint, Rougé envoya les planches à Chabas, qui les lui réexpédia bientôt par le chemin de fer, après avoir calqué le *Papyrus n° 1,* celui qui contient les mémoires de Sinouhit[2].

Entre temps, Rougé avait inséré dans la *Revue archéologique* un compte rendu élogieux du mémoire sur le *Papyrus magique Harris*[3], et Chabas s'était empressé de l'en remercier[4]. Déjà pourtant il n'avait plus, pour son ancien ami, la confiance d'autrefois. Un mémoire qu'il avait composé sur les Pasteurs et sur la Peste en Égypte fut égaré, vers 1861, par la rédaction de la *Revue archéologique.* Comme il y exprimait des idées opposées à celles de Rougé sur le même sujet, il se demanda si cette divergence de vues n'avait pas été pour quelque chose dans les délais qui avaient permis au manuscrit de se perdre. Il ne put s'en procurer la preuve et il ne donna aucune suite à ses soupçons, mais, « depuis ce jour, » il lui sembla que Rougé lui devenait moins favorable[5] ». Ils n'en continuèrent pas moins à échanger des lettres fort amicales, et, dans l'une d'elles, Rougé révéla à Chabas qu'il n'avait pas été le premier à étudier le *Papyrus médical de Berlin :* Brugsch en avait publié une analyse très complète dans un journal allemand[6]. Chabas, toujours ombrageux, se demanda s'il n'y avait pas dans cet avis une accusation mas-

1. Lettre de Chabas à Rougé en date du 4 mai 1861, communiquée par le vicomte J. de Rougé.

2. Lettre de Chabas à Rougé en date du 26 août 1861, communiquée par le vicomte J. de Rougé. Cf., sur ces incidents, Virey, *François-Joseph Chabas*, p. XXXIII; cf. Chabas, *Revue rétrospective*, dans les *Œuvres diverses*, t. II, p. 451-452, et la note de Rougé dans la *Revue archéologique*, nouvelle série, 1865, t. II, p. 156-158.

3. *Revue archéologique,* nouvelle série, 1861, t. I, p. 420-422.

4. Lettre de Chabas à Rougé en date du 4 mai 1861, communiquée par le vicomte J. de Rougé.

5. Ph. Virey, *François-Joseph Chabas*, p. XXXIII-XXXIV; cf. Chabas, *Œuvres diverses*, t. II, p. 446. Le mémoire fut refait et publié dans la première série des *Mélanges égyptologiques*.

6. Ph. Virey, *François-Joseph Chabas,* p. XXXV-XXXIX.

quée de plagiat, et il en fut presque convaincu lorsqu'il apprit que, pendant sa leçon du 7 janvier 1863, Rougé, parlant au Collège de France de son mémoire sur la stèle des Mines d'Or, avait noté au passage qu'il n'avait point tenu compte de la traduction du même document que Brugsch avait intercalée dans son *Histoire d'Égypte*. Il répondit donc avec vivacité, dans l'*Avertissement de ses Recherches sur le nom de Thèbes*[1], et l'éloge public que Rougé fit de lui dans une leçon du 26 juin suivant ne suffit pas à le calmer complètement. Il s'habitua peu à peu à croire que son ancien maître lui en voulait d'avoir secoué sa tutelle et d'avoir créé, « en » comptant sur ses propres forces et en attirant à lui le con- » cours de Birch et de Goodwin, un centre indépendant » d'activité égyptologique[2] ».

Si Rougé avait connu le travail qui s'était opéré inconsciemment dans l'esprit de Chabas, il aurait probablement conservé vis-à-vis de lui son attitude ordinaire de bonne confraternité. L'imprévu d'une attaque aussi injuste venant après tant d'années de rapports excellents lui fit perdre patience. Egger, qui était alors président de l'Académie, essaya de concilier les deux parties ; prenant prétexte d'une lettre où Mariette lui annonçait l'apparition prochaine du premier volume de ses *Fouilles en Égypte*[3], il lui demanda amicalement l'explication des allégations injurieuses contenues dans la brochure, allégations d'autant moins compréhensibles que Rougé lui-même avait corrigé, par sa note du 9 février, ce que l'article du 25 janvier disait de lui[4]. Dès

1. Chabas, *Œuvres diverses*, t. II, p. 249-253.

2. Ph. Virey, *François-Joseph Chabas*, p. XLVI-XLVIII, et *Notice biographique de Philippe-Jacques de Horrack*, p. XXII-XXIII.

3. Lettre de Mariette à Egger, du 3 mars 1865, dans J. Capart, *Une page de l'histoire de l'Égyptologie d'après des documents inédits* (extrait de la *Revue de l'Université de Bruxelles*, t. III), p. 9 du tirage à part.

4. Lettre d'Egger, en date du 17 mars 1865, dans Virey, *François-Joseph Chabas*, p. LXXXI, note 1, et J. Capart, *Une page de l'histoire de l'Égyptologie d'après des documents inédits*, p. 9 du tirage à part.

le lendemain, Chabas lui répondit par une lettre assez embarrassée, où il lui affirmait que la condamnation portée par lui sur sa *Revue rétrospective* « trouve une certaine » compensation dans l'adhésion qui m'est donnée par un » assez grand nombre d'autres savants », et que, s'il lui en avait coûté d'être obligé de se charger envers Mariette « de cet acte de réparation nécessaire », l'imputation d'avoir porté contre Rougé les mêmes accusations le peinait autant qu'elle l'étonnait. « Je me suis simplement demandé si » M. de Rougé avait obtenu de Mariette l'autorisation de » publier. Cette demande est-elle singulière en présence de » l'allégation de l'article du *Moniteur* que M. Mariette a » seul le droit de fouiller et de publier? M. de Rougé avait-il » obtenu, oui ou non, l'autorisation de publier la stèle de » Saqqarah?... Comment donc a-t-on pu transformer une » question si naturelle, si nécessaire, en accusation contre » M. de Rougé? » La lettre était fort longue, et pourtant elle ne contenait aucune allusion à la note du 9 février: elle se terminait par des protestations d'estime pour Mariette et Rougé et par l'assurance que lui, Chabas, il avait été guidé dans toute cette affaire par un seul objet, « le per- » fectionnement de la science, le progrès[1] ». Egger, médiocrement édifié, transmit la lettre aussitôt à Rougé, qui releva vertement l'omission : « En ce qui me concerne, M. Chabas » ne vous répond pas sur un point essentiel. A-t-il connu » ma réclamation insérée au *Moniteur?* ou non? tout est » là. S'il ne l'a pas connue, la probité exige qu'il le dise et » qu'il supprime tout son § 9, page 13[2]. S'il l'a connue, ses » suppositions de ces deux pages sont non seulement inju- » rieuses, mais calomniatrices... Il est clair que nous sommes » accusés là, M. Mariette et moi, par ricochet, d'avoir caché » pendant un an un monument de cette importance. Quand

1. Lettre de Chabas à Egger, en date du 18 mars 1865, publiée par J. Capart, *Une page de l'histoire de l'Université de Bruxelles*, p. 9-12.
2. Cf. Chabas, *Œuvres diverses*, t. II, p. 373-374.

» on allègue une chose pareille et qu'on est honnête, on re-
» connaît qu'on s'est trompé aussitôt que les faits sont
» éclaircis; c'est ce que M. Chabas évite soigneusement de
» faire dans sa réponse. Vous jugez si je la trouve satisfai-
» sante[1]. » Egger, persévérant dans son rôle de conciliateur, fit part de ce billet à Chabas, qui lui répondit longuement le 30 mars. Il reconnaissait enfin son erreur, mais il ne retirait pas purement et simplement les paroles incriminées par Rougé, et il refusait de faire l'aveu public de son erreur, pour la raison qu'une rectification de cette nature « retomberait de tout son poids sur Mariette[2] ». Après cela, Egger n'insista plus, et Rougé publia en avril, dans la *Revue archéologique*, une note où il remettait nettement les choses au point[3]. Le ton en est vif ainsi qu'on peut le croire, mais toujours digne, et l'effet en fut tel que Chabas se crut obligé d'y répondre. Sa seconde brochure et la lettre à M. Péladan, dans laquelle il résume le débat à sa manière, ne modifièrent pas cette impression[4] : les savants donnèrent raison à Rougé lorsqu'il mit fin à la polémique. « Il n'y a, dit-il, aucun profit
» pour la science à descendre sur le terrain des personna-
» lités[5] »; il le quitta et il reprit ses travaux, plus affligé que je ne saurais dire par cet épilogue de son voyage en Égypte.

1. J. Capart, *Une page de l'histoire de l'Égyptologie*, p. 12-13 du tirage à part.

2. La lettre entière est publiée par J. Capart, *Une page de l'histoire de l'Égyptologie*, p. 13-14.

3. *Revue archéologique*, nouvelle série, 1865, t. I, p. 347-349.

4. M. Egger voulut bien dix ans plus tard me raconter cet épisode, et c'est son impression que je donne ici.

5. Cf. sa seconde note et l'entrefilet dans la *Revue archéologique*, nouvelle série, 1865, t. II, p. 156-158. Voir, par exemple, l'opinion de Devéria, dans Virey, *Notice biographique sur Philippe-Jacques de Horrack*, p. XXXI-XXXII et XXXIV-XXXV.

V

Il avait d'autant plus le droit de ressentir ces attaques qu'elles se produisaient au moment où il commençait à tenir loyalement l'engagement pris dans son rapport de publier sans retard les résultats principaux de sa mission. Nous avons vu que c'est avant d'entamer la lecture de ses *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon* qu'il avait énoncé discrètement sa réclamation en faveur de Mariette[1]; depuis lors, il avait persévéré de semaine en semaine, et il avait achevé sa communication le 10 mars 1865[2].

Comme il était naturel, il examinait rapidement l'Égypte a l'époque thinite, puis, passant à l'époque memphite, il s'efforçait de rétablir la charpente dynastique de l'histoire. Les deux tables de Sakkarah et d'Abydos, représentant la tradition telle qu'elle était connue vers le temps des Ramessides, lui prêtaient le moyen de classer plus exactement qu'on ne l'avait fait jusqu'alors les fragments du Canon royal de Turin et d'instituer une critique sérieuse des listes de Manéthon : pour se rendre compte du progrès accompli par lui, il suffit de comparer la façon assez vague dont il est parlé de cette époque dans l'*Histoire d'Égypte* de Brugsch[3], avec le tableau précis que Rougé en traça. Les trois premières dy-

1. Voir plus haut, p. CIV de cette *Notice biographique*.

2. *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1864, t. VIII, séances des 16, 23, 30 décembre 1856, nouvelle série, t. I, séances des 13, 20 et 27 janvier, 3 février, 3 et 10 mars. Le mémoire fut publié dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXV, 2e partie, tirage à part in-4°, de XIII-167 p. et 8 pl., chez Vieweg. Le long compte rendu qui en parut dans la *Revue archéologique*, 1866, t. XIV, p. 288-296, sous la signature X, a été attribué à M. de Horrack, sans raisons décisives.

3. H. Brugsch, *Histoire d'Égypte*, p. 16-47.

nasties ne lui fournissent guère encore que des noms, — il était réservé à une génération postérieure d'en retrouver les monuments, — mais du moins ces noms sont rangés dans l'ordre de succession des règnes et c'est au plus si la place de deux ou trois souverains demeure indécise. Avec l'avènement de la IVe dynastie, tout change, et ce ne sont plus les seuls Pharaons, c'est leur famille, leur cour, leur administration, leur peuple entier qui sortent des tombeaux; Snefrou d'abord, puis Chéops, Chéphren, Mycérinus défilent devant nous et les rois pacifiques de la Ve dynastie, et les conquérants de la VIe. Où nous ne possédions la veille qu'un pêle-mêle de cartouches et quelques traditions romanesques recueillies tardivement par les écrivains classiques, nous avons maintenant une série de personnages réels et de faits bien enchaînés, quelquefois même des pages entières de mémoires contemporains, tels que la biographie d'un certain Ouni, né sous Ounas ou sous Téti au plus tard, et qui servit glorieusement Papi Ier et Métésouphis. L'Académie s'étonna d'apprendre que cette Égypte qui, de loin, lui était apparue jusqu'alors calme et pacifique, était secouée par des révolutions de palais et s'adonnait déjà à la guerre; elle avait des flottes, elle levait des armées nombreuses, et, tandis qu'elle réprimait d'un côté les pillages des tribus nubiennes, de l'autre elle dirigeait des razzias contre les pays qui furent plus tard la Palestine. La discussion des textes et le récit s'arrêtaient à l'avènement de la VIIe dynastie, et Rougé s'excusait, en terminant, de n'avoir pas épuisé entièrement son sujet: « Ce serait, disait-il, mal apprécier nos richesses que d'en » faire seulement un usage sommaire. La vie civile et poli- » tique, l'art et la religion, en un mot toutes les manifes- » tations de la vie chez une grande nation, ont laissé sur ces » monuments des traces éclatantes; elles méritent à leur » tour d'occuper ces heures bénies que remplit et féconde » l'ardente recherche du vrai. Je diffère néanmoins cette

» publication plus attrayante : je voudrais, dans un second » mémoire, amener les séries pharaoniques jusqu'à la cou- » pure profonde que marque dans l'histoire l'invasion des » Pasteurs. Il sera temps alors de nous recueillir et de cher- » cher à fixer les principaux traits de la physionomie du » peuple égyptien, avant qu'elle ait pu s'altérer, soit par le » mélange qu'amenèrent les invasions, soit par la voie plus » séduisante des guerres extérieures et des conquêtes long- » temps conservées[1]. »

Il ne lui fut pas donné d'aller jusque-là et la difficulté de se procurer les fonds nécessaires à la publication des textes réduisit à néant presque tous ses projets. La lenteur des impressions académiques retarda jusqu'en 1866 l'apparition de ses *Recherches ;* l'*Album photographique* de sa mission ne put paraître, en 1865, que grâce à la bonne volonté de M. de Banville, encore le prix élevé auquel il fallut le vendre l'empêcha-t-il de devenir aussi populaire qu'il aurait mérité de l'être[2]. M. de Banville avait dû imprimer de son argent, et tout ce qu'il avait pu obtenir du Ministère de l'Instruction publique, c'était une souscription à un petit nombre d'exemplaires suffisante à peine pour couvrir les plus gros frais[3]. Rougé, en présentant l'ouvrage à l'Académie, indiqua la situation en quelques mots, et, après avoir loué le dévouement de son jeune collaborateur, il insista sur les difficultés techniques que celui-ci avait rencontrées pendant son voyage[4]. Ajoutons pour terminer que sa reconnaissance ne se borna pas tout entière aux belles paroles. De retour

1. E. de Rougé, *Recherches sur les Monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon*, p. 165.

2. *Album photographique de la Mission remplie en Égypte par M. le vicomte de Rougé, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, accompagné de M. le vicomte de Banville et de M. Jacques de Rougé, attachés à sa mission*, Paris, 1865, in-f°, 66 pl., avec un texte de Rougé.

3. Lettre du vicomte Jacques de Rougé en date du 2 septembre 1907.

4. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, nouvelle série, 1866, t. II, p. 144-145, séance du 11 mai.

d'Égypte, le ministre avait mis une croix de chevalier de la Légion d'honneur à la disposition de la mission, et sans doute comptait-il que le chef l'attribuerait à son fils Jacques dont l'activité n'avait pas faibli un instant pendant ces longs mois de fatigue. Rougé trompa cette attente; il proposa de la céder à M. de Banville, pour le récompenser de son talent d'abord, puis de son désintéressement, et son fils trouva la chose naturelle. Le ministre fut surpris, mais il ne put qu'acquiescer au sacrifice.

Du moment qu'on n'avait plus la ressource d'une publication d'ensemble, on devait chercher à y suppléer dans la mesure du possible par beaucoup de publications de détail. Jacques de Rougé commença, dans la *Revue archéologique*, la série de ses études géographiques sur les nomes de l'Égypte, où il analysait et imprimait les plus importants des textes copiés à Edfou[1] : dès la fin de 1865, Rougé put présenter à l'Académie une première livraison que d'autres suivirent promptement[2]. D'autre part, la *Zeitschrift für Ægyptische Sprache und Alterthumskunde*, que Brugsch avait fondée à Berlin en 1863 et dont Lepsius venait d'assumer la direction, lui offrit un débouché nouveau pour ses travaux de pure égyptologie auxquels le public plus large de la *Revue archéologique* et du *Journal asiatique* ne se serait pas intéressé. Il y avait débuté en 1864 par deux lettres adressées à Brugsch, et dont l'une apportait une preuve nouvelle de la lecture proposée par ce savant pour l'idéogramme du chiffre 3[3], tandis que l'autre lui enseignait des preuves nouvelles de la justesse de sa répartition nouvelle des trois termes qui servent en égyptien

1. *Revue archéologique*, de 1865 à 1871.

2. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, nouvelle série, 1865, t. I, p. 178, séance du 9 juin ; le second fascicule fut présenté en 1866 (*Comptes rendus*, t. II, p. 34).

3. H. Brugsch, *Neue Bestätigung der Gleichstellung* *χemet*, ⲙⲟⲙⲧ, 3, dans la *Zeitschrift*, 1864, p. 49.

à désigner les saisons de l'année[1]. Comme par le passé, les questions relatives au calendrier et par suite à la chronologie, continuaient à le préoccuper grandement : il était très fier des progrès qu'elles avaient réalisés grâce à lui, jusqu'à réclamer en pleine Académie, lorsque M. Vincent attribuait par mégarde à Lepsius la découverte qu'il avait faite, dans une inscription de la XIIe dynastie, de l'expression qui désigne les jours épagomènes[2]. Aussi ne s'étonnera-t-on pas qu'il ait envoyé à la *Zeitschrift* beaucoup de mémoires chronologiques, *sur le nouveau système proposé par M. Brugsch pour l'interprétation du calendrier égyptien*[3], puis une *Note sur une double date indiquée par M. Brugsch* qui complète l'article précédent[4] et une *Lettre à M. Lepsius sur les fragments écrits au verso du Papyrus Sallier n° 4*[5]. Ce dernier est le plus intéressant des trois. Goodwin, étudiant les fragments en question, avait cru y trouver une indication relative à la position des jours de l'année vague par rapport à l'année naturelle à l'époque de Méneptah, fils de Ramsès II. Rougé démontra que les notes prises par le scribe Akhpet et consignées par lui au verso du manuscrit ne décrivent pas des faits actuels qui se seraient accomplis et auraient été inscrits avec leurs dates de jours vécus sous le règne de Méneptah : elles contiennent seulement une série de faits généraux relatifs à la fin des récoltes et sans dates réelles. La *Note sur la transcription des hiéroglyphes à M. R. Lepsius*[6] est d'un

1. H. Brugsch, *Die drei altægyptischen Iahreszeiten nach einer Mittheilung des Herrn vicomte E. de Rougé*, dans la *Zeitschrift*, 1864, p. 57-58.
2. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1864, t. VIII, p. 243, séance du 24 juillet.
3. *Zeitschrift für Ægyptische Sprache*, 1865, p. 73-76, 81-84; 1866, p. 3-7, 9-11.
4. *Zeitschrift für Ægyptische Sprache*, 1866, p. 92.
5. *Zeitschrift für Ægyptische Sprache*, 1867, p. 129 sqq.
6. *Zeitschrift für Ægyptische Sprache*, 1866, p. 69-73.

caractère tout différent. On s'inquiétait alors beaucoup des questions de transcription, parce qu'on espérait arriver à écarter par là les difficultés d'impression, et chaque égyptologue, Devéria, Chabas, Lepsius, Brugsch, Rougé lui-même, avait son système différent des autres. Cette diversité les affligeait tous sans qu'aucun d'eux songeât à rien concéder; Brugsch seul se montrait conciliant, et une soirée passée avec lui avait convaincu Rougé qu'une entente serait facile, sauf du côté de Chabas qui venait d'essayer d'un procédé de transcription en lettres coptes. Il exposa donc à Lepsius les idées auxquelles ses études sur la grammaire l'avaient conduit, en ce qui concernait les articulations de la langue égyptienne et les signes qui servaient à rendre ces articulations. Il espérait provoquer une discussion publique, et de fait Lepsius[1], puis Auguste Baillet[2] envoyèrent à la *Zeitschrift* des articles fort minutieusement étudiés, mais les autres s'abstinrent; après avoir traîné une année, la controverse cessa faute de combattants[3].

Les séances de l'Académie auraient pu lui fournir un débouché précieux, si, juste à ce moment, des découvertes nouvelles n'étaient venues réclamer son attention et l'obliger à différer les communications qu'il avait compté faire des résultats de son voyage. Le 21 avril 1866, Lepsius lui écrivit de Damiette que le hasard lui avait fait « trouver » un nouveau décret bilingue, pareil à celui de Rosette, » mais plus long, plus ancien et parfaitement conservé d'un » bout à l'autre; manque seulement le texte démotique,

1. Lepsius, *Ueber die Umschrift der Hieroglyphen*, dans la *Zeitschrift*, 1866, p. 73-81.

2. A. Baillet, *De la Transcription des Hiéroglyphes*, dans la *Zeitschrift*, 1867, p. 66-70, avec les observations de Lepsius, *Zur vorstehendem Artikel des Herrn Baillet*, p. 70-72.

3. Cf., sur cette question, les conseils de Horrack à Chabas, dans Virey, *Notice biographique de Philippe-Jacques de Horrack*, p. XLII-XLIII.

» quoiqu'il soit prescrit à la fin du décret, comme dans » l'inscription de Rosette, de graver le ψήφισμα εἰς στήλην λι- » θινὴν τῇ χαλκῇ ἱεροῖς γράμμασιν καὶ Αἰγυπτίοις καὶ Ἑλληνικοῖς[1]. L'ins- » cription grecque a 76 lignes de 0m75 de largeur, l'hiéro- » glyphique en a 37. C'est un décret des prêtres égyptiens » rassemblés à Canope en l'honneur de Ptolémée Évergète I. » Ils y avaient célébré la fête de naissance du roi, le 5 Dios, » et la fête du jour où il était monté sur le trône, le 25 Dios; » mais l'inscription est datée du 7 Apellæus = 17 Tybi de » la 9e année du même Ptolémée. » Il se félicitait de la découverte, qui mettait hors de doute la justesse de l'opinion qu'il avait toujours soutenue, et que Rougé avait défendue naguère encore dans ses articles de la *Zeitschrift*[2], que « les anciens Égyptiens se servaient généralement, » même pour la plupart des grandes fêtes de l'année vague, » quoique les prêtres eussent connu l'année sothiaque, dont » ils mettaient le commencement (νεόν ἔτος) au jour du lever » (ἀνατέλλει [hieroglyphs]) de l'étoile d'Isis ». Il renvoyait pour plus amples détails aux communications qu'il venait de faire à l'Académie de Berlin et à un article prochain de la *Zeitschrift*, puis : « J'ajouterai seulement qu'une dizaine de » jours avant mon arrivée à Tanis, où j'ai visité les grandes » et intéressantes fouilles de M. Mariette, un éboulement » de terre avait mis au jour un coin de l'inscription grec- » que, un ingénieur de l'Isthme l'avait vue[3] et m'avait parlé » d'une pierre grecque que j'ai facilement retrouvée ; ce » n'est qu'en délivrant le reste de la pierre des décombres » qui comme un mur pesaient dessus, que toute l'inscription » grecque s'est montrée peu à peu et enfin l'inscription » hiéroglyphique au-dessus. J'ai cru que sous ces circons-

1. Le texte démotique, qui est gravé sur les tranches, fut découvert par Mariette un peu plus tard, lorsque la stèle arriva à Boulaq.
2. Voir plus haut, p. CXVIII de cette *Notice biographique*.
3. C'était M. Jaillon, alors attaché à la Compagnie de Suez.

» tances il m'a été permis de prendre des empreintes » exactes de la pierre et d'en préparer aussitôt la publica- » tion, sans toucher aux droits réservés pour M. Mariette, » de la publication des monuments trouvés par ses fouilles, » droits que je désire respecter d'autant plus strictement, » parce que je dois lui être très reconnaissant pour toutes » les facilités sans réserve qu'il m'a offertes pour l'étude et » pour l'exploitation du Musée de Boulaq, ainsi que pour » tout l'accueil franc et amical qu'il a bien voulu me faire » en toute manière. — Tout le voyage que j'ai fait sur » l'Isthme, à San, à Tmai, à Behbet, etc., a été très heu- » reux. J'ai reconnu toute une série de monuments persans » le long de l'ancien canal de Darius, écrits en persan et en » égyptien pour la commémoration de ce grand ouvrage ; » les emplacements de Cambysou et de Serapiu sont faus- » sement indiqués sur les cartes, mais je crois avoir trouvé » le véritable Sérapéum, et, ce qui vaut plus, les véritables » ruines de Aouaris, là où on devait toujours les chercher, » comme je l'ai demandé d'ailleurs, savoir, près de » Péluse[1]. » Rougé aurait bien voulu posséder sur-le-champ la copie de l'inscription bilingue, mais il savait quelle importance cette découverte avait pour son correspondant, et il porta son attention sur les monuments persans de l'isthme, dont Mariette venait de notifier la découverte à l'Académie : dans la séance du 4 mai, il pria le Bureau d'en réclamer des estampages à M. de Lesseps, en son nom comme en celui d'Oppert[2], puis, dans la séance du 25 mai, il insista pour que la demande fût transmise directement à Mariette même[3]. La réponse de Lesseps arriva sous forme

1. Lettre française en date du 21 avril 1866, communiquée par le vicomte J. de Rougé.

2. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, nouvelle série, 1866, t. II, p. 139-140, séance du 4 mai.

3. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, nouvelle série, 1866, t. II, p. 153, séance du 25 mai.

d'une lettre, dans laquelle il annonçait qu'il avait prié Mariette de communiquer à l'Académie les dessins et les estampages qu'il lui avait confiés; en attendant, il expédiait des documents relatifs à la découverte[1], que Rougé lut publiquement et commenta dans la séance du 13 juillet[2]. La réponse de Mariette arriva sous forme d'une *Lettre sur la Stèle de Chalouf*, dont Rougé fit aussitôt ressortir l'importance[3], et qui fut publiée peu après dans la *Revue archéologique*[4]. Entre temps, Rougé avait annoncé d'abord la bonne fortune de Lepsius[5], puis la publication des premières lignes de l'inscription dans la *Zeitschrift*[6], et il avait montré combien elle venait à propos[7]. On sait quelle révolution complète elle opéra dans les convictions scientifiques de Lepsius. Il avait jusqu'alors professé un scepticisme fâcheux sur les traductions qui se succédaient des textes, et il en avait exposé publiquement les motifs : « M. Lepsius, écri-
» vait Brugsch à Rougé en 1855, a lu dernièrement un
» mémoire à l'Académie de Berlin (März 1855), dans
» lequel il donne, pour la première fois, une explication de
» ses raisons de ne pas traduire des inscriptions hiérogly-
» phiques. Car, jusqu'à présent, ç'a été impossible et toutes
» les traductions données sont des fantaisies ou des hypo-
» thèses. Mais, parbleu ! qui a lu si couramment des
» inscriptions hiéroglyphiques devant notre roi avant une

1. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, nouvelle série, 1866, t. II, p. 209, séance du 6 juillet.
2. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, nouvelle série, 1866, t. II, p. 211-214, séance du 13 juillet.
3. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, nouvelle série, 1866, t. II, p. 289-290, séance du 24 août.
4. *Revue archéologique*, nouvelle série, t. XIV, p. 433-439.
5. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, nouvelle série, 1866, t. II, p. 152-153, séance du 18 mai.
6. *Zeitschrift für Ægyptische Sprache*, 1866, p. 29-34, 49-52.
7. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, nouvelle série, 1866, t. II, p. 170, 176, séances des 8 et 15 juin.

» expédition en Égypte? N'était-ce pas M. Lepsius? » Quelle étrange retraite! Il finira par nier les résultats des » études d'un certain Champollion[1]. » La découverte du décret de Canope raccommoda Lepsius avec l'idée qu'on traduirait désormais de longs textes. Toutefois, il en voulut un peu aux savants comme Rougé et Chabas, qui déclarèrent que la preuve était faite depuis longtemps, et qu'on ne devait pas s'exagérer l'importance des progrès qui pourraient résulter de la comparaison des deux versions de Canope[2].

Si l'on joint à ces études des présentations d'ouvrages[3], des discussions sur des points d'archéologie orientales[4], la lecture de courtes notes, dont l'une, *sur l'usage de régler certaines fêtes par la nouvelle lune*[5], le ramenait encore à ses études favorites de chronologie, tandis que dans l'autre il corrigeait la traduction d'une des clauses du traité de Ramsès II avec les Khétas[6], l'on avouera que l'Académie ne lui était pas un terrain très favorable à faire connaître les résultats de sa mission. Au contraire, les cours du Collège de France lui auraient été un moyen puissant de divulgation, s'il avait pu les publier lui-même, l'année même où il les fit. On voit en effet, quand on consulte les affiches, qu'en 1865, il avait expliqué, le mercredi, *les*

1. Lettre française datée de Berlin le 20 avril 1855, et communiquée par le vicomte J. de Rougé.

2. Virey, *François-Joseph Chabas*, p. LXXIV-LXXV.

3. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, nouvelle série 1866, t. II, p. 169, séance du 8 juin, présentation du mémoire de Horrack sur les *Lamentations*.

4. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, nouvelle série, 1866, t. II, p. 142, séance du 11 mai, où il doute que le nom assyrien Milouhhi représente Méroé comme Oppert le soutenait, p. 323-324, séance du 14 septembre, où il suggère à Renan la lecture Kamoshyahou pour le nom gravé sur l'intaille Bentivoglio.

5. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, nouvelle série, 1866, t. II, p. 35-40, séance du 16 février.

6. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, nouvelle série, 1866, t. II, p. 53-54, séance du 2 mars.

principaux monuments de l'Égypte, ceux surtout qu'il avait rapportés de sa mission, et le vendredi le texte du *Papyrus Sallier III* qui contient le célèbre poème de Pentaour. En 1866, les leçons grammaticales reparaissent le mercredi, mais elle ne durent que le premier semestre et désormais les deux leçons appartiennent à l'histoire : les *Monuments de Ramsès II* défilent l'un après l'autre devant les auditeurs de 1865 à 1871, à peine interrompus pendant le deuxième semestre par l'inscription du roi Piânkhi[1]. Les affiches ne donnent pas toujours une idée suffisante de la variété des matières traitées. Comment se douter par exemple, par l'annonce du cours de 1865, que la *Stèle de l'an 400* y fut expliquée tout au long ainsi que les rares documents relatifs aux Pasteurs, y compris ceux qu'il avait copiés pendant son court séjour à Tanis[2] ? Robiou en publia des analyses parfois assez longues, pour celui de 1865 dans le *Journal de l'Instruction publique*[3], pour ceux de 1867-1868 dans *la Revue contemporaine*[4] et dans les *Mélanges d'Archéologie*[5]. Une fois seulement Rougé se décida à publier lui-même le résumé de quelques-unes de ses leçons, lorsqu'à propos d'un passage rencontré au Poème de Pentaour il entreprit l'étude critique des documents relatifs aux peuples de la Mer[6], encore ne le présenta-t-il que comme l'*Extrait d'un Mémoire sur les attaques dirigées contre l'Égypte par les peuples de la Méditerranée vers le XIVe siècle avant notre ère*[7]. Et de fait, il s'agissait d'une découverte

1. Maspero, *La Chaire d'Égyptologie au Collège de France*, p. 27.
2. Robiou, *Sésostris d'après les monuments nouveaux*, dans la *Revue contemporaine*, nouvelle série, 1868, t. LXV, p. 463.
3. *Journal de l'Instruction publique*, 1866.
4. Robiou, *Sésostris d'après les nouveaux documents*, dans la *Revue contemporaine*, nouvelle série, 1868, t. LXV, p. 461-493.
5. *Mélanges d'Archéologie*, t. I, p. 264-291.
6. E. de Rougé, *Extrait d'un mémoire sur les attaques*, p. 5, note 2.
7. Publié dans la *Revue archéologique*, 2e série, 1867, t. XVI, p. 35-81 ; tirage in-8°, de 36 p., chez Didier. Il avait été lu à l'Académie des

d'autant plus importante qu'elle intéressait non seulement l'Égypte, mais les pays situés au nord de la Méditerranée, l'Asie Mineure, la Grèce et l'Italie. Parmi les nations que Ménéphtah battit l'an V de son règne, se trouvaient des Shardana, des Shakalasha, des Toursha, des Akaiousha, que l'on ne savait où classer; il proposa de reconnaître dans les Shardana les ancêtres du peuple sarde, dans les Shakalasha les Sicules, dans les Toursha les Étrusques, dans les Akaiousha les Achéens. On sait quelle prompte fortune eut cette hypothèse de génie; si l'on ne voit plus dans les Shakalasha les Sicules, mais les Sagalasses d'Asie Mineure, les autres rapprochements proposés par Rougé ont été approuvés par l'école, avec cette modification pourtant que, au lieu de considérer les Shardanes et les Tourshas comme des Sardes et des Étrusques établis déjà en Italie, on y préfère voir les ancêtres asiatiques de ces peuples, chassés de leur patrie orientale par l'invasion phrygienne et en quête de terres nouvelles. Il annonçait à ce mémoire une suite prochaine dans laquelle il examinerait si les documents qui nous avaient révélé les premiers rapports de ces peuples avec l'Égypte ne nous fournissaient pas « quelque moyen nouveau » de comprendre le véritable sens historique des traditions » relatives à Cécrops et à Danaüs[1] », mais il en fut de cette promesse comme de bien d'autres : les événements l'empêchèrent de la tenir.

Ce fut d'abord la corvée qui lui fut imposée de rédiger, pour le Ministère de l'Instruction publique et à l'occasion de l'Exposition universelle tenue à Paris en 1867, un rapport détaillé sur l'histoire de l'égyptologie. Il avait été déjà mêlé de manière officieuse à la constitution de la section égyptienne. Le 14 juin 1866, il avait reçu de M. Rouher

Inscriptions et Belles-Lettres au mois d'avril 1867 de la même année (*Comptes rendus*, 1867, p. 83).

1. E. de Rougé, *Extrait d'un mémoire sur les attaques*, p. 30 du tirage à part.

une lettre par laquelle celui-ci l'informait que « S. A. le » Vice-Roi d'Égypte », anxieux de plaire à l'Empereur, « avait mis tout son Musée de Boulaq à la disposition de la » Commission impériale de l'Exposition universelle de » 1867 », et qu'« elle avait chargé M. Charles Edmond, » commissaire général de l'Égypte, d'installer dans le Pa- » lais du Champ-de-Mars les œuvres qu'il renferme. Toutes » ces œuvres n'ayant pas un égal intérêt, et quelques-unes » étant d'un très grand volume sans offrir de précieux ren- » seignements, la Commission impériale désirerait que vous » voulussiez bien indiquer sur le catalogue ci-joint, par des » marques à l'encre rouge inscrites en marge, les objets qui » vous sembleraient les plus dignes d'être envoyés à Paris ». Et le ministre ajoutait que l'on n'avait pas à se préoccuper « de l'étendue de l'emplacement réservé à l'Égypte, ni de » la difficulté de transport pour les pièces d'un poids con- » sidérable. D'une part, en effet, cet emplacement, tant » dans le Palais que dans le Champ-de-Mars, est assez » grand pour contenir toutes les œuvres du Musée de Bou- » laq ; d'autre part, le Vice-Roi se propose d'envoyer les » produits de l'Égypte au Havre sur une de ses frégates[1]. » Rougé accepta la tâche qu'on imposait à son dévouement, et il indiqua sur le Catalogue de Mariette les monuments qui lui paraissaient le plus propres à inspirer aux visiteurs l'idée la meilleure des arts et des civilisations de l'Égypte : c'est donc à son intervention discrète que la section égyptienne dut une partie de son succès. Ce ne fut pas, d'ailleurs, le seul service qu'il rendit à Mariette à cette occasion ; dans la lettre même par laquelle il notifia son choix, il marqua « combien il importerait de s'assurer le concours de » M. Mariette » pour le classement et la mise en valeur des objets. Il savait en effet que Mariette, après avoir

1. Lettre de M. Rouher, ministre d'État, vice-président de la Commission impériale de l'Exposition universelle de 1867, à E. de Rougé, en date du 14 juin 1866, communiquée par le vicomte Jacques de Rougé.

amassé pendant une année les matériaux ethnographiques et archéologiques de l'Exposition, courait le risque de ne pas être désigné pour aller les aménager à Paris : le vice-roi hésitait à le déléguer, malgré ses prières et les recommandations de Charles Edmond. M. Le Play, répondant au nom du ministre, s'empressa de l'informer « qu'il écrivait » aussitôt à M. Mariette pour lui témoigner combien la » Commission impériale attacherait de prix à son active » coopération[1] ». Des démarches diplomatiques auprès du souverain suivirent de près la lettre de la Commission, et Mariette obtint l'autorisation de venir passer une année en France pour surveiller les travaux d'installation[2].

Ce qu'on demandait maintenant à Rougé, ce n'était plus son intervention dans les affaires de la section égyptienne, c'était une véritable histoire de l'égyptologie entre 1846 et 1866, pour faire partie d'une collection de rapports analogues à ceux qui furent présentés, en 1810, à Napoléon Ier, par les différentes classes de l'Institut. On avait choisi à cette intention un certain nombre de savants, de professeurs ou de littérateurs, qui exposeraient, chacun dans sa spécialité, les progrès accomplis par la France pendant le second tiers du XIXe siècle, et l'égyptologie était revenue de droit à M. de Rougé. Il avait donné un avant-goût de ce qu'il saurait accomplir en ce genre, dans les articles qu'il avait fournis douze années auparavant à l'*Athénæum français*[3] : son *Exposé de l'état actuel des Études égyptiennes*[4] dépassa ce qu'on attendait de lui. Guigniaut, dans la Préface qu'il mit au volume, en a vanté « la conci-

1. Lettre de M. Le Play, commissaire général de l'Exposition, à E. de Rougé, en date du 9 juillet 1866, communiquée par le vicomte Jacques de Rougé.

2. Maspero, *Notice biographique sur Auguste Mariette*, p. CLI-CLX.

3. Voir plus haut, p. XXXIX-XLI de cette *Notice biographique*.

4. *Recueil de rapports sur les progrès des Lettres et des Sciences en France. Sciences historiques et philologiques, Progrès des Études relatives à l'Orient*, in-8°, Paris, 1867, p. 1-61.

» sion lumineuse, la circonspection savante, la haute im-
» partialité » avec lesquelles il avait retracé les conséquences
des découvertes de Champollion, « tant pour la méthode de
» déchiffrement des textes aujourd'hui fixée de tous points,
» que pour les résultats si neufs acquis, par la lecture de
» ces textes, à l'histoire écrite la plus ancienne du monde;
» pour la chronologie, dont les bases se posent peu à peu;
» pour l'archéologie de l'art, à laquelle les découvertes ré-
» centes de l'infatigable et savant explorateur M. Mariette
» ont fourni de si précieuses lumières. La religion elle-
» même de l'Égypte, dans l'intime variété de ses formes
» mythologiques, laisse entrevoir le principe profondément
» mystique qui les engendra[1]. » Guigniaut avait bien raison
de vanter l'impartialité dont Rougé faisait preuve. Dans
l'examen de tant d'écrits divers, dus à tant d'hommes de
races différentes et dont plusieurs ne lui avaient pas tou-
jours témoigné l'amitié qu'il était en droit d'attendre, Rougé
ne s'était pas laissé influencer un instant par ses sentiments
personnels; il avait voulu ne voir que l'œuvre et lui rendre
justice. Il mettait les mérites en lumière, il dégageait les
idées ou les faits qui lui paraissaient acquis, et, s'il discutait
ou s'il condamnait, c'était sans aucune sévérité : ses juge-
ments ont conservé toute leur valeur et ils font loi encore
aujourd'hui.

Ils furent acceptés dès lors. Depuis sa nomination au
Collège de France, et surtout depuis son voyage en Égypte,
Rougé était considéré par toute l'Europe comme le maître
incontesté de l'égyptologie. Cette situation, si honorable
qu'elle fût, n'allait pas sans graves ennuis : certains s'adres-
saient à lui parmi les égyptologues de tous les pays, pour
tirer de sa complaisance non seulement des renseignements
scientifiques, mais des avantages matériels et des recom-

1. Guigniaut. *Lettre à S. E. M. le Ministre de l'Instruction publique*, dans le *Progrès des Études relatives à l'Orient*, p. II-III.

mandations auprès des pouvoirs publics de leur propre patrie. Brugsch venait de rentrer en Europe après une excursion malheureuse dans la carrière consulaire ; comme il l'avoue lui-même dans ses mémoires, il n'avait ni la tournure d'esprit, ni la fortune nécessaire au métier de diplomate[1], mais, revenant du Caire à Berlin en quête d'un emploi, il put constater bientôt que les universités allemandes lui seraient fermées presque à coup sûr. Il s'inquiéta donc de chercher à l'étranger ce qu'il ne trouvait pas chez ses compatriotes, et ce fut à la France qu'il présenta sa requête. L'idée n'était pas nouvelle chez lui et, dès l'apparition de la *Grammaire démotique*, en 1855, il avait songé à profiter de l'intérêt que Rougé lui portait pour se procurer une position au dehors. « Le baron de Humboldt, » écrivait-il alors, avait eu la bonté de proposer au roi de » me donner une place comme attaché au Musée égyptien » de Berlin avec un gage de 2.000 francs par an. Cette place » devait m'assurer celle de M. Passalacqua, qui est vieux » pour pouvoir mourir tous les jours *(sic)*. Le roi consentit » et tout allait bien. Par un de ses amis à la cour, M. Lep- » sius en prit connaissance, et sur-le-champ il adressa une » longue lettre au roi et au ministre en y exposant la né- » cessité que cette position à créer devait être à lui, de même » que la place de Directeur à l'avenir. Il avait même l'ef- » fronterie de dire au roi que mon dernier ouvrage, à se » taire des autres, *ne valait pas la peine*, et que tout ce » qu'il y avait beau c'était le brillant extérieur *(sic)* ! M. de » Humboldt avait répondu au roi tout de suite, mais il » paraît que le parti de M. Lepsius est plus fort que nous » autres, de sorte que je vois perdre cette place et tout » mon avenir avec elle. Lepsius est déjà professeur à l'Uni-

1. « Meine Konsularische Thätigkeit erreichte ihr Ende, nachdem ich einsehen gelernt hatte, dass ich durchaus nicht dazu geschaffen war und, nebenbei bemerkt, auch meine materiellen Mittel ihr Ende erreicht hatten » (H. Brugsch, *Mein Leben und mein Wandern*, p. 265).

» versité, ce qui me perd la possibilité d'y trouver une posi-
» tion, et encore il me prive de la seule espérance qui m'était
» restée. Je suis désolé, avec toute ma famille, à me brûler
» la cervelle... Jugez vous-même si j'ai raison de quitter
» ma patrie ou non. On vient de me faire une proposition
» pour New-York et je ne sais encore que faire[1]. » Il aurait préféré une chaire à Paris, mais tout s'arrangea, grâce à une lettre que Rougé écrivit à Humboldt, et, si Brugsch n'obtint pas la place qu'il sollicitait, le gouvernement prussien trouva d'autres moyens de lui assurer une vie honorable. Et voici qu'après douze ans révolus, la même situation se reproduisait : Lepsius ne désarmait pas, et son influence était assez forte pour que personne dans l'égyptologie allemande ne pût réussir sans son aide[2]. Mariette, dont il était plus que jamais l'ami intime, lui offrit l'hospitalité dans sa maison d'Auteuil, et le présenta à sa protectrice, Mme Cornu la sœur de lait de l'Empereur.

Trois places pouvaient lui convenir, au Louvre où le personnel du Musée égyptien était incomplet[3], au Collège de France ou à la Bibliothèque impériale, dans une chaire analogue à celle qui avait été créée récemment

1. Lettre française en date de Berlin, le 30 mai 1855, communiquée par le vicomte Jacques de Rougé.

2. C'est ce que Pauthier écrivait à Chabas le 6 avril 1867 : « Ce » monsieur ne se trouve pas suffisamment apprécié en Prusse, par suite » de la jalousie et de l'hostilité de Lepsius » (Virey, *François-Joseph Chabas*, p. LXXXII). Brugsch écrit de son côté qu'avant de venir à Paris, il avait reçu de très haute part le conseil de se créer une situation à l'étranger, « da man in Berlin weder die Lust, noch die Mittel besitze, » Ægyptologen zu züchten » (*Mein Leben und mein Wandern*, p. 269). Sur les rivalités entre Lepsius et ses confrères allemands, cf. les lettres de Horrack à Chabas, citées dans Virey, *François-Joseph Chabas*, p. LVIII-LIX, p. LXXII, note 4, p. LXXVIII, et *Notice biographique sur Philippe-Jacques de Horrack*, p. XXIX-XXXI.

3. Le bruit courut qu'il allait être placé à la tête du Musée égyptien (Lettre de Pauthier à Chabas, en date du 6 avril 1867, dans Virey, *François-Joseph Chabas*, p. LXXXII).

pour Oppert et pour l'assyriologie; deux obstacles s'opposaient à la réalisation de ces projets, la condition d'étranger du candidat, le manque d'argent. Le premier pouvait être levé facilement par la volonté du prince; l'Empereur n'avait qu'à faire pour Brugsch ce qu'il avait fait pour Oppert, à lui conférer des lettres de grande naturalisation, et Mme Cornu se chargea de lui parler à cet effet. La question d'argent aurait probablement fait échouer l'affaire, si Rougé ne lui avait trouvé une solution. Son amitié pour Brugsch ne s'était jamais démentie, bien qu'une fois au moins celui-ci eût relevé avec vivacité quelques fautes de son ancien maître[1], et il lui prêta l'appui le plus efficace dès qu'il connut ses intentions. Il déclara à l'Empereur que le nombre des textes démotiques était assez considérable pour justifier l'établissement au Collège de France d'une chaire où ils seraient étudiés; il rappela que son emploi de conseiller d'État ne lui permettait point de toucher le traitement afférent à la chaire de Philologie et d'Archéologie égyptiennes, et il proposa de transporter ce traitement à la chaire de Démotique[2]. Le ministre de l'Instruction publique, qui était alors Duruy, l'ami de Mariette, approuva la combinaison, et, vers les premiers jours de février 1867, l'Empereur accorda à Brugsch une longue audience, dans laquelle, après lui avoir parlé de ses travaux, il amena la conversation sur la Vie de Jules César qu'il préparait alors et principalement sur la guerre d'Alexandrie, puis il apprit à son interlocuteur que

1. Dans son article *Ueber Aussprach und Bedeutung des Knoten und seiner Varianten*, publié dans la *Zeitschrift*, 1864, p. 1-7, 13-19. La correspondance de Chabas témoigne de la surprise qu'excita la vigueur de la critique (Virey, *François-Joseph Chabas*, p. LVII, et *Notice biographique de Philippe-Jacques de Horrack*, p. XXXVII).

2. En racontant cet épisode, Brugsch parle d'un traitement de 12.000 francs, mais ses souvenirs le trompent (*Mein Leben und mein Wandern*, p. 266-267). Le traitement des professeurs au Collège de France a été porté à 10.000 francs depuis trente ans; à l'époque de Rougé, il n'était que de 7.000, puis de 7.500.

ses lettres de grande naturalisation étaient prêtes et que sa nomination comme professeur de langue et de littérature démotiques ne se ferait pas attendre longtemps. Brugsch remercia chaleureusement le souverain, mais ce n'était encore qu'une promesse et il lui fallait des propositions authentiques. Rougé l'amena au Ministère de l'Instruction publique le 25 février, vers 6 heures de l'après-midi[1], et là Duruy lui fournit la preuve écrite que sa nomination n'était plus qu'une affaire de quelques jours. Il remercia avec effusion, et il donna sa parole qu'il acceptait, mais il pria qu'on lui accordât un délai de quinze jours afin qu'il allât à Berlin régler ses dernières affaires. N'avait-il sollicité la France que pour forcer la main à l'Allemagne ? Il semble bien qu'il se soit livré à un calcul de ce genre[2]. En tout cas, Lepsius, craignant qu'on ne lui reprochât plus tard d'avoir fait perdre à son pays un savant qui l'honorait, agit avec promptitude et énergie : il sut en quelques jours décider le Ministère prussien de l'Instruction publique à intervenir, et quelques semaines plus tard, Brugsch fut nommé professeur ordinaire d'égyptologie à l'Université Georgia-Augusta de Gœttingen[3].

Fut-ce oubli, fut-ce honte de devoir confesser son stratagème à ses protecteurs français? Il ne les prévint point de son changement de front. Le décret de naturalisation était signé depuis quelques jours déjà, lorsque, dans les premiers jours de mars, Rougé apprit accidentellement, par un mot de Lepsius, ce qui venait de se passer à

1. Lettre de Duruy à E. de Rougé, en date du 24 février, fixant l'audience au lundi 25, communiquée par le vicomte J. de Rougé.

2. Il le dit quelques jours plus tard à Mariette, qui me le répéta dans une visite que je lui fis à Auteuil en septembre 1867, et Devéria le sut également (Virey, *Notice biographique de Philippe-Jacques de Horrack*, p. XLIV-XLV). Brugsch lui-même le laisse entendre en termes assez embarrassés dans le chapitre de ses mémoires qu'il consacre à cet épisode (*Mein Leben und mein Wandern*, p. 269-270).

3. H. Brugsch, *Mein Leben und mein Wandern*, p. 265-270 ; cf. Virey, *Notice biographique de Philippe-Jacques de Horrack*, p. XLIX.

Berlin. Il écrivit à Brugsch, le samedi 9 mars, pour lui demander si la nouvelle était vraie et ce qui avait pu amener un revirement aussi subit. Brugsch lui répondit le lundi suivant par une lettre diffuse, où il s'excusait de sa conduite.
« De retour à Berlin, dans la *seule intention* de chercher
» ma bibliothèque et mes papiers et d'arranger mes affaires
» domestiques, j'ai profité des derniers moments de mon
» séjour à Berlin pour dire mes adieux à quelques-uns
» parmi mes amis dans cette ville. Je leur déclarai ce que
» j'avais l'honneur de vous déclarer à vous-mêmes, c'est-
» à-dire ma ferme volonté de ne jamais retourner dans mon
» pays où plus de vingt années de travaux, de voyages, de
» fatigues et de souffrances de toute espèce n'ont pas suffi
» pour me donner le droit à une modeste position. Je leur
» disais à haute voix mon opinion sur la manière d'être
» traité dans ma propre patrie, à l'exception de ses bons et
» généreux rois, d'une façon si peu encourageante pour les
» études scientifiques. Je ne leur dissimulais pas la vive
» satisfaction que j'éprouvais de ce que ma vie future en
» France, grâce aux nobles et bienveillants sentiments de
» M. le Ministre de l'Instruction publique, serait entière-
» ment consacrée à la science et aux études au centre de la
» patrie de Champollion. M. L[epsius] était la dernière
» personne que j'ai vue, moins pour lui dire mes adieux
» que pour le besoin de m'expliquer avec lui sur nos rela-
» tions à prendre désormais et sur quelques points de ma
» vie scientifique passée en Prusse. Plein d'émotion, je le
» quittai. C'était la veille du jour de mon départ. M. L[epsius]
» qui a eu, à ce qu'il paraît, des raisons très graves de ne
» pas me voir partir, m'engagea à rester *un* jour de plus à
» Berlin. Dans l'état de la maladie où je me trouve actuel-
» lement, je n'y voyais rien d'inconvénient, et je prolongeai
» ainsi mon séjour pour 24 heures. Avant que ce temps fût
» écoulé, je reçus, par ordre de S. M. le Roi, une lettre
» autographe de M. le Ministre de l'Instruction publique

» qui me fit part qu'il se chargerait de trouver pour moi une
» position convenable en Prusse et que jusque-là S. M. me
» fournirait les moyens nécessaires pour mon existence,
» mais sous la condition que je renoncerais à mon départ
» projeté! Je vous assure, Monsieur le Vicomte, que je
» n'avais pas attendu, après toutes mes expériences en
» Allemagne, une telle communication, et que je me trou-
» vais dans un singulier embarras, c'est-à-dire que de choi-
» sir entre l'apparence d'une ingratitude peu convenable
» envers vous, et entre la reconnaissance due à S. M., qui n'a
» jamais cessé de me témoigner sa haute bienveillance.
» Malgré la difficulté du choix à faire, je n'aurais pas hésité
» un moment à me décider de ce côté, où ma parole donnée
» m'avait engagé si formellement, si une chose bien triste
» pour moi et pour ma famille, n'entrait pas dans mes
» réflexions, l'état de ma santé. Déjà, à Paris (Monsieur
» Mariette-Bey peut vous témoigner ce fait), des crache-
» ments de sang, provoqués par une toux perpétuelle,
» m'avaient imposé un régime très soigneux à suivre pour
» ma santé. Arrivé à Berlin, de nouveaux crachements de
» sang en grande quantité se répétaient si fréquemment
» que j'étais forcé de consulter des médecins qui, sur ma
» demande de me dire la vérité sur l'état de ma santé,
» déclaraient unanimement que je souffrais de *la poitrine*,
» et que je ferais bien de me soigner le plus scrupuleuse-
» ment. Malgré cette réponse peu consolante pour un père de
» famille comme moi, je n'aurais pas hésité à retourner à
» Paris si les médecins ne m'avaient pas défendu de fatiguer
» mes poumons, soit par des travaux assidus, soit par des
» discours à haute voix. A ce point-là chaque réflexion
» s'arrêtait. Je signais, — prévoyant que désormais mon
» séjour à Paris si désiré ne servirait qu'à me voir suc-
» comber, et méditant que le bienfait du Roi ne toucherait
» qu'un homme dont les jours sont comptés par les pro-
» grès d'une maladie que les médecins mêmes jugent in-

» curable[1]. » L'excuse était médiocre : Rougé la prit pour ce qu'elle valait. Il courut au Ministère et il arriva juste à temps pour empêcher l'envoi des décrets de naturalisation au *Moniteur*[2].

Le mécontentement qu'on ressentit en haut lieu contre lui et contre Mariette pour avoir exposé le Gouvernement à cette mésaventure ne dura pas, mais l'incident lui-même eut des conséquences fâcheuses sur ses rapports avec Chabas. Depuis qu'il avait écrit à la *Revue archéologique* pour déclarer close la discussion sur les faits relatifs à la découverte de la Table d'Abydos[3], la correspondance avait cessé entre les deux savants : Rougé exigeait assez naturellement que Chabas voulût reconnaître ses torts et faire les premiers pas vers lui, mais Chabas ne l'entendait pas ainsi et il garda le silence obstinément. Cependant Rougé, chaque fois qu'il avait à émettre son avis sur quelque œuvre nouvelle, le faisait avec son impartialité et avec sa franchise habituelles ; c'est ainsi que, dans sa leçon du 18 janvier 1867 au Collège de France, passant en revue les livres parus pendant l'année précédente, il avait été amené à parler du *Voyage d'un Égyptien*. A son avis, c'était une erreur que de vouloir reconnaître dans le texte du *Papyrus Anastasi n° 1* le récit d'une aventure réelle[4], mais, ce point réservé, il n'avait pas ménagé les éloges et il avait rendu pleine justice

1. Lettre française datée de Berlin, le 11 mars 1867, communiquée par le vicomte J. de Rougé.

2. Je tiens ces renseignements de M. de Rougé lui-même, qui me les donna très rapidement en 1869, lorsqu'il me conseilla de consacrer au démotique une des conférences que je devais faire à l'École des Hautes Études. Brugsch s'excusa de son silence auprès de Mariette (Lettre de M. de Horrack à Chabas en date du 26 septembre 1867, publiée dans Virey, *François-Joseph Chabas*, p. LXXXII, note 2), qui lui garda assez longtemps rancune du rôle qu'il lui avait fait jouer dans cette affaire.

3. Voir plus haut, p. CXIII de cette *Notice biographique*.

4. Il exprime très nettement son opinion sur ce point dans un passage de son *Mémoire sur les attaques*, p. 33, note 1, du tirage à part.

aux mérites singuliers des deux auteurs ; il avait d'ailleurs insisté sur les avantages de la collaboration entre égyptologues tels qu'ils se manifestaient dans l'ouvrage, doublant et même quadruplant les résultats conquis. Par malheur, l'un des deux auteurs étant étranger, il avait cru devoir nommer toujours Goodwin avant Chabas. Celui-ci se demanda un moment s'il n'y avait pas derrière cette raison de courtoisie quelque sentiment de malveillance pour lui-même, puis, sans s'arrêter à cette idée, « il affecta seulement » de reconnaître, dans l'excès des louanges décernées à son » collaborateur, un dédommagement pour l'accueil moins » favorable qu'E. de Rougé avait fait à celui-ci en 1861[1] ». On conçoit donc l'impression fâcheuse qu'il ressentit quelques semaines plus tard, lorsqu'il apprit d'une part que Brugsch préparait une critique du *Voyage* à l'instigation de ses adversaires[2], et d'autre part que ces mêmes adversaires cherchaient à placer Brugsch en France[3].

L'irritation s'accentua lorsque, le 10 juin suivant, Devéria, lui envoyant des estampages de certains monuments du Louvre, lui apprit que l'article était prêt, qu'on l'avait prié d'en effacer les fautes de français et qu'il en avait adouci l'expression de son mieux, mais que ce qui restait encore était conçu dans les termes les plus violents[4]. Aussi refusa-t-il d'envoyer à la *Revue critique* l'exemplaire que Zotenberg réclamait pour qu'il y fût analysé : il savait que le compte rendu avait été fait d'avance par Brugsch et fait dans un

1. Virey, *François-Joseph Chabas*, p. LXXIX, d'après les notes de cours de M. de Horrack.

2. Lettre de Lepsius à Chabas, du mois de mars 1867, citée par Virey, *François-Joseph Chabas*, p. LXXXII.

3. Lettre de Pauthier à Chabas, en date du 6 août 1867, citée dans Virey, *François-Joseph Chabas*, p. LXXXII ; cf. plus haut, p. CXXX, note 2, de la présente *Notice biographique*.

4. Lettre de Devéria à Chabas, en date du 10 juin 1867, citée dans Virey, *François-Joseph Chabas*, p. LXXXIII.

esprit malveillant[1]. L'article n'en vit pas moins le jour dans les numéros du 17 août et du 14 septembre, et il eut un retentissement immense dans le petit monde des orientalistes. Chabas en eut communication à Paris, dès l'apparition du premier numéro, dans une séance du Congrès universel d'Anthropologie, et l'effet que cette critique amère produisit sur son entourage lui fut des plus pénibles. Par un hasard fâcheux, le mémoire de Rougé *sur les attaques des peuples de la mer* parut presque en même temps, et cela, joint aux circonstances dans lesquelles la *Critique* avait été composée à Auteuil chez Mariette, tandis que Brugsch attendait « sa » nomination à l'un des postes élevés de la science fran- » çaise », puis « revisée au Musée égyptien du Louvre », lui fit croire un moment qu'il était la victime d'une véritable conjuration dont Rougé aurait été l'inspirateur : « Personne, » écrivait-il quelques mois plus tard, ne s'est trompé sur » les rancunes que cet acte d'hostilité a eu pour objet de » caresser. Très reconnaissant envers ses promoteurs de » Paris, bien qu'il ait dédaigné de la part de la France » des faveurs qu'un savant français solliciterait en vain, » M. Brugsch paie sa dette à sa manière. » Il admettait que la coïncidence de l'apparition des deux mémoires, bien qu'elle fût *en apparence significative, pouvait n'être que fortuite*[2], mais il conservait tous ses soupçons et l'on conçoit que, dans ces conditions, Lepsius ait échoué lorsqu'il essaya de le réconcilier avec Rougé[3]. La manière élogieuse dont celui-ci parlait de lui dans son *Exposé* ne dissipa point ses préjugés[4], et l'échec de sa candidature à l'Institut, lorsque ses amis, en décembre 1867, le proposè-

1. Virey, *François-Joseph Chabas*, p. LXXXIII.

2. Chabas, *Réponse à la Critique*, p. 1-2, reproduit dans les *Œuvres diverses*, t. III, p. 203-204.

3. Virey, *François-Joseph Chabas*, p. LXXXVI.

4. E. de Rougé, *Exposé de l'état actuel des Études égyptiennes*, p. 11-12, 26, note 3, 27, 39, 53, 54, 55.

rent pour le titre de correspondant, les confirma plutôt[1]. Désormais, il se montra irréductible aux tentatives de rapprochement les plus sérieuses, et il engloba dans une méfiance commune tous les savants qui touchaient de près ou de loin à son ancien maître : « Vous paraissez, lui écrivait le marquis de Vogüé, croire qu'il y a au Louvre une sorte de » conspiration contre vous ; je vous assure qu'il n'en est » rien... Rougé ne met plus les pieds au Musée... Je l'ai » toujours entendu s'exprimer sur votre compte avec con- » sidération, et il ne songe guère à vous enlever les maté- » riaux, lui dont la vie ne suffira pas à mettre en œuvre » ceux qu'il a dans les mains[2]. » Un peu plus tard, parlant avec éloge de mes premiers travaux, il ajoutait, me croyant en rapports constants avec Rougé : « Je ne connais ce Mon- » sieur que par Devéria, qui m'a parlé de lui... Ses senti- » ments à mon égard doivent se ressentir de ceux de son » entourage[3] ». Cette malheureuse coïncidence de la *Critique* avec le projet de naturalisation de Brugsch et l'apparition du *Mémoire sur les attaques* avait détruit les dernières chances d'une réconciliation.

Rougé le regretta sincèrement. Les méfiances de Mariette et la vivacité de Chabas éloignaient de lui les plus illustres des savants dont il avait favorisé la carrière ou encouragé les débuts, et, si les générations nouvelles l'entouraient d'un respect profond, elles ne pouvaient plus vivre avec lui dans la même intimité où ses contemporains avaient vécu. Il continua à leur rendre service de son mieux, procurant à Maspero,

1. Virey, *François-Joseph Chabas*, p. LXXXV, où Virey fait observer avec beaucoup de raison que le souvenir des luttes de Chabas avec Charles Lenormant et E. de Rougé explique suffisamment cet échec auprès d'une Compagnie où ces deux savants comptaient tant d'amis.

2. Lettre de Vogüé à Chabas, en date du 3 juin 1868, publiée dans Virey, *François-Joseph Chabas*, p. LXXXVI.

3. Lettre de Chabas à Lefébure, en date du 7 janvier 1869, publiée dans Virey, *François-Joseph Chabas*, p. XCI.

qu'il savait sans fortune, la publication des *Notices manuscrites* de Champollion[1], présentant à l'Académie les premières œuvres de Naville[2], prenant la défense de Pierret lorsque de faux rapports lui firent croire en 1869 que Maspero menaçait la position de celui-ci au Louvre[3], faisant imprimer un article de Lieblein dans la *Revue archéologique*[4] et le recommandant à M. Dardel, le surintendant des musées de Suède, pour classer et cataloguer les monuments égyptiens conservés à Stockholm[5]. Bien qu'en principe il considérât que la *Zeitschrift* de Berlin suffisait amplement aux besoins de la science, il s'intéressa à la tentative de Maspero et de l'éditeur Vieweg, lorsque ceux-ci fondèrent à Paris un nouveau journal égyptologique, et il leur confia une traduction complète du *Poème de Pentaour* avec le fac-similé du *Papyrus Raifé*[6], pour mettre en tête du premier numéro du *Recueil*[7]. Il consacra donc les dernières années de son activité à dresser *ex cathedra* au métier les savants qui se manifestaient derrière lui, et à leur procurer l'instrument

1. Il présenta à l'Académie les deux premières livraisons de cette publication, les septième et huitième de l'ouvrage complet, dans les séances des 6 et 20 mai 1870 (*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, nouvelle série, 1870, t. VI, p. 86, 118).

2. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, nouvelle série, 1870, t. VII, p. 35-36, séance du 18 mars, présentation des *textes relatifs au mythe d'Horus*.

3. Lettres de Rougé à Maspero, de juin et juillet 1869.

4. Lieblein, *Études sur la place chronologique de la XXIIe dynastie égyptienne*, dans la *Revue archéologique*, nouvelle série, 1868, t. XVIII, p. 272-292.

5. Lettre française de Lieblein à Rougé, en date du 30 décembre 1868, communiquée par le vicomte J. de Rougé.

6. Voir dans Virey, *Notice biographique de Philippe-Jacques de Horrack*, p. XLIII-XLIV, le récit des circonstances dans lesquelles il avait acquis le *Papyrus Raifé*.

7. *Recueil de Travaux relatifs à la Philologie et à l'Archéologie égyptiennes et assyriennes*, 1870, Paris, Vieweg, in-4°; la publication fut interrompue par la guerre de 1870, et elle ne reprit qu'en 1879.

indispensable à leurs études, cette *Chrestomathie* qu'il avait promise à leurs prédécesseurs, et qui était, depuis 1847, le souci de sa vie. La façon dont le premier fascicule avait été publié ne l'avait pas satisfait. Il estimait avec raison que le lithographe, le même qui avait écrit les huit premiers fascicules des *Notices* de Champollion, avait une main trop grêle et trop irrégulière : son texte français était parfois peu lisible, et ses hiéroglyphes étaient tracés gauchement. Il se résigna donc à imprimer la suite, et il confia l'impression à l'Imprimerie nationale; le second fascicule fut mis en vente dans les derniers jours de 1869[1]. Il comprenait la première partie de l'Introduction grammaticale, celle où il est traité du nom et de l'article, de l'adjectif, des pronoms, des noms et des adjectifs de nombre, le tout exposé avec une clarté de langage et une abondance d'exemples qui entraînent la conviction.

Le succès en fut prompt, et on lui réclama instamment le fascicule du Verbe ; pourtant la Grammaire proprement dite ne tint plus guère de place dans ses leçons. Duruy, inquiet du peu de ressources que l'organisation de l'Université offrait aux spéculations de science pure, venait de créer, en 1868, l'*École pratique des Hautes Études*. Rougé avait réclamé aussitôt l'ouverture d'une conférence d'égyptologie dont il serait le chef, et il cherchait un répétiteur qui le dispensât d'initier péniblement les débutants aux rudiments de la lecture et de la langue : il pensait avec raison qu'à les recevoir dégrossis au moins par un premier stage à l'école, il pourrait aborder devant eux les matières les plus neuves et les sujets les plus ardus sans craindre de leur être inintelligibles. Il choisit Maspero, qui revenait de Montevideo, et, lorsque la nomination eut été faite non sans peine, il le chargea, pendant l'hiver de 1869-1870, de débrouiller les éléments de la

1. E. de Rougé, *Chrestomathie égyptienne*, 2e fasc., 1868, Paris, Imprimerie impériale, in-8°, 133 p. et 8 planches lithographiées.

Grammaire copte, puis de la Grammaire hiéroglyphique. Lui-même, il se remit avec ardeur au dépouillement et à l'interprétation des textes recueillis en Égypte. L'ordre des temps l'avait amené aux monuments de Ramsès II. Après avoir traduit et commenté, de 1867 à 1869, les inscriptions d'Abydos relatives à la jeunesse du prince, il avait abordé les documents qui nous ont fait connaître ses guerres contre les Khétas : le Poème de Pentaour, complété par la découverte du *Papyrus Raifé* et par les copies qu'il avait rapportées des versions monumentales de Louxor et de Karnak, lui fournit la matière de deux années de cours, de 1868 à 1870, mais, pendant l'hiver de 1869-1870, il expliqua, par manière de diversion, les premières lignes de la stèle de Piânkhi. De nouveaux disciples se pressaient alors autour de sa chaire, Pierret, Lefébure, Guieysse, Maspero, Hyacinthe Husson, Revillout, Grébaut, auxquels des étrangers venaient s'adjoindre de temps à autre. Il n'est resté de ses leçons sur Ramsès II que des résumés rédigés par Robiou et publiés après la mort du maître[1]. L'édition du Poème de Pentaour n'a été connue pendant vingt ans que par le petit article du *Recueil de Travaux* où il donna, avec le feuillet inédit du *Papyrus Raifé*, une traduction nouvelle du texte complet[2]; elle n'a commencé que vers 1885 à paraître dans la *Revue égyptologique*, par les soins de Jacques de Rougé[3].

Dans les intervalles de ses cours, il se délassait à faire des conférences pour le bénéfice de plusieurs Sociétés

1. *Mélanges d'Archéologie et de Philologie égyptiennes et assyriennes*, t. I, p. 264-291.

2. E. de Rougé, *Le Papyrus Raifé*, dans le *Recueil de Travaux relatifs à la Philologie et à l'Archéologie égyptiennes et assyriennes*, 1869, t. I, p. 1 sqq. La traduction nouvelle avait été lue à l'Académie des Inscriptions dans les séances du 21 janvier et du 11 février 1870 (*Comptes rendus*, nouvelle série, 1870, t. VI, p. 10, 18).

3. *Revue égyptologique*, de 1885 à 1905.

savantes, dont les tendances catholiques ou spiritualistes plaisaient à sa foi de chrétien. C'est ainsi que, le 12 février 1869, il traita devant la *Société française de numismatique et d'archéologie* la question suivante : *Existait-il en Égypte des monuments rappelant Moïse et la sortie des Hébreux de la terre des Pharaons* [1] ? Il indiquait le nom *Aperiou* que Chabas avait signalé comme étant identique au nom *Abari* des Hébreux, mais comme comprenant pour les Égyptiens d'autres familles sémitiques mêlées dans la Basse Égypte aux fils d'Israël, puis il invitait ses auditeurs à se méfier des découvertes à grand fracas qui se faisaient par intervalles dans ce domaine, telles que celles de Heath, dix-huit années auparavant, et récemment encore celles de Lauth. Le 14 avril suivant, c'est au *Cercle catholique* de Paris qu'il exposait ses idées sur la religion égyptienne, dont le fond était monothéiste, mais qui avait passé rapidement au polythéisme le plus étendu par l'association de la nature à son créateur [2]. Devant la *Société d'ethnographie*, qui venait de se fonder, il disserta de la *Méthode à suivre en ethnographie, et des Rectifications à opérer dans le groupe appelé improprement sémitique*. Il montra que l'hébreu était la langue des Cananéens avant l'arrivée chez eux d'Abraham et de ses descendants, et que, Canaan étant fils de Cham, comme les ancêtres des Phéniciens et les Éthiopiens, c'est en réalité avec des Chamites que l'on a fait le groupe dit *sémitique*, et de ce groupe linguistique bâtard on a constitué un groupe ethnographique. Il en conclut à la fausseté de la théorie de Renan, qui attribuait à des peuples si divers d'origine une communauté de tendances métaphysiques,

1. E. de Rougé, *Moïse et les Hébreux*, dans les *Mémoires de la Société française de Numismatique et d'Archéologie*, t. I, reproduit dans les *Annales de Philosophie chrétienne*, VIe série, t. I, p. 165-173.

2. E. de Rougé, *Conférence sur la religion des anciens Égyptiens*, publiée dans les *Annales de Philosophie chrétienne*, V^e série, t. XX, 1869, p. 325-337.

d'où serait provenue par un développement naturel la croyance non révélée à un Être suprême et unique[1].

Cependant les années venaient et avec elles le besoin du repos. Cette vie en partie double de savant et d'homme politique, que Rougé menait depuis seize ans, lui pesait lourd depuis son retour d'Égypte, et il aspirait au moment où il pourrait échanger sa place au Conseil d'État contre un poste moins chargé de travail administratif. L'Empire, ébranlé dans sa constitution autocratique par le réveil de l'esprit public en France, s'essayait à devenir libéral, et, afin de regagner l'autorité morale qu'il sentait lui échapper, il avait résolu d'introduire dans son Sénat des membres choisis parmi les classes instruites de la société, chez les savants, comme chez les littérateurs ou chez les artistes. Rougé figurait en bon rang parmi les élus : le décret le nommant avec les sénateurs nouveaux allait être signé, lorsque la guerre allemande éclata. Son fils cadet, Robert de Rougé, servait dans l'armée, et il courut à sa recherche pour lui remettre quelque argent et lui faire ses adieux. Quand il l'eut rejoint près de la frontière, il fut navré du désordre au milieu duquel il le trouva : les cartes nécessaires n'avaient été fournies à temps ni aux simples officiers ni aux États-majors des divisions, et on prit avec bonheur celle que Rougé avait apportée avec lui[2]. Il revint de cette pointe aux camps avec des craintes que l'événement ne justifia que trop : un mois plus tard, l'Empire s'écroulait, entraînant avec lui non seulement l'espoir presque réalisé du Sénat, mais la place de conseiller d'État et le traitement qu'elle conférait. Rougé fit néanmoins comme beaucoup d'autres, qui ne voulurent pas désarmer sans un dernier effort pour ramener la fortune qui fuyait, et il appuya de toutes ses forces le gouvernement de la Défense nationale. Il avait été nommé maire de

1. Publié dans la *Revue ethnographique*, t. I, p. 106-113, et reproduite dans les *Annales de Philosophie chrétienne*, VIe série, t. I, p. 283-291.
2. Lettre du vicomte Jacques de Rougé en date du 18 août 1907.

Précigné, le 17 août 1865, quelques mois après la mort de son père, et, bien que ses fonctions l'obligeassent à de longues absences, il s'était occupé des affaires de sa commune avec la même conscience qu'il apportait à ses études, aidé en cela par son adjoint, notaire du voisinage : chaque fois que, hors session du Conseil, une affaire importante réclamait sa présence, il n'hésitait pas à quitter Paris et à venir la régler sur place. Il ne quitta pas un instant son poste pendant la durée de la guerre, et il y eut souvent fort à faire. Il semblait, au début des hostilités, que Précigné n'eût point à redouter de jamais subir le contact direct de l'ennemi, et de fait, jusqu'au milieu de l'hiver, le maire n'eut de rapports qu'avec les autorités civiles et militaires françaises, surveillant la levée des recrues, pourvoyant aux réquisitions, soulageant de son mieux les misères de ses administrés. En janvier 1871, après la bataille du Mans, la situation s'empira soudain. Les Allemands avaient occupé Sablé qui est distant de dix kilomètres, et chaque jour, pendant à peu près quinze jours, ils poussèrent une pointe sur Précigné. Le 25 janvier, ils se rencontrèrent à l'entrée du bourg avec une patrouille française, et deux d'entre eux furent blessés, puis faits prisonniers : les autres tournèrent bride. Le lendemain, Rougé reçut une lettre de leur commandant, l'avertissant que, si pareille échauffourée se reproduisait, il en serait rendu responsable, emmené prisonnier et jugé. Le jour suivant, la fusillade éclata de nouveau. Les amis de Rougé le pressaient de s'enfuir : il refusa, donnant pour raison que des habitants notables du bourg pourraient être enlevés à sa place, et déclarant qu'il ne voulait pas que d'autres souffrissent quand il serait à l'abri. La chance voulut que l'armistice fût signé à Paris le lendemain 28, et l'affaire n'eut pas de suites[1].

La paix signée, il fallut reprendre le train ordinaire de

1. Lettre du vicomte Jacques de Rougé en date du 13 septembre 1907.

la vie : du moins, plus heureux que beaucoup d'autres, retrouva-t-il sa famille au complet autour de lui. Rentré à Paris peu de temps après la chute de la Commune, il s'était montré aussitôt aux séances de l'Académie, et il y avait revu tous ses vieux amis, mal remis encore des épreuves de la guerre, mais résolus à travailler de leur mieux pour procurer à brève échéance le relèvement de la patrie. La science l'avait consolé de ses misères pendant ce long hiver de deuil ; il avait consacré tous les moments que ses devoirs de maire lui laissaient à revoir ses notes de voyage et à en préparer la publication, ou à compléter l'interprétation de certains textes. Dix années auparavant, les *Maximes d'Ani* avaient attiré son attention et il en avait cité un beau fragment dans sa *Note sur les principaux résultats des fouilles exécutées en Égypte*[1]. Aussitôt qu'il en vit le texte complet dans le volume de *Papyrus égyptiens* que Mariette venait de lancer, il l'attaqua avec emportement, et, l'ayant traduit en entier d'affilée, il présenta sa traduction à l'Académie des Inscriptions dans sa séance du 25 août[2]. La lecture matérielle offrait des difficultés, le texte n'était pas des plus clairs, et ce n'était là d'ailleurs qu'une première version qu'il se proposait de reprendre en sous-œuvre, à loisir, et de perfectionner pièce à pièce. Il était réservé à Chabas d'exécuter le projet qu'il avait caressé, mais ce premier essai avait mené si loin dans l'intelligence du morceau, que Chabas eut moins à corriger l'œuvre de son devancier qu'à donner les preuves à l'appui des sens indiqués par lui.

Cependant, le cumul n'existant plus depuis la suppression du Conseil d'État, le traitement du Collège de France

1. Voir plus haut, p. LXX de cette *Notice biographique*.

2. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1871, t. VII, p. 340-351, où le mémoire est reproduit en entier, sous le titre *Étude sur le Papyrus n° 4 du Musée de Boulaq*, tirage à part in-8°, de 12 pages, non mis dans le commerce.

lui avait été rendu : les cours reprirent vers la fin de décembre devant un auditoire presque renouvelé, où, parmi les rares auditeurs des années précédentes, Pierret, Husson, J. de Rougé, Maspero, figuraient quelques recrues nouvelles, Ancessi, Henri de Longpérier, Maxence de Rochemonteix, Simon, venus pour la plupart de la conférence des Hautes Études. Les monuments du règne de Ramsès II et en particulier le poème de Pentaour firent les frais de ces leçons. Les assidus des années précédentes y retrouvèrent la méthode du maître et la sûreté de sa doctrine, mais il leur sembla que la voix était plus faible qu'auparavant et que les dernières minutes donnaient l'impression d'une lassitude invincible. La douleur de la patrie vaincue, le surprenant lorsqu'il n'était pas encore remis complètement des fatigues du voyage d'Égypte, l'avait vieilli subitement : il paraissait plus que les soixante ans qu'il avait. La faiblesse croissante ne ralentissait pourtant en rien son activité au travail. Il fondait les *Mélanges d'archéologie égyptienne* pour remplacer le *Recueil* que j'avais inauguré l'année précédente[1]. Il préparait le troisième fascicule de la *Chrestomathie*, celui qui traitait du verbe, et il en poussait la rédaction si loin que son fils eut peu à faire plus tard pour le mettre en état d'être publié. Il communiquait à l'Académie le résultat de ses recherches sur le massif de Karnak[2], puis l'analyse des textes hiéroglyphiques relatifs à l'histoire d'Égypte sous la dynastie éthiopienne et au temps des invasions assyriennes, et ce dernier mémoire intéressa si fort la Compagnie qu'elle le désigna pour être lu en par-

1. Voir plus haut, p. CXXXIX de cette *Notice biographique*.

2. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1872, t. VIII, p. 136-139, séance du 31 mai. Les *Comptes rendus* contiennent une analyse fort bien faite du mémoire, qui, ainsi que je l'ai dit plus haut, fut publié par la suite (p. XCVII, note 2, de cette *Notice biographique*) dans les *Mélanges d'Archéologie égyptienne et assyrienne*, sous le titre d'*Étude des monuments du massif de Karnak*.

tie dans la séance trimestrielle du 3 juillet[1]. Un peu plus tard, lorsque Halévy prétendit prouver que les caractères de l'alphabet phénicien ont été déduits non pas des signes hiératiques ainsi que lui-même l'avait proposé, mais des signes hiéroglyphiques, il discuta longuement contre lui la valeur de cette hypothèse[2], puis, bientôt après, il envoya de Bois-Dauphin une note qui contenait ses objections et qui fut lue dans la séance du 30 août[3].

Six semaines de séjour à la campagne ne suffirent pas à lui rendre sa vigueur première. Lorsqu'il revint passer quelques jours à Paris pour présenter à l'Institut le Catalogue des *Papyrus égyptiens* de Devéria et une édition nouvelle de sa *Notice des Monuments du Louvre*[4], puis pour discuter avec son éditeur quelques questions relatives à l'impression éventuelle du troisième fascicule de sa *Chrestomathie*, il avait si mauvaise mine que plusieurs de ses amis, Saulcy, Maury, Miller, et même son éditeur Vieweg, lui conseillèrent de prendre une année entière de repos et d'asseoir, pour la première fois de sa vie, un remplaçant dans sa chaire du Collège de France[5]. Il rejeta leur avis en riant et il repartit pour sa province : il n'en devait plus sortir. L'Académie, confiante dans sa bonne volonté accoutumée, l'avait nommé membre de celle de ses commissions qui était chargée

1. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1872, t. VIII, p. 144, séances des 14 et 21 juin. Le mémoire fut publié plus tard dans les *Mélanges d'Archéologie égyptienne et assyrienne*, 1872, t. I, p. 11-23, sous le titre d'*Étude sur les monuments du règne de Tahraka*.

2. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1872, t. VIII, p. 244, séance du 16 août.

3. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1872, t. VIII, p. 362-366, séance du 30 août; la lettre qui est datée du 27 août est publiée dans le Compte rendu de la séance.

4. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1872, t. VIII, p. 412-413, séance du 4 octobre.

5. Je tiens ce détail de Miller et de Vieweg eux-mêmes.

de choisir un sujet pour le prix Bordin[1], et elle s'étonnait de ne pas l'avoir revu depuis près de deux mois, lorsque, dans la séance du 27 décembre, le président, Miller, donna lecture d'une lettre en date du 24, dans laquelle J. de Rougé prévenait la Compagnie que son père était très gravement malade[2] : deux jours plus tard, une seconde lettre annonçait que la mort était survenue le 27[3]. La nouvelle fut pour tous une surprise douloureuse, et pourtant ceux qui connaissaient bien le tempérament de Rougé auraient pu la prévoir. L'habitude qu'il avait d'une vie active l'avait longtemps maintenu alerte pour son âge, et, comme il la conserva jusqu'au bout, montant à cheval et chassant souvent pendant ses vacances, on crut que cette endurance et cette facilité de mouvement marquaient un renouveau véritable de santé après les fatigues et les soucis des années précédentes. Lorsque, rentrant d'une longue journée de marche, il se remettait à la recherche interrompue le matin, pour profiter de la demi-heure qui le séparait du dîner de famille, comment eût-on pu même soupçonner qu'il était déjà frappé mortellement ? Vers le milieu d'octobre, il se plaignit d'éprouver une douleur constante à la partie postérieure de la tête : le médecin, trompé comme les autres, diagnostiqua un rhumatisme et conçut son traitement en conséquence. C'était pourtant une lésion au cerveau qui se préparait. Vers le 20 décembre, il fut pris de vomissements et d'un hoquet terribles que seule la glace réussit à calmer. Dès lors, et tandis que les siens espéraient encore, il se sentit perdu et il voulut recevoir en pleine connaissance tous les secours de la religion. Il conserva sa lucidité d'esprit jusqu'au dernier

1. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1872, t. VIII, p. 478, séance du 29 novembre.
2. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1872, t. VIII, p. 559, séance du 27 décembre.
3. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1873, t. IX, p. 3, séance du 3 janvier.

moment et il mourut en serrant les mains de son fils Jacques[1].

Les funérailles furent célébrées en présence d'une assistance nombreuse, alliés et amis du voisinage, habitants de Précigné qui se souvenaient avec reconnaissance des services rendus avant et pendant la guerre, délégués de l'administration départementale et de l'Académie, qui rendirent pleine justice à ses qualités civiques et à son génie scientifique. La perte fut ressentie partout, et les lettres affluèrent à l'adresse de Jacques de Rougé, dans lesquelles les vieux compagnons de son père et ses rivaux d'études, ceux de l'étranger comme ceux de la France, Mariette, Lepsius, Birch, Maury, Longpérier, F. de Saulcy, lui témoignaient la douleur qu'ils ressentaient.

VI

J'ai peu connu M. de Rougé. Je venais d'entrer à l'École normale quand, au mois de mars 1866, mon maître et ami Egger, qui était au courant de mes ambitions égyptologiques, m'engagea vivement à l'aller voir et me donna un mot de recommandation pour lui. Je risquai l'aventure, non sans trembler, et un matin de congé, dans la semaine de Pâques, je me présentai chez lui, 53, rue de Babylone, en son hôtel. Il me reçut avec affabilité, s'informa du point où j'en étais de mes études hiéroglyphiques, me conseilla de suivre ses cours. Je dus lui répondre que les langues orientales n'étaient pas en faveur à l'École, et que j'étais obligé de me cacher de mes directeurs pour me livrer à ma passion égyptienne : j'aurais eu un refus bien sec, si je m'étais permis de demander l'autorisation d'aller entendre quelques-unes de ses leçons

1. Lettres du vicomte Jacques de Rougé en date des 18 août et 2 septembre 1907.

au Collège de France. Il s'enquit des livres que je possédais, et, comme je lui citais le *Papyrus Harris* ainsi que les *Mélanges* de Chabas, il voulut bien me donner plusieurs de ses propres ouvrages, sa notice sur l'inscription de la statuette naophore, ses Études sur le Rituel funéraire, son examen de quelques monuments du règne de Thoutmôsis III, et même un des deux exemplaires qui lui restaient de son mémoire sur la stèle de la Bibliothèque impériale. Il m'invita à revenir, mais nous n'étions pas très libres de nos mouvements, les jeunes gens de la rue d'Ulm, et la malchance voulut qu'il fût sorti ou en province les deux fois que je me représentai. L'année suivante, après le licenciement de l'*École*, je dus m'exiler au Rio de la Plata, et, quand je le retrouvai à Paris, il avait oublié complètement le normalien et sa visite. Ce fut au Louvre que je le rencontrai pour la deuxième fois, au mois de novembre 1868, dans le cabinet de Devéria, où j'avais la liberté de travailler : Pierret me nomma à lui, et il voulut bien me complimenter sur mes travaux de débutant, notamment sur ma traduction de la Grande Inscription dédicatoire du Temple d'Abydos. Quelques jours après, il m'appela auprès de lui et il me demanda si je consentirais à lui servir de répétiteur dans cette École des Hautes Études que Duruy avait fondée. Comme j'avais quitté Montevideo exprès dans l'espoir d'obtenir cette place, j'acceptai sans hésiter : ma nomination admise en principe traîna jusqu'en juillet 1869, faute d'argent, mais je pus ouvrir mes cours au mois de novembre suivant. M. de Rougé m'avait invité à l'aller visiter quelquefois le soir. Je me rendis une fois à son invitation, et il me présenta à ses deux filles : une crainte d'être indiscret, que l'âge n'a pas affaiblie et que beaucoup ont cru être de la hauteur, m'empêcha de recommencer.

C'est donc à M. de Rougé que je dois ma carrière. Quelques-unes des personnes qui me mirent en rapport avec lui me l'avaient représenté comme bourru, et je l'ai éprouvé

tel une ou deux fois pendant les quelques années où il me fut donné de le connaître; mais ces accès de brusquerie ne duraient jamais longtemps et, sitôt qu'il en avait conscience, il n'y avait rien qu'il ne fît pour en effacer l'impression sur les personnes qui les avaient subis. J'ai indiqué à plusieurs reprises qu'il était très croyant et que ses sentiments religieux influèrent peut-être sur la manière dont il interpréta certaines questions qui se posèrent à lui au cours de ses études[1] : ils ne l'entraînèrent jamais dans l'intolérance, et, tout en proclamant hautement ses convictions, il se montra toujours respectueux des convictions d'autrui. Au moment où il me proposait au Gouvernement impérial pour le poste de répétiteur, il me parut que je ne devais pas lui laisser ignorer que sur le point de la religion et sur bien d'autres mes opinions étaient contraires aux siennes : il voulut bien me répondre que cela ne changeait rien à sa résolution de m'aider et qu'il me prierait seulement de m'enfermer dans les questions de grammaire ou d'histoire, où nous ne pouvions qu'être du même avis. Comme je craignais que, malgré tout, on ne lui reprochât d'avoir choisi pour être son auxiliaire un jeune homme accusé d'irréligion, il m'interrompit avec une certaine vivacité : « Ceci, dit-il, est mon affaire, et si, après que j'ai votre » promesse, on touche à ces questions, j'irai, en cas de besoin, » vous défendre auprès de l'archevêque de Paris. » Il n'eut pas besoin de se porter à cette extrémité, et ma nomination s'accomplit sans opposition, mais la largeur d'idées dont il fit preuve ce jour-là n'est pas assez fréquente pour qu'on ne me pardonne pas de me la rappeler avec reconnaissance.

Son activité scientifique se manifesta, on l'a vu, sous deux formes distinctes, par l'enseignement oral et par la plume. Je n'ai assisté régulièrement qu'à deux séries de ses

1. Voir plus haut, p. XXXII-XXXIII, XLVIII-XLIX de cette *Notice biographique*.

leçons pendant les hivers de 1868-1869 et de 1869-1870 : à partir de 1871, les nécessités de la vie ne me permirent plus que de rares apparitions, lorsqu'un accident heureux me laissait libre au jour et à l'heure voulus. J'ai conservé pourtant le souvenir très présent des heures passées dans cette Salle n° 8, où il s'était établi à l'exemple de Letronne et de Lenormant. Il montait en chaire à la minute exacte, et, sans préambule, il entrait du coup dans le cœur même de son sujet. Si la leçon était d'explication et qu'il fallût écrire son texte au tableau, il essayait au début de se procurer le concours d'un dessinateur. Pendant les premières années de son professorat, Devéria lui rendit souvent ce service ; depuis 1867, comme la santé ne lui permit plus de passer les hivers à Paris, Rougé ne lui chercha point de remplaçant. Son écriture hiéroglyphique n'était pas élégante, mais elle était claire, lisible, et l'on s'accoutumait vite aux abréviations de signes qu'elle renfermait. La phrase qui lui servait de thème une fois posée sur le tableau, — ce qui prenait assez de temps, — il la transcrivait en caractères romains signe pour signe, puis il la traduisait, s'arrêtant sur chaque mot et en définissant le sens par des citations nombreuses : je l'ai vu tracer et interpréter jusqu'à douze exemples différents pour éclaircir la signification d'un verbe important et pour suivre ses destinées à travers les âges[1]. Il n'utilisait que fort peu les inscriptions de l'empire memphite ou du premier empire thébain, qui étaient à peu près inconnues dans le temps qu'il commença ses études, et il ne descendait pas très avant dans les documents ptolémaïques ou romains, mais il possédait à fond tous les textes sur pierre ou sur papyrus du second empire thébain

1. J'ai noté ailleurs l'impression un peu déconcertante que cette manière de professer produisit sur les anciens élèves de Lenormant : on la trouvera exprimée assez vivement dans les lettres de Horrack à Chabas qui ont été publiées par Virey, *Notice biographique de Philippe-Jacques de Horrack*, p. XVII-XVIII.

et de l'âge saïte, et c'était chez eux qu'il puisait de préférence les preuves de ses traductions ou de ses lectures. Si la leçon n'était plus d'explication, mais bien de grammaire théorique ou d'histoire, il raccordait la démonstration au point juste où il l'avait interrompue à la séance précédente, et il la poursuivait avec une clarté rare à travers l'abondance de pièces à l'appui et de comparaisons dont il se plaisait à illustrer chaque détail de son sujet. La voix n'était pas forte et profonde comme celle de Mariette, mais elle était nette et elle sonnait bien ; la parole venait simple, aisée, précise, sans abus de termes techniques. Lorsque le fait ou l'idée lui paraissaient sortir de l'ordinaire, il les énonçait deux ou trois fois d'affilée sous des formes différentes, afin de les implanter profondément dans l'esprit de ses auditeurs, mais sans forcer l'expression et sans chercher le mot à effet. Bref, son langage était moins d'un professeur que d'un homme d'action, et l'on concevait aisément, à l'entendre, qu'il ne devait pas être moins bien écouté au Conseil d'État qu'il ne l'était au Collège de France[1].

L'œuvre écrite présente les mêmes qualités que l'œuvre parlée, ou plutôt, on sent à la lire que M. de Rougé écrivait comme il parlait, de premier jet et presque sans retouches. Les mêmes mots y sont répétés presque à chaque ligne, sans souci de la variété ni de la tenue littéraire, mais la phrase est ferme, exacte et elle dit bien ce qu'elle veut dire, sans ornements mais sans obscurités ; les textes à interpréter ou les faits à établir sortent d'elle interprétés et établis solidement. La lecture de tous les mémoires est facile, instructive, satisfaisante à l'esprit par les clartés qu'elle jette sur les sujets traités. Les contemporains n'adressèrent guère à Rougé qu'un reproche, celui de ne pas leur fournir assez souvent l'occasion de s'instruire à son école : il écrivait trop rare-

1. Maspero, *La Chaire d'Égyptologie au Collège de France*, dans l'*Annuaire* de 1905, p. 28-29.

ment à leur gré et il n'achevait pas toujours la démonstration commencée dans un premier mémoire[1]. Il y a plusieurs causes à cela, dont j'ai déjà signalé quelques-unes, les tâches parfois écrasantes dont le Conseil d'État l'accablait, les obstacles que les mauvais règlements et l'inertie de l'Imprimerie impériale lui opposaient et qui décourageaient sa bonne volonté, enfin et surtout la méthode et les habitudes de travail qu'il avait prises au début de sa carrière, en un temps où, désolé des improvisations hardies de Charles Lenormant, il avait senti vivement le danger qu'on faisait courir à notre science en y introduisant à l'étourdie des notions erronées sur lesquelles il fallait revenir le lendemain presque du jour où on les avait lancées. Il reprochait à Birch, à Lepsius, surtout à son élève et ami Brugsch, de ne pas se surveiller, mais de publier en hâte des opinions dont ensuite ils se repentaient à loisir, et Mariette, qui les avait vus à l'œuvre tous les deux, avait trouvé la note juste pour définir leurs façons d'agir : « Quand, disait-il, » j'amène Brugsch et Rougé devant un texte nouveau, » Brugsch le lit immédiatement et en improvise au courant » de la lecture une traduction qui en rend le sens général » avec fidélité, puis il passe à un autre sujet : il en a exprimé » du premier coup tout ce qu'il en tirera jamais. Rougé » copie le texte, il penche la tête à gauche, il la tourne à » droite, et, quand il a bien considéré la pierre à loisir, il s'en » va en disant qu'elle est fort intéressante, mais il me » revient deux ou trois jours après, avec un mémoire com- » plet sur la matière : il a tout analysé, tout pesé, tout » vérifié, et, quand il se décide à publier, on ne trouve plus » rien à glaner après lui[2]. » Rougé, en effet, ne voulait rien

1. Voir l'écho de ces critiques dans Virey, *François-Joseph Chabas*, p. XXXI-XXXII.

2. C'est à propos du texte de la stèle de Piânkhi que Mariette m'énonçait ce jugement au mois d'août 1867. Je le notai en rentrant chez moi, et je le donne à peu près dans les termes qu'il employa.

laisser paraître qu'il ne le crût irréprochable autant que l'état de la science le comportait. Il roulait ses idées longuement dans sa tête, et il ne les jetait sur le papier qu'au dernier moment, s'en fiant à sa mémoire prodigieuse de ne rien oublier : aussi a-t-il laissé peu de manuscrits ébauchés et beaucoup de son œuvre a-t-il disparu avec lui. Ce qu'il en a livré au public, d'une main peut-être trop parcimonieuse, n'en forme pas moins un ensemble des plus considérables par la masse comme il l'est par la qualité.

J'ai cité chacun de ses mémoires à sa place chronologique et j'ai essayé d'indiquer rapidement ce qu'il contenait de nouveauté au moment où il parut. Chronologie, histoire, critique des sources, religion, arts et littérature, déchiffrement des écritures hiératique et démotique, traduction et commentaire des textes, grammaire et philologie, il toucha résolument à tout, et partout il a laissé une empreinte indélébile; mais c'est peut-être en grammaire que son effort a été le plus efficace en soi et le plus profitable aux générations qui le connurent ou qui le suivirent immédiatement. Le système hiéroglyphique est tel que, du moment où l'on en tient la clef, on peut comprendre les ouvrages où il est employé quand même on ne les lit pas à la façon dont nous lisons les œuvres conçues dans notre écriture alphabétique. Il nous livre le squelette consonantique des mots et leur signification, sans que pourtant nous soyons par là-même en état de les prononcer avec les variétés de tons vocaliques et de nuances qui les distinguaient du temps où ils coulaient vivants de la bouche des Égyptiens. Cette imperfection ne nous empêche pas de percevoir le mécanisme général de la langue et de nous figurer exactement les rapports de grammaire que les termes entretiennent entre eux, mais elle ne nous permet pas d'en restituer la sonorité et d'en saisir du premier coup la structure mélodique : nous *voyons* la phrase égyptienne, mais nous ne *l'entendons* pas nécessairement, parce que nous la *voyons*. Cette *grammaire pour les yeux*, qui, par force, résulta tout

d'abord du déchiffrement, avait été ébauchée à peine par Champollion : c'est elle que Rougé constitua pendant les trop courtes années de sa vie scientifique, et dont il a formulé les règles dans sa *Chrestomathie*. Depuis lors, on a tenté d'aller plus loin et de retrouver par des moyens divers le *chant* de l'égyptien antique, et de définir le rôle que les voyelles jouaient dans l'évolution de son vocabulaire et de ses formes verbales ou nominales : à la *grammaire pour les yeux* on veut joindre maintenant la *grammaire pour l'oreille*. Le progrès de la science le veut ainsi, et un grand pas aura été fait en avant le jour où cette tentative aura réussi, mais il ne faudra jamais oublier qu'à seulement considérer la pratique du déchiffrement, la *grammaire des yeux* suffit presque partout à nous livrer le sens des textes, et que c'est Rougé qui a constitué définitivement cette *grammaire des yeux* : c'est à lui que nous le devons, si nous sommes en état d'analyser méthodiquement n'importe quel ouvrage et d'en donner la traduction fidèle dans nos langues européennes.

Champollion avait déchiffré les écritures et il avait découvert les affinités linguistiques de l'égyptien antique : Rougé nous a donné la méthode qui nous a permis d'utiliser et de porter à la perfection la découverte de Champollion.

Milon-la-Chapelle, le 21 septembre 1907.

EXAMEN

DE

L'OUVRAGE DE M. LE CHEVALIER DE BUNSEN

INTITULÉ

ÆGYPTENS STELLE IN DER WELTGESCHICHTE

(La place de l'Égypte dans l'histoire de l'humanité)[1]

PREMIER ARTICLE

État des études égyptiennes. — Leurs sources. — Analyse du *Livre des Morts*. — Monuments historiques. — Examen de la *Table d'Abydos*, — de la Chambre des rois, — du Papyrus royal de Turin. — Traditions égyptiennes et grecques. — Manéthon, Hérodote, Aristote. — Le Canon d'Ératosthène pris pour base d'un nouveau système chronologique. — Comparaison de sa liste avec celles de Manéthon. — Étude particulière des questions qui se rattachent à la chronologie biblique.

En lisant un pareil titre, bien des personnes seront étonnées que l'on puisse présenter à l'examen de l'Europe un vaste ensemble de travail comprenant l'histoire de ce vieux peuple, ses mœurs d'il y a 5.000 ans, ses écritures, ses croyances et son langage, vieux débris de son berceau. Il y a 14 ans que Champollion expirait, frappé de deux coups également mortels, la maladie par laquelle il semble

1. Publié dans les *Annales de Philosophie chrétienne*, 1846-1847, t. XIII, XIV. Tirages à part in-8°, p. 1-74 et p. 1-85.

que l'Égypte ait voulu venger ses secrets révélés, et les angoisses du génie dans une lutte incessante contre d'injustes attaques. Jamais savant n'a dû trouver si amère la mort qui lui enlevait la gloire de composer un faisceau puissant avec ces précieux rameaux, cueillis au prix de tant de fatigues. Toutefois, il avait lancé des jets de lumière dans toutes les parties du domaine égyptien. Les *trois écritures* étaient en grande partie déchiffrées, la *grammaire* était fixée, et le *dictionnaire* s'enrichissait chaque jour ; les dieux nommés et distingués fournissaient des matériaux pour une étude plus profonde de la religion ; la comparaison des monuments était heureusement commencée jusqu'à la XVIIIe dynastie, chaque jour venait combler une lacune, et la réalité historique des temps antérieurs était prouvée par l'existence de monuments appartenant aux premières périodes.

Mais il semble, en vérité, que tout se soit réuni pour repousser au tombeau le *ressuscité* de Champollion. Le doute raisonné que l'on doit à toute découverte s'était changé à son égard en attaques systématiques que sa mort même ne put désarmer[1].

Pour comble de malheur, il fallut que Salvolini, abusant de la confiance de son maître à sa dernière maladie, vînt lui dérober ses travaux, et que le monde en fût privé jusqu'à la mort de l'élève infidèle.

Toutefois, pendant que certains savants en étaient encore à discuter le mérite de Champollion, d'autres hommes, au regard plus juste, avaient estimé à sa valeur ce puissant instrument et en apprenaient le maniement si difficile encore. Salvolini avait publié quelques travaux du maître ; élèves et amis de Champollion, M. Lenormant et Rosellini publiaient avec talent les notions déjà acquises à la science.

1. Rendons grâce à M. de Saulcy d'avoir enfin fait bonne justice d'un des plus injustes détracteurs de Champollion ; voir la *Revue archéologique*, avril 1846.

Une de nos gloires nationales, M. Letronne, fondait sur cette nouvelle méthode la base de son enseignement si solide, en même temps que l'étude approfondie des textes et des inscriptions grecs lui apportait de précieux détails. Une série de savants voyageurs anglais, Salt, Félix, Wilkinson, avec un zèle qu'on ne peut trop louer, complétaient l'étude et la publication des monuments d'Égypte ; le colonel Vyse et l'ingénieur Perring consacraient, l'un ses talents, l'autre une somme immense, à l'ouverture de toutes les pyramides et à leur description minutieuse. Les musées égyptiens étaient publiés par leurs savants directeurs, et l'antiquaire dut se mettre à classer ces pages de granit où trente siècles au moins avaient laissé leurs signatures.

En 1837, M. Lepsius[1], s'attachant plus particulièrement à la philologie, rendit la méthode de lecture plus sévère et expliqua quelques nouveaux caractères ; la munificence de son souverain lui permit alors d'entreprendre les grandes recherches qui l'ont occupé depuis quelques années, et dont les résultats sont attendus avec impatience. Enfin les travaux de M. de Saulcy ont rendu abordable l'*écriture démotique*, fait connaître la langue des Ptolémées, et fondé, on peut le dire, cette partie de la science[2].

M. de Bunsen a pensé que le temps était venu de coordonner toutes ces richesses et d'y ajouter, s'il était possible, un flambeau *chronologique* pour toute la durée de l'empire. Les trois volumes déjà parus roulent sur trois objets principaux. La première partie contient l'examen critique des documents que nous possédons sur l'Égypte. Dans la seconde, M. de Bunsen étudie ce peuple avant son âge historique, dans sa langue, sa religion et son écriture ; car ces précieux éléments primitifs apparaissent dans leur entier

1. *Lettre à Rosellini* dans les *Annales de l'Institut archéologique*, 1837.

2. *Lettre à M. Guigniaut*, 20 janvier 1843, et depuis, suite d'études sur les textes démotiques.

dès la première époque. Le travail de la troisième partie consiste à reconstruire la charpente historique et chronologique des trente dynasties. L'histoire civile, religieuse, artistique dans tous ses détails, est réservée pour les volumes suivants.

Donnant par avance la conclusion générale de tout son travail, l'auteur ne craint pas de dire qu'il en ressortira la preuve que le peuple égyptien n'est qu'une branche de la grande souche asiatique ; on voit quels grands problèmes sont ici posés. Quant à l'importance des lumières que l'Égypte peut fournir sur les premiers âges de l'humanité, il suffit de remarquer que les autres peuples n'ont encore que des légendes à l'époque où Memphis nous dévoile ses tombeaux. Les lambeaux d'histoire antique que la Chine a conservés ne correspondent à aucun monument ; l'Inde ancienne n'a pas d'histoire, et Ninive bien plus récente attend un Champollion. C'est donc sur le sol égyptien que l'on peut porter la sonde avec plus de chances de pénétrer profondément vers les sources de la race humaine.

Il était difficile d'être mieux préparé pour ce travail que M. de Bunsen ; ses études philologiques et historiques attestent des recherches peu communes, et il marche depuis vingt ans dans la voie ouverte par Champollion.

L'examen des sources où l'on peut puiser l'histoire égyptienne est le sujet de la première partie. L'étude en est facilitée par de nombreuses planches, et par un choix considérable de textes publiés *in extenso*, qui terminent le troisième volume, et où l'on peut, comme dans une bibliothèque spéciale, travailler avec l'auteur et discuter ses vues. La première et la plus importante source où les anciens aient puisé se composait des *archives sacerdotales*. Elles contenaient les listes des familles royales, les années de leur vie et leurs principales actions. On ne voit pas que l'Égypte ait possédé un corps d'histoire avant celui de Manéthon qui fut écrit en grec ; en revanche elle abondait

en documents historiques, légendes historiques, chants, listes royales. Le papyrus hiératique des *Campagnes de Ramsès*, actuellement au Musée britannique, nous prouve tout l'intérêt que présentaient ces fragments. D'autres livres bien célèbres, les livres sacrés attribués à Thot, contenaient des documents de toute espèce. La principale connaissance que nous en avons vient d'un passage de Clément d'Alexandrie, où ce savant Père de l'Église nous expose toute leur ordonnnance[1]. M. de Bunsen fait voir combien ce corps d'enseignement, qui comprenait presque toute la science d'alors, diffère des prétendus *livres d'Hermès*, qui obtinrent quelque crédit à l'abri de ce grand nom, à une époque postérieure.

Ce qui ressort de plus curieux de cet examen, c'est que de fortes raisons nous portent à croire avec notre auteur que nous possédons encore un de ces livres si vénérés. On trouve dans toutes les belles momies un rouleau de papyrus qui contient toujours le même texte, plus ou moins complet selon la richesse du défunt; c'est ce que Champollion avait nommé le *Rituel funéraire*. M. Lepsius, qui a publié le plus bel exemplaire connu de ce manuscrit, celui du musée de Turin[2], a cru devoir changer ce titre en celui de *Livre des Morts;* en effet, le sujet général est le voyage de l'âme après sa mort dans les régions infernales que les Égyptiens appelaient *Amenti* (pays du couchant).

On lit en tête du livre : *Commencement des chapitres de la manifestation à la lumière du défunt N...;* c'est indiquer déjà le terme de ses pérégrinations. Conduite par Anubis, le génie Psychopompe, l'âme adresse ses premières invocations à Osiris, le roi infernal, puis elle présente ses offrandes aux différents dieux qui l'accompagnent. Nous trouvons ensuite des épreuves qui nous rappellent les poé-

1. *Stromates*, liv. VI, p. 268.
2. *Das Todtenbuch der Ægypter*, Leipzig, 1842.

s du Tartare de Virgile : l'âme combat des
ythiques, crocodiles, vipères, tortue, l'âne
ersonnification de Typhon, et enfin le grand
ophis, qui tomba sous les coups d'Horus. Les
rtes des régions sont ensuite parcourues par le
ès qu'il a consacré chaque partie de son corps à
té spéciale, mais, comme la mort n'est pas l'affaire
, il se met à labourer des champs entourés par les
stes ; il doit semer et y faire la moisson un certain
de fois, et offrir le produit de son travail au dieu
ou, le Nil céleste, père des dieux, qui paraît le
ul personnage de ces champs élyséens. La grande
lu jugement qui vient ensuite est précédée d'une
liste de péchés dont l'âme se prétend exempte, en
ssant chaque fois à un dieu nouveau auquel peut-être
me était censé déplaire plus particulièrement. Osiris
t ensuite en juge souverain ; Thot écrit le jugement et
tate que le cœur du défunt est en parfait équilibre
le signe de la justice dans les plateaux de sa balance.
st alors que l'Osirien[1] parvient aux sphères lumineuses
il adore le dieu Soleil. Cette partie paraît la plus essen-
lle du livre. Beaucoup d'autres chapitres traitent d'objets
ligieux qui s'y rattachent, et qui auront été ajoutés à
iverses époques. Champollion y avait remarqué une litanie,
orme de prière bien antique, comme l'on voit : Osiris y est
nvoqué sous plus de 120 noms différents. Il suffit d'avoir
donné une idée de ce livre, pour avoir prouvé qu'il contient
des trésors pour l'histoire des religions. Cette curieuse
transmigration des âmes sera examinée par M. de Bunsen
et comparée avec d'autres traditions semblables dans la
dernière partie de son ouvrage.

Arrivant à l'étude générale des monuments, M. de Bunsen

1. C'est le titre que prend tout défunt qui parcourt le domaine d'Osiris.

en distingue trois principaux qui méritaient une appréciation particulière, à cause de l'étendue des temps qu'ils renferment. Le plus connu de ces monuments et celui qui, jusqu'ici, nous a apporté plus de lumières, c'est la suite de noms royaux appelée *Table d'Abydos*. Ce champ déjà si travaillé est loin d'avoir porté tous les fruits qu'il peut donner. Le sens général n'en est pas douteux; le grand Ramsès y fait une offrande commémorative aux rois ses prédécesseurs, et ses cartouches répétés remplissent toute la ligne inférieure. La mutilation du monument nous a privés, malheureusement, du point de départ, et les idées étaient si peu fixées à cet égard que l'on ne savait si la table d'Abydos n'avait pas perdu plusieurs rangées de cartouches royaux[1].

Aussitôt que d'autres inscriptions eurent donné à Champollion les noms des rois dont la table ne contenait que les prénoms royaux, il reconnut en bon ordre les principaux prédécesseurs de Ramsès dans les listes de Manéthon, et la succession remontait assez régulièrement jusqu'à Amos, le restaurateur de la monarchie égyptienne, après l'époque des Pasteurs. Bientôt des recherches plus sévères vinrent prouver qu'il y avait des lacunes entre certains rois; les reines de la XVIIIe dynastie avaient été omises, et ni les monuments ni les listes de Manéthon ne donnaient Ramsès Ier comme successeur immédiat du roi Horus, son voisin cependant sur la table d'Abydos. Il devint donc certain que l'on avait fait un choix particulier de monarques, soit que le motif en eût été l'illustration ou la parenté (ce que l'on ne pouvait encore apprécier); mais il était en même temps bien avéré pour la partie interprétée, que ces rois étaient disposés régulièrement suivant l'ordre des temps, ordre précieux qui paraît manquer à d'autres monuments.

1. Voir *Revue archéologique*, article sur la *Table d'Abydos* par M. Letronne.

En remontant au delà d'Horus, la liste offrait encore cinq cartouches royaux jusqu'à l'endroit où la pierre est brisée. On pensa alors que ces rois étaient les prédécesseurs d'Amos, et on les classa dans la XVIIe dynastie. Mais, à mesure que les noms de ces rois se retrouvèrent sur les monuments, les difficultés les plus graves vinrent combattre cette classification. Ces monarques apparaissaient pleins de gloire et de puissance. L'un d'entre eux avait fait des conquêtes au nord de l'Égypte, et leurs monuments s'étendaient depuis Thèbes jusqu'à Héliopolis, et à la presqu'île du Sinaï. La XVIIe dynastie, au contraire, était, suivant tous les témoignages, contemporaine des Pasteurs; Amos, le premier, avait relevé la puissance égyptienne, œuvre qu'un des Thoutmès, ses successeurs, avait complétée par l'entière expulsion de la race étrangère.

Manéthon devait encore une fois avoir raison contre des objections prématurées, et la suite de cette analyse nous montrera comment les travaux de M. Lepsius ont reporté avec une grande vraisemblance cette suite de rois à la XIIe dynastie, grande époque où Manéthon place un des Sésostris. Dès lors on peut comprendre l'intention de Ramsès, qui, dédaignant les dynasties sans gloire tributaires ou victimes des Pasteurs, n'offre ses hommages, après Ahmès, qu'aux grands souverains de la XIIe dynastie. Quant aux cartouches conservés encore dans la ligne supérieure, personne ne les avait classés méthodiquement avant M. de Bunsen.

Le second monument et le plus précieux peut-être de tous les monuments historiques que possède la science, c'est la liste de Karnak appelée la *Chambre des rois* ou la *Salle des ancêtres du roi Thoutmès III*, dont un savant égyptologue, M. Prisse, vient d'enrichir la France[1].

1. Nous donnons cette planche contenant les noms et les titres de tous les personnages qui remplissent *la partie gauche de la Salle des*

Les difficultés sont ici bien plus graves que pour la table d'Abydos. Thoutmès III, représenté quatre fois, présente des offrandes à quatre séries de rois, disposés en huit rangées et marchant dans deux directions contraires. Quel était

ancêtres de Thoutmès III ; cette partie est celle dont l'étude a produit jusqu'ici le plus de résultats. Nous avons corrigé avec soin, d'après le monument, quelques fautes qui s'étaient glissées sur la planche publiée par M. Lepsius, et qui a servi à M. de Bunsen. La lithographie que l'on trouve à la Bibliothèque Royale contient elle-même quelques inexactitudes. Les personnes qui ont étudié Champollion trouveront dans la lecture des noms des différences légères, qui tiennent à ce que M. de Bunsen adopte toutes les corrections proposées par M. Lepsius (*Annales de l'Institut archéologique*, 1837). Les numéros indiquent l'ordre chronologique d'après M. de Bunsen.

Voici quelques détails sur la manière dont ce monument a été apporté en France. — C'est en 1843 que M. Prisse, pour sauver cette *salle* qui allait subir le sort de tant d'autres monuments que l'on mutile ou détruit chaque jour, résolut d'en faire scier les pierres et de les envoyer au gouvernement français. Avant cette opération difficile, il fit faire un *estampage en papier* de tous ces bas-reliefs, pour témoigner de l'état dans lequel ils se trouvaient alors, puis, avec des peines infinies, il vint à bout d'enlever les pierres, et de les scier. Mais ce ne fut qu'avec les plus grandes difficultés qu'il put les dérober au gouvernement égyptien. Envoyées en France par Toulon et le Havre, les caisses furent un peu maltraitées dans le transbordement. Quatre pierres furent trouvées brisées, et l'une d'elles réduite en poudre. Mais le monument a été rectifié d'après les *estampages* pris avant de l'enlever. Ce sont les restaurations, dont nous parlons, dans les *notes* au bas de notre planche.

On trouve de plus dans la même salle à la bibliothèque du roi une *stèle colossale de Ramsès XV*, qui est le seul monument connu de ce pharaon ; on y lit qu'il fit une expédition dans le *pays de Baschtan*, pour délivrer ou épouser la fille du roi. Cette stèle historique avait été copiée déjà par Champollion, qui en a cité divers passages dans sa *Grammaire égyptienne ;* c'est un monument précieux à conserver.

On y trouve aussi un bas-relief curieux représentant une *adoration de Bakhan* à *Atenré*, ou le Soleil, sous la forme d'un disque d'où partent de nombreux rayons, qui s'étendent sur le roi et sur les présents qu'il fait ; au bout des rayons se trouve la *croix ansée* ou signe de la *vie*.

M. Prisse a donné en outre un *superbe papyrus hiératique* contenant

le fil conducteur dans ces généalogies? C'est ce que personne n'avait su dire jusqu'ici; il ne se trouvait aucun des prédécesseurs immédiats de Thoutmès III, qui pût indiquer où se terminait la liste.

La partie gauche[1] contenait des indications d'où l'on pouvait conclure qu'elle appartenait dans la partie supérieure aux plus anciennes époques de l'empire. Dans la première ligne, les cartouches des rois Assa[2] (n° 4) et An (n° 5) se sont retrouvés dans les tombeaux de Memphis mêlés avec ceux des rois des premières dynasties. Il est donc probable que le point de départ de la table de Karnak est le cartouche que nous avons marqué n° 1. La première partie de ce nom reste d'une interprétation douteuse, la seconde partie se compose de deux mots bien définis, et signifie *celui qui donne la stabilité* [hieroglyphes] *au double monde* [hieroglyphes][3] (l'Égypte).

trois cartouches qui sont placés dans un ordre chronologique. Ce papyrus, quoique ayant 8 mètres de longueur, n'est malheureusement pas complet ; mais il est le plus ancien que l'on connaisse, et remonte à l'époque des premières dynasties égyptiennes. Il a été trouvé dans la *nécropole de Thèbes* près du tombeau d'*Enintef*. Voir la *Notice* de M. Prisse, laquelle se vend à la Bibliothèque Royale et chez Leleux, libraire.

1. C'est la partie que nous donnons ici ; voir la planche I.

2. Dans l'écriture hiéroglyphique, l'ordre des caractères est souvent interverti pour la régularité du dessin ; cela n'arrive jamais dans l'écriture hiératique ; un papyrus, rapporté par M. Prisse, prouve que l'ordre des caractères de ce nom royal est [hieroglyphes] *Assa*, et non *Ases*, comme l'écrit M. de Bunsen.

3. Les caractères égyptiens que nous donnons ici [dans les *Annales*], ainsi que dans notre planche, sont ceux du *magnifique corps de caractères égyptiens, gravé pour l'imprimerie royale*[; ceux de la présente édition appartiennent au corps de Berlin]. Ajoutons que c'est aux soins combinés de M. Letronne et de M. J.-J. Dubois, que sont dues les belles formes de ces deux caractères, dont l'un est gravé sur un corps de 18 points (7 millimètres), l'autre, servant d'auxiliaire au premier, sur un corps de 12 points (5 millimètres). Ces formes sont celles des plus beaux modèles pharaoniques. — Déjà plus de 1.400 de ces poinçons sont

Sa prononciation est *Smen-to* ou *Smen-tet*[1], si l'on suit les corrections de M. Lepsius. M. de Bunsen n'hésite pas à voir ici l'*Ismandès-Osymandias* des traditions. Comme ce monarque n'existe pas dans les listes de Manéthon, et qu'aucun monument ne porte ce cartouche, il faut convenir que ce n'est là qu'une conjecture. Mais on ne peut s'empêcher de penser que le souverain à qui Thoutmès va rattacher son origine à travers tant de générations, avait dû en laisser une trace bien glorieuse dans l'esprit des peuples. Le roi Smen-tet paraît donc être le chef de cette ancienne dynastie dont les ruines de Memphis ont conservé quelques noms, et qui ne paraît pas rappelée dans Manéthon. On reconnaît à la ligne suivante (n° 10) le roi *Papi* ou plutôt *Apep* 𓇋□𓇋□, comme l'écrit un papyrus de Londres ; on ne peut guère méconnaître dans ce nom le roi centenaire, nommé *Phiops* par Manéthon, et *Apappus* par Ératosthène, le chef de la VIe dynastie.

Après une suite de princes qui n'ont point le titre de roi, la troisième ligne, quoique en partie mutilée, permet de

gravés, et nous ne pouvons que remercier ici M. Lebrun, directeur de l'imprimerie royale, et M. Dubois, de la politesse et de l'empressement qu'ils ont bien voulu mettre à nous fournir les nombreux caractères qui entrent dans ce travail, et même à graver ceux qu'ils n'avaient pas. Rappelons ici que l'on doit à M. Lebrun la gravure de 18 caractères étrangers qui sont :

1. Barman,
2. Bongui,
3. Chinois,
4. Étrusque,
5. Géorgien,
6. Grec,
7. Guzarati,
8. Hébreu,
9. Himyarite,
10. Javanais,
11. Magadha,
12. Pali,
13. Pehlvi,
14. Persépolitain,
15. Sanscrit,
16. Tamoul,
17. Tibétain,
18. Zend.

1. Nous nous servirons des lectures de M. de Bunsen, les bornes de cet article ne nous permettant pas de les discuter.

lire cinq noms de la XIIe dynastie. Ce côté gauche, quel qu'en soit l'ordre exact, présente donc des rois depuis la plus haute époque jusqu'à la XIIe dynastie.

Quant à la partie droite, aucune conjecture n'avait été hasardée lorsque le papyrus royal, dont nous parlerons tout à l'heure, parut fournir la preuve que les rois de la première ligne de ce côté du monument devaient suivre immédiatement la XIIe dynastie, et appartenir ainsi à ces rois obscurs et longtemps tributaires des Pasteurs dont Manéthon n'a pas rapporté les noms. Le sens général du monument étant ainsi rétabli, la critique de chaque partie en sera plus aisée à comprendre lorsqu'il faudra étudier la suite des dynasties.

Il existe un troisième document d'une haute importance et dont jusqu'ici l'histoire n'avait point profité. Je veux parler du Papyrus royal de Turin [1]. Ce précieux débris fut apprécié à sa juste valeur par Champollion, aussitôt qu'il le découvrit, au milieu d'un monceau de papyrus, réduit presque en poussière par les ans. Il en réunit les fragments épars avec une patience merveilleuse. La fibre du papyrus, qui conserve dans chaque fragment une physionomie toute particulière, fournit pour ce travail un moyen de contrôle bien précieux. Champollion put se convaincre qu'il avait devant les yeux les débris d'une liste de dynasties qui avait embrassé même les temps mythologiques, ou le règne des dieux et des héros. Ce travail, amélioré encore par Seyffarth, fut enfin publié par M. Lepsius après une minutieuse revision. Quelque défiance que l'on doive conserver sur l'ordre où se présentent des fragments ainsi rassemblés, des faits précieux n'en sont pas moins acquis à la science, tant par certains morceaux plus entiers que par l'ensemble du travail.

Le commencement du papyrus nous prouve que les traditions mythiques et héroïques étaient bien, dès l'époque des Ramsès, ce que Manéthon nous a transmis. Nous voyons

1. Publié par M. Lepsius dans son *Choix de monuments historiques*.

figurer dans le deuxième fragment, comme rois d'Égypte, les dieux *Seb*, *Osiris*, *Set*, *Horus*, *Thot-Hermès*, et la déesse *Ma*. Une longue période de siècles est déjà attribuée au règne de chacun. D'autres dieux suivaient ceux-ci, et un mot écrit à l'encre rouge marque le commencement de chaque dynastie, après laquelle viennent des calculs. 34 noms de rois paraissent à M. Lepsius devoir se rapporter aux dynasties antérieures à la sixième; Ménès y figure avec Athotis, son successeur. D'autres noms de rois humains sont rapportés avant lui; ce sont probablement les dynasties partielles dont parle Manéthon, avant la réunion de l'Égypte sous un même pouvoir. 20 autres noms en six fragments appartiendraient à l'espace compris entre la VIe et la XIIe dynastie; la fin de la VIe dynastie est bien déterminée par le nom du roi *Ounas*. La tête de la septième colonne, qui paraît un peu mieux conservée, contient un fragment bien précieux. En effet on y lit distinctement les noms de deux rois qui répondent aux n°s 31 et 30 dans la table de Karnak, et qui terminent ici une dynastie. La famille qui suit, où l'on voit dominer le nom du dieu Sévek, est celle d'où sont tirés les premiers noms du côté droit de la table de Karnak, ce qui nous montre très probablement dans quel ordre se suivent les deux côtés du monument. Dans les derniers morceaux, beaucoup mieux conservés, on peut encore lire 65 noms de rois qu'il faut bien placer avant la XVIIIe dynastie. Un manuscrit de cette époque, contenant encore 115 noms de rois, et en ayant contenu un bien plus grand nombre, rend bien impossible de nier les données de Manéthon pour les temps reculés, mais il y introduit en même temps quelques renseignements critiques. On peut reconnaître en effet les traces d'un plus grand nombre de rois que Manéthon n'en a donné pour certaines dynasties; de plus le papyrus semble

compter bout à bout toutes les années de certains princes que des stèles encore existantes nous montrent comme ayant régné conjointement. M. de Bunsen en conclut naturellement qu'on s'exposerait à de grandes erreurs si l'on comptait comme un nombre chronologique la somme des règnes d'une dynastie, au moins dans la première époque du royaume égyptien. Ces éléments tout nouveaux et introduits par le papyrus de Turin font désirer vivement la publication du travail où M. Lepsius doit compléter son étude : d'autant plus que le travail de Champollion étant resté inédit, nous ne savons pas si son génie y a laissé quelqu'une de ces traces lumineuses qui éclairaient tout un horizon.

Après ces grandes suites de noms royaux, viennent se placer des monuments où figurent certaines séries plus restreintes. Les tombeaux de Gournah, par exemple, offraient une suite de princes et de princesses de différentes époques. Une procession funèbre au monument appelé *Ramesséum* mérite d'être citée, pour sa curieuse ordonnance. Les ancêtres de Ramsès y figurent en bon ordre jusqu'à Ahmès. Deux cartouches seulement précèdent celui-ci : Ménès le premier, et le prénom d'un roi dont le nom se lit ailleurs *Mantou-apt*, ou l'*approuvé* du dieu *Mantou*. Il paraît maintenant probable, d'après l'ensemble des monuments, que ce roi est la souche des conquérants de la XIIe dynastie, ce qui explique le rang extraordinaire qu'on lui a donné dans cet endroit. Si l'on ajoute à ces grandes pages les inscriptions souvent datées qui couvrent les monuments, on aura une idée des matériaux avec lesquels il faut reconstruire l'édifice de l'histoire égyptienne.

L'auteur arrive ensuite aux travaux que les Égyptien nous ont laissés sur leur propre histoire. Désirant surtou faire connaître ce que le livre de M. de Bunsen contient d

documents nouveaux ou d'opinions particulières, nous passerons rapidement sur l'étude des précieux fragments de Manéthon. Sa position de prêtre égyptien garantit à ses assertions une autorité que les faits accroissent chaque jour. Les extraits de Josèphe nous prouvent que son livre était une véritable histoire ; les listes que nous possédons n'en sont que des extraits, et l'esprit particulier de celui qui les a faits n'a pu manquer d'y laisser quelques traces. Indépendamment de ces listes, le Syncelle nous a conservé un calcul déjà bien remarqué, mais dont M. de Bunsen fait un usage tout particulier. « Manéthon, dit ce chronologue, » comptait, depuis Alexandre jusqu'à Ménès, 113 générations » comprenant un espace de 3.555 ans. » Ce calcul n'a pas été inventé par le Syncelle, car il ne peut aucunement quadrer avec sa manière de compter ; aussi n'en fait-il point usage. On s'était souvent servi de ce passage pour attaquer l'authenticité des premières dynasties de Manéthon ; pour M. de Bunsen il devient la règle dont il ne faut plus s'écarter pour comprendre cet auteur. Les listes sont pour lui des tables de familles royales ; les rois et même les dynasties, dans la plus ancienne partie, y sont simultanés, et pour avoir une idée de la succession des temps, il fallait avoir un guide au milieu de ce labyrinthe. Ce passage porterait à croire que Manéthon avait pu formuler un jugement sur la durée totale de l'empire, soit qu'il y eût dans les archives un véritable canon chronologique, soit que cela résultât de son travail particulier. Ce dernier point paraîtra plus probable si l'on songe aux myriades d'années qu'aimaient à se donner les prêtres égyptiens.

Manéthon, quoique écrivant en grec, doit être rangé parmi les sources nationales et étudié avec confiance, mais il en est tout autrement des écrivains grecs d'origine. La plus grande réserve est commandée par leur génie national, par leur manie d'euphoniser et de gréciser les noms propres, et d'identifier les dieux et même les personnages historiques

des différentes nations. Hérodote mérite d'être distingué pour la bonne fois avec laquelle il rapporte les traditions qu'on lui confie ; lorsque ses garants sont des gens instruits, ses récits se trouvent vrais dans tous leurs détails, et lorsqu'il rapporte des traditions populaires, il y a toujours quelque chose d'utile à l'histoire dans le cachet qu'il leur conserve. Ce n'est donc point l'ordre des dates qu'il faut chercher dans Hérodote, mais bien les précieux lambeaux des traditions qu'il enregistre si fidèlement.

Le génie grec, devenu plus sévère à l'école d'Aristote, commence à nous donner quelques appréciations plus exactes des époques primitives, et ce grand philosophe fait remarquer que Sésostris, le législateur, est bien antérieur à Minos.

Mais nous donnerons une attention toute particulière au précieux fragment d'Ératosthène qui devient, à vrai dire toute la base des calculs de M. de Bunsen. Le texte par lequel le Syncelle introduit cette liste de rois mérite d'être rapporté : « Apollodore le chroniqueur (χρονικὸς) a donné » l'ensemble du règne des 38 rois égyptiens dits Thébains » comprenant 1.076 ans... Ératosthène, en ayant pris connaissance dans les archives égyptiennes et recueilli leurs » noms d'après l'ordre du Souverain, il les exposa[1] en grec » de la manière suivante. » Ce passage fait naître tout d'abord la question de savoir s'il est bien ici question d'Ératosthène, le célèbre président de la Bibliothèque d'Alexandrie, le père de la géographie astronomique, premier savant de cette école si savante. Il est difficile d'en douter lorsqu'on voit, dans les passages rassemblés par M. de Bunsen, à quel point Ératosthène s'était occupé de l'histoire d'Égypte. Ensuite ce fragment est tiré d'Apollo

1. Παράφρασιν. Voir le *Syncelle*, p. 91, c. — M. de Bunsen pense que cette expression se rapporte à la traduction en grec qui accompagne chaque nom égyptien.

dore, le célèbre disciple d'Aristarque, et regardé par les Grecs comme le premier et le plus sévère chronographe. Il fallait que cette liste, revêtue de ces deux imposantes signatures, eût bien de l'autorité, pour que le Syncelle se soit cru obligé de l'employer. Ne sachant quel usage en faire, il suppose un royaume thébain courant pendant tout cet espace de temps à côté du royaume égyptien, tellement qu'il débute par un Ménès et un Athotis, thébains, contemporains du Ménès et de l'Athotis, égyptiens. Beaucoup de bons esprits sentirent l'importance de ce travail et cherchèrent à y asseoir leurs calculs. Marsham, il y a près de deux siècles, essaya de l'employer conjointement avec Manéthon, et pour ne pas parler d'autres essais plus ou moins malheureux, le docteur Pritchard, en 1819, prit pour base de son calcul que la liste d'Ératosthène répondait aux douze premières dynasties, ce qui est à peu près le résultat auquel M. de Bunsen est arrivé[1]. Mais ses comparaisons mal établies ne purent en rien justifier son idée. M. Lenormant, dans ses éclaircissements sur le cercueil de Mycérinus, montra que la liste d'Ératosthène contient plusieurs des rois rappelés par Manéthon ; mais il ne chercha pas quel principe avait pu présider à ce choix et n'accorda même qu'une faible confiance à l'authenticité du passage extrait d'Apollodore. L'idée de M. de Bunsen lui appartient donc tout entière.

La seconde question qui se présente à l'esprit est celle-ci : Pourquoi Ératosthène va-t-il à Thèbes, par l'ordre du Souverain, fouiller les archives pour dresser un Canon des rois, alors que l'Égypte devait être abondamment pourvue de listes royales, ainsi que nous le prouvent les listes de Manéthon et le papyrus de Turin ? Il y avait donc un choix

1. En 1834, M. de Paravey disait : « La seule chronologie égyptienne » réelle est celle que nous a conservée Ératosthène. » Voir *Annales de Philosophie*, 1834, t. VIII, p. 126.

un travail à entreprendre sur ces dynasties. Si ce travail a été un choix chronologique, nous devons retrouver ces monarques dans Manéthon, à des intervalles plus ou moins rapprochés, mais toujours dans l'ordre des temps. Le premier résultat de la comparaison des deux listes amène M. de Bunsen à poser en principe qu'Ératosthène a écarté de son canon, comme dynasties collatérales, toutes celles qui n'ont pas régné dans l'une des deux capitales, Thèbes ou Memphis.

Ce précieux fragment nous est arrivé bien mutilé par les copistes ; il contient cependant encore des noms bien reconnaissables et que nous retrouvons sur les monuments. La traduction grecque qui les accompagne est précieuse à tous égards. Elle confirme souvent les interprétations de Champollion ; on peut même, avec son secours, redresser quelques fautes des copistes dans l'orthographe des noms égyptiens. Nous indiquerons les points sur lesquels les deux listes sont identifiées avec succès, en passant d'autres rapprochements qui ne nous ont pas paru concluants.

Le point de départ est nettement tranché. Les cinq premiers rois d'Ératosthène sont bien Ménès et ses successeurs de la Ire dynastie de Manéthon. Les noms sont identiques et les années même des règnes ne diffèrent presque pas. Seulement Ératosthène ne compte que 5 rois successifs, là où la dynastie complète donne 8 princes à Manéthon.

La IIe dynastie (thinite) est écartée du Canon.

Dans la IIIe dynastie (memphite) nous trouvons un nom fort altéré, ainsi que sa traduction grecque, mais la qualification de *Gigantesque* (περισσομέλης) ne laisse pas de doute qu'il ne s'agisse de *Sesorthos*, le géant de la IIIe dynastie de Manéthon.

Nous arrivons ensuite à la IVe dynastie, celle qui construisit les pyramides de Memphis ; ici, l'identité est frappante, seulement Ératosthène est plus complet. Manéthon

réuni, en une seule somme d'années, les règnes des deux rois *Suphis* et *Choufou*, ainsi que ceux des deux *Menchérès*. Ératosthène donne ces quatre rois séparément en dédoublant les nombres d'années. Les chambres supérieures de la grande pyramide, en nous montrant les cartouches de *Choufou* et de *Cnoum Choufou*, réunis sur les mêmes pierres, feraient croire que les deux frères ont régné ensemble et que les deux manières de compter sont également exactes.

La Ve dynastie qui régna à Éléphantine est exclue du canon chronologique ; on y lit, aussitôt après la IVe dynastie, le nom d'*Apapus* qui régna 100 ans. On ne peut méconnaitre ici le roi *Phiops* le centenaire, chef de la VIe dynastie, □𓎛□𓎛 des monuments. La reine *Nitocris* qui clôt la dynastie vient ensuite dans les deux listes.

Les moyens de comparaison nous manquent pour la VIIe et la VIIIe dynastie memphites, parce que Manéthon n'a pas conservé les noms de ces rois, et nous devons dire que les efforts de M. de Bunsen pour retrouver sur les monuments les 9 rois d'Ératosthène qui suivent Nitocris, ne nous ont pas paru bien dirigés ni couronnés de succès.

Les IXe et X^e^ dynasties (héracléopolitaines) sont naturellement écartées, et la XIe n'a eu qu'une courte existence.

Ératosthène et Manéthon se retrouvent face à face à la XIIe dynastie et le rapport est encore évident. Le canon chronologique passe le premier *Sésortosis*, mais les monuments prouvent qu'il a régné conjointement avec *Amenemhès* [1]. Les deux listes présentent ensuite également deux *Amenemhès*, *Sésostris-Sistosis* et puis *Lamares Mares*, l'auteur du labyrinthe. Les trois derniers rois ne peuvent être comparés, puisque la XIIIe dynastie n'a conservé qu'un total. Nous avouons que la marche du canon d'Ératosthène nous paraît ainsi jalonnée d'une manière certaine, et c'est

1. Nous discuterons plus loin toutes ces assertions. Ici nous nous contentons d'exposer ce nouveau système.

beaucoup dans l'état où ce fragment nous est parvenu.

Le tableau suivant rendra sensible le choix des dynasties successives et les corrections présumées du canon chronologique pour chacune d'elles :

DYNASTIES		ÉRATOSTHÈNE		MANÉTHON DANS L'AFRICAIN		
1re	Thinite[1], Memphite.	5 rois.	190 ans.	8 rois.	263 ans.	
2e	Thinite.					
3e	Memphite.	7 rois.	210	9	214	Écartée.
4e	Memphite.	7 rois.	178	8	254	
5e	Éléphantine					
6e	Memphite.	3 rois.	107	6	203	Écartée.
7e, 8e et 11e	Memphites ensemble.	9 rois.	166	?	185	
9e et 10e	Héracléopolites.					
12e	Thébaine.	4 rois.	147	8	176	Écartées.
	Total	35 générations	998 ans.	?	1.295 ans.	

Faut-il conclure de là, avec M. de Bunsen, que Manéthon a compté pour cette période, environ trois siècles de plus qu'Ératosthène ? Cela nous paraîtrait hasardé. Si Manéthon a réellement fait un travail sur la durée de l'empire, on ne peut admettre qu'il ait séparé seulement les dynasties parallèles, et compté l'un après l'autre les règnes collatéraux, lorsque encore aujourd'hui les monuments ne nous permettent pas de faire cette distinction pour certains règnes. Nous ne savons pas du tout quelle portion de ses 3.555 ans Manéthon

1. *Ménès était Thinite* de naissance, mais il bâtit *Memphis*, et en fit sa capitale.

avait attribuée aux douze pre
d'Ératosthène se termine 87 ar
M. de Bunsen veut que ce soi
Quelque correction qu'on puiss
Amytantaios, le dernier de la l
semble guère au *Timœus Conc*
parle Josèphe d'après Manéth
textes ne placent les Pasteur
que la XIIIe dynastie eut 60 roi
455 ans, on ne voit pas trop co
arrivés 80 ans après la XIIe dy
comme M. de Bunsen, l'his
parties, est loin de donner tout
vasion des Pasteurs. Son pr
l'avènement d'Amenemhès, le pr
Le second livre s'ouvrait par le
d'un des Sésostris et de toute
ensuite que le royaume ait e
force, pour qu'un successeur de
par des hordes de peuples pas
Manéthon contenait, outre ce t
règne des Thoutmès, des A
Ramsès. M. de Bunsen, au
moyen âge égyptien avec le s
vient de ce qu'il considère com
de ce temps, une note que le
d'Ératosthène. Il en résulte
donné 53 autres rois thébains,
dont le *Syncelle* ne rapporte pa
pas ce qu'il en pourrait faire
auteur nous prive là d'un doc
que les listes de Manéthon ne
de l'invasion, et que les différ
fort difficile d'en déterminer
d'Apollodore, nous ne savons

ni la somme des années qu'il embrassait. Cette partie nous paraît donc rester dans l'incertitude, malgré l'habileté avec laquelle M. de Bunsen en a groupé les éléments.

Maintenant résulte-t-il de cet examen que nous possédions une chronologie jusqu'à Ménès? Il serait bien hardi de le prétendre, et nous nous bornerons à constater que, suivant l'opinion de M. de Bunsen, nous possédons le travail du plus savant des Grecs sur les premiers âges de l'Égypte, et que ce travail, loin de nuire à l'autorité de Manéthon, peut servir à expliquer comment son chiffre total, donné par le *Syncelle*, est si différent de la somme de ses dynasties, données par le même auteur. Nous avons insisté plus longuement sur cette confrontation des listes, parce qu'elle est toute nouvelle et parce qu'elle ne vise à rien moins qu'à faire biffer quinze siècles des registres du monde historique; nous verrons plus tard comment elle s'accorde avec les monuments.

Une étude rapide et pleine de justesse met ensuite en évidence les passages dont on doit tirer parti chez les autres écrivains grecs. Diodore surtout, qui, avec sa légèreté habituelle, a mêlé ensemble des éléments disparates, a dû subir un examen sévère; ses traditions précieuses sur les législateurs de l'Égypte ont été distinguées parmi les légendes de toutes les époques qu'il a confondues ensemble.

Mnévis, roi des temps héroïques, serait, d'après cet auteur, le premier législateur des bords du Nil. Sasychis à qui l'on attribue une pyramide, aurait réglé le service divin et inventé l'astronomie. Les lois militaires seraient l'ouvrage du grand Sésostris. La législation aurait subi un remaniement général sous Bokoris, et Darius serait le dernier prince qui se serait occupé des lois égyptiennes.

Les Romains n'ont point fait de recherches spéciales sur l'Égypte, et cela est d'autant plus regrettable qu'ils paraissent bien moins disposés à altérer les noms. Nous devons à Tacite celui du grand Ramsès.

Si les Grecs, dont les chro
l'origine des âges, n'avaient
assertions égyptiennes, il en
l'école juive d'Alexandrie, et
apparurent avec un livre qui
création du monde. Les na
l'homme. Chaque vieux peup
du monde, et met de la coq
aussi, le désir d'accorder les t
avec le récit biblique a-t-il ét
travaux savants et assidus. M
encore dans ces volumes la série
dans les deux histoires ; mais,
voir un système nouveau qui ren
de Ménès, ou même plus anc
examiner la solidité des poin
base son travail.

La chronologie biblique se
quatre époques. La plus récen
difficultés et une foule de da
Livres des Rois, se construit a
jusqu'à Salomon ; et la captiv
attester l'exactitude des calculs
séparément jusqu'à cette époqu
monuments égyptiens se prêtent
secours pour cette période. Qua
Abraham, il faut se rappeler qu
part une époque à partir de son
à ce silence. On est tout d'abor
énormes que présentent les troi
foi, hébreu, samaritain et gr
compte de la nature des récits d

1. Les *Annales* ont publié le portra
du palais de Karnac. Voir les t. VII.

la *Genèse* et des généalogies qui rappellent plutôt des peuples que des personnages, on peut se convaincre aisément qu'il ne faut pas chercher ce que la science appelle une chronologie, et bien moins encore une chronologie sacrée, dans ce sens qu'il ne fut pas permis à la science d'en examiner les différentes dates[1]. Le temps écoulé depuis Abraham jusqu'à la fondation du temple est divisé en deux périodes par la sortie d'Égypte. La question de la plus moderne paraît au premier abord tranchée par un texte du *Livre des Rois*[2], où il est dit formellement que la quatrième année du roi Salomon, époque de la fondation du temple, était l'an 480 depuis la sortie d'Égypte. Mais voici que saint Paul[3], si versé dans les traditions hébraïques, compte 450 ans depuis Josué jusqu'à Samuel seulement[4]. Josèphe, de son côté, qui a écrit son histoire en consultant les exemplaires authentiques du temple, comme il nous l'atteste expressément, — Josèphe compte pour cette époque 501 ans[5], et dans un autre ouvrage 692 ans[6] Cela vient sans doute de ce que le chiffre de 480 ans ne peut satisfaire à l'addition des époques rapportées au *Livre des Juges*, sans compter quelques intervalles dont la durée n'est pas déterminée. Il est donc à craindre que la date de la fondation du temple n'ait pas été conservée plus exactement qu'une foule d'autres dates des *Livres des Rois*, qui se contredisent à chaque règne[7]. Dans cette incertitude, dont la limite est au moins d'un siècle et demi, on voit combien il serait utile pour

1. Voyez, à ce sujet, les solides réflexions de M. A. Coquerel, *Essai sur les dates de la Bible*, dans sa *Bibliographie sacrée*, p. 649.
2. *III Rois*, VI, 1.
3. *Actes*, VIII, 13.
4. Ce qui donne au moins 60 ans de plus.
5. *Antiquit. jud.*, VIII, III.
6. *Contre Apion*, II, II.
7. Voir quinze de ces contradictions les plus manifestes dans Archinard, *Chronologie sacrée*, p. 73.

l'histoire biblique de trouver er
qui fixât exactement l'année c
choisit l'espace le plus long, et
de ses derniers volumes que n
raisons.

Il reste donc à examiner le te
Abraham jusqu'à la sortie d'Ég
partie de l'histoire juive n'est r
l'histoire égyptienne, et qu'i
adapter à sa place. La plupart c
dates de la Bible pensent que 4
la promesse faite à Abraham [1], c
pour le séjour en Égypte. M
donne toute cette durée à la
prétend ainsi faire remonter
jusqu'à la XIIe dynastie. Les
question sont d'abord la proph
peler[2]. Nous l'écarterons de l
prophétie, obscure comme tou
être expliquée et précisée que
Le verset de l'*Exode* (XII, 40)
la question. Il est ainsi conçu
suivi la Vulgate : *La deme*
Égypte fut de 430 ans. Ma
ajoutant un mot, change enti
des enfants d'Israël dans l'E
fut de 430 ans. Cette leçon es
source bien différente. Le Pe
explicitement : « Le séjour c
» *pères dans* la terre de C
» 430 ans » ; et l'accord de ces

1. *Genèse*, XV, 13, 16.
2. Scito praenoscens quod pere
terrâ non suâ, et subjicient eos
annis...; generatione autem quar

grande confiance. Aussi saint Paul[1], et après lui tous les Pères de l'Église, n'ont pas hésité à adopter cette lecture, comme on peut s'en convaincre, surtout par un beau passage de saint Augustin[2]. Des orientalistes distingués[3] ont même pensé que la leçon du texte samaritain représentait ici le véritable texte originaire. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que le texte hébreu, qui paraît si clairement favoriser l'opinion de M. de Bunsen, n'a cependant point été entendu ainsi par l'école judaïque qui s'attachait à sa lettre avec une fidélité devenue proverbiale. Josèphe, qui, pour les premières époques, a suivi les nombres du texte hébreu en contradiction avec ceux des Septante, Josèphe compte ici comme le grec et le samaritain : « Les Israélites sortirent » d'Égypte, dit-il, 430 ans après que notre père Abraham » fut venu en Canaan, et 215 ans après que Jacob fut venu » en Égypte[4]. » Il faut bien en conclure, ou que le texte qu'il avait sous les yeux était semblable au Pentateuque samaritain, ou qu'une tradition bien constante le forçait à s'expliquer ainsi.

Le paraphraste chaldaïque, Jonathan ben Huziel, présente une donnée fort claire : suivant lui, la demeure en Égypte fut de trente semaines d'années תלתין שמטין דשנין, ou 210 ans, et le chiffre de 430 ans doit être compté depuis l'alliance entre les quartiers de la victime[5].

L'auteur du traité Méghilah, dans le *Talmud*[6], fait une

1. *Gal.*, III, v. 7.
2. *Quæstiones in Exodum*, l. II, n. 47. — Dans l'édition de Migne t. III, p. 610.
3. Voir Morin, *Exercitationes biblicæ*. — L. Cappel, *Critica sacra* — Kennikott, *Diss. I supra rationem textûs hebræi*. — Houbigant e Geddesius, *Notes sur la Bible*.
4. *Ant.*, l. II, ch. xv.
5. דבר הבכרים. C'est ainsi que l'école rabbinique désigne toujours promesse faite à Abraham (*Genèse*, xv, 13.)
6. *Talmud* (Traité מגילה, folio 9, recto). Nous devons la connaissa

remarque importante : on se rappelle que, d'après le système de ce traité, les différences du texte grec proviendraient de corrections raisonnées faites par les 72 anciens traducteurs de la Bible. Parmi ces corrections il cite à cet endroit : במצרים ובשאר ארצות *dans l'Égypte et dans les autres contrées.* La raison de cette correction, « c'est, dit-il, que sans cela » l'on aurait pu croire que la loi contenait une erreur », ce qu'il prouve en supputant les époques. La même doctrine est exposée dans le *Médrasch-rabba* (section 18) et dans le *Médrasch-yalkut* (sections 38, 210). Les plus anciens docteurs connus, Rabbi-Éliezer et Aben-Ezra, font les mêmes calculs. La *grande chronique* des Juifs סדר עולם רבא s'attache à la même tradition. Lorsqu'on sait la vénération avec laquelle cette école conservait la lettre du texte hébreu, on vient à penser que les motifs qui ont déterminé cette unanimité ont dû être bien puissants. On en peut juger dans Raschi[1], qui résume ainsi leurs raisonnements : « Il est im- » possible d'entendre (ces 430 ans) du séjour dans la terre » d'Égypte ; car Kéhath[2] est compté au nombre de ceux » qui sont entrés en Égypte avec Jacob. Additionnez toutes » les années de sa vie et toutes celles de son fils Hamram, » et vous serez encore loin de compte. Or vous êtes forcés » de compter quelques années à Kéhath avant son entrée en » Égypte ; de plus, beaucoup d'années de la vie d'Hamram » se confondent avec celles de Kéhath, et beaucoup des » 80 années de Moyse se confondent avec celles d'Hamram. » Vous voyez donc que vous ne pouvez trouver 400 ans » depuis l'entrée en Égypte..... et vous êtes forcés de » dire que le pèlerinage de la semence d'Abraham a com- » mencé aussitôt que cette semence a existé[3]. »

de ce passage et des deux suivants à la bienveillante communication du savant M. Drach.

1. Raschi est le plus ancien commentateur de la Bible.
2. Grand-père de Moïse.
3. ואי אפשר לומר בארץ מצרים לבדה שהרי קהת מן הבאים עם יעקב היה

Cette doctrine était tellement reçue qu'on l'a constatée par un de ces artifices mnémoniques où la superstition voulut ensuite voir des prophéties cachées. Lorsque Jacob[1] envoie ses fils en Égypte, il se sert du mot רדו, *descendez*, dont les trois lettres prises numériquement valent 210. Il leur prédit par l'emploi de ce mot, dit un docteur[2], qu'ils resteront dans ce pays 210 ans. Quelque antiquité qu'on veuille reconnaître à ces remarques, celle-ci n'en prouve pas moins la constance de la tradition de la synagogue. Nous nous trouvons donc en présence de trois leçons, dont deux sont parfaitement explicites, et dont la troisième a été entendue, malgré sa lettre actuelle, par les partisans les plus scrupuleux du texte qui la porte, dans le sens des deux premières. C'est que, pour se tirer du calcul des années de Kéhath et d'Hamram, il faut faire bien autre chose que d'expliquer un chiffre, il faut prétendre qu'il y a des générations omises entre Abraham et Moyse ; c'est ce qu'avait fait Périzonius et ce qu'a dit après lui M. de Bunsen.

L'omission de personnages secondaires dans les généalogies de la Bible peut certainement être admise dans bien des cas : il est, par exemple, bien plus naturel de penser que Cainan a été omis dans un passage[3] que de supposer qu'il a été inventé dans un autre[4]. Mais ici, où pourrait donc être la lacune ? Ce n'est point une généalogie que nous avons sous les yeux, c'est une suite de documents historiques qui se coordonnent entre eux. Et d'abord, il faudrait supprimer le récit tout entier pour trouver une lacune entre Abraham

חשוב כל שנותיו וכל שנות עמרם בנו ושמונים של משה לא תמצאם כל כך
ורחך הרבה שנים היו לקהת עד שלא ירד למצרים והרבה משנות עמרם
ם בשנות קהת והרבה משמונים של משה נבלעים בשנות עמרם הרי שלא
ארבע מאת לביאת מצרים..... לפיכך אתה צריך לומר כי גר יהיה זרעך
היה לו ורע.

1. *Genèse*, XLII, 2.
2. Rabiaba bar Cahana, *Bereschit Rabba*.
3. *Genèse*, X, 24.
4. *Luc*, III, 36.

et Lévi. Kéhath, fils de ce patriarc
avec lui[1]; qu'Hamram fut bien son fi
à un degré quelconque, c'est ce qui
ce passage des *Nombres*[2] : « Le nom
» est Jokebed, fille de Lévi qui lui é
elle enfanta à Hamram, Aaron,
sœur. » Qu'Hamram ait pu épouser
i, cela se conçoit puisque Lévi véc
rations entre Kéhath et Hamram,
nt de 70 ans chacune, et M. de
ion contre notre calcul. Mais l'âg
aux patriarches ont commencé l
avéré[3] : Isaac, le plus précoce d
'est père qu'à 60 ans.

Il résulte pas de là néanmoins
générations pût être la moyen
en faisant abstraction de tout cara
multiplication des enfants de
s vis-à-vis de données historiques
d'un prodigieux accroissement[4]. No
de mourir (à 110 ans), connaître les
hraïm. Cette donnée ainsi que le clima
tainement à adopter 25 ans par générat
200 ans; il peut y en avoir eu de bien
celle de Josué comprend 9 degrés, sans sorti
la vraisemblance. 56 chefs de famille, petit
existaient à son entrée en Égypte[5], et les
tribus y ont eu d'autres enfants[6]. Si l'on e

1. *Genèse*, XLVI, 11.
2. XXVI, 59.
3. Les Pères y ont même cherché des raisons mysti
4. Le verset de l'*Exode*, I, 7, emploie les expression
giques : ils fructifient, ils foisonnent comme des reptile
tiplient, ils deviennent puissants, et le pays en est rem
5. *Genèse*, XLVI, 11.
6. *Nombres*, XXVI, 59.

ment quatre pour faciliter le calcul, on trouvera que 60 chefs de famille ont pu produire à la huitième génération plus de 2.500.000 hommes avec le multiplicateur 4; le multiplicateur 5 porterait le nombre à plus de 18 millions. Les données de l'*Exode* n'exigent donc qu'une moyenne d'enfants mâles comprise entre les nombres 3 et 4. M. de Bunsen, qui combat cette opinion, raille ici, nous ne savons pourquoi, le docteur Baumgarten[1] d'avoir compté 56 couples à la première génération; mais c'est ce que le texte dit expressément[2].

On trouvera peut-être que nous nous sommes trop appesantis sur cette question; mais elle est d'une immense gravité. Discuter un chiffre, éclaircir son application, c'est le droit de la critique; mais enlever à un livre son sens historique, ne voir, dans l'histoire de la famille hébraïque en Égypte, que des lambeaux traditionnels, cela nous semble dépasser tout ce qu'on peut accorder aux besoins d'un système. D'un autre côté, ce point est le pivot de la double histoire qu'il faut faire concorder, et c'est l'époque la plus ancienne où nous pouvons porter le flambeau chronologique par les confrontations. Nous oserons donc regarder comme établi que l'on ne peut, sans arbitraire compter pour le séjour en Égypte plus de 225 ans[3].

M. de Bunsen achève cette partie de son travail par la critique toujours juste et profonde des travaux d'Eusèbe du *Syncelle* et des autres savants chrétiens. On ne peut avec

1. « Trouver 56 couples dans les 70 personnes de la famille de Jacob » c'est, dit M. de Bunsen, compter à la manière de Falstaff. » Il plaisanterie tombe bien à faux, car le chapitre contient tous les noms des 56 enfants mâles, et dit, encore plus bas, que leurs épouses ne sont pas comprises dans ce nombre; le savant Baumgarten mérite d'être pris au sérieux.

2. *Genèse*, XLVI, 11.

3. C'est un point incontestable aux yeux de M. Letronne, si compétent juge en pareille matière.

re et de clarté classer autant de matériaux. Les
s modernes nous offrent une longue suite d'études
plus ou moins malheureuses, jusqu'à la grande
l'expédition d'Égypte. Un homme du plus beau
ga, avait préparé le terrain par ses importants
les monuments et sur la langue copte, lorsque
Rosette vint apporter une base au déchiffrement
s. Young, le premier, rencontra juste pour quel-
, mais son principe absolument faux ne put le
us loin. Alors Champollion parut. Nous aimons
tre savant auteur plus juste pour lui que bien de
iotes, et nous terminerons cet article par ces
l'excellence intime et la grandeur de ses vues
sont cachées aux observateurs superficiels.
de ses adversaires l'ont combattu sans con-
e la matière, et quelques-uns avec leurs notions
a postérité ne les connaîtra pas. Elle attribuera
n grande partie à l'absence d'une école philo-
France depuis Scaliger, et depuis la mort
on des autres héros de ce temps; elle recon-
es découvertes et ses précieux pressentiments
la grandeur de son génie et aux nobles efforts
ligence. »

DEUXIÈME ARTICLE

e, l'écriture et la religion égyptiennes ont précédé
érences entre l'idiome antique et la langue copte. —
angue sacrée avec l'hébreu. — Écritures, classification
— Union des sons avec les symboles. — Lettres an-
asitées. — Caractères syllabiques; caractères mixtes.

n peu dur, surtout quand on se rappelle que Cham-
e de Sylvestre de Sacy.

— La religion est encore peu connue. — Triades de Champollion. — Les trois cycles d'Hérodote; — les dynasties divines de Manéthon et du Papyrus de Turin. — Autorité des documents égyptiens en général.

D'après le vaste plan que s'est proposé M. de Bunsen, son étude, loin de se restreindre aux faits qui constituent l'histoire proprement dite, doit s'attaquer hardiment aux grands caractères primordiaux qui composent la physionomie particulière du peuple égyptien, dès qu'on peut apercevoir les premières traces de son existence nationale. L'étude des origines est toujours séduisante, quoiqu'elle produise ordinairement plus de suppositions que de notions véritables; mais celle qui nous occupe présente un attrait tout particulier, et en même temps un appui plus solide aux recherches dans les sanctuaires antiques où nous pouvons pénétrer à la suite de Champollion. Les monuments des premières dynasties sont venus attester cette grande unité de la figure égyptienne qui avait tant frappé Platon. Sans doute, des différences remarquables sont déjà signalées, et pourront plus tard être nettement définies entre les arts, la religion et le langage des diverses phases de cette longue existence. Trente siècles au moins d'une vie, accidentée par des conquêtes et des revers également importants, n'ont pu rouler dans le même cercle sans en altérer la circonférence; mais ces perturbations de détail n'en font que mieux ressortir l'immobile unité du centre.

La langue, la religion, l'écriture, ces trois fidèles témoins, paraissent avoir assisté dans leur état complet à l'établissement du royaume de Ménès. Dans cette partie de son ouvrage, M. de Bunsen se propose seulement de faire connaître la forme la plus ancienne de ces trois monuments des temps antéhistoriques; c'est dans le dernier volume qu'il se réserve de mettre en œuvre ces matériaux pour tracer la généalogie humaine de la race des bords du Nil.

qui contient l'exposition d'une grande quantité
r la plupart déjà publiés dans d'autres ouvrages,
difficilement à l'analyse : nous nous bornerons à
s points de vue particuliers proposés par M. de

GUE SACRÉE OU LANGUE ANTIQUE DES ÉGYPTIENS.

es mots d'une langue inconnue au moyen d'une
n ne connaît pas davantage paraît un problème
est pourquoi l'on doit savoir gré à M. de Bunsen
cé en détail la méthode parfaitement certaine,
aquelle Champollion est parvenu à constater la
ron 500 mots, noyau précieux que de semblables
ent enrichir chaque jour. La transcription des
ou romains a fourni la plupart des lettres ou
onétiques. Ceux-ci une fois groupés en racines
ées, après en avoir soigneusement séparé les
n matricales, la comparaison avec des racines
ent identiques ou ayant subi de légers chan-
ormes aux règles de la linguistique, donnait un
plus souvent encore, des caractères figuratifs
ues, et quelquefois des traductions grecques
rcir et confirmer. C'est ainsi que Champollion
nt possession de la langue égyptienne.
actères les plus frappants de cette langue est
la propriété inhérente à chaque mot racine,
ôles de verbe, de substantif et d'adjectif sans
transformation ; le mot *moui*, par exemple,
ment *briller*, *brillant* et *éclat*. Ce sera l'im-
eur de Champollion d'avoir complètement
écanisme qui rassemblait ces éléments, et sa
gyptienne, le seul ouvrage qu'il ait pu terminer
el degré de hauteur serait parvenu entre se
e élevé sur une base aussi solide.

M. de Bunsen en reproduit toute la substance et ne pouvait mieux faire; il adopte cependant une correction proposée par M. Lepsius et qui constitue une différence bien tranchée entre la langue antique et les idiomes comparativement modernes. Champollion avait établi que, dans les textes hiéroglyphiques, la racine abstraite était d'abord écrite, sauf à mettre à la suite du mot les marques grammaticales de temps, de genre et de nombre qu'exigeait l'enchaînement du discours; de sorte que l'hiérogrammate écrivait, par exemple, *mai-ek*, litt. : *aimes tu*, là où le copte dit *ek-mai*, *tu aimes*. Il remarquait encore que les articles, souvent omis dans l'écriture, avaient néanmoins dû se prononcer : c'est ce que prouve entre autres le nom biblique de l'eunuque *Putiphar*, dont les éléments hébraïques représentent exactement le nom propre fort usité *Pé-té-ph-ra* □ 𓂋 □ ⊙ ı, et dont la prononciation ne pouvait pas varier pour le même individu, quoiqu'il s'écrivît tout aussi souvent □ 𓂋 ⊙ ı sans l'article □ *ph*. Champollion concluait de ces faits et d'autres semblables que l'on devait, à la lecture, rétablir les particules omises et les flexions grammaticales dans l'ordre où le copte les présentait.

M. Lepsius observe au contraire que l'article féminin *t* 𓏏 est seul écrit après le substantif, tandis que le masculin *p* ou *ph* □ précède toujours lorsqu'il est exprimé; si donc on écrivait □ ⊙ ı *le soleil* et 𓅱 [1] *la mère* [2], c'est que l'on prononçait *ph-ra* et *mau-t*, comme le prouvent les transcriptions antiques de ces deux mots. M. Lepsius en conclut que l'ordre des caractères indiquait exactement la prononciation et que les flexions grammaticales ont subi dans le copte un déplacement considérable. Champollion a parfaitement établi que très souvent l'ordre des caractères est légèrement altéré, soit pour la régularité du dessin, soit à cause de la

1. Exprimée symboliquement par un *vautour*.
2. *Mouth* dans Plutarque, *Isis et Osiris*, n° 56.

prééminence accordée à certains caractères, tels que les noms divins, qui dans les cartouches royaux occupaient régulièrement la première place, même lorsqu'ils se prononçaient à la fin; le nom *Mei-amoun*, par exemple, qui nous a été conservé par l'histoire, présente dans toutes ses variantes le nom du dieu *Ammon* avant le verbe *mei* ou *mai*, aimer. Cette règle pouvait justifier les idées de Champollion, mais il faut observer que l'écriture hiératique, véritable tachygraphie de l'écriture monumentale et qui, ne songeant plus au dessin, se rapproche davantage de la prononciation, remet en général ces caractères dans leur ordre naturel. Or, comme elle place aussi certaines flexions grammaticales après la racine, il faut bien en conclure que la prononciation suivait la même règle, et que l'égyptien disait *mai-ek*, ou *mai-k*, quoique le copte ait dit plus tard *ek-mai*, *tu aimes*. Pour les pronoms possessifs, l'ancienne langue paraît avoir connu deux formes distinctes : 1° une série d'articles possessifs conservés en copte *pai*, mon, *pek*, ton, *pef*, son, etc., comme dans *pek-son*, *ton frère*; 2° des suffixes exprimant le même rapport, comme dans les langues sémitiques, ex., *son-ek*, ou *son-k ton frère*. Nous ajouterons à ces réflexions de M. de Bunsen qu'une partie de ces formes avait persisté dans la langue, jusqu'au temps des Ptolémées, comme l'a prouvé l'excellent travail de M. de Saulcy [1] sur le texte démotique de l'inscription de Rosette.

La physionomie de la langue sacrée est donc tranchée autant par des différences grammaticales que par le changement ou l'abandon de quelques racines, et, comme nous le verrons, par l'adoucissement et la confusion de quelques articulations. Cette question si agitée de l'existence des deux dialectes, sacré et vulgaire, nous paraît sortie maintenant du domaine des systèmes établis *à priori*; les faits la

1. *Analyse du texte démotique de l'inscription de Rosette*, Didot, 1845.

préciseront mieux chaque jour, et Champollion, tout en niant la langue sacrée, en a fourni par ses travaux les principaux caractères. Elle se trouve en définitive un peu plus loin du copte qu'il ne l'avait pensé, mais aussi bien plus rapprochée que ne l'auraient jamais soupçonné ses adversaires, qui la lui opposaient comme une fin de non recevoir. L'assimilation que Champollion avait signalée entre les éléments grammaticaux des langues sémitiques et ceux de la langue des hiéroglyphes, est devenue plus complète encore par ces corrections; la conjugaison s'est rapprochée et les pronoms suffixes sont presque identiques avec l'hébreu, surtout pour le singulier :

Ma mère,	en égyptien	*Maut i,*	en hébreu	*Emm i.*
Ta mère,	—	*Maut k,*	—	*Emm ka.*
Sa mère,	—	*Maut f*[1],	—	*Emm ou.*

C'est sans doute à cette grande analogie, qui se retrouve également dans la syntaxe et les articulations des deux langues, que nous devons l'extrême exactitude avec laquelle sont transcrits les noms égyptiens que nous a conservés la Bible.

M. de Bunsen s'écarte encore de Champollion sur un point important. Dès que l'illustre savant eut approfondi la langue copte, il émit l'assertion fondamentale que la langue égyptienne était essentiellement monosyllabique, et que les grands mots coptes étaient de pures agrégations. Ce principe, que l'étude des racines antiques n'avait fait que confirmer, est entièrement rejeté par M. de Bunsen, en vertu de considérations générales qui lui ont fait adopter en principe que chaque élément de la parole et surtout de l'écriture a

1. Le caractère ⲩ qui représente le pronom de la 3e personne est entièrement analogue au ו *Waw* hébreu, qui joue le même rôle; il est comme lui la seule lettre qui soit tantôt consonne, tantôt voyelle, représentant *ou*, *v*, *f*.

primitivement représenté la valeur d'une syllabe; mais ces considérations abstraites ne nous paraissent pas devoir remplacer l'idée de Champollion, qui ne cherchait pas ce qu'avait dû être la langue à une époque inconnue, mais qui travaillait sur les faits et en acceptait les conséquences.

2. Les trois écritures égyptiennes.

M. de Bunsen ne pouvait se dispenser de présenter l'histoire du déchiffrement des trois écritures égyptiennes, et c'est ce qu'il a fait en rendant justice à chacun avec une louable impartialité. Sans nier les services que Young a rendus à la science, il remarque combien ses lectures étaient malheureuses, et, ce qui est plus important, combien les principes qu'il en avait déduits étaient faux, et sont par conséquent restés inapplicables. Aussi ne comprenons-nous pas comment on peut, en connaissance de cause, parler (comme M. Leemans, par exemple) de la découverte de MM. Young et Champollion. Ce savant paraît s'être au reste occupé spécialement des textes démotiques. On en connaissait un certain nombre accompagnés de traductions grecques; il détermina, par le tâtonnement et la comparaison, le sens d'une quantité de groupes démotiques, et le résultat de ses travaux parut après sa mort sous la forme d'un *Essai de dictionnaire*. Rien ne constatera mieux l'état dans lequel il a laissé cette partie de la science que la traduction d'un passage de l'inscription de Rosette, telle qu'a pu la faire M. Lepsius en 1837 [1], après les publications d'Young et les travaux bien supérieurs de Kosegarten. M. Lepsius transcrit ainsi le surnom de Ptolémée Épiphane ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲟⲩⲱⲛϩ ⲛⲁⲛⲟⲩϥ, *noute ouônh nanouf*, là où la savante analyse de M. de Saulcy fait lire avec certitude : ⲡ (une sigle) ϩⲓ̀ ⲓ̀ ⲉⲡⲓⲉ ⲛ̀ ϫⲉⲣϫⲓⲣⲧ, *pé*

1. *Lettre à Rosellini; Annales de l'Institut archéologique*, 1837, pl. II.

(dieu) *hem em etpé en khertjirt*, ce qui se traduit avec une grande vraisemblance : *Le dieu régnant dans les parties supérieures par sa munificence.* Ce rapprochement suffit pour prouver que, si Young avait souvent bien deviné le sens des mots, en définitive il n'avait rien *lu*, et par conséquent peu avancé la science. M. de Bunsen n'a pas connu le bel ouvrage de M. de Saulcy, mais nous dirons à sa place qu'à l'aide des nouveaux alphabets plus complets, et où la valeur de chaque lettre est déduite par une méthode rigoureuse, on peut enfin lire la plupart des mots *démotiques* et se livrer au travail philologique qu'exige leur interprétation.

C'est avec bonheur que nous constatons que ce pas si important a encore été franchi par un Français. La lecture et l'appréciation de quelques groupes pourraient être contestées, mais l'ensemble restera comme un modèle de bonne critique, de vues ingénieuses et d'une bonne foi littéraire bien précieuse en de semblables études.

Les diverses classes d'*hiéroglyphes* qui composent l'écriture sacrée ont été distinguées, il y a bien des siècles, par Clément d'Alexandrie, et le passage de ce savant Père de l'Église reste la base de toute leur classification. D'après l'excellente interprétation qu'en a donnée M. Letronne[1], après avoir mentionné l'écriture *vulgaire* et l'écriture *hiératique*, il reconnaît d'abord dans l'écriture sacrée deux grandes classes de caractères, 1° les *lettres* ou premiers éléments alphabétiques (πρῶτα στοιχεῖα) ; 2° les caractères *symboliques* qu'il divise eux-mêmes en trois espèces : la première contient l'*image* même des objets et il ne s'agit, pour l'interpréter, que de reconnaître sûrement l'objet représenté. La deuxième est celle des véritables caractères *symboles*, qui représentent un mot à l'aide de rapports vrais ou imaginaires entre l'objet représenté et l'idée souvent

1. Voir *Précis du système hiéroglyphique*, 2e édition, p. 277.

abstraite à laquelle on l'a rattaché. A la troisième classe Clément rattache les idées enveloppées et cachées, pour ainsi dire, par les prêtres sous certaines *énigmes;* c'est, à ce qu'il semble, celle que l'on peut reconnaître particulièrement dans les représentations *astrologiques.*

Les auteurs anciens ont laissé des documents qui aident à reconnaître la valeur des signes employés symboliquement, et souvent encore ils figurent comme éclaircissement d'un groupe alphabétique, de sorte que l'on a tout à la fois et la prononciation du mot et une métaphore qui s'y rapporte. Le groupe , par exemple, contient d'abord les deux consonnes du mot copte ϣⲱϣ *chôch, égaliser, équilibrer,* et puis un *niveau* comme *symbole.* Champollion appelle ces caractères *déterminatifs,* et il en a distingué deux espèces : les uns ne s'appliquent qu'à une seule idée, les autres, au contraire, semblables aux *clés chinoises,* s'appliquent à toute une série. une *peau,* par exemple, désigne tous les quadrupèdes. Le *bras* tenant une massue accompagne toutes les idées qui se rattachent à une action de force. Le nombre de ces déterminatifs précieux s'est enrichi depuis Champollion; M. de Bunsen donne un tableau qui en contient 120.

Il accorde encore une attention particulière à une sorte de caractères dont la valeur, une fois fixée, peut servir à exprimer diverses racines semblables par le son et qui ne paraissent cependant pas liées par un rapport d'idées : l'*œil,* par exemple, sert également à exprimer le mot *œil, iri* (d'après Plutarque), le mot *iri, faire,* en copte ⲉⲓⲣⲉ, et l'idée *fils* [1].

M. de Bunsen voit ici la trace des premiers pas d'une écriture phonétique, de la première tentative de reproduire le son des mots, sans avoir égard à l'idée offerte par le

1. Ce n'est peut-être que le mot *fait*... ; car il s'applique particulièrement à la filiation paternelle.

symbole. Cela lui semble marquer une époque dans le développement des écritures. Cette opinion découle de la méthode admise par M. de Bunsen et par beaucoup d'autres savants, en vertu de laquelle ils considèrent *à priori* toutes les écritures comme s'étant développées dans un ordre constant : le pur *symbolisme* d'abord, ensuite une écriture *syllabique*, et puis enfin la décomposition complète des éléments *phonétiques*. Mais il faut reconnaître que ces idées, d'ailleurs très naturelles, ne trouvent aucun appui dans l'étude de l'écriture égyptienne des plus anciennes époques. Elle nous apparaît sur le cercueil de Menchérès comme un tout parfaitement complet et avec la même proportion d'éléments phonétiques. L'espèce de *rébus* présenté par le mot *iri*, *faire*, et par quelques autres, nous paraît dériver du désir d'exprimer la parole par tous les moyens possibles, qui domine tout le système hiéroglyphique. C'est au même désir qu'il faut attribuer la complication de certains groupes qui contiennent de véritables pléonasmes. Nous citerons en exemple les noms fort voisins de deux divinités très différentes, le dieu Set et la déesse Sati. Le premier dieu, fort riche en noms et surnoms pompeux, au temps de sa plus grande vogue, qui correspond à la XVIIIe dynastie, est celui que les Grecs ont appelé *Typhon;* il est plus particulièrement désigné par le groupe[1] qui se compose des deux lettres *s* et *t* donnant la syllabe *set*, d'une pierre taillée, et de la figure du dieu avec sa

1. Champollion, *Dict.*, p. 391, p. 115 et p. 123. Ces trois passages prouvent que Champollion avait fort bien distingué trois animaux symboles de *Typhon-Set*, l'*âne*, l'*aigle-griffon* et l'*oryx*. Il nous paraît donc souverainement injuste d'attribuer, comme M. de Bunsen, la lecture de ce mot et de plusieurs autres à Salvolini, détenteur du *Dictionnaire hiéroglyphique*. Le passage de Salvolini (*Papyrus Sallier*, p. 21) contient d'ailleurs une erreur grossière : parce qu'il a trouvé le nom du dieu *Seth*, sur une figure à tête d'*âne*, il ne veut voir qu'un *âne* dans l'*oryx*, malgré ses cornes gigantesques.

tête symbolique de *Griffon*. La présence de la pierre a embarrassé quelques personnes, mais si l'on compare ce groupe avec celui qui représente le nom de la pierre calcaire[1] *Set*, on peut se convaincre que la pierre n'est dans le nom du dieu qu'un surcroît de précaution, pour en fixer la prononciation sans doute identique dans les deux groupes. On remarquera aussi tous les moyens qu'employait l'hiérogrammate pour se faire plus sûrement comprendre. Après les deux lettres *s t*, il a mis encore une *pierre*, déterminatif général, et puis un *couteau* (déterminatif spécial de la pierre calcaire), peut-être pour exprimer la facilité du travail[2]; il parlait ainsi tout à la fois aux yeux, à l'oreille et à l'intelligence. Dans le nom du dieu, au contraire, la *pierre* ne paraît jouer qu'un rôle phonétique, et lorsque nous le trouvons écrit [3], la pierre est un véritable rébus qui avertit de prononcer *Set* et non pas *Noubi*, ou tout autre nom du même dieu. On voit que, si quelques groupes cachent un profond symbolisme, d'autres ont une origine beaucoup plus simple.

Le nom de la déesse Sati, Σάτις des inscriptions grecques, est écrit le plus habituellement par le groupe [4] : les deux derniers caractères, l'*œuf* et l'*article* τ, sont les signes du féminin, la *flèche* (en copte *sati*) est évidemment la prononciation du nom de la déesse, car on la trouve quelquefois simplement nommée [5] *Sati*, *flèche*. Le caractère qui est traversé par la flèche dans le premier groupe représente, suivant Champollion, une espèce de projectile ;

1. Champollion, *Dict.*, p. 320.
2. Le grès est aussi spécifié par un instrument particulier. Champ., *Dict.*, p. 394.
3. *Revue archéologique*, mars 1846; M. Prisse traduit ce groupe, *Patchi-Noubi*.
4. Champollion, *Dict.*, p. 342.
5. Wilkinson, *Manners and Customs*[, 1re édit.], plate 21.

outre la prononciation évidente de la flèche, *sati*, ce mot contient donc encore quelque idée symbolique.

Le même groupe avec le déterminatif *lumière* signifie *rayons*, *éclat*, en copte CATE *sate*, *splendere*, *flammeus*. Il contient encore ici tout à la fois et la prononciation et une métaphore évidente *flèche-rayon;* et cette idée n'est sans doute pas étrangère au nom de la déesse, qui porte souvent une coiffure ornée de deux longues cornes, symbole de lumière et de gloire, dont l'usage s'est étendu bien au delà de la vallée du Nil. Un caractère composé extrêmement voisin de celui-ci est écrit au-dessus de deux gazelles dans Rosellini[1]. Il sert de déterminatif à un groupe phonétique, et le tableau ne peut laisser aucun doute que la phrase ne signifie : *fécondation de la femelle* . Les deux premiers caractères *s*, *t*, représentent la racine *sat*[2], puis vient le caractère qui dans tous les textes signifie *épouse;* le dernier groupe se compose d'une flèche pénétrant la partie inférieure d'une peau, symbole général des quadrupèdes, allusion fort claire, comme l'a dit Salvolini, et où la prononciation de la racine est encore indiquée par la flèche. Ce n'est pas par hasard que ce groupe rappelle tellement le précédent, et l'affinité originelle des idées et des racines a servi comme à plaisir les intentions symboliques des hiérogrammates.

Cette digression servira peut-être à justifier les espérances que fonde M. de Bunsen sur les fruits que la linguistique générale doit retirer de l'étude plus intime des caractères hiéroglyphiques. Elle fera concevoir en même temps à quel point cette écriture était intimement liée à la langue du pays. Nous sommes loin maintenant du temps où l'on prétendait que les hiéroglyphes avaient pu se lire dans

1. *Monumenti civili*, t. II, p. 90.
2. C'est le mot copte CAT *serere*, copte sahidique CHT *penis*.

toutes les langues; le symbolisme lui-même y est au contraire souvent lié avec le son du mot de telle manière que le symbole transporté dans une autre langue y perdrait une partie de sa valeur. Parmi les caractères qui désignent l'âme nous trouvons, par exemple, un bélier; or l'âme, au témoignage d'Horapollon, se disait *Bai*. C'est le cri de cet animal, de sorte que ce caractère est probablement une onomatopée écrite, dont on n'apercevrait plus aucune raison s'il s'agissait de reproduire le mot *âme* au lieu du mot *bai*.

Les hiéroglyphes phonétiques, ceux qui sont particulièrement destinés à noter des articulations, ont fourni à M. Lepsius la matière d'un travail remarquable[1] qui sert de base à la classification qu'en fait M. de Bunsen. L'immense quantité de variantes alphabétiques qu'on trouve employée dans les noms propres grecs et romains compose un alphabet bien plus nombreux que celui des premières dynasties. Champollion, obligé de baser son déchiffrement sur les monuments de la dernière époque, dut comprendre d'abord dans son alphabet tout ce que le néologisme et la décadence des lettres égyptiennes y avaient introduit; mais ces véritables fautes des écrivains des basses époques ne pouvaient échapper à son regard perçant, aussi posa-t-il de bonne heure les bases d'une distinction chronologique, et il remarqua même des changements introduits dès la XXe dynastie. M. de Bunsen, allant plus loin, croit pouvoir restreindre le véritable alphabet antique à trente-deux caractères qui forment le tableau suivant :

1. *Annales de l'Institut archéologique*, 1837.

Tableau de l'ancien alphabet égyptien comparé à l'alphabet hébreu et copte[1]

	Égyptien	Hébreu	Copte
A		א	Ⲁ, ⲁ
OU		ו	Ⲟⲩ, ⲟⲩ
I		י	Ⲓ, ⲓ
B		ב	Ⲃ, ⲃ
F		פ	Ⲫ, ⲫ
P		ⲡ	Ⲡ, ⲡ
M		מ	Ⲙ, ⲙ
N		נ	Ⲛ, ⲛ
R		ר	Ⲣ, ⲣ
S		ס	Ⲥ, ⲥ
T		ת	Ⲧ, ⲧ
H		ה	Ⲏ, ⲏ
K		ק	Ⲕ, ⲕ
CH (*dur*)		ח	Ϧ, ϧ
SCH		ש	Ϣ, ϣ

1. Les *Annales* ont déjà publié deux alphabets égyptiens : 1° celui que Champollion inséra dans son *Précis du système hiéroglyphique* (voir notre tome II, p. 430), et celui que M. Champollion-Figeac a publié dans son *Histoire de l'Égypte* (voir notre tome I, p. 299, 3e série).

Ces caractères seuls, d'après M. de Bunsen, auraient été employés dans le plus ancien style comme de simples lettres ; tous les autres caractères employés alphabétiquement dans les époques postérieures auraient dû avoir une valeur idéale ou syllabique. Nous avons ajouté à l'alphabet primitif égyptien de M. de Bunsen les articulations correspondantes dans les alphabets copte et hébreu.

Ce tableau fournirait matière à de nombreuses observations. Et d'abord, cette division, assez séduisante en ce qu'elle réduirait de beaucoup le nombre des signes alphabétiques, peut bien être acceptée comme faisant connaître les signes les plus usités, mais non pas certainement comme une règle absolue de l'écriture antique ; les exceptions seraient trop nombreuses. M. de Bunsen n'admet, comme on le voit, que quinze articulations distinctes. Ce système ne pourrait avoir une grande valeur que s'il résultait de l'étude complète des racines et des caractères employés habituellement comme homophones. Il nous a paru, au contraire, découler de principes généraux qui peuvent être utiles, quand on veut rechercher les phénomènes qui ont présidé à la formation des langues, mais qui doivent céder la place aux faits, lorsqu'il s'agit de déterminer les articulations dont se composait une langue arrivée à un certain degré de son développement, et telle qu'elle nous est parvenue. N'est-il pas bien prématuré, par exemple, d'affirmer qu'une seule articulation a toujours correspondu à toutes les voyelles vagues, lorsqu'on sait déjà que l'*aigle initial* répond souvent à une *aspiration* plus prononcée? La division absolue des sons voyelles en *a*, *i*, *ou*, est une supposition du même genre : c'est un fait incontestable que l'écriture sacrée s'écrivait aux temps historiques avec des voyelles vagues, et l'on ne voit pas trop comment, avec son immobilité de langue sacrée, une pareille innovation aurait pu s'y intro-

duire. Nous croyons pouvoir signaler une lacune encore plus importante :

On remarque que les lettres copte ϫ et ϭ sont confondues avec d'autres articulations; ces deux lettres correspondent ordinairement dans les mots au même élément, ϫ pour le dialecte memphitique et ϭ dans le dialecte thébain.

M. Schwartze, qui a publié un travail très étendu sur les affinités de la langue copte[1], a joint à l'ouvrage de M. de Bunsen un appendice très remarquable, où il prouve d'une manière très satisfaisante que ces deux lettres sont dans la langue copte le produit de l'altération des deux consonnes primitives *k* et *t*, ou plutôt d'une articulation voisine du *t* et de l'*s*. Les hiéroglyphes prouvent cette double affinité, car, d'une part, dans une quantité de racines coptes, les lettres ϫ et ϭ correspondent aux lettres ⊿ et *k* des hiéroglyphes, et, de l'autre, le caractère , qui répond toujours au ϫ dans les mots égyptiens, a la valeur de la lettre *t* dans les noms propres étrangers : mais il ne s'ensuit pas que l'ancienne articulation qui correspondait au fût exactement un *t*, comme le veut M. de Bunsen. Il est à remarquer que toutes les langues sémitiques possèdent des consonnes qui répondent aux sons *t* et *d* plus ou moins intenses ou nuancés par l'articulation sifflante; en hébreu, à côté du ט et du ת, nous trouvons le צ *z* et le ץ *ts*. La langue arabe nous offre le ز *z* et le ذ analogue au *th* anglais, et puis encore cinq autres nuances distinctes ظ, ط, ض, ص, ث. Il ne paraît pas probable que l'idiome égyptien, qui a tant d'analogies grammaticales avec la souche sémitique, en ait été complètement privé; le nom de la ville de Tanis semble en offrir la preuve. Le nom copte est ϫⲁⲛⲓ, *Tjani*. Les Grecs ont rendu la première consonne par un *t*, ne pouvant en approcher davantage. Les Juifs, au

1. Schwartze, *Das alte Ægypten*.

contraire, l'écrivaient ϫ par un *ts*, quoiqu'ils possédassent deux nuances du *t*; ils y voyaient donc une consonne bien distincte. Cette prononciation a amené le mot صان *Ssân*, nom arabe du même endroit.

A l'époque du décret de Rosette, l'articulation ϫ du dialecte memphitique se rapprochait plus de son autre origine *k*, car elle remplaçait le χ dans les noms grecs[1], valeur que nous retrouvons dans la transcription copte du nom de Melchisedek Ⲙⲉⲗϫⲓⲥⲉⲇⲉⲕ. Il résulte néanmoins des témoignages très contradictoires que les Coptes ont laissés sur la prononciation de ces deux lettres, qu'elle devait extrêmement varier dans les divers nomes; la valeur *ts*, bien constatée pour le ϭ sahidique, ou le ϫ, la représenterait convenablement dans un système logique de transcription. Pour l'avoir rayée des articulations égyptiennes, M. de Bunsen se trouve entraîné à des lectures contradictoires. Le mot *tjatf*, qui est le mot copte ϫⲁϯϥⲓ, *reptile*, est lu par le savant auteur *ketfi*, tandis que son alphabet donnerait *tetfi*. Le mot [2] *polir*, répond exactement aux mots coptes ⲥⲗⲉϫ ou ⲥⲗⲁϫⲗⲉϫ memphitiques, ⲥⲗⲉϭⲗⲟϭ sahidique. M. de Bunsen le lit *sréka*, entraîné par l'évidence de la racine copte; son alphabet donnerait *sreta*. Il en est de même du carquois que Champollion avait si bien reconnu pour un ϫ dans *mastjer*, *oreilles*. M. de

1. Saulcy, *Inscription de Rosette*, p. 85.

2. Ce mot curieux à étudier se compose de la lettre *s*, qui rend transitifs les verbes neutres, et d'une racine *letja*, en copte ⲗⲉϫⲉϩ et ⲗⲱϭⲁϩ *letjeh* et *lotsah*, lécher, de ⲗⲁϭ *las*, langue; d'où ⲥⲗⲉϫ *slétj*, polir, et ⲥⲗⲁⲧⲓ *slati*, glissant. On peut étudier ici les consonnes très voisines dans lesquelles s'est transformée l'articulation . Le groupe est déterminé par l'*outil du sculpteur*. C'est aussi le cas de remarquer que la consonne égyptienne intermédiaire entre l'*r* et l'*l* devait, d'après les transcriptions bibliques, être plus voisine de l'*r* que de l'*l*.

Bunsen transcrit ce mot *mescher*, en donnant au carquois la valeur d'un *ch* ou *k*, et cependant le carquois est un *t* dans une variante du nom grec *Sôter*[1]; ces deux faits constatent parfaitement sa valeur, intermédiaire entre le *t* et le *x*, égale à celle du *serpent* . Cette division en quinze articulations nous paraît donc incomplète et tout à fait prématurée dans l'état actuel de la science.

Les autres caractères phonétiques appartiennent à deux classes déjà observées par Champollion, mais que M. Lepsius nous paraît avoir plus nettement définies. Les premiers ont une véritable valeur syllabique; , par exemple, se prononce régulièrement *men*, *stable*, tout comme lorsqu'il est écrit *m n*. M. de Bunsen en compte environ 70. La seconde espèce signalée par M. Lepsius se compose des caractères mixtes; l'objet lui-même ou le symbole de l'action désignée fait partie nécessaire du groupe en tenant la place de la première lettre, et c'est là seulement qu'il peut régulièrement représenter un son. C'est ce que Champollion avait appelé caractères *initiaux*; dans *Nofré, bon*, par exemple, le *luth*, symbole de l'idée *bonté*, ne devait régulièrement être employé comme un *n* que dans ce seul mot. M. Lepsius a ajouté une remarque qui nous paraît fournir une réponse à des questions assez difficiles; c'est que, en pareil cas, on ajoutait quelquefois au signe initial une lettre ordinaire qui n'avait d'autre effet que d'en mieux fixer la prononciation. C'est le rôle que joue incontestablement l'*n initial* dans le mot *Nacht, fort, vainqueur*, qui s'écrit aussi , et c'est ainsi que l'on trouve quelquefois *Nouter, dieu*, à la place du groupe habituel [2].

1. *Musée britannique*, sarcophage de Sôter.

2. Ce qui me semble parfaitement prouver qu'il faut lire *Nouter* avec Champollion, et non *Ter* avec Salvolini; si la *hache divine* était ici déterminatif, elle serait à la fin du groupe,

Le nom du dieu *Tmou* ou *Atmou* s'écrit également ou *t m*. Chaque caractère ne se tient pas toujours exactement dans la limite d'une de ces classes ; mais au fond cette division nous paraît être juste et introduire un ordre utile dans l'étude des caractères.

A partir de la XXe dynastie, les hiérogrammates se permirent des licences qui rendent l'écriture beaucoup plus difficile à interpréter. Salvolini a remarqué que, non contents de grossir l'alphabet en employant d'autres objets pour la première lettre de leur nom, par un jeu d'esprit de mauvais goût, ils leur donnent encore la valeur de la première lettre du mot qu'ils expriment symboliquement. C'est ainsi que le groupe répond dans l'inscription de Rosette au nom des Grecs, *Houinn*, bien constaté d'ailleurs, et identique dans le texte démotique ; c'est l'hébreu יון *Ioun*, Grecs IONIENS. Salvolini a remarqué que c'était une flatterie d'avoir déterminé le nom des Grecs par le caractère homme, réservé aux seuls Égyptiens, au lieu de la massue, symbole des Barbares ; c'en est peut-être une seconde d'avoir employé pour les deux *n*, la corbeille, symbole du mot *Neb, seigneur*, et qui n'est jamais alphabétique, de sorte que le nom des Grecs semble ici renfermer l'idée *les seigneurs du Nord*[1]. On voit à quel misérable rôle le symbolisme antique était réduit entre les mains des prêtres alexandrins.

Le premier volume est terminé par un précieux tableau des hiéroglyphes déchiffrés jusqu'à ce jour. La plupart des lectures nouvelles appartiennent au savant M. Birch ; toutefois, M. de Bunsen a omis dans le tableau des noms égyptiens des racines parfaitement constatées par Champollion, et il nous semble avoir admis des sens fort douteux.

1. Le premier signe, la plante de *papyrus*, est le symbole du *Nord*.

3. De la religion égyptienne.

Si l'écriture hiéroglyphique suppose nécessairement la langue qu'elle a reproduite, elle apporte encore avec elle la preuve de l'antiquité des principales formes du culte égyptien. Cette portion de la science est de beaucoup la moins avancée. Le Panthéon que publia Champollion, pressé par l'impatient désir du public savant, ne peut être considéré que comme un premier pas, mais il suffit pour montrer quel principe devait guider désormais, c'est-à-dire mettre de côté jusqu'à plus ample informé, toutes les assimilations arbitraires de fonctions divines, à l'aide desquelles les Grecs ont fait entrer dans l'Olympe toutes les divinités du Nil. Cette confusion provenait-elle des vagues souvenirs grecs sur les colonies égyptiennes, ou d'un désir assez raisonnable de trouver une unité telle quelle dans le polythéisme ? En tout cas, il est certain que le règne d'Alexandre consomma cette union ; *Jupiter* vainqueur se montra bon prince et revendiqua le nom d'*Ammon*, comme un souvenir égaré. L'antique réputation de la sagesse égyptienne en imposait aux Grecs, mais il n'était pas dans leur esprit de l'étudier à fond. La seule source grecque qu'accepte M. de Bunsen comme la plus ancienne et la plus sincère, Hérodote, lui fournit la notion fondamentale de *trois cycles de dieux successifs*. Hérodote nous apprend aussi que chaque dieu avait pour ainsi dire son domaine particulier, et qu'Osiris seul était adoré dans toute l'Égypte. M. de Bunsen pense que les cités diverses, réunies par Ménès en un seul empire appartenant à la même famille, devaient avoir des idées religieuses extrêmement semblables ; ces éléments fondus dans l'unité nationale expliqueraient ces répétitions continuelles des mêmes rôles qui compliquent la mythologie d'Égypte et qui ont fait dire à Champollion,

dans ses *Lettres* [1], qu'il voyait le fond de cette religion dans une succession de *Triades* qui se développent depuis Ammon, le dieu caché, jusqu'à Horus, le dernier anneau de la chaîne divine et le plus rapproché de l'humanité. M. de Bunsen n'attache pas, suivant nous, une assez grande importance aux *Triades* qui constituent un trait fondamental; il remarque fort justement qu'il ne s'agit pas là d'une *Trinité-une,* ni de trois personnages semblables. La Triade thébaine se compose d'Ammon, le dieu caché, le dieu sans père, le roi des dieux; ensuite vient la mère des dieux, *Mout;* Ammon, considéré comme mari de sa propre mère, produit un fils *Chons* (Hercule pour les Grecs). Un sanctuaire à part était toujours dédié à cet enfant mystérieux; le jeune dieu y est représenté comme un enfant, le doigt dans la bouche, ce qui n'empêche pas de reconnaître la même individualité, lorsqu'il se présente ailleurs avec les caractères de son développement complet. Toutes les triades étaient modelées sur celle-ci; le jeune dieu prenait le surnom de *Peschéré* ou *Pékhrouti*, l'*enfant*, ou le *rejeton,* en copte ϩⲣⲟⲩⲓ *(filii, soboles)*, où M. Lepsius a parfaitement reconnu le nom du jeune Horus, *Harpocrates, Harpékhroti.* Notre savant auteur fait remarquer qu'il faut reconnaître la même qualification dans le nom du roi *Semphucrates,* traduit par Ératosthène *Heraclès Harpocrates*, et qui, sans doute, signifiait *Chons à l'état d'enfant,* comme Harpocrate.

On dirait que le divin législateur des Hébreux, instruit dans les sciences de Memphis, avait su y démêler un fond respectable, et c'est peut-être là l'origine de cette parole si singulière avec sa profonde aversion pour l'idolatrie : *Non detrahes diis* [2].

1. *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie, en 1828 et 1829*[, 1re édit.], p. 156.

2. L'expression peut paraître obscure (*Exode*, XXII, 28), mais Josèphe a ajouté comme commentaire « qu'il n'était pas permis de » blasphémer les dieux des autres nations, ni même d'enlever les » trésors consacrés à ces dieux » (*Ant. jud.*, liv. IV, ch. VIII, n. 10).

M. de Bunsen cherche à n'employer que les plus anciens monuments, et il déplore avec raison que Wilkinson, dans son précieux recueil (*Manners and Customs of the ancient Egyptians*), n'ait pas cité les époques. L'histoire des révolutions religieuses qu'il sera possible d'établir par les monuments fera voir combien de combats intimes ont été livrés, sous le masque apparent d'une éternelle immobilité.

Après avoir écarté les noms composés qui dénotent une fusion plus moderne, M. de Bunsen définit les principales figures divines, et cherche à les ranger dans les trois cycles. Cette division elle-même ne nous paraît pas certaine. Manéthon, en effet, distingue, non trois cycles de dieux, comme Hérodote, mais des dieux, des demi-dieux et des héros. Le premier cycle d'Hérodote se composerait 1° d'*Ammon*, le grand dieu thébain; 2° de *Khem*, *Pan*, le dieu de Chemmis; 3° de *Maut*, la mère des dieux; 4° de *Cnoum* ou *Cneph*, l'esprit des dieux, dieu thébain; 5° de la déesse *Sati*; 6° de *Phtah*, le créateur, dieu memphite; 7° de *Neith*, la déesse de Saïs, *venue d'elle-même*; 8° de *Ra*, le *soleil*, dieu d'Héliopolis. De cette manière les principales villes d'Égypte auraient fourni au premier cycle leur dieu primordial; cela nous paraît bien logique pour une mythologie. Le titre de *roi des dieux* assure à Ammon un rang à part; quant au dieu Khem[1], nous ne croyons pas du tout à son individualité. A Thèbes, ce n'est évidemment qu'Ammon considéré comme créateur, comme fécondant sa mère; les plus anciens monuments lui donnent aussi souvent le nom d'*Ammon dans sa force*, *Ammon mari de sa mère*, que le nom symbolique *Khem*. Osiris porte souvent les mêmes titres, et Champollion a trouvé, à Kalabsché, Horus lui-

1. C'est le dieu à la représentation indécente qui couvre les plus beaux temples de Thèbes. Son nom, *Khem*, le dieu de *Chemmis*, n'est pas encore bien éclairci. M. de Bunsen pense que, le symbole étant un verrou, *Khem* doit signifier *fermer*.

même appelé *fécondateur de sa mère,* qualification habituelle de cette sorte de représentation. Ce n'est donc pas un dieu particulier, mais le principe fécondant dans la triade, et les vues de Champollion sur cette base des mythes égyptiens se trouvent encore confirmées.

Cnoum, Agatho-dæmon, l'esprit des dieux, joue dans les monuments gnostiques un rôle qui a bien sa source dans les croyances antiques. Un monument de Philæ nous le montre en potier tournant l'argile qui doit produire les membres sacrés d'Osiris, lambeau de tradition bien remarquable. L'*œuf du monde,* la matière primordiale, sorti de la bouche de *Cneph* et qui produisit *Phtah, l'enfant informe* (le chaos ?), se retrouve dans une inscription du Ramesséum ; *Phtah qui remue son œuf dans le ciel.*

Nous ne suivrons pas notre auteur dans les détails où il entre pour distinguer chaque divinité et la classer dans un des trois cycles ; il n'a point d'égard, dans cette classification, à l'ordre dans lequel ces dieux paraissent dans les dynasties divines. Nous ne comprenons pas, par exemple, comment Thoth, le conseiller d'Osiris, peut être un dieu de second cycle, quand Osiris fait partie du troisième, et tout cela nous semble fort hypothétique. Le mythe d'Osiris conduit toutefois M. de Bunsen à une conclusion qui le rapproche beaucoup de Champollion. Osiris et tout son cortège sont une évidente répétition des allégories et des rapports du premier cycle, seulement l'action cachée d'Ammon, les rôles de Cneph et de Phtah paraissent se rapporter à la création et à la cosmogonie ; le second cycle est particulièrement astronomique, Osiris au troisième rang agit directement sur l'humanité et reste son juge après la mort. On voit que l'abîme égyptien est à peine exploré, et que l'on ne peut encore que pressentir quelques points principaux.

Nous avons dit un mot de ces règnes des dieux que l'Égypte voulait faire entrer dans l'histoire régulière du monde ; sans nous lancer ici à la périlleuse recherche de

l'origine des périodes fabuleuses, il est intéressant de reconnaître comment elles étaient présentées par la tradition sacerdotale. Une récente communication de M. Champollion-Figeac ajoute un grand intérêt aux documents que le papyrus royal de Turin avait déjà fournis à M. de Bunsen. La première colonne contenait des calculs généraux sur la durée des dynasties divines ; la seconde colonne a conservé l'ordre successif de l'une de ces dynasties[1]. Champollion, qui a vu le papyrus un peu moins dégradé, constate qu'il y avait trois noms de rois avant *Seb-Kronos ;* ce sont sans doute *Phtah, Ra* et *Cnoum* qui commencèrent cette dynastie d'après Manéthon. La ligne dixième se traduit, d'après le même savant : *total du règne des dieux, 24.200 ans*[2] ; or Manéthon, dans Eusèbe, donne pour le même total 24.900 ans. La vieille Chronique en porte la durée à 34.200 ans, dont elle attribue 30.000 au soleil *Ra;* le papyrus, au contraire, attribue plusieurs siècles à chaque dieu et contient en outre divers totaux partiels qui conviennent fort bien aux divisions d'Eusèbe, *dieux, demi-dieux, héros* et *mânes*. Le *Syncelle* donne encore une liste des dieux et demi-dieux dynastes, d'après le livre sur l'*étoile Sothis,* attribué aussi à Manéthon, mais dont M. de

1. Nous en avons donné le détail dans le premier article[, cf. p. 13 du présent volume]. Nous rétablissons seulement ici le nom de la déesse de la justice *Mat*, *Tmei* en copte. Le second caractère avait été oublié 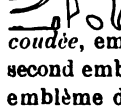 ; tel qu'il est écrit dans le Papyrus, il se compose de la *coudée*, emblème de justice ; de la syllabe *ma ;* de la *plume* d'autruche, second emblème de justice ; des signes du *féminin*, et du serpent *Uræus*, emblème de la divinité. On voit que l'ensemble ne se prononçait que *Ma* ou *Ma t* avec l'article

2. M. de Bunsen a lu, d'après Salvolini : *Rois jusqu'à Horus.* L'équivoque provient de ce que le Papyrus exprime ici le mot dieu par l'*épervier*, qui est aussi le symbole particulier d'*Horus;* mais Champollion a évidemment raison, puisque l'*épervier* est suivi du signe hiératique du pluriel. On ne peut malheureusement pas citer une ligne de Salvolini sans la vérifier.

Bunsen conteste l'authenticité par de très fortes raisons. Cette liste a cependant été composée d'après des documents égyptiens et surtout d'après les extraits de Manéthon : car elle nomme exactement, comme Eusèbe, les dieux jusqu'à Horus. Après ce dieu, Eusèbe ne donne plus que le total des demi-dieux ; l'autre fragment, au contraire, veut entrer dans le détail et il se met aussitôt en contradiction avec le papyrus. Quant à la vieille Chronique, si elle a été originairement identique avec les anciennes annales semblables au papyrus de Turin, l'état d'altération où le *Syncelle* nous l'a livrée lui ôte toute autorité[1].

Ces récits fabuleux donnent lieu à plusieurs réflexions immédiatement applicables à l'étude de l'histoire. La première, c'est que nous avons acquis une preuve de plus de l'extrême véracité de Manéthon, fidèle aux sources antiques même lorsqu'il rapporte les traditions mythiques de sa nation ; il faudrait donc que l'évidence des faits l'exigeât impérieusement pour que l'on osât s'écarter de ses récits. Une autre réflexion porte sur l'autorité du Papyrus lui-même. La première colonne, celle du moins qui a paru évidemment la première à Champollion ainsi qu'à M. Lepsius, se compose de totaux partiels, puis du total général du règne des dieux ; ensuite vient le total de la première dynastie, *les rois du roi Ménès, années 200...*, etc. (la fin du nombre est déchiré), ensuite *Ménès, 60 ans,* et *Athotis,* son successeur, et par conséquent le détail de sa dynastie, suivant toute probabilité. La seconde colonne contient une ou plusieurs dynasties divines. On en pourrait donc conclure que les dynasties n'y étaient point rangées strictement dans l'ordre des temps, et cependant, en considérant les calculs et les totaux de cette espèce de préambule, on ne

1. M. Champollion-Figeac remarque que c'est sans doute pour arriver à son cycle de 36.525 ans que le *Syncelle* a grossi de 10.000 le total égyptien (*Nouvelle Revue encyclopédique*, juin 1846).

peut nier qu'il n'y ait eu là un but chronologique : aussi nous parait-il invraisemblable que cette colonne ait été primitivement la première.

Nous ne pouvons nous empêcher de faire encore une réflexion qui porte tout à la fois sur les annales égyptiennes et sur Manéthon leur fidèle organe. Pouvons-nous avoir une confiance entière dans les documents rédigés par une caste sacerdotale, où la superstition étouffait tellement toute idée de critique, que l'on portait également sur des tableaux chronologiques et les premières dynasties et les époques héroïques et le règne des dieux eux-mêmes ? Il paraît évident que la science égyptienne en était là après l'expulsion des Pasteurs, à la glorieuse époque des Ramsès. Qui pourrait donc dire où commençaient les véritables annales, lorsque nous voyons calculer avec le même aplomb la dynastie de Ménès et celles de Phtah ou d'Osiris ? Nous admettons bien avec M. de Bunsen que le roi Ménès est une véritable figure historique, et qui a laissé trop de traces de son passage pour être réduite à l'état de mythe ou d'allégorie ; mais nous ne sommes pas aussi convaincus que son règne puisse être fixé suffisamment pour y asseoir l'édifice régulier des temps.

EXAMEN DES DYNASTIES ÉGYPTIENNES

État du canon d'Ératosthène. — Système proposé par M. de Bunsen. — La méthode de M. Barucchi est plus logique. — Ire dynastie ; le Papyrus de Turin confirme Manéthon. — La IIe dynastie n'était pas partielle. — Suppressions arbitraires dans la IIIe. — Recherches sur les rois auteurs des pyramides de Gizeh et d'Abousir. — La Ve dynastie a possédé Memphis quoiqu'elle porte le nom de l'île d'Éléphantine.

Nous avons exposé dans notre premier article le système chronologique de M. de Bunsen, en ne dissimulant aucune

des considérations générales qui pouvaient établir en sa faveur de fortes présomptions : il faut distinguer maintenant ce que nous regardons comme des faits acquis à notre savant auteur, de ce qui ne paraît être encore qu'une série de suppositions habilement coordonnées, et qui ne pourrait prendre sa place dans la science qu'autant qu'elle supporterait, sans se démentir, une confrontation suivie avec les faits historiques et ceux des monuments que nous pouvons interpréter.

Lorsqu'on étudie impartialement le précieux fragment attribué à Ératosthène, on reconnaît qu'il porte avec lui le certificat d'une bonne origine. Nous verrons que ses traductions des noms royaux prouvent la connaissance de la langue sacrée, et que d'autres parties dénotent un travail puisé à de véritables sources égyptiennes; ce ne sont pas là des noms étrangers introduits dans les listes comme ceux de *Spanios* et d'*Aristarchos* dans le *Syncelle*. Malheureusement ces noms royaux sont à présent très défigurés et les mots grecs de la traduction sont quelquefois tout à fait méconnaissables. Cet état d'altération vient lui-même à l'appui de son histoire; le *Syncelle* ne nous l'a transmis que de troisième main et il l'avait déjà reçu sans doute en assez mauvais état. Aucune vérification n'est possible, puisque nous ne le possédons que par cet auteur; l'a-t-il au moins transcrit fidèlement ? Ici commence l'incertitude.

Il n'est accompagné que d'un commentaire de cinq lignes, qui contiennent une fausseté trop évidente. Le *Syncelle* enregistre sous le nom d'*Apollodore* la supposition toute gratuite par laquelle il intercale ces rois entre l'an du monde 2900 et l'an 3975. Cette fraude ou cette négligence, bien digne de la légèreté de cet auteur, laisse craindre qu'il n'ait pris bien d'autres libertés, d'autant plus qu'il s'est cru obligé d'employer la liste d'Ératosthène dans sa chronologie; or nous savons ce que sont devenues entre ses mains les listes égyptiennes qu'il a fait entrer dans son calcul. Nous

ne devons peut-être l'état beaucoup meilleur de ses extraits de Manéthon qu'à l'heureuse impossibilité où il s'est trouvé d'en tirer aucun parti, de sorte qu'il les a rapportés comme simples renseignements et tout à fait en hors-d'œuvre. Georges le Syncelle, qui voulait faire courir dans sa chronologie ces prétendus rois thébains à côté des rois d'Égypte, peut donc être raisonnablement soupçonné d'avoir remanié et raccourci chaque partie de ce double catalogue qu'il fallait bien faire taire, de force, avant l'époque où l'histoire mieux connue ne lui permettrait plus de supposer deux royaumes parallèles à Thèbes et à Memphis.

Après avoir fait cette réserve, nous rappellerons que le nouveau système de M. de Bunsen consiste dans le rapprochement des propositions suivantes :

1° L'Égypte jusqu'à l'époque de la XVIIIe dynastie a été souvent divisée en plusieurs royaumes.

2° Les extraits de Manéthon renferment ces diverses dynasties et ne sont point une suite chronologique choisie parmi elles.

3° Plusieurs souverains régnaient souvent ensemble dans la même dynastie, et Manéthon rapporte les années de leur règne sans faire les soustractions nécessaires.

4° Les *Annales*, telles que le *Papyrus de Turin*, étaient rédigées avec le même défaut d'esprit critique.

5° Le *canon d'Ératosthène*, tel qu'il nous est parvenu, est la clef chronologique des douze premières dynasties. Il écarte comme collatérales celles qui ne portent pas le nom de *Memphis* ou de *Thèbes*, et dans chaque dynastie les rois qu'il a jugés contemporains.

Remarquons d'abord que M. de Bunsen a besoin de toutes ces hypothèses à la fois, de telle sorte qu'une seule en s'écroulant ébranlerait tout le système. Il ne suffirait pas, par exemple, de trouver une véritable dynastie partielle; il faudrait encore faire voir qu'elle a été enregistrée en double emploi par Manéthon, car, s'il se trouvait au con-

traire que cet historien l'eût réduite ou passée sous silence, le sens chronologique de ses listes n'en deviendrait que plus probable. La véritable pierre de touche du système de M. de Bunsen sera donc l'étude comparative des monuments et des souvenirs historiques, malheureusement si rares pour ces premières époques.

La méthode suivie par notre auteur diffère entièrement de celle qui a présidé au travail que le savant directeur du musée de Turin, M. Barucchi, vient de publier sur le même sujet[1]. La recherche commence ici par Ménès, c'est-à-dire par l'inconnu. M. Barucchi, au contraire, nous semble procéder d'une manière bien plus logique : il part d'un point parfaitement fixe, la conquête d'Alexandre (332 avant J.-C.) pour remonter le cours des âges. La première période étudiée lui permet de comparer, jusqu'au règne de Scheschenk, les historiens grecs d'abord et ensuite les Livres saints, avec Manéthon et les nombreuses inscriptions égyptiennes. Une suite à peu près complète de monuments accompagne encore l'historien national jusqu'à l'expulsion des Pasteurs, de sorte qu'en arrivant à cette époque, où le terrain est si profondément crevassé, nous avons acquis des notions certaines non seulement sur la véracité de notre guide, mais encore sur sa méthode et sur l'esprit de ses extraits. M. de Bunsen, au contraire, en entrant de prime abord dans le domaine sans contrôle des premières dynasties, prive ses lecteurs des notions critiques faciles à acquérir dans la reconstruction des époques plus récentes. Lorsque M. Barucchi arrive au temps des Pasteurs, s'il a tort, suivant nous, de rejeter entièrement Ératosthène, il a au moins prouvé son droit à suivre Manéthon.

Les noms des cinq premiers rois d'Ératosthène sont assez bien conservés pour qu'il n'y ait aucun doute qu'il faille

1. Barucchi, *Discorsi critici sopra le Dinastie dei Faraoni*.

:i un extrait de la Ire dynastie. La durée des
.le-même à la comparaison.

're *Dynastie d'après M. de Bunsen*

ANNÉES DU RÈGNE	CORRECTIONS DE M. BUNSEN	LISTE D'ÉRATOSTHÈNE	ANNÉES	TRADUCTIONS D'ÉRATOSTHÈNE
62		1 Ménès.	62	Αἰώνιος, *éternel.*
57		2 Athothis.	59	Ἑρμογενής, *fils de Thoth-hermès.*
31	Kenkérès.	3 Athothis II.	32	*Ib.*
23	*supprimé.*			
20	*supprimé.*			
26	Maëbaès.	4 Diabiès.	19	Φιλέταιρος.
18	Sempsos.	5 Pemphos.	18	Ἡρακλείδης, *fils d'Hercule.*
26	*supprimé.*			
263			190	

ent l'harmonie s'établit entre les deux listes.
emiers rois sont identiques. Le troisième nom
n'est pour notre auteur que le prénom royal
l *thothis*, car la durée de leurs règnes est très
.is, comme un prénom royal contient toujours
eil, il pense qu'on doit lire *Kenkérès*. Cette
:ait peut-être pas nécessaire ; en effet, on n'a
.isqu'ici le prénom royal pour les premières
.is les plus anciens souverains ont tous sur

ι copié au Caire une inscription hiéroglyphique sur
d'un individu qui était qualifié prêtre de divers
u roi *Ménès*, et puis ensuite prêtre des mêmes dieux
er ou *Sor*, *le distributeur*, en copte ϣωρ. Cette dis-
ait pu faire penser que ce cartouche était un prénom
ès. M. Prisse l'a pris ensuite pour *Soris*, chef de la

leur étendard une espèce de devise qui leur constitue réellement un second nom propre, et suffit pour les faire reconnaître. Ce nom d'enseigne contient assez rarement le mot *Ré, soleil.*

L'identification des deux noms *Athothis* et *Kenkénès* ne choque donc aucun fait connu, et nous aurons plusieurs fois la preuve que Manéthon n'aime pas à répéter deux fois de suite le même nom propre, sans doute de peur de confusion.

Mais il nous reste encore ici trois rois, *Ouénéphès*, *Ousaphaïdos* et *Biénéchès*, chacun avec un règne assez long et qui sont évidemment omis dans la liste d'Ératosthène.

M. de Bunsen regarde ces trois noms comme des transcriptions diverses du sixième roi *Miébidos*. Nous ne le suivrons pas dans les évolutions linguistiques à l'aide desquelles il cherche à établir que les copistes doivent avoir quadruplé le nom de ce roi, car tout cet échafaudage vient se heurter contre un fait important : c'est que le chiffre total de la dynastie s'oppose à cette suppression. Or, ce chiffre provient directement des annales égyptiennes, comme le prouve un fragment du *Papyrus de Turin*. Suivant le témoignage de Champollion[1], on y lisait (col. 1, l. 11) : « Les rois du roi Ménès ont régné 200... ans », et il y avait des traces de dizaines ou d'unités après le chiffre 200 : le nombre a maintenant disparu du papyrus, qui est

IVe dynastie. Nous pensons que ce roi était le chef d'une des dynasties *héroïques* antérieures à *Ménès* et qu'Eusèbe appelle les *mânes*. En effet, son cartouche figure dans le papyrus de Turin, 3e colonne, ligne 5e, et il y suit de fort près la dynastie divine dont nous avons donné le détail ; il commence une dynastie, et le nom de son successeur ne ressemblant en rien à celui de *Souphis Choufou*, ce ne peut être la 4e. D'après l'ordre actuel du Papyrus, le roi *Sent*, qui avait également été l'objet d'un culte à Memphis, à une époque reculée, appartiendrait à la dynastie du roi *Ser*, mais le rapport entre les deux fragments du Papyrus ne paraît pas certain.

1. Voir *Revue encyclopédique*, juin 1846, un article de M. Ch.-Figeac.

M. de Bunsen cherche à n'employer que les plus anciens monuments, et il déplore avec raison que Wilkinson, dans son précieux recueil (*Manners and Customs of the ancient Egyptians*), n'ait pas cité les époques. L'histoire des révolutions religieuses qu'il sera possible d'établir par les monuments fera voir combien de combats intimes ont été livrés, sous le masque apparent d'une éternelle immobilité.

Après avoir écarté les noms composés qui dénotent une fusion plus moderne, M. de Bunsen définit les principales figures divines, et cherche à les ranger dans les trois cycles. Cette division elle-même ne nous paraît pas certaine. Manéthon, en effet, distingue, non trois cycles de dieux, comme Hérodote, mais des dieux, des demi-dieux et des héros. Le premier cycle d'Hérodote se composerait 1° d'*Ammon*, le grand dieu thébain; 2° de *Khem*, *Pan*, le dieu de Chemmis; 3° de *Maut*, la mère des dieux; 4° de *Cnoum* ou *Cneph*, *l'esprit des dieux*, dieu thébain; 5° de la déesse *Sati*; 6° de *Phtah*, le créateur, dieu memphite; 7° de *Neith*, la déesse de Saïs, *venue d'elle-même*; 8° de *Ra*, le *soleil*, dieu d'Héliopolis. De cette manière les principales villes d'Égypte auraient fourni au premier cycle leur dieu primordial; cela nous paraît bien logique pour une mythologie. Le titre de *roi des dieux* assure à Ammon un rang à part; quant au dieu Khem[1], nous ne croyons pas du tout à son individualité. A Thèbes, ce n'est évidemment qu'Ammon considéré comme créateur, comme fécondant sa mère; les plus anciens monuments lui donnent aussi souvent le nom d'*Ammon dans sa force*, *Ammon mari de sa mère*, que le nom symbolique *Khem*. Osiris porte souvent les mêmes titres, et Champollion a trouvé, à Kalabsché, Horus lui-

1. C'est le dieu à la représentation indécente qui couvre les plus beaux temples de Thèbes. Son nom, *Khem*, le dieu de *Chemmis*, n'est pas encore bien éclairci. M. de Bunsen pense que, le symbole étant un verrou, *Khem* doit signifier *fermer*.

Le dernier roi Sémempsès est nommé par Ératosthène *Pemphos*. La faute doit encore ici être attribuée aux copistes de ce dernier texte, car ce nom est traduit par Ératosthène *Héracleïdes*, et plus loin le même auteur traduit par le nom d'*Hercule* le mot *sem*, dans le nom du roi Semphucrates. M. de Bunsen est donc bien dans son droit en lisant ici *Sempsos* ou *Semempsos* avec Manéthon, dont la traduction d'Ératosthène vient confirmer la leçon ; mais il a voulu également retrouver ces deux rois dans l'histoire et sur les monuments, et ses efforts ne nous ont pas aussi bien convaincu. Le roi Maébaès devient pour lui le très ancien roi Mnévis de Diodore de Sicile. Mnévis est le nom grécisé du taureau sacré d'Héliopolis *Mena*, fort différent du mot *Basis* ou *Baès*, mais absolument identique avec le nom du roi Ménès ; il est donc bien difficile de penser que le Mnévis de Diodore, le premier législateur des bords du Nil, soit un autre personnage que Ménès lui-même. M. de Bunsen avait identifié le roi Sémempsès avec l'Ismandès ou Osymandias des Grecs d'une part, et de l'autre avec le roi Smen-tet qui paraît occuper la première place à la chambre des rois de Karnak[1]. Il a dû abandonner la première idée depuis que M. Lepsius a ouvert la pyramide du labyrinthe, celle que Strabon attribuait à son Ismandès, et qu'il y a trouvé le nom d'*Aménemhès III*, l'auteur du labyrinthe. Quant au roi Smen-tet[2], son nom se compose de deux mots bien définis et signifie : *celui qui donne la stabilité au double monde* (l'Égypte) ; Sémempsès, au contraire, signifiait *fils d'Hercule*. Comment pourrait-on confondre, pour une légère ressemblance, deux noms aussi radicalement différents ?

M. de Bunsen est plus heureux dans le rétablissement de

1. Voyez le cartouche n° 1 de la plante que nous avons donnée dans notre n° 78, tome XIII, p. 439.

2. *Smen-to* en suivant l'ancienne lecture de Champollion.

l'origine des périodes fabuleuses, il est intéressant de reconnaître comment elles étaient présentées par la tradition sacerdotale. Une récente communication de M. Champollion-Figeac ajoute un grand intérêt aux documents que le papyrus royal de Turin avait déjà fournis à M. de Bunsen. La première colonne contenait des calculs généraux sur la durée des dynasties divines ; la seconde colonne a conservé l'ordre successif de l'une de ces dynasties [1]. Champollion, qui a vu le papyrus un peu moins dégradé, constate qu'il y avait trois noms de rois avant *Seb-Kronos* ; ce sont sans doute *Phtah*, *Ra* et *Cnoum* qui commencèrent cette dynastie d'après Manéthon. La ligne dixième se traduit, d'après le même savant : *total du règne des dieux, 24.200 ans* [2] ; or Manéthon, dans Eusèbe, donne pour le même total 24.900 ans. La vieille Chronique en porte la durée à 34.200 ans, dont elle attribue 30.000 au soleil *Ra* ; le papyrus, au contraire, attribue plusieurs siècles à chaque dieu et contient en outre divers totaux partiels qui conviennent fort bien aux divisions d'Eusèbe, *dieux, demi-dieux, héros* et *mânes*. Le *Syncelle* donne encore une liste des dieux et demi-dieux dynastes, d'après le livre sur l'*étoile Sothis*, attribué aussi à Manéthon, mais dont M. de

1. Nous en avons donné le détail dans le premier article[, cf. p. 13 du présent volume]. Nous rétablissons seulement ici le nom de la déesse de la justice *Mat*, *Tmei* en copte. Le second caractère avait été oublié ; tel qu'il est écrit dans le Papyrus, il se compose de la *coudée*, emblème de justice ; de la syllabe *ma* ; de la *plume* d'autruche, second emblème de justice ; des signes du *féminin*, et du serpent *Uræus*, emblème de la divinité. On voit que l'ensemble ne se prononçait que *Ma* ou *Ma t* avec l'article

2. M. de Bunsen a lu, d'après Salvolini : *Rois jusqu'à Horus*. L'équivoque provient de ce que le Papyrus exprime ici le mot dieu par l'*épervier*, qui est aussi le symbole particulier d'*Horus* ; mais Champollion a évidemment raison, puisque l'*épervier* est suivi du signe hiératique du pluriel. On ne peut malheureusement pas citer une ligne de Salvolini sans la vérifier.

Le premier roi est nommé par Manéthon *Bochos*. « Sous » son règne, disait la *Chronique*, la terre s'était ouverte, et » une foule de gens avait péri par suite de ce phénomène. » Où cela s'était-il donc passé ? A Bubaste dans la Basse Égypte ! Conçoit-on qu'au lieu d'enregistrer cet événement sous le nom du souverain de Memphis on l'ait rapporté au règne d'un prince de la Thébaïde ? Le règne du deuxième roi Kaiékos fut marqué par une innovation religieuse ; c'est de son temps que fut introduit le *culte des animaux sacrés, Apis* à Memphis, *Mnévis* à Héliopolis, et le *bouc sacré* de Mendès. Supposerons-nous que les annales ne nommaient pas ici le roi qui gouvernait Memphis et Héliopolis ? Ajoutons que nous avons un cartouche de la plus haute antiquité, et dont la ressemblance avec le nom de *Kaiékos* a frappé M. de Bunsen lui-même ; or, ce nom, qui se lit *Kékéou* ou *Kakou*, a été trouvé dans les tombeaux de la plaine de Memphis. Si ces deux rois avaient été partiels, ce n'est donc point dans la Thébaïde qu'on devrait les placer.

Les souvenirs du troisième roi Biophis ou Binothris sont encore plus significatifs. C'est sous son règne que la loi rendit les femmes aptes à succéder à la couronne ; un tel changement dans la constitution d'un peuple qui a si peu changé n'a pu provenir d'un prince partiel et subalterne. Sésochris, successeur de ces deux rois, peut donc être nommé *Memphite* sans être éliminé de la IIe dynastie. On ne peut, d'ailleurs, remanier ainsi à volonté les dynasties de Manéthon, car les totaux de chaque dynastie se trouveraient viciés, et le papyrus royal nous a déjà prouvé que la méthode et les nombres eux-mêmes étaient conformes à la tradition. Il nous semble donc que la IIe dynastie n'était pas reléguée en Thébaïde, et que, de plus, Ératosthène ne l'a pas écartée complétement. Les principes qui auraient présidé à la composition de la clef chronologique sont bien ébranlés par ces deux faits. Le nom de *Momcheiri*, que la précieuse

glose, *le Gigantesque*, nous a fait reconnaître pour le roi Sésochris, nous prouve à quel point le texte est défiguré ; aussi admettons-nous facilement que cette liste contenait cinq ou six rois de la IIIe dynastie.

IIIe Dynastie suivant M. de Bunsen

MANÉTHON	ANS	ERATOSTHÈNE	ANS	CORRECTIONS	NOMS SUR LES MONUMENTS
IIe DYNASTIE					
9e Sésochris.	48	Momcheiri.	79	Sésorchéris.	...keoura.
10e Chénérès.	30	Stoichos-arès.	6	Toikarès.	Tetkera.
IIIe DYNASTIE					
1re Néchérophès.	28				Assa.
2e Tosorthros.	29	Gosormiès.	30	Sésortosis.	Askef.
3e Tyris.	7				
4e Mésochris.	17	Marès.	27	Sésochris-marès.	
5e Soyphis.	16	Anoyphis.	20	An, ou Soyphis.	An, ou Choufou.
6e Tosertasis.	19	Sirios.	18	Sésortasis.	Sahoura (?).
7e Achès.	42	Choubos gneuros.	22	Sésortasis.	Aakéou (?).
8e Séphouris.	30				
9e Kerphérès.	26				
IVe DYNASTIE					
5e Ratoisès.	25	Rayosis.	13	Rasosis.	Rasésor.
6e Bichéris.	22	Biyris.	10		

Total des 2e et 3e dynasties : 516 ans ; Ératosthène, 230 ans.

Si nous examinons d'abord quels sont les rois qui ont été

ns le canon d'Ératosthène, nous trouverons très
vec M. de Bunsen que *Tosorthros* (*Sésortos*, dans
st identique avec Gosormiès, et que la première
nom doit avoir répondu au mot *sésor*[1]; la durée
ègnes est aussi extrêmement semblable. Le second
s, suivi du mot *arès*, *Mars*, devient pour M. de
ikarès. Cette correction est fondée sur un
trouvé à Sakkarah, qui se lit *Tetkéra*, et
Bunsen attribue à ce roi. Mais, ainsi que
r M. Prisse[2], ce cartouche est le prénom
i Assa. Le nom de *Stoichos-arès* est encore
ot ἀναίσθητος, qui peut signifier insensé et qu'on
re aussi bien pour une remarque historique que
raduction. M. de Bunsen le change en πλιόθητος,
drait bien au sens de *Tetkéra*, établi par le soleil;
craignons que la correction poussée à ce point
ble un peu à de l'invention.
uième roi Anoyphis était bien certainement écrit
comme dans Manéthon, car la traduction d'Éra-
est extrêmement semblable à celle du nom du roi
l'une et l'autre signifiant *celui qui aime la bonne*
s festins[3].
est un nom bien conservé, comme le prouve sa
ion, *donné par Ra*, le soleil. *Mésochris* peut e
altération, sans supposer comme M. de Bu nsen u
Sésochris. Les deux noms *Sirios* et *Gneuros* re
t extrêmement à *Séphouris* et *Kerphérès*, mais
cun rapport avec *Sésortasis* et *Achès*, leurs cor
s dans le tableau de M. de Bunsen. Il nous parait

la seconde fois que nous trouvons cette racine dan
et malheureusement la traduction n'est pas plus lisi
nom de *Momcheïri*. Nous verrons, à l'occasion de S
ce secours eût été nécessaire.
ice sur la *Salle des ancêtres*.
yphis, ἐπίκωμος, et Saophi, κωμαστής.

très probable que ces deux derniers avaient été omis comme les deux premiers de la dynastie. *Rayosis* et *Biyris* sont évidemment de légères altérations de *Ratosis* et *Bichérès* qui occupent la cinquième et la sixième place dans la dynastie suivante et qui ont ici subi un déplacement considérable. Avons-nous maintenant quelque suite de cartouches qui autorise Ératosthène ? On remarquera au contraire à quel point les noms hiéroglyphiques que M. de Bunsen a cru devoir ranger dans cette dynastie répondent mal aux noms, vraiment égyptiens cependant, que nous ont conservés les listes.

Nous ne possédons point encore le cartouche de *Sésochris*. M. de Bunsen pense avoir retrouvé ce nom dans un fragment provenant de la pyramide en briques située au nord de Daschour... : *ké*, ou *kéou*, au pluriel, indiqué par la triplication du caractère, en suppléant *Sésor*, et *ra* deviendrait *Sésorchérès*. Mais cette fin de cartouche peut appartenir à plusieurs noms royaux déjà connus. L'existence antique d'un nom royal , composé des éléments répondant à *Sésochris* ou *Sésor-ké-ra*, n'en est pas moins certaine à nos yeux, mais elle repose sur une autre considération. Les Ptolémées, qui ont chargé leurs cartouches des qualifications les plus pompeuses et les plus vénérées, y ont admis ce groupe, comme on peut le voir fréquemment dans les cartouches de *Ptolémée Lagus*[1]. On en doit conclure de plus que ce nom avait appartenu à un souverain qui occupait une place importante dans la tradition.

Nous avons dit que le nom propre *Assa*[2] et le prénom *Tetkéra* appartenaient à un même roi, et ce serait le premier exemple connu de ce protocole royal complet, si cette

1. Rosellini, *Monumenti del Culto*, pl. CLXV.

2. Voyez *Table de Karnak*, n° 4, dans le tome XIII, p. 438[; cf. p. 10 du présent volume].

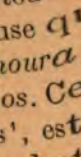

e elle-même ne nous faisait pas douter qu'il fût
itable place.
'après la remarque de M. Ampère, a vécu peu de
t *Choufou-Souphis*, deuxième roi de la IVe dy-
oit donc appartenir aux derniers temps de la
ui nous occupe et peut répondre au roi Achès de
La prononciation du cartouche n° 6, *Table de*
ahou-ra, est aussi douteuse que celle que M. de
it d'abord adoptée, *Amchoura*; elle ne peut donc
ntifier ce nom avec *Sirios*. Ce nom, dont la tra-
us garantit les éléments', est dans tous les cas
nt différent du cartouche dont nous parlons. *An*²
après M. de Bunsen lui-même, être le nom propre
dant au prénom royal : . Ce cartouche devait
Ra-sésor, suivant M. de Bunsen. M. Le-
ayant remarqué l'ex- trême ressemblance
e entre le *Tosertasis* de Manéthon et le nom
araon célèbre commençant par cette racine que
llion lisait *Osortasen*, proposa pour le *sceptre* à tête
al la valeur *to, toser*; le nom du roi *Ratoisès* con-
it cette idée. Ce nom dans Ératosthène est devenu
is et a subi un déplacement, mais nous en possédons
sement une traduction lisible ἀρχικράτωρ, ce qui donn
a racine *toser* ou *sesor* l'idée de puissance, ou
ation. Ce roi Rasésor-An et son voisin (Sahour
table de Karnak se trouvent sur cette table elle-m

Υἱός κόρης, fils de la prunelle, *si iri*.
Voir *Table de Karnak*, n° 5. Ce nom a été quelquefois l
en donnant au *poisson* la valeur phonétique d'une voy
aractère, comme l'a bien expliqué M. Lepsius, est un h
te. Il signifie *An* soit à lui tout seul, soit avec des co
nétiques donnant l'*n*, ou l'*a* et l'*n*, en ces trois manières
. On connaît même une variante qui sort
dinaires.

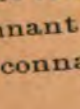

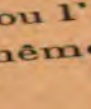

et sur d'autres monuments en rapport avec des rois que de l'aveu de M. Bunsen on ne peut placer ailleurs que dans la Ve dynastie. Si donc Ratosis et Bichérès sont placés dans Ératosthène avant Souphis et Menchérès, rien n'autorise jusqu'ici à supposer que l'erreur soit du côté de Manéthon.

Quatre rois ont été passés dans cette dynastie. L'explication de M. de Bunsen est toute prête, ce sont des princes secondaires ou des rois partiels de la même famille, mais ce nouveau système joue vraiment de malheur : un seul souvenir historique nous est parvenu sur un de ces rois, et suffit pour prouver qu'il gouvernait Memphis, siège de la dynastie. « Les Libyens, dit Manéthon, se révoltèrent sous Néché-» rochis ; mais, effrayés par un phénomène lunaire, ils » rentrèrent dans la soumission. » Les Libyens, peuple du Nord pour les Égyptiens, avaient nécessairement affaire au souverain de Memphis ; l'omission du roi Néchérochis est donc une de ces coupures qui heurtent les faits et dont on ne peut rendre raison.

Nous arrivons à une dynastie qui a laissé la trace de son passage sur les plus célèbres monuments de l'univers. Sans doute quelques-unes des pyramides encore existantes ont donné asile aux souverains des premières dynasties, puisque l'historien national atteste que cette mode grandiose avait commencé sous Ouénéphès dans la Ire dynastie ; leurs noms ont jusqu'ici échappé aux recherches, et nous avons vu que la place historique attribuée par M. de Bunsen aux hôtes des pyramides d'Abousir[1] était contredite par Manéthon. Avec la IVe dynastie, au contraire, commence l'accord parfait de tous les témoignages historiques avec les monuments. Le tableau suivant fera voir que les seules difficultés qui se présentent proviennent d'Ératosthène, ou plutôt de la manière dont M. de Bunsen propose d'employer sa liste.

1. *An* et *(Sahoura?)*.

DE M. LE CHEVALIER DE BUNSEN

IVe Dynastie suivant M. de Bunsen

ANS	ÉRATOSTHÈNE	ANS	NOMS SUR LES MONUMENTS	
29	(supprimé.)			
63	Saophis.	29	Choufou.	Dans la gr. pyramide.
56	Saophis II.	27	Cnoum-Choufou.	Dans la gr. pyramide.
63	Moschérès.	31	Menkéra.	Dans la 3e pyramide.
25	Mosthès.	33	Menkéra II.	Dans la 4e pyramide.
22	(transposé.)			
7	(supprimé.)			Plaine de Gizeh.
9	Pammès.		Nefrou-iri-ké-ra.	Plaine de Gizeh.
		33	Schafra.	
276		155		

de pénétrer à la suite de notre auteur dans les
s de la plaine de Gizeh, remarquons que la liste
hène passe le chef de la dynastie, Soris. Ce n'est,
e Bunsen, qu'une altération du nom de Souphis :
rmis de prêter bien des erreurs aux copistes, mais
sez difficile de comprendre le double emploi d'u
l écrit d'abord, et puis ensuite copié exactemen
ux rois Ratoïsès et Bichérès ont été transpos
nous l'avons vu. Dans le roi Séberchérès, M.
reconnaît une altération *Népherkérès*, répond
Néfrou-iri-ké-ra, dont le nom se trouve dan
ux de la plaine de Gizeh qui remontent à
; mais, comme Ératosthène donne au dernier
beaucoup plus long, il pense que les années pro

ous disons 56 ans de règne par une correction très
66, mais alors le total est trop faible de 10.

prédécesseur y ont été comprises. Si nous n'avons jusqu'ici trouvé aucune bonne raison pour adopter les énormes coupures de la liste d'Ératosthène, nous n'avons pas moins reconnu que chaque nom resté lisible était exact, les traductions précieuses, et les nombres d'années souvent vérifiés dans Manéthon. Ce document est donc bien loin d'être sans valeur, et nous le croyons très important en ce qui concerne le détail de la IVe dynastie. Trois règnes successifs de 60 ans ne sont guère probables. M. de Bunsen remarque que les 56 ans de Souphis II sont justement la somme de deux *Saophis* d'Ératosthène : 29 et 27. Le *Menchérès* de Manéthon aurait également à un an près la somme des années de *Moschérès* et de *Mostès*. Ératosthène traduit *Moschérès*[1] par *don du soleil*.

Mostès n'a point de traduction ; cette liste ne traduisant point un nom quand elle le répète, c'était sans doute un second *Menchérès*. Ceci conduit M. de Bunsen à une explication extrêmement ingénieuse des trois premiers cartouches qui ont laissé quelques traces sur la table d'Abydos, et qui se présentent dans l'ordre suivant. Le premier aurait renfermé le nom de *Souphis II* ou *Cnoum Choufou ;* car le *serpent* termine fort souvent son cartouche en omettant la voyelle finale ou 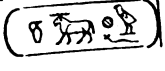 *Num Chouf*[2].

1. Cette traduction est conforme au son du mot *Men-chè-rès*, mais non pas à la racine : *men* signifie stable, *ma* signifierait don. Au reste, la faute appartient peut-être au copiste; Ἡλιόδοτος est près d'Ἡλιόθητος. Ce qui est plus remarquable, c'est qu'Ératosthène, dans ce nom ni dans aucun autre, ne traduit la syllabe *kè* qui semble à ses yeux n'avoir été qu'une *préposition*. Il est cependant indubitable que cet hiéroglyphique représente souvent un *substantif*, qui paraît avoir été mis indifféremment au pluriel ou au singulier dans le nom de *Menkérès*.

2. Le nom du dieu *Cnoum* est représenté par le *vase n*, la première

signe ⊤ le *divin*, dans le cartouche suivant, est un fait marquable : c'est le seul roi à qui la piété de ses dants ait conservé ce titre sur de semblables monu- Rien ne s'accorde mieux avec tout ce que nous de Menchérès. Cet excellent roi soulagea, suivant e, ses sujets fatigués par les exactions de Souphis s par l'orgueilleuse construction des grandes pyra- Son nom, resté en possession de la vénération des était encore l'objet d'un culte, et le *Rituel funéraire* e ce souvenir historique d'une manière bien frappante. l'*Osirien*, après ses longues épreuves, parvient à la lumineuse du dieu *soleil*[1], il doit y trouver le roi rès déifié par la reconnaissance[2]. Hérodote plaçait lture dans la troisième pyramide de Memphis, et ie, respectée par les Pasteurs qui ne paraissent pas lé les tombeaux, fut trouvée en place par les Arabes le témoignage d'El-Edrisi, et les vandales se par- le prix de quelques lames d'or, sans doute couvertes otions, qui étaient le but de tant de fouilles et de ions.

it comment les recherches du colonel Vyse ont Musée britannique le couvercle de son cercueil, le de bois le plus antique et l'un des plus précieux au monde. Ces débris, témoins de la profanation d eau, contiennent une courte invocation où le r

a nom *num*, et par le *bélier*, emblème de l'âme : *Cnoum* ét *rit des dieux*. Le *vase* ou le *bélier* suffisent seuls pour éc oyez l'*atlas* du colonel Vyse, pour cette variante. re LXIV, édition de Lepsius.

re souverain a partagé cet honneur : c'est le roi (*Tè* ussi dans le papyrus de Turin. Au chapitre CXXX, par Sphères célestes, le défunt se réjouit d'habiter les ernement du roi *Têti le Justifié*. Mais la place hist ain est encore inconnue.

Menkérès est appelé *fils du ciel* et *enfant de la déesse Netpé*[1]. On peut remarquer dans la seconde ligne que le signe ⌉ lui est déjà appliqué. La conjecture de M. de Bunsen est donc aussi solide qu'ingénieuse.

Le cartouche suivant appartiendrait au deuxième Menkérès d'Ératosthène, la somme de leurs deux règnes aurait été réunie dans Manéthon sur une seule tête. L'attribution des diverses pyramides a présenté de grandes difficultés à M. de Bunsen, qui veut que chaque roi d'Ératosthène ait construit la sienne. Le cercueil de Menkérès enlève toute espèce de doute pour la troisième et il confirme le témoignage d'Hérodote qui l'attribue à Mykérinos. Cet auteur dit que la grande pyramide a été bâtie par Chéops, que Manéthon nomme *Souphis*, et Ératosthène *Saophis*, ce qui se rapproche extrêmement du véritable nom égyptien *Choufou*. Mais ici commence la difficulté. D'une part, la grande pyramide contient trois chambres sépulcrales, et de l'autre le colonel Vyse a trouvé deux cartouches royaux différents tracés à la sanguine sur les mêmes pierres, dans de petites chambres situées au-dessus de la salle du sarcophage et destinées uniquement à la décharge du plafond. Ces chambres avaient été fermées pour jamais pendant la construction elle-même, et l'on n'a pu y pénétrer qu'en se frayant un passage à travers la masse de la maçonnerie. Cette circonstance présente naturellement l'idée que les rois Choufou et Cnoum-Choufou[2], les deux Souphis, auraient régné simultanément; et quand on remarque que cette pyramide est la seule qui renferme trois chambres sépulcrales, on ne peut guère douter qu'elle n'ait été construite pour les deux monarques dont on y lit les noms. M. de Bunsen veut que le

1. Voir l'intéressante brochure de M. Lenormant : *Eclaircissements sur le cercueil de Mycèrinus*.

2. *Cnoum-Choufou* est sans doute le *Chemmis* auquel Diodore attribue la grande pyramide.

ou ait construit la seconde pyramide, parce
ur de figurer dans Ératosthène, mais Hérodote
ci un autre roi *Chéfren*[1]; or est-il possible de
son témoignage sur un sujet où il vient de
rnir deux renseignements aussi complètement
Les tombeaux voisins ont conservé le nom
haf ou *Schafra*[2] dont le cartouche est
d'un titre où se remarque une pyramide,
gie avec *Chéfren* ne peut être méconnue.
me de M. de Bunsen, ce roi Schafra termine
a traduction *archondès*, que l'on trouve dans
u roi correspondant, *Pammès*, a sans doute
ogie avec le mot *scha*, en copte *Schôi*, qui
ncipal caractère de ce cartouche; mais ces idées
nmunes dans les noms royaux de l'ancienne
suffire à rapprocher deux noms aussi éloignés
et *Pammès* ou *Tamphtis*
racontant que l'auteur de la grande pyramide
jouir de la sépulture qu'il s'était préparée,
en suppose que le roi Schafra aurait terminé la
amide pour en faire son tombeau; remarquons
que les chambres supérieures, où ont été trouvés
les mêmes pierres les noms des deux *Choufou*,
sairement la dernière partie de la construction,
fois le revêtement extérieur. Le groupe qui ac-
le nom du roi *Schafra* et qui, suivant notre
teur, signifie *le grand de la pyramide*, ne prouve
soit ici question de la grande pyramide plutôt
seconde, ou de tout autre monument du mêm
ien ne s'oppose donc jusqu'ici à ce que l'on retrou
hafra le roi Chéphren de la seconde pyramide

ore le nomme également *Képhren*.
noms de *Menkérès* et *Népherkérès* prouvent suffisamment
soleil, se prononçait souvent à la fin du nom, mais on
é les règles qui présidaient à cette espèce d'inversion.

Gizeh. Il serait, suivant les auteurs grecs, le successeur de Souphis, mais il est assez naturel de penser que les auteurs grecs ont ici rangé les pyramides dans l'ordre de leur grandeur, car Manéthon ni Ératosthène ne placent aucun roi entre Souphis et Menkérès, et la tradition historique qui rappelle les bienfaits de Menkérès semble également s'y opposer. Il faut donc chercher le roi Schafra-Képhren ou vers la fin de la dynastie, comme notre auteur, ou avant Souphis Ier, et alors les éléments de son cartouche se rapprocheront naturellement de Séphouris ou de Soris, chef de la dynastie.

Nous avons vu que les successeurs de Menkérès, Ratoïsès et Bichérès avaient été transposés dans Ératosthène. Le premier de ces rois a été reconnu dans le cartouche sculpté dans plusieurs endroits, et entre autres sur les rochers de la presqu'île du Sinaï ; des inscriptions semblables à celles des rois Choufou, tracées sur les pierres de la moyenne pyramide d'Abousir, attestent que ce monument est l'ouvrage de ce roi Rasésor. M. de Bunsen possède une statue votive dont les inscriptions ont été publiées il y a quelques années par M. Lepsius[1]. « Il est » dit, sur une des faces, que le roi Sésourtésen Ier l'a fait » faire en mémoire de son père (ou ancêtre) », le roi Ra-sésourn ; l'autre face répète exactement la même inscription, si ce n'est qu'elle contient le nom du roi An (*Table de Karnak*, n° 5). Si l'on rapproche ces légendes d'un monument tout semblable[2], où le roi Papi Mairé est ainsi rappelé sous ses deux noms séparément, on trouvera extrêmement probable que le roi An est enseveli dans la pyramide d'Abousir. Il est vrai que le dernier signe ⌒ ne se trouve pas dans le cartouche copié sur la pyramide : mais, dans la variante sculptée au mont Sinaï, ce

1. *Choix de monuments*, pl. IX.
2. Wilkinson, *Manners and Customs*[, 1re édit.], t. III, p. 282.

présente une *préposition*, et qui est souvent immédiatement le *disque solaire*, et cela l'y reconnaître le même nom. Un autre nom les rois (n° 22) reproduit exactement l'orthotue votive ; mais on ne peut croire que les et n° 22 aient appartenu au même roi, ni t été dédiée à deux rois différents, car elle iption, faite en *image*, ou en *ressemblance* *uôt*.

e Turin nous prouve que certains prénoms autres celui-ci, ont été portés par plusieurs il est donc fort naturel de croire que la liée au roi Rasésour-An, qui n'est point le les ancêtres de Sésourtésen Ier. La chose est vraisemblable que le roi qui précède An sur *Chambre de Karnak* précède immédiatement s d'autres monuments [1], et qu'il reposait égaousir dans la pyramide la plus septentrionale , à côté de *Rasésour*. De ces deux rois insé- us avons reconnu le premier dans le *Ratoïsès* n, et le second, dont la lecture est restée incer- a fort bien répondre à *Bichérès*, comme l'avait posé M. de Bunsen. Ces deux noms sont suivis, nument cité par Wilkinson, par le nom royal *-ké-ra*, que M. Lepsius croit être le vrai type de s, successeur de *Bichérès* dans Manéthon. A ls précèdent tous les deux la Ve dynastie ; tout se nc pour les maintenir à la place où nous le dans Manéthon.

clef chronologique nous a paru jusqu'ici compo anière fort arbitraire, mais nous arrivons à sion beaucoup plus importante, et ici du moins les de M. de Bunsen a été observée : Ératost

[1] lkinson, *Manners and Customs* [, 1re édit.], t. III, p. 280

passe la Ve dynastie tout entière. Elle porte le nom de l'île d'Éléphantine, et, suivant notre savant auteur, elle possédait quelques parties de la Haute Égypte, pendant que la VIe dynastie gouvernait Memphis. Il rapproche ainsi la liste d'Africain de la table d'Abydos et des noms fournis par le papyrus royal de Turin.

Ve Dynastie d'après M. de Bunsen

DANS L'AFRICAIN	NOMS SUR LES MONUMENTS	SUR LE PAPYRUS[1]	TABLE D'ABYDOS
1 Ouserchérès.	Ouséserkef[2].	Snéfrou (?).	(Après le roi Menkérès.)
2 Sephrès.	Snéfrou[3].		
3 Néphercherès.	Néfroukéra.	18 noms déchirés, mais les années y sont encore.	Néfroukéra.
4 Sirirès.			Néfroukéra Nibi.
5 Chérès.			Tetkéra Ma...
6 Rathourès.			Néfroukéra Chentou[illegible]
7 Menchérès.		Menke-hor	Meri-en-hor.
8 Tanchérès.		Tet-(ké ra).	Snéfrou-ké.
9 Obnos.	Ounas[4].	Ounas.	Ra-en-ké.
Total 248			Néfroukéra Rére[illegible].
			Néfrouké Papi-s[illegible]enb.
			Snéfrouké Ann[illegible]ou.

1. Ce fragment du papyrus, qui compose actuellement la 4e colonne, est assez entier. Les années des règnes sont conservées; malheureusement le total est déchiré. On peut aussi douter si le cartouche du roi Snéfrou est à sa véritable place, car il ne tient pas au reste.

2. Cartouche trouvé par Nestor Lhôte à Berché et depuis dans la plaine de Gizeh.

3. *Table de Karnak*, n° 7, et sur nombre de monuments.

4. Cartouche identique à celui du Papyrus sur des vases provenant d'Abydos.

M. de Bunsen pense que la table d'Abydos contient, après le cartouche de Népherkérès, une branche de la même famille, et comme les noms sont fort différents de ceux de Manéthon, ce seraient non des rois, mais des princes subalternes, auxquels se rattachait par quelque endroit la souche des Ramsès. Nous verrons un semblable rameau princier dans la Chambre de Karnark, mais on ne peut admettre que cette ligne de la table d'Abydos contienne autre chose que des noms de rois, car la plupart des cartouches renferment un prénom royal outre le nom propre du personnage. Il est, au contraire, presque certain, comme on le voit, que la quatrième colonne du papyrus royal retraçait cette dynastie. Il contenait plus de noms qu'Africain n'en a donné ; Eusèbe parle en effet de trente et un rois. On ne peut nier qu'ici et ailleurs, l'Africain, ou Manéthon lui-même, n'ait abrégé les listes, et l'on n'y peut supposer d'autre but qu'une correction chronologique.

Pour qu'on pût retrancher la dynastie d'Éléphantine du comput régulier des temps, il faudrait au moins que les faibles souvenirs qu'elle nous a légués provinssent exclusivement de la Thébaïde. Or la plaine de Memphis a conservé dans les tombeaux le nom d'*Ouséser-kef*. C'est le seul cartouche connu qui se rapproche d'*Ouser-kérès*, la terminaison ordinaire *rès* est sans doute l'ouvrage des copistes. Ce roi possédait donc Memphis, puisque ses fonctionnaires y habitaient.

Les serviteurs des rois *Snéfrou*[1] et *Népher-kérès*, *Néfrou-kéra*, ont gravé leurs légendes sur les rochers de la presqu'île

1. La voyelle *ou* est souvent omise dans ce nom et en général dans la racine *néfrou* ou *nofré*, car il n'est pas du tout certain que la voyelle *ou* écrite après la racine ne fût pas la voyelle médiale, ce qui est le cas en copte pour tous les mots correspondants : *néfrou*, en copte ⲛⲟϥⲣⲉ, *chensou-chons*, etc.

du Sinaï[1]. Ce très ancien domaine des Pharaons n'appartenait pas à un petit prince d'Éléphantine pendant que Memphis était le siège de l'empire. Mais le roi Snéfrou a laissé à Memphis même une trace plus importante de sa domination : ce souverain déifié y fut l'objet d'un culte, que les siècles n'avaient pas fait tomber en désuétude au temps des Ptolémées. Son temple, situé dans le quartier du Mur blanc à Memphis, est rappelé dans plusieurs stèles érigées par ses prêtres[2]. Les rois et les grands étaient régulièrement appelés par leur famille, après leur mort, *dieu grand* . Cela se voit assez souvent sur les monuments, mais le nombre n'est pas considérable des Pharaons auxquels l'admiration ou la piété du peuple égyptien accorda l'honneur d'un culte durable, et c'est un renseignement qui mérite d'être recueilli par M. de Bunsen.

Snéfrou justifia, sans doute, la devise de son étendard, *le* *Seigneur de justice*, Comment prétendre, en tout cas, que ce demi-dieu memphite fut étranger à Memphis ; mais aussi comment justifier Ératosthène et M. de Bunsen de l'avoir supprimé, lui et toute sa dynastie, comme contemporains d'une dynastie memphite?

Ce que nous pouvons ainsi prouver pour ce roi, nous pourrons, sans doute, l'établir de même pour tous les rois de cette dynastie, car M. Lepsius, dans un *Aperçu sur la construction des Pyramides*[3], annonce qu'il a lu dans les tombes de Memphis tous les cartouches de la Ve dynastie.

Les monuments sont malheureusement trop rares pour pouvoir ainsi contrôler Manéthon à chaque pas, mais on voit qu'il en reste assez pour nous prouver qu'on ne peut fonder un pareil choix parmi les dynasties sur les noms que l'histoire leur a donnés.

1. Voir les planches du *Voyage* de M. de Laborde.
2. Leemans, *Lettre à Salvolini*, pl. XXVIII.
3. Berlin, 1843.

Nous craignons de fatiguer nos lecteurs par trop de détails, mais il faut songer que, suivant le calcul le plus restreint de tous, celui de M. de Bunsen, ces dynasties se placeraient plus de trente siècles avant l'ère chrétienne. Tout étonné de se trouver au milieu de l'histoire, dans un éloignement où il ne soupçonnait que des mythes et des fables, l'esprit hésite et s'effraie; et, lorsque des monuments de la grandeur des Pyramides viennent écraser ses doutes et le convaincre de la réalité du monde qu'il parcourt, il interroge alors avec une avide curiosité chacune de ces lignes si frêles, et que tant de siècles ont pourtant épargnées.

TROISIÈME ARTICLE[1]

Règne d'Apapus III Mœris. — Antiquité du lac Mœris. — Étude sur la reine Nitocris et la troisième pyramide. — La liste d'Ératosthène comparée à la Chambre des rois de Karnak. — Étude de la première ligne de la table d'Abydos, et de la IIe dynastie. — La méthode de Manéthon justifiée par le Papyrus royal de Turin.

Nous avons dit qu'Ératosthène, après la IVe dynastie, passait immédiatement au règne d'*Apapus* le centenaire, qui se trouve, par ce renseignement, identifié avec le *Phiops* de Manéthon, quatrième roi de la VIe dynastie, en négligeant ainsi la dynastie d'Éléphantine tout entière et les trois premiers monarques de la dynastie suivante. Voici comment M. de Bunsen poursuit la confrontation des deux auteurs :

1. Les articles suivants sont extraits des tomes XIV, XV et XVI des *Annales de Philosophie chrétienne*. Il y en a eu un tirage à part in-8° de 85 pages avec *Errata* pour les deux premiers articles; ce tirage n'a jamais été mis dans le commerce.

VIe Dynastie d'après M. de Bunsen.

MANÉTHON	ANNÉES	ÉRATOSTHÈNE	ANNÉES	MONUMENTS
Othoès.	30			
Phios.	53			
Méthésouphis.	7			
Phiops.	100	Apappus.	100	Aapp[1].
Ménthésouphis	1	Achescos-okaras.	1	
Nitocris.	12	Nitocris.	6	Maïré.
Total.	203		107	

M. de Bunsen reconnaît, dans le roi *Phiops*, l'*Apap-Maïré*, le célèbre Mœris des Grecs : c'est en effet le seul roi qui ait porté le nom de *Maïré*, à peine altéré dans le mot grec Μοῖρις. Les travaux célèbres qui ont immortalisé ce nom sont ici l'objet d'un examen approfondi. Les ingénieuses recherches de M. Linant n'ont pas pleinement convaincu M. de Bunsen, et nous avouerons avec lui que le système de cette grande entreprise ne nous paraît pas encore bien expliqué. M. Lepsius, ayant récemment trouvé en Nubie une série de hauteurs observées pendant les inondations du Nil sous le règne d'Amménemhès-Marès (hauteurs qui s'élèvent notablement au-dessus des niveaux actuels), en conclut que ce roi devait être le Mœris de l'histoire, et que l'abaissement du niveau de l'inondation pouvait être lié avec ses travaux gigantesques. Mœris et l'auteur du Laby-

1. Ce nom peut aussi se lire *Papi*, nom égyptien mentionné par Josèphe; mais, dans le *Papyrus historique* du Musée Britannique l'ordre des caractères hiératiques donne *Apap*.

rinthe, nommé par les historiens *Lamparès*, *Lamarès*, *Marès* et *Mothéris*, ont en effet été souvent et facilement confondus; mais nous oserons appuyer l'opinion de M. de Bunsen par un fait qui nous paraît bien significatif.

Il existe, au cœur du Fayoum (à Bégig), un obélisque portant le nom de *Sésourtasen Ier*, dont Marès n'est que le quatrième successeur. Nous connaissons assez maintenant les règles de l'architecture des Pharaons pour affirmer en toute certitude qu'un obélisque ne peut être une pierre isolée dans un désert : stèles gigantesques accouplées devant un monument dont elles portent en général la dédicace, ces Aiguilles, taillées à la proportion des Pyramides, supposent un temple ou un palais, et, par conséquent, une population. Or, il est bien reconnu que le Fayoum, ancien désert suivant la tradition, n'a dû son sol cultivable et toute son existence qu'à l'introduction violente d'un bras du Nil, par une brèche faite à la chaîne Libyque, première base de tout le travail attribué à Mœris. L'auteur du Labyrinthe a sans doute enrichi ou régularisé l'irrigation de la belle province où il voulut placer son palais et son tombeau; mais la présence de l'obélisque (à Bégig) prouve que la vie factice du Fayoum avait commencé bien avant lui. Il est certain, d'un autre côté, que le roi Apapus aurait pu plus facilement qu'un autre, pendant son règne d'un siècle, mener à fin cette vaste entreprise.

La reine Nitocris, *la belle aux joues roses* des traditions égyptiennes, était, d'après Manéthon, l'auteur de la troisième pyramide, où nous avons trouvé le cercueil de Menkérès; cette contradiction apparente fournit à M. de Bunsen le sujet d'une excellente observation. La troisième pyramide était célèbre par son revêtement en granit rose de Syène, qui lui faisait balancer, au jugement si éclairé d'Abdallatif, l'admiration causée par la grande pyramide. Lorsqu'on songe aux difficultés qu'offre le travail du granit, que les Pharaons eux-mêmes employaient avec discernement et ne

prodigieuses. On est effrayé des sommes immenses qu'elle avait dû coûter. Ceci n'était guère au caractère historique du bon roi Menkérès, mais M. de Bunsen a trouvé dans les observations minutieuses de l'ingénieur Perring la preuve que ce monument a été construit en deux fois. On reconnaît la limite de la première pyramide, qui était d'une hauteur comparativement très modeste (145 pieds environ), à l'extrémité du corridor primitif qui se trouve bouchée par la nouvelle construction. Les traces des instruments sur les parois de la roche prouvent que le corridor actuel a été travaillé en partant de la chambre sépulcrale : suivre et allonger l'allée primitive eût produit une entrée qui ne se serait pas accordée avec la hauteur usitée dans les pyramides. La reine Nitocris, en s'emparant de la pyramide de Menkérès, laissa le sarcophage du roi dans une chambre inférieure, et fit placer le sien dans la salle qui précédait, si l'on en juge par les fragments de basalte bleu qui s'y retrouvèrent. Elle fit doubler les dimensions du monument et lui donna cette ruineuse parure de granit qui passa plus tard, dans l'imagination des conteurs grecs, pour avoir absorbé les sommes immenses que la courtisane Rhodopis avait retirées de la ruine de ses amants. C'était là prêter au vice des proportions impossibles. Rien ne nous paraît plus heureux que l'accord ainsi rétabli entre les textes des deux auteurs par l'étude intime du monument.

Malheureusement, en rentrant sur le terrain de la chronologie, nous retombons dans les suppositions ordinaires. Othoès, le premier roi de la VIe dynastie suivant Africain, devient pour notre auteur le même que le roi Obnos (Ounas ?) qui termine la dynastie précédente. Les copistes auraient de même doublé les règnes de Phiops et de Méthésouphis. Mais rien n'est *plus égyptien* que de faire alterner ainsi deux noms dans une famille; et, quoique les monuments n'aient pas encore fourni la série suivie des rois de cette époque, nous connaissons au moins deux rois du nom de *Papi* ou

Apap[1]. C'est alors aux mêmes copistes qu'il faut attribuer le total de la dynastie; mais nous avons déjà remarqué que, de semblables totaux se trouvant dans les annales royales, telles que le Papyrus de Turin, ceux de Manéthon ne peuvent avoir été inventés.

M. de Bunsen reconnaît, dans le nom *Menthésouphis,* le nom égyptien *Mantouotp* qui a été porté par plusieurs souverains appartenant à la descendance du roi Apapus. Celui qui paraît le plus ancien et dont le nom d'étendard était *le seigneur des deux mondes,* serait le successeur d'Apapus. Le nom est trop défiguré dans Ératosthène pour être reconnu; mais son règne d'une seule année et sa place entre Phiops et Nitocris ne permettent pas de douter qu'il ne s'agisse du même personnage. Ce Menthésouphis fut certainement un Mantouotp, mais il n'est guère probable que le hasard nous ait conservé quelque monument d'un règne aussi court; le roi (Nebteti) ne peut lui être identifié, car Burton a copié sur la route de Cosséir une date de la deuxième année de son règne. Le nom de la reine *Nitocris* n'a été mentionné ni à Karnak, ni à Abydos, et nous verrons que la même règle a été suivie dans la série de la XVIIIe dynastie. Mais nous croyons qu'on doit reconnaître son cartouche dans le Papyrus royal de Turin. A la colonne 5, ligne 7, on lit : le roi (ou la reine) Nétacri avec la marque du féminin. Ce nom, qu'Ératosthène a traduit très exactement la *Minerve victorieuse,* était déjà connu, sous une forme peu différente, par la reine, épouse de Psamméticus. *Nét* est la prononciation du nom de la déesse Néith assimilée à Minerve[2]. La dynastie ne

1. 1° Papi Maïré, *Salle des Ancêtres à Karnak,* n° 10; 2° Papi Senb, *Table d'Abydos,* n° 13; 3° Ra Papi, trouvé à Maschakit, par Champollion. Papi, *fils d'Isis, dame de Pount,* doit être une variante du premier, car il a la même enseigne; voyez la *Revue archéologique,* t. II, p. 732.

2. Voy. Wilkinson, *Panthéon,* pl. XXVIII, n° 5.

finissait dans le papyrus qu'après trois autres rois dont l'un s'appelait *Néfroukéra*; ici encore Manéthon aurait abrégé, mais on en peut facilement saisir la raison. Les monuments se réunissent avec l'histoire pour nous faire considérer le règne de Nitocris comme une époque de troubles et de scissions, à partir de laquelle nous pouvons nous attendre à trouver des dynasties collatérales. On pourrait l'inférer de Manéthon lui-même, qui n'accorde qu'une durée chronologique insignifiante aux 60 rois de la VIIe dynastie; mais la brièveté de ses extraits cause une extrême difficulté à coordonner les monuments un peu plus suivis qui vont nous conduire jusqu'à la XIIe dynastie. Voici comment M. de Bunsen range, d'après Ératosthène, les cinq dynasties intermédiaires.

Les cinq dynasties intermédiaires, de la VIIe à la XIIe, d'après M. de Bunsen

MANÉTHON	ROIS	DURÉE		ÉRATOSTHÈNE ROIS	ÉRATOSTHÈNE DURÉE
7e dynastie Memphite.	60	60 jours.			
8e — Memphite.	27	146 ans.		1	22 ans.
9e — Héracléopolite.	19			7	128
10e — id.	19		409 ans.	0	
11e — Thébaine.	16	43 ans.	185 ans.	1	
Total.		189 ans.	592 ans.	0	
				9	166 ans.

La première difficulté qui s'oppose à cet arrangement, c'est que les deux dynasties d'Héracléopolis auraient régné 400 ans de plus que les dynasties principales; et cependant on ne peut nier, comme nous le verrons, que l'autorité de la XIIe dynastie n'ait été reconnue depuis le fond de la

Nubie jusqu'aux plages libyennes. Le savant M. Barucchi émet une conjecture bien plus vraisemblable : d'après lui, les deux dynasties d'Héracléopolis auraient eu la suprématie pendant une grande partie de cette période, et c'est pour cela que Manéthon accorde une si mince part chronologique aux rois memphites et thébains. M. de Bunsen veut faire ici concorder les 9 rois d'Ératosthène avec la série généalogique qui paraît unir le roi Apapus-Mœris avec la XIIe dynastie sur la partie gauche de la Chambre de Karnak[1]. Le cartouche n° 11 ne contient plus que de faibles traces, et M. de Bunsen pensait qu'il avait dû porter le nom de *Mantouotp*, le *Menthésouphis* de Manéthon. Une récente découverte de M. Prisse a fait voir qu'il n'en était pas ainsi, et que ces restes mutilés s'accordaient parfaitement avec le nom d'un roi *Téti* ou *Atet* que ce zélé voyageur a trouvé, sur un monument funéraire à Zaouyet-el-Meyteyn, alternant trois fois avec celui du roi Apapus :

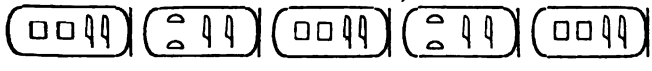

Cette disposition ferait croire que le roi Téti a partagé le pouvoir d'Apapus; en tout cas il porte sur la table de Karnak les titres d'un souverain. Il précède, sans doute à titre d'ancêtre, la série des princes *Men*... et *Enantef*, qui n'arrivent au pouvoir royal qu'après au moins six générations. Ces princes ont des qualifications que l'on retrouve ailleurs et qu'il est curieux d'examiner.

Le premier Enantef (n° 12), moins élevé en dignité, n'avait point son nom enfermé dans un cartouche. Il porte le titre de *Erpa, jeune*, titre militaire (la partie détruite contenait peut-être *ha*, chef; *Erpa ha*, le jeune chef, correspond à général d'armée). Le second (n° 13) s'appelait probablement

1. Voir, sur notre *planche* dans le numéro de juin, tome XIII[, cf. p. 8-9 du présent volume], les cartouches depuis le n° 10 jusqu'au n° 24.

Mantouotp, nom commun dans cette famille. Quoique son nom soit renfermé dans un cartouche, il n'était certainement pas souverain, car ce qui reste de ses titres : l'*Horus chef... Hor ape...*, ne commence aucun des nombreux protocoles royaux usités chez les Pharaons; les trois suivants avaient des titres identiques ou analogues. Ces exemples et quelques autres prouvent bien que le cartouche ne suffit pas, à lui seul, pour indiquer le rang suprême. Le dernier Enantef (n° 17), au contraire, a les titres de *dieu bienfaisant, seigneur des deux mondes*, et sa momie, trouvée à Thèbes dans son tombeau, portait encore un bandeau royal qui orne maintenant le Musée de Leyde.

Cette table généalogique s'accorde à merveille avec Manéthon; en effet, des princes thébains succédant immédiatement à la VIe dynastie ne pouvaient pas porter le titre de rois puisque le trône était alors occupé par les VIIe et VIIIe dynasties memphites. Retournons maintenant à Ératosthène et aux rois de la table de Karnak qui suivent Enantef :

ÉRATOSTHÈNE	CORRECTIONS PROPOSÉES	DYNASTIES	TABLE DE KARNAK
1 Myrtaios.	Amyrtaios.	7e Memphite.	
2 Thyosimarès.	Tosimarès.	8e Memphite.	
3 Sétirillos.	Enentéflnaos.	Id.	Enantefnaa.
4 Semphrucratès.		Id.	Ra snéfrouké.
5 Chouther tauros.	Neb tou ra.	Id.	Ra neb tou.
6 Meyrès.		Id.	Ra noub ter.
7 Chomaëphta.	Tomaëphtah.	Id.	Sésour en Ra.
8 Soikunios.		Id.	Skenn Ra.
9 Pété-Athyrès.		11e Thébaine.	Snacht en Ra.

On voit qu'un seul nom, celui de *Soikounios*, ressemble au cartouche qui devrait lui correspondre sur le monument. M. de Bunsen nous paraît avoir ici dépassé les besoins de son système. Il s'est abstenu sagement de chercher les deux premiers rois sur la table de Karnak ; mais pourquoi vouloir à toute force y trouver la VIIIe dynastie memphite ? Reconnaissons qu'ici la liste et la Chambre des rois suivent deux voies différentes. Le fragment d'Ératosthène n'en sera pas moins précieux, puisqu'il nous conserve quelques noms de cette époque que nous ne trouvons plus dans les extraits trop laconiques d'Eusèbe et d'Africain. Heureusement ces noms et leur traduction sont moins défigurés. Le troisième, dont la forme est plus incertaine à cause des variantes que présentent les manuscrits[1], était accompagné d'une traduction ou plutôt d'une glose, comme nous avons vu que ce fragment en contenait quelques-unes : *il augmenta la puissance paternelle*. Cette remarque confirmerait l'idée de souverainetés rivales. Elle suffit à M. de Bunsen pour métamorphoser *Sètirillos* en *Enentéfinaos* parce que le nom du roi *Enantefnaa* paraît contenir *téf* père et *naa* grand. Mais le nom *Enantef* existe seul ; *naa*, le grand, n'est qu'une épithète et ne peut faire partie du sens véritable de ce nom. Les mots *séti* et *rillos* répondent d'ailleurs à deux noms royaux égyptiens[2]. Ce changement est donc complètement arbitraire. Quoi de plus thébain, d'ailleurs, que le roi Enantef, fils de princes thébains et enterré à Thèbes ; et comment ferait-il partie de la VIIIe dynastie memphite ?

Il en est de même du roi Chouter. Ces deux syllabes représentent exactement deux mots antiques très communs dans les cartouches royaux, ou sans la voyelle et avec le

1. *Tirillos*, *Sètirillos* ou *Sètinilos*.

2. *Séti* est le nom célèbre *Sèthos ; Rillos* est représenté exactement par le dixième cartouche de la ligne supérieure de la table d'Abydos, *Néfroukéra Rèrel* .

signe symbolique , *le bras* portant le *fouet royal, khou,* et le scarabée, emblème du monde, *ter*[1]. Ce nom signifierait donc le *souverain du monde,* et Ératosthène le traduit *tyrannus*. Nous ne savons pas d'où provient le mot *tauros* qui suit le nom du roi ; mais, à coup sûr, il ne suffit pas pour supprimer Chouter et y substituer Nebtoura, prénom du roi *Menemotp* (n° 20). Chouter pourrait fort bien être la véritable prononciation égyptienne du nom d'*Achthoès*, chef de la IXe dynastie, le plus méchant des rois d'Égypte suivant Manéthon, mais M. de Bunsen ne peut pas supposer qu'un roi d'Héracléopolis ait été admis dans Ératosthène.

Les deux noms suivants, qui sont bien égyptiens et dont la traduction garantit l'exactitude, n'ont rien de commun avec les noms thébains qu'on leur compare.

Nous retrouverions au moins à Karnak le roi Pété-Athyrès, s'il représentait la XIe dynastie thébaine ; son nom, qui n'a subi aucune altération et répond au nom propre égyptien *Pété-Hathor,* serait très facile à reconnaître, et, s'il était le principal personnage de la Ire dynastie thébaine, le seul qui en tînt la place dans le canon chronologique, comment serait-il omis dans la Chambre des rois ? Il est donc impossible d'identifier la généalogie sculptée à Karnak avec ces 9 rois d'Ératosthène, qui, selon toute apparence, ont été pris dans les VIIe, VIIIe, IXe, X^e^ et XIe dynasties, dont nous ne possédons plus le détail dans Manéthon.

Les travaux publiés jusqu'ici ne paraissent pas fournir les moyens de classser encore avec certitude tous les rois que les monuments placent entre la VIIIe et la XIIe dynastie ;

1. Le *scarabée*, emblème du monde, était prononcé par Champollion, *to*, le monde, en copte ; il commence en effet le nom de *Domitien*. Mais M. Lepsius a observé que, dans les textes d'une ancienne époque, c'est réellement un hiéroglyphe mixte qui est employé indifféremment avec ou sans le complétement phonétique *r*. Il répond donc au copte *ter*, ⲧⲏⲣ, *tout* et *monde*, dans le sens d'*univers*, tandis que ⲧⲟ, *to*, signifie *partie*, pays.

mais, si nous osions énoncer nos conjectures, après celles d'un savant aussi éminent que M. de Bunsen, nous dirions qu'on peut distinguer un certain nombre de groupes qui répondent assez naturellement aux cinq dynasties de cette époque. En adoptant la conjecture de M. Barucchi, Manéthon n'aurait accordé aux VIIe et XIe dynasties qu'une durée chronologique insignifiante, parce qu'elles furent réduites à un état subalterne pendant le reste de leur existence; la descendance du roi Téti, successeur ou même associé au pouvoir d'Apap-Mairê[1], jouissait pendant ce temps, dans la Haute Égypte, d'un rang élevé[2], mais cette famille n'arrive à l'empire, sous le roi Enantef le grand, qu'après sept générations au moins, et sans doute après un laps de temps beaucoup plus considérable, si nous consultons *les allures* de la table de Karnak[3].

Si nous retournons maintenant à la table d'Abydos que nous avons laissée après le roi Menkérès, nous y voyons la Ve dynastie représentée par le roi Néfroukéra, qui est sans doute le même que le successeur de Snéfrou. Les noms qui suivent ne ressemblant ni à la Ve ni à la VIe dynastie de Manéthon, nous sommes obligés de descendre jusqu'à nos deux dynasties memphites pour leur trouver une place; le prénom royal dominant dans cette famille est *Néfroukéra*. Cette observation nous porte à penser que la table d'Abydos

1. Meyirès, *Maï iri*, aimant la prunelle de l'œil, φίλος κόρης, et *Tomaïphtah* au lieu de *Chomaëphta*, le monde aimant Phtah, Κόσμος φιλήφαιστος. Ce sont deux excellentes corrections de M. de Bunsen.

2. Le Musée du Louvre possède une stèle magnifique et quelques autres monuments provenant d'Abydos, qui ont été dédiés à des personnages qui prennent les titres les plus pompeux et qui s'appelaient *Enentef*. Tout nous porte à croire qu'ils appartiennent à quelqu'un de ces princes. Le style des hiéroglyphes se rapproche par sa beauté de celui de la XIIe dynastie; les noms de famille sont ceux d'*Apap* et de ses descendants, *Téti, Enentef, Sésortésen*, etc.

3. Nous verrons particulièrement dans la XIIIe dynastie combien de générations étaient sautées sur ce monument.

continuait ici la ligne memphite. Les deux noms royaux qui suivent la reine Nitocris dans le Papyrus de Turin contiennent également le mot *néfrou*, et rien n'est plus remarquable que l'enchaînement des noms propres dans les familles égyptiennes.

Le roi Snéfroukéra (Karnak, n° 19[1]) est peut-être le même que Snéfrouké (Abydos, n° 9). Le sommet du cartouche étant détruit, on ne peut plus constater s'il a contenu le disque du soleil ; il établirait alors une division naturelle dans cette famille, car sa place dans la quatrième ligne de la table de Karnak, à quelque dynastie qu'il appartienne, le rapproche de la XIe dynastie. Peut-être en était-il contemporain, et c'est Manéthon lui-même qui nous suggère cette idée. Ce groupe thébain qui, suivant lui, comptait 16 rois, n'aurait duré que 43 ans. Mais la famille thébaine qui précède la XIIe dynastie nous a laissé des monuments suffisants pour prouver une existence plus sérieuse. Nous nous accordons avec M. de Bunsen pour trouver, dans la quatrième ligne de la Chambre des rois, les prédécesseurs immédiats des Aménemhès ; nous verrons, en effet, qu'aussitôt après le dernier roi de leur dynastie, la succession passe immédiatement aux rois qui remplissent le côté opposé du monument. C'est un vice propre à la méthode qu'a suivie M. de Bunsen d'être obligé de s'en référer ainsi constamment à des points qu'on prouvera plus tard. Le premier groupe thébain ne sera donc admis comme correspondant à la XIe dynastie (la Ire thébaine) que si l'on parvient à se convaincre que la dynastie suivante est bien la XIIe de Manéthon, point qui a rencontré jusqu'ici une extrême opposition de la part de quelques savants.

Supposant donc ce point résolu pour nous conformer à l'ordre suivi par notre auteur, cherchons s'il est possible de renfermer le premier groupe thébain en entier dans une

1. Voir cette liste de Karnak dans notre tome XIII, p. 438[; cf. p. 8-9 du présent volume].

limite de 43 ans. L'un d'eux, Ranebtou (Karnak, n° 20), fut un personnage assez célèbre pour être le seul à qui l'on ait accordé l'honneur de figurer, à la procession du Ramesséum, entre le roi Ménès et le fondateur de la XVIIIe dynastie. Le nom propre de ce roi était *Menemotp* suivant le dessin que Burton a publié le premier d'un tombeau de Gournah, qui contient une suite d'ancêtres des rois Ahmos et Aménophis Ier. M. Prisse, qui a vérifié sur les lieux avec des précautions extrêmes la lecture de Burton, nous a confirmé son exactitude sur ce point. C'est donc à tort que M. de Bunsen identifie ce roi avec *Mantouotp* = *Sont téti,* dont les musées possèdent quelques monuments. Ce second *Mantouotp,* à qui la simplicité de sa légende assure une haute antiquité, est également rapproché de ce groupe par tous les noms de sa famille que l'on peut voir au Louvre sur la belle stèle *Cousinieri.* Quant au roi Ranebtou Menemotp, Rosellini avait déjà pensé qu'il ne pouvait être un autre que le chef ou le personnage le plus marquant de la Ire dynastie thébaine, d'après sa place au Ramesséum.

Le roi Ra-noubter (Karnak, n° 21), dont on n'a pas encore trouvé le nom propre, s'appelait sans doute *Aménemhès,* car c'est le seul nom usité dans cette famille qui commence par *Amen;* or, un scarabée du Louvre[1] nous donne la légende Ra noubter Amen... Il n'est pas rare de rencontrer de semblables abréviations[2]. Ce roi fut un guerrier, si l'on en juge par un monument cité par Leemans dans sa *Lettre à Salvolini* (page 142).

La série du tombeau de Gournah, publiée d'abord par Burton, et que l'on trouvera corrigée avec un grand soin dans les *Monuments* de M. Prisse, montre que le roi Amos,

1. Nous devons ce cartouche à M. Dubois, à la mémoire duquel nous saisissons cette occasion de rendre hommage.

2. On peut en voir un exemple dans la bague d'or nouvellement publiée par M. Prisse dans la *Revue archéologique,* mars 1846; elle porte les noms d'*Aménophis Ier*.

prodiguaient pas, on est effrayé des sommes immenses qu'elle avait dû coûter. Ceci n'allait guère au caractère historique du bon roi Menkérès, mais M. de Bunsen a trouvé dans les observations minutieuses de l'ingénieur Perring la preuve que ce monument a été construit en deux fois. On reconnaît la limite de la première pyramide, qui était d'une hauteur comparativement très modeste (145 pieds environ), à l'extrémité du corridor primitif qui se trouve bouchée par la nouvelle construction. Les traces des instruments sur les parois de la roche prouvent que le corridor actuel a été travaillé en partant de la chambre sépulcrale; suivre et allonger l'allée primitive eût produit une entrée qui ne se serait pas accordée avec la hauteur usitée dans les pyramides. La reine Nitocris, en s'emparant de la pyramide de Menkérès, laissa le sarcophage du roi dans une chambre inférieure, et fit placer le sien dans la salle qui précédait, si l'on en juge par les fragments de basalte bleu qui s'y retrouvèrent. Elle fit doubler les dimensions du monument et lui donna cette ruineuse parure de granit qui passa plus tard, dans l'imagination des conteurs grecs, pour avoir absorbé les sommes immenses que la courtisane Rhodopis avait retirées de la ruine de ses amants. C'était là prêter au vice des proportions impossibles. Rien ne nous paraît plus heureux que l'accord ainsi rétabli entre les textes des deux auteurs par l'étude intime du monument.

Malheureusement, en rentrant sur le terrain de la chronologie, nous retombons dans les suppositions ordinaires. Othoès, le premier roi de la VIe dynastie suivant Africain, devient pour notre auteur le même que le roi Obnos (Ounas ?) qui termine la dynastie précédente. Les copistes auraient de même doublé les règnes de Phiops et de Méthésouphis. Mais rien n'est *plus égyptien* que de faire alterner ainsi deux noms dans une famille; et, quoique les monuments n'aient pas encore fourni la série suivie des rois de cette époque, nous connaissons au moins deux rois du nom de *Papi* ou

Manéthon que par la nécessité de faire une part chronologique à chacune de ces familles.

En résumé, la table d'Abydos nous paraît avoir continué la ligne memphite avant d'arriver à la XIIe et, sans doute aussi, à la XIe dynastie; la Chambre des rois de Karnak, après les princes Enantef, nous semble composée de quelques rois pris parmi les différentes dynasties de la Haute Égypte. Ce qui reste évident, c'est qu'il est impossible de fondre cette portion des deux monuments de Karnak et d'Abydos, et bien moins encore les cinq dynasties de Manéthon, en une seule ligne représentée par les neuf rois d'Ératosthène. Tout nous indique au contraire ici, dans les extraits d'Africain, un travail, un choix chronologique, et qui provient, sans aucun doute, de Manéthon lui-même.

C'est ici que cet écrivain avait terminé son premier volume par des calculs et une récapitulation dont il faut examiner la valeur. Cette première partie contenait 192 rois et 2,300 ans; c'est ainsi que s'exprime le *Syncelle* dans ses divers extraits de Manéthon, et c'est exactement la même somme que nous trouvons dans l'édition arménienne des œuvres d'Eusèbe. Mais ce total ne convient aucunement aux nombres partiels donnés par l'évêque de Césarée, qui, ne se croyant pas sans doute sur le terrain sérieux de l'histoire à une pareille antiquité, s'est permis de larges coupures; si donc, par une heureuse inconséquence, il nous a conservé ce total, égal à celui d'Africain, nous pouvons être certains d'avoir ici le véritable texte de Manéthon. M. de Bunsen reconnaît bien qu'on ne peut attribuer ce total au *Syncelle* : « C'est, dit-il[1], quelque ancienne glose » d'Africain, copiée étourdiment par Eusèbe. » Mais le précieux papyrus va nous montrer encore que les listes royales contenaient de semblables récapitulations. On lit après le roi Ounas : « Rois... jusqu'à Ménès »; et, sur un

1. *Urkundenbuch*, p. 21, en note.

finissait dans le papyrus qu'après trois autres rois dont l'un s'appelait *Néfroukéra;* ici encore Manéthon aurait abrégé, mais on en peut facilement saisir la raison. Les monuments se réunissent avec l'histoire pour nous faire considérer le règne de Nitocris comme une époque de troubles et de scissions, à partir de laquelle nous pouvons nous attendre à trouver des dynasties collatérales. On pourrait l'inférer de Manéthon lui-même, qui n'accorde qu'une durée chronologique insignifiante aux 60 rois de la VIIe dynastie ; mais la brièveté de ses extraits cause une extrême difficulté à coordonner les monuments un peu plus suivis qui vont nous conduire jusqu'à la XIIe dynastie. Voici comment M. de Bunsen range, d'après Ératosthène, les cinq dynasties intermédiaires.

Les cinq dynasties intermédiaires, de la VIIe à la XIIe, d'après M. de Bunsen

MANÉTHON	ROIS	DURÉE		ÉRATOSTHÈNE ROIS	ÉRATOSTHÈNE DURÉE
7e dynastie Memphite.	60	60 jours.		1	22 ans.
8e — Memphite.	27	146 ans.		7	128
9e — Héracléopolite.	19		409 ans.	0	
10e — id.	19		185 ans.	1	
11e — Thébaine.	16	43 ans.	592 ans.	0	
Total.		189 ans.		9	166 ans.

La première difficulté qui s'oppose à cet arrangement, c'est que les deux dynasties d'Héracléopolis auraient régné 400 ans de plus que les dynasties principales; et cependant on ne peut nier, comme nous le verrons, que l'autorité de la XIIe dynastie n'ait été reconnue depuis le fond de la

COTÉ GAUCHE DE LA SALLE

THOUTHMÈS III DEBOUT

8. 7. Snéfrou. 6. Ra Sahou. 5. An.

16. 15. Enentef. (sic) 14. Enentef. 13. Men...

THOUTMÈS III DEBOUT

Offrandes diverses faites par le Roi Thoutmès.

25. Ra Satéphet. 27. Ra Noubkeou. 28.

26. Ra Terké 24. Ra Skenn. 23. Ra Nachten. 22. Ra Sésouren.

OBSERVATIONS

N° 2. On a rétabli le côté gauche de l'inscription comme la colonne du n° 31 qui commence par une abeille.
N° 3. On a fait la même restauration que ci-dessus.
N° 6. Le signe du milieu difficile à lire.
N° 7. Le signe manque peut-être.
N° 8. Les deux inscriptions sont restaurées.
N° 10. La partie grattée ici a été restaurée comme au n° 9.

NOMS ET TITRES DES PERSONNAGES QUI REMPLISSENT LA M
TRANSPORTÉE A LA

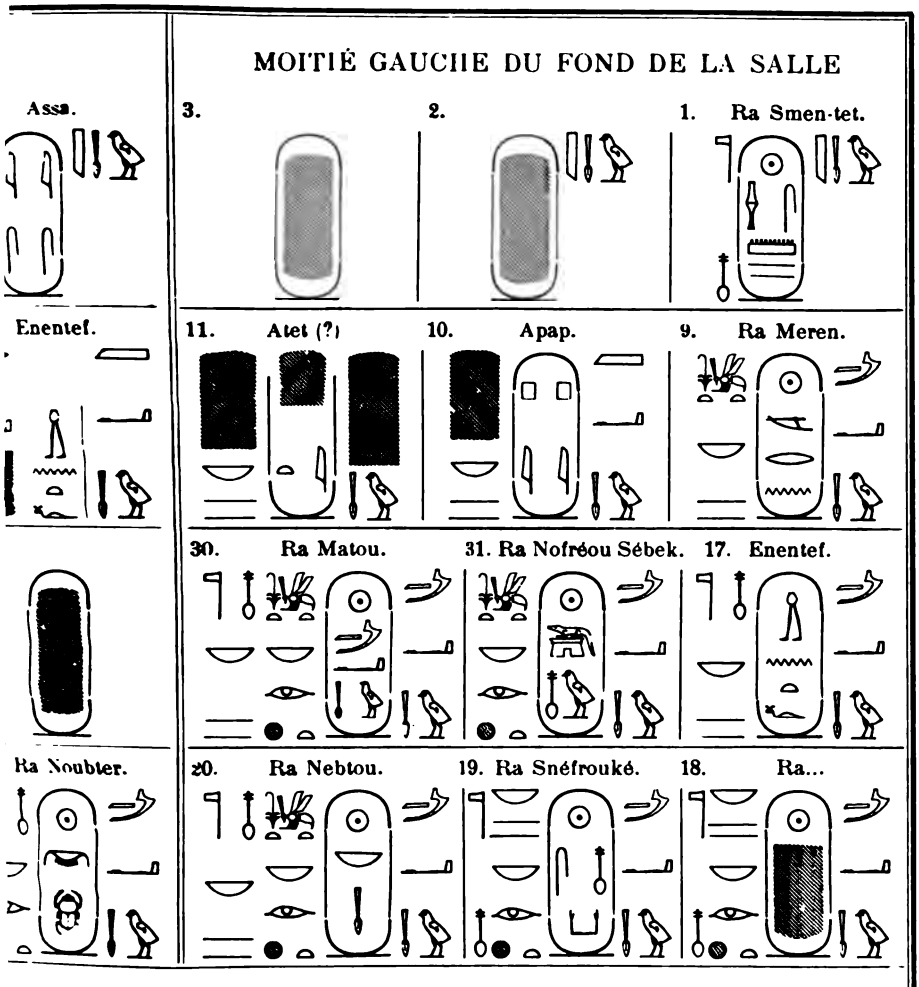

N° 11. Restauré comme le n° 9.
N° 12. Point de cartouches: les deux signes ⌓ et ⌓ restaurés.
N° 13. L'inscription du côté gauche restaurée.
N° 14. La partie fruste ici a été restaurée par un ⊓.
N° 20. Le signe d'en bas, au lieu de ressembler à une *pique*, est quelque chose de moins formé comme un *os*.
N°s 25 et 27. Sont restaurés comme ici.
N° 31. Les deux signes d'en bas difficiles à lire.

TIÉ GAUCHE DE LA SALLE DES ANCÊTRES DE THOUTMÈS III,
BLIOTHÈQUE ROYALE

annales égyptiennes. Les totaux, suivant lui, ne sont plus du tout des nombres chronologiques : espèces de notes destinées uniquement à fixer la mémoire des nombres, on n'y a tenu aucun compte des règnes simultanés qui ont eu lieu spécialement dans cette dynastie. Cette assertion hardie, qui refuse toute notion chronologique aux annales égyptiennes, notre auteur prétend la prouver à l'aide des monuments, opposant ainsi l'Égypte des stèles à l'Égypte du papyrus. Ératosthène seul aurait su discerner ce qu'il y avait de mensonger dans cette manière de compter.

Mais, il faut le dire, si les monuments nous apportaient la preuve que les annales rédigées au temps des Ramsès étaient viciées par un manque de discernement aussi complet, comme Manéthon n'a pu avoir habituellement d'autre guide, il faudrait renoncer à tout espoir de pouvoir jamais apprécier la durée des 17 premières dynasties ; car notre étude sur le *canon d'Ératosthène* est maintenant assez avancée pour que nous ne conservions plus l'espérance d'y trouver ce fil précieux que M. de Bunsen pensait nous avoir mis dans la main.

Nous allons donc examiner avec un grand soin les monuments et les annales de cette XIIe dynastie.

Quelle est la place que doit occuper dans l'histoire la famille royale des Aménemhès ? — Ensemble de cette famille sur le Papyrus et les monuments. — Grandeur de l'Égypte à cette époque, et perfection des arts. — C'est bien ce que le texte actuel de Manéthon nomme la XIIe dynastie, car on y retrouve le roi qui construisit le labyrinthe, et son prédécesseur est l'un des Sésostris. — L'origine de ce nom est bien égyptienne.

J'ai nommé jusqu'ici hardiment l'époque que nous allons étudier la XIIe dynastie, à la suite de MM. Lepsius et de Bunsen, pour ne pas introduire dans la discussion des temps antérieurs un doute qui n'existe plus à mes yeux. Cette notion

est pourtant loin encore d'être acquise à la science. Nous allons exposer à nos lecteurs l'état de la question et tâcher d'en faire ressortir l'importance; mais, pour être logique, il faut sortir un instant de l'ordre que nous imposait le travail de M. de Bunsen, et, pour nous placer sur un terrain solide, revenir à l'étude de la table d'Abydos en la commençant au dernier cartouche, celui de Ramsès le grand, son auteur. Champollion y lut avec une grande sagacité les prénoms royaux des princes qui précédaient Ramsès jusqu'au fondateur de la XVIIIe dynastie, Ahmos. Il affirma que l'ordre en était parfaitement régulier et l'étude complète des monuments et des généalogies de ces rois l'a depuis prouvé jusqu'à l'évidence. Ce monument est donc bien plus facile à employer que la Chambre de Karnak. Mais la table d'Abydos est-elle une suite chronologique, c'est-à-dire non interrompue ? On l'a cru, et quelques savants le prétendent encore. On ne pouvait nier cependant que les deux reines de la XVIIIe dynastie auxquelles Manéthon accordait une place dans sa chronologie, n'eussent été exclues de la table d'Abydos. Depuis, l'étude des pylônes de Karnak exploités par les démolisseurs a fourni la preuve qu'il fallait classer à cette époque, non seulement quelques usurpateurs temporaires et qui peut-être n'ont occupé qu'une partie du pays[1], mais encore des souverains qui ont fait des expéditions militaires au dehors, élevé des édifices, creusé tranquillement leur tombeau, et dont les monuments, s'étendant de Thèbes à Memphis, prouvent une domination bien complète. Tels sont, par exemple, un Aménophis inconnu à la table d'Abydos, qui introduisit le culte d'Atenra après Thoutmès III, et le roi Achéréï dont Champollion avait décrit le tombeau sous le nom de *Skhaï*, tombeau dont Nestor Lhôte

1. Tels que *Amen mes Ra smen ma*, trouvé par M. Prisse dans ces pylones, *Amentouonkh*, frère d'*Aménophis Memnon*, et *Ra onkh terou*, successeur de *Bekh en atenra*. J'ai traité en détail la question de ces rois dans la *Revue archéologique*.

a rapporté les empreintes et que nous espérons voir bientôt publié.

La table d'Abydos n'a donc point le caractère d'une série exactement chronologique. Toutefois ces petites lacunes s'expliquent aisément. L'orgueil de Ramsès n'a pas admis les reines à partager ses hommages, en considérant leur règne personnel comme un véritable abus de pouvoir. On observe, en effet, que les cartouches royaux que s'était attribués la régente (sœur de Thoutmès II, suivant M. Lepsius) ont été martelés sur les monuments. Le même affront subi par les deux rois que nous avons nommés prouve que leur parti finit par succomber et fait comprendre leur exclusion. La liste d'Abydos, malgré ces traces d'un choix fait par son auteur, restait néanmoins assez complète pour qu'il fût bien naturel de voir la XVIIe dynastie dans les prénoms royaux qui précédaient Ahmos. Ce fut l'idée de Champollion et de tous les savants qui s'occupèrent alors de la chronologie égyptienne.

Ce n'est qu'en 1840 que M. Lepsius affirma qu'il se trouvait sur le monument d'Abydos une lacune de cinq dynasties, et qu'en offrant ses hommages à la famille d'Aménemhès, Ramsès avait laissé de côté au moins toute l'époque des Pasteurs. Certes, les petites lacunes de la XVIIIe dynastie n'autorisaient pas cette assertion hardie; publiée sans être accompagnée des raisons qui l'avaient produite, elle n'a pas excité l'attention qu'elle méritait parmi les savants. M. Barucchi est le seul chronologue qui paraisse l'admettre, en se fondant uniquement sur la ressemblance des noms, guide souvent si trompeur. Les savants français ont continué à ranger ces rois dans les XVIIe et XVIe dynasties, et telle est encore, dit-on, la base des calculs de M. Lesueur dans son *Mémoire sur les Dynasties égyptiennes*, couronné dernièrement par l'Institut. L'ouvrage de M. de Bunsen, en établissant l'opinion de M. Lepsius comme un fait et sans en discuter à fond les preuves, n'a pas suffi, comme on le voit,

pour éclaircir ce point essentiel. Il nous faut donc nécessairement l'abandonner un instant pour étudier la question en elle-même avec tout le soin qu'elle mérite.

Laissons de côté pour le moment la place chronologique de la famille d'Aménemhès, et faisons avec elle une plus intime connaissance. En examinant notre tableau, on se convaincra d'abord que cette famille est un tout bien complet, une dynastie connue tout entière, depuis son chef jusqu'à son dernier roi, où rien enfin ne laisse de place au doute (voir le tableau de la XIIe dynastie, page suivante).

Le premier rang pouvait paraître indécis entre Sésourtésen Ier et Aménemhès Ier dans les tombeaux de Béni-hassan et sur la Chambre des rois. La raison de cette indécision nous est révélée par une stèle du Louvre, que nous discuterons plus loin, et d'où l'on apprend que ces deux princes ont dû, au moins pendant quelque temps, régner simultanément. Le Papyrus royal, en montrant qu'Aménemhès était le chef d'une dynastie, a tranché la question en sa faveur; une suite de monuments incontestables établit la succession des rois suivants. Les tombeaux des généraux ensevelis à Béni-hassan conduisent jusqu'à Sésourtésen II et montrent que les cartouches à la Chambre des rois suivent ici un ordre inverse de celui qu'on aurait naturellement supposé (voir sur la planche 1re les n^os de 26 à 31[1]). La portion conservée de la table d'Abydos recommence avec le second Aménemhès, et des stèles particulières nous confirment qu'elle n'a rien omis ici, sauf le nom du dernier roi. Heureusement celui-ci figure à Karnak auprès du septième roi (cartouches n°s 30 et 31), et par bonheur un fragment parfaitement lisible du Papyrus royal nous a conservé ces deux derniers noms, la durée de leurs règnes et le total de la dynastie.

L'identification de ces deux derniers rois est due à la sa-

1. Dans le n° 78, t. XIII, p. 439 des *Annales* [; cf. p. 8-9 du présent volume].

Tableau de la XIIe dynastie

ÉRATOSTHÈNE	ANS	MANÉTHON		ANS	NOMS ET PRÉNOMS SUR LES MONUMENTS	RESTES SUR LE PAPYRUS ROYAL	ORDRE SUR LES DEUX TABLES	Dernière année constatée sur des monuments
Amménémès.	26	« Après la 11e dynastie » vint Amménémès. »		16	Aménemhès Ier (*Ra sotp het*).	. . . *p het*. a régné 19 ans.	Voyez sur la *table de Karnak*, n° 25.	9^e
. . . . .		*Africain*, Gésonchosis. *Eusèbe*, Sésonchosis.		46	...sourtésen Ier (*Ra ter ké*).	... *ké*, 45 ans.	Karnak, n° 26.	44^e
Stamménémès II.	23	Amménémès II.		38	Aménemhès II (*Ra noub-kéou*).	trace de 10...	Karnak, n° 27 Abydos (2e l., 1er cart.)	37^e
. . . . .		. . . . .						
Sistosis.	55	Sésostris.		48	...sourtésen II (*Ra scha ter*).	trace de 19... plus de 30 ans	Abydos (2e li., 2e cart.) Abydos (2e li., 3e cart.)	11e 14^e
Marès.	43	*Africain*, Lacharès. *Eusèbe*, Lamaris; auteur du labyrinthe.		8	...sourtésen III (*Ra scha kéou*). Aménemhès III (*Ra en ma*), auteur du labyrinthe.	140 ans au m.	Abydos (2e li., 4e cart.)	43^e
		Eusèbe. Autres rois 42 ans.	*Africain*. Ammérès.	8				
			Aménémès.	8	Aménemhès IV (*Ra ma-tou*).	a régné 9 ans 3 m. 27 j.	Abydos, 5e cart. Karnak, n° 29.	?
			Skémiophris, sa sœur.	4	*Ra sévek nofréou*.	3 a. 10 m. 3 j.	Karnak, n° 39.	?
Totaux d'Érato-sthène.	147	d'Eusèbe[1], 245	d'Africain,	176	Total du Papyrus, 213 ans (même fragment).	1 mois 17 jours		

1. Il donne ce nombre total quoique la somme de ses nombres partiels ne soit que 198.

gacité de M. Lepsius : nous retraçons ici ces deux noms royaux, tels qu'ils sont écrits sur les monuments et sur le Papyrus hiératique, en transcrivant en hiéroglyphes chacun des signes qui les composent sur ce document, afin que nos lecteurs puissent apprécier la certitude de cette identification.

1 2

3 4

Le premier nom, *Ra ma tou* (n° 1), ne diffère du nom reproduit sur le papyrus (n° 2) qu'en ce que le mot *tou* ou ⲧⲁⲟⲩⲟ, *dire, parole,* est accompagné sur le papyrus de son déterminatif (un homme portant la main à la bouche), que l'écriture hiératique n'omet presque jamais pour suppléer, autant que possible, à la clarté qui résulte pour l'écriture monumentale de la forme plus précise des caractères. Quant au roi *Souk* ou *Sébek nofréou,* deux différences méritent d'être expliquées : 1° le crocodile, emblème du dieu, occupe le premier rang sur le cartouche de Karnak (n° 3) comme nom divin ; c'est une règle observée avec beaucoup de soin, particulièrement dans les cartouches royaux. L'écriture hiératique, au contraire, suivant la prononciation, remet souvent le nom divin à la fin de la phrase (n° 4). C'est ce qu'on peut vérifier entre autres dans le nom de *Ramsès Métamoun*[1] ; 2° le pluriel du mot *nofré, bon* ou *bienfait,*

1. Voir Leemans, *Lettre à Salvolini*, pl. XIX et XX.

exprimé par le luth, est rendu dans le papyrus par la triplication du caractère (n° 4), tandis que dans le cartouche (n° 3) il est indiqué par la terminaison *ou* (l'oiseau), variante très ordinaire et toute calligraphique, qui ne pouvait faire aucune différence dans la prononciation du nom, laquelle était régulièrement *Ra nofréou sébek*.

Cette liste ainsi complétée et obtenue avec le seul aide des monuments et de deux fragments du Papyrus de Turin, l'on conçoit que M. Lepsius se soit écrié qu'il avait devant les yeux la XIIe dynastie de Manéthon ; en effet, la ressemblance était frappante.

Quelle était maintenant la condition de cette dynastie ainsi ressuscitée tout entière ? Était-ce un état de lutte ou de domination contestée ou partielle ? Les monuments la montrent au contraire comme composée de rois guerriers et puissants. Le premier Sésourtésen fondait ou terminait à Héliopolis un temple dont on peut se faire une idée d'après la grandeur de l'obélisque que cette ville a conservé. Il fondait le sanctuaire de Karnak, et ses statues colossales de granit, apportées en Europe par Drovetti, prouvent, non moins que les colonnes monolithes qui portent encore son nom, que d'autres constructions y avaient signalé son règne. Il gravait en même temps, sur la stèle d'Ouadi Halfa au fond de la Nubie et sur les rochers du Sinaï, le souvenir de ses expéditions victorieuses. On ne voit pas que cet essor ait perdu de sa puissance jusqu'à la fin de la dynastie. La tombe de Nébotph rappelle les succès militaires de ses successeurs, et le troisième Aménemhès, sans doute plus pacifique, construisit le labyrinthe et la pyramide du Fayoum qui suffisent pour attester la puissance du double royaume sous son gouvernement.

L'étonnante perfection des arts ne rend pas moins témoignage d'un haut degré de civilisation. Deux statues en granit de Sésourtésen Ier furent jugées par le grand Ramsès, qui devait s'y connaître, dignes d'être usurpées et de porter ses

cartouches. Elles ornent maintenant le Musée de Berlin, et l'on admire la franchise de leur exécution. La gravure des hiéroglyphes montre une élégance de formes qui a depuis été rarement atteinte et jamais dépassée. Enfin, c'est à la même époque que nous trouvons cet ordre architectural si simple, si beau et se distinguant si nettement du style égyptien ordinaire que Champollion crut pouvoir l'appeler *proto-dorique*, tant il rappelle à la première vue les temples de Sunium et de Pœstum. La colonne monolithe de Béni-hassan, à seize cannelures, surmontée d'un simple abaque sur lequel repose immédiatement l'architrave, diffère en effet par tous ces points des autres types égyptiens. Seulement, s'il fallait en conclure, ce que nous sommes loin d'admettre aussi légèrement, que l'ordre dorique fut une importation de quelque Cécrops, ce fait remonterait à une antiquité bien supérieure aux souvenirs de la Grèce. Le style des Amé-nemhès était reconnu comme le plus beau type connu parmi les Égyptiens eux-mêmes, et leur époque comme la plus glorieuse de l'histoire. En effet, lorsque Nectanébo, après avoir relevé la puissance égyptienne, organise une véritable renaissance des arts qui produisit des œuvres très remarquables, il n'évoque point les souvenirs de Ramsès, il emprunte le prénom royal de Sésourtésen Ier, et toute son époque se livre, à son exemple, à une imitation dont Leemans a signalé les principaux caractères[1].

En lisant le titre que M. de Bunsen donne à son livre, *La place de l'Égypte dans l'histoire du monde*, nous nous attendions à trouver ici un dépouillement complet des documents qui nous restent sur cette grande dynastie. Notre espoir a été déçu : de ces stèles encore inexpliquées, de ces peintures de Béni-hassan, M. de Bunsen n'a tiré que quelques dates et l'indication de victoires remportées sur les Pount, sans doute les Phout de l'Écriture, peuples mauri-

1. Voir *Lettre à Salvolini.*

taniens, et sur d'autres peuples situés au nord de l'Égypte. L'histoire de cette dynastie par les monuments est donc encore à faire, mais déjà l'on peut apprécier la gravité de cette question : ces 200 années d'une existence si puissante, qui nous a laissé les moyens de connaître ses guerres, ses mœurs et ses arts, son histoire en un mot, viennent-elles se souder immédiatement à la XVIIIe dynastie vers l'époque biblique de Joseph, ou bien leur empire a-t-il précédé l'invasion des Pasteurs qui pesa 500 ans sur le pays? Pour lever tous nos doutes à cet égard, il faudrait prouver d'abord que cette famille est bien réellement identique avec la dynastie que nous lui comparons dans Manéthon, et puis ensuite que ni cet historien ni ses abréviateurs n'ont fait ici aucune confusion, et que les monuments introduisent forcément plusieurs siècles entre Ahmos et le roi qui le précède sur la table d'Abydos.

Avoir reconnu la série des 8 rois telle que nous l'avons exposée, c'est avoir déjà fait une réponse presque suffisante à la première question. Aucune partie des listes n'a conservé les noms originaux avec aussi peu d'altération ; le seul nom d'*Aménemhès*, répété trois fois, suffirait à faire reconnaître la dynastie, si dans une pareille question on n'avait pas le droit de se montrer extrêmement difficile à convaincre. Il existe toutefois une différence dont il faut se rendre compte : la liste et les monuments contiennent également 8 rois, mais. Sésostris répond seul à deux *Sésourtésen*, tandis qu'*Aménemhès Ra en ma* se trouve en face de deux noms, *Labaris* et *Ammérès*. Ces deux erreurs qui se détruisent mutuellement nous aident à en pénétrer la cause. L'auteur du labyrinthe était connu sous divers noms plus ou moins altérés, provenant tous certainement de son prénom royal *Ra en ma* ou *Ma en ra;* on trouve en effet pour ce nom les formes *Marès, Marros, Mothéris, Zmarrès, Mœris* et puis *Lamparès, Lacharès* et *Labaris*, qui était certainement une forme populaire, puisque d'elle provient le mot

torique d'une famille royale très nombreuse qui avait jusqu'ici extrêmement embarrassé les archéologues. Cette moitié droite de la Chambre des rois ne suit peut-être pas plus que l'autre un ordre entièrement régulier, mais on y distingue d'abord un groupe de prénoms royaux occupant, avec celui que nous venons de citer, la première et la deuxième ligne de ce côté. Ces prénoms royaux, retrouvés sur d'autres monuments, répondent alternativement aux noms propres *Sévek otp* et *Nofré otp*. De ces huit rois, six sont conservés dans le Papyrus de Turin sur divers grands fragments qui n'ont pas pu en contenir moins de vingt autres [1], intercalés entre les rois qu'on avait choisis pour le monument de Karnak. Ce groupe de rois, que le papyrus place ainsi d'une manière certaine, offre en même temps un exemple frappant de cette persistance des noms propres dans les mêmes familles que nous avons déjà fait remarquer. La XIIe dynastie était terminée par le roi (ou la reine) *Sévek nofré*, qui, suivant Manéthon, était la sœur du dernier roi. Ceci indique un changement de famille : or, ce sont précisément les deux éléments de son nom que se partagent les souverains qui ont hérité de son pouvoir, pour composer leurs noms propres *Sévek otp* et *Nofré otp*. Les cartouches suivants de la Chambre des rois se retrouvent également presque tous dans d'autres fragments du papyrus, avec un grand nombre d'autres rois, de sorte qu'on est forcé de reconnaître que Manéthon, en indiquant après la XIIe dynastie deux familles de soixante rois, reproduit très exactement la donnée qui résulte de ces grands fragments du canon royal, groupés à l'aide du côté droit de la Chambre de Karnak.

Nous avons dit que cette longue liste de rois n'avait pas médiocrement embarrassé les archéologues. Quelques savants anglais ont essayé de tourner la difficulté en prétendant que

1. Voyez, dans le *Choix de monuments* de M. Lepsius, la troisième planche du *Papyrus de Turin* pour toute cette XIIIe dynastie.

le nombre énorme de cartouches qui sont maintenant connus, le seul, disons-nous, qui pût être empreint sur les premières assises du labyrinthe. Or, la vérification fut plus complète que le savant prussien ne l'avait sans doute espéré lui-même. Non-seulement le nom d'*Aménemhès* couvrait les ruines de ce mystérieux palais dont l'heureux voyageur put étudier le plan primitif, mais encore le cartouche du même roi assurait que la pyramide avait été son tombeau. Ces précieux documents, transmis à M. de Bunsen par son savant ami, nous sont révélés dans un avant-propos placé en tête du deuxième volume. Il en est ici comme du cercueil de Menkérès, le hasard n'amène point de semblables rencontres. Le labyrinthe eût laissé quelques doutes, Aménemhès aurait pu relever ou réparer des constructions plus anciennes ; mais, suivant le témoignage formel de Strabon, dans la pyramide était le véritable tombeau du roi. Le texte actuel de Strabon nomme le roi *Imandès,* qui provient peut-être d'*Aménemhès*. Quoi qu'il en soit, les dérivations les plus voisines du nom royal *Maenrè* sont *Marès* dans Ératosthène, *Marros* dans Diodore, et *Mothéris* dans Pline. *Labaris* proviendrait, suivant M. de Bunsen, de *ro marès, ro*, la *porte* ou l'*édifice de Marès,* ou peut-être du mot *ouro*, roi, ou *ra,* soleil, ajouté si habituellement au nom des rois. M. de Bunsen avait attribué la pyramide à un autre roi, et il plaçait la sépulture de Marès dans le labyrinthe même : c'est, en effet, la donnée de Pline et de Manéthon. Il nous semble que Strabon se charge de nous donner la clef de cette apparente contradiction. D'abord, sa description prouve que la pyramide, qui était le véritable tombeau, faisait partie de l'ensemble du labyrinthe ; Manéthon pouvait donc se dispenser de la nommer à part dans une si courte glose. Mais une autre phrase de Strabon indique que les Égyptiens ne voyaient pas dans le labyrinthe un palais ordinaire, c'était d'après eux un *Memnonium*. Trompé par ce mot mal compris des Grecs, Strabon pense ici à un roi

Memnon, auquel il faudrait donc attribuer aussi les *Memnonia* d'Abydos et de Thèbes. Or, qu'était pour les Égyptiens un *Memnonium* ? C'est une notion que nous devons à l'excellent enseignement de M. Letronne, et qui éclaircit parfaitement cette difficulté.

Depuis que nous savons que la rive gauche du Nil à Thèbes s'appelait le quartier des *Memnonia*, il faut renoncer à trouver dans ce mot le souvenir de tel ou tel roi ; on n'y peut voir autre chose qu'une altération du mot *Mennou*, monuments. Seulement, les monuments de la rive occidentale portaient tous un caractère funéraire, et le temps a respecté fort à propos le *Ramesséum* pour nous permettre d'étudier ce qu'était un *Memnonium* au grand complet, tout à la fois temple dédié aux dieux protecteurs du roi, palais ou *musée historique* où ses victoires étaient retracées, et lieu de réunion pour les panégyries. Des collèges de prêtres étaient fondés pour y faire à tout jamais des cérémonies en l'honneur du roi qui l'avait construit. Ces fondations duraient encore au temps des Ptolémées, ainsi que l'ont appris les papyrus trouvés dans les tombeaux. Un *Memnonium*, semblable à ceux de Ramsès et d'Aménophis, semble donc avoir été principalement un splendide cénotaphe destiné, par son auteur, aux cérémonies qui devaient perpétuer parmi les peuples la mémoire du héros dont la momie reposait en paix dans les souterrains inviolables de Biban-el-molouk. Aménemhès III, qui avait élevé la pyramide pour protéger son tombeau, avait dû néanmoins confier sa mémoire aux grandes salles du palais destinées aux assemblées et aux fêtes, et c'était là, certainement, le *Memnonium* indiqué à Strabon.

Après avoir reconnu le *Labaris* de Manéthon, il reste à vérifier un fait tout aussi considérable. Il semble, en vérité, que les questions les plus difficiles se soient donné rendez-vous à cette dynastie. A elle appartenait, suivant la tradition nationale, le véritable *Sésostris*. Champollion, cependant, en étudiant la vie du grand conquérant Ramsès, avait

reconnu que les principaux traits de la légende de *Sésostris* appartenaient à ce roi; cette notion devient chaque jour plus certaine et présente une sérieuse complication. Cette fois, c'est M. de Bunsen qui nous en fournit la solution avec ce discernement profond qu'il montre toujours dans l'appréciation des renseignements légués par les anciens. Lorsqu'on a lu avec attention son travail sur l'ensemble des récits qui composent la *légende de Sésostris*, on reste convaincu que les Grecs eux-mêmes ont connu sous ce nom plusieurs personnages différents : 1° un *Sésonchosis* (comme la liste actuelle de Manéthon nomme le premier *Sésourtésen*), à qui Dicéarque attribuait la division des castes, et qu'il plaçait 2.936 ans avant les olympiades; 2° un *Sésostris* législateur qui, suivant Aristote, vivait bien longtemps avant *Minos ;* 3° un conquérant égyptien venu jusqu'en Asie Mineure, suivant Apollonius de Rhodes, le savant auteur des *Argonautes,* qui le plaçait à une antiquité bien supérieure à tous les souvenirs de la Grèce.

Que ces trois notions se rapportent à un même personnage ou à plusieurs rois, comme le pense M. de Bunsen, toujours est-il certain qu'elles se distinguent nettement sous le rapport chronologique des autres récits, qui sont principalement : 1° la légende de *Séthos* ou *Séthosis,* chef de la XIXe dynastie dans Manéthon, et rapportée plus au long par Josèphe; 2° les récits d'Hérodote sur *Sésostris* et de Diodore sur les deux *Séoosis,* dont les principaux traits, tels entre autres que les monuments de l'Asie Mineure, ne peuvent convenir qu'à Ramsès.

Il est donc certain que les Grecs eux-mêmes, et surtout l'école savante d'Alexandrie, ont eu connaissance d'un *Sésostris* antérieur à Ramsès, et, si quelques souvenirs du récit d'Hérodote ont été introduits dans sa légende par quelque main grecque, toujours est-il que ce n'est pas une simple erreur qui a donné cette place au nom de *Sésostris* dans l'histoire nationale.

Le prédécesseur d'Aménemhès III doit donc être le héros traditionnel. *Sésostris* était plus qu'un demi-dieu; « il tenait, » dit Manéthon, le premier rang après *Osiris*[1] ». Sésourtésen III avait-il aux yeux de la postérité cette auréole divine? Il est impossible d'en douter, lorsqu'on voit, tant de siècles après sa mort, Thoutmès III lui consacrer le temple de *Semneh* en Nubie. Ce fait est unique jusqu'ici dans l'histoire monumentale de l'Égypte. Les plus grands honneurs accordés aux souverains divinisés, suivant les coutumes égyptiennes, sont : 1° l'introduction dans la triade divine, surtout quand cet hommage est rendu longtemps après la mort du personnage auquel il s'adresse; c'est ainsi, par exemple, que Ramsès traita son aïeule, *Ahmès nofréari;* 2° le culte public et perpétuel dans l'édifice commémoratif du roi divinisé : nous en avons cité deux exemples dans Aménophis III et le très ancien roi Snéfrou; 3° le culte associé dans les temples avec celui des divers dieux, c'est celui qu'indique la légende de tant de *prêtres des dieux N. et du roi N.*, c'est encore celui que les prêtres accordent à Ptolémée Epiphane dans le décret de Rosette; 4° l'identification avec le dieu à qui l'on donne la figure du roi, et la représentation du roi lui-même, se rendant hommage comme à un autre dieu, sont plutôt des flatteries contemporaines.

Quant au temple de Semneh, consacré après tant de générations au souvenir spécial de Sésourtésen III, il prouve un degré de vénération bien supérieur. Dira-t-on que c'est le hasard qui amène encore en face du Sésostris de Manéthon le prince auquel ce culte a été rendu? Quel autre nom que celui de *Sésostris* pouvait réveiller à un si haut degré l'attention de Thoutmès? Le temps et les révolutions, qui ont emporté les monuments de son règne, ne permettront peut-être pas de régler au juste la part que réclamait sa

1. Dans le *Syncelle*, p. 59, D.

gloire dans la légende de Sésostris, mais la dédicace du temple de Semneh nous prouve suffisamment que la dernière phrase de Manéthon lui était bien consacrée : *Is apud Ægyptios proximos post Osirim honores tulit*[1]. On ne voit pas que Ramsès ait été l'objet d'une semblable vénération, quoique le sceptre soit resté si longtemps dans sa famille. Les monuments de ses descendants sont encore trop nombreux pour que la chose eût échappé aux recherches des archéologues, d'où l'on peut conjecturer que Sésostris la dut autant à la sagesse de ses institutions qu'au succès de ses armes. On s'étonnerait, à bon droit, que M. de Bunsen ait négligé le culte rendu à Sésourtésen III, si l'on ne remarquait que les exigences de son système chronologique le forcent à voir Sésostris dans le roi précédent.

Il est donc certain que la liste de Manéthon, comparée avec la famille d'Aménemhès, présente des différences moindres que dans aucune autre dynastie. Deux faits uniques, la construction du labyrinthe par Aménemhès III et la divinisation de son prédécesseur, nous ont fourni deux points de repère inespérés, et sur lesquels nous pouvons établir sans crainte notre assertion; aussi adopterons-nous, sans hésiter, la correction proposée par M. Lepsius pour ce nom de *Sésourtésen* que Champollion avait lu *Osortasen*, mais en signalant lui-même par un ? l'incertitude dans laquelle il était resté sur la valeur du premier caractère, le *sceptre à tête de chacal*. Ce savant l'avait pris pour un *O*, regardant alors le premier de ces rois comme *Osorchon* de la XXIIe dynastie. Mais nous possédons maintenant les noms des quatre *Osorchon*, qui sont écrits d'une manière toute différente et par des signes dont la valeur n'est pas douteuse. La première articulation restait donc complètement inconnue, et maintenant que le nom... *sortésen* se trouve amené,

1. Ὡς ὑπὸ Αἰγυπτίων μετὰ Ὄσιριν πρῶτον νομισθῆναι, dans le *Syncelle*, p. 59, D.

étaient empreintes encore sur les ruines de tous les temples, à l'époque où Joseph avertissait sa famille que les Égyptiens exécraient les Pasteurs. L'archéologie n'a pu retrouver en Égypte un seul temple encore debout et antérieur à la XVIIIe dynastie. Quoiqu'il faille faire la part des outrages qu'ont pu exercer quelques siècles de plus, nous n'en sommes pas moins convaincus que ce niveau constant des ruines marque bien le passage du fléau et justifie l'assertion de Manéthon sur la destruction des temples. Cette remarque est d'autant plus frappante que nous comptons encore par centaines les tombeaux, grottes ou pyramides, qui, depuis les premiers âges du peuple égyptien, ont conservé jusqu'à nos jours une inconcevable fraîcheur. Ceci nous conduit à apprécier ces peuples avec moins de sévérité que les annales des vaincus.

Si les Pasteurs étaient de race arabe, au moins ils ne donnèrent point l'exemple de cette âpre rapacité qui souffle aux Arabes modernes le génie de la destruction. Les Pasteurs ne violèrent pas les tombeaux, car les auteurs arabes parlent tous de trésors trouvés avec les momies royales par les premiers explorateurs ; ce sont des Arabes modernes qui brisèrent le cercueil de Menkérès, lorsque la pyramide rongée par le pic patient de ces Vandales cessa de protéger l'hôte vénéré de sa chambre sépulcrale. Les vieux tombeaux de Memphis, ceux de Béni-Hassan et d'Éléthyia n'offrent pas non plus les traces d'une dévastation calculée. En effet, Manéthon parle seulement des temples, et nous n'en avons plus que quelques débris, obélisques, colonnes isolées ou statues colossales ; ce sont là les vrais témoins de la présence des Pasteurs.

La réalité de leur conquête une fois admise, il fallait cependant la concilier avec la puissance reconnue des Sésourtésen. C'est ce qu'on fit d'une manière fort spécieuse en distinguant diverses périodes dans la puissance des étrangers. D'abord la domination inconstestée des rois Pasteurs, se-

puissance. Le mot κραταιός, cependant, pouvait appartenir à la traduction du nom égyptien; en effet, nous avons vu la même racine traduite par Ératosthène d'une manière analogue dans le nom *Rayosis-Ra-sésor*, Ἀρχικράτωρ.

Le témoignage de Manéthon, sur la place chronologique de notre dynastie, serait suffisant s'il s'agissait d'une époque moins reculée; mais, comme ce fragment historique si complet déjà, et qui le deviendra bien davantage, affiche, quant à son antiquité, des prétentions tout à fait insolites et en dehors des limites assignées jusqu'ici à nos connaissances historiques, comme d'ailleurs le deuxième volume de Manéthon a subi d'une manière plus marquée les outrages du temps, que le total ne répond plus aux nombres de détail, que l'époque des Pasteurs entre autres diffère extrêmement dans le récit de Josèphe et dans les divers extraits du *Syncelle* et d'*Eusèbe*, nous ne pouvons borner là notre recherche au milieu de ce bouleversement des textes historiques. Manéthon ne s'est-il pas trompé? La famille d'Aménemhès n'était-elle pas originairement la XVIIe dynastie? N'a-t-elle pas été déplacée par une erreur de l'historien, ou par un remaniement dû à ses abréviateurs? Y a-t-il, enfin, quelque trace sur les monuments qui nous force à jeter 160 rois entre Ahmos et Sébek-nofréou? Il nous faut la preuve que cela a dû être ainsi, et la parole de Manéthon, quelque garantie que les monuments lui aient apportée jusqu'à cette limite, ne nous suffirait pas pour faire remonter toute cette histoire à dix siècles avant Moïse.

Quels sont les rois qui précédaient Ahmès? — Successeurs de la XIIe dynastie. — Quelques monuments de la XIIIe dynastie. — Famille des Sévekotp. — Vérité de l'invasion des Pasteurs; ils ont détruit les monuments de la XIIe dynastie, mais ils ont respecté les tombeaux. — XVIIe dynastie. Ahmès chasse les Pasteurs; étude de l'inscription d'Éléthyia. — Vérification de tout le second volume de Manéthon pour la partie historique. — Doutes pour la chronologie.

exception par les rois d'Égypte, à augmenter la majesté du lieu consacré par de nouvelles salles, de vastes cours ou des propylées gigantesques. Si donc ils furent obligés de recommencer *ab ovo*, c'est qu'ils n'avaient trouvé que des ruines. Les colonnes de Sésourtésen Ier sont les restes du plus ancien édifice dont Karnak ait conservé les traces. La statue colossale et l'autel de granit rose des deux Sévekotp, qui occupaient à peu près le vingt-cinquième rang dans la XIIIe dynastie, montrent que Thèbes et Abydos furent embellies pendant 400 ans à partir du premier Sésourtésen. Les Pasteurs ne paraissent pas avoir démoli le merveilleux labyrinthe. Une grande partie était sans doute postérieure, mais la position si écartée du Fayoum fait comprendre comment le labyrinthe a dû moins souffrir des armées dévastatrices, lesquelles se dirigeaient vers Thèbes et suivaient le Nil, comme le font nécessairement, en Égypte, toutes les grandes expéditions. C'est sans doute aussi à la position spéciale d'Abydos que nous devons la conservation de nos belles stèles des XIIe et XIIIe dynasties, qui proviennent presque exclusivement de cette ville, pour laquelle les rois des premières dynasties thébaines semblent avoir eu une affection toute particulière.

Si ces rois avaient construit de grands et célèbres monuments à Thèbes, dans le Fayoum et à Héliopolis, en revanche, la XVIIe dynastie, engagée dans la lutte sanglante contre les étrangers, n'a pu rien élever de considérable. En effet, de tous ces souverains que les tombeaux de Thèbes placent auprès d'Ahmos, nous ne possédons pas un souvenir contemporain ; leurs noms seuls furent écrits dans les tombeaux du commencement de la XVIIIe dynastie, aussitôt que les habitants de Thèbes eurent assez de répit pour s'adonner aux arts.

Il faut accorder un moment d'attention à cette XVIIe dynastie, dont, en général, on a passé les rois sous silence par différents motifs, l'école de Champollion, parce que, re-

plusieurs endroits, pour nous montrer à quels noms l'on associait constamment les cartouches d'Ahmès et d'Aménophis Ier dans ces hommages de famille. C'est ainsi que, dans le grand tombeau publié par Burton[1], ces deux souverains sont accompagnés par six autres rois. Ceux dont les cartouches sont encore bien lisibles se nommaient : 1° *Ranebtou-Menemotp*, 2° *Aahotp*, 3° *Raskenen-Tinaken(?)*. Un autre tombeau publié récemment par M. Prisse[2] montre encore auprès des *Thoutmès* et d'*Aménophis*, *Ranebtou* et *Raskenen*.

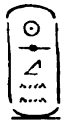

On reconnait le commencement du cartouche de ce même roi auprès de celui d'Ahmès dans un tombeau thébain visité par Champollion[3]. Nous avons trouvé la raison de cette préférence dans une inscription copiée avec soin par Champollion dans les *Notices manuscrites d'Éléthyia*. Un guerrier nommé *Ahmès*, fils d'*Abna*, qui prit part à toutes les expéditions du règne d'Ahmos et d'Aménophis Ier, y rappelle que son père occupait un emploi sous le roi Raskenen[4]. Nous avons donc ici, selon toute apparence, le prédécesseur d'Ahmos. On remarquera qu'au contraire les Sésourtésen et les Aménemhès ne figurent dans aucun tombeau de cette époque. On ne peut douter cependant, en voyant les tables de Karnak et d'Abydos, que les

1. On trouvera un *dessin* scrupuleusement vérifié dans les *Monuments* publiés par M. Prisse, qui a constaté sur les lieux que le nom propre *Menemotp* avait été fidèlement copié par Burton. Le nom du roi *Tinaken* commence par une collection d'objets d'offrande, laquelle figure comme une variante de la syllabe *ti* (ou *ta*) dans les variantes du nom de la princesse *Batianti*, fille de Ramsès le grand.

2. Tombeau découvert en septembre 1843, par sir G. Lloyd de Brynestyn.

3. Champollion, *Notices*, *Tombeaux de Thèbes*, p. 583.

4. Ce passage m'a été communiqué par M. Ampère qui avait recueilli cette inscription dans son voyage. Il existe une excellente copie de toute l'inscription dans les *Manuscrits* de Champollion, et nous aurons plus loin l'occasion de nous en servir.

relever aucun monument; l'étude générale de Thèbes prouve qu'Ahmos ne put rien construire. Quelques petites salles portent le nom d'*Aménophis Ier*, mais la grande série monumentale ne commence que sous Thoutmès Ier, et c'est Thoutmès III qui peut être regardé comme le restaurateur des temples sur la plus grande étendue du sol égyptien.

Les principaux événements du règne d'Ahmès sont détaillés à Éléthyia dans la grande inscription d'Ahmès fils d'Abna, dont Champollion a dit quelques mots dans ses *Lettres écrites d'Égypte*. Nous ne pouvons discuter ici tout ce que ce texte contient de précieux pour l'histoire, mais nous en citerons quelques passages qui montreront quel fut l'état de l'Égypte pendant les premiers temps de la XVIIIe dynastie. Ahmès, chef des nautoniers, s'adresse aux hommes pour leur raconter ses campagnes et les honneurs que sa valeur lui a mérités. Il rappelle d'abord que son père a servi le roi Raskenen avant le roi Ahmès. Quant à lui, il était encore enfant à cette époque (1 j'étais, 2 enfant; sixième ligne). Devenu grand, Ahmès entre au service du roi Ahmès, l'accompagne à Memphis, combat avec lui dans les eaux de Tanis et assiste enfin à la prise de cette ville; (sur l'action de prendre la ville de Tjan; treizième ligne). Cet important événement avait eu lieu dès la sixième année du roi Ahmès, car c'est à cette année que le capitaine égyptien rapporte l'expédition suivante, l'attaque et la prise de Scharhana.

Dans la campagne qui suivit, Ahmès massacra les Pasteurs (*man*, en copte, ⲙⲟⲟⲛⲉ, *pasteur*). Le pouvoir d'Ahmès s'affermissait sensiblement, car il put ensuite faire la guerre aux Libyens. L'inscription dit que le souverain parcourut le nord et le midi, et réprima les révoltes. C'est sans doute alors seulement qu'il put faire exploiter les carrières de Memphis pour commencer la restauration des

Sésourtésen Ier. Mais, comme ce roi *Tjer en ra* n'a pas de place possible dans la XIIe dynastie, et qu'il n'est pas plus permis de l'intercaler dans la XVIIIe, il faut nécessairement qu'il ait vécu à une époque intermédiaire.

Comment donc était rempli cet intervalle ? Si nous écoutons Manéthon, il se divise en deux parties bien distinctes, d'abord deux longues dynasties égyptiennes, et puis l'invasion, la puissance et enfin l'expulsion des Pasteurs. C'est ici que vient se placer le plus précieux renseignement que nous ait conservé le Papyrus royal de Turin. Nous avons vu qu'un grand fragment bien lisible contenait les noms des deux rois *Ra matou* et *Séveknofréou*, ainsi que le total de la dynastie ; mais il ne s'en tient pas là[1], et tout aussitôt commence une autre dynastie où les neuf premiers noms sont encore lisibles, de sorte qu'on peut se convaincre, au premier coup d'œil, qu'il n'y est nullement question d'Ahmès, ni de ses successeurs. Si l'on veut bien se rappeler les principaux caractères du papyrus, son début par le règne des dieux et de Ménès, et les récapitulations que nous avons signalées, on ne doutera pas que ce morceau de papyrus n'ait la valeur d'un monument et n'indique avec précision les premiers rois de la XIIIe dynastie. Or, le sixième de ces cartouches, *Ra sonkh hêt*, 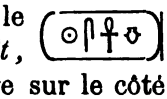 (soleil qui donne la vie au cœur), se retrouve sur le côté droit de la chambre de Karnak[2], ce qui fixe la place his-

1. L'importance de ce *fragment* nous faisant un devoir de constater son intégrité, nous avons écrit à M. Barucchi, le savant directeur du Musée de Turin, qui a bien voulu, à notre demande, se livrer à une vérification minutieuse d'où il est résulté qu'aucun doute n'est possible sur la place réelle de quatre fragments plus petits qui composent ensemble cette partie des annales royales. J'ose à peine ajouter que le témoignage de M. Barrucchi est d'autant plus désintéressé qu'il n'a pas employé ces cartouches dans son travail chronologique, où il déclare ne pas connaître les rois de la XIIIe dynastie.

2. Les *Annales* ont publié le fac-similé du *côté gauche* de cette salle dans le tome XIII, p. 438[; cf. 8-9 du présent volume].

[illegible] famille royale très nombreuse qui avait jus-[illegible] embarrassé les archéologues. Cette [illegible] de la Chambre des rois ne suit peut-être pas [illegible] entièrement régulier, mais on y [illegible] groupe de prénoms royaux occupant, [illegible] de citer, la première et la [illegible]. Ces prénoms royaux, retrouvés [illegible] répondent alternativement aux [illegible] et [illegible]. De ces huit rois, [illegible] dans le Papyrus de Turin sur divers grands [illegible] pas pu en contenir moins de vingt [illegible] rois qu'on avait choisis pour le [illegible] de Karnak. Ce groupe de rois, que le papyrus [illegible] offre en même temps un [illegible] persistance des noms propres [illegible] déjà fait remarquer. [illegible] par le roi (ou la reine) [illegible] était la sœur du dernier [illegible] de famille : or, ce sont [illegible] nom que se partagent [illegible] pour composer [illegible]. Les cartouches [illegible] se retrouvent également [illegible] du papyrus, avec un [illegible] est forcé de re-[illegible] la XIIe dynastie [illegible] très exactement [illegible] grands fragments du canon [illegible] la Chambre de [illegible].

[illegible] n'avait pas [illegible]. Quelques savants [illegible] en prétendant que

[illegible] de M. Lepsius, la troisième [illegible] pour toute cette XIIIe dynastie.

Manéthon avait bien suivi les annales de son pays, mais que toute cette portion était fabuleuse, et que Thoutmès III avait lui-même tracé sa généalogie dans des souvenirs mythiques, de la réalité desquels on ne trouvait plus aucune trace. Mais, à mesure que les inscriptions éparses sont recueillies et étudiées, on acquiert chaque jour quelque preuve nouvelle qu'il n'en est pas ainsi. M. Prisse a publié plusieurs monuments de ces rois dans sa notice sur la Chambre de Karnak, et nous en avons nous-mêmes groupé quelques autres dont l'ensemble suffit pour trancher cette question et montrer que Thoutmès offrait ici ses hommages à des ancêtres tout aussi réels que ceux dont nous avons jusqu'à présent retrouvé les souvenirs.

Les monuments les plus considérables de cette époque sont certainement les statues colossales qui gisent en Éthiopie, dans l'île d'Argo, et montrent jusqu'où s'étendait le pouvoir que nos *Sévek otp* avaient hérité de la XIIe dynastie. Le Musée du Louvre est assez riche en monuments de ces rois; nous plaçons en première ligne une grande stèle d'adoration dédiée au dieu générateur par les princesses de la famille du roi *Sévek otp II*. Il existe de plus, à Éléthyia, un tombeau décoré sous son règne, et dont Champollion a dit quelques mots dans ses *Notices* (p. 273).

Nofré otp, qui le suit à Karnak, régna 11 ans, suivant le Papyrus; un vase provenant d'Abydos ainsi qu'un beau scarabée cité par M. Prisse ont sauvé son nom de l'oubli.

Le septième prénom de la première ligne était celui d'un troisième *Sévek otp*. Le Musée du Louvre possède une petite statue accroupie, en granit noir, avec les deux noms de ce roi, et la cour du Sphinx est ornée de sa statue colossale en granit rose, qui fut rapportée par M. Drovetti.

Ce prénom *Ra scha onkh* appartient à un quatrième *Sévek otp*, dont M. Prisse a trouvé la légende complète sur les ruines d'Abydos. La même ville a fourni au

mnémonique sans importance ; sans faire remarquer l'extrême invraisemblance de cette idée, et combien elle cadre mal avec tous les caractères chronologiques présentés par ce papyrus, examinons les preuves qu'on prétend nous en donner.

La première stèle citée appartient au Musée du Louvre, et sur le sens de celle-ci nous sommes complètement de l'avis de M. de Bunsen. On doit en conclure naturellement que Sésourtésen Ier régna du vivant d'Aménemhès Ier.

En effet elle commence ainsi : « { ⌓ ..... / ⊙ IIII ..... l'an (? plus 4), le » quatrième mois de l'inondation, sous le gouvernement du » vivant Horus (ici les noms et titres d'*Aménemhès Ier*), » vivant aujourd'hui comme toujours et de l'Horus (ici les » noms et titres de *Sésourtésen Ier*), vivant comme toujours ; » leur serviteur qui les aime, leur poète qui chante leurs » louanges, aujourd'hui comme chaque jour, etc... »

M. de Bunsen prétend qu'il faut voir ici l'année 8e du double règne des deux rois, mais la rupture de la pierre ne permet pas de décider si la date portait réellement l'année 8e IIII / IIII, ou bien la 16e ∩II / IIII, ou la 24e ∩∩ / IIII. Nous remarquerons seulement qu'il n'y a ici aucune preuve que le papyrus ait commis une erreur chronologique en comptant 19 ans de règne à Aménemhès Ier. La stèle ne porte qu'une seule date, elle se rapporte naturellement au premier roi. Sésourtésen, associé à cette époque à la couronne, n'était pas encore le *seigneur des années*, suivant l'expression égyptienne ; nous verrons en effet tout à l'heure que d'autres monuments, qui semblent indiquer des règnes simultanés, portent deux dates différentes, et non une année commune aux deux monarques.

Aménemhès a bien certainement régné seul avant Sésourtésen, nous en avons acquis la certitude par une stèle du Musée Britannique, publiée par M. Sharpe (pl. 83). Un fonctionnaire du roi Aménemhès II, le scribe Mantousi, y rappelle qu'il est né et a passé son enfance sous le roi Amé-

d'avec l'époque des Aménemhès. Ceux-ci ont eu d'autres successeurs et Ahmès lui-même d'autres prédécesseurs; enfin le papyrus et la Chambre des rois nous permettent d'inscrire à cet endroit, avec certitude, près de soixante-dix cartouches royaux.

Cette donnée fondamentale une fois admise, il faut répondre à plusieurs questions qui s'y rattachent. Et d'abord, pourquoi cette immense lacune sur le monument d'Abydos? Une moindre illustration peut en être la seule cause, mais une seconde raison est clairement indiquée, suivant nous, par l'omission de *Sévek nofréou,* dernier roi de la XIIe dynastie, laquelle y est d'ailleurs rappelée au grand complet. Puisque Manéthon constate que la dynastie se termina par une femme, et que le trône fut ensuite occupé par une nouvelle famille, nous en devons conclure que Ramsès, qui appartenait à une race bien distincte des Thoutmès et des Aménophis, ne se rattachait point directement à la famille des *Sévek otp;* Thoutmès III, au contraire, en vénère les principaux souverains, à titre d'ancêtres, dans la Chambre des rois.

En second lieu, comment les monuments ainsi classés se combinent-ils avec la donnée, encore si incomplètement éclaircie, de la grande invasion des Pasteurs? Remarquons d'abord que cette invasion semblait incompatible avec la grande puissance de Sésourtésen Ier et de ses successeurs. On avait imaginé plusieurs hypothèses pour faire marcher d'accord ces faits si divergents, mais, pour mieux en apprécier l'invraisemblance, il faut se rappeler d'abord ce que fut, suivant l'histoire, cette humiliante servitude, et entre quelles limites Manéthon l'avait placée. L'historien Josèphe est celui qui en parle avec le plus grand détail dans son *Livre contre Apion*[1]. En voulant identifier son peuple avec les envahisseurs, il a reproduit le récit de Manéthon comme fon-

1. Voir le livre I, chap. XIV et XVI.

voit à quel point il est arbitraire d'établir ainsi un double règne sur la seule présence de deux noms royaux en tête de la même inscription.

Le monument le plus important dans le système de M. de Bunsen est certainement la grande stèle du Musée de Leyde, qui porte en tête deux inscriptions affrontées.

Celle de droite contient les noms et les titres de *Sésourtésen Ier* et la date de sa 44e année, celle de gauche contient le nom d'enseigne d'*Aménemhès II*, et puis, après une fracture, la fin de son nom propre et la date de l'an 2e. Mais une circonstance importante, et que M. de Bunsen passe sous silence, c'est que cette partie gauche ne contenait pas seulement les titres d'*Aménemhès II*, la fracture laisse encore voir distinctement ..... Cette fracture empêche d'apprécier le vrai sens de la phrase ; le titre *le justifié*, qui est ordinairement donné aux morts, n'est pas sans doute applicable au roi Aménemhès, à la deuxième année de son règne. Il y avait donc là une indication qui ne se retrouvait pas dans l'autre protocole, ce qui nous laisse douter s'il faut véritablement reconnaître, ici avec M. Lepsius, deux dates semblables dans la forme, et exprimant un synchronisme de deux rois. M. Leemans, qui avait discuté cette stèle dans sa *Lettre à Salvolini*, avait cru y voir deux époques différentes ; il s'est rangé maintenant à l'opinion de M. Lepsius, comme il nous l'a mandé en nous envoyant avec une extrême obligeance une copie de ce précieux monument.

Si d'autres inscriptions justifient cette idée et montrent que Sésourtésen Ier associa son successeur au pouvoir royal dans la 42e année de son règne, il resterait encore à prouver que les auteurs du papyrus n'avaient pas fait, au total de la dynastie, la correction de quatre ans que ce fait eût rendue nécessaire. Au reste, si cette forme de monument annonce un synchronisme, il faudra tenir compte d'une stèle que M. de Bunsen a passée sous silence, et qui porte la double

forme égyptienne *Ahmès*, paraît sur tous les monuments comme le chef de la famille.

Les listes de Manéthon, dans les extraits d'Eusèbe et d'Africain, font également considérer Amos comme successeur des Pasteurs. Le récit de Josèphe est néanmoins trop circonstancié pour ne pas admettre qu'une part de cette gloire ne fût attribuée à l'un des Thoutmès. Aussi sembla-t-il extrêmement naturel, dès qu'on eut obtenu l'ensemble de la XVIIIe dynastie, de penser qu'Ahmos avait renfermé les Pasteurs dans une portion du Delta, et que l'expulsion définitive revenait à l'un de ses successeurs.

On connut d'ailleurs, dès les premiers voyages des savants anglais, les inscriptions des carrières de Massara[1] qui attestaient que, la vingt-deuxième année de son règne, le roi Ahmès avait fait extraire de ces carrières des matériaux pour commencer la restauration des temples de Memphis. Le terme de l'oppression paraissait ainsi solidement établi par l'accord des textes avec les inscriptions.

Mais la série des Sésourtésen et des Aménemhès, en tant que précédant Ahmès, confondait toutes ces notions. Leur puissance ne pouvait se concilier avec cette lutte acharnée; l'obélisque d'Héliopolis se dressait encore pour attester que Sésourtésen Ier commandait depuis Thèbes jusqu'au Delta, et les inscriptions de ses stèles réunissaient sous son sceptre l'Éthiopie et les peuples libyens. Dans cet embarras, les uns ont nié franchement toute importance à la domination des Pasteurs et rejeté toute cette partie de l'histoire. Je ne parle de ce système peu raisonné que parce qu'il a séduit quelques savants uniquement préoccupés de raccourcir la série des rois égyptiens. La réalité de ce récit de Manéthon repose sur des fondements incontestables. Un peuple n'insère pas dans ses annales une page aussi humiliante sans y être forcé par le cri poignant de ses désastres. Les traces en

1. Publiées par Young, *Hieroglyphics*, pl. 88, et, bien plus correctement depuis, dans l'ouvrage du colonel Vyse, t. III, *Appendix*, p. 99.

n'a porté aucun roi de cette dynastie, est seulement précédé de titres particuliers dont le sarcophage présente trois variantes et qu'on retrouve dans les inscriptions de cette époque. Il n'y a donc qu'un seul nom royal sur ce sarcophage.

On connaît plusieurs monuments qui portent les noms d'*Aménemhès-Marès* et de son successeur *Ra ma tou*, mais ils ne sont point datés et M. de Bunsen ne cite aucun texte hiéroglyphique d'où l'on puisse conclure qu'ils indiquent deux rois contemporains ; le roi Marès paraît au contraire constamment seul dans les monuments assez nombreux qui portent des dates de son règne jusqu'à la 43e année.

C'est cependant à l'aide de ces fondements que M. de Bunsen a dressé son tableau des 145 années de la XIIe dynastie, d'après lequel, la première année commençant à Aménemhès Ier,

Sésourtésen Ier	monte sur le trône		l'an 6e de la dynastie.	
Aménemhè II	—	—	l'an 47e	Ces 3 souverains auraient régné ensemble.
Sésourtésen II	—	—	l'an 50e	
Sésourtésen III	—	—	l'an 70e	

A ne considérer que les textes eux-mêmes que prétend concilier cette concordance, elle est obtenue par d'étranges moyens. Dans la véritable liste d'Ératosthène, il n'y a qu'un Sistosis ou primitivement Sésortosis. Son auteur a supprimé le premier Sésourtésen et réuni les règne du IIe et du IIIe sur une seule tête. Mais, comme le nom d'*Aménemhès II* ne pourrait donner à M. de Bunsen la concordance qu'il a cru voir dans la stèle de Leyde, il change ce nom en celui d'un *Sésourtésen Ier*, de sorte que nous trouvons dans son tableau de concordance une liste d'Ératosthène toute différente de la véritable[1].

1. La liste d'Ératosthène, parfaitement éclaircie par M. de Bunsen lui-même, portait, en cet endroit, Aménemhès Ier, Aménemhès II, Sistosis et Marès ; dans ce canon de concordance, nous trouvons au contraire, et toujours sous le nom de liste d'Ératosthène, Aménemhès Ier,

condement le soulèvement et la longue guerre des princes Égyptiens, puis enfin le temps d'une victoire incomplète où les Pasteurs chassés de l'Égypte se défendaient encore dans Avaris. On rapporta l'avènement de Sésourtésen Ier à la troisième période, de sorte que les Pasteurs auraient séjourné 200 ans dans leur place de refuge. On supposait une erreur dans Josèphe, qui, d'après Manéthon, rapprochait beaucoup ces deux derniers événements; et il fallait bien faire cette supposition pour céder à l'autorité irrécusable des inscriptions qui établissent le pouvoir de Sésourtésen Ier sur Héliopolis et la presqu'île de Sinaï. La XIIe dynastie était ainsi censée correspondre aux princes thébains de la XVIIIe, rivaux des Pasteurs. On repoussait même jusqu'à la XVIe ses premiers souverains qui ne pouvaient tenir dans ce cadre trop étroit. Maintenant que le Papyrus, confirmé par les stèles de chaque roi, nous a donné le total de la XIIe dynastie, cette conciliation devient de plus en plus impossible, puisque ces rois sont inséparables et que les Pasteurs seraient restés enfermés dans leur place de refuge plus de 300 ans (213 + 95 de la XVIIIe dynastie jusqu'à Thoutmosis).

Les ravages des Pasteurs se chargent eux-mêmes de fournir une nouvelle preuve de la place véritable des Sésourtésen. Sous ces rois si puissants, on avait construit autre chose que des tombeaux; Thèbes en particulier leur devait des temples et les colonnes monolithes qui portent les cartouches de Sésourtésen Ier et marquent encore la place sanctifiée par ces rois où s'élevèrent plus tard les immenses constructions de Karnak. Les colosses du même roi, trouvés à Thèbes par Drovetti, prouvent des édifices déjà fort avancés. Vénération pour le lieu consacré, vénération pour les auteurs du Temple, les Thoutmès avaient donc tous les motifs possibles de respecter ces monuments s'ils eussent encore existé.

Ils se fussent bornés, suivant la coutume observée sans

relever aucun monument; l'étude générale de Thèbes prouve qu'Ahmos ne put rien construire. Quelques petites salles portent le nom d'*Aménophis Ier*, mais la grande série monumentale ne commence que sous Thoutmès Ier, et c'est Thoutmès III qui peut être regardé comme le restaurateur des temples sur la plus grande étendue du sol égyptien.

Les principaux événements du règne d'Ahmès sont détaillés à Éléthyia dans la grande inscription d'Ahmès fils d'Abna, dont Champollion a dit quelques mots dans ses *Lettres écrites d'Égypte*. Nous ne pouvons discuter ici tout ce que ce texte contient de précieux pour l'histoire, mais nous en citerons quelques passages qui montreront quel fut l'état de l'Égypte pendant les premiers temps de la XVIIIe dynastie. Ahmès, chef des nautoniers, s'adresse aux hommes pour leur raconter ses campagnes et les honneurs que sa valeur lui a mérités. Il rappelle d'abord que son père a servi le roi Raskenen avant le roi Ahmès. Quant à lui, il était encore enfant à cette époque (1 j'étais, 2 enfant; sixième ligne). Devenu grand, Ahmès entre au service du roi Ahmès, l'accompagne à Memphis, combat avec lui dans les eaux de Tanis et assiste enfin à la prise de cette ville; (sur l'action de prendre la ville de Tjan; treizième ligne). Cet important événement avait eu lieu dès la sixième année du roi Ahmès, car c'est à cette année que le capitaine égyptien rapporte l'expédition suivante, l'attaque et la prise de Scharhana.

Dans la campagne qui suivit, Ahmès massacra les Pasteurs (*man*, en copte, ⲙⲟⲟⲛⲉ, *pasteur*). Le pouvoir d'Ahmès s'affermissait sensiblement, car il put ensuite faire la guerre aux Libyens. L'inscription dit que le souverain parcourut le nord et le midi, et réprima les révoltes. C'est sans doute alors seulement qu'il put faire exploiter les carrières de Memphis pour commencer la restauration des

temples. Notre capitaine fit avec A
en Éthiopie (ligne 22). Il ne s'agis
ses foyers, mais bien d'agrandir s
(1 pour, 2 dilater, 3 les
L'inscription se termine par une
règne de Thoutmès Ier.

Les mêmes guerres sont indiqué
pierre monumentale du Musée du I
sa campagne d'Éthiopie, Aménotp
le nord.

l nous semble donc qu'Ahmès
dans le succès de la guerre nationa
niers princes de la XVIIe dynastie
Aménophis Ier posséda l'Égypte en
place de refuge, Avaris, dont les
point encore parlé, et qui peut
beaucoup plus tard.

Nous oserons dire maintenant
XIIe dynastie par M. Lepsius nous
portant que l'on ait fait depuis Ch
logie égyptienne. La vérification
de Manéthon par les monuments
égyptien en est la conséquence.
trouvée avec son labyrinthe et son d
roi établit le passage aux nombreus
les XIIIe et XIVe dynasties.

La destruction des temples marq
comme les guerres d'Ahmès et
Karnak fixent l'époque de leur ex
encore sorti vainqueur de toutes le
En franchissant ce pas si périll
des textes et des monuments, l'
conserver ici la chronologie à ses

relever aucun monument ; l'étude générale de Thèbes prouve qu'Ahmos ne put rien construire. Quelques petites salles portent le nom d'*Aménophis Ier*, mais la grande série monumentale ne commence que sous Thoutmès Ier, et c'est Thoutmès III qui peut être regardé comme le restaurateur des temples sur la plus grande étendue du sol égyptien.

Les principaux événements du règne d'Ahmès sont détaillés à Éléthyia dans la grande inscription d'Ahmès fils d'Abna, dont Champollion a dit quelques mots dans ses *Lettres écrites d'Égypte*. Nous ne pouvons discuter ici tout ce que ce texte contient de précieux pour l'histoire, mais nous en citerons quelques passages qui montreront quel fut l'état de l'Égypte pendant les premiers temps de la XVIIIe dynastie. Ahmès, chef des nautoniers, s'adresse aux hommes pour leur raconter ses campagnes et les honneurs que sa valeur lui a mérités. Il rappelle d'abord que son père a servi le roi Raskenen avant le roi Ahmès. Quant à lui, il était encore enfant à cette époque (1 j'étais, 2 enfant ; sixième ligne). Devenu grand, Ahmès entre au service du roi Ahmès, l'accompagne à Memphis, combat avec lui dans les eaux de Tanis et assiste enfin à la prise de cette ville ; (sur l'action de prendre la ville de Tjan ; treizième ligne). Cet important événement avait eu lieu dès la sixième année du roi Ahmès, car c'est à cette année que le capitaine égyptien rapporte l'expédition suivante, l'attaque et la prise de Scharhana.

Dans la campagne qui suivit, Ahmès massacra les Pasteurs (*man*, en copte, ⲙⲁⲟⲩⲉ, *pasteur*). Le pouvoir d'Ahmès s'affermissait sensiblement, car il put ensuite faire la guerre aux Libyens. L'inscription dit que le souverain parcourut le nord et le midi, et réprima les révoltes. C'est sans doute alors seulement qu'il put faire exploiter les carrières de Memphis pour commencer la restauration des

temples. Notre capitaine fit avec Aménotp Ier une expédition en Éthiopie (ligne 22). Il ne s'agissait plus ici de délivrer ses foyers, mais bien d'agrandir son empire (1 pour, 2 dilater, 3 les frontières) de l'Égypte. L'inscription se termine par une autre campagne sous le règne de Thoutmès Ier.

Les mêmes guerres sont indiquées succinctement sur une pierre monumentale du Musée du Louvre ; on y voit qu'après sa campagne d'Éthiopie, Aménotp Ier en fit une seconde vers le nord.

I nous semble donc qu'Ahmès eut la plus grande part dans le succès de la guerre nationale, que néanmoins les derniers princes de la XVIIe dynastie avaient déjà commencée. Aménophis Ier posséda l'Égypte entière, sauf peut-être cette place de refuge, Avaris, dont les monuments ne nous ont point encore parlé, et qui peut n'avoir été rendue que beaucoup plus tard.

Nous oserons dire maintenant que la restitution de la XIIe dynastie par M. Lepsius nous paraît le pas le plus important que l'on ait fait depuis Champollion dans l'archéologie égyptienne. La vérification des principales données de Manéthon par les monuments pour tout ce moyen âge égyptien en est la conséquence. La XIIe dynastie est retrouvée avec son labyrinthe et son dieu Sésostris ; son dernier roi établit le passage aux nombreuses familles qui composent les XIIIe et XIVe dynasties.

La destruction des temples marque l'arrivée des Pasteurs, comme les guerres d'Ahmès et les premiers travaux de Karnak fixent l'époque de leur expulsion, et Manéthon est encore sorti vainqueur de toutes les investigations.

En franchissant ce pas si périlleux par l'étude comparée des textes et des monuments, l'histoire a-t-elle réussi à conserver ici la chronologie à ses côtés ? Nous ne le croyons

mnémonique sans importance ; sans faire remarquer l'extrême invraisemblance de cette idée, et combien elle cadre mal avec tous les caractères chronologiques présentés par ce papyrus, examinons les preuves qu'on prétend nous en donner.

La première stèle citée appartient au Musée du Louvre, et sur le sens de celle-ci nous sommes complètement de l'avis de M. de Bunsen. On doit en conclure naturellement que Sésourtésen Ier régna du vivant d'Aménemhès Ier.

En effet elle commence ainsi : « [hieroglyphs] l'an (? plus 4), le » quatrième mois de l'inondation, sous le gouvernement du » vivant Horus (ici les noms et titres d'*Aménemhès Ier*), » vivant aujourd'hui comme toujours et de l'Horus (ici les » noms et titres de *Sésourtésen Ier*), vivant comme toujours ; » leur serviteur qui les aime, leur poète qui chante leurs » louanges, aujourd'hui comme chaque jour, etc... »

M. de Bunsen prétend qu'il faut voir ici l'année 8e du double règne des deux rois, mais la rupture de la pierre ne permet pas de décider si la date portait réellement l'année 8e [hieroglyphs], ou bien la 16e [hieroglyphs], ou la 24e [hieroglyphs]. Nous remarquerons seulement qu'il n'y a ici aucune preuve que le papyrus ait commis une erreur chronologique en comptant 19 ans de règne à Aménemhès Ier. La stèle ne porte qu'une seule date, elle se rapporte naturellement au premier roi. Sésourtésen, associé à cette époque à la couronne, n'était pas encore le *seigneur des années*, suivant l'expression égyptienne ; nous verrons en effet tout à l'heure que d'autres monuments, qui semblent indiquer des règnes simultanés, portent deux dates différentes, et non une année commune aux deux monarques.

Aménemhès a bien certainement régné seul avant Sésourtésen, nous en avons acquis la certitude par une stèle du Musée Britannique, publiée par M. Sharpe (pl. 83). Un fonctionnaire du roi Aménemhès II, le scribe Mantousi, y rappelle qu'il est né et a passé son enfance sous le roi Amé-

nemhès Ier, et que plus tard il fut honoré d'une c
Sésourtésen Ier.

Rien ne prouve donc que les 19 années comptées a
roi aient été à tort considérées comme distinctes
de Sésourtésen Ier; les prêtres chargés des anna
constamment sous les yeux des monuments sen
les auraient empêchés de faire de pareilles bé
même les listes royales conservées avec le moi
précis du couronnement et de la mort du roi n
pas rendues impossibles.

La seconde stèle indiquée par M. de Buns
également au Louvre. Elle est datée de la 9e
sourtésen Ier, et son texte commence par le
nemhès entouré d'un cartouche; elle prouve
auteur, qu'à cette époque le double règne cor
Nous avouons que le protocole de cette stè
une idée toute contraire. Voici son début : «
» gouvernement du roi, seigneur des deux
» (Sésourtésen Ier), vivant éternellement; A
» ou jouissant du bienfait de la pyrami
Maintenant que nous savons, par la pyra
que cette mode grandiose était encore en
pulture des rois sous la XIIe dynastie, il
voir dans cette phrase l'indication d'un
un roi défunt; aussi, au milieu de la
d'adoration, nous retrouvons à la second
signé par le nom d'*enseigne d'Aménem*

1. Chacun de ces hiéroglyphes a été bien é
Le premier groupe, déterminé par l'*homme q*
de sa tête, signifie proprement *se réjouir* et p
avoir, posséder; c'est le mot qu'on emploi
attributs d'un dieu. Champollion a cité
Neith : elle *jouit de deux plumes sur la tê*
où la possession est rendue par ce même verb

voit à quel point il est arbitraire d'établir ainsi un double règne sur la seule présence de deux noms royaux en tête de la même inscription.

Le monument le plus important dans le système de M. de Bunsen est certainement la grande stèle du Musée de Leyde, qui porte en tête deux inscriptions affrontées.

Celle de droite contient les noms et les titres de *Sésourtésen Ier* et la date de sa 44e année, celle de gauche contient le nom d'enseigne d'*Aménemhès II*, et puis, après une fracture, la fin de son nom propre et la date de l'an 2e. Mais une circonstance importante, et que M. de Bunsen passe sous silence, c'est que cette partie gauche ne contenait pas seulement les titres d'*Aménemhès II*, la fracture laisse encore voir distinctement ..... Cette fracture empêche d'apprécier le vrai sens de la phrase; le titre *le justifié*, qui est ordinairement donné aux morts, n'est pas sans doute applicable au roi Aménemhès, à la deuxième année de son règne. Il y avait donc là une indication qui ne se retrouvait pas dans l'autre protocole, ce qui nous laisse douter s'il faut véritablement reconnaître, ici avec M. Lepsius, deux dates semblables dans la forme, et exprimant un synchronisme de deux rois. M. Leemans, qui avait discuté cette stèle dans sa *Lettre à Salvolini*, avait cru y voir deux époques différentes; il s'est rangé maintenant à l'opinion de M. Lepsius, comme il nous l'a mandé en nous envoyant avec une extrême obligeance une copie de ce précieux monument.

Si d'autres inscriptions justifient cette idée et montrent que Sésourtésen Ier associa son successeur au pouvoir royal dans la 42e année de son règne, il resterait encore à prouver que les auteurs du papyrus n'avaient pas fait, au total de la dynastie, la correction de quatre ans que ce fait eût rendue nécessaire. Au reste, si cette forme de monument annonce un synchronisme, il faudra tenir compte d'une stèle que M. de Bunsen a passée sous silence, et qui porte la double

date de l'an 35 d'Aménemhès II et de l'an
cesseur, Sésourtésen II[1]. Il en résulterait qu'
donné un collègue la 32e année de son règne
sa mort, mais cette concordance eût re
calculs de M. de Bunsen ; la disposition
rend cependant plus probable encore que

Notre auteur trouve encore un double
cophage appartenant au Musée de Florenc
tion contient d'abord les titres et le nom d
et puis le nom propre *Aménemhès*, entou
Ce personnage, suivant M. de Bunsen,
nemhés II, qui aurait ainsi régné conjo
sourtésen II. Ce savant a oublié ici la distin
qui l'a si bien guidé dans l'interpréta
Karnak. Il ne suffit pas d'un cartouc
royauté d'un personnage. M. Leemans
pour un certain Psammétik, contemp
les tombeaux de Gournah en offrent vi
par le nom de princes et de princesses a
les qualifications sont toutes différe
reines. Le contraste est ici très frappa
duit avec son nom d'*enseigne* ⊓ 𓋴, «
« *le roi fils du soleil* 𓇋𓇋𓇋

voit à quel point il est arbitraire d'établir ainsi un double règne sur la seule présence de deux noms royaux en tête de la même inscription.

Le monument le plus important dans le système de M. de Bunsen est certainement la grande stèle du Musée de Leyde, qui porte en tête deux inscriptions affrontées.

Celle de droite contient les noms et les titres de *Sésourtésen Ier* et la date de sa 44e année, celle de gauche contient le nom d'enseigne d'*Aménemhès II*, et puis, après une fracture, la fin de son nom propre et la date de l'an 2e. Mais une circonstance importante, et que M. de Bunsen passe sous silence, c'est que cette partie gauche ne contenait pas seulement les titres d'*Aménemhès II*, la fracture laisse encore voir distinctement ..... Cette fracture empêche d'apprécier le vrai sens de la phrase; le titre *le justifié*, qui est ordinairement donné aux morts, n'est pas sans doute applicable au roi Aménemhès, à la deuxième année de son règne. Il y avait donc là une indication qui ne se retrouvait pas dans l'autre protocole, ce qui nous laisse douter s'il faut véritablement reconnaître, ici avec M. Lepsius, deux dates semblables dans la forme, et exprimant un synchronisme de deux rois. M. Leemans, qui avait discuté cette stèle dans sa *Lettre à Salvolini*, avait cru y voir deux époques différentes; il s'est rangé maintenant à l'opinion de M. Lepsius, comme il nous l'a mandé en nous envoyant avec une extrême obligeance une copie de ce précieux monument.

Si d'autres inscriptions justifient cette idée et montrent que Sésourtésen Ier associa son successeur au pouvoir royal dans la 42e année de son règne, il resterait encore à prouver que les auteurs du papyrus n'avaient pas fait, au total de la dynastie, la correction de quatre ans que ce fait eût rendue nécessaire. Au reste, si cette forme de monument annonce un synchronisme, il faudra tenir compte d'une stèle que M. de Bunsen a passée sous silence, et qui porte la double

date de l'an 35 d'Aménemhès II et de l'an 3 de son successeur, Sésourtésen II[1]. Il en résulterait que ce roi se serait donné un collègue la 32e année de son règne ou six ans avant sa mort, mais cette concordance eût renversé tous les calculs de M. de Bunsen; la disposition du monument la rend cependant plus probable encore que la précédente.

Notre auteur trouve encore un double règne sur un sarcophage appartenant au Musée de Florence[2], dont l'inscription contient d'abord les titres et le nom de *Sésourtésen II*, et puis le nom propre *Aménemhès*, entouré d'un cartouche. Ce personnage, suivant M. de Bunsen, serait le roi Aménemhés II, qui aurait ainsi régné conjointement avec Sésourtésen II. Ce savant a oublié ici la distinction fondamentale qui l'a si bien guidé dans l'interprétation de la table de Karnak. Il ne suffit pas d'un cartouche pour prouver la royauté d'un personnage. M. Leemans l'avait déjà montré pour un certain Psammétik, contemporain du roi Nécho; les tombeaux de Gournah en offrent vingt preuves diverses par le nom de princes et de princesses ainsi entourés, et dont les qualifications sont toutes différentes des rois et des reines. Le contraste est ici très frappant entre le roi, introduit avec son nom d'*enseigne* 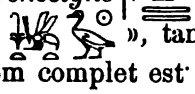 , et les titres ordinaires « *le roi fils du soleil* 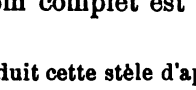 », tandis que le second personnage, dont le nom complet est *Aménemhè senb*[3], que

1. M. Lepsius a reproduit cette stèle d'après Young, dans son *Choix de monuments*, planche X.

2. Voir M. Lepsius, *même planche*.

3. 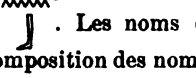 . Les noms des Pharaons les plus vénérés entraient dans la composition des noms propres comme noms d'un dieu. C'est ainsi qu'une dame de cette époque s'appelait *Set ra ter kè*, « la fille de Sésourtésen Ier », comme une autre s'appelait *Set amen* « la fille d'Amon » *(Stèle du Louvre)*. N. Lhôte a fait la même erreur en confondant avec ce roi un particulier qui se nommait *Sésourtésen onkh*, ou Sésourtésen vivant.

par le temple de Semneh. Le calcul de M. de Bunsen l'oblige à voir le Sésostris de la XIIe dynastie, le Sistosis d'Ératosthène, dans Sésourtésen II, à qui cependant, de son aveu, l'on ne peut accorder qu'un règne de 19 ans.

Ceci nous force d'insister un moment sur le culte rendu à Sésourtésen III, pour mieux nous convaincre de son identité avec le *Sésostris* qui *tenait le premier rang après Osiris*. Thoutmès III, le restaurateur général des temples, les rebâtit partout, suivant la remarque de Champollion, en l'honneur des mêmes dieux, possesseurs autrefois des vieux sanctuaires qu'avaient renversés le temps ou les envahisseurs. Cette notion générale est rendue certaine, en ce qui regarde Sésourtésen III, par cette circonstance que le pays consacré à ce personnage, comme dieu, était précisément la Nubie[1]. Thoutmès n'a donc fait à Semneh, comme ailleurs, que consacrer le souvenir d'un culte local plus ancien. Aussi existe-t-il encore dans le temple une inscription où le dieu Totounen fait compliment à Thoutmès III d'avoir élevé ce beau monument à Sésourtésen pour perpétuer la gloire de son nom[2]. En effet, les rois ses successeurs embellissent à Semneh le temple de Sésostris. Thoutmès IV, petit-fils de ce monarque, vénère également Sésostris sur un pilier du temple d'Amada[3]; enfin, à Maschakit, une planche de Rosellini[4] nous le montre au milieu de plusieurs dieux et réclamant les hommages d'un égyptien qui n'a point les insignes de la royauté. Maintenant que nous savons après quelle longue suite de générations ces honneurs divins lui étaient rendus, on conviendra qu'il a fallu à M. de Bunsen une puissante

1. Chaque dieu a une ou plusieurs régions favorites, et porte très souvent le titre de *seigneur* du pays où il était particulièrement honoré. Sésourtésen III est appelé *seigneur de la Nubie* dans le monument de Maschakit; voir Rosellini, *Monumenti civili*, t. II, pl. II.
2. Cailliaud, t. II, pl. XXIX.
3. Champollion, *Notices*, p. 98.
4. *Monumenti civili*, t. II, pl. II.

préoccupation pour le décider à plac
XIIe dynastie tout juste à côté de ce
naître avec nous le dieu de Semn
d'Amada[1].

Le critérium proposé par M. de Bu
comme on le voit, puisqu'il établit la p
sibilité de faire cadrer ni les dates, ni
tosthène, ainsi compris. La liste de ce
Syncelle nous l'a transmise, reste pour
normant l'avait si bien définie : « un
» personnages dans les douze premières
ce point de vue les ingénieuses recherche
ont doublé sa valeur.

L'intelligence plus complète des mon
avons cités prouvera peut-être que Sésou
nemhès II ont réellement associé leurs fils
dans leur âge avancé ; il n'en résulterait
de 10 ans, sur l'ensemble de la dynastie.
prétendre que les prêtres rédacteurs des an
gligé ces corrections quand ils avaient tous
yeux des monuments qui les indiquaient ?
colonnes de noms royaux dans le Papyrus
des débris de notes et de calculs. M. de Bu
au Papyrus toute correction de ce genre, l
tuitement une énorme : il pense, d'après É
Sésostris a régné 55 ans, et cependant il r
Papyrus n'en compte que 19 à Sésourtésen I.
La discussion n'a donc ébranlé en rien le

1. Une autre préoccupation a empêché notre auteur
tombeau de Sésostris dans la pyramide en briques de Da
le fragment de cartouche trouvé par le colonel Vyse,
ces signes plus une trace angulaire,
convient au prénom de notre demi-
dieu plus qu'à tout autre. Aussi est-ce la seule pyram
dont l'entrée conserve les traces d'un temple.

213 ans donné par les annales égyptiennes de Turin ; rien ne motive davantage cette étrange assertion, que les totaux ainsi que les récapitulations jusqu'à Ménès n'étaient pas, dans la pensée des Égyptiens, de vrais nombres chronologiques. Nous ne sommes donc pas tout à fait sans guide et surtout sans espoir d'en retrouver plus tard dans nos courses à travers ces âges éloignés ; car si nous sommes forcés de récuser Ératosthène, Manéthon et surtout le Papyrus sont restés étroitement unis avec les inscriptions antiques. Vienne donc un nouveau fragment semblable, et nous rectifierons avec confiance les chiffres du deuxième volume de Manéthon.

Les trois derniers rois d'Ératosthène et les 53 rois d'Apollodore composent, pour M. de Bunsen, toute l'époque intermédiaire. La liste d'Apollodore, indiquée par le *Syncelle* comme ayant fait suite à celle d'Ératosthène, nous serait certainement précieuse au même titre, mais nous doutons qu'elle nous eût donné beaucoup de noms appartenant à l'époque intermédiaire. Le *Syncelle* la supprime, « parce que, » dit-il, ce sont les noms qu'il a déjà donnés ». Or la série des noms royaux ne recommence, dans les extraits de Manéthon, qu'à la XVIIIe dynastie. Cet espace qui répond aux XIIIe, XIVe, XVe, XVIe et XVIIe dynasties, M. de Bunsen l'estime à 929 ans. Le point fondamental de sa chronologie consiste à regarder comme l'indication du véritable total égyptien, pour toute la monarchie, cette phrase du *Syncelle* « que Manéthon, si vanté parmi les Égyptiens, comptait » pour les trente dynasties une suite de 113 générations, » comprenant 3.555 ans jusqu'au règne d'Alexandre[1] ». Disons seulement sur cette citation du *Syncelle* que M. de Bunsen est d'accord avec nous pour reconnaître que divers documents mis par cet auteur sur le compte de Manéthon, tels que le *Livre de l'étoile Sothis* et la *Pétition au roi Ptolémée*, sont évidemment apocryphes, et que l'éclatante

1. *Syncelle*, p. 52.

préoccupation pour le décider à placer le Sésostris de la XIIe dynastie tout juste à côté de ce roi, au lieu d'y reconnaître avec nous le dieu de Semneh, de Maschakit et d'Amada[1].

Le critérium proposé par M. de Bunsen était excellent, comme on le voit, puisqu'il établit la plus complète impossibilité de faire cadrer ni les dates, ni l'histoire avec Ératosthène, ainsi compris. La liste de ce savant, telle que le *Syncelle* nous l'a transmise, reste pour nous ce que M. Lenormant l'avait si bien définie : « un choix de quelques » personnages dans les douze premières dynasties », et sous ce point de vue les ingénieuses recherches de M. de Bunsen ont doublé sa valeur.

L'intelligence plus complète des monuments que nous avons cités prouvera peut-être que Sésourtésen Ier et Aménemhès II ont réellement associé leurs fils au pouvoir royal dans leur âge avancé; il n'en résulterait qu'une correction de 10 ans, sur l'ensemble de la dynastie. Et qui pourrait prétendre que les prêtres rédacteurs des annales eussent négligé ces corrections quand ils avaient tous les jours sous les yeux des monuments qui les indiquaient ? L'entre-deux des colonnes de noms royaux dans le Papyrus contient encore des débris de notes et de calculs. M. de Bunsen, qui refuse au Papyrus toute correction de ce genre, lui en prête gratuitement une énorme : il pense, d'après Ératosthène, que Sésostris a régné 55 ans, et cependant il reconnaît que le Papyrus n'en compte que 19 à Sésourtésen II.

La discussion n'a donc ébranlé en rien le chiffre total de

1. Une autre préoccupation a empêché notre auteur de reconnaître le tombeau de Sésostris dans la pyramide en briques de Daschour. En effet, le fragment de cartouche trouvé par le colonel Vyse, où l'on distingue ces signes plus une trace angulaire, convient au prénom de notre demi-dieu plus qu'à tout autre. Aussi est-ce la seule pyramide égyptienne dont l'entrée conserve les traces d'un temple.

et érigeaient des statues colossales? Aucune raison n'établit davantage que la dynastie xoïte fut contemporaine de la XIIIe. Les faibles traces qu'a laissées la dernière famille du côté droit de la table de Karnak se trouvent à Abydos et sur la route de Cosséir, c'est-à-dire précisément aux mêmes lieux que ceux de la XIIIe dynastie; tout l'ensemble de cette énorme liste appartient donc à des souverains de la Haute Égypte.

Les simples notions historiques, tirées du récit de Josèphe et du laconique extrait d'Africain, restent donc entières devant le progrès des études égyptiennes sur l'époque des Pasteurs, quoique l'exactitude des chiffres conservés par les manuscrits n'inspire pas la même confiance.

Arrivés à ce point de notre travail, nous trouvons un terrain déjà bien déblayé et sur lequel la sagacité des savants s'est exercée avec un grand succès. On peut étudier cette série si complète dans les ouvrages de Rosellini, et avec plus de facilité encore dans l'*Égypte* de M. Champollion-Figeac.

Son illustre frère employa ses merveilleuses méthodes à la reconstruction des dernières époques, et l'on put lire, grâce à lui, les noms des empereurs, des Ptolémées et des Pharaons dans l'ordre où les indiquait l'histoire. Nous nous bornerons donc à signaler quelques lacunes comblées depuis, et quelques modifications proposées par M. de Bunsen, ou amenées par l'étude journalière des inscriptions.

La XVIIIe dynastie, dont les grands triomphes et les grands monuments ont déjà fourni la matière de tant de travaux, était néanmoins restée, quant à sa chronologie et même quant à l'ordre de ses souverains, dans un état peu satisfaisant. Champollion, tout en lisant des noms donnés par l'histoire, établit son parallèle avec Manéthon d'une manière assez arbitraire pour que ses détracteurs en fissent une objection contre ses lectures. En s'attachant uniquement à la table d'Abydos comme à une série complète, on arrive

en effet à des résultats fort différen
Les dernières recherches ont m
avait été sans cesse bouleversée ta
des reines ou des régentes, que pa
dont on a martelé et même r
Josèphe qui, dans son récit, n'a p
XVIIIe dynastie, avait de plus
comme nous le verrons, Armessès
de 66 ans on reconnaît aisément
quoique la suite de son récit do
cette erreur, Eusèbe n'avait pas
n'était moins concordant que
XIXe dynasties donné par Rosel
(1828), de Wilkinson (1835), sui
monuments, mais ne rendent pas
Cependant, la précieuse narratio
assez bien avec la liste d'Africai
M. Lepsius, en s'attachant à dress
a éclairci quelques-uns des poi
verra, par le tableau suivant, qu
l'histoire ni la table d'Abydos r
cation, se sont rencontrées dans
qui commence à Ahmès pour fin
(Voir page suivante.)

M. de Bunsen pense que le p
peut se lire *Ranebros*, a été com
second Chébros, ce qui a déplacé
dynastie. Il est certain qu'Amén
ment au roi Ahmès, et l'on doit
n'a mis qu'un seul chiffre pour c
de l'an 22, copiée à Massara, pr
Ce double emploi peut provenir d
avait disparu de la liste. Ce ne pe
car il est fils de Thoutmès III et
par conséquent nécessaire à la

encore déplacé les derniers chiffres que M. de Bunsen remonte d'un rang. *Maképhra* est une prononciation très admissible du prénom royal que s'attribua, comme signe de son pouvoir complet, la princesse Hatasou, l'*aimée d'Amon Chnouphis*. C'est là son nom propre au grand complet; il est ordinairement plus abrégé dans ses

Tableau de la XVIIIe Dynastie

L'AFRICAIN		JOSÈPHE	ANS ET MOIS	CHIFFRES DE M. DE BUNSEN	MONUMENTS	DERNIÈRE DATE
1er Ahmos.	0	Toutmosis.	25,4	23	Ahmès.	22e
2e Chébrôs.	13	Chébron.	13	0	O	
3e Aménophthis.	21	Aménophis.	20,7	13	Aménotp Ier.	
4e Amensis.	22	Amessès (sœur).	21,9	21	Ahmès, régente pour son mari, Thoutmès Ier.	
5e Misaphris.	13	Méphrès.	12,9	22	Maképhra, régente pour son frère et époux, Thoutmès II,	
6e Misphragmouthosis.	26	Méphramouthosis.	25,10	39	et une 2e f. pour Thoutmès III.	35e
O		O		9	Aménotp II.	
7e Thoutmosis.	9	Thmôsis.	9	31	Thoutmès IV.	7e
8e Aménophis (Memnon).	31	Aménophis.	30,10	37	Aménotp III (Memnon).	36e
9e Horus.	37	Horus.	36,6	32	Hor.	
10e Acherrès.	32	(Peut-être avant Horus.)			Amentouonkh, frère d'Horus.	

cartouches. Ses frères ont protesté contre son pouvoir et martelé ses noms et quelquefois même son enseigne.

Le nom combiné *(Méphra-mouthosis)* peut provenir de Maképhra et Thoutmosis, ou bien du nom d'enseigne qu'affectionna le roi Thoutmès III, Maiphrâ, où Champollion crut d'abord reconnaître le roi Mœris. Il est bien naturel de penser qu'il a daté ses monuments sans avoir égard au règne

en effet à des résultats fort différents des listes de Manéthon. Les dernières recherches ont montré que cette dynastie avait été sans cesse bouleversée tant par le règne personnel des reines ou des régentes, que par de véritables usurpateurs dont on a martelé et même renversé les monuments. Josèphe qui, dans son récit, n'a point distingué la fin de la XVIIIe dynastie, avait de plus, dans sa liste, déplacé, comme nous le verrons, Armessès Meiamoun, qu'à son règne de 66 ans on reconnaît aisément pour le grand Ramsès, et, quoique la suite de son récit donnât le moyen de rectifier cette erreur, Eusèbe n'avait pas su s'en préserver. Rien n'était moins concordant que le tableau des XVIIIe et XIXe dynasties donné par Rosellini. Ceux du major Félix (1828), de Wilkinson (1835), suivent plus exactement les monuments, mais ne rendent pas Manéthon plus intelligible. Cependant, la précieuse narration de Josèphe s'accordait assez bien avec la liste d'Africain pour inspirer confiance. M. Lepsius, en s'attachant à dresser des généalogies exactes, a éclairci quelques-uns des points les plus difficiles. On verra, par le tableau suivant, quelles complications, dont l'histoire ni la table d'Abydos ne donnaient aucune indication, se sont rencontrées dans les deux parties de la série qui commence à Ahmès pour finir à Ramsès III (Hik pen). (Voir page suivante.)

M. de Bunsen pense que le prénom du roi *Ahmès*, qui peut se lire *Ranebros*, a été compté par erreur comme un second Chébros, ce qui a déplacé les premiers chiffres de la dynastie. Il est certain qu'Aménotp Ier succéda immédiatement au roi Ahmès, et l'on doit remarquer que l'Africain n'a mis qu'un seul chiffre pour ces deux noms, mais la date de l'an 22, copiée à Massara, prouve qu'il n'est pas exact. Ce double emploi peut provenir de ce qu'un des Aménophis avait disparu de la liste. Ce ne peut être que par une erreur, car il est fils de Thoutmès III et père de Thoutmès IV, et par conséquent nécessaire à la série. Son omission aura

encore déplacé les derniers chiffres que M. de Bunsen remonte d'un rang. *Maképhra* est une prononciation très admissible du prénom royal que s'attribua, comme signe de son pouvoir complet, la princesse Hatasou, l'*aimée d'Amon Chnouphis*. C'est là son nom propre au grand complet; il est ordinairement plus abrégé dans ses

Tableau de la XVIIIe Dynastie

L'AFRICAIN		JOSÈPHE	ANS ET MOIS	CHIFFRES DE M. DE BUNSEN	MONUMENTS	DIFFÉRENCE DATE
1er Ahmos.	0	Toutmosis.	25,4	23	Ahmès.	22
2e Chébrôs.	13	Chébron.	13	0	O	
3e Aménophthis.	21	Aménophis.	20,7	13	Aménotp Ier.	
4e Amensis.	22	Amessès (sœur).	21,9	21	Ahmès, régente pour son mari, Thoutmès Ier.	
5e Misaphris.	13	Méphrès.	12,9	22	Maképhra, régente pour son frère et époux, Thoutmès II,	
6e Misphragmouthosis.	26	Méphramouthosis.	25,10	39	et une 2e f. pour Thoutmès III.	35
O		O		9	Aménotp II.	
7e Thoutmosis.	9	Thmôsis.	9	31	Thoutmès IV.	7
8e Aménophis (Memnon).	31	Aménophis.	30,10	37	Aménotp III (Memnon).	36
9e Horus.	37	Horus.	36,6	32	Hor.	
10e Acherrès.	32	(Peut-être avant Horus.)			Amentouonkh, frère d'Horus.	

cartouches. Ses frères ont protesté contre son pouvoir et martelé ses noms et quelquefois même son enseigne.

Le nom combiné *(Méphra-mouthosis)* peut provenir de Maképhra et Thoutmosis, ou bien du nom d'enseigne qu'affectionna le roi Thoutmès III, Maiphrà, où Champollion crut d'abord reconnaître le roi Mœris. Il est bien naturel de penser qu'il a daté ses monuments sans avoir égard au règne

de sa sœur. Aussi M. de Bunsen lui attribue les 39 ans entiers (13 plus 26). Cette somme ne serait pas encore suffisante, car Champollion a noté à Karnak la 42e année de son règne. L'ensemble de ces corrections est extrêmement ingénieux, et il est certain qu'au milieu de ces usurpations et du règne personnel des princesses, que l'historien devait enregistrer malgré les protestations des souverains qui leur succédèrent, le chronologue a dû compter tout autrement que les monuments des rois contemporains. Aussi nous reste-t-il bien des doutes sur la chronologie de ces premiers rois, malgré le détail de Josèphe et sa précision, car il ne répond pas et ne doit pas répondre toujours aux dates monumentales. La deuxième partie présente bien d'autres difficultés. La table d'Abydos donne simplement Horus et Ramsès Ier. Mais les listes et les monuments nous font connaître ici plusieurs autres rois. (Voir page suivante.)

Quel est maintenant l'ordre de succession entre les rois que nous venons de nommer, et quels d'entre eux répondent aux successeurs d'Horus dans Manéthon ? C'est une question à laquelle nous ne sommes pas en mesure de répondre. Tous ces rois ont été considérés comme usurpateurs et comme tels exclus des listes des rois auxquels leurs successeurs adressent leurs hommages, et on n'a publié jusqu'ici aucun monument qui puisse établir leur filiation. M. de Bunsen indique, il est vrai, qu'Aménophis IV serait un frère d'Horus, et que le prêtre Achéreï[1] (le *Skhai* de Champollion) aurait été le père de Ramsès Ier, mais il n'en cite aucune preuve. L'on ne comprend pas, s'il en était ainsi, pourquoi sa famille, à qui resta le pouvoir en définitive, l'a partout exclu de ses

1. Ce nom pourrait en effet se lire *Amèsi* avec M. de Bunsen, ou mieux *Aschéri* avec M. Prisse, si le caractère médial était un *enfant*, *mès* ou *schéré*, mais il n'est peut-être autre chose que le déterminatif de l'interjection *ah!* (*l'homme portant sa main à la bouche*), initiale de beaucoup de noms propres ; il faudrait alors lire : *le prêtre Ai, dieu modérateur de l'Égypte.*

l'a placé entre Armaïs et Séthos qui, d'après le récit, étaient deux frères. Ce nom de *Méiamoun*, ainsi que la longueur de son règne, l'identifient d'une manière certaine d'une part avec le grand Ramsès II Méiamoun des monuments, fils de Séti, et de l'autre avec Ramsès, fils de Séthos, qu'amène la suite du récit de Josèphe avec un règne de 66 ans. Cette faute, qui a induit Eusèbe en erreur à la fin de la XVIIIe dynastie, est probablement la source de la répétition qui se trouve dans l'Africain au milieu de la XIXe ; heureusement ici les monuments donnent un ordre complet, au moyen duquel on peut rectifier la liste.

Liste de la XIXe Dynastie

JOSÈPHE		AFRICAIN		PRÉNOMS	NOMS PROPRES	NOMBRES DE MANETHON
Séthosis.	59	Séthos.	51	1 Ra menma.	*Séti Ier* Maïenphthah.	9
Rampsès (son fils).	66	Rapsakès.	61	2 Ra sésorma sotpenra.	*Ramessou II* Maï Amon.	66
		Aménéphtès.	20	3 Baïenra mai en Amoun.	*Maienphthah* otp hi ma.	20
		Ramsès.	60	4 Bekhenra sotpenra.	*Siphthah* Maïenphthah.	0
		Aménemès.	5	5 Menkhera sotpenra.	*Amenmesès* hik tjamma.	0
		Thuoris.	7	6 Ra sésor térou Méri Amoun.	*Séti II* Maïenphthah.	5
				7 Ra sésorischaou Méri Amoun.	*Set Nascht* Merira Méri Amoun.	
		Addition.	204			
		Total donné.	209			

l'écriture hiératique, qui suit la prononciation plus exactement. Armesès Maiamoun est également, dans Josèphe, le nom du roi qui régna 66 ans. Le second héros, celui de Médinet-Habou, ne porte la qualification *Maï amoun* que dans son prénom ; son nom propre est *Ramsès hik pen.*

fouilles et un examen minutieux de cette ruine effrayante jetteraient sur ce point une lumière bien désirable.

M. de Bunsen débarrasse lestement sa chronologie de toutes ces entraves : il termine sa XVIIIe dynastie au règne d'Horus, il supprime tous les rois qui le suivent, et, sans s'inquiéter de l'accord de tous les textes sur ce point important, il fait commencer la XIXe dynastie à Ramsès Ier au lieu de Séthos.

Nous rejetons absolument ce genre de correction, car le Papyrus nous a bien prouvé que les divisions de dynasties n'étaient point arbitraires dans Manéthon. Comment d'ailleurs exclure de la série chronologique un roi tel qu'Aménophis IV, dont les actes dévots attestent le pouvoir depuis Thèbes jusqu'à Memphis. Ce roi ne fut point détrôné, il eut même un successeur qui partagea son système religieux[1]. Le prêtre époux de la reine Téti put de même graver ses exploits sur des stèles qui vont jusqu'à la 8e année de son règne; il put châtier la Libye et construire tranquillement son tombeau dans la nécropole thébaine. Il est donc impossible d'effacer tous ces rois dans une liste chronologique.

Après avoir changé le commencement de la XIXe dynastie, M. de Bunsen en traite les nombres avec la même hardiesse. Il est certain qu'il y a dans cet endroit de Manéthon un désordre considérable qui provient d'un déplacement qu'a subi, dans la première partie du récit de Josèphe, le nom de *Ramsès Méiamoun*[2]. Une interpolation évidente

1.

Voy., sur ces divers rois, des planches insérées par M. Prisse dans les *Transactions de la Société royale de littérature* de Londres, 1843.

2. Il s'est établi dans la science une confusion contre laquelle proteste avec raison M. de Bunsen, entre les deux grands Ramsès. Le nom de *Maï amoun* appartient incontestablement au premier; son nom propre se lit *Ramsès Maï amoun*, et c'est l'ordre constant des caractères dans

deux récits appartenant peut-être aux deux rois Séti. Le règne de Séthos le conquérant présente plusieurs circonstances frappantes qui rendent impossible de lui attribuer la fuite en Éthiopie. Il part, suivant Manéthon, pour sa grande expédition dès le commencement de son règne. Il trouve donc un royaume tranquille et puissant, une armée toute organisée. On voit en effet, à Silsilis, qu'à la première année de son règne, Séti Ier construisait des temples, et, sur la salle hypostyle de Karnak, on lit des détails de la campagne entreprise dès cette première année. Les merveilleux trophées du palais de Kournah montrent que les annales n'exagéraient point la gloire des premières années de Séthos; ce n'est point là l'état d'un roi qui vient à grand'peine reconquérir son trône. Le second Séti au contraire, quoique fils de Ménéphthah, ne règne pas immédiatement après son père : il en est séparé par la reine Tasésor et son mari Siphthah, dont le règne fut regardé comme une usurpation. Les revers peuvent donc s'attribuer au second Séti et les conquêtes au premier; mais il devient plus difficile, dans cette confusion, d'apprécier à quelle époque Manéthon plaçait l'expulsion des Juifs. Depuis que nous avons lu le nom du roi *Séti*, le fils du grand Ramsès II est le seul qui conserve le nom propre de *Meienphthah* qui correspond si bien à Aménephthès. En prenant pour ces trois règnes les chiffres détaillés dans le récit de Josèphe, nous avons un total de 144 ans ; il nous reste 65 ans pour les quatre derniers règnes, ce qui rend très probable le total de l'Africain.

M. de Bunsen, qui a voulu établir la chronologie à part de l'histoire, ôte toute importance à Séti Ier et ne lui accorde que 9 ans. Il faut en effet oublier tous les monuments pour croire à ce chiffre : Rosellini rapporte qu'il a lu à Silsilis la 22e année de ce roi[1]. Il suffit d'étudier ses différents portraits pour s'assurer que son règne fut extrêmement

1. Rosellini, *Monu. storici*, t. I, p. 248.

Il est aisé de comprendre avec quelle facilité les erreurs se sont glissées au milieu de ces cartouches où les titres se multiplient, et qui contrastent étrangement avec les simples noms royaux usités dans l'ancien empire.

L'identification des trois premiers rois nous paraît un point fondamental dont il ne faut plus s'écarter. Le père du grand Ramsès avait été nommé par Champollion *Ousiréi, Mandouéi* et *Ménéphthah Ier*, avant que ce savant eût reconnu le vrai nom de la divinité à la tête de griffon, *Set* ou *Typhon :* la qualification *l'aimé de Phthah* ayant été quelquefois changée en celle de *l'aimé d'Amon,* le vrai nom propre était , *Séti.* La véritable lecture de ce nom et son identification avec Séthos, appartiennent, quoi qu'en dise M. de Bunsen, à M. Lenormand, qui la publia dans son *Cours d'histoire* professé à la Sorbonne, et la reproduisit dans l'*Introduction à l'histoire de l'ancienne Asie.* Le savant professeur en fit sentir toute l'importance, puisque, dès lors, le commencement de la XIXe dynastie se trouvait fixé par trois règnes concordants.

Il nous manque cependant encore cet Aménophis prédécesseur de Séthos et le dernier roi de la XVIIIe dynastie, dont nous n'avons aucune trace dans les inscriptions. Cela ne veut pas dire toutefois que Josèphe ait complètement raison, lorsqu'il accuse Manéthon d'avoir forgé ce roi tout exprès, pour mettre sous son règne l'expulsion des Juifs et autres impurs qui choquaient ses scrupules. Ce curieux récit, dont nous devons la connaissance à la colère qu'il inspirait à Josèphe, se compose de deux parties distinctes. Premièrement, le superstitieux Aménophis proscrit les Juifs par le conseil d'un prêtre intrigant ; ce peuple appelle à son secours les Pasteurs, qui viennent de la Palestine et chassent jusqu'au fond de l'Éthiopie le roi Aménophis et son fils Séthos encore enfant. Plus tard, Séthos reconquit son royaume et poursuivit ces étrangers jusqu'en Asie, où son fils Ramsès fit lui-même une campagne. Josèphe n'a-t-il pas ici confondu

instant, et prouvent que les chiffres actuels des listes ne méritent pas une confiance entière. C'est ici le cas d'apprécier le caractère particulier des extraits d'Eusèbe, dont nous aurons quelquefois à nous servir. Uniquement occupé de raccourcir l'histoire de Manéthon, Eusèbe lui accorde si peu de confiance, qu'il s'étonne de le trouver à peu près d'accord avec la Bible à la captivité de Joachaz. Il fait mourir Josias sous un autre roi que Nécho, ce qui ne l'arrête pas dans ses calculs, aussi ne remarque-t-il pas qu'il est en arrière de 20 ans à l'époque de Tahraka; enfin, il place hardiment le règne de Scheschenk Ier, 120 ans après la prise de Jérusalem par ce même roi. Nous sommes pleinement de l'avis de M. de Bunsen, qui s'attache à l'Africain dont la méthode est bien supérieure; cependant, comme nous ne possédons ses listes que par le seul extrait du *Syncelle*, et que celles d'Eusèbe nous parviennent par trois voies différentes, comme le canon chronologique de l'évêque de Césarée nous fournit de plus, pour les dernières dynasties, des chiffres qui n'ont pu s'altérer par la négligence des copistes, ces chiffres méritent d'être pris en considération toutes les fois que les monuments forcent à rectifier ceux d'Africain, ou toutes les fois qu'Eusèbe, malgré sa tendance évidente, porte un nombre d'années plus considérable. Ce n'est pas une pétition de principe que de modifier ainsi la règle de M. de Bunsen : la méthode d'Africain toujours, mais quelquefois les chiffres d'Eusèbe.

Manéthon ne donne pas les noms des rois de la XXe dynastie, mais l'ordre des monuments amène ici, presque avec certitude, Ramsès III Hikpen et les dix Ramsès qui lui succédèrent. Il n'est pas probable que le nom de ce grand conquérant ait été primitivement omis dans les listes, et nous pensons que c'est ce nom qui, primitivement placé en tête de la XXe dynastie, est plus tard venu remplir la lacune qui suivait Ménéphthah dans la XIXe.

Le total d'Africain est de 135 ans, que M. de Bunsen

long; nous en connaissons des empreintes entre lesquels l'œil d'un artiste place sans hésiter 30 ans au moins de différence dans l'âge du roi. Cette date de la 9e année se trouve au palais de Kournah, c'est celle des grandes expéditions qui illustrèrent tout d'abord le souverain; mais quel temps n'a-t-il pas fallu pour sculpter sur les murailles tant de pages historiques dont la beauté ravit Champollion? Neuf ans seulement pour tant de travaux à la salle hypostyle de Karnak et au Memnonium de Kournah, pour ce merveilleux palais d'Abydos qui ne le cédait qu'au labyrinthe, puis enfin pour cette immense syringe découverte par Belzoni. Tous ces travaux d'une beauté particulière, au jugement de Champollion, n'ont pu s'improviser; aucun archéologue ne sera ici de l'avis de M. de Bunsen et ne sera tenté de raccourcir les 55 années que lui attribue Josèphe.

Eusèbe n'a plus trouvé le nom du successeur de *Méné-phthah;* la même lacune existait sans doute dans l'Africain où quelque abréviateur malavisé a introduit une seconde fois le long règne de Ramsès. Aussi l'addition ne répond plus au total qui nous paraît toujours le nombre auquel on doit se rattacher, tant qu'un document égyptien n'aura pas éclairci la question.

M. de Bunsen compare le roi Setnascht méri ra à Thouoris; cela ne l'empêche pas de le rejeter en tête de la XXe dynastie. Après avoir commencé la dynastie avec Ramsès Ier, diminué Séti Ier et supprimé complètement Siphthah et Amenmésès, il pose un chiffre de 112 ans qui n'a pour lui, comme on le voit, ni les listes ni les monuments.

Le troisième volume de Manéthon, qui commençait avec la XXe dynastie, n'a pas conservé son total, et c'est une perte inestimable; car, connaissant avec assez d'exactitude la date de Scheschenk Ier, nous en déduirions par une simple soustraction la durée des XXe et XXIe dynasties. Ce secours nous serait d'autant plus nécessaire que les monuments obligent de faire quelques corrections à chaque

Péhor par le sacerdoce héréditaire d'Ammon que possédait aussi sa famille.

L'histoire de cette usurpation donne une grande valeur à la conjecture émise par Champollion[1] sur l'identité de ces Ramsès avec la famille de Rampsinités, dont l'histoire est rapportée dans le premier livre de Diodore. On est heureux de pouvoir parer la nudité des listes avec un de ces précieux morceaux d'histoire que les Grecs ont conservés. Cette identité entraîne celle de Ramsès III (hik pen) avec le Rampsinités d'Hérodote et le Remphis de Diodore, le roi aux *immenses trésors*. Le roi qui le précédait s'appelait *Kétès* ou *Ketna*, suivant les divers manuscrits. Diodore avertit que c'est le *Protée*, également prédécesseur de Rampsinités, à qui Hérodote rapportait la visite de la belle Hélène ; or, le dernier roi de la XIXe dynastie est également désigné dans Manéthon comme contemporain de la guerre de Troie. Son nom propre égyptien, en retranchant toutes les épithètes, se lit *Set nakht*, ce qui ressemble beaucoup à Ketna, comme le remarque M. de Bunsen. Champollion, ne possédant point alors la véritable série de tous ces rois, ne pouvait vérifier tout ce fragment de Diodore, à partir des troubles qui précédèrent Protée jusqu'à l'anarchie qui termina les rois fainéants.

Tous les textes sont d'accord pour donner 130 ans à la XXIe dynastie.

La XXIIe a été toute mutilée par Eusèbe. L'Africain cite fort exactement les neuf rois en nommant seulement *Scheschenk Ier*, *Osorchon Ier* et *Takellotis*. Les monuments nous ont rendu les six autres[2], mais en nous apprenant que les chiffres d'Africain sont altérés. Nous connaissons en effet

1. *Seconde Lettre au duc de Blacas.*

2. La série complète se compose maintenant de : 1er Scheschenk Ier, 2e Osorkon Ier, 3e Péhor, 4e Osorkon II, 5e Scheschenk II, 6e Takélot Ier, 7e Osorkon III, 8e Scheschenk III, 9e Takélot II.

change en 185 ans, sans que nous en voyions une raison décisive. La fin de cette dynastie présente une complication qui peut fournir à l'histoire un curieux chapitre. Je veux parler de l'usurpation habile des grands prêtres d'Ammon, qui réduisent peu à peu les Ramsès au rôle des derniers Mérovingiens. Il sera intéressant d'étudier la série de ces envahissements successifs dans les salles du temple de Chons, que M. Prisse a fait déblayer à Karnak. Le grand prêtre Péhor-se-Amoun donne encore au roi les titres officiels des *Pharaons,* mais il prend déjà la qualité de *seigneur et gouverneur des deux régions;* un peu plus tard, il renferma son nom dans le cartouche princier. M. de Bunsen voit dans ce personnage et dans sa famille les derniers rois de la XXIe dynastie, celle de Tanis, mais il reconnaît lui-même combien les noms sont différents ; d'ailleurs, au lieu d'être placés à la fin de la dynastie suivante, ces personnages sont contemporains des derniers Ramsès. Piankh, qui succède au pouvoir de Péhor, ne paraît pas avoir porté le titre de roi, mais son fils Pihem[1] s'en attribue tous les honneurs, ainsi qu'un second Pihem et son fils, dont le nom propre était le prénom vénéré de *Thoutmès III, Ramenter.* Tous ces noms sont martelés et n'ont échappé à la réaction que dans quelques parties peu accessibles à la vue. Ceci nous indique pourquoi nous ne trouvons pas à Thèbes les noms de la dynastie tanite. Les grands prêtres d'Ammon purent s'y maintenir tout puissants, longtemps après la mort du dernier Ramsès. Leur famille succomba plus tard, comme le prouvent les outrages faits à leurs noms, mais pour se relever plus éclatante sous Scheschenk Ier, qui se rattache à

1. M. de Bunsen lit *Pischem.* La valeur du caractère médial, *la gousse d'accacia* [hieroglyph], est égale à la syllabe *hem* dans une variante du nom de la laine *Mout hemet* ou *la mère de la grâce;* [hieroglyph] y est remplacé par [hieroglyph] seul ou [hieroglyph].

En effet, Eusèbe compte, en tête de cette dynastie saïte, un Éthiopien, Amméris. M. Lepsius a trouvé à Thèbes une reine nommée *Amniritis*, qui, vers cette époque, prend les doubles cartouches et s'arroge ainsi le plein pouvoir royal. Il y eut donc ici quelques règnes parallèles jusqu'à Psammétik Ier. L'esprit judicieux d'Africain a évité cette faute d'Eusèbe, qui nous a néanmoins valu un précieux renseignement. Ils ont évité l'un et l'autre de grossir leurs listes des douze tyrans ou souverains partiels dont Psammétik réunit enfin le pouvoir; on voit comment tous ces faits font apprécier la méthode vraiment chronologique d'Africain. Une erreur s'est néanmoins glissée dans le chiffre des règnes de Nécho II ou de Psammétik II. Deux stèles, appartenant l'une au Musée de Leyde, l'autre à celui de Florence, prouvent qu'il faut compter à peu près 10 ans de plus à l'un de ces rois. Si la correction est appliquée à Nécho, elle donne 15 ans et un mois pour la durée de son règne. Hérodote, qui devient un excellent guide, même pour la chronologie, à partir de l'arrivée des Grecs en Égypte, lui donne en effet 16 ans; aussi n'hésitons-nous pas à lire avec M. de Bunsen 160 ans au lieu de 150, dans la liste d'Africain, pour la XXVIe dynastie.

Le canon de Ptolémée accompagne les dernières dynasties avec son autorité souveraine, depuis la conquête de Cambyse. M. de Bunsen a fixé l'introduction de ce roi dans le canon égyptien à la 3e année de son règne, en se fondant sur ce fait qu'Africain lui compte six années de règne en Égypte. L'Africain se trouve ainsi dans un parfait accord avec le *canon astronomique*.

la 22e année de Scheschenk Ier, à qui l'Africain n'en donne que 21, la 15e de Takelot Ier, qui n'en a plus que 13, et enfin la 29e de Scheschenk III. Ceci nous oblige à une correction assez notable : nous lisons 140 ans au lieu de 120. M. de Bunsen, plus hardi, lit 150 ans.

Rien ne paraît suspect dans le chiffre de 89 ans donné par l'Africain pour la XXIIIe dynastie, mais il a fait une réduction immense sur le règne de Bokkoris. Ce roi, qui compose à lui seul la XXIVe dynastie, fut, suivant Diodore, un grand législateur ; son père, Tnéphacht, avait fait une invasion en Arabie, et cependant Manéthon ne le cite pas comme souverain. Cette circonstance nous fait croire que Tnéphacht et Bokkoris lui-même ont régné pendant un certain temps appartenant, dans le canon officiel, à la dynastie précédente. Eusèbe, qui n'allonge pas volontiers, lui donne 44 ans, mais il réduit énormément la dynastie précédente. Aussi regardons-nous les six ans d'Africain non comme une faute de copiste, mais comme le résultat d'un travail chronologique.

La dynastie éthiopienne, qui commence au triomphe de Schévek Ier, n'est plus portée dans Africain que pour 40 ans, mais Eusèbe en donne 44, ce que, d'après sa méthode, nous ne pouvons regarder que comme un minimum. En effet, les inscriptions vont jusqu'à la 20e année de Tahraka, ce qui dépasse le chiffre d'Africain[1]. Heureusement Hérodote, en parlant de Sabako, dit que son règne a duré 50 ans, ce que nous entendons, avec M. de Bunsen, de toute la dynastie éthiopienne.

La XXVIe dynastie présentait deux écueils pour la justesse des calculs. D'une part, les Éthiopiens n'étaient pas encore complètement chassés, puisqu'ils tuèrent, suivant Hérodote, le troisième roi de la dynastie, Nécho, père de Psammétik.

1. Voir dans Leemans, *Lettre à Salvolini*, les deux stèles funéraires des deux Psamméticus.

En effet, Eusèbe compte, en tête de cette dynastie saïte, un Éthiopien, Amméris. M. Lepsius a trouvé à Thèbes une reine nommée *Amniritis*, qui, vers cette époque, prend les doubles cartouches et s'arroge ainsi le plein pouvoir royal. Il y eut donc ici quelques règnes parallèles jusqu'à Psammétik Ier. L'esprit judicieux d'Africain a évité cette faute d'Eusèbe, qui nous a néanmoins valu un précieux renseignement. Ils ont évité l'un et l'autre de grossir leurs listes des douze tyrans ou souverains partiels dont Psammétik réunit enfin le pouvoir; on voit comment tous ces faits font apprécier la méthode vraiment chronologique d'Africain. Une erreur s'est néanmoins glissée dans le chiffre des règnes de Nécho II ou de Psammétik II. Deux stèles, appartenant l'une au Musée de Leyde, l'autre à celui de Florence, prouvent qu'il faut compter à peu près 10 ans de plus à l'un de ces rois. Si la correction est appliquée à Nécho, elle donne 15 ans et un mois pour la durée de son règne. Hérodote, qui devient un excellent guide, même pour la chronologie, à partir de l'arrivée des Grecs en Égypte, lui donne en effet 16 ans; aussi n'hésitons-nous pas à lire avec M. de Bunsen 160 ans au lieu de 150, dans la liste d'Africain, pour la XXVIe dynastie.

Le canon de Ptolémée accompagne les dernières dynasties avec son autorité souveraine, depuis la conquête de Cambyse. M. de Bunsen a fixé l'introduction de ce roi dans le canon égyptien à la 3e année de son règne, en se fondant sur ce fait qu'Africain lui compte six années de règne en Égypte. L'Africain se trouve ainsi dans un parfait accord avec le *canon astronomique*.

L'AFRICAIN	ans	mois
XXVIIe dynastie Persane,	124	4
XXVIIIe — Saïte,	6	
XXIXe — Mendésienne,	20	4
XXXe — Sébennyte,	38	
Derniers Persans,	8	
	196	8

CANON DE PTOLÉMÉE	
De Cambyse,	6
Darius Ier,	36
Xérxès,	21
Artaxerxès Ier,	41
Darius II,	19
Artaxerxès II,	46
Ochus,	21
Arsès,	2
Darius III,	4
	196

Après avoir ainsi recherché la valeur des époques partielles, M. de Bunsen sent enfin la nécessité de mesurer l'ensemble de sa course, d'asseoir une récapitulation sur un point fixé et reconnu. Ce n'est, en effet, qu'en partant d'une base commune et certaine qu'on peut mettre à profit les synchronismes fournis par l'histoire des peuples voisins. Ce secours était bien nécessaire, car, si nous n'avons pu trouver l'Africain en défaut quant à la méthode, ses chiffres partiels, et même les totaux des dynasties, n'ont pu supporter la confrontation des inscriptions sans déceler des fautes ou des altérations. L'histoire biblique fournit jusqu'au VIIIe siècle le moyen de vérifier nos corrections. M. de Bunsen n'a garde de négliger ce précieux moyen, mais, fidèle à sa désolante méthode, il commence par s'éloigner du calcul ordinaire pour l'histoire hébraïque, sauf à publier plus tard ses raisons, de sorte qu'il nous est impossible d'apprécier pourquoi la victoire de Scheschenk Ier est placée par lui en 962 (av. J.-C.) : les calculs du P. Pétau la plaçaient en 971, et ceux de Volney en 978.

Le tableau synchronique de M. de Bunsen, et toute sa récapitulation, reposant donc d'une part sur une discussion future du comput hébraïque, et de l'autre sur une chronologie égyptienne dont nous avons attaqué toutes les bases, nous n'y arrêterons pas nos lecteurs en ce moment; toutefois,

nous n'aurions pas osé leur faire parcourir cette série de chiffres isolés, si l'on n'en pouvait tirer une donnée générale d'une haute importance dans l'histoire de la race humaine. Essayons de rassembler brièvement ces membres épars, et de voir avec quel degré d'erreur nous pourrions mesurer la grandeur du colosse entier.

En remontant jusqu'à l'invasion de Cambyse, nous avons détaché un premier groupe qui nous conduit avec certitude à l'année 527 avant l'ère chrétienne[1]. Si nous étudions une seconde période, qui comprend 183 ans jusqu'à la 14e année d'Ézéchias, les premières corrections qu'Hérodote et les stèles des deux Psamméticus nous ont forcé de faire aux XXVIe et XXVe dynasties, se trouvent vérifiées par quatre événements de l'histoire hébraïque[2].

AN. AV. J.-C.	DATE BIBLIQUE	ÉVÉNEMENTS	DATE ÉGYPTIENNE
596	11e de Sédécias.	Jérusalem prise, Jérémie chez le roi Hophra.	Ouahphrabet, 6e année.
603	4e de Joakim.	Nécho battu sur l'Euphrate.	Nécho II, 10e année.
607	31e de Josias.	Nécho tue Josias à Mageddo.	Nécho II, 6e année.
688	48e de Manassé.		26e dynastie, 1re année.
710	14e d'Ézéchias.	Sanchérib se retire devant Tirhaka.	25e dy. Téharka, 6e année.

1. C'est la 3e année de Cambyse, où le canon fait cesser officiellement le règne de Nabonite. Le texte du *Syncelle* dit la 5e année, mais, comme Cambyse n'a régné que 8 ans, qu'il est compté pour 6 ans dans la dynastie, et que le total garantit l'exactitude de ce dernier chiffre, il est certain qu'Africain avait écrit la 3e année.

2. Cette période se compose, pour l'histoire biblique, 1° de 59 ans comptés dans le canon de Ptolémée, entre la 3e année de Cambyse et la 19e de Nabocolassar, époque de la prise de Jérusalem sous Sédécias (*IV Rois*, XXI; *Jérémie*, LII, 29), et puis 2° de 124 ans et 9(?) mois ainsi

Rien de plus difficile que d'accorder les différents chiffres des rois d'Israël et de Juda à partir d'Ézéchias, et les chronologues y ont vainement épuisé leur érudition. Il nous paraît plus sage de s'en tenir à la liste des rois de Juda, qui dut être inscrite plus exactement dans les livres sacrés de Jérusalem. Mais elle présente elle-même quelques difficultés dans les récits du *Livre des Chroniques* et des *Livres des Rois*. Volneya, près un examen attentif, trouve un total de 252 ans jusqu'à la 5e année de Roboam; M. Archinard[1], dans un travail spécial sur la *Chronologie sacrée*, va jusqu'à 267 ans. Les recherches de Volney nous ont paru les plus satisfaisantes pour cet endroit. Nous y ajouterons toutefois un interrègne de 4 ans, clairement indiqué par cette double mention du IVe *Livre des Rois* (ch. VIII, 20 et 25), que Joram régna 8 ans, et que son fils Ochozias ne monta sur le trône que la 12e année. Nous sommes ainsi d'accord avec M. de Bunsen qui a compté 255 ans pour cet intervalle. (Voir tableau, page suivante.)

La concordance de ces deux derniers événements prouve qu'on ne peut placer la prise de Jérusalem vers la fin du règne de Scheschenk, car le roi Ousarken répond à Zérah malgré la différence apparente de ces deux noms; la nasale est omise comme dans le nom hébreu *Scheschak* pour *Scheschenk*, et le *k* s'est changé en *h* aspiré, changement qui se rencontre même dans les divers dialectes égyptiens.

Les difficultés que nous avons signalées dans chacune des deux séries forcent d'avouer que, malgré tous ces synchronismes, une erreur d'environ 15 ans serait très acceptable à cette première limite de nos calculs, mais l'incertitude va

distribués : Sédécias, 10 ans 3? mois; Jéhoakim, 3 mois; Éliakim, 11 ans; Joachaz, 3 mois; Josias, 31 ans; Amon, 2 ans; Manassé, 55 et fin du règne d'Ezéchias, 15 ans. Total : 59+124=183 ans. Elle correspond à 160 ans 1/2 pour la XXVIe dynastie, et 22 ans et quelques mois de Téharka.

1. Chez Cherbuliez, Paris, 1841.

prendre de bien plus grandes proportions en nous éloignant du règne de Scheschenk Ier.

ANNÉE	DATE BIBLIQUE	ÉVÉNEMENTS	DATE ÉGYPTIENNE
720	4e d'Ézéchias et la 6e d'Hosée.	Hosée secouru par Soua.	Schévek II.
738		25e dynastie (50 ans).	Schévek Ier, 1re année.
744		24e dynastie (6 ans).	Bocchoris, 1re année.
833		23e dynastie (89 ans).	Pétubastès, 1re année.
936	14e d'Asa.	Il bat Zérah l'Éthiopien.	Ousarken Ier, 13e année.
965	5e de Roboam[1].	Prise de Jérusalem par Scheschak.	Scheschenk Ier, 8e année.
973		22e dynastie (140 ans).	Scheschenk Ier, 1re année.

Les divers auteurs qui ont calculé la période de l'histoire sacrée, qui s'étend jusqu'à la sortie d'Égypte, présentent une différence de plus de 150 ans dans leurs résultats, suivant qu'ils envisagent les divers gouvernements des Juges comme partiels ou comme successifs. Mais le *Livre des Rois* s'exprime d'une manière assez positive pour que nous pensions devoir nous y attacher exclusivement. La détermination chronologique de la fondation du temple a pour nous une bien autre autorité que l'addition de nombres partiels, dont nous ne pouvons maintenant connaître les rapports comme on les connaissait à l'époque où cette date importante fut fixée dans le Livre sacré[2].

1. Il y eut 29 ans entre ces deux événements, 12 de Roboam, 3 d'Abia et 14 d'Asa.

2. On pouvait alors consulter le *Livre des guerres du Seigneur*, et le *Livre des actions des Rois de Juda*, auxquels la Bible se réfère souvent

Il est bien regrettable que Moyse n'ait pas donné le nom propre du *Pharaon* son persécuteur; en le vouant à l'oubli, il nous a privés d'un secours inestimable pour les calculs égyptiens. Africain et Eusèbe sont d'accord pour donner 130 ans à la XXIe dynastie, mais à la XXe, Eusèbe, donnant un chiffre plus élevé, nous autorise à croire que celui d'Africain a été altéré; nous emploierons ce chiffre de 178 ans[1], en notant le doute qui s'y rattache, puisque la série monumentale n'est pas assez complète pour y suppléer. Ce doute s'étend jusqu'à la série royale, puisque nous ne savons pas au juste comment l'usurpation des grands prêtres thébains était introduite dans les annales nationales. Nous avons reconnu Ramsès III (Hikpen) comme le chef de cette dynastie. Le chiffre de la XXIXe dynastie nous a de même inspiré peu de confiance, puisque la seconde partie de la liste est toute viciée. Malheureusement cette partie répond à quatre souverains dont les dates nous manquent sur les monuments et les papyrus, mais ce n'est pas une raison pour les supprimer, comme le fait M. de Bunsen, et nous nous contenterons, faute de mieux, du total d'Africain (209 ans).

Nous avons vu qu'Eusèbe avait allongé la XVIIIe dynastie par suite d'une erreur qu'Africain n'a point partagée; nous nous en tiendrons au total de ce chronologue, mais en remarquant que les nombres de détail peuvent difficilement guider au milieu de ce dédale de règnes et d'usurpations. L'histoire des successeurs d'Horus est à faire, nous ne pouvons néanmoins effacer cette partie de la dynastie en

dans ses récits, et que nous ne possédons plus. Remarquons cependant que ni saint Paul, ni Josèphe ne se sont crus obligés de se soumettre au sens de ce verset qui nous paraît si clair : *factum est ergò quadringintesimo et octogesimo anno egressionis filiorum Israël de terrâ Ægypti, in anno quarto, menso Zio (ipse est mensis secundus) ædificari cœpit domus Domino...* (*III Rois*, chap. VI, v. 1).

1. 178 ans dans le *Syncelle*, dans le *texte arménien* 172, mais le même texte arménien emploie la même dynastie dans le Canon pour 178 ans, c'est donc là le vrai chiffre d'Eusèbe.

face des textes et des monuments qui s'y opposent, mais nous ne serions pas étonnés de n'avoir déterminé le règne d'Ahmos qu'avec un siècle d'erreur, puisque depuis quatre dynasties nous n'employons que des chiffres probables.

C'est ici que se présente la difficile question du séjour en Égypte et de la délivrance du peuple hébreu. Si nous suivions aveuglément Josèphe, il serait évident que les traditions égyptiennes auraient rapporté cet événement au dernier roi de la XVIIIe dynastie. Mais il pense lui-même que cet Aménophis a été forgé tout exprès pour donner un corps historique aux infamies qu'une tradition haineuse attribuait aux Hébreux. Nous ne comprenons pas mieux sa place au point de vue des monuments, car rien ne laisse soupçonner jusqu'ici un règne entre Ramsès Ier et Séti Ier; nous avons vu d'ailleurs que les deux légendes de Séthos ne peuvent guère s'appliquer au même personnage, ce qui nous autorise à penser que la confusion de ces deux récits est la source de la confusion des listes en cet endroit, et que l'existence d'un Aménophis à la fin de la XVIIIe dynastie aurait besoin d'autres preuves. Le récit de cette invasion des peuples d'Asie, que l'historien attribue à l'instigation des Juifs, n'a d'ailleurs rien de commun avec la narration de Moyse, qui n'indique ni une invasion, ni une supériorité même momentanée de son peuple. Quoi qu'il en soit, les chiffres d'Africain, pour ces trois dernières dynasties, amènent la sortie d'Égypte vers le commencement du règne de Séthos Ier. (Voir tableau, page suivante.)

Nous regardons comme un point bien établi et de la plus haute importance, que l'administration de Joseph eut lieu sous un prince de race égyptienne et non sous un roi pasteur, comme on l'a plusieurs fois prétendu. Toute l'histoire de Joseph le prouve dans chaque détail : il est acheté par un fonctionnaire dont le nom est purement égyptien; son beau-père, prêtre du soleil à Héliopolis, porte le même nom; celui de sa femme, Asenet, rappelle la déesse Neit. Le roi lui donne

ANNÉE	INTERVALLE	HISTOIRE SACRÉE	HIST. ÉGYPTIENNE	MONUMENTS
965		5e année de Roboam.	Expédit. de Scheschenk.	Scheschenk Ier, 8e.
1006	41 ans.	Construction du temple.		
1103			21e dynastie (130 ans).	
1281			20e dynastie (178 ans).	Ramsès hik pen.
1486	480	Sortie d'Égypte.		Séthos, 4e année.
1490			19e dynastie (209 ans).	
1566	80	Naissance de Moyse.		Acherrès, 10e an. (?).
?	?	*Rex nocus*. Persécution.	Successeur d'Horus.	Acherrès (?).
1631	65	Mort de Joseph.		Aménotp III, 13e (?).
1701	70	Venue de Jacob.	Amessès et Thoutmès Ier.	
1711	10	Élévation de Joseph.	Amessès et Thoutmès Ier.	
1778			18e dynastie (263 plus 25, Africain).	Ahmès, 1re année.

son anneau et un grand collier d'honneur, et nous voyons la même scène représentée à Thèbes dans le tombeau de Poéri. La parfaite tranquillité qu'exigent ses grands travaux d'approvisionnement, ainsi que les changements qu'il introduit dans la propriété, sont également incompatibles avec le régime de troubles et d'incursions propre à la souveraineté des Pasteurs. Joseph est enfin salué par le roi du titre tout égyptien de *sauveur du monde à toujours*[1]. Lorsque

1. Voyez l'*excellente dissertation* du père Ungarelli, sur le titre ψονθομφανήχ, dans les *Annales de Philosophie*, t. VII, p. 340 (3e série).

ce ministre se sert de l'aversion qu'inspirait aux Égyptiens les *pasteurs de brebis*, pour obtenir à sa famille un domaine séparé dans la terre de Goschen, il est évident qu'il parle à des Égyptiens, chez qui saigne encore la plaie récente des Pasteurs. Tous ces faits donnent une limite supérieure, qui ne permet pas de placer l'administration de Joseph avant les premiers rois de la XVIIIe dynastie. Il en résulte encore un enseignement bien précieux quant à l'évaluation des erreurs que nous avons pu commettre; c'est que nous ne pouvons pas avoir exagéré la longueur de l'histoire égyptienne pour ces douze dernières dynasties, puisque nous avons employé un *minimum* pour la date de l'Exode, et que, néanmoins, cette date recule encore l'administration de Joseph jusqu'au règne de Thoutmès Ier.

Toute erreur considérable consistera donc nécessairement dans un chiffre trop restreint pour les XIXe, XXe ou XXIe dynasties. Joseph mort, le respect de sa mémoire protège les Juifs tant que la famille des Thoutmès et des Aménotp a conservé le trône, mais les révolutions qui accompagnent et suivent le règne d'Horus amènent des souverains d'une autre race; le roi nouveau qui ne connaissait pas Joseph, et qui commence la persécution, serait-il précisément le superstitieux Bekhenaten? Son nom propre *(Aménophis)* aurait encore aidé à augmenter la confusion dans le récit de Josèphe.

Avec de pareils éléments de calcul, nous admirons la confiance de ceux qui ont cru pouvoir reconnaître dans les listes égyptiennes si le Pharaon qui poursuivait Moyse avait succombé dans la catastrophe, mais nous ne la partageons pas. Si l'indication de la Bible était plus positive à cet égard, nous penserions que la défaite dans la mer Rouge doit appartenir au roi qui précéda Ramsès Ier, c'est-à-dire qu'elle aurait eu lieu environ 6 ans avant l'époque indiquée par nos chiffres.

Il nous serait sans doute très facile, en choisissant à propos

parmi les chiffres des différents textes, d'arriver à faire cadrer exactement ces événements avec d'autres périodes de l'histoire égyptienne. Rien n'est plus aisé, par exemple, que d'amener la *Sortie des Juifs* en concordance avec l'*Expulsion des Pasteurs*, comme le pensait Africain, en choisissant un calcul plus long pour la série des Juges d'Israël. On peut, au contraire, amener la sortie d'Égypte sous Ménéphthah, fils du grand Ramsès, en prenant des chiffres plus larges pour les XIXe, XXe et XXIe dynasties ; cette dernière concordance satisfait, en effet, parfaitement à l'histoire sacrée comme à l'histoire égyptienne et nous ne nions pas qu'elle ne puisse être la véritable[1].

1. En plaçant l'Exode à la 10e année de Ménéphtah, on aurait la série suivante :

6. 1486 av. J.-C.	Sortie d'Égypte.	Ménéphtah.	10e année.
5.	Retour de Moyse après un long règne.	Ramsès II (66 ans).	
4. 1566	(80) Naissance de Moyse.	Séthos.	51e année.
3.	Roi nouveau. Persécution.	Ramsès Ier (?).	
2. 1631	(65 ans) Mort de Joseph.	Temps des troubles	
1. 1701	(78 ans) Venue de Jacob.	Horus.	

Cette concordance explique à merveille les événements qui précèdent la sortie d'Égypte, mais on conçoit moins bien que le pouvoir de Joseph se soit exercé à l'époque pleine de troubles qui accompagne et suit le roi Horus. Elle exigerait une correction de 130 ans dans les chiffres d'Africain pour les XIXe, XXe et XXIe dynasties. Elle répond, a-t-on dit, à une grave difficulté : Moyse n'a pas parlé des grandes expéditions de Ramsès II et de Séthos, parce qu'elles se sont passées avant la sortie d'Égypte et n'ont pu incommoder les Hébreux, mais la même question se présente pour les campagnes de Ramsès III hik pen. Or, dans tous les cas, les Hébreux étaient partis avant ce dernier roi. Cette question s'éclaircit en considérant l'état du peuple hébreu à son premier pas dans la

Nous disons seulement que les bases sur lesquelles on l'avait fondée jusqu'ici n'étaient pas acceptables, puisque, en reconnaissant Ramsès III Hikpen pour chef de la XIXe dynastie, au lieu de le placer en tête de la XXe, les noms donnés par les monuments contredisaient ceux des listes historiques avec une persévérance qui rendait toute confrontation impossible. Nous nous sommes contentés de poser dans chaque série les chiffres que la discussion nous a indiqués, sans nous permettre aucune correction arbitraire. Cette méthode est loin de trancher toutes les difficultés, mais elle amène l'Exode vers l'époque même où la tradition manéthonienne plaçait l'expulsion des impurs.

Le doute raisonné est le premier pas de la science, et nous croyons qu'on en est encore là, par rapport à l'enchaînement chronologique des faits si nombreux que nous possédons entre le règne d'Ahmès et celui de Scheschenk Ier. Cette réserve plaira moins peut-être à beaucoup de lecteurs que les résultats des diverses chronologies égyptiennes qui se sont succédé depuis 20 ans, et qu'il faut changer chaque fois qu'un nom mieux lu ou un fait mieux étudié vient déranger les hypothèses adoptées ; mais l'étude de l'histoire présente bien d'autres parties où il faut accepter de longues séries de faits importants sans le secours d'une chronologie exacte et satisfaisante.

Frappés des vices inhérents à la méthode des additions successives, les esprits les plus distingués se sont depuis longtemps appliqués à chercher l'indication de quelque

Palestine. Les ordres de Dieu le conduisent à l'orient du Jourdain, et ses conquêtes sont d'abord assez restreintes. Les rivages de la Méditerranée étaient occupés par de belliqueuses peuplades sur qui tombait l'effort des armées égyptiennes, et le monument de Beyrout montre quelle était leur marche pour envahir l'Asie. Ce n'est qu'après les victoires de David que le royaume des Juifs se trouva en contact nécessaire avec tous les conquérants égyptiens ; aussi la première expédition après les rois fainéants amena-t-elle la prise de Jérusalem par Scheschenk Ier.

phénomène céleste qui servît à mesurer un des grands pas du temps, pour vérifier ensuite les appréciations partielles. La première épreuve fut faite sur les zodiaques. Nous ne reviendrons pas sur leur histoire : l'erreur avait pris dans leur interprétation des proportions tellement colossales, que l'on n'est plus tenté d'y lire une date des monuments qu'ils décorent, ce qui d'ailleurs ne serait d'aucun secours, puisqu'ils sont tous de l'époque romaine. Deux autres tentatives reposent sur des bases plus sérieuses et doivent être étudiées avec soin.

La première est celle que le savant M. Biot a faite, pour déterminer l'époque précise d'une cérémonie retracée sur les murailles du palais de Médinet-Habou. Le raisonnement repose sur la nature de l'*année vague égyptienne,* si précieuse pour les calculs par la constance avec laquelle elle fut employée. On sait que ce peuple admettait une année vague de 365 jours sans aucune correction ni intercallation, de sorte que chaque jour de cette année, et chaque fête religieuse qui y était attachée, retardant incessamment sur l'année solaire, éprouvait un déplacement d'environ *un jour* en *quatre ans*. Il en était de même des trois saisons égyptiennes de la *végétation* , de la *récolte* [1] et de l'*inondation* ; de sorte que, par exemple, le premier jour du mois de *Pachons,* qui indiquait le premier jour de l'*inondation,* ne concordait réellement avec ce phénomène que pendant 4 ans, après lesquels le déplacement successif de l'année vague le faisait passer peu à peu par toutes les phases des trois saisons. *Pachons* ne cessait pas pour cela de s'écrire ou *mois* premier de l'*inondation,* quoiqu'il arrivât dans la *végétation* ou dans la *récolte*. Les prêtres égyptiens expliquaient l'adoption de leur année vague en disant que chaque fête sanctifiait ainsi, successivement, tous les jours

1. ϩpe, en copte, nourriture,

de l'année solaire. En calculant la valeur de l'année solaire à cette époque, M. Biot établit que 1506 de ces années vagues équivalaient presque exactement à 1505 années solaires, ce qui forme un grand cycle, au bout duquel la notation sacrée des divisions du temps se retrouve en coïncidence exacte avec la succession des phénomènes naturels qui forment en Égypte les trois saisons d'une année solaire. Il en résulte qu'en connaissant la date du mois et du jour où a eu lieu un solstice ou un équinoxe dans une année égyptienne vague, on pourrait, par un calcul rétrograde, savoir à quelle distance cette année était placée par rapport à l'année de coïncidence. Réciproquement, l'*année de coïncidence* se place en 275 avant Jésus-Christ, par un calcul très simple.

On sait que l'empereur Auguste troubla l'ordre sacré du *calendrier égyptien*, en fixant l'année vague, l'an 25 avant Jésus-Christ. Le premier Thoth vague répondait, à ce moment, au 29 Août julien. Cet écart du premier Thoth, mesuré sur la table de concordance, prouve qu'il s'était écoulé 250 ans depuis l'année de coïncidence; c'était donc en 275 que le premier Pachons avait réellement coïncidé avec le premier jour de l'inondation, et puis, en remontant dans le cours des âges, la même rencontre avait eu lieu dans les années 1780 et 3285, si l'année de 365 jours remontait jusqu'à cette antiquité. Il suffirait donc de trouver la date vague du jour et du mois d'un phénomène naturel, pour en déduire celle de l'année où il a eu lieu. On sent qu'un pareil secours serait inestimable au milieu des incertitudes qui nous accompagnent depuis la XXIIe dynastie. Dans cette importante méthode repose pour nous tout l'espoir de voir un point fixe des portions antiques de l'histoire égyptienne déterminé à l'aide des inscriptions monumentales. Sans une semblable vérification, une portion quelconque, quelque complet que puisse être son enchaînement (comme celui de la XIIe dynastie), n'en reste pas moins soumise, quant à sa date absolue,

à la masse des erreurs accumulées dans les époques intermédiaires.

La méthode est rigoureuse et doit donner des résultats certains, à condition toutefois que l'on ait reconnu avec certitude le phénomène que l'on veut prendre pour base de son calcul. Malheureusement aucune indication précise de ce genre n'a été publiée jusqu'ici, et nous sommes obligés de combattre l'application que M. Biot a faite de cette méthode à la *Cérémonie de Médinet-Habou*. Le raisonnement de ce savant peut se résumer ainsi : « Cette cérémonie est datée » du premier jour de Pachons, or le détail des rites qui l'ac- » compagnent prouve qu'elle a dû avoir lieu à l'équinoxe » du printemps, donc ce phénomène tombait cette année- » là le premier Pachons, ce qui eut lieu, suivant les tables » de concordance, l'an 1395 avant Jésus-Christ. » La conséquence est rigoureuse, mais les deux prémisses sont contestables. La cérémonie est intitulée *Panégyrie d'Ammon générateur*, et cette fête, par ses circonstances, paraît à M. Biot liée à l'équinoxe du printemps, au lieu d'être une fête vague comme la plupart des autres ; de plus, la prise du *Pschent* aurait été fixée à ce même équinoxe. Ces deux points sont révoqués en doute par M. Letronne, et nous sommes certains de voir ces questions, ainsi attaquées, recevoir une solution définitive. Nous nous contenterons de faire une remarque sur la date même de la cérémonie.

Il est vrai que Champollion, dans ses *Lettres écrites d'Égypte*, qui sont seulement de précieuses notes de voyage et que l'auteur n'a malheureusement pu revoir, a traduit cette date : *1er jour de Pachons* (page 258), et M. Biot a dû suivre cette indication. Mais l'inscription, copiée par Champollion lui-même avec le soin extrême qu'il y apportait toujours, porte seulement : *mois 1er de l'inondation..... panégyrie d'Ammon générateur*[1], en laissant une petite

1. Champollion, *Notices manuscrites de Médinet-Habou*. Dans la

lacune à l'endroit où devait se trouver l'indication du *jour*. Toute l'inscription est très fruste, comme on le voit dans les copies de Champollion et de sir G. Wilkinson, mais peut-être qu'un estampage ferait retrouver les traces du jour; il serait curieux de voir si ce jour ne serait pas précisément le 26 de *Pachons*, que le *calendrier de Médinet-Habou* donne pour un des jours de fête consacrés au roi Ramsès Hikpen[1] (Meiamoun de Champollion). Il est évident que, faute de renseignements précis sur la date de la cérémonie, la méthode proposée par M. Biot ne peut avoir ici une application chronologique.

L'autre tentative est fondée sur un passage de l'astronome Théon, mis en lumière par Larcher, et qui a eu le privilège d'occuper souvent la science. Les anciens Égyptiens n'ont pas dû connaître la durée de l'année solaire avec une exactitude suffisante pour se faire une idée juste de la période de 1.505 ans; mais, en admettant, comme cela est vraisemblable, qu'ils supposassent la durée de l'*année solaire* exactement égale à 365 jours 1/4, ils devaient penser que l'*année de coïncidence* revenait après un laps de 1.461 années vagues.

planche de cette cérémonie donnée par Wilkinson dans son livre des *Manners and Customs*, etc., la date est tout à fait illisible. On a omis cette partie de l'*inscription* dans la planche du *grand ouvrage* de Champollion, peut-être à cause des nombreuses lacunes qui en rendent l'intelligence très difficile.

1. Voir Champollion, *Notices de Médinet-Habou*, calendrier. Si l'équinoxe du printemps correspondait réellement au 26e *Pachons*, la première année de Ramsès Hikpen (*Meiamoun* de Champollion), son avènement, se placerait vers l'année 1288, car l'équinoxe aurait subi un nouveau déplacement de 26 jours qui, à raison de 120 ans par 29 jours ou de 30 ans par 7 jours un quart, donnerait une différence de 107 ans sur la même date calculée dans l'hypothèse du 1er *Pachons*. Or, la discussion des listes nous a fait placer cet avènement de la XIXe dynastie l'an 1281; c'est toutefois une coïncidence dont nous ne tirerons aucune conséquence, puisque les bases du calcul sont encore hypothétiques (voir M. Biot, *Recherches sur l'année vague des Égyptiens*).

Or, il se trouve qu'un autre phénomène très célèbre dans les croyances égyptiennes se reproduisait exactement dans les périodes de 365 jours 1/4, ce qui lui faisait accomplir sa révolution complète, pour revenir à un même jour de l'année vague égyptienne, en 1.461 années vagues. Ce phénomène est le lever héliaque de Sirius, que les Égyptiens appelaient *Sothis*.

On donnait le nom de jour de son lever héliaque au jour où cette brillante étoile, apparaissant le matin à l'horizon oriental, commençait à devenir visible à l'œil nu, le soleil étant suffisamment abaissé au-dessous de ce même horizon pour permettre à un homme doué d'une vue ordinaire d'apercevoir l'étoile. Quoique l'observation de ce phénomène ne soit pas susceptible de précision, il n'en avait pas moins une grande importance aux yeux des astronomes et astrologues égyptiens. La période de l'évolution complète du phénomène est, comme nous l'avons dit, de 1.461 ans vagues, la même que les Égyptiens devaient attribuer au jeu de l'année vague dans l'année solaire. Or, la discussion du passage de Théon apprend, d'une part, que la coïncidence du lever héliaque de Sothis avec le 1er Thoth, c'est-à-dire le 1er jour de l'année vague égyptienne, était rapportée au 22 juillet de l'an 1322 avant Jésus-Christ, et, de l'autre, que cette époque s'appelait *l'ère de Ménophrès*. C'est le seul document antique où l'on trouve ce nom ainsi appliqué.

M. Biot pense que cette date a été calculée par rétrogradation d'après les *théories de Ptolémée*, que l'Égypte antique ne l'a employée nulle part comme ère chronologique, et il propose, comme une conjecture vraisemblable, que le mot *Ménofrès* ne serait autre chose que *Men nofré*, nom égyptien de Memphis, sous le parallèle de laquelle la coïncidence rapportée par Théon a réellement eu lieu au jour indiqué. Cependant, comme les autres ères dans les mêmes calculs portent toutes le nom d'un prince et non celui d'une ville, comme en Égypte spécialement c'était un privilège

dont le prince se montrait jaloux que de fixer par son nom la date des années, il était naturel de voir un roi dans Ménophrès, et de penser que Théon avait connu quelque tradition égyptienne portant que, sous ce prince, le lever héliaque de Sothis avait eu lieu le 1er jour du mois de Thoth. Aussi M. Champollion-Figeac appliqua ce passage au roi Aménephthès, le troisième de la XIXe dynastie. M. de Bunsen, dans un chapitre intitulé : *L'ère de Ménophthah retrouvée*, fait remarquer que son calcul amène en 1322 la première année du roi Maïenphthah, fils du grand Ramsès, qui correspond au même Aménephthès d'Africain. Mais, comme ce rapprochement se fonde, chez M. de Bunsen, tant sur un changement considérable dans le mot *Ménophrès* que sur un remaniement tout à fait arbitraire des chiffres des XIXe et XXe dynasties, nous ne voyons pas que ses raisonnements aient rien ajouté aux recherches faites avant lui sur l'ère de Ménophrès, considérée comme historique. Nous ne connaissons donc pas, dans l'état actuel de la science, le moyen de trancher nos doutes sur la véritable année qui vit commencer la XVIIIe dynastie ; nous avons cependant constaté, par l'administration de Joseph, que nous pouvions être en deçà mais non au delà de la vérité d'une manière notable, en posant notre chiffre de 1778 avant l'ère chrétienne, et qu'ainsi nous avions plutôt atténué qu'agrandi les dimensions de l'histoire égyptienne.

En remontant au delà, une confrontation suivie devient impossible, mais, à défaut de chiffres exacts, le fond des assertions de Manéthon est toujours justifié. Les Pasteurs ont laissé trop de traces de leurs ravages pour qu'on puisse nier leur longue domination. En remontant depuis ces barbares jusqu'à la XIIe dynastie, Manéthon place 136 rois et 6 ou 8 siècles. Le papyrus et la table de Karnak en conservent 80 noms, et leurs monuments se succèdent dans le même pays ; il n'est donc plus permis à personne de biffer leur existence et de nier les siècles qu'elle exige. Ici je ne

calcule plus, parce que ce n'est pas calculer que de grouper des chiffres qu'on ne peut plus contrôler, mais je reconnais que bien des siècles ont séparé Ahmès du premier Sésostris[1], et que les Grecs ont eu raison de le placer très longtemps avant Minos.

L'esprit se repose à la XIIe dynastie sur une portion d'histoire bien complète malgré son immense éloignement, mais nous retombons ensuite jusqu'à Ménès dans le même défaut de vérification suivie. Les tombeaux de Nitocris, de Menkérès et de Souphis apparaissent néanmoins en bon ordre pour rendre hommage à la véracité de Manéthon. Remarquons ici que nous sommes arrivés à la XIIe dynastie avant de rencontrer un des hôtes de ces immenses tombeaux au sommet desquels Napoléon voyait reposer la majesté des siècles. On connaît 29 grandes pyramides et les emplacements de plusieurs autres. Estimez le temps et les efforts

1. Si l'on veut savoir à quelle époque la tradition égyptienne faisait remonter le règne de Sésostris, le moyen le plus satisfaisant consiste à ajouter, à la première année de la XXe dynastie, le total du deuxième volume de Manéthon (2.121 ans dans Eusèbe, comme dans Africain). La première année de la XIIe dynastie serait alors la 3402e avant l'ère chrétienne, et le règne de Sésostris aurait commencé en 3281. Quatre ans avant cette date aurait eu lieu, suivant les calculs de M. Biot, la coïncidence si remarquable de l'année 3285 où le lever héliaque de Sirius eut lieu en Égypte le jour du solstice d'été, tandis que la notation des mois correspondait exactement avec les états des saisons naturelles. Ces indices porteraient à fixer à cette époque l'adoption de la forme définitive du *calendrier égyptien*. Cette opinion prendrait encore plus de consistance, s'il se confirmait que la pyramide de Daschour est bien le tombeau de Sésourtésen III. En effet, M. Perring ainsi que M. de Bunsen y reconnaissaient la célèbre pyramide en briques qu'Hérodote attribue au roi Asychis. Diodore, qui le nomme *Sasychis*, dit que ce fut un sage législateur, et il lui attribue des règlements pour les rites religieux ainsi que des travaux de géométrie et d'astronomie : y aurait-il rien de plus naturel que de lui attribuer aussi la réforme du calendrier et l'addition des 5 jours épagomènes, que toutefois les Égyptiens disaient tenir de Thoth lui-même?

prodigieux qu'a dû employer la façon de ces formidables joyaux enchâssés dans la chaîne Libyque, depuis la pyramide de Fayoum, où reposait Marès, jusqu'aux ruines d'Abou-Roësch, au nord du Caire, et vous comprendrez les siècles qu'ont demandés ces témoins du premier empire égyptien.

Les règles de la vie des peuples ne sont pas précises comme celles que le génie de Cuvier a constatées dans l'organisation animale. Nous ne pouvons pas, à l'aide de ces grands débris, reconstruire le squelette entier du géant, mais laissons de côté les membres inconnus ou douteux : apprécions seulement par la pensée la grandeur de cette tête chargée de trente pyramides, rapprochons-la des deux siècles où le cœur de l'histoire égyptienne est marqué par le règne de Sésostris et la merveille du labyrinthe, réduisons autant que possible les 150 rois qui les suivent et la domination des étrangers; remarquons alors qu'il nous faut élever cet énorme tronc sur une base de dix-huit siècles parfaitement certaine, à partir de Joseph et d'Ahmès, et nous douterons ensuite si les bornes que l'on assigne généralement à l'existence historique des peuples peuvent se concilier avec ces dimensions gigantesques. Les efforts de M. de Bunsen seraient la meilleure preuve du contraire ; après avoir, sans égard pour l'histoire et les monuments, supposé des règnes constamment collatéraux, trois dynasties à la fois et huit ou dix rois simultanés pendant la moitié des douze premières dynasties, il n'en fixe pas moins le règne de Ménès à l'an 3643 av. J.-C. L'obstiné fils de Chanaan, mutilé avec acharnement pendant trois volumes, se relève enfin de ce lit de Procuste où l'avait étendu son critique impitoyable, et l'on s'aperçoit alors qu'il dépasse encore de plusieurs siècles les mesures qu'on lui avait imposées, au nom des calculs que la chronologie ordinaire avait fondées sur la *généalogie d'Abraham.*

Nous avons cru qu'il était nécessaire d'exposer l'état de cette difficile question aux lecteurs si éclairés des *Annales de Philosophie chrétienne :* un sincère amour de la

vérité nous a guidés dans cette recherche. Les rapports de la science avec la foi et les limites respectives de leurs domaines ont constamment préoccupé les rédacteurs des *Annales;* ce plan d'études, si conforme aux travaux des premiers docteurs chrétiens, présente de grands avantages mêlés à de grands écueils, qu'il faut savoir éviter. Nous voulons parler ici de l'habitude prise par beaucoup d'auteurs d'imposer à la science certaines directions ou certaines limites, d'après les idées que leur a inspirées la lecture de la Bible, et souvent sans examiner si ce livre contient sur les points en litige des notions claires et données comme enseignement, ou des phrases sans but direct qui constatent seulement les notions du temps et l'ordre d'idées dans lequel vivait l'écrivain sacré. C'est en raisonnant ainsi qu'on avait voulu faire une astronomie de la Bible, à propos du récit de Josué.

Nous avouons franchement que les efforts des premiers chronologues pour dégager cette éternelle inconnue, l'âge du monde, ne nous paraissent pas marqués au coin d'une critique plus sévère; et c'est un doute que nous voulons soumettre à ceux de nos savants lecteurs qui consacrent spécialement leurs veilles à l'étude de l'Écriture sainte.

On convient bien qu'entre les deux principaux textes de la Bible, les *Septante* et la *Vulgate,* nous n'avons pas un *chiffre certain* pour la création ni pour le déluge, mais l'addition des chiffres partiels de l'édition des *Septante* compose-t-elle un maximum qu'on ne puisse franchir, et la *généalogie d'Abraham* fournit-elle les éléments d'une chronologie ?

Telle est la véritable question.

L'excellent et savant Sylvestre de Sacy ne le pensait pas, et nous pourrions joindre à son autorité celle de plusieurs savants chrétiens de notre époque. Il remarquait que Moyse ne fixe nulle part une date du déluge; la seule période que l'historien sacré apprécie avec quelque ensemble est celle

qui s'écoula entre la promesse divine et la délivrance d'Israël.

En suivant l'histoire biblique nous trouvons un fait mémorable, la fondation du temple que le savant roi Salomon paraît avoir voulu fixer avec précision; or, ce grand événement n'est comparé par lui qu'à la date de l'Exode. Ceci ne donne pas à penser que Salomon ou Moyse aient voulu fixer l'année du déluge, *par un enchaînement certain et continu.* Nous ne considérons pas comme une chose si simple de réunir par une addition les chiffres que Moyse n'a point réunis, et de poser un total qu'il n'a pas posé.

Pour faire une chronologie en rassemblant ces éléments généalogiques, il faudrait être certain que tous les degrés y sont compris; or, le nom de *Caïnan,* qui n'est point dans la *Genèse* et fut admis néanmoins dans la *généalogie du Christ,* prouve que des personnages secondaires y pouvaient être omis. Bien d'autres incertitudes s'attachent aux généalogies hébraïques, lorsqu'on veut les employer comme éléments chronologiques. Celles de Jésus-Christ en fournissent un notable exemple: l'une supprime plusieurs degrés connus par l'histoire pour arriver à un nombre mystique de 14 générations 3 fois répété, en employant néanmoins le verbe *genuit;* l'autre suit la parenté d'adoption, et sans aucune indication qui prévienne le lecteur. Si ces généalogies contenaient, comme celle d'Abraham, la date de naissance de chaque personnage, on voit où aurait été conduit un chronologue qui eût voulu en calculer le total. La préoccupation généalogique se montre à chaque instant dans la Bible, et s'explique aisément par le prix attaché à la précieuse race d'où devait naître le Réparateur promis, mais l'idée d'un calcul de l'époque du déluge nous paraît comparativement toute moderne.

Lorsque Moyse conserve à son peuple les souvenirs de son origine première, il consacre, par la puissante autorité de sa parole, la solution, traditionnelle dans la famille de Jacob,

des grands mystères de la destinée humaine, la création, la déchéance et la promesse d'un Sauveur. Le caractère de ces faits et leur portée morale et philosophique sont étrangers à leur date, et vingt siècles de plus ou de moins ne changent rien à leurs conséquences. Les apôtres ne s'occupent pas plus que Moyse de la date de la création et du déluge; ils ne pensent qu'à faire reconnaître au monde païen sa déchéance et à lui faire accepter le nom de son divin Réparateur.

Après les apôtres viennent les docteurs, après le dogme et son entraînante autorité vient l'exégèse, escortée de toutes ses incertitudes. Les premiers savants chrétiens veulent faire tourner au profit de la science les renseignements contenus dans ces vieilles annales juives, que le monde grec et romain a peu connues et si mal appréciées; de là, ces nombreuses tentatives pour faire une chronologie du déluge. Elles ont donné des résultats si divergents suivant les différentes écoles, qu'il est moins embarrassant de n'en adopter aucun que d'avoir à choisir entre eux[1].

Ce n'est point un adieu que nous disons à M. de Bunsen. Si l'Égypte et la Judée sont intimement liées dans cette première partie de son ouvrage, elles n'ont pas des rapports moins évidents avec la seconde partie, où doivent être étudiés les détails de l'histoire, de la géographie et de la religion. On peut déjà pressentir que la Bible seule fournira des matériaux assez anciens pour reconnaître les peuples nommés sur les monuments thébains, et, d'un autre côté, la géographie de la Judée tout entière est peut-être enfouie sous les décombres du Pylône de Scheschenk Ier. Nous

1. Dans l'école juive, l'idée d'une chronologie est également très récente; la preuve en est fournie par la différence que présentent les calculs des rabbins faits depuis, sur le texte hébreu actuel, avec ceux de Josèphe, qui n'eût jamais osé s'en écarter s'ils eussent eu, de son temps, quelque autorité traditionnelle. Cette idée est probablement née chez eux au contact de l'école grecque d'Alexandrie, ou tout au plus en Assyrie pendant la captivité.

aimerons à retrouver M. de Bunsen sur ce terrain, où ses vastes connaissances dans l'antiquité, ainsi que le coup d'œil élevé qu'il apporte à l'étude de l'histoire, dégagé des entraves qu'il s'était imposées au nom d'*Ératosthène,* nous promet une ample moisson de ces faits curieux qu'il sait si bien mettre en lumière.

LETTRE A M. ALFRED MAURY

SUR LE

DERNIER ARTICLE INSÉRÉ DANS LA *REVUE ARCHÉOLOGIQUE*
PAR M. PRISSE[1]

MONSIEUR,

Vous avez eu la bonté de me communiquer un intéressant article que M. Prisse a publié dans la *Revue archéologique* (t. III, p. 693), sur la partie égyptienne du Musée Britannique. Les monuments discutés par l'archéologue si zélé, auquel la France doit la précieuse *Chambre de Karnak*, et les légendes qu'il a traduites ou publiées, m'ont inspiré quelques réflexions, que je vous prie de communiquer aux lecteurs de la *Revue*, si vous jugez qu'elles soient de quelque intérêt pour l'*épigraphie égyptienne*. Cette science, quoi qu'on en ait dit, est un sol éminemment français, que nous devrions cultiver avec plus de soins qu'aucune autre nation; et je m'estimerais bien heureux si je pouvais ajouter quelques pierres ou rectifier quelques lignes secondaires à cet édifice, dont le génie de Champollion a posé la base d'une manière tout à la fois si brillante et si solide.

Les lions de granit rose, rapportés par lord Prudhoe du fond de la Nubie, ont de bonne heure frappé d'admiration

1. Publié dans la *Revue archéologique*, 1847, t. IV, p. 115-129. — G. M.

les personnes qui avaient su démêler, au milieu des formes hiératiques qu'affecte l'art égyptien, l'exquise beauté de certaines lignes principales; trait distinctif qui assure aux monuments pharaoniques une place hors ligne parmi ceux des nations primitives et dont la reproduction fidèle fait encore le désespoir des dessinateurs. La gravure donne une faible idée de la souplesse que le ciseau égyptien a su donner à ces masses de granit. Ils se distinguent d'autres beaux lions égyptiens d'une époque plus récente, en ce que la tête bien plus élevée rend la pose infiniment plus fière, tout en laissant sur la poitrine une plus large place aux inscriptions. Il faut remarquer aussi que la crinière n'a point participé au fini général de la sculpture; elle est restée, au contraire, à l'état hiératique, comme la barbe dans les plus belles statues de cette époque, tandis que, sur d'autres lions moins anciens, l'artiste commence à chercher une véritable imitation de cette majestueuse chevelure du roi des animaux. Style de convention complet pour certaines parties, imitation souvent parfaite des lignes que les règles hiératiques permettaient de reproduire fidèlement, c'est bien là le type du vieux style égyptien dans toute sa pureté.

On peut voir un bon dessin au trait de ces deux lions, dans le *Choix de Monuments* publié par M. Lepsius[1]. La planche reproduit en même temps toutes leurs inscriptions, qui nous aideront peut-être à compléter leur histoire.

Le premier lion (désigné sur la planche par la lettre B) avait autour de sa base une inscription où les mêmes signes, deux fois répétés, marchaient en sens inverse, selon une méthode monumentale très usitée en pareil cas. Le signe de la vie occupait la place centrale, puis l'inscription commençait par la légende bien connue d'Aménophis-Memnon : l'*Harphré puissant, le dominant en justice*. La pierre dé-

1. *Auswahl der Wichtigsten Urkunden*, etc. Leipzig, 1842, pl. XIII.

gradée en cet endroit ne laisse plus reconnaître avec certitude que le premier signe, *le taureau*, mais nous allons en retrouver la fin dans le nom du palais du roi, et cette circonstance était nécessaire pour bien nous assurer que ce lion appartient réellement au troisième Aménophis. En effet, ce prince n'y est désigné que par son prénom royal deux fois répété; or, nous connaissons maintenant assez d'exemples de rois ayant porté le même prénom royal pour avoir eu besoin que ce renseignement vînt lever tous nos doutes sur l'identité du personnage. Après ce double cartouche : *(le soleil, seigneur de justice)*, fils du soleil (soleil, seigneur de justice), on trouve la phrase suivante :

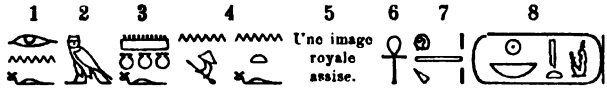

On peut la transcrire ainsi : *Iri naf em mennou f en khent f (souten) ankh p ape to Ra neb ma t.* Je pense que ces mots doivent se traduire : (Le roi) [1] *l'a fait* [2] *en* [3] *monument de lui* [4] *de la venue* (ou *de l'accession*) *de lui*, [5] *le roi* [6] *vivant*, [7] *chef du monde*, [8] *soleil, seigneur de justice.* On a souvent traduit les trois premiers groupes par : *il a fait ses monuments* en regardant la préposition *en* comme redondante; j'observe cependant que le verbe *iri*, faire, exprimé ici par l'œil, se joint ordinairement à ses compléments directement et sans l'entremise d'aucune préposition. Le groupe n° 3, dans lequel le pluriel est exprimé, suivant la remarque de Salvolini, par la triplication du dernier caractère, signifie *monuments*, et, dans la double acception du mot, *édifices, souvenirs ;* ce qui est parfaitement conforme tant au génie de l'écriture sacrée, qu'à la double signification des mots coptes ⲙⲁⲛ, *mén, permanent, stable*, et ⲙⲁⲉⲓⲛ, *maeïn, signe, souvenir.* Le premier sens se rencontre à chaque pas, le second est souvent nécessaire et, pour n'en citer qu'un exemple, une statue votive érigée par

le roi Osortasen (ou Sésortasen Ier) en l'honneur d'un de ses ancêtres[1] répète deux fois cette même phrase : *iri naf em mennou f en atef Souten het (An)* : (le roi Osortasen) « l'a fait en mémoire de son père le roi An ». Je n'aurai pas besoin de faire remarquer aux philologues combien le mot *monument*, qui découle du même thème primitif *m n*, conserve heureusement la nuance de ce double sens.

Le groupe n° 4 présente quelque difficulté. M. Leemans, qui rapporte cette inscription d'une manière assez inexacte[2], avait cru voir ici *en tef en tef*, c'est-à-dire (en l'honneur) « du père de son père », de telle sorte que de ces deux cartouches tout semblables, l'un appartiendrait à un petit-fils d'Aménophis, inconnu d'ailleurs; Amontouonkh, malgré l'autorité formelle de la seconde inscription, n'est plus pour M. Leemans le fils d'Aménophis, mais son frère, et le tout enfin devient inintelligible.

La copie de M. Lepsius, en rétablissant le groupe n° 4, nous donne au contraire les mots *en khent f*.

Le premier caractère (la poitrine et les bras d'un rameur, ou de l'homme qui tient le gouvernail) a la valeur du *kh*, d'après les variantes ordinaires, notées par Salvolini (inscription de Rosette) et M. Lepsius (lettre à Rosellini). Le groupe entier avec une barque ou deux jambes pour déterminatif ou et , figure à chaque page des rituels comme correspondant au mot copte ϫⲉⲛⲧ, *khent, s'approcher, avancer*. Quel groupe profondément égyptien, Monsieur! et dans quel autre pays que celui où le Nil était la seule grande route, aurait-on imaginé de prendre une barque pour déterminatif des idées de *locomotion?* L'omission du déterminatif pourrait ici laisser quelque doute sur le sens; mais ce supplément de clarté s'omet souvent et

1. Voy. l'inscription entière dans le *Choix de Monuments*, etc., publié par Lepsius, Leipzig, 1842, pl. IX.

2. *Monuments du Musée de Leyde*, pl. XI.

surtout lorsque le groupe est en partie symbolique ; or, c'est bien ici le cas et la barque fait avec le rameur un véritable pléonasme.

On pourrait dire aussi que le pronom, *le céraste,* est déplacé pour la régularité du dessin et que l'image royale (n° 5) est le déterminatif du mot *khent,* car il serait ainsi très analogue au groupe (sixième ligne de l'inscription de Rosette) que Salvolini, d'après son illustre maître, traduit : une statue, une image; et en effet il ne peut répondre qu'au mot grec εἰκόνα. Champollion avait mis en regard, provisoirement sans doute, le mot copte ⲑⲉⲡⲑⲱⲛ, *image,* et Salvolini en tire, pour le premier caractère, la valeur *t,* quoiqu'il ait lui-même bien prouvé la lecture *kh,* par la variante que nous avons citée plus haut : sans nous arrêter à cette lecture complètement arbitraire, prononçons ce groupe *khent* comme celui de notre monument, et voyons à quel thème copte peut se rapporter le *khent* avec le sens certain de statue ou d'image. Champollion n'a pas manqué de remarquer que dans l'inscription hiéroglyphique deux groupes différents et, dans le texte grec, deux termes particuliers, εἰκόνα et ξόανον, désignaient des modes de représentation fort divers : l'un se rapporte à l'image du roi qui doit être figuré au fond du sanctuaire; l'autre, à la statue votive qui sera portée dans les processions. M. Letronne a fait observer que la première image, celle à qui le dieu offrait la harpe, ou tout autre emblème du pouvoir suprême, devait être représentée debout, j'ajouterai et dans l'attitude de la marche[1], comme on peut le voir sur tous les monuments. Or, c'est précisément ce que signifie le mot *khent,* avancer, s'approcher, comme nous l'avons vu plus haut. Il

1. D'une marche paisible, car il y a un autre type hiératique très distinct, du roi s'avançant à grands pas vers le dieu pour lui faire une consécration ou une offrande, type que Champollion fait souvent remarquer dans ses *Notices*.

me semble donc que le mot *khent* était le nom d'une image représentant le roi debout, *s'avançant* vers le dieu pour en recevoir le don emblématique du pouvoir suprême. Cette attitude hiératique avait frappé les anciens à cause de l'analogie qu'elle présentait avec le type archaïque d'Apollon. La statue assise, au contraire, paraît répondre, dans plusieurs textes, à un mot *as*, qui signifie, en copte, *antique*[1]. Il résulte de ceci, ce me semble, que la statue assise n'est point ici le déterminatif du mot *khent*, et qu'elle n'y figure que comme suite emphatique du pronom *lui, le roi, chef du monde.*

Quelle est maintenant la circonstance indiquée par cette trop laconique inscription? Est-il question d'une expédition, d'un voyage, ou peut-on croire que le mot *khent* dans un sens plus restreint signifiait à lui seul *l'accession au trône?* Je ne hasarde cette conjecture que parce qu'elle se coordonne avec le nom du double diadème *pskhent;* la prise du *skhent* c'était l'intronisation. Le nom de cet emblème ne serait-il que le thème *khent* modifié par l's initiale? Malheureusement les autres inscriptions qui eussent pu donner des indications plus précises sont détruites ou mutilées. La petite inscription qui décore la crinière de l'autre lion a souffert également, et, de plus, elle contient des mots inexpliqués jusqu'ici et dont l'examen dépasserait les bornes de cette lettre. Disons seulement qu'on y remarque après le nom du même roi les mots , *en* ou *en en sou,* qui peuvent signifier ou *amené de sa part* ou *la venue de lui, le roi;* ce qui confirme l'interprétation de la première phrase.

1. M. de Saulcy, dans son beau travail sur l'inscription de Rosette, lit le groupe correspondant du texte démotique *aag*, en donnant au dernier caractère la valeur du *sima*. Mais j'avoue que la dernière lettre de ce mot, dans les trois exemples cités par le savant auteur, me paraît avoir une physionomie toute différente des autres *sima* qu'il a constatés dans l'inscription, et qui rappellent évidemment la forme hiératique de la coupe.

La première inscription se termine par ces mots : *Seigneur de la Nubie, comme monument de la demeure d'Aménophis,* c'est *ce qu'a fait le vivificateur ;* le palais est ici désigné par la devise : *le dominant en justice* . C'est une nouvelle preuve de l'utilité des noms d'enseigne analogues aux devises ou cris de guerre du blason, et qui suffisaient ainsi tout seuls à désigner un roi. Nous sommes donc certains maintenant que ces lions avaient été destinés par Aménophis-Memnon à l'ornement d'un palais. M. Prisse a donné la deuxième inscription qui a trait aux embellissements faits par le roi Amentouonkh aux édifices qu'annonçaient ces magnifiques gardiens. Vous remarquerez, Monsieur, qu'elle ne parle plus de la demeure d'Aménophis. Nous avons maintenant un monument érigé en l'honneur d'Ammon ; si nous étions à Thèbes et sur la rive funéraire, ces deux renseignements désigneraient peut-être un seul et même édifice tout à la fois temple et palais, cénotaphe splendide et lieu de réunion pour les assemblées, tel enfin que le Ramesséum ; mais nous ne pouvons guère supposer un pareil *Memnonium* au mont Barkal. Je crois donc que les lions placés par Aménophis devant un palais furent transportés par son fils devant le temple d'Ammon-Ra, et ce fut là sans doute un des embellissements dont il se vante. Déplacés peut-être encore une fois par l'Éthiopien Amonasro, qui y fit apposer son cartouche d'une manière si peu artistique, ils auront enfin terminé dans le Musée Britannique une carrière un peu agitée pour des lions de granit.

La filiation du roi Amentouonkh est ici bien constatée ; mais, comme toute cette partie de la XVIIIe dynastie est restée fort embrouillée, peut-être sera-t-il utile de transcrire ici la généalogie de cette famille telle que M. Lepsius l'a dressée au témoignage de M. de Bunsen[1].

1. Bunsen, *Ægyptens Stelle* etc., t. III.

AMÉNOPHIS III (Memnon)

Bekhenatenra Nofré Têti. — Bekhenatenra Aménophis IV. Horus. Amontouonkh[1]. Téti, femme de Bénéter imèsi

Celle-ci aurait régné seule après la mort de son époux, en prenant son prénom royal.

Ramsès Ier. Le Skhal de Champollion et le prêtre Achéreï, suivant la lecture de M. Prisse.

Permettez-moi de vous dire, Monsieur, que rien n'est plus embarrassant pour un lecteur un peu sceptique, — et qui ne le serait en pareille matière? — que cette méthode de publier des résultats et des tableaux sans discuter ni même citer les documents qui les établissent; quelque valeur qu'ait la signature du savant Prussien, encore voudriez-vous lire ces papiers de famille des Ramsès qui viendraient si à propos débrouiller l'histoire. On voit à quel point nous devons désirer que M. Lepsius publie enfin les riches matériaux recueillis dans son voyage et les curieux enseignements que son esprit pénétrant saura sans nul doute en faire sortir.

Vous vous rappelez, Monsieur, que Manéthon place, suivant ses différents échos, trois, quatre ou même cinq règnes entre Horus et le premier Ramsès.

On n'avait voulu voir dans ce renseignement qu'une altération des textes, parce que la table d'Abydos ne mentionne pas ces rois. Ce tableau donnerait gain de cause complet à Manéthon ; remarquons qu'indépendamment des preuves de cette généalogie que nous ne connaissons pas encore, trois souverains demandent impérieusement une place vers cette

1. Je crains que tout n'appartienne pas à M. Lepsius dans cette généalogie ; car le tableau reproduit ici l'erreur de Leemans sur un *Raneb-Ma*, petit-fils d'Aménophis. Or, M. Lepsius a corrigé lui-même cette erreur sur la planche qui m'a servi à éclaircir l'inscription des lions du mont Barkal.

époque. Amentouonkh est le frère d'Horus, comme nous l'avons vu sur les lions du mont Barkal ; Aménophis-Bekhenatenra est rattaché à cette famille par son nom lui-même, et quant au roi Achéreï (Skhaï), dont la place a donné lieu à tant d'appréciations diverses, les raisons que la minutieuse observation des monuments avait suggérées à M. Prisse pour le comparer au roi Achérès de Manéthon, viennent corroborer le tableau de M. Lepsius. Il suffirait de sa légende si pompeuse et si longue[1] pour lui donner un air de famille avec la XVIIIe dynastie, quand même la place des débris qui portent son nom ne rendrait pas ce rapprochement inutile. On sait que les cartouches de ces princes ont été martelés avec soin même sur les stèles. Amentouonkh a subi cet affront de la part de son frère Horus, s'il est vrai que ce dernier roi ait employé dans son pylône à Karnak des matériaux marqués de ce cartouche mutilé. Mais qui avait effacé avec tant de soin les noms du roi Achéreï (le Skhaï de Champollion)? Si nous le reconnaissons comme le père de Ramsès Ier, nous n'aurons échappé à une difficulté que pour en rencontrer de bien plus graves. Comment, en effet, Ramsès le Grand aurait-il omis sur la table d'Abydos le premier roi de sa famille? On ne peut pas prétendre que l'autorité d'Achéreï n'ait pas été suffisamment reconnue; la construction de son tombeau prouve qu'il régnait tranquillement à Thèbes; la série de ses titres renferme le domaine entier des Pharaons, y compris la Libye; il s'attribue même des succès militaires contre les étrangers (voyez dans Leemans le commencement d'une stèle reproduite sur la 29e planche des *Monuments du Musée de Leyde*). Il devient tout aussi difficile de comprendre qui a pu marteler ses cartouches, car on ne peut attribuer cette violence à des princes de sa

1. Voy. Leemans, pl. XXIX de la *Lettre à Salvolini sur les monuments*, etc.

On y remarquera qu'il se vante de sa domination sur la Libye, et que par conséquent il a possédé au grand complet l'empire des Pharaons.

famille, comme Ramsès Ier et Séti (Ménéphtah). Il est vrai que deux autres renseignements nous indiquent une dernière révolution vers le règne de Ramsès Ier. Africain, dont les monuments confirment chaque jour l'exactitude, place à la fin de la XVIIIe dynastie, et comme prédécesseur de Séthos, un nouvel *Aménophath* ou *Aménophis*. Joseph, de son côté (*contre Appion*, liv. Ier, ch. XXVI), raconte assez longuement, d'après Manéthon, une seconde invasion d'étrangers qui eut lieu sous un Aménophis, régnant également avant Séthosis, laquelle força ce futur conquérant à réfugier son enfance en Éthiopie. Je sais qu'on a voulu voir ici les premières années du grand Ramsès, en attribuant à ce prince la légende qui, dans Manéthon, accompagne le nom de *Séthos*. Mais comment croire, *à priori*, que le roi *Séti Ier* (ou Ménéphtah), le grand guerrier, que les monuments nous montrent jusque dans sa vieillesse au comble de la puissance, n'ait pu se défendre d'une pareille invasion, et n'ait laissé pour héritage à son fils qu'une couronne à reconquérir? Les monuments de Ramsès II donnent d'ailleurs à cette supposition un éclatant démenti. Pour ne citer qu'une stèle qui fait partie du choix de monuments publié en ce moment par M. Prisse, le jeune roi, à la troisième année de son règne, trône à Thèbes, et se vante déjà de ses conquêtes. Le *Séthosis*, qui revient du fond de l'Éthiopie avec le secours du prince ami de son enfance, serait donc plutôt le roi Séti, fils d'un Ramsès, comme le dit Joseph, et le *Séthos*, chef de la XIXe dynastie dans Africain.

Mais nous cherchons vainement sur les monuments ce dernier Aménophis de Joseph et d'Africain qui doit venir après Ramsès Ier, et sans doute le rival de sa maison; on serait naturellement porté à reconnaître ici le prince au profil si étrange, qui porta d'abord le nom d'Aménophis, et puis, un peu plus tard, celui de *Bekh-en-Aten-Ra*, qu'il a substitué lui-même au premier, sur ses propres cartouches. En effet, un fragment publié par sir G. Wilkinson (*Modern*

Egypt and Thebes, t. II, p. 73) prouve que l'innovation introduite par ce roi dans le culte du dieu Phrè, et que l'on avait crue si antique, suit d'assez près le règne de Thoutmès IV. Mais la place qu'occupent à Karnak les débris qui portent son nom, mutilés, mais non usés, semblerait prouver que le culte d'Aten-Ra précéda Aménophis-Memnon, et que c'est ce prince qui en renversa les monuments. Si l'observation minutieuse des pylônes et du petit temple d'Aménophis III démontre que ces fragments n'ont pu être ainsi placés dans une restauration ou un travail d'achèvement quelque peu postérieur, faudra-t-il croire que Manéthon ait supprimé *Aménophis-Bekh-en-Atenra,* et son successeur (le soleil vivant des mondes) qui suivit le même culte et vient après lui dans les tombeaux de Tel-el-Amarna ? Je penserais plutôt que ces rois répondent aux deux Akenkérès dont les noms auraient subi quelque déplacement dans les listes, car comment concevoir que Manéthon ait pu chronologiquement supprimer un règne dont les monuments s'étendent depuis Thèbes jusqu'à Memphis ? Toutefois, sans pouvoir maintenant fixer l'ordre précis de ces révolutions, le témoignage irréfragable des monuments nous force d'admettre à cette époque l'existence, non seulement de rois compétiteurs et contemporains d'Aménophis III, d'Horus et de Ramsès Ier, mais encore de souverains dont la domination s'exerça dans tout le pays pendant plusieurs années, tels que *Bekh-en-Aten-Ra* et la reine Nofré-Titi, qui, suivant M. Lepsius, aurait encore régné seule après la mort de son époux, couple dévot qui nous a laissé les traces de son pouvoir en même temps que son culte depuis les ruines de Karnak jusqu'aux portes de Memphis; tels encore que le roi Achéréï, qui se vante d'avoir vaincu les étrangers, tout en se qualifiant souverain de la Libye. Puisque ces noms ne se trouvent pas sur la table d'Abydos, comment pourrait-on nier qu'il n'y ait sur ce monument au moins deux lacunes chronologiques dans la seule série qui s'étend depuis Thout-

mès IV jusqu'à Séti (Ménéphtah), père de Ramsès le Grand. Constater ces deux premières lacunes, c'est enlever à la table d'Abydos le caractère de suite exactement chronologique et *continue* des souverains prédécesseurs de Ramsès ; c'est indiquer que son auteur a fait un choix, suivant des prédilections dont l'étude des monuments finira sans doute par nous livrer tous les secrets.

Je reviens, Monsieur, au roi Amentouonkh, ou plutôt à la reine son épouse, dont M. Prisse a donné le nom. Il peut servir à éclaircir quelques noms d'une forme analogue, et entre autres celui de la reine, fille de Psamméticus. La lecture la plus naturelle de ces noms me paraît, pour le premier, *Onkh s en Amon*, sa vie (vient) d'Amon, ou, *elle vit de par Amon ;* pour le second, sa vie (vient) de *Ra nofré het* (Psamméticus). Celui-ci contient évidemment l'ordre de la prononciation, le nom divin est déplacé dans le premier comme dans le nom historique écrit Meiamoun par Joseph. On a lu ordinairement le second cartouche : *Onkhnas,* en négligeant ou en séparant la seconde partie ; mais c'est bien le cas d'appliquer les règles qui ont donné de si beaux résultats à M. Letronne dans l'étude des noms propres grecs ; *Onkh nas* seul signifierait : elle a vécu, et composerait un nom fort absurde. *Onkh s en Amon* ne rappelle qu'un sentiment de reconnaissance envers les dieux, analogue à celui qui a produit les noms propres Théodore, Mithridate, Nathaniël et tant d'autres.

Onkh s en ra nofré het me paraît au contraire né d'une pensée toute politique. On a voulu rappeler par ce nom la gloire de Psammétik et l'illustre sang de la princesse. La mention de sa royale origine me paraît, passez-moi le mot, une véritable *réclame* en faveur de son époux ; c'était là son nom de souveraine, et le véritable nom propre de la princesse était certainement représenté par d'autres caractères

que l'on voit dans les variantes plus compliquées de son cartouche[1].

Le cercueil de *Sôter* nous transporte dans cette époque désespérante pour l'étude où les hiérogrammates se plaisent à multiplier les *concetti* et les variantes inutiles. Il semble que ce soit une gageure de leur part, tant ils montrent sous ce rapport une fécondité de mauvais goût. Ainsi le nom du dieu *Hakê* est inscrit sur le temple d'Esné de plus de vingt manières différentes; l'inscription de Rosette elle-même nous montre le nom de l'Égypte rendu chaque fois par une nouvelle variante. Salvolini a bien montré comment on se permettait alors de donner aux caractères de nouvelles valeurs phonétiques, prises soit du sens propre, soit du sens figuré de chaque hiéroglyphe; il faut donc être extrêmement réservé dans l'usage que l'on peut faire de pareilles variantes en les appliquant au déchiffrement des anciens textes; quelques-unes cependant méritent l'attention, et celles qu'a citées M. Prisse sont des plus intéressantes. Vous avez remarqué, Monsieur, cette orthographe singulière du nom de la déesse Hathor . Sans nous arrêter à chercher la *pointe* que cache peut-être cette bizarrerie, voyons comment les éléments phonétiques *h t h r* peuvent être contenus dans ce groupe. Nous reconnaîtrons facilement *h r* dans le caractère qui représente un chemin (ou un canal), car on trouve souvent le groupe *h r* avec un double déterminatif (le chemin et les jambes en marche), qui se compare naturellement au copte ϩⲓⲣ *hir* (*platea, vicus, angiportus,* suivant Peyron). De là sans doute son emploi fréquent pour le nom d'Horus. Il reste donc certain que le premier caractère vaut *h t*. Je suis persuadé qu'il manque ici le signe *t*, car si le caractère en question est purement phonétique, il ne peut représenter que le *hôri*, ϩ, et s'il est figuratif, il devrait encore

1. Voy. Leemans, *Lettre à Salvolini*, pl. XXIV.
2. Voy. *Rituel de Turin*, ch. LVIII, entre autres endroits.

en 1837 dans les *Annales de l'Institut archéologique*. Le savant prussien doit avoir conservé ces principes, puisqu'ils ont servi de base à la publication de M. de Bunsen. Oserai-je dire, Monsieur, que dans sa réaction contre l'arbitraire qui s'était introduit dans la lecture, le savant philologue me paraît avoir été trop loin? Il n'admet en effet que quinze articulations : *a i ou b k t r m n p s sch f kh h*. Examiner cette donnée dans son ensemble, ce serait composer un livre; je veux seulement ici réclamer une place pour une articulation que je crois impossible de supprimer dans la langue antique, et qui s'écrivait, entre autres caractères, par le carquois qui figure ici comme un *t* dans la variante du nom grec *Sôter*. Champollion a constaté que ce caractère répondait à la *djandja* copte, entre autres dans le groupe *Mestjer, oreilles,* qui correspond infailliblement au copte ⲙⲁϣⲁϫⲉ *Maschatje,* qui a perdu son *r* final comme tant d'autres mot coptes.

Si le fait de la transcription du carquois par un *t* était isolé, il mériterait peu d'attention dans un texte de cette époque; mais le petit serpent que Champollion trouve à chaque instant en face des lettres coptes ϫ et ϭ représente de même un *t* dans le nom de l'empereur Titus. M. Lepsius, sans doute en raison de ce fait, enregistre le serpent comme un homophone parfait du ⲇ et supprime absolument toute articulation mitigée entre les sons *t* et *k* ou *s*, comme contraire au caractère d'une langue primitive; c'est, ce me semble, aller un peu vite en besogne.

Parce que les Arabes emploient tous les jours dans la transcription des noms européens les lettres ص *sâd* et ط *thâ,* faut-il les considérer comme identiques au س *sin* ou au ت *ta?* Nous ne pouvons donc admettre les transcriptions de *Sôter* et de *Titus* que comme un premier renseignement sur la valeur approchée de l'articulation qui nous occupe.

très ancienne, comme on le voit par le groupe cité par Champollion, et que l'on trouve déterminé tant par un sabre que par l'homme renversé.

Quelque affinité qu'aient eue ces deux articulations, nous ne pourrions admettre cette valeur *h*, différente du crible *kh*, s'il s'agissait d'un texte appartenant à la haute antiquité. Vous savez, Monsieur, qu'un des reproches les plus spécieux que l'on ait faits à Champollion, et celui qui peut-être a produit le plus d'incrédules à ses résultats, consiste dans les permutations de consonnes qu'il se permet entre les articulations qui offrent une certaine affinité. Ces règles sont excellentes pour guider dans le travail philologique qu'exige la confrontation des mots hiéroglyphiques avec les thèmes radicaux qu'on leur compare; très bonnes en un mot, comme moyen de traduction, elles sont plus difficiles à admettre comme principe de lecture et de déchiffrement. Comment penser que le même signe de consonne pouvait se lire par plusieurs articulations, voisines sans doute, mais fort distinctes : *h* et *kh*, *sch* et *kh*, etc. ? L'Orient nous offre partout des voyelles vagues, c'est-à-dire des voyelles non écrites et des nuances d'aspirations qui devenaient, dans certains cas, véritables mères de la lecture ou signes de voyelles, mais des *consonnes vagues* me paraissent un monstre linguistique. Lorsque nous trouvons plusieurs formes d'un même mot écrites par des articulations voisines, par exemple : \ \\ , \ \\ et \ \\ *tjatfi, tjatbi* et *ketfi, reptile,* je suis en droit d'en conclure que la langue antique possédait trois formes très rapprochées[1] dérivant d'une même racine, mais non pas que la même lettre pouvait se lire indifféremment de deux ou trois manières. M. Lepsius fut sans doute frappé de ce que cette méthode de lecture présentait d'arbitraire, car il commença ses travaux hiéroglyphiques par une étude sur les articulations de la langue antique qui parut

1. Le copte les possédait encore : ϫⲁⲧϥⲓ, ϫⲁⲑⲉ et ϭⲁⲧϥⲓ.

avec les sons gutturaux *gh* ou *k*. On remarquera que ce n'est point vis-à-vis du *t* pur que nous amènent les lettres coptes ϫ et ϭ, mais plutôt vers les sons *z* et *ts*, premier indice que l'articulation correspondante en Égypte était plus ou moins nuancée du son sifflant. Or, c'est ce qu'achève de prouver la plus ancienne transcription que nous en possédions dans un nom propre. On sait que la Bible écrit par un ϫ *ts* le nom de la ville de ϫⲁⲛⲓ, *Tjani*, la صان, *Çân*, des Arabes que les Grecs, faute de pouvoir mieux faire, appelaient Tanis, comme ils disaient Tyr pour צור *Tsor*. Quand on a remarqué avec quelle exactitude la Bible transcrit les noms égyptiens, il ne reste aucun doute que, rejetant le ח et le ט, le ϫ n'ait été choisi comme la valeur la plus approchée du son qu'il fallait reproduire. La langue antique possédait donc des articulations mixtes tout comme les autres branches de la famille sémitique avec laquelle sa grammaire a si bien constaté sa parenté.

Nous sommes donc sûrs d'approcher suffisamment de notre articulation antique par une transcription *ts* ou *tj* qui rappelle sa double affinité. La langue sacrée en possédait-elle deux nuances distinctes comme le copte? On ne pourrait répondre à cette question qu'après l'anatomie complète des caractères phonétiques; toujours est-il que, dès les Ptolémées, une profonde différence existait sous ce rapport, entre la langue sacrée et le dialecte memphitique, puisque, tandis que dans la première l'articulation était restée assez voisine du *t*, la *djandja* démotique commençait le nom du dieu *Khons* et servait dans les noms propres à transcrire le κ *kappa* et le χ *chi* des Grecs[1].

Nous comprenons maintenant avec facilité les variantes

lui donne aucun sens. Le mot *Nedjâreh* نجارة est encore usité dans cette acception en Égypte; on peut lui comparer en copte le mot ⲛⲟⲩϫⲉⲣ, *incidere, scalpere* (Peyron).

1. Voy. F. de Saulcy, *Analyse du texte démotique de Rosette*, p. 84.

M. Schwartze a joint à l'ouvrage de M. de Bunsen[1] un appendix très remarquable sur l'origine et les affinités des articulations coptes, qui fournit dans cette question une lumière très importante. En étudiant l'ensemble des mots qui s'écrivent par les lettres ϫ dans le dialecte memphitique et ϭ qui correspond ordinairement dans le dialecte sahidique, M. Schwartze fait très bien voir comment ces articulations modernes en Égypte proviennent de la fusion de deux sons de sources différentes; d'abord, le son *k* ou *gh*, ensuite un *t* analogue aux lettres hébraïques ת ט ז et צ qu'il retrouve dans toutes les racines où la comparaison a pu être établie avec les idiomes sémitiques. Pour n'en citer que quelques exemples pris parmi les mots déjà reconnus dans la langue sacrée, *tjat, huile, olive* (déterminé par un vase spécial), en copte ϫⲟⲓⲧ, répond au sémitique *zeit*, זית[2] زيت *tjaf*, *parfums*, en copte ϫⲉϥϫⲟϥ, *holocauste*, rappelle زفت *zift*, *résine*, tandis que le mot[3] *Netjéra, menuiserie*, identique en arabe, نجارة *Nedjâreh*, suffira pour constater l'affinité

1. Voy. Bunsen, *Ægyptens Stelle* etc., t. I, 2e appendice de M. Schwartze.

2. Parmi les nombreuses variantes de ce mot, on le trouve avec les voyelles supplémentaires *a*, *ou*; il a pour déterminatif les *grains* qui suivent les noms des solides ou une espèce d'oie particulière.

3. Ce mot est répété six fois dans un bas-relief représentant des menuisiers qui fait partie de l'excellent recueil de monuments égyptiens que publie en ce moment M. Prisse. La fidélité des dessins, et plus encore le choix de matériaux, rendront ce volume indispensable aux amis des études égyptiennes. L'articulation *tj* est exprimée dans ce groupe par un caractère qui est l'homophone habituel du carquois, comme on peut s'en convaincre en comparant, par exemple, dans Wilkinson (*Manners*, etc., t, II, p. 418 et 420), deux légendes semblables, d'un personnage funéraire. Le caractère de l'imprimerie royale représente bien la forme de cette espèce de corbeille; mais il y manque une sorte d'anse ou de ruban, et puis une série de petits corps qui dépassent le bord et semblent représenter des figures de sycomore. Rosellini (M. C., pl. 43), lisant ce mot *Nothera*, ne sait à quoi le comparer et ne

de Titus et de Sôter; elles ne nous surprennent pas plus que la permutation dans un nom étranger d'un θ *théta* avec un τ *tau*, mais elles viennent en même temps corroborer la lecture de Champollion; car, comment l'expliquer si le carquois était un *k*, comme l'avait supposé M. Lepsius? Champollion, en traduisant cette syllabe[1] par *sar*, dans le titre d'Osiris *pe neb sar* (*Grammaire*, p. 504), ne s'éloignait pas de la vérité; *Tjer* pouvait produire *Nebsar* et *Sôter*, comme *Tjani* a produit *Sân* et *Tanis*, et comme *Tsor* et *Tsidon* ont produit *Tyr* et *Sidon*. Si ces points de repère sont solides, on pourra en effet trouver cette articulation transcrite par les Grecs par un *s*, par un *t*, quelquefois même par un *gamma*. A l'aide de ces rapprochements, j'oserai proposer cette valeur mixte pour la première lettre du plus grand nom du monde antique, celui de Sésostris. Mais je m'aperçois, Monsieur, que j'ai dépassé les bornes d'une simple lettre, et peut-être aussi celles de l'attention bienveillante de vos lecteurs; je vous demanderai donc la permission d'étudier ce nom célèbre dans une autre lettre, car je n'oserais en vérité rejeter Sésostris dans un post-scriptum.

Agréez, etc.

Vte EMMANUEL DE ROUGÉ.

1. Rien de plus usité que cette syllabe dans les textes hiéroglyphiques. Entre autres valeurs, Champollion a cité *tjer*, *donc*, conjonction égale au copte ⲭⲉ. Avec les déterminatifs, un paquet noué ou un lit funèbre, c'est la racine copte ⲭⲁⲗ, *envelopper*, *habiller* et, par suite, *embaumer;* c'est dans ce sens qu'elle forme le nom de deux personnages qui figurent dans la barque funéraire à la tête et aux pieds de la momie (par exemple dans Wilkinson, t. II, p. 418 des *Manners and Customs*, etc.). Ce sont deux femmes nommées *Tjèret*, l'embaumeuse, et *Tjèret ôert*, ou la grande embaumeuse. C'est encore ainsi qu'elle explique une figure d'Athor en épervier rapportée par le même Wilkinson dans son *Panthéon*, pl. 36 : la légende la nomme *Hathor hi Tjèrou t en Ra*, Hathor sous l'habit (ou le déguisement) du dieu Ra. La syllabe *tjer* a encore plusieurs autres sens.

DEUXIÈME LETTRE A M. ALFRED MAURY

SUR

LE SÉSOSTRIS DE LA XIIe DYNASTIE DE MANÉTHON[1]

Après avoir étudié, dans ma première lettre, les diverses transcriptions et les affinités qui nous permettaient d'apprécier la valeur de l'ancienne articulation égyptienne représentée par le petit serpent ⲭ, je vous avais annoncé, Monsieur, que j'avais cru la reconnaître dans la première consonne du nom égyptien, type de *Sésostris*. Mais je m'aperçois que pour exposer les raisons de la lecture que je propose, il me faut d'abord étudier une des plus graves questions de l'archéologie égyptienne, celle du personnage à qui appartient réellement ce nom célèbre. Les grandes conquêtes de Ramsès II Maïamoun, vivantes encore sur les monuments de la Thébaïde, qui semblent de véritables musées historiques sculptés en son honneur, durent inspirer à Champollion l'idée que *Sésostris* n'était qu'un nom populaire de ce grand guerrier. Une partie des récits d'Hérodote s'appliquait certainement à ses exploits, puisque le monument de Beyrout avait conservé les traces de son nom. Il était cependant certain, par le témoignage de Tacite, que les Égyptiens appelaient ce roi *Ramsès* en se servant de

1. Publié dans la *Revue archéologique*, 1847, t. IV, p. 478-500.

son véritable nom propre; *Sésostris* ne pouvait en être une altération, et l'origine de ce nom fameux restait un problème. On se rejetait, il est vrai, sur la variété des noms et des titres que portèrent les rois égyptiens, et il est certain qu'elle ne fut jamais plus grande qu'aux XIXe et XXe dynasties. Champollion lisait les deux cartouches de Ramsès le Grand : *Ra osor tmé*[1] *sotp en ra Ramsès Maïamoun*. Aucune partie de ce nom complexe n'avait pu donner *Sésostris*, non plus qu'aucun des divers noms d'enseigne qui remplaçaient quelquefois le nom propre du souverain.

J'observerai d'abord, Monsieur, qu'on a étrangement abusé de cette variété de noms pour expliquer plus facilement les contradictions que les monuments semblaient, au premier coup d'œil, présenter avec Manéthon. Il est toujours possible, en comparant quelques variantes d'un cartouche royal, de séparer le véritable nom propre tant du prénom royal que des diverses épithètes dont l'un et l'autre sont souvent accompagnés. Or, si nous étudions dans les listes de Manéthon les dernières périodes où l'histoire est mieux connue et la série monumentale plus complète, nous remarquerons que les noms conservés dans les listes répondent toujours au nom propre du roi, jamais à un prénom royal, ni à un titre secondaire. Cette règle constante qu'on peut vérifier dans vingt-cinq cartouches, à partir de Nectanébo jusqu'à Scheschenk Ier, Manéthon l'avait-il donc tout d'un coup abandonnée en retraçant la série pharaonique des âges antérieurs[2] ? et lorsqu'on trouvait des noms propres bien connus pour tels, comme Thoutmès et Aménophis, était-il logique de supposer plusieurs noms propres au même roi, ce dont

1. Champollion remettait l'article féminin *t* avant le substantif, à la place où il se trouve en copte. Les hiéroglyphes le plaçant constamment après, nous lisons *mat* avec M. Lepsius. Cette terminaison féminine par l'article *t* rappelle la terminaison arabe ة.

2. On peut s'attendre néanmoins à trouver quelques pronoms royaux admis pour distinguer des rois du même nom.

che ne fournissait un exemple? Tou
forcées provenaient d'une appréciati
ctère régulier de la table d'Abydos.
r un paradoxe, si je disais que ce p
retardé de plusieurs années la marc
ons sur la chronologie et l'histoire égy
s conséquences où il a entraîné les
tribué le caractère d'une série contin
de Ramsès le Grand. Je vous ai r
ns ma première lettre, combien de
emarquaient déjà sur ce monument a
mès. Cependant, comme les noms omis
reines ou régentes, ou bien à des rois
urpateurs et dont les cartouches furen
monuments, de pareilles suppressions,
es, ne suffisaient pas pour indiquer à
avait sur le monument d'Abydos une
les et de six dynasties après le cart
e importante découverte est due aux re
ur Lepsius, à qui reviendra l'honneur d'a
ardie, planté le drapeau de l'histoire à
l'antiquité, où nous ne reconnaissions
ions sans suite et sans contrôle ou des
r l'enfance des nations[1]. J'oserai cepen
plaindre du laconisme de ce savant doc
blanche lithographiée *Monuments de la*
e, ou faire quelques semblables énonci
ait assez sans doute pour s'assurer la pr
e découverte, mais trop peu pour en
ertitude, et pour retirer les archéologu
e l'Égypte d'une fausse voie où il leur
faire accorder les monuments avec l'his

la série des preuves qui m'ont convaincu de l'exc
tion dans les *Annales de Philosophie chrétienne*
p. 113 sqq. du présent volume].

M. de Bunsen, en indiquant, dans son récent ouvrage sur l'Égypte[1], les sources où M. Lepsius avait puisé sa conviction, ne les a pas soumises à une discussion régulière; aussi sa lecture n'a-t-elle pas levé tous les doutes à cet égard. Il est vrai que les découvertes de M. Lepsius sont employées dans ce livre à l'exposition d'un système chronologique tout particulier et qui me semble en opposition constante avec Manéthon comme avec les monuments. C'est donc au laconisme du savant docteur que l'on doit s'en prendre[2], si, dans les divers articles publiés par la *Revue archéologique*, les rois qui précèdent Ahmès sur la table d'Abydos sont encore rangés dans la XVIIe dynastie, au lieu d'être replacés à la grande époque de Sésostris et de la construction du labyrinthe. L'importance de cette rectification peut se résumer en peu de mots; les études de Champollion et de ses disciples avaient prouvé la véracité de Manéthon jusqu'au XVIIIe siècle avant l'ère chrétienne, quinze autres siècles sont rendus à l'histoire par la découverte de la XIIe dynastie.

Il est certain que tous les faits conservés dans les extraits de l'historien national étaient perpétuellement contredits par l'ancienne manière d'envisager la série d'Abydos. Toutes les sources égyptiennes étaient d'accord pour placer l'oppression des Pasteurs immédiatement avant la XVIIIe dynastie; les *Amenemhès*, au contraire, possédaient, d'après leurs monuments, l'Égypte, la Libye, la presqu'île du Sinaï et la Nubie entière depuis le second roi de la dynastie. Les princes thébains, engagés avant Ahmès dans une lutte sanglante contre les Pasteurs, n'avaient sans doute rien pu

1. *Ægyptens Stelle in der Weltgeschichte*. Les trois premiers volumes seulement ont paru.

2. Les preuves de l'opinion de M. Lepsius étaient si peu connues que le savant M. Barucchi, qui a rectifié la XIIe dynastie d'après M. Lepsius, dans ses *Discorsi critici sopra le dinastie dei Faraoni*, n'a pu reconnaître les souverains de la XIIIe.

e considérable. Or, des obélisques, d'énormes
nolithes et des statues colossales montrant au
de grands travaux avaient marqué le règne
hès, tandis que les tombeaux de Béni-Hassan
par le nombre et la beauté de leurs détails
l'État avaient eu le loisir nécessaire pour
ture des arts, Enfin on était tellement
s royales de la Chambre des rois de Karnak
de Gournah, que plusieurs savants les
inaires et qu'en tout cas l'on ne savait
yez, Monsieur, comme tous les faits
nents suivent maintenant l'ordre indiqué
XIIe dynastie est représentée par l'histoire
mble de la puissance, puisque c'est la
Sésostris, l'antique conquérant de l'Asie
éjà dit que les stèles et les monuments
ute cette dynastie triomphante au dehors
hors du pays. Le labyrinthe, cette merveille
du monde, était dû à un prince de la
parès ou *Marès*; M. Lepsius a en
touches du roi *Ma en ra, Amenemhès*
res assises du palais et jusque dans la
nt le témoignage de Strabon, renfermant
roi.

époque culminante de l'empire égyptien
thon plaçait deux longues dynasties,
utre de soixante-quatorze rois; or un
du Papyrus royal du Musée de Turin
ux derniers rois de la XIIe dynastie
un groupe de souverains très nombreux
ches couvrent le côté droit de la Chambre
rtée maintenant de Karnak à Paris.

e la *Revue* connaissent la Chambre des rois
Le fragment du Papyrus de Turin, qui

Huit de ces rois, dont les noms sont encore lisibles dans plusieurs grands fragments du Papyrus de Turin, montrent que la Chambre des rois n'en contenait qu'un choix très restreint et que plus de cinquante cartouches encore connus appartiennent à ces familles. Après ces dynasties plus obscures, entre les mains desquelles dépérit la puissance du double royaume, vinrent les Pasteurs qui, suivant Manéthon, purent s'emparer du pays sans coup férir.

Ils détruisirent tous les temples des dieux, disait l'historien, et en effet il n'existe plus en Égypte que quelques débris des monuments de la XIIe dynastie; toutefois ces obélisques et ces colonnes gigantesques prouvent à la fois la puissance de la dynastie qui les fit construire et la persistance du fléau qui put les ravager aussi complètement. Vers la fin de l'oppression étrangère, Africain nous montre une dynastie thébaine contemporaine des derniers Pasteurs; à elle revient nécessairement la meilleure part dans cette guerre longue et sanglante entreprise, suivant l'extrait de Josèphe, par les princes égyptiens soulevés enfin contre leurs tyrans. Divers tombeaux de Thèbes ou d'Éleithyia, décorés au commencement de la XVIIIe dynastie, nous montrent en effet de nouveaux cartouches royaux vénérés avec ceux d'Ahmès et d'Aménophis Ier. Les rois dont ils retracent les noms ne purent entreprendre aucune construction, même à Thèbes; Ahmès lui-même qui rouvrit les carrières de Memphis la vingt-deuxième année de son règne pour relever les édifices sacrés[1], n'eut pas le temps d'inscrire son nom sur une construction importante, et c'est celui d'Aménophis Ier qu'on lit sur les plus anciennes parties du temple actuel de Karnak.

Vous voyez, Monsieur, quelle vérification naturelle de

XIIe dynastie à celle des *Sèvekotp*, occupe la tête de la première colonne, planche 4, dans le *Choix de Monuments* publié par M. Lepsius.

1. Inscriptions des carrières de Massarah. La meilleure copie se trouve dans l'ouvrage du colonel Howard Vyse sur les pyramides.

e l'histoire de ces six dynasties est la suite nécessaire
a découverte de M. Lepsius. J'ai voulu simplement ici
ner une idée des faits si nombreux qu'elle permet
laircir; c'est à son auteur qu'il est réservé d'en faire
récier complètement le mérite dans son Livre des rois
ypte, depuis longtemps promis à la science,
vous ferai seulement remarquer quelle importance
iert un ensemble de faits et de monuments qui se
ve ainsi placé à une antiquité dépassant toutes les
es où nos connaissances nous avaient conduits jusqu'ici
n enchaînement continu. Si nous acceptions les données
lus claires conservées dans Manéthon, la XIIe dynastie
t précédé l'ère chrétienne de trente-quatre siècles
que nous ne puissions pas maintenant vérifier ce chiffre
cérité historique du récit, démontrée par la série monu-
le qui lui correspond si fidèlement, ne permet pas
r la prodigieuse antiquité de ces rois et donne
nse intérêt à toutes les notions conservées dans le
otions. Avec quelle curiosité ne devrons-nous
, si cela nous est possible, l'état des sciences dans ce
ere splendeur des sociétés humaines!
n'en citer qu'un exemple, M. Biot a signalé à l'atte
s savants, dans ses divers travaux sur l'astronom
et sur l'année vague des Égyptiens, les ancien
où le calendrier égyptien put recevoir sa for
ve.

iens ce résultat en ajoutant au chiffre total du IIe volume
la date de la XXe dynastie. On peut placer cette date
risquer une erreur très considérable. Ajoutant au total
de Manéthon, deux mille cent vingt-un ans, c'est un nom
crois pas altéré; en effet, Eusèbe l'a facilement conser
ontredise toutes les coupures qu'il s'est permises. Son ac
ain sur ce nombre total ne me permet pas de douter q
partienne à Manéthon. Certains passages du Papyrus
ontrent que les listes dynastiques étaient coupées par
ons de grandes périodes.

Ce sont les époques où la notation sacrée des divisions du temps coïncidait réellement avec l'état naturel des saisons en Égypte. Le calcul lui a démontré que cette coïncidence avait eu lieu dans les années (juliennes) 275 et 1780 avant l'ère chrétienne. C'est à cette époque que, suivant la remarque de ce savant, la coïncidence des divers phénomènes célestes aurait été la plus favorable pour la fixation définitive du calendrier par l'adoption de l'année de trois cent soixante-cinq jours. Si toutefois cette année était plus ancienne, le même calcul amènerait encore une coïncidence très remarquable en 3285 avant Jésus-Christ. C'était l'époque où le lever héliaque de *Sothis* avait coïncidé avec le solstice d'été et par conséquent avec la venue de l'inondation, époque dont les traditions sacerdotales avaient conservé le souvenir. J'avais pensé, Monsieur, que cette dernière date étant presque exactement celle du règne de Sésostris dans Manéthon, l'addition des cinq jours épagomènes pouvait être attribuée à cette dynastie où la culture avancée des arts faisait supposer celle des sciences. Mais la tradition égyptienne faisait remonter cette invention au dieu Thoth lui-même, c'est-à-dire à l'origine des connaissances humaines. Cette tradition me semble confirmée par une inscription des premiers temps de la XIIe dynastie[1]. La porte du tombeau de *Néhotp* que Champollion a fait connaître dans ses *Lettres*, est décorée par une formule d'offrandes à faire dans diverses fêtes, formule que l'on retrouve souvent avec quelques variantes. Elle est fort curieuse par les détails qu'on peut en tirer sur le calendrier sacré, lesquels montrent la constance de ses indications. On y distingue : *Au commencement de l'année la panégyrie de Thoth,* [2], et *la*

1. Burton en a publié une copie assez défectueuse dans ses *Excerpta hieroglyphica*.

2. C'est sans doute à cette fête que le premier mois dut son nom de Thoth. Ce nom n'a, en effet, aucun rapport avec la déesse *Isis*, identifiée

LE SÉSOSTRIS DE LA XIIe DYNASTIE

rie de la chaleur naissante, ou du troisième
ons. J'y remarque ensuite ce groupe
rois traduire littéralement : Les cinq
jours épagomènes furent nommés plus
q jours célestes, et c'est ainsi que Champ
près les monuments de la XVIIIe dy
on des divisions du temps. Il me semble
roupe du tombeau de *Néhotp*, se tro
tion de diverses fêtes, ne peut signifier
cinq jours complémentaires, ou du moi
l fallait ajouter aux douze mois pour
cent soixante-cinq ; car, suivant une
n voulu me faire M. Biot, la consécrati
n'implique pas nécessairement leur
historique. Voilà donc l'année de trois
jours antérieure même à Sésostris,
bien probable que, conformément à la

s qui présidait à ce mois. Voy. Champollion, No

rs exemples cités par Champollion (voy. *Diction*
n'a la signification *sur*, *au-dessus*, que da
appelle par son hiéroglyphe principal le copte
ns la proposition ⲉϩⲣⲁⲓ *super*, *suprà*. Il n'y a
t physique au sens voisin *au delà*, *en sus*; au
mement voisin de la proposition , *har*, ac
n *et* (*Dict. hiéroglyphique*, p. 334). C'est le sens
ans l'inscription de Rosette, lig. 8 (texte hiér
e que c'est une variante phonétique du même
position composée dans la XIe : *être appelés*
seigneur très gracieux (*em hrou?*)
tc. Si cette interprétation est adoptée, il sera
e préposition , recevant ici la voyelle
comporte comme la préposition , dan
pluriel signifie *ceux dedans*, les habitants.

tion égyptienne, elle faisait partie de ces premières notions scientifiques dont les peuples attribuaient le bienfait aux dieux, parce qu'ils les avaient possédées dès leurs premiers pas dans la vie sociale ? Savoir la longueur de l'année à cette époque était également nécessaire pour tout calcul chronologique qu'on voulait y faire remonter.

Notre Sésostris, qui fut le héros de ce vieux siècle, n'avait pas été confondu par Manéthon avec Ramsès le Grand, et les auteurs grecs eux-mêmes avaient connu distinctement un grand personnage de ce nom, très antérieur à la XVIIIe dynastie. C'est à M. de Bunsen que l'on doit d'avoir clairement résumé les notions des anciens sur ce sujet. Ce savant a groupé d'une part les récits qui se rapportent à une époque voisine de la guerre de Troie, et qui peuvent convenir à Séthos (Séti Ier Maïenphthah), ou à Ramsès le Grand, son fils ; il a ensuite rassemblé les passages d'Apollonius, de Dicéarque et d'Aristote, qui supposent un personnage d'une antiquité bien plus considérable. Enfin les actions de nos divers souverains paraissent avoir été confondues pour former les légendes de *Sésostris* dans Hérodote et celles des deux *Sésoôsis* dans Diodore. Manéthon, qui rappelle aussi l'expédition victorieuse de Séthos, chef de la XIXe dynastie, place le véritable Sésostris à la XIIe dynastie avant Lacharès ou Lamparès, auteur du labyrinthe. Il lui attribue également une campagne victorieuse en Asie, et c'est ce personnage qui, d'après lui, jouissait du premier rang après Osiris. Ce dernier renseignement nous fait retrouver avec certitude le roi de la XIIe dynastie qui fut le type des légendes héroïques. En effet, les listes de Manéthon, si mutilées dans d'autres dynasties, présentaient dans celle-ci une lacune embarrassante à l'endroit même de Sésostris. C'est ce que montre le rapprochement suivant des listes de la XIIe dynastie que j'emprunte à M. de Bunsen :

LISTE ABRÉGÉE D'ÉRATOSTHÈNE	MANÉTHON	MONUMENTS ET PAPYRUS DE TURIN	
		Prénom royal	*Nom propre*
Amménémès Ier.	Amménémès.	Ra satep het,	Amenemhè Ier.
	Sésonchosis.	Ra ter ké,	Sésourtésen Ier.
Stamménémès II.	Amménémès.	Ra noub kéou,	Amenemhè II.
Sistosis.	Sésostris.	Ra scha ter,	Sésourtésen II.
		Ra scha kéou,	Sésourtésen III.
Marès.	Lamparès.	Ma en ra,	Amenemhè III.
	Ammérès.		
	Amménémès.	Ra ma tou,	Amenemhè IV (?).
	Skémiophris (sa sœur).		Ra Sevek nofréou.

Il est évident qu'il s'est glissé dans les listes de Manéthon une répétition du nom du roi Marès ou Lamparès, auteur du labyrinthe, et que, par une omission correspondante, Sésourtésen II (ou son successeur) a été supprimé. M. de Bunsen, entraîné par les exigences de son système chronologique, prétend qu'on doit reconnaître Sésostris dans Sésourtésen II; mais le monument de *Semneh* me semble apporter à cette difficulté une éclatante solution.

Quinze siècles s'étaient écoulés, et six dynasties égyptiennes ou étrangères avaient occupé le trône de Sésostris; Thoutmès III employait avec éclat la puissance qu'avaient recouvrée ses pères, et rétablissait les temples détruits pendant l'invasion des Pasteurs, en conservant toujours, suivant les observations de Champollion, l'ancien culte local. Son règne, long et glorieux, lui permit d'étendre cette restauration jusqu'en Éthiopie. *Semneh* possède encore un édifice remarquable dédié par Thoutmès III à une triade divine composée de Sésourtésen III comme dieu principal,

et des dieux Chnoumis et Totoun comme dieux parèdres. L'inscription au-dessus de la porte principale, ainsi que celles de plusieurs piliers[1], énoncent que Thoutmès III a dédié ce temple à Sésourtésen III. Ce roi divinisé présente à son fils Thoutmès le signe de la vie ☥ en lui disant, selon l'usage des dieux invoqués : *Nous t'accordons la vie stable et puissante.* Le même temple a conservé le tableau de la scène principale de la consécration, où le dieu Sésostris, représenté dans sa *bari* sacrée[2], accepte la dédicace de l'édifice. Le dieu Totoun, seigneur de la Nubie, adresse un discours, sur une paroi voisine, à Thoutmès, son fils chéri...[3] : *Tu as fait les beautés de ce superbe édifice en l'honneur de Ra Scha Kéou* (Sésourtésen III); *tu as glorifié son nom pour une suite de siècles.*

La dévotion de Thoutmès pour ce même personnage se montre également dans un autre temple à Semneh[4]. Son petit-fils Thoutmès IV rappelle ce nom vénéré dans une inscription toute semblable au temple d'Amada[5]; enfin c'est encore le même Sésourtésen III que nous voyons adoré par un Égyptien à Maschakit, où il porte les titres de *dieu grand, seigneur de la Nubie.* Ce roi y figure au milieu d'une triade divine composée de Sévek-Ra, d'Anubis et de la déesse Anouké, tous qualifiés de *dieux célestes.*

Au milieu de tant de traces du culte rendu à Sésourtésen III, la considération spéciale du temple de Semneh, après un laps de quinze siècles, nous paraît une preuve tellement décisive que nous ne concevons pas comment on pourrait hésiter entre ce roi et son prédécesseur pour reconnaître le

1. Voyez Young, *Hieroglyphics*, planche 91, temple de l'Ouest à Semneh.

2. Cailliaud, *Voyage en Nubie*, t. II, planche 29.

3. *Ibid.* L'incorrection des hiéroglyphes ne m'a pas permis de citer le reste avec confiance.

4. Young, *Hieroglyphics*, planche 95.

5. Champollion, *Notice d'Amada.*

le premier rang après Osiris dans la
C'est donc Sésourtésen II, dont le nom
es. M. de Bunsen reconnaît, en effet,
l de Turin n'accordait à ce prince qui
e, ce qui ne peut convenir à Sésostris
éthon, régna quarante-huit ans. Le m
pyrus royal laisse voir, au contraire,
evait correspondre à Sésourtésen III,
chiffre 40[1].

reux que Séthos et Ramsès II, Sésostris
sur des murailles l'histoire *illustrée*
être néanmoins possédons-nous encore
ue sacrée de Semneh. La perfection de
s doit faire espérer que son profil y
ancienne image. Il en existait certain
, puisque Ramsès put orner de ses car
e Sésourtésen Ier, qui avaient échappé
nis de l'Égypte; mais l'imperfection des
u'ici ne permet pas de se faire une idée
pouvait avoir de reproduire des traits
ce prince jetteront peut-être quelque
nts de son règne. Rosellini cite un mo
un de ses généraux[2]. Une autre belle
sh Museum[3] fut érigée sous le règne
Le cartouche de Sésostris occupe dans le
onneur; aussi lui est-elle en partie dédi
erme que les louanges générales de
rques.

possédons-nous néanmoins un monume
une grande importance. J'ai déjà fait re
xactitude le cartouche, prénom royal

a lu ces nombres ; le papyrus, quoique plus mu
e encore voir des traces évidentes.
ti storici, t. III, p. 68.
gyptian Inscriptions[, 1re Ser.], *planche* VI.

tris, se rapportait à un fragment trouvé par l'ingénieur Perring dans les ruines de la pyramide de Daschour: . Ce débris contient de plus une trace angulaire qui peut convenir au caractère ☋. Ce rapprochement prendra plus de consistance si nous faisons attention à une circonstance fort bien mise en lumière par le savant ingénieur. Seule entre toutes les pyramides égyptiennes, elle avait son entrée décorée d'une espèce de portique ou d'allée couverte qui ne peut avoir été destinée qu'à des cérémonies. Cette déviation des règles architectoniques, si ponctuellement suivies dans la construction des autres pyramides, ne nous conduit-elle pas, comme le fragment de cartouche, au roi divinisé? Nous savons, d'ailleurs, par la pyramide du labyrinthe, que c'était là le mode de sépulture royale en usage sous la XIIe dynastie. Cette remarque nous amènerait à attribuer au même roi une des traditions précieuses conservées par Hérodote et Diodore. M. de Bunsen, frappé, ainsi que l'ingénieur Perring, de la beauté de cette pyramide en brique et de la perfection de son travail, s'accorde avec ce savant pour y reconnaitre la pyramide attribuée par Hérodote au roi Sasychis. Son inscription disait que, malgré l'humble matière employée à sa construction, elle dépassait en beauté les pyramides en pierre. Sasychis est peut-être une corruption de *Ra Scha Kéou*, prénom royal de Sésostris. Ce serait alors au même roi que reviendrait la gloire des lois sages et des travaux savants attribués par Hérodote à Sasychis et par Diodore à Asychis; car ces deux noms si semblables doivent appartenir au même souverain. C'était, en effet, un Sésostris législateur qu'Aristote plaçait bien longtemps avant Minos. Ce double caractère de sagesse et de puissance me parait nécessaire pour expliquer la vénération si constante qui s'attachait officiellement au nom de Sésostris, après tant de générations. On ne voit pas, en effet, que le jugement équitable de la posté-

rité égyptienne ait attribué rien de pareil au grand Ramsès, et, malgré l'étendue de ses conquêtes, les hommages de ses descendants s'adressent plus volontiers à *Séti Ier*, son père, à *Aménophis Ier* ou à leur grande aïeule *Ahmès nofré ari*.

Après avoir essayé de rassembler quelques traits de cette grande figure des temps primitifs, il me reste à chercher comment le nom populaire parmi les Grecs, *Sésostris*, a pu dériver de la forme égyptienne de son cartouche nom propre *? srtsn*. Le premier caractère peut seul donner matière à discussion. Champollion adopta dans son *Précis*, pour ce sceptre ou bâton à tête de chacal, la valeur *o* et lut la racine entière *osor*. Il se fondait alors sur deux raisons. Les premiers voyageurs anglais qui appliquèrent l'alphabet phonétique crurent avoir trouvé ce mot comme variante du nom d'Osiris. Mais ce prétendu nom qu'on trouve reproduit dans le *Panthéon* de sir Gardner Wilkinson (planche 23) n'est qu'un titre composé de deux mots, dont je discuterai plus loin le vrai sens. La visite que fit Champollion au temple de la mère divine à Thèbes, où ce titre est sculpté, ne put lui laisser de doute à cet égard. Secondement, ce savant avait cru reconnaître dans l'un des souverains à qui appartient ce cartouche, *Osorthon*, roi de la XXIIIe dynastie. Mais les études que Champollion put faire dans son voyage lui prouvèrent que tous ces rois étaient antérieurs à la XVIIIe dynastie, et que, d'ailleurs, le mot initial *osor* était écrit par les caractères phonétiques ordinaires *ousar* dans les quatre noms royaux de la XXIIe et de la XXIIIe dynastie, dont l'orthographe égyptienne est *Ousarken*. La lecture *osor* avait donc perdu tout fondement aux yeux de Champollion, qui nota son doute par un? dans le manuscrit du *Dictionnaire* égyptien. Il en était probablement de même du sens *gardien* qu'il changea quelquefois en *soutien* dans ses traductions. Salvolini, détenteur du *Dictionnaire hiéroglyphique* au moment où il écrivit ses ana-

lyses, se garde bien de laisser soupçonner ce doute consciencieux du maître. Pour lui, la lecture *osor* est constatée. Il a toutefois bien soin de ne pas nous dire comment. Puis, comme il a besoin pour ses traductions d'un autre sens que *gardien*, il en adopte un de sa façon en se fondant sur quelques raisonnements qu'il est utile d'examiner.

Une mort prématurée a désarmé la critique sur les torts de Salvolini, et mon intention n'est point, Monsieur, de remuer ici ses cendres ; mais Salvolini ne s'est pas contenté de tenir à son profit la lumière sous le boisseau, et je croirai avoir fait une chose utile si je puis épargner à d'autres le temps que m'ont fait perdre ses fausses théories, appuyées ordinairement sur des citations tronquées ou inexactes. Salvolini commence par renvoyer à son alphabet inséré dans l'*Analyse de l'inscription de Rosette* pour la valeur *o* donnée au caractère ; mais on ne trouve à cet endroit aucune preuve de son assertion. Quant à ce prodigieux alphabet de trois cent signes phonétiques, que Salvolini cite avec confiance, il suffit, pour le juger à sa valeur, de le comparer à sa méthode de classification si logique que M. Lepsius a exposée dans sa *Lettre à Rosellini*. Ce savant, ne reconnaissant pour purement alphabétiques que les signes dénués d'une valeur idéale ou syllabique, a réduit l'alphabet pharaonique à une quarantaine de caractères. Cette notion, incontestable dans son ensemble et fondée sur l'étude intime des textes, fait voir que l'alphabet de Salvolini a été obtenu en confondant toutes les époque et toutes les valeurs. Ainsi, il traite comme des lettres simples les signes qui ont une vraie valeur syllabique comme *men* ou *hem*. Il ne se doute pas de la valeur des signes si nombreux, tout à la fois idéographiques et phonétiques, qui représentent à eux seuls un sens et un son complets et qui peuvent néanmoins être accompagnés de tout ou partie des lettres qui produisent le même son, comme la coudée, emblème de la justice *ma* que l'on trouve seule ou

suivie des lettres *ma* et *a*, ou , ou la syllabe *an*, qu'on écrivait ou ou ou avec les deux lettres seules . Salvolini déclare que ces caractères qu'on peut supprimer ainsi ne sont autre chose que des voyelles complémentaires. Champollion n'a point formulé ces règles d'écriture avec la même netteté que M. Lepsius, mais le sens du vrai dans l'interprétation, porté chez lui jusqu'au génie, l'a habituellement garanti de toutes les fausses appréciations que Salvolini prend pour bases de ses nouveaux principes de lecture. Il obtient d'autres variantes phonétiques par de singuliers moyens; ainsi, toute analogie de sens d'un hiéroglyphe avec un mot copte lui fournit une valeur alphabétique. Le caractère mixte ou *em, dedans,* signifie avec les marques du pluriel *ceux qui sont dedans,* les habitants. Ce caractère pourrait, suivant Salvolini, se lire *r* parce que cette locution peut répondre, suivant lui, au copte ⲣⲉⲙ. Tout caractère est pris par Salvolini pour la première lettre du mot qu'il représente, quoiqu'il ne puisse citer aucun exemple de son emploi alphabétique. C'est ainsi qu'un rempart , en égyptien *sobti,* devient pour lui un *s* par cette seule raison. Plus loin, il considère comme identiques deux noms propres de rois fort différents; ce qui lui fournit de nouvelles valeurs et une confusion inusitée entre le *p* □ et l'*f* . Nombre de groupes pouvant prendre divers déterminatifs, Salvolini enregistre encore de semblables variantes comme des signes de sons identiques. Il résulte de tout cela que beaucoup de caractères peuvent, à la volonté de Salvolini, être pris chacun pour trois ou quatres lettres différentes suivant les besoins de l'interprétation; non content de cette latitude, il abuse encore étrangement de l'affinité reconnue par Champollion comme existant entre les consonnes d'organe semblable[1]. Si l'on ajoute à toutes ces sources de

1. Ainsi le caractère pourrait, d'après lui, se lire *t* ou *kh*, et

confusion, que Salvolini a rangé dans sa classe de *caractères explétifs* ou insignifiants des signes qui ont une valeur véritable, soit pour la grammaire, soit pour la lecture, de manière à rendre l'enchaînement des mots plus arbitraire, on sera forçé de convenir qu'une pareille méthode donne complètement gain de cause aux doutes de M. Dulaurier. Ce savant, si versé dans l'étude de la langue copte, prétendait qu'on pourrait, avec les principes de Salvolini, traduire une inscription de Karnak par un psaume de David. Les interprétations de Champollion, où la traduction de chaque mot est vérifiée dans d'autres phrases, ne méritent pas un pareil reproche d'arbitraire, et l'emploi intelligent des règles tracées par M. Lepsius pour la classification des caractères fait écrouler l'échafaudage dressé par Salvolini. Vous me pardonnerez, Monsieur, cette digression peut-être un peu longue, en faveur de l'utilité générale qu'elle présente. Elle m'était d'ailleurs nécessaire pour prouver au lecteur qu'il ne fallait pas s'arrêter à une pure affirmation de Salvolini.

C'est dans sa traduction des inscriptions de l'obélisque de Louqsor[1] que cet égyptologue a cherché à fixer le sens du groupe qui commence le nom de Sésostris. Il reconnait d'abord que les mots et ne sont que des abréviations du groupe complet 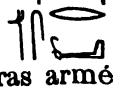 qui reçoit le déterminatif des actions fortes, le bras armé de la massue. Champollion a constaté que l'*r* final était souvent tombé dans le développement successif du langage égyptien, mais pour Salvolini, qui outre tous les principes de son maître, l'*r* devient régulièrement égal à une voyelle brève médiale et pourrait ainsi s'écrire et se supprimer à volonté. Il entreprend ensuite de prouver sa lecture *osor* à l'aide d'une phrase du Rituel funé-

puis, par affinité, *sch*, *dj* ou *h*. La véritable lecture de ce caractère, la syllabe *khen*, est seule oubliée.

1. *Appendix*, p. 107.

raire où le caractère 𓆑 est suivi du signe des coupables[1] : Salvolini en conclut, sans analyser ni même citer la phrase, que le sceptre à tête de chacal y est affecté de ce signe comme déterminatif. Dès lors, il se croit autorisé à le lire *osi*, parce qu'il lit ainsi un autre groupe 𓋴𓈖𓋴 *(asa)*, affecté de ce déterminatif, et que j'ai en vain cherché d'après ses indications. Conclure d'un déterminatif *inusité* à la valeur phonétique du caractère déterminé serait déjà assez singulier. 𓆑 pourrait, d'après ce système, se lire *khafte (inimicus, malus), savi (impurus), khemmi (hostis)*, etc., car ces mots et plusieurs autres sont déterminés par le même caractère, type des impies. On voit à quelle confusion conduirait cette méthode. Mais il y a mieux ici; je n'ai jamais vu le sceptre à tête de chacal affecté de ce déterminatif, et, autant que j'ai pu vérifier la citation de Salvolini, il s'agit d'un certain poteau qui figure dans les grandes scènes peintes sur les murailles des tombeaux. Ce poteau, surmonté d'une tête de chacal, est garni d'impies attachés par les bras et gardés par le dieu *Atmou* et d'autres divinités. Cet emblème a, dans le tombeau de Ramsès V dessiné par Champollion[2], son nom écrit au-dessus de lui 𓆑𓏏𓏏𓏏

et le mot copte ⲟⲥⲓ, *damnum*. Nous verrons, en effet, tout à l'heure, que le mot discuté ne s'emploie jamais dans un sens fâcheux.

Salvolini ajoute que le sens véritable doit être *directeur*, et la raison qu'il en donne, c'est qu'il a trouvé ce mot dans une formule remplacée par le groupe ; il transcrit ce dernier par le mot copte ⲕⲓⲙ, *commovere*. La preuve ne vous paraîtrait pas convaincante, mais M. Lepsius a montré[1] que ce dernier mot doit se lire *hem*. Or, ϩⲙ̀, en copte, signifie *gouverner* : c'est un mot appliqué souvent au pouvoir royal, comme je montrerai plus loin que le fut le bâton à tête de chacal, ce qui explique la variante remarquée par Salvolini. Je ne vous parlerai pas, Monsieur, d'un gouvernail à tête de chacal que Salvolini aurait bien voulu trouver ailleurs que dans sa mémoire[2], pour l'identifier avec le mot copte ⲟⲩⲱⲥⲉⲣ, *une rame*, parce que d'ailleurs une rame n'est pas un gouvernail. Le gouvernail, constamment orné d'une tête d'épervier, s'appelait en égyptien *hem* , nom dérivé évidemment du thème *hem* (gouverner) dont nous venons de parler plus haut. Salvolini ne nous a donc rien appris sur le sceptre à tête de chacal, et n'a point réussi à effacer le point de doute, fruit des dernières études de Champollion. Dans le récent ouvrage de M. de Bunsen, ce groupe est traduit *directeur* d'après Salvolini ; l'auteur a même basé sur ce sens diverses corrections au texte d'Érathosthène. Cependant, dans le vocabulaire annexé au Ier volume, ce mot est rendu par l'idée de *victoire*, sans toutefois indiquer de nouvelles raisons qui puissent aider notre recherche. Le rapprochement fait par M. Lepsius est la première base logique que nous puissions employer. Après avoir reconnu la XIIe dynastie dans la série des Amenemhé, ce savant dut naturellement en conclure que le caractère inconnu avait

1. *Lettre à Rosellini.*
2. Voy. *Obélisque de Louqsor*, p. 108.

été transcrit par un *s*. La découverte des cartouches d'Amenemhé III *Ma en ra*, sur le labyrinthe et dans sa pyramide, ayant fourni la preuve de l'identité de ce prince avec *Marès* ou *Lamparès*, successeur de *Sésostris*, la transcription reconnue par M. Lepsius devient aussi certaine que la rectification historique. *Sésorthos*, *Sésostris*, *Sésoôsis* ne peuvent être que des altérations de *Sésourtosen* et avec une terminaison grecque *Sésortosis*. Je ne crois pas néanmoins que cela ôte rien de sa valeur à une excellente remarque de M. Lenormant sur ce même nom royal. Ce disciple de Champollion, sachant fort bien combien la valeur *o* était douteuse, avait été frappé de la ressemblance du cartouche en question avec le nom du roi *Tasertasis* de la IIIe dynastie. M. de Bunsen corrige ce nom en *Sésortasis*. Il est certain que parmi les éléments qui entrent dans les cartouches royaux que nous connaissons maintenant en si grand nombre, on chercherait vainement une racine égyptienne rassemblant les éléments *t s r*. Mais M. de Bunsen fournit lui-même une réponse à sa correction, par son identification pleine de sagacité du cartouche avec le roi nommé par Manéthon *Ratoïsès*, et *Ra-gosis par* Ératosthène[1]. Il veut encore corriger *Ra-toïsès* et le changer en *Rasosis;* mais des transcriptions si concordantes de la racine doivent avoir une autre cause que des erreurs de copistes. A l'aide de cette identification du cartouche *Rasésor* avec le nom *Ratoïsès*, nous pouvons suivre ce mot dans d'autres noms, et en effet aucun thème n'est plus usité dans la composition des cartouches antiques. Heureusement que cette ligne d'Ératosthène nous a conservé une traduction fort intelligible, ἀρχικράτωρ. L'élément *Ra* répond évidemment au disque solaire du cartouche et, dans la traduction, à la première partie, ἀρχι- : il est donc pris ici dans le sens de *chef*

1. C'est le cartouche trouvé dans la moyenne pyramide d'Abousir; ce roi est dans Manéthon le successeur de Menkérès.

ou *souverain*. Les rois égyptiens, qui prenaient souvent la qualification de *grand soleil de l'Égypte*, portaient si régulièrement le nom de *soleil*, que ce mot devait être devenu un synonyme du mot *roi*. La racine transcrite ici *toïsès* avec une terminaison grécisée, répond donc à -κράτωρ dans la traduction. La même liste d'Ératosthène fournit une seconde preuve de cette traduction. Le vingt-quatrième roi y est nommé Θυωσιμαρῆς κραταῖος ὅ ἐστιν Ἥλιος. M. de Bunsen remarque fort justement que le soleil représente la terminaison *rês* et que κραταῖος répond à *Thyosi* ou *tosi*, tandis que la syllabe *ma* a semblé à Ératosthène jouer le rôle d'une particule copulative. Voici encore les syllabes *tosi* répondant à l'idée de *puissance*. Le nom de *Sésostris* lui-même occupait dans cette liste la trente-quatrième place; on y trouve actuellement avant *Marès* la légende suivante: Σιστοτιχέρμης Ἡρακλῆς κραταῖος. On distingue encore ici, malgré la confusion où les copistes nous ont transmis cette ligne, un nom propre *Sistosis*, altération de *Sésortosis*, puis *Hermès* et *Hercule*, et enfin *puissant*. Les deux noms divins me paraissent les débris de quelque courte glose comme en contenait cette liste royale; elle caractérisait sans aucun doute la sagesse et les exploits de Sésostris, mais comme chaque nom était accompagné d'une traduction, il est naturel d'en retrouver un débris dans le mot κραταῖος. Cette étude des listes de Manéthon et d'Ératosthène comparées nous fournit une double égalité qu'on pourrait ainsi formuler: = *Tosor*, *toser*, *toises* et *tuosi*, signifiant -κράτωρ, κραταῖος = *sésor*, *sésos*, *sis*, signifiant κραταῖος. Il ne nous restera plus, quant au sens de cette racine importante, qu'à vérifier la traduction d'Ératosthène.

D'après la valeur que je vous ai proposée dans ma première lettre pour l'articulation qui commençait le nom de la ville de Tanis, vous comprenez, Monsieur, que cette double transcription par un *t* et par un *s* sept fois observée me

conduit à supposer que notre caractère se prononçait comme le petit serpent . S'il en est ainsi, l'on peut trouver une troisième transcription du même mot dans les auteurs grecs. Ces écrivains se trouvaient à peu près dans la position de divers traducteurs qui auraient à transcrire l'articulation italienne *ci* dans une langue qui n'aurait rien d'analogue[1]. Si donc nous trouvons dans des noms écrits par les Grecs l'initiale ΓΣΡ, nous pouvons penser que ce n'est qu'une troisième transcription du même thème *tsésour* ou *tjésour*, partie intégrante de tant de cartouches royaux. Le *gamma* n'est point en effet une lettre égyptienne, et il n'a servi en copte qu'à transcrire le son *k* ou les lettres ϭ et ϫ qui ont recueilli la meilleur partie de l'héritage linguistique de notre articulation mixte. Je n'ai point trouvé dans les cartouches un thème initial *ksr*. Je me crois donc autorisé à reconnaître encore la racine dans *Gosormiès*, le huitième roi d'Éra-

1. Je dois répondre ici à une objection que l'on m'a faite sur la valeur phonétique du nom de *Tanis*. Champollion n'a donné, il est vrai, que le nom hiéroglyphique ; mais la prononciation du premier caractère m'est fournie avec certitude par une dignité dont le nom s'écrivait pleinement , *katsan*. *Phrè hi èmentef*, troisième fils de Ramsès le Grand et chef de sa cavalerie, portait ce titre avec la qualification *premier* . On le trouve également attribué à un chef des *Chétas*. Cette même dignité est souvent écrite avec le genou seul , sans les lettres , *ts, n;* le genou est donc déterminatif dans le groupe complet et représente le son *tsan* dans le groupe abrégé. Il ne peut donc rester de doute que ce hiéroglyphe a la même valeur dans le nom de la ville de Tanis, et cette orthographe est une confirmation remarquable de la valeur que j'attribue àl'articulation mixte. J'ajouterai que le nom persan du roi *Cambyse* présente une particularité de transcription toute semblable. Suivant M. Rawlinson, l'orthographe primitive est *Kabujgia*, dont les Grecs ont fait *Cambyse*, tandis que les Égyptiens l'écrivaient *Kambat*, . Voilà donc encore un son mixte entre le *j*, l'*s* et le *t*.

tosthène, dont malheureusement la traduction ne me parait plus compréhensible. Peut-être est-ce à la même cause qu'il faut attribuer l'orthographe Γεσόγχοσις que l'Africain donne, à la place du *Sésonchosis* d'Eusèbe, pour *Sésourtesen Ier*; car l'Africain écrit les noms avec une bien plus grande exactitude, et je ne crois pas aux fautes de copistes qui se reproduisent dans un ordre aussi régulier.

Après toutes ces altérations qui ne sont que logiques ou euphoniques, viennent des noms plus défigurés où l'articulation initiale est tout à fait supprimée. Le Tosimarès d'Ératosthène reproduit les éléments du prénom royal de cinq des Ramsès, ⊙ *Tsésourma rê*. Le Syncelle l'a altéré dans sa liste en *Ousimarès*. Cette liste qu'il attribue à un inconnu, paraît composée d'éléments antiques rassemblés sans critique[1], et la série des six Ramsès a quelque valeur à ce titre. *Ousimarès* est au milieu d'eux et y tient certainement la place d'un des rois qui ont porté ce prénom. *Osymandias* peut être une dernière altération venant d'*Ousimarès*, du moins ne connaît-on aucun nom royal qui lui ressemble, e la série des rois qui pouvaient avoir laissé à Thèbes d'auss grands monuments que le tombeau d'Osymandias nous es parfaitement connue.

J'ajouterai, Monsieur, pour justifier cette recherch qu'aucun mot égyptien n'est plus essentiel à bien lire et bien comprendre. En effet, outre la quantité de noms royau qu'il compose, point de légende royale importante qui ne renferme, point de textes considérables dans lesquelles

1. Ainsi Sésonchosis et Amenémès qui se suivent sont certainem pris dans quelque bonne liste de la XIIe dynastie. Il en est de même la série des rois pasteurs, et du premier groupe de la XVIIIe dynas L'ordre en est souvent confondu ; ainsi le grand *Sèthos* est avec Pasteurs, avant Ahmès. Je suis convaincu que le groupe des Ramsè emprunté de même à quelque liste de la XXe dynastie ; M. de Bu a fait remarquer que le Syncelle avait entre les mains la liste d'A lodore faisant suite à l'extrait d'Ératosthène.

ne le rencontre. Substantif, verbe ou adjectif, il faut le traduire à chaque instant. Il serait difficile que ses traces fussent complètement perdues dans la langue copte : si nous rassemblons les articulations correspondantes, nous ne trouvons pas il est vrai de racine ϫⲥⲣ, mais Champollion nous a montré que l'*r* final tombait souvent dans les relations du copte tant avec l'idiome antique qu'avec ses divers dialectes. Cette suppression nous amène précisément sur la traduction d'Ératosthène[1] par ϫⲟⲉⲓⲥ et memphitique ϭⲥ̄ *dominus*, *herus (passim, deus)*, comme substantif abstrait, *auctoritas*, *potestas*, comme verbe, *dominari*, *potiri*, *dominus esse*, et puis, dans un sens primitif plus général, ϫⲓⲥⲉ *memph.* ϭⲓⲥⲉ *superare*, *altitudo*. Horapollon me fournit un renseignement qui s'accorde avec le sens du copte. Cet auteur donne au chacal, qu'il désigne toujours sous le nom de chien, la signification principale de gardien. Mais le chacal dans ce sens est représenté entier et dans l'attitude du repos. C'est ainsi qu'on le trouve peint dans les tombeaux où il garde la momie pendant les pérégrinations de son âme. Ce dernier hiéroglyphe, qui ne se confond jamais avec le bâton à tête de chacal, s'échange dans les textes avec le mot *hapi*, en copte ϩⲟⲡⲓ *observare*. Mais parmi les autres sens qu'Horapollon attribue au chacal, on trouve encore[2] ἀρχήν, un chef, ce qui rentre parfaitement dans le sens du copte et de la traduction d'Ératosthène.

Un des titres préférés de Ramsès le Grand s'écrivait et Champollion le traduisait : *le gardien* ou *le soutien des années*. Dans un pays où les années se comptaient par le règne du prince, *le maître* ou *le seigneur des années* est encore plus convenable. C'est ce qu'Hermapion me semble avoir exprimé par ces mots δεσπότης χρονῶν, *le maître des temps*, dans la troisième colonne de l'obélisque dont il a

1. Voy. Peyron, *Lexique copte*, p. 386 et 418.
2. *Horapollon*, lib. I, cap. XXXIX.

laissé la traduction. Salvolini[1] a parfaitement remarqué que les mots : Ἀπόλλων φιλαληθής qui précèdent ce titre devaient répondre à l'enseigne du roi. La devise qu'elle contenait, l'*Apollon ami de la vérité*, faisait le début de l'inscription d'une des faces, après l'inscription ordinaire du pyramidion; cette colonne commençait donc comme les autres par un protocole très usité du temps de Ramsès le Grand. On voit qu'Hermapion, comme Horapollon, comme Ératosthène, nous ramène au sens de la racine copte qui correspond à notre lecture. Il nous reste à vérifier ce sens par des exemples; en effet, lorsque l'on a mal interprété un hiéroglyphe très usité, l'on ne peut rester longtemps dans l'erreur si l'on emploie l'excellente méthode de la confrontation des divers textes. Sans parler des cas nombreux où le bâton à tête de chacal représente le mot à lui tout seul, notre groupe a été abrégé de deux manières : 1° en sacrifiant l'*r* final à la symétrie, raison très puissante aux yeux des hiérogrammates ; 2° où le caractère initial prend la valeur syllabique *tjes*. Cette seconde forme me paraît spécialement usitée aux époques grecque et romaine, et peut fournir un caractère paléographique assez tranché.

Parmi les phrases si nombreuses où nous pouvons contrôler le sens adopté ici, je citerai d'abord ce titre d'Osiris que l'on avait pris pour une variante de son nom [2] *tsésour mennou*. Il se traduira naturellement *le seigneur des monuments; gardien* ou *directeur* seraient moins convenables, et *vainqueur* est impossible. Il suffira pour exclure *gardien* de traduire cette belle phrase écrite auprès du conquérant Séti Ier (Maïenphthah)[3] au moment où le héros

1. Appendice à la fin de la traduction de l'*Obélisque de Louqsor*.
2. Voy. sir Gardner Wilkinson, *Panthéon*, planche 33.
3. Inscriptions de la salle hypostyle de Karnak, copiées par Champollion. Ce roi est celui que Champollion a désigné sous les divers

lève sa harpé sur un chef de barbares qu'il va immoler :

Ran f nakht, khôpesch f tsésour, enne ha er ha tf

« Son nom est victorieux, son glaive est puissant (ou domi-
» nant), rien ne peut tenir devant lui[1] ». On conviendra que *soutien* ou *gardien* seraient ici des idées impossibles comme attribut de la redoutable *khôpesch*. Le dieu Harsiêsi adresse au même roi la phrase suivante dans son tombeau : *ta na nek tsésourou ra, Nous t'accordons (toutes) les puissances du dieu soleil.* C'est encore ici le seul sens convenable du même thème considéré comme non abstrait. Le titre , *le seigneur des années,* ou des temps en général, exclut formellement le sens de *vainqueur*. Un beau titre donné à Aménophis (Memnon) nous en présente un emploi remarquable[2] : , *Ati har em tsésourou, Roi engendré de la race des seigneurs*[3].

noms d'*Ousirêï*, *Mandouêï* et *Mênéphthah Ier*, avant d'avoir reconnu le nom du dieu *Set* dont ce nom est composé.

1. Mot à mot : *non stare coram eo.* Cette tournure elliptique me semble pleine de force et de poésie.

2. Voy. Champollion, *Notice d'Amada*, p. 105.

3. Le verbe , *har*, qui répond au titre ἐπιφάνης et signifie en général *manifester, amener au jour*, s'applique à la génération maternelle. On peut le voir dans ce sens remplacé par un phallus dans les variantes de l'inscription d'Horus rapportées par Champollion dans son *Précis*, p. 190. Il faut remarquer que dans ce sens *har* se construit avec la préposition *em*, , tandis que . qui s'emploie plus habituellement pour la filiation maternelle, se construit avec *n*, : *engendré par...*, *enfanté de...* Ce mot rappelle le copte ϩⲣⲟⲓ, *soboles*, et ϩⲣⲱⲟⲩ, *stillare* (?); l'hébreu הרה, *harah*, se rapporte, au contraire, à la maternité.

Je citerai, comme emploi de l'orthographe des derniers temps, le titre , *la dame* ou *la puissante*, que presque toutes les déesses prennent, spécialement au temple de Dendérah. Le dieu Thoth porte dans le même endroit le titre de seigneur de ses paroles *tsésour tsotouf*, flatterie très appropriée au dieu révélateur des livres sacrés.

Cet aperçu des phrases si nombreuses où ce mot joue un rôle suffira pour montrer à quel point sa traduction était nécessaire. On lira maintenant sans difficulté dans le prénom royal de *Ramsès II*, *seigneur de la justice;* dans celui de *Séti II*, *le seigneur des diadèmes;* dans celui de son successeur, *le seigneur des mondes*. On comprend de même avec ce sens une formule de prière souvent reproduite *bekh a'[1] em pe t tsésour a' em to, Que je sois éclatant dans le ciel et puissant sur la terre*[2].

Quant à la composition exacte du nom royal *Tsésourtasen*, j'avoue, Monsieur, que je ne saurais l'analyser. Je n'ai pu retrouver le groupe qui le termine de manière à comprendre en quoi il modifiait le sens du mot principal. On s'attend toujours à trouver un sens intelligible aux noms propres, dans les langues qui n'ont pas subi de profondes altérations; mais on y reconnaît souvent, comme ici, des formes dérivées d'un thème que l'on reconnaît parfaitement, uni à des terminaisons inusitées dans le langage, soit qu'elles appartiennent

1. Je transcris le pronom suffixe de la première personne par un *a*, parce que l'homme qui le représente ici est souvent remplacé par la feuille , *a*, jamais par . *i*. Mais comme je pense que cette lettre était essentiellement une voyelle vague analogue à l'*aleph hébreu*, je n'en veux pas néanmoins conclure qu'elle n'ait pas été *mue* par le son *i* qui est resté dans le copte. Aussi proposerais-je de transcrire ce genre de voyelles *a'* ou *ă*, pour noter leur caractère particulier, toutes les fois qu'une circonstance spéciale n'aura pas révélé la *motion* qui s'y attachait.

2. On ajoutait quelquefois : *et justifié dans l'Amenti*.

à des dialectes plus anciens encore, soit qu'elles aient été dérivées comme certains surnoms populaires en dehors des formes grammaticales usitées.

Il me resterait, Monsieur, à rendre compte de plusieurs caractères plus compliqués, dans la composition desquels entre le bâton à tête de chacal; mais cette recherche nécessiterait une analyse très détaillée dans l'état actuel de la science, et je craindrais de fatiguer les lecteurs de la *Revue* par une trop longue excursion dans ce vieux domaine des Pharaons, dont tout le génie de Champollion n'a pu reussir à populariser l'étude en France.

Agréez, Monsieur, etc.

Vte EMMANUEL DE ROUGÉ.

LETTRE

A M. L'ÉDITEUR DE LA *REVUE ARCHÉOLOGIQUE*

EN RÉPONSE

À DES OBSERVATIONS DE M. LEEMANS[1]

MONSIEUR,

Je vous demande la permission d'adresser à vos lecteurs quelques mots d'explications sur diverses questions soulevées tant dans ma première Lettre à M. A. Maury[2], que dans celle du savant conservateur du Musée des Pays-Bas. J'ai vu avec grand plaisir M. Leemans apprécier, ainsi que je l'avais fait, la valeur de l'articulation ⲧ *tj*, d'après ses diverses transcriptions. Je ferai remarquer que la transcription Jaos pour *tjaho* est une heureuse confirmation de la valeur mixte du petit serpent. Transcrit par un *t* dans Titus et Domitien, et par une *s* dans Sensaos, on pourra fort bien le trouver remplacé par un γ ou κ dans quelque autre nom.

M. Leemans fait observer qu'il n'avait pu déchiffrer le cartouche martelé d'Amon-Touonkh, dans l'inscription si fruste du second lion du mont Barkal, à l'époque où fut

1. Publié dans la *Revue archéologique*, 1847, t. IV, p. 731-736. — G. M.

2. Voir plus haut, p. 179 sqq. du présent volume.

publiée sa *Lettre à Salvolini*. Il ne connaissait donc alors aucune autorité formelle qui pût indiquer la filiation de ce roi ; c'est là une réclamation à laquelle j'accède avec empressement.

Je rappellerai à M. Leemans, pour répondre à sa note 13, que je n'ai point dit que les lions eussent été placés à Thèbes, mais seulement *devant un palais d'Aménophis*, édifice différent, à ce qu'il me semblait, du temple d'Ammon dont parle l'inscription d'Amon-Touonkh. Je reconnais du reste que le monument de Soleb réunit à cet égard toutes les probabilités en sa faveur. J'avais traduit cette dernière phrase : *comme monument de la demeure d'Aménophis;* M. Leemans préfère *semblable aux monuments*, etc. Je crois que la particule *cha* a un sens assez large pour se prêter à mon interprétation; outre le sens *semblable à*, Champollion me semble avoir bien constaté les nuances suivantes : *comme, puisque, suivant que, selon* (*Gramm.*, p. 478; *Dictionn.*, p. 422). Mais M. Leemans, qui a examiné avec tant de soin cette inscription si fruste, déclare que la restitution de ces groupes ne lui paraît pas certaine, et je partage maintenant ses doutes, car je n'ai pu retrouver ces caractères ainsi groupés dans d'autres dédicaces. Le vrai sens de cette dernière phrase me reste donc inconnu.

La formule *iri naf en mennouf* demande quelques détails que je n'ai pu donner incidemment dans ma Lettre à M. Maury[1]. Il serait bien important de s'en rendre un compte exact, puisque c'est le protocole habituel de la dédicace de toute espèce de monuments, temples entiers, salles de toute sorte, pylônes, portes, obélisques ou simples statues. Il se compose, lorsqu'il est complet, de deux formules : la première ne varie que dans le nom et les titres du personnage qui érige le monument, et de celui à qui on le consacre ; la seconde contient le nom et quelquefois la descrip-

1. Voir p. 181-182 du présent volume.

tion de l'œuvre consacrée. Je choisirai pour exemple la dédicace copiée par Champollion sur l'édifice d'El-Assassif (Champollion, *Notice de Thèbes*, p. 573); elle appartient à la régente, sœur de Thoutmès III :

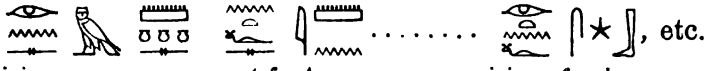
, etc.

iri nas em mennous en tefs Amon ..... iri en ef sabe...

J'ai choisi cette légende, parce qu'elle prouve que dans la première formule les trois pronoms (ici au féminin —•—) appartiennent au dédicateur, tandis que dans la seconde, l'affixe masculin se rapporte nécessairement au dieu. En effet, lorsque c'est Nectanébo qui dédie à Isis une salle du temple de Philæ (Champollion, *Notice de Philæ*, p. 166), nous trouvons au contraire *il a fait à elle*. Le disjonctif , qui n'est presque jamais omis dans ce groupe, le distingue du prétérit, , *elle a fait*. Ceci expliqué, le second groupe de l'exemple choisi se traduira : *elle a fait à lui* (à Ammon) *une porte*, etc. La première formule signifiera, suivant M. Leemans, *(la reine) l'a fait parmi ses constructions à son père Ammon, etc.* Je crois pouvoir la traduire : *en monument de sa part pour son père Ammon*, etc. Je veux rendre par là la nuance qui me paraît exprimée par le pléonasme du pronom affixe de la troisième personne. Je ferai remarquer à M. Leemans que ce pléonasme du pronom existe, soit que l'on traduise le mot controversé ici par *édifices* ou par *souvenir*, et soit qu'on lise sur le lion d'Aménophis : *en monument de lui pour son arrivée*, ou *parmi ses édifices de son arrivée;* cette dernière phrase me semble d'ailleurs présenter un sens incomplet. L'analyse de la formule dédicatoire a fortement embarrassé Rosellini, qui, voulant traduire *a fait ses monuments*, ne sait que faire de la particule *em*. Ce savant pense qu'elle forme avec le thème *mennou*, un mot composé, un substantif qu'il traduit par *ædificium in ævum*

raturum (voy. Ungarelli, *Obelisc. Lateranensis*, p. 11, Rosellini). Mais il ne me semble pas d'une bonne d'admettre une règle de composition dont on ne cite autre exemple, dans une langue aussi régulière que égyptienne. Toutes les fois d'ailleurs que le groupe est employé comme complément direct, il n'est précédé de cette particule. La difficulté me paraît du mot *édifice*, dont le sens exclusif semble dans cas s'adapter assez mal à cette formule. Une pro- intelligence du sens général des textes l'a bien fait er à Champollion. Cette phrase : *Le roi*, etc..., *parmi ses constructions à tel dieu ou tel personnage, l'a fait* difficilement à la première dédicace d'un temple, à Amada (voy. Champ., *Lettres d'Égypte*, p. 146). comprendrais pas mieux pour un particulier qui son tombeau, c'est-à-dire un monument pour lui- (voy. *Tombeau de Nahré si Nébotp*, Burton, *Ex- cerpta*, pl. XXXIII, lig. 3). Il me semble, de plus, qu'ainsi elle supposerait que le personnage auquel est faite et qui est toujours le terme conséquent de cette formule aurait été le personnage principal, ou le me de l'édifice où se faisait la consécration. Ces nages sont au contraire souvent très bien dis- Si nous étudions, par exemple, les diverses dédicaces Kournah, nous voyons que cet édifice, commencé Séti Ier, Maï-en-Phthah, en l'honneur de Ramsès Ier, son devenu ensuite le Memnonium de Séti lui-même (voy. Champollion, *Notice de Kournah*, p. 306). L'édifice porte sur la tête une espèce d'écriteau de la qui appartient à l'hiéroglyphe *demeure*, et sur on lit : *demeure divine du fils du soleil Séti Maï-en-Phthah dans la ville d'Ammon à l'occident de l'Égypte.* Nous trouvons plus loin (*ibid.*, p. 296) la dédicace d'un ainsi conçue : *Ramsès... iri nef em mennouf (l'a fait pour être un monument de sa part)? à*

A DES OBSERVATIONS DE M. LEEMANS

Ammon-râ, roi des dieux ; il a embelli le ter
le roi Râ-men-mâ (Séti Ier). Ceci me sem
contradiction, s'il fallait traduire il l'a fait
es de (ou à) son père Ammon. Il en est de
autres légendes (même notice, p. 307, A et
ent mutuellement et ne présentent point d
s : A . . . Ramsès . . . iri nefem mennouf de son
msès Ier) : B . . . Embellissement du monume
oi (Ramsès II) à son grand-père (Ramsès Ier),
e de son père (Séti Ier). Le but de ces inscri
aît assez tranché ; ce n'est point d'indique
II a élevé un temple à Ammon, ni à Rams
en qu'il leur consacre une œuvre quelconque
spécialement voué à Séti Maï-en-Phthah son
de même de la statue du roi An et de cell
es II dédia à son père Thoutmès Ier (Lepsius,
ments, pl. XI) ; la même formule générale de
me semble pas exiger que ces statues aien
ans des édifices spécialement consacrés à ces
es Lettres écrites d'Égypte, où il ne s'agissait
, mais du sens des inscriptions, Champo
ouvent la difficulté en traduisant . . . a fait
ions consacrées à . . . (p. 208) ou en l'hon
227). Mais dans la dédicace d'Amada où la
ecompagne le texte, je trouve : le roi . . . a
ons à son père Phré. On lit de même da
re (p. 232) : a évidemment dans les text
sents, offrandes, et c'est notre formule de
te deux fois pour exemple. On voit que Ch
itait entre les sens assez voisins : dévoti
offrandes ; tout en constatant que le mot
était pas applicable ici, j'ai cru que le
avait conservé le type de ce second sens
ou. Une phrase sculptée sur l'obélisque
e Latran me paraît encore mieux montr

de ce double sens (voy. Ungarelli, *Obel. later.*, : Thoutmès III .... *Amen em snaa mennouf*. On ne traduira certes pas, *isant* ou *établissant Ammon en agrandissant ses* mais, avec toute probabilité, *rendant hommage à* ou *honorant Ammon*, pour suivre la forme grammaticale du thème *mennou*, que je considère ici comme participe présent d'un verbe actif. Il me semble donc qu'on autorisé à reconnaître au thème radical diverses que le copte a conservées dans deux mots très : *persistere* et *signum, monumentum, manere* et *monere*, sans doute aussi *servire, adalicui* (Peyron, *Lex. copt.*, p. 98). J'ajouterai qu'il me bien probable que c'est dans ce sens, que l'obélisque symbole de l'idée rendue par la syllabe *men*. La conviendrait sans doute à une pyramide, mais ce l'idée que rappelle naturellement un obélisque. au contraire un signe, un μνημεῖον par excellence, pierre levée digne du peuple des Pyramides. les raisons qui m'ont fait penser que *mennou* exactement à notre mot *monument* dans ses acceptions ; l'importance de la formule m'a engagé tre au jugement éclairé de vos lecteurs et particulièrement à celui du savant conservateur du musée des Pays-Bas.

Tout fragment de légende bilingue mérite une sérieuse attention, puisque c'est la pierre de touche des principes qui nous guident dans le déchiffrement des écritures antiques. M. Leemans ne pense pas que l'on doive identifier le nom de Tphout, avec les caractères égyptiens qui lui correspondent. Ce savant, transcrivant phonétiquement tous les éléments du second groupe des deux légendes, le lit *hinsen* ; je pense que l'on doit y reconnaître la forme féminine du mot *houn*, *jeune*, que l'on trouve dans les

ns de toutes les époques, et qui reçoit pour
figure de l'enfant, . Le second caract
inscription ressemble à l'âne, doit être l'es
i servait à écrire la syllabe oun. Il était
riture linéaire [1], en charge, avec la queu
bifurquée, de sorte que, dans un texte nég
nd facilement avec l'âne. Sans sortir de l'
que, on trouve très fréquemment [2] le mot
avec le lièvre, soit avec sa variante phon
. La présence des deux autres éléments d
de son déterminatif ne me semble laisser
r sa lecture. Le sens *jeune* ou *enfant*, clair
par le déterminatif , est de plus confirm
ent grec du surnom . Ce surnom
cartouche royal que porte la stèle que je vie
répond exactement au titre grec νεὸς Διόνυσος, Ba
s) *jeune*. En effet, c'est M. Leemans lui-même
é ce cartouche à Ptolémée Aulétès, ou νεὸς Δι
tefois avoir identifié ces deux titres. En
x signes du féminin, nous avons donc jusq
nne, la jeune personne. Le nom propre se com
e l'article possessif *ta* [4], *celle qui appartient à*
commencement d'une foule de noms fémi
Tanéit, etc., car cet article a fort habituell
lément un nom divin.
ivi dans la légende verticale de et, da
izontale, du même serpent précédé de trois a
résulte que le serpent est dans celle-ci dé

Rituel, édition Lepsius, première page, 1, 5, 6, 7,
sius, *Choix de monuments*, pl. XVI, *Obélisque de*
èle du British Museum, l. 1, 3 et 5.
Salvolini, p. 140.
ns doute de l'existence du caractère à cet en
prouve en effet qu'il faut .

natif d'un mot écrit phonétiquement, tandis que dans la légende verticale il exprime ce mot à lui tout seul.

La première lettre est un *h*, la seconde est une variante du Céraste ordinaire, *f*; le *t* est l'indice du féminin. Le radical se lit donc *h.f.*, en copte ϩⲫⲟ, *serpent, vipère.* est en effet le caractère signalé par Champollion comme le déterminatif des reptiles. Le nom entier devait se lire *Tahphout*, ou *Thphout*, mot très fidèlement rendu par Τφοῦτος. Cette transcription prouve une fois de plus que nous devons laisser le signe du féminin *t* après le radical, comme le placent les inscriptions, et non le reporter à la place qu'occupe l'article féminin dans le copte moderne, car dans ce cas nous aurions *Tathphou* et non *Thphout*. Ce nom signifie donc *celle qui appartient au serpent ;* l'hommage rendu par sa composition peut s'adresser entre autres divinités à Rannou, déesse des moissons, qui est plus habituellement caractérisée par une tête de serpent.

LETTRE A M. DE SAULCY

SUR

S ÉLÉMENTS DE L'ÉCRITURE DÉMOTIQU

des Égyptiens [1]

---

vait longtemps, Monsieur, que je désirais
cette correspondance littéraire. Ce sont vos sa
qui m'ont introduit à la connaissance des
notiques ; à vous revenait de droit l'hommag
progrès amenés par la suite de mes études.
nte amitié a reçu la confidence habituelle de
r divers points de la science, ainsi que des é
s que je croyais apercevoir. Je trouvais chez
amour du vrai dans la science, qui comm
e estime, et c'était vous-même qui m'engag
nes remarques, lorsqu'elles pouvaient modifi
e vos premières recherches sur ces écritur
ien comprendre.
t éléments nouveaux et importants sont
ette étude et prendre une place considér
ssion.
partie de la commission nommée pour rece
Champollion, les travaux de l'inventaire

la *Revue archéologique*, 1848, t. V, p. 321-344 ;
pages, chez Leleux.

permirent de jeter un coup d'œil rapide sur quelques manuscrits relatifs à l'écriture démotique. Je reconnus aussitôt que les notes de cette espèce contenaient des remarques extrêmement précieuses, quoiqu'elles appartinssent en général à la première époque de ses travaux. Il faut le dire hautement à la gloire de ce grand génie, dans un premier mémoire écrit à Grenoble bien avant la découverte de l'alphabet hiéroglyphique, la comparaison toute matérielle des textes *grec* et *démotique* de l'inscription de Rosette lui avait déjà fourni plusieurs résultats d'une inconcevable justesse. Son génie synthétique y montre toute sa puissance, et, dès le premier pas qu'il a tenté sur ce terrain, la griffe du lion s'est imprimée dans quelques endroits du sol égyptien, à une profondeur qu'atteindront à peine les travaux réunis des trente années suivantes.

Vous êtes, Monsieur, de ceux qui n'ont jamais pensé que la France, reine des nations intelligentes, céderait aux tentatives d'une nouvelle barbarie, et vous montrez par votre exemple qu'au milieu des fatigues et des dangers du citoyen, les travaux de la science ne doivent pas s'arrêter un seul jour. Vous avez foi dans l'avenir de notre pays, et vous espérez avec moi que le gouvernement de la nation complètera bientôt la justice qu'attend la mémoire de Champollion.

Malgré la fatalité qui a poursuivi ses œuvres jusqu'à sa mort, les manuscrits de sa main retrouvés chez Salvolini, ainsi que les nombreux matériaux conservés par sa famille, composent encore un trésor dont chaque page apporte quelque richesse à la science. En attendant que la République puisse entreprendre une publication complète digne de Champollion et de sa patrie, il me faudra tenir compte de quelques notes recueillies rapidement en inventoriant ses manuscrits.

Le second événement n'est rien moins que l'apparition d'une *Grammaire démotique*. Une *Grammaire démotique*

eût été une entreprise d'une très grande difficulté pour un savant émérite; il était permis de la regarder comme trop audacieuse pour les débuts d'un jeune homme de vingt et un ans. Le doute, en cette circonstance, était raisonnable : il fut exprimé, dit-on, d'une manière peu encourageante.

J'ai hâte de le dire, Monsieur, le jeune coursier a bondi sous l'aiguillon, et le spectateur impartial reconnaîtra, je le pense, qu'il a franchi avec succès une bonne partie des obstacles. Le résumé des découvertes de M. Henri Brugsch[1] nous arrive dans un petit cahier lithographié et sous la forme d'une courte grammaire, enrichie d'exemples et de quelques traductions. Ainsi, tout en exposant les secours nouveaux que M. Brugsch apporte à la science, je discuterai ce qui me paraît compléter ses découvertes ou en modifier les résultats, tant dans mes propres études que dans les notes extraites des premières recherches de Champollion.

On comprend ordinairement sous le nom d'*écriture démotique* ou *enchoriale* plusieurs écritures égyptiennes cursives, qui offrent des nuances très diverses. Entre le petit fragment sur le dieu *Amoun*, que vous avez publié dans la *Revue archéologique*[2], et les premiers contrats que l'on regarde comme démotiques, il y a des différences plus tranchées et plus radicales qu'entre ces derniers écrits et les papyrus *hiératiques*. Mais, pour ne pas compliquer par trop la question, bornons-nous, pour le moment, à étudier les types les plus voisins de l'écriture intermédiaire de la pierre de Rosette, sauf à faire quelques observations sur les nuances de temps et de dialecte, lorsque nous aurons mieux compris les principes généraux de ces écritures adaptées aux besoins de la vie et de la langue usuelle.

Quant à cette langue usuelle du temps des Ptolémées, on

1. *Scriptura Ægyptiorum demotica*, etc. Berlin, 1848; à Paris, chez Klingsieck, rue de Lille.

2. Voy. la *Revue archéologique*, mai 1848.

permirent de jeter un coup d'œil rapide sur quelques manuscrits relatifs à l'écriture démotique. Je reconnus aussitôt que les notes de cette espèce contenaient des remarques extrêmement précieuses, quoiqu'elles appartinssent en général à la première époque de ses travaux. Il faut le dire hautement à la gloire de ce grand génie, dans un premier mémoire écrit à Grenoble bien avant la découverte de l'alphabet hiéroglyphique, la comparaison toute matérielle des textes *grec* et *démotique* de l'inscription de Rosette lui avait déjà fourni plusieurs résultats d'une inconcevable justesse. Son génie synthétique y montre toute sa puissance, et, dès le premier pas qu'il a tenté sur ce terrain, la griffe du lion s'est imprimée dans quelques endroits du sol égyptien, à une profondeur qu'atteindront à peine les travaux réunis des trente années suivantes.

Vous êtes, Monsieur, de ceux qui n'ont jamais pensé que la France, reine des nations intelligentes, céderait aux tentatives d'une nouvelle barbarie, et vous montrez par votre exemple qu'au milieu des fatigues et des dangers du citoyen, les travaux de la science ne doivent pas s'arrêter un seul jour. Vous avez foi dans l'avenir de notre pays, et vous espérez avec moi que le gouvernement de la nation complètera bientôt la justice qu'attend la mémoire de Champollion.

Malgré la fatalité qui a poursuivi ses œuvres jusqu'à sa mort, les manuscrits de sa main retrouvés chez Salvolini, ainsi que les nombreux matériaux conservés par sa famille, composent encore un trésor dont chaque page apporte quelque richesse à la science. En attendant que la République puisse entreprendre une publication complète digne de Champollion et de sa patrie, il me faudra tenir compte de quelques notes recueillies rapidement en inventoriant ses manuscrits.

Le second événement n'est rien moins que l'apparition d'une *Grammaire démotique*. Une *Grammaire démotique*

e entreprise d'une très grande difficulté po
érite ; il était permis de la regarder comm
e pour les débuts d'un jeune homme de vingt
oute, en cette circonstance, était raisonnab
né, dit-on, d'une manière peu encourageante
e de le dire, Monsieur, le jeune coursier a
uillon, et le spectateur impartial reconnaîtra
'il a franchi avec succès une bonne parti
Le résumé des découvertes de M. Henri Bru
ve dans un petit cahier lithographié et so
une courte grammaire, enrichie d'exemples
traductions. Ainsi, tout en exposant les se
que M. Brugsch apporte à la science, je di
qui me paraît compléter ses découvertes o
es résultats, tant dans mes propres études que
extraites des premières recherches de Ch

prend ordinairement sous le nom d'*écriture dé*
chorïale plusieurs écritures égyptiennes cursi
t des nuances très diverses. Entre le petit fr
le dieu *Amoun*, que vous avez publié dans
héologique[2], et les premiers contrats que
mme démotiques, il y a des différences
t plus radicales qu'entre ces derniers écri
hiératiques. Mais, pour ne pas compliquer
tion, bornons-nous, pour le moment, à étud
plus voisins de l'écriture intermédiaire d
ette, sauf à faire quelques observations sur
mps et de dialecte, lorsque nous aurons mi
rincipes généraux de ces écritures adap
e la vie et de la langue usuelle.
e langue usuelle du temps des Ptolémées,

gyptiorum demotica, etc. Berlin, 1848 ; à Paris,
Lille.
e archéologique, mai 1848.

ait en être sûr *a priori*, c'était, comme vous l'avez dit, *langue mère du copte*, et, par conséquent, *fille de la ue antique*, devenue *sacrée*. Aussi, indépendamment secours que l'histoire peut tirer immédiatement des uments démotiques, ce titre d'intermédiaire entre le te et le vieil idiome assure à la langue vulgaire des Ptoées un haut intérêt philologique.

Cette idée fondamentale d'une dérivation complète, ampollion l'étendait à l'écriture démotique. C'était le ultat de ses dernières études; vous l'avez constaté, Monur, d'abord par le témoignage du savant abbé Peyron, ensuite par divers passages de Salvolini[1]. Vous y avez isi le plagiaire en flagrant délit, et combattant les preiers essais de Champollion à l'aide des travaux plus avanés qu'il avait osé lui dérober à ses derniers instants. Champollion n'a malheureusement pas eu le temps d'exposer ses théories sur ce point de la science, et sa grammaire parle à peine de l'écriture *enchoriale*, qui devait être étudiée dans un ouvrage particulier.

Vos conjectures sur l'opinion générale de Champollion peuvent, néanmoins, être vérifiées d'une manière complète, par un article où M. Lenormant a exposé tout l'enchaînement des écritures égyptiennes. Ce travail, inséré dans la *Revue Française* en mars 1830, fut rédigé sous l'inspiration des leçons récentes de Champollion, et avec son approbation pour la publication de certaines remarques, encore inédites à cette époque. Je ne veux pas mutiler ce morceau, qu'il faut lire en entier, car on n'y trouvera encore aujourd'hui rien à retrancher et peu de choses à ajouter. Nous y voyons, de la manière la plus authentique, qu'à cette dernière époque de ses travaux, Champollion regardait définitivement le *démotique* comme une dégénérescence de l'*écriture hiératique*, dans laquelle les caractères tant

1. F. de Saulcy, *Lettre à M. Guigniaut*, p. 14.

que symboliques s'étaient simplifiés de pl
age journalier, jusqu'à perdre souvent la
mes originaires.
me la simplification des signes idéograph
sairement de l'obscurité dans la lecture,
streignait chaque jour, et le phonétisme fa
ence, de nouveaux progrès. Il existait un a
rieux à ces progrès du système phonétique
ue, dans la transformation successive du lang
mot était tombé en désuétude, l'idée que ce
ne pouvait plus être rendue dans l'écriture
abrégé du mot antique; il fallait bien qu
au, ou la forme plus moderne fût exprimée
, s'ils différaient un peu notablement du
insi, par exemple, l'œil se disait iri dans l'idio
me l'atteste Plutarque. L'œil hiérog
t tellement identifié aux sons iri, qu'il serva
ot iri, faire, en copte ere. Ce mot étant dev
remplacé dans l'usage par le mot bal, copte
écessairement, pour rendre ce mot dans le
andonner la sigle de l'œil dans ce cas et écr
lphabétiquement. Mais nous retrouverons l'œ
ns des titres sacrés.
nt à toutes ces causes l'imitation des peup
pendant cette période, en contact intime av
conçoit que, comme l'a dit M. Lenorman
oit peu à peu débarrassée de tous ses symbol
t où vous l'avez trouvée, Monsieur, dans
essairement très moderne sur le dieu Amou
degré de simplification, l'écriture égyptien
esoin que de transcrire en lettres grecq

che I, n° 1 bis, manuscrit magique de Leyde; n°
lyphics, pl. 31, l. 7, Contrat Casati. Le dernier
rminatif qui sera expliqué plus loin.
rchéologique, mai 1848.

ses articulations que pouvait rendre cet alphabet devenir le copte des manuscrits.

Lenormant nous avertit qu'en conséquence de ces Champollion avait remis une étude plus complète des démotiques à un temps où l'ordre de ses travaux lui permis d'approfondir les particularités de l'écriture que à ses différentes époques.

Plus j'ai étudié l'écriture démotique, et plus j'ai vérifié le reconnu par Champollion. Vous avez bien expli- Monsieur, la profonde différence qu'il y a entre une *traduction* opérée par la comparaison d'un texte grec et par *dissection* plus ou moins habile, telle que Young a su et la véritable *transcription* des mots qu'expriment pes démotiques. Celle-ci ne peut être obtenue que analyse exacte de chacun des éléments employés.

Aussi, vous êtes-vous attaché spécialement à lire ces mots, me permettrez de transcrire ici le jugement général Brugsch a porté sur votre travail (page 6) : « ...Vir » ssimus (de Saulcy) qui primus ad has res diligen- » et subtilissime perquirendas acerrimum studium » ...inter omnes qui ad id tempus demoticæ scrip- » rationem explicare studuerunt, palma haud dubie » sissimo illi *de Saulcy* debeatur ».

Je transcris avec un double plaisir cet éloge impartial qui de Berlin, d'abord parce qu'il a une grande la plume de M. Brugsch, qui propose souvent différentes des vôtres, et, de plus, parce qu'il ce jeune auteur possède le rare mérite de savoir justice à ses devanciers.

Il s'agit donc de *lire* les groupes démotiques et de rendre éléments, de manière que chaque caractère joue dans le nouveau groupe un rôle logi- blable à celui que l'on a constaté une première après avoir subi cette épreuve qu'il comme un élément assez solide pour former

base d'un nouveau progrès dans le déch
re prouver, Monsieur, que, pour atteind
moyens les plus puissants est la compar
émotiques avec les caractères hiératique
premiers types. Je dis *chaque signe* et non
pe, car le mot démotique peut affecter sou
ouvelle et étrangère à l'idiome sacré ; il
tre écrit par un groupe entièrement nouvea
vu pour le mot *bal*, œil (voy. pl. 94, nos 1 et
même, par exemple, du mot *matji*, oreille,
se (voy. pl. 94, no 3; inscription de Rose
l'expression égyptienne du titre *Ptérophor*
a de rapport avec aucun groupe antique, pa
ntique *mestjer* en différait notab

évoir insister sur ce point, d'autant plus q
n'y a pas donné une attention suffisante.
l établit une comparaison, il se sert ordina
signe hiéroglyphique en négligeant l'interm
que. Le vrai fil conducteur lui échappe p
e, et l'analogie reste douteuse aux yeux d
lorsqu'elle est invoquée à juste titre. Je pens
rvera pas de doute sur la nécessité de suivr
près avoir étudié les planches qui accom
ravail.

émotiques sont de plusieurs espèces, e
artage en deux classes : les *lettres* ou *signes*
s *sigles idéographiques*. Quelque naturell
division, il m'est impossible d'en accep
nsi posés. Je suis obligé, pour me faire
e, de développer ici les principes qui ré
riture sacrée, une classe très nombreuse
le *phonétisme* se développe à divers de
ervant au groupe le fond de sa nature
déographique. Champollion en a parfaite

ment saisi la nature générale et il transcrit presque toujours ces groupes avec une grande sagacité. On doit néanmoins à M. Lepsius d'avoir formulé plus nettement les divers degrés du phonétisme[1]. Ce savant reconnait : 1° un alphabet très restreint, composé de caractères *purement phonétiques* ou *simples lettres*, telles que 𓇋 *a*, 𓃀 *b*, etc. ; 2° des caractères *syllabiques*, c'est-à-dire valant une syllabe complète, soit que la seconde lettre soit exprimée, soit qu'elle reste sous-entendue. C'est ainsi que Champollion donne très exactement la valeur *mh* au caractère 𓈖, lorsque ce caractère est seul, tout aussi bien que lorsqu'il est suivi de 𓎛, signe du *h*; 3° certains caractères exprimant une *idée*, un *mot*, peuvent être accompagnés de l'ensemble ou d'une partie des signes phonétiques qui *écrivent* ce même mot. C'est là un *pléonasme graphique* à divers degrés qu'il nous faut étudier ici avec soin.

Je prendrai le mot *nakht*, *force*, en copte ⲛⲁϣⲧ, pour exemple des diverses méthodes que l'on employait pour combiner les éléments phonétiques autour d'un symbole. Le symbole de cette idée était le bras armé de la massue 𓏏, ou le morceau de bois noueux 𓎡. Or, on trouve les lettres 𓈖 *n*, 𓏏 *kh*, 𓏏 *t*, jointes à ces deux symboles de toutes les manières suivantes : 𓈖𓏏𓏏, 𓈖𓎡𓏏, 𓎡𓏏𓏏, 𓎡𓏏 ou 𓏏 tout seul[2]. Ce dernier caractère, qui joue le rôle de déterminatif, peut également être remplacé dans cette fonction par la branche 𓇋, mise dans la main d'un petit personnage (voy. pl. 94, n° 4). J'ai remarqué cette variante sur les monuments d'une plus haute antiquité : sur la belle stèle du roi Sévekotp, au Louvre, le déterminatif est un

1. Voy. *Annales de l'Institut archéologique*, 1837.

2. Par exemple, dans le cartouche de Nectanébo, 𓏏𓏏𓏏𓏏 *Nekht neb ou.*

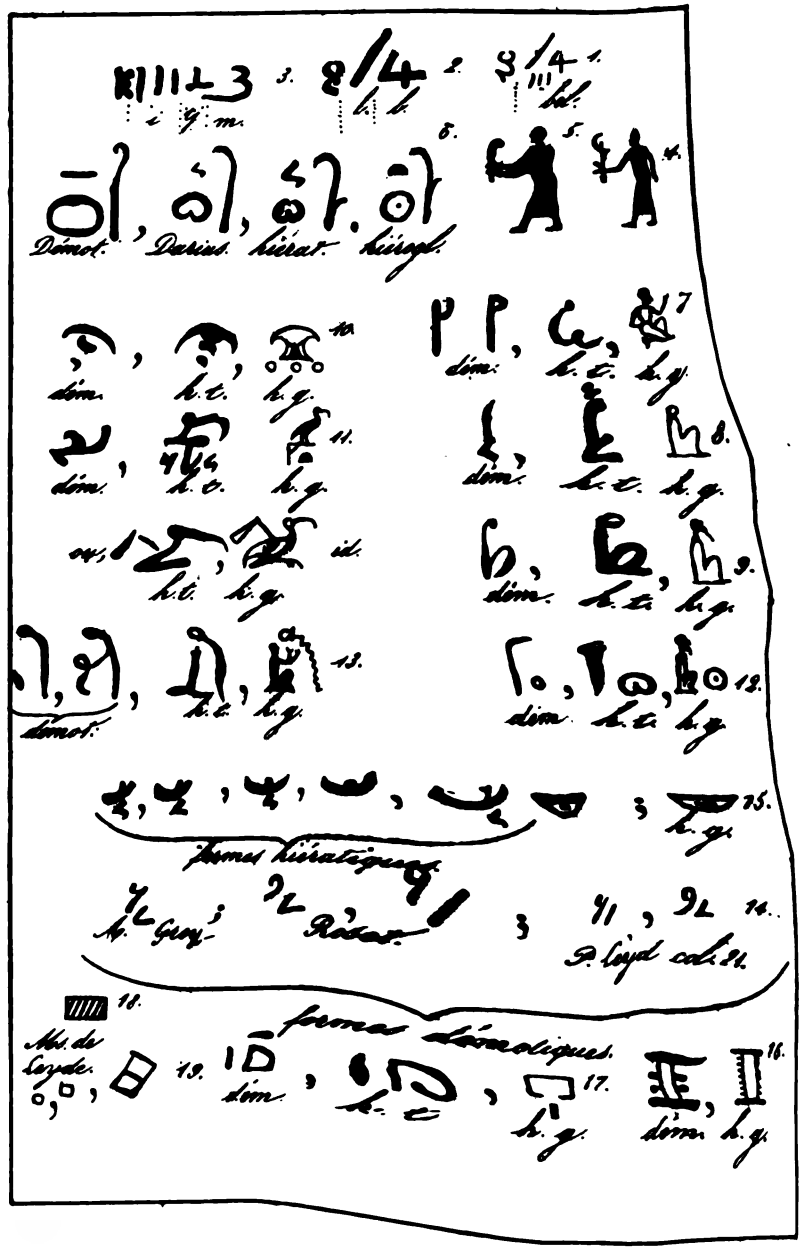
Démot.
Darius.
hiérat.
hiérogl.
dém.
h.t.
h.g.
id.
formes hiératiques
formes démotiques
Mss. de Leyde

enant la massue (voy. pl. 94, n° 5). Il rés
variantes, extraites de textes d'ailleurs ider
aractère se prononçait *Nekht*, quelle
té d'éléments phonétiques que l'écrivain j
y ajouter. Rien de plus général que l'emplo
onétisme, en sorte qu'on pourrait dire qu
qui emportait l'idée d'un mot pouvait être a
ar surcroît de tout ou partie des lettres av
on écrivait ce même mot. Il est impossible
compte de l'économie d'un texte égyptien s
ance de cette latitude laissée à l'hiérogram
richesse de variantes qui en découle devien
ne source de conquêtes. J'en citerai, pour exe
nem, qui signifie *laine, toison, poil*. Son
st curieuse à étudier, parce qu'il s'écrit que
deux de ces caractères mixtes. La première s
ndue par l'œil garni de son sourcil ou
, son homophone. Ces deux caractères,
syllabe *an*, sont escortés d'un *a* ou d'un *n*
et de l'autre, ou ; on peut égale
ver seuls avec la même valeur. Dans le mot *a*
aractère mixte a la forme suivante . Je ne
objet qu'il représente, mais je le lis *nem*
en comparant les variantes principales du
et '. En effet, une fois

ntes sont tirées de la muraille de Karnak actuel le
Thoutmès III fit inscrire les tributs et les dépouil les
péditions victorieuses. Ce mot y désigne les lain es
èce de mouton à grandes cornes, nommé *abi*. M.
ainsi ce sens dans la traduction qu'il a donnée de
voy. *Transactions of the Royal Society*, vol. II,
Rituel funéraire, on a désigné par ce mot la toiso n
le poil d'une des vaches mystiques (voy. Todt en
). Il est écrit dans cet endroit

l'on a fait cette remarque, on observe facilement que le caractère 𓇋 n'est jamais précédé que d'un *n* et suivi que d'un *m* dans la même syllabe. Je ne veux point sortir de mon sujet pour expliquer ici divers mots où la syllabe *nem* s'écrivait avec ce caractère; permettez-moi seulement de remarquer que M. Osburn[1] avait cru reconnaître le nom des peuples *sémites*, en lisant *schemou* le groupe 𓇋𓅱𓅱. Il est évident que ce mot, employé comme nom de peuple, n'est qu'une variante du nom générique *Namou*, qui désignait, chez les Égyptiens, une des grandes divisions de l'espèce humaine. On voit de quelle utilité peuvent être ces particularités de l'écriture antique, et combien leur connaissance est indispensable.

Il appartient aux progrès journaliers de la science d'enrichir les trois catégories proposées par M. Lepsius et d'examiner les divers emprunts qu'elles se font mutuellement; mais j'ai dû exposer de mon mieux cette théorie, car il se présente ici une question vitale pour la lecture des textes démotiques. N'y a-t-il, dans ces textes, que des signes idéographiques en petit nombre et des lettres? ou bien ont-ils conservé des caractères mixtes comme leurs prototypes hiératiques? Je n'en ai jamais douté, Monsieur, et j'en doute encore moins en examinant la longue série de caractères que M. Brugsch donne comme correspondant à des lettres. L'écriture démotique, déjà fort compliquée pour une écriture vulgaire, l'eût été bien davantage si tous ces caractères eussent été employés indifféremment. Vous avez bien fait observer que les radicaux conservaient en général une orthographe invariable. Mais il faudrait déterminer les règles

Anemm; la mèche de cheveux lui sert également de déterminatif, mais la dernière lettre est redoublée. C'est une modification grammaticale ou orthographique, dont beaucoup de radicaux étaient susceptibles. En copte, ⲁⲛⲟⲙ signifie *peau*.

1. Osburn, *Testimony* etc., p. 21.

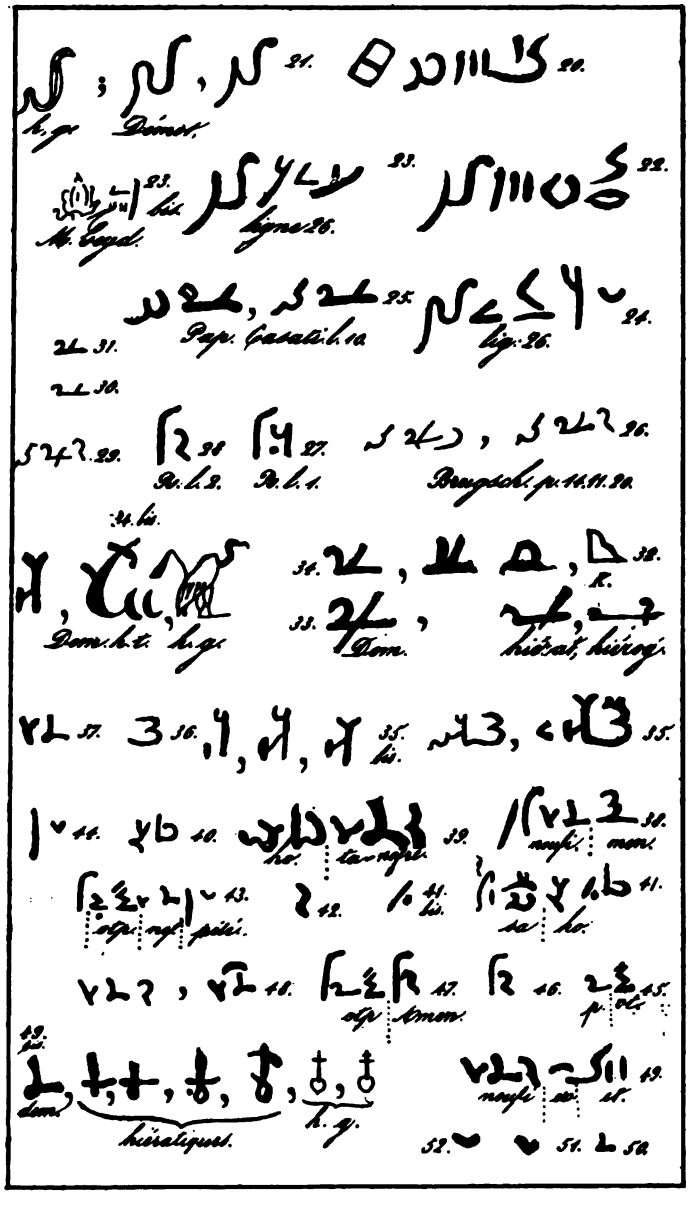
h. g.
Démot.
M. Gayd.
ligne 26.
Pap. Casati l. 10.
lig. 26.
Ps. l. 2.
Ps. l. 1.
Brugsch. p. 14. 11. 20.
Dem. h. t.
h. g.
Dem.
hiérat.
hiérog.
ho.
ta-nopt.
neufi.
men.
otp.
nef.
pété.
sa.
ho.
otp.
Amen.
p.
ot.
dem.
hiératiques.
h. g.
neufi.
ev.
et.

Vous aviez plus de peine, Monsieur, à admettre, dans l'écriture démotique, l'usage des signes idéographiques employés comme *déterminatifs* après le mot écrit *phonétiquement*. Vous aviez cependant reconnu la pierre (n° 19) qui détermine le mot *oueit* (pl. 95, n° 20), *stèle* (copte ⲟⲩⲉⲓⲧ), vers la fin du texte de Rosette. Le serpent *Urœus* (n° 21) a été également reconnu par vous comme jouant le même rôle après le mot *ouraï* (n° 22) diadème ; nous le retrouverons avec les noms de ces diadèmes, (n° 23) *atf*, (n° 24) *pskhent*, etc.[1]. Je m'empresse de dire que l'ouvrage de M. Brugsch nous apporte une liste très riche de déterminatifs démotiques. J'espère néanmoins pouvoir l'étendre encore.

L'écriture démotique admettait aussi des caractères mixtes ou semi-phonétiques, tels que nous les avons reconnus dans les hiéroglyphes. Il faut, pour le prouver, en discuter ici quelques exemples. Le nom propre *Nekhtmonthès*, évidemment composé du nom du dieu *Mont* et du mot *nekht, fort, force*, se trouve heureusement plusieurs fois répété dans les contrats bilingues (voy. Young, *Hieroglyphics*, pl. 31), de sorte que nous avons d'une manière certaine plusieurs variantes du mot démotique que les Grecs ont transcrit νεχθ et qui est l'intermédiaire nécessaire entre l'antique *nekht* et le copte ⲛⲁϩⲧ. En examinant ces variantes (pl. 95, n° 25), on voit que le groupe comporte un *n* initial (pl. 95, n° 26), mais qu'il peut aussi s'en passer. Pour expliquer ce fait, M. Brugsch lit dans ce cas *kt* pour *nescht* comme l'avait fait Young (voy. Young, *Dict.*, p. 52), et

1. Ces deux diadèmes sont mentionnés dans la ligne 26e du texte démotique. Dans le manuscrit de Leyde, qui a été écrit par une main extrêmement habile, les *déterminatifs* sont souvent de vrais petits dessins hiéroglyphiques. On trouve à la colonne VII, l. 10, le diadème *atef* très fidèlement reproduit en quelques traits de plume après son nom écrit phonétiquement (voy. pl. 94, 23 *bis*).

c'est ce qu'il appelle *compendiaria scriptura*. Il paraîtrait assez singulier qu'on eût écrit un mot en abrégé en retranchant *sa première articulation*. Nous ferions maintenant tout le contraire, et les Égyptiens le faisaient aussi. En effet, ils écrivaient en démotique le nom du dieu *Ptah* par *p* (pl. 95, 27) suivi du déterminatif honorifique commun aux dieux, aux rois, etc. Le nom d'Amoun s'écrivait de même *A* (pl. 95, 28). Si chacun des signes du mot *nekht*, ainsi complètement écrit (n° 29), était une lettre, le signe médial devrait nécessairement être un ⲥ ou un ϣ ; or, il n'en est pas ainsi, et M. Brugsch reconnaît qu'il est extrêmement semblable au ⲕ ordinaire avec lequel il l'identifie. Et voyez, Monsieur, où entraîne une mauvaise méthode de lecture sur ce point. Il faut trouver ici un ⲥ, et la lecture alphabétique ne pouvait donner qu'un ⲕ ; M. Brugsch en conclut que le même signe phonétique pouvait servir à transcrire les articulations voisines ⲥ, ⲕ, et ϣ ; il étend même cette latitude jusqu'à ϫ, ϭ et ϩ. Je sais, Monsieur, que Champollion a pris une semblable latitude, mais Champollion comparait, par cette méthode, des radicaux antiques à leurs dérivés coptes : ces dérivés pouvaient fort bien se trouver éparpillés dans le copte parmi les articulations d'organe semblable. Je pense, néanmoins, que la méthode de Champollion eût gagné beaucoup en certitude et en clarté, s'il avait séparé, dès l'origine, la *transcription* des radicaux sacrés d'avec celle des mots coptes qu'il leur comparait. En tout cas, cela devient d'une absolue nécessité pour le démotique qui se rapproche davantage de la langue copte, et je prouverai plus loin qu'en se réservant la faculté de transcrire le même signe par plusieurs *lettres* différentes, M. Brugsch s'est enlevé quelquefois le moyen rigoureux d'arriver au véritable sens.

J'ai dit que le signe semi-phonétique du mot *nekht* (pl. 95, n° 30) ressemblait extrêmement au ⲕ démotique (n° 31). En comparant les types hiéroglyphiques de ces deux signes

vons d'abord prouver directement son identité avec le caractère sacré 𓏏 par le nom démotique de Memphis (n° 38), dont les deux parties reproduisent fidèlement le nom hiéroglyphique 𓉐𓏏 *men nofre*, dans sa partie phonétique. En effet, le premier signe a déjà été lu *men* par divers savants[1], et nous apporterons encore de nouvelles preuves à l'appui de cette lecture; le second représente donc 𓏏 *nofre*, ou *noufi*, dans le nom de cette ville. M. Brugsch me fournit une seconde preuve aussi incontestable de cette équivalence. Je la trouve dans le nom propre féminin (n° 39) *Ta nofrêho*, 𓏤𓅱𓏏𓁹𓁷𓈖, qu'il a déchiffré dans les deux inscriptions d'une stèle bilingue du Musée Britannique. La seconde partie de ce nom répond effectivement au mot copte ϩⲟ, *visage* (hiéroglyphique 𓁹𓁷), dans d'autres noms propres, comme *hosa* (beau visage) (n° 41), qui a été transcrit en grec *hasos* et *hasys* (Young, *Diction.*, p. 43). Il faut seulement observer que, dans ce dernier nom propre, la voyelle *o* (n° 41 *bis*) est exprimée. La première partie du nom propre (n° 39) répond donc encore nécessairement à l'adjectif 𓏏, avec l'article féminin. C'est, en effet, la marque initiale du féminin (n° 42), telle que vous l'avez décrite dans votre *Lettre à M. Guigniaut* (page 8), qui précède notre sigle du mot *bon*, dans le nom démotique de cette femme. La seconde forme copte ⲛⲟⲩϥⲓ était déjà usitée à cette époque. Indépendamment du nom de Memphis, *Mennoufi*, contracté en *Memphi*, on peut s'en assurer par le nom propre (n° 43), transcrit en grec Πετενεφώτης (voy. Young, *Hieroglyphics*, planche 34, B, l. 5). Young a réuni, dans son *Dictionnaire* (page 88). six variantes de ce nom : il se compose de l'initiale (n° 44) constamment transcrite Πετε... et que Champollion a reconnue pour l'équivalent des hiéroglyphes 𓊪𓏏 *peta*, le *don*. Cette initiale est ordinairement

1. Nous étudierons ce caractère avec les signes syllabiques.

(n° 32), on se rend compte de leur différence radicale, tandis que leurs formes hiératiques *(ibidem)* font voir comment une écriture plus cursive les a presque confondus. On trouve cependant, même dans l'inscription de Rosette si mauvaise comme calligraphie, des endroits où le caractère *nekht, force* (n° 33), se distingue encore assez nettement du *k* (n° 34). On remarque ce caractère d'une meilleure forme à la dernière ligne, où le sculpteur a donné aux caractères une dimension un peu plus forte pour arriver à remplir la ligne.

M. Brugsch ayant constaté lui-même que ce caractère jouait le même rôle idéographique que le bras armé ـــ, nous ne sommes plus étonné de le voir transcrit par *Nekht* quoique privé de l'*n initial;* il pourrait tout aussi bien se passer du *t* final dans une autre variante, sans que l'écriture cessât d'être régulière.

Il est évident que c'est par le même principe qu'il faut expliquer les variantes du groupe démotique (n° 35) *mau t, mère* (Brugsch, p. 11). L'*m* initial est ordinairement retranché. Si le groupe était alphabétique, concevrait-on que l'on eût retranché l'*m* initial (n° 36) pour laisser seulement subsister une voyelle? Quoique devenu très différent du signe hiératique correspondant (n° 34 *bis*), le signe (n° 35 *bis*) n'en suffit pas moins, presque partout, pour exprimer à lui seul le mot *mau t;* l'on y ajoute cependant quelquefois une *m* (n° 36) initiale pour plus de clarté.

Il faut encore appliquer les principes du *semi-phonétisme* pour comprendre quelque chose aux diverses variantes du mot démotique (n° 37) qui correspond au *luth* hiéroglyphique , caractère principal du mot *nofre, beau, bon.* On sait que ce mot est conservé en copte sous la forme complète ⲛⲟⲫⲣⲉ, et sous la forme plus abrégée ⲛⲟⲩϥⲓ, avec la perte ordinaire de l'*r* finale. Young a bien traduit ce caractère, mais il n'a su ni expliquer le groupe, ni le lire exactement (voy. Young, *Diction.*, p. 93 et 94). Nous pou-

Je ne dois pas abandonner ce groupe sans remarquer que l'idée réside dans le premier caractère (pl. 95, 49 *bis*); le second n'est qu'une sigle d'attention, une espèce de déterminatif dont il faudra, en son lieu, examiner la nature et les fonctions. Sa présence n'est pas nécessaire, mais elle est extrêmement utile, puisqu'elle empêche de confondre le mot *noufi* avec la *djandja* (pl. 95, 50) dont la figure est presque exactement semblable. La forme de ce signe d'attention est souvent très négligée et se réduit quelquefois à une petite barre; dans le texte de Rosette (n° 51), on le confondrait facilement avec le *p* de l'article masculin (n° 52).

Nous trouverons d'autres caractères mixtes dans le cours de cette discussion, et leurs variantes orthographiques s'expliqueront d'elles-mêmes en recourant à ces principes, que je n'ai pas craint d'exposer un peu longuement à cause de leur importance.

Dans les caractères syllabiques qu'employait l'écriture sacrée, les uns paraissent complètement phonétiques, c'est-à-dire indépendants de toute idée. Ainsi, le signe *men* sert à écrire des mots qui n'ont entre eux que des rapports de consonances ou du moins entre lesquels nous n'apercevons plus aucune liaison étymologique. D'autres, comme ϩⲟ, ϩⲣⲁ, *face, visage,* servaient de préférence à rendre les idées qui avaient avec ces hiéroglyphes des rapports plus évidents, sans être néanmoins complètement bannis de tous les autres mots. M. Lepsius a donné à quelques-uns de ces caractères le nom fort juste de *conditionnellement phonétiques*. Nous retrouvons, dans le démotique, des caractères dont la nature est exactement semblable. M. Brugsch, ayant constaté par le déchiffrement du nom propre *Ta-nofre-ho* sur la stèle bilingue du *British Museum*, que le groupe démotique (pl. 96, n° 53) était l'équivalent de *face, visage*, est conduit à retrouver avec certitude la préposition si usitée , égale aux mots ϩⲓ, ⲉϩⲣⲁ, *sur, vers,* etc. (voy.

suivie d'un nom divin. Dans *Péténéphôtès*, nous connaissons également le groupe final (n° 45) ; il se lit *otp*, et, avec le nom d'*Amoun* (n° 46), il compose un autre nom propre (n° 47) transcrit en grec Ἀμενώθης (Grey's *Antigraph*, B, l. 5, *Hieroglyphics*, pl. 34). Il est impossible de méconnaître ici la finale sacrée [hieroglyphs], *ôtp*. L'oreille impérieuse des Grecs l'arrangeait dans les transcriptions en élidant une des consonnes ; ainsi, *Aménôthès* et *Aménôphis* ne sont qu'un même nom égyptien, *Aménôtp*. Le commencement et la fin de *Péténéphôtès* étant connus, *pete... ôtes*, il faut que le groupe intermédiaire réponde à *nef*. L'idée *bon* était donc ici rendue par le mot *noufi* ⲛⲟⲩϥⲓ, et non par le mot ⲛⲁⲛⲉ, comme le dit M. Brugsch, qui transcrit ce nom propre, *petenaneotp* (Brugsch, pl. II). Il est évident qu'il fallait *pete-nef-otp*[1]. Mais je crois comprendre pourquoi M. Brugsch a été chercher le mot ⲛⲁⲛⲉ, malgré la syllabe *nef* contenue dans le nom propre *Péténéphôtès*. En effet, le groupe démotique se présente très souvent enrichi d'un *n* initial supplémentaire (pl. 95, 48). Cette lettre, inexplicable pour M. Brugsch, est très régulière pour nous, du moment que nous avons reconnu la valeur *mixte* de notre caractère démotique. C'est l'orthographe qu'affecte le mot *noufi* dans divers endroits du texte de Rosette. On trouve dès la première ligne *et er noufi* (voy. pl. 95, n° 49), *faisant bonne* (la vie des hommes), en grec [τοῦ τὸν βίον τῶν ἀνθρώπων] ἐπανορθώσαντος.

1. *Nef* est contracté de *noufi* dans la composition, comme *Amen* de *Amoun* dans *Aménôphis*, *har* de *Horus* dans *Harouêris*, etc. On observe cette loi de raccourcissement dans les grands mots composés de la langue copte. J'ai dit que l'initiale *pété* nous annonçait un nom divin. En effet, *nefotp*, en hiéroglyphes [hieroglyphs] *nofreotp*, est l'épithète favorite du dieu Chons. *Péténéphôtès* est donc un synonyme de *Pétéchonsis*. M. Letronne a fait remarquer combien les Grecs se plaisaient à composer leurs noms propres avec l'épithète favorite du dieu adoré dans leur ville natale (voy. Letronne, *Observations sur une classe de noms propres*, etc.).

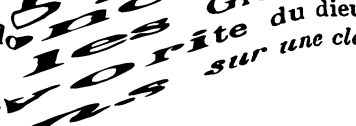

son type antique l'était sans contestation. Je pense, Monsieur, que, ceci reconnu, on comprendra facilement les deux variantes que vous avez signalées, page 210 de votre *Analyse* (n° 57 *ter*), et dont la forme s'éloigne sensiblement du type. C'est, à mon avis, une *liaison* composée de la partie supérieure du caractère (n° 57) *sen* et d'un *n* de la forme ordinaire (n° 58). Ainsi, dans ce cas, les deux lettres sont représentées, comme en hiéroglyphes, lorsqu'on écrit au lieu de .

Vous avez examiné, Monsieur, dans la *Revue archéologique* (octobre 1845), les nombreuses variantes du titre *Épiphane*, et vous avez montré les difficultés qui s'y réunissent. J'en essayerai une analyse plus complète en traitant des *déterminatifs démotiques*, mais je puis montrer ici que le principal caractère (n° 58 *bis*) est syllabique. C'est certainement à tort que M. Brugsch le transcrit pour une ou deux voyelles. Considéré comme symbole de *lieu, d'habitation*, le type , auquel il est entièrement conforme, a pu, en effet, se prononcer *éi, ty, ma*, etc., et surtout ne pas se prononcer du tout lorsqu'il est employé en qualité de déterminatif ; mais le caractère démotique (n° 58 *bis*) sert à deux usages très distincts qui lui viennent de en ligne directe. En tant que caractères phonétiques, l'un et l'autre valaient *hr*. Vous avez bien montré que le nom de la deuxième tétraménie démotique (n° 59) devait se prononcer *hre*, comme dans l'*idiome sacré* . Les déterminatifs hiéroglyphiques avaient fait voir à Champollion que cette expression signifiait *blé, froment* en particulier, et *nourriture, denrées* en général[1], en copte ϩρε. Vous avez en même temps (voy. *Texte démotique de Rosette*, p. 22) vérifié une précieuse indication de Champollion, à savoir que ce même groupe démotique (n° 59) servait six fois à exprimer les idées *blé* et *denrées* dans le cours du décret de Rosette. La

1. *Mémoires sur la notation du temps*, p. 104.

Champol., *Grammaire, Prépositions*), dans le même groupe démotique (n° 53), employé comme préposition. Young (*Dict.*, p. 109) paraît avoir saisi cette préposition, et Champollion l'a très fidèlement lue et transcrite dans une de ses notes manuscrites. Ceci ne diminue nullement le mérite de M. Brugsch, à qui reste l'honneur de cette précieuse remarque. Comme on trouve très habituellement la préposition écrite (n° 54) sans sa voyelle *o* (n° 55) ni son déterminatif (n° 56), il faut bien admettre que le premier caractère peut rendre le mot à lui tout seul, ainsi que 𓇳 son type hiéroglyphique. C'est donc là un caractère syllabique qui, de plus, est lié d'assez près aux idées qui se rattachent à la *face humaine, sur, vers,* etc. Le premier coup d'œil jeté sur le signe hiératique de la face humaine (n° 56 *bis*) prouve que notre caractère démotique n'en est point dérivé : on l'a tiré directement de l'hiéroglyphe 𓇳, et c'est une exception dont il est utile de rechercher la raison. On remarquera que tout dérivé du caractère hiératique (n° 56 *bis*) se serait exactement confondu avec une *liaison* démotique très usitée (n° 56 *ter*), qui rassemble, comme nous le verrons, un *t* avec un *n* ou une voyelle. Or, quoique l'abréviation progressive ait amené plusieurs de ces confusions, il est naturel de penser qu'on a cherché le moyen d'en écarter quelques-unes.

Rien de plus certain que le sens de *frère* attribué au caractère (n° 57) par les nombreuses variantes des mots *frère, sœur* et *Philadelphe*. M. Brugsch le transcrit *se* et *sche*, mais on ne peut le prononcer que *son* ou *sen*, lorsque l'on connaît le mot antique *sen* 𓋹 et le mot copte ⲥⲟⲛ, *frère*, entre lesquels le mot démotique doit nécessairement venir se placer. Il est impossible de penser que l'*n* finale se fût retrouvée en usage dans le copte, si elle eût été perdue dans la prononciation ptolémaïque. Le caractère *sen*, dans ses diverses variantes (n° 57 *bis*), est donc syllabique, comme

forme constante du premier caractère vous a autorisé à avancer que c'était à tort que Champollion séparait le second jambage pour en faire la lettre *r*. Mais Champollion, avec cette intuition merveilleuse qui ne lui a jamais fait défaut, savait qu'il lui fallait le mot ϩⲣⲉ, et il cherchait partout son *r* final. Or, le caractère initial était syllabique et pouvait se lire *hr* à lui tout seul comme son type ▭. J'en trouve la preuve irrécusable dans les variantes du titre *Épiphane* (nº 60) en hiéroglyphes ▭ ⊂⊃ ∧, *her*. Nous ne pouvons encore examiner ici que la partie *phonétique* de ces variantes. En jetant les yeux sur la planche[1] où vous avez rassemblé les plus importantes, on reconnaît aussitôt que le radical est écrit trois fois avec un *r* complémentaire (nº 61), *hr* en toutes lettres; ce n'est que la transcription du groupe sacré avec le déterminatif (nº 62 *bis*) égal à ∧ et comme lui symbole du mouvement. Le type hiératique très cursif (nº 62), identique avec le caractère démotique, est celui qu'on trouve dans tout le rituel funéraire de *Sahorphré*. Le nº 62 est copié (pl. 62 de la *Commission d'Égypte*) dans le titre du chapitre qui correspond au chap. 85 du *Todtenbuch* de M. Lepsius. Un surnom consacré comme celui d'*Épiphane* devait avoir une prononciation constante. Il nous faut donc admettre que ce radical se lisait toujours *her* ou *har*, en démotique comme en hiéroglyphes, quoique notre caractère y soit, quatre fois sur cinq, dépourvu de son *r* complémentaire.

On reconnaît plus facilement ces caractères syllabiques soit dans des mots antiques conservés intacts par l'usage, soit dans des mots sacrés qui, formant des noms propres ou des surnoms, ont dû être transcrits exactement en démotique. Mais cette circonstance n'empêche pas qu'ils ne conservent leur valeur syllabique lorsqu'on les emploie pour écrire d'autres mots. C'est ainsi que nous avons vu le ca-

1. Voy. *Revue archéologique*, octobre 1845, pl. 37 *bis*.

ractère *men* (n° 63, pl. 96) dans le nom antique de Memphis, *Mennoufi* (n° 64), et nous retrouverons cette syllabe dans l'écriture de différents mots. M. Brugsch en indique une variante (n° 65) très employée dans l'écriture des radicaux. Sa valeur *men* est incontestable; car, suivie d'un simple *t* (n° 66), elle suffisait pour écrire le mot *mont* (n° 67), qui est, suivant toute apparence, le nom démotique du dieu *Mont* ou *Mantou* . Cette valeur se trouve établie par le nom propre (n° 68) *Nekhtmonth* du Papyrus Casati que l'antigraphe grec écrit Νεχθμώνθης, et dont nous avons déjà étudié la première partie. Je dois remarquer, Monsieur, que Champollion, et, après lui, Salvolini, en lisant *sment* le mot (n° 69) qui, dans l'inscription de Rosette, exprime les idées *établi, rétablir*, avaient déjà transcrit exactement notre signe *men* (n° 65). Vous n'aviez pas admis cette lecture, et, en effet, on n'en apportait aucune preuve; la démonstration en appartient donc encore à M. Brugsch. J'ai rangé ces deux signes dans la classe des signes syllabiques; le second n'est probablement que l'abrégé du premier. Il serait facile encore de ne voir dans l'un et l'autre cas que la liaison des consonnes *m* et *n* (n°s 70 et 71); car nous verrons que ces liaisons occupent une place très importante dans l'écriture démotique. En tout cas, il est certain que ces signes remplacent partout le caractère dont le rôle est constamment syllabique. Mais, comme ils ne rappellent point sa forme hiératique (n° 71 *bis*), je suis bien plus porté à les considérer comme composés des deux lettres *m* et *n*. Je ne dois pas oublier, Monsieur, qu'en examinant la lecture du groupe *sment*, à la page 78 de votre *Analyse*, vous avez signalé les graves complications qu'entraînait cette lecture, et vous disiez : Donc, 1° le signe initial (n° 69) est un *s* et, dans le même mot, un signe imprononçable; 2° le second signe, qui est un *p* dans le nom de *Ptolémée*, devient ici un *m*, etc.; de sorte que vous faisiez remarquer que des signes tout à fait identiques venant à

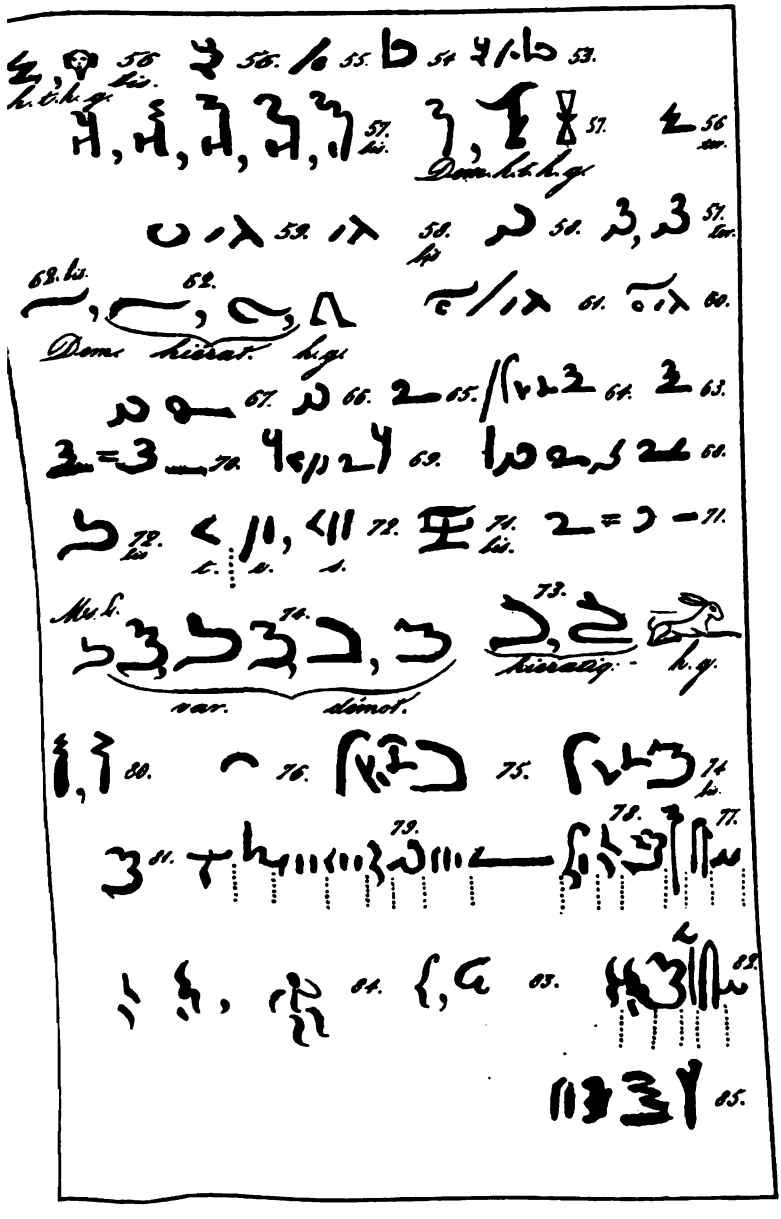

que l'œil ne pouvait plus confondre avec aucun autre ; en sorte que, sous ces traits de plume qui nous paraissent si confus, l'écriture démotique avait néanmoins réussi à conserver, dans une certaine mesure, le caractère exquis de l'écriture sacrée, dans laquelle l'hiérogrammate pouvait frapper tout à la fois les yeux et les oreilles du lecteur, peindre en même temps et parler sa pensée, pour la reproduire plus complètement à l'intelligence.

Sans vouloir faire ici une nomenclature des caractères syllabiques démotiques, étudions encore l'expression du verbe ⲟⲩⲟⲛ *être*, qui revient dans une si grande quantité de phrases. Champollion avait remarqué que, dans le texte démotique de Rosette, un même signe (n° 72 *bis*) revenait constamment aux endroits où, d'après le sens des phrases, le copte eût exigé le verbe ⲟⲩⲟⲛ *être*. Il retrouva ce verbe dans les hiéroglyphes, exprimé particulièrement par le lièvre . Cet animal n'est pas un symbole du verbe *être*, c'est un pur caractère syllabique ; quelle que soit d'ailleurs l'origine de sa valeur, il sert à écrire la syllabe *oun* dans des mots parfaitement indépendants les uns des autres, tels que , ⲟⲩⲱⲛ, *ouvrir*, , ⲟⲩⲟⲉⲓⲛ, *lumière*, , ⲟⲩⲱⲛϩ, *un loup*, , *hounnou*, *jeune*, etc. En jetant un coup d'œil sur le caractère hiératique correspondant au lièvre (n° 73), le rôle du signe démotique (n° 72) se dévoilera tout aussitôt. Dans l'écriture de certains contrats[1]

1. C'est ici le cas de remarquer, une fois pour toutes, que la pierre de Rosette, très médiocre en général pour le type et pour l'exécution, est encore plus particulièrement mauvaise dans le texte démotique. En effet, cette écriture est une véritable *tachygraphie* obtenue par l'usage constant de la plume. La pierre ne se prête qu'avec une grande difficulté à la reproduction d'une écriture aussi profondément cursive. Aussi, sur ce monument, les traits sont devenus anguleux et ont perdu beaucoup de leur physionomie ; enfin plusieurs caractères, voisins par la forme, mais très distincts dans leur emploi, se confondent à l'œil sur la pierre de Rosette, ce qui a hérissé l'étude de ce monument de difficultés sans nombre.

jouer des rôles très différents, l'écriture démotique serait devenue *une sorte de grimoire inextricablement embrouillé.* Toutes les difficultés que vous avez signalées existent très réellement. Ces formes de caractères radicalement distincts et devenus si semblables dans l'usage seraient inexplicables dans une écriture primitive, et que l'on aurait à déchiffrer telle qu'elle aurait été d'abord inventée ; mais on en comprend l'existence lorsqu'on réfléchit qu'on étudie dans le démotique une écriture doublement dérivée et, si j'ose le dire, abrégée à la deuxième puissance. Un Égyptien n'était pas, néanmoins, dépourvu de fil conducteur au milieu de ces divers emplois de caractères, dont les formes s'étaient confondues : 1° L'orthographe à peu près constante des groupes radicaux guidait l'œil et aidait la mémoire ; 2° dans la main des écrivains habiles, les divers signes ne se confondaient pas complètement. Le signe imprononçable qui suit la racine *sment* et bien d'autres, n'étant qu'un *surcroît de précaution*, ne pouvait jamais embarrasser un Égyptien qui avait déjà prononcé le mot tout entier lorsqu'il arrivait à ce signe, et qui savait parfaitement que les radicaux étaient souvent suivis de signes déterminatifs imprononçables, soit qu'il connût encore le sens idéal attaché à ces signes supplémentaires, soit qu'il en eût complètement perdu la trace. En ce qui concerne le mot *sment* (n° 69), *établir, disposer* (CHENT en copte), il ne pouvait offrir de difficultés sérieuses à la lecture pour un indigène. En effet, le premier signe est une *s*, qui est presque toujours employée comme *s initiale* ; le second caractère se lit *men*, comme nous l'avons vu, et il est suivi non pas d'une *s* ni d'une *n*, mais bien des deux caractères consonnes *mne* au lieu de *men* ; cette règle, après les deux consonnes *s* et *t* (n° 72). La voyelle *e* était écrite dont nous verrons l'application, est encore un héritage de l'*hiératique*, et il en faut tenir compte dans la transcription. Le mot se lisait donc *sment* sans hésitation, et l'ensemble, complété par le signe final, formait un groupe

exactement conservé dans les noms modernes *Onnophris* et *Onufrius*.

Nous allons retrouver la même syllabe dans le surnom fort curieux porté par Ptolémée Aulétès, νεὸς Διόνυσος. Le Musée Britannique possède une stèle démotique venue de Sakkarah, et fort remarquable par le tracé hardi et compliqué des traits de l'écriture qui annonce une main très exercée[1]. Young y a reconnu après le nom de *Ptolémée* le titre νεὸς Διόνυσος, et il a bien déchiffré les mots *le dieu* (n° 77)..... *T i n y s s* (n° 79), ou, en suppléant deux voyelles, *Dionysos*. Le groupe intermédiaire (n° 78) devait donc répondre à νεὸς. Dionysos (*Bacchus* et non pas *Denys*, comme Young le remarque fort justement) était le représentant d'Osiris dans le système d'identification gréco-égyptienne. En effet, le titre officiel[2] de ce roi était l'*Osiris*

1. Voy. *Hieroglyphics*, pl. 75, l. 7.

2. La déification a tenté l'ambition de tous les rois de l'antiquité. Mais cette usurpation impie, qui ne nous paraît maintenant que le délire suprême de l'orgueil humain, se présentait en Égypte avec un caractère tout particulier. S'identifier avec la divinité, c'était pour les Égyptiens une condition régulière quant à la plupart des actes religieux. Cette direction des esprits aide à comprendre la singulière apothéose de Rhamsès le Grand qui, sous son propre nom, ou sous le nom de *Soleil de Rhamsès*, s'introduit dans les triades divines auxquelles le souverain adresse ses hommages. L'homme, à sa mort, devient un *Osiris;* puis on le voit revêtir successivement d'autres formes de la divinité, à mesure que son âme change d'état dans l'*Amenti*. Dans l'acte de la prière, l'homme s'identifiait également à un dieu. Jamblique nous a conservé cette notion (VI, 6; I, 12) que nous retrouverons constamment depuis les prières antiques du *Rituel funéraire* jusqu'à la *conjuration* du *Rituel magique* de Leyde (voy. Reuvens, *Lettre à M. Letronne*). L'Égyptien ne croyait donc à la puissance de sa prière qu'autant qu'il la formulait, non pas en son propre nom, mais au nom d'un dieu.

Le roi, par son couronnement, se trouvait régulièrement transformé en un dieu fils du Soleil; aussi, lorsqu'Alexandre fut proclamé fils de Jupiter Ammon, ce fut une marque éclatante que l'Égypte l'adoptait comme un souverain indigène. C'est une nuance de la même idée qui est exprimée par le titre *dieu Épiphane, dieu manifesté*, comme l'a très

le caractère *oun* (n° 74) prend une forme un peu plus compliquée, et nous pourrons y constater sa valeur par deux transcriptions, l'une grecque et l'autre hiéroglyphique.

On trouve, dans l'antigraphe grec du Papyrus Casati, le nom propre Ὀννωφρις; le père de ce personnage est nommé *Horus* et sa mère *Senpoëris*. L'expression démotique de ces deux noms ayant été reconnue par tout le monde, il ne pouvait y avoir d'hésitation sur le nom démotique qui répondait à Onnofris. Ce nom affecte, dans le Papyrus Casati, une forme (n° 74 *bis*) assez différente au premier abord de celle qu'il a dans la copie de Berlin (n° 75)[1]. Il est évidemment composé de deux radicaux *oun* et *nofre*. Nous avons étudié avec trop de soin le second, *nofre*, pour nous étonner de le trouver dans le Papyrus de Berlin écrit avec le supplément d'une *n* initiale (n° 76) au-dessus de la sigle *nofre*; et vous remarquerez, Monsieur, que cette orthographe si régulière eût été incompréhensible sans nos explications sur la nature *mixte* du caractère principal. Les deux variantes du premier radical *oun* présentent des différences assez notables, tant entre elles qu'avec le caractère de la pierre de Rosette (n° 72 *bis*), mais chacune de ces trois variétés rappelle le deuxième type hiératique (n° 73).

La connaissance du verbe *oun, être*, est tellement indispensable, qu'il est fort heureux que la transcription d'un nom propre en ait constaté l'expression. Celui-ci ne peut donc se lire *Chonofris* comme Young l'a proposé (*Dictionnaire*, p. 85) et il n'a pas le moindre rapport avec le dieu *Chons*. On ne peut le lire autrement que son type sacré, *oun nofré*, [hieroglyphic]. C'était le *nom royal* d'Osiris, qu'on pourrait, je crois, interpréter *étant bon*, ou *le bon* par excellence; et, comme Champollion l'a dit, il a été fort

1. Voy. Papyrus Casati, dans Young, *Hieroglyphics*, pl. 31, l. 7, et Papyrus 36 de Berlin, dans Kosegarten, pl. IX.

exactement conservé dans les noms modernes *Onnophris* et *Onufrius*.

Nous allons retrouver la même syllabe dans le surnom fort curieux porté par Ptolémée Aulétès, νεὸς Διόνυσος. Le Musée Britannique possède une stèle démotique venue de Sakkarah, et fort remarquable par le tracé hardi et compliqué des traits de l'écriture qui annonce une main très exercée[1]. Young y a reconnu après le nom de *Ptolémée* le titre νεὸς Διόνυσος, et il a bien déchiffré les mots *le dieu* (n° 77)..... *T i n y s s* (n° 79), ou, en suppléant deux voyelles, *Dionysos*. Le groupe intermédiaire (n° 78) devait donc répondre à νεός. Dionysos (*Bacchus* et non pas *Denys*, comme Young le remarque fort justement) était le représentant d'Osiris dans le système d'identification gréco-égyptienne. En effet, le titre officiel[2] de ce roi était l'*Osiris*

1. Voy. *Hieroglyphics*, pl. 75, l. 7.

2. La déification a tenté l'ambition de tous les rois de l'antiquité. Mais cette usurpation impie, qui ne nous paraît maintenant que le délire suprême de l'orgueil humain, se présentait en Égypte avec un caractère tout particulier. S'identifier avec la divinité, c'était pour les Égyptiens une condition régulière quant à la plupart des actes religieux. Cette direction des esprits aide à comprendre la singulière apothéose de Rhamsès le Grand qui, sous son propre nom, ou sous le nom de *Soleil de Rhamsès*, s'introduit dans les triades divines auxquelles le souverain adresse ses hommages. L'homme, à sa mort, devient un *Osiris;* puis on le voit revêtir successivement d'autres formes de la divinité, à mesure que son âme change d'état dans l'*Amenti*. Dans l'acte de la prière, l'homme s'identifiait également à un dieu. Jamblique nous a conservé cette notion (VI, 6; I, 12) que nous retrouverons constamment depuis les prières antiques du *Rituel funéraire* jusqu'à la *conjuration* du *Rituel magique* de Leyde (voy. Reuvens, *Lettre à M. Letronne*). L'Égyptien ne croyait donc à la puissance de sa prière qu'autant qu'il la formulait, non pas en son propre nom, mais au nom d'un dieu.

Le roi, par son couronnement, se trouvait régulièrement transformé en un dieu fils du Soleil; aussi, lorsqu'Alexandre fut proclamé fils de Jupiter Ammon, ce fut une marque éclatante que l'Égypte l'adoptait comme un souverain indigène. C'est une nuance de la même idée qui est exprimée par le titre *dieu Épiphane*, *dieu manifesté*, comme l'a très

enfant , *Osiris houn ;* son cartouche hiéroglyphique en fait foi[1]. Comme il s'agit d'un titre consacré, le même mot *houn* a dû être conservé dans le démotique. En effet, malgré la complication des traits qui caractérise l'écriture de ce monument, on reconnaît sans peine la lettre

bien traduit Champollion. *Dieu incarné* rendrait aussi très bien l'idée égyptienne, car le verbe signifie *engendrer*. Les Égyptiens, rois ou particuliers, n'avaient point la prétention de s'assimiler à Ammon, dieu suprême et générateur ; mais ils affectaient volontiers le caractère du *dieu enfant*, troisième personne de la triade divine et produit de l'opération mystérieuse, symbole de toute création. Les noms de ces *fils divins* furent extrêmement usités comme noms propres, et de là tous ces noms terminés en *pekhrouti, soboles*, -ποχράτης, Harpocratès, Semphucratès, Chapochratès, *Horus*, *Chons*, *Ah* (ou Lunus) *enfant;* ce sont là de véritables médailles qui indiquent à quel point cette idée était dominante à l'époque ptolémaïque. Mais elle est entièrement conforme à la tradition antique. Amoun, s'adressant aux dieux du Nord et du Midi dans le temple de *Médinet-Habou*, leur dit à propos de Rhamsès le Grand : « ..... C'est mon fils, le seigneur des années..... Je l'ai » élevé dans mes propres bras ; je lui ai dit de faire des adorations » devant la porte de ma demeure ; je l'ai engendré dans la jouissance » de mes membres divins..... Il est en vous, il adore comme vous » adorez, son nom (germe ?) comme vos noms.... » C'est en conséquence de ces idées qu'on trouve figurés sur les monuments religieux tous les détails de l'éducation des jeunes rois divins, Aménophis et Cæsarion, et que leur mère porte les titres de la grande mère divine. J'ai cru ces développements nécessaires pour faire saisir l'idée fondamentale de tous ces titres qu'il nous faudra analyser, *dieu Épiphane*, *jeune Harphré*, *jeune Osiris*, etc.

1. Voy. Lepsius, *Choix de Monuments*, pl. XVI. Cette belle stèle de *Taimoutp* a aussi été reproduite, par une très belle lithographie, dans les *Monuments* publiés par M. Prisse dont le crayon est sans rival pour la fidélité du *cachet hiéroglyphique*. Il faut remarquer que, dans cet endroit, le lièvre est remplacé par son homophone habituel, la petite fleur . Il est aussi à noter que νεός ne signifie point ici *nouveau*, mais *jeune*, comme dans l'inscription de Rosette, ligne 1 : βασιλεύοντος τοῦ νεοῦ, ce que M. Lenormant traduit si justement : *sous l'empire du jeune monarque*.

t-il bien plus impatient de pousser au loin ses conquêtes, que de décrire géométriquement le terrain qu'il a parcouru. Cette marche peut convenir aux grands conquérants de la pensée ; mais, quant à nous, qui essayons d'entrer en Égypte à la suite de Champollion, nous ne pouvons espérer d'y faire quelques pas qu'en suppléant à la divination par la sévérité de nos méthodes et la patience de nos investigations.

---

t-il bien plus impatient de pousser au loin ses conquêtes, que de décrire géométriquement le terrain qu'il a parcouru. Cette marche peut convenir aux grands conquérants de la pensée ; mais, quant à nous, qui essayons d'entrer en Égypte à la suite de Champollion, nous ne pouvons espérer d'y faire quelques pas qu'en suppléant à la divination par la sévérité de nos méthodes et la patience de nos investigations.

INSCRIPTION DES ROCHERS DE SEMNÉ[1]

Un zélé voyageur qui vient de parcourir pour la troisième fois la vallée du Nil, M. P. Durand, a bien voulu me communiquer dernièrement les souvenirs qu'il a rapportés de ses dernières excursions. J'ai examiné ces précieux matériaux avec un plaisir bien vif; car le crayon habile de M. Durand a acquis, dans ses visites réitérées aux vieux Pharaons, ce sentiment exquis de l'art égyptien qu'un bien petit nombre d'artistes ont pu atteindre jusqu'à ce jour. Dessinateur habile et longtemps amoureux des monuments grecs et byzantins, sa surprise égala son admiration, lorsque les beautés de la *ligne égyptienne* se dévoilèrent à ses yeux, toujours plus parfaites à mesure que la lutte devenait plus intime entre le dessinateur moderne et les artistes de Thoutmès III ou de Séti Ier. Ce qui m'a frappé le plus vivement parmi ces beaux dessins, c'est une série de *cartons* calqués dans le tombeau de ce dernier souverain. On sait que, dans cette prodigieuse syringe découverte par Belzoni, une salle dont la décoration n'a pas été terminée nous a conservé la pure esquisse du dessinateur égyptien. Or, ce trait, large d'environ un centimètre, a été tracé au pinceau avec une telle assurance et une science si parfaite de la ligne, qu'on

1. Publié dans la *Revue archéologique*, 1848, t. V, p. 311-314.

régulier que le nom féminin *sen-Tsao* avec l'initiale comme *sen*, en égyptien SHE-*t*-N TSAHO, avec le *t* du féminin qui est ici évidemment imprononçable. Je remarquerai encore que le nominatif Φιλοῦς ne serait pas une preuve décisive que le *t* final fût complètement muet. L'euphonie grecque peut l'avoir supprimé; M. Birch m'en fournit un exemple dans le roi *Psammous*. Le nom royal égyptien *Psche-n-mau-t* a été transcrit dans Manéthon *Psammouthis;* le *t*, ajouté au mot *mau*, mère, avait donc une certaine valeur phonétique à la fin de ce mot.

Je ne m'arrête pas maintenant aux remarques graphiques et philologiques que suggère cette inscription; tous les groupes sont assez connus, au moins quant à leur sens, de façon à ce que la traduction générale ne présente pas d'obscurité :

..... *De* (ou *à*) *Hapimou, en l'an 3, sous le gouvernement*
1 2 3 4 5 6

du roi Ra hem (?) *Khou toti le vivificateur, lorsque fut le*
7 8 9 10 11 12 13 14

fonctionnaire chef de guerriers Ransenb .....? .....? *dans*
15 16 17 18 19 20 21

le monument ..... *(de* ou *à) Ra schakéou le justifié.*
22 23 24 25

Le premier prénom est celui de Sévekotp Ier, le second appartient à Sésourtésen III, le roi divinisé en l'honneur de qui Thoutmès III érigea le temple de Semné, et dans lequel je pense qu'on doit reconnaître le Sésostris de la XIIe dynastie.

Le dieu Nil, *Hapi* ou *Hapimou*, figure au début; est-ce un hommage que lui adressait *Ransenb?* Est-ce une observation sur la hauteur de ses eaux, comme M. Lepsius en a trouvé plusieurs entre les cataractes? On pourra le décider, quand nous aurons sous les yeux plusieurs inscriptions de cette espèce. Les lacunes de la quatrième ligne ne nous permettent pas non plus de préciser ce que ce capitaine avait fait à Semné; la mutilation de la dernière ligne est la plus regrettable, puisqu'elle empêche de reconnaître si l'édifice était désigné comme construit par Sésourtésen III, ou s'il était dès cette époque consacré à ce roi par la vénération des peuples. Cette dernière conjecture paraîtra infiniment plus vraisemblable si l'on se rappelle que Sésourtésen, comme dieu, était qualifié *Seigneur de la Nubie*. J'ai déjà

ne se lasse pas de l'admirer. On y juge l'artiste égyptien supérieur encore à ce qu'annoncent les parties achevées de ce tombeau. Le beau profil de Séti Ier est reproduit dans plusieurs de ces traits avec une fidélité si exquise, qu'il a fallu superposer les calques et constater ainsi de légères différences pour se convaincre que ces divers dessins n'avaient pas été répétés à l'aide d'un type découpé en creux.

Parmi les inscriptions dessinées par ce voyageur, il en est une que je m'empresse de communiquer aux lecteurs de la *Revue*, à cause de l'importance historique des faits dont elle apporte la preuve. Elle a été copiée sur les rochers de Semné, où, suivant les notes de M. Durand, il en existe d'autres semblables. Cette circonstance nous fait espérer que nous pourrons rétablir plus tard, par la comparaison d'un second texte, les caractères restés douteux, et par conséquent préciser l'action dont on a consacré le souvenir. Heureusement le sens général de l'inscription reste certain quant aux conséquences historiques que l'on peut en tirer. Je remplace les caractères douteux par des ?

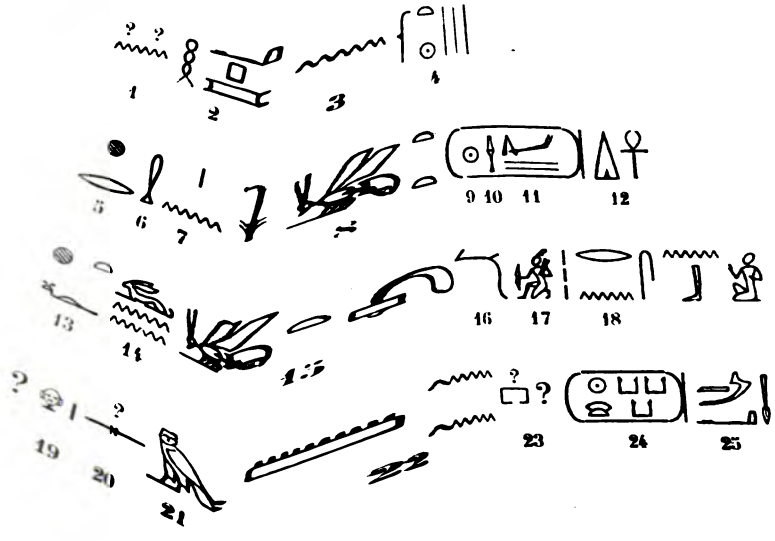

Je ne m'arrête pas maintenant aux remarques graphiques et philologiques que suggère cette inscription; tous les groupes sont assez connus, au moins quant à leur sens, de façon à ce que la traduction générale ne présente pas d'obscurité :

..... *De* (ou *à*) *Hapimou, en l'an 3, sous le gouvernement*
1 2 3 4 5 6

du roi Ra hem (?) *Khou toti le vivificateur, lorsque fut le*
7 8 9 10 11 12 13 14

fonctionnaire chef de guerriers Ransenb .....? .....? *dans*
15 16 17 18 19 20 21

le monument ..... (*de* ou *à*) *Ra schakéou le justifié.*
22 23 24 25

Le premier prénom est celui de Sévekotp Ier, le second appartient à Sésourtésen III, le roi divinisé en l'honneur de qui Thoutmès III érigea le temple de Semné, et dans lequel je pense qu'on doit reconnaître le Sésostris de la XIIe dynastie.

Le dieu Nil, *Hapi* ou *Hapimou*, figure au début; est-ce un hommage que lui adressait *Ransenb?* Est-ce une observation sur la hauteur de ses eaux, comme M. Lepsius en a trouvé plusieurs entre les cataractes? On pourra le décider, quand nous aurons sous les yeux plusieurs inscriptions de cette espèce. Les lacunes de la quatrième ligne ne nous permettent pas non plus de préciser ce que ce capitaine avait fait à Semné; la mutilation de la dernière ligne est la plus regrettable, puisqu'elle empêche de reconnaître si l'édifice était désigné comme construit par Sésourtésen III, ou s'il était dès cette époque consacré à ce roi par la vénération des peuples. Cette dernière conjecture paraîtra infiniment plus vraisemblable si l'on se rappelle que Sésourtésen, comme dieu, était qualifié *Seigneur de la Nubie*. J'ai déjà

observer que Thoutmès III, dont l'exemple fut imité par divers souverains qui relevèrent des temples, conserva tout le culte local; il est donc extrêmement probable que Sésourtésen III ne dut pas à ce roi les honneurs d'un culte et un temple nouveau, mais seulement une reconstruction et reconnaissance d'une divinité depuis longtemps établie. Il serait facile dans ce sens de compléter la dernière ligne; le premier mot exprimait l'acte religieux accompli dans le temple, probablement le mot *hâs*, *chant*, *hymne*. Le dernier caractère devait exprimer l'idée *dédié*, *consacré à*.

Quoi qu'il en soit de ces détails, il nous reste acquis un fait incontestable, à savoir : que, la troisième année du roi Sévekotp Ier, un officier de ce prince vint à Semné, et que, pour une raison quelconque, il a mentionné ici le nom du roi défunt, Sésourtésen III, dont la mémoire s'attachait déjà à un monument de Semné. Réduite à ces termes, l'inscription prouve simplement que Sévekotp Ier est l'un des successeurs de la XIIe dynastie, ce qui suffit pour en faire un des plus précieux monuments de l'histoire égyptienne. En effet, ce roi n'est pas un personnage isolé, il fait, au contraire, partie d'une très nombreuse famille. Indépendamment des six *Sévekotp* et des trois *Néferotp* que les monuments groupent en une seule famille, les grands fragments du Papyrus royal de Turin et la partie gauche de la Chambre des rois de Karnak unissent forcément à ces rois une longue liste de souverains, qui composent une ou deux dynasties extrêmement nombreuses. Que faire de ces immenses listes royales? On a voulu les ranger d'abord parmi les rois mythiques, mais les monuments sont venus rendre hommage à la sincérité des tables royales. M. Bunsen en a rassemblé plusieurs dans son troisième volume, et M. Prisse a énuméré les principaux souvenirs qui se rattachent à ces souverains dans sa notice sur la Chambre des rois de Karnak. J'en ai aussi réuni quelques-uns en examinant le système chronologique de M. Bunsen dans les *Annales de philosophie*

LETTRE A M. LEEMANS

DIRECTEUR DU MUSÉE D'ANTIQUITÉS DES PAYS-BAS

SUR UNE STÈLE ÉGYPTIENNE DE CE MUSÉE[1]

MONSIEUR,

Vous aviez adressé dans la *Revue archéologique* une invitation aux amis de la science égyptienne, je me suis empressé d'y répondre et de visiter la riche collection dont le gouvernement néerlandais vous a confié la direction. C'est un devoir pour moi de rendre un public hommage à votre amicale hospitalité, au zèle que vous avez mis à faciliter mes recherches, ainsi qu'à l'extrême complaisance du conservateur, M. Janssen. En souvenir des heures si agréables passées auprès de vous à interroger ensemble nos monuments favoris, permettez-moi de vous dédier un premier résultat de mes études au milieu des stèles antiques que votre excellente description nous avait déjà fait connaître. Votre grand amour pour la science, à laquelle vous avez rendu tant de services, vous a fait vivement apprécier l'importance d'un nouveau document historique que j'ai trouvé dans une stèle de la XIIe dynastie : je suivrai donc votre

1. Voy. Leemans, *Description raisonnée des monuments égyptiens du Musée de Leyde*, V, n° 3, p. 264. — [Publié dans la *Revue archéologique*, 1849, t. VI, p. 557-575. G. M.]

accompagnent et précèdent l'invasion des Pasteurs. On peut se faire une idée de l'importance de notre inscription, en songeant à quelle prodigieuse antiquité l'histoire égyptienne se trouve ainsi vérifiée par ses monuments.

---

tions des savants prussiens et le progrès de nos études ont transformé la conjecture de M. Lepsius en un fait irrécusable.

Trois remarques historiques avaient été consignées dans les extraits de Manéthon pour la XIIe dynastie, et deux de ces remarques pouvaient se contrôler mutuellement : le quatrième roi était, suivant Manéthon, le véritable Sésostris, le personnage le plus vénéré après Osiris, et son successeur avait construit le labyrinthe. Or, M. Lepsius a trouvé, sur les substructions de ce célèbre palais, les cartouches d'*Amenem-ha III*. Le prédécesseur de celui-ci, qui devait répondre au Sésostris de la XIIe dynastie, est *Sésourtasen III*, que nous trouvons honoré d'un culte tout spécial. J'ai fait remarquer dans un précédent article[1] à quel point ce fait unique d'un temple érigé par *Thoutmès III*, en l'honneur d'un roi mort depuis huit ou dix siècles, correspondait exactement aux indications de l'histoire.

Le troisième renseignement n'était pas moins précis : la XIIe dynastie se terminait par une reine, sœur du dernier roi (Σκεμίοφρις ἀδελφή). Ici, le cartouche hiéroglyphique semblait se concilier assez mal avec cette circonstance. Le dernier nom royal de la dynastie ( ) se lisait sans le moindre doute SeVeKNoWRe-OU, et il était impossible de ne pas reconnaître dans le mot *Skémiophris* une altération du nom égyptien[2], mais le cartouche royal n'était pas accompagné des marques du féminin. De plus *Sevek* est un dieu mâle, et, suivant la composition ordinaire des noms propres égyptiens, *Seveknowréou* semblait devoir être un nom d'homme.

La première objection se trouve détruite par l'orthographe du cartouche de la reine *Nitocris*. On le lit dans le Papyrus

1. Voy. la *Deuxième Lettre à M. Maury sur le Sésostris de la XIIe dynastie*, dans la *Revue archéologique*, octobre 1847 [; cf. p. 199-227 du présent volume].

2. Σοῦχνοφρις (?), avec la terminaison grecque féminine ις comme dans *Nitocris*, *Thermouthis*, etc.

eil et je le porterai immédiatement à la connaissance
ublic.

our apprécier la lumière nouvelle que la stèle de Leyde
orte à l'histoire, il faut résumer ici brièvement l'état de
connaissances sur la XIIe dynastie. Les cartouches des
s qui la composent précèdent, sur la table d'Abydos,
ui d'Amosis, chef de la XVIIIe dynastie et le vainqueur
s Pasteurs. On ne put prévoir, au premier abord, qu'il se
ouverait une lacune de plusieurs dynasties dans la généa-
gie royale de Ramsès le Grand, et l'on dut croire que les
oms royaux gravés avant celui d'Amosis appartenaient à la
XVIIe dynastie. Bientôt néanmoins l'étude des inscriptions
t des monuments fit reconnaître que des différences de style
xtrêmement notables caractérisaient les œuvres de ces
nouveaux souverains. L'importance de quelques-uns de ces
mêmes monuments, les dimensions gigantesques et la beauté
de leurs débris ainsi que leur diffusion sur tout l'empire,
depuis l'extrémité de la Nubie jusqu'à la presqu'île du Sinaï,
ne permettaient plus d'admettre qu'une dynastie sous
laquelle les arts avaient été si grandement cultivés eût été
contemporaine des rois pasteurs, envahisseurs de l'Égypte,
oppresseurs de ses peuples et destructeurs de ses temples.

Lorsque M. Lepsius eut complété la série de ce groupe de
rois par l'étude du Papyrus de Turin, comparé avec la liste[1]
des ancêtres de Thoutmès III et les dates éparses sur les
stèles, il reconnut que la famille royale ainsi composée
reproduisait, sauf quelques détails secondaires, la XIIe dy-
nastie de Manéthon. Ce savant introduisit par là, dans
l'étude de monuments jusqu'alors rapprochés les uns des
autres, la distinction fondamentale de l'ancien et du nouvel
empire; le cours des temps était ainsi partagé par l'invasion
des nomades asiatiques. Les découvertes dues aux explora-

1. C'est le monument connu sous le nom de *Chambre des Rois*, rapporté en France avec tant de peine par M. Prisse, et donné par lui à la Bibliothèque nationale.

Cette grande famille ainsi reconstituée et reconnue dans la liste de Manéthon, la question de sa place véritable dans l'histoire égyptienne n'était pas pour cela complètement tranchée. Elle suit dans nos listes une dynastie de rois thébains, la première qui appartienne à la capitale de la Haute Égypte; puis elle est elle-même séparée de l'invasion des Pasteurs par deux longues et nombreuses dynasties. Il était bien important de vérifier si cet ordre était réel, car il ne tendait à rien moins qu'à placer huit ou dix siècles plus loin dans l'antiquité une série notable de monuments, et des œuvres où l'art montrait un caractère très élevé.

Les grands fragments du Papyrus de Turin indiquèrent tout d'abord à M. Lepsius la nombreuse famille de rois où domine le nom de *Sevekhotep*, comme correspondant à la XIIIe dynastie. La place considérable occupée par cette famille, tant sur la partie gauche de la Chambre des rois que sur les fragments de papyrus, donnait beaucoup de poids à cette conjecture, puisque le vaste cadre indiqué par Manéthon (40 rois et 453 ans) ne paraissait convenir à aucun autre groupe de cartouches royaux. J'ai eu le bonheur de trouver une preuve en faveur de cet arrangement dans l'inscription copiée à Semné par M. Paul Durand[1]. *Rasenv*, fonctionnaire sous le règne du roi *Sevekhotep Ier*, y mentionne le roi défunt *Sésourtasen III*[2]. La succession de la

fille d'Aménophis IV; la cinquième est sans doute *Ammèris*, qui répond à la reine *Ameniritis*, et dont Eusèbe a seul conservé le nom, au commencement de la XXVIe dynastie.

1. *Revue archéologique*, août 1848 [; cf. p. 269-274 du présent volume].

2. Ce roi n'est désigné dans l'inscription que par son prénom royal *Ra scha kaou* (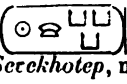). Ce prénom a été porté aussi par un roi de la famille des *Sevekhotep*, nommé *Nourehotep* (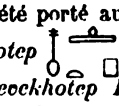), mais comme ce dernier roi est un des successeurs de *Sevekhotep Ier* (le quatrième, suivant Lepsius, cité par Bunsen, *Ægyptens Stelle*, pl. IV), il ne peut avoir été cité sous son règne, et il reste bien établi que l'inscription de Semné s'applique à *Sésourtasen III*, et que la famille des *Sevekhotep* suit la XIIe dynastie.

de Turin sans qu'il soit accompagné d'aucune autre marque que celle des rois. La seconde objection se résout par les monuments de la manière la plus heureuse. Quelle que soit l'idée religieuse renfermée dans le mot *Seveknowréou*, il figure constamment à cette époque comme un nom propre féminin. Le premier exemple de ce fait, si curieux pour l'histoire de la XIIe dynastie, m'a été fourni par un tombeau décrit par Champollion dans la notice d'Éilithyia[1]. La même particularité se retrouve sur plusieurs stèles de la XIIIe dynastie[2]. Si l'on fait attention à l'habitude constante qu'avaient les familles d'un rang élevé de donner à leurs enfants le nom du souverain régnant, sans doute comme marque de vénération ou de reconnaissance, l'apparition fréquente du nom propre *Seveknowréou*, porté par des femmes à l'époque qui suit immédiatement la XIIe dynastie, ne laissera aucun doute sur le sexe du personnage qui a joué, pour ainsi dire, le rôle de patron pour les femmes ainsi nommées. D'ailleurs j'ai rencontré huit ou neuf fois ce nom propre et toujours il est resté exclusivement féminin. Il a été en usage jusque sous la XXVIe dynastie, et on peut le lire encore dans les inscriptions de la jolie statue en granit noir de notre Musée du Louvre[3] qui représente le capitaine des archers *Horus*, fils de *Psammétik* et de la dame *Seveknowréou*. Ce nom place donc avec certitude le règne d'une femme à la fin de la XIIe dynastie des monuments, et si l'on réfléchit au petit nombre de reines mentionnées par l'historien parmi tant de souverains[4], cette troisième particularité ne paraîtra pas moins décisive que les deux premières.

1. Voy. Champollion, *Notices imprimées*[, t. I], p. 273.
2. Voy. *Notice des Monuments de la nouvelle galerie égyptienne du Musée du Louvre*, C, n° 13.
3. Galerie du rez-de-chaussée, A, n° 87.
4. Cinq reines seulement avaient joui de la royauté, suivant Diodore. On n'en trouve que quatre dans la liste de Manéthon : *Nitocris*, *Skémiophris*, *Amessès* et *Achenkerès*. Cette dernière peut répondre à la

précédés chacun d'un titre à moitié détruit : HoR APe, l'Horus chef... (du pays?). De ces trois princes, le premier se nommait *Men... (Mentouhotep?)*, le second et le troisième *Entew*. Je ne connais pas d'exemple du titre divin l'*Horus*, donné à un particulier, quelque élevée qu'ait été sa dignité; je crois donc qu'il emporte l'idée de la souveraineté. Il faut remarquer néanmoins qu'il est tout différent des titres royaux employés sur tout le reste du monument, où l'on ne trouve devant les autres cartouches que les protocoles ordinaires, expression de la double royauté. Ce titre tout spécial amène naturellement l'idée d'une souveraineté partielle ou contestée. Le quatrième *Entew* porte le titre royal très usité, , *dieu bon, seigneur des deux pays*. Le cartouche détruit terminait la ligne supérieure, et l'espace semble indiquer qu'il était accompagné des titres royaux complets. En résumé les qualifications de ces six personnages suivent une progression ascendante que le tableau suivant rendra plus sensible :

I.		Le noble chef *Entew*[1].	III.		L'Horus *Entew*.
II.		L'Horus (chef du pays?) *Men-(touhotep?)*.	IV.	*Id. Id.*	L'Horus..... *Entew*.

1. Ce nom a été transcrit *Nantef* et *Nouantef*. Je pense que le signe doit se transcrire eN ou A'N, ce qui revient au même, parce que A' est une voyelle vague. Le signe peut être accompagné d'un N complémentaire; cela ne change pas sa prononciation. Je fonde cette transcription sur les trois variantes du même nom , , et .

ynastie se trouve ainsi remplie comme l'exigeait le de Manéthon, et les siècles qui la séparent de la res-ion de l'empire sous Amosis sont justifiés par les es listes royales du papyrus et de la Chambre des rois; l ne faut pas oublier que ces listes elles-mêmes sont ses par des monuments et des fragments de toute espèce, nous font connaître l'existence réelle de la famille des *elkhotep* et des rois nombreux qui s'y rattachent.

ne manquait donc plus à l'encadrement parfait de la e dynastie que la connaissance des souverains qui l'avaient précédée, et c'est précisément dans cette lacune que la stèle Leyde vient se placer de la manière la plus heureuse. Dans la liste des ancêtres de Thoutmès III, sculptée sur la chambre des rois, le groupe de la XIIe dynastie est pour insi dire entouré par une famille où le nom propre eNTeW est quatre fois répété. Si les noms étaient disposés sur ce monument dans un ordre chronologique et constant, les trois premiers *Enteiw* se placeraient avant la XIIe dynastie, le quatrième serait au contraire le successeur de la reine *Seveknowréou*. Mais on sait que cet ordre précis n'existe pas dans la Chambre des rois, et que l'on trouve par exemple *Sésourtasen Ier* auprès de *Raskenen*, de la XVIIe dynastie; quant aux successeurs de *Seveknowréou*, ils sont rejetés dans l'autre compartiment. Le quatrième *Enteiw* doit donc être sans scrupule rattaché à ceux de la ligne supérieure. Le premier *Enteiw* n'a pas de cartouche; on pourrait soupçonner un oubli du lapicide si son titre, loin d'être royal, n'était très ordinaire chez les Égyptiens d'un rang élevé : eRPA(HA) le noble chef. Il est donc presque certain que ce premier *Enteiw* n'eut aucune souveraineté, et qu'il ne figure sur le monument que parce qu'il établissait la filière généalogique avec le roi *Papi* et le roi *Teti*, dont les cartouches l'avoisinent.

Après ce premier personnage viennent trois cartouches

précédés chacun d'un titre à moitié détruit :
HoR APe, l'Horus chef... (du pays?). De ces trois prin
le premier se nommait *Men*... (*Mentouhotep?*), le sec
et le troisième *Entew*. Je ne connais pas d'exemple du t
divin l'*Horus*, donné à un particulier, quelque élevée c
été sa dignité; je crois donc qu'il emporte l'idée de la
raineté. Il faut remarquer néanmoins qu'il est tout
des titres royaux employés sur tout le reste
où l'on ne trouve devant les autres cartouch
tocoles ordinaires, expression de la double ro
tout spécial amène naturellement l'idée d'un
partielle ou contestée. Le quatrième *Entew*
royal très usité, 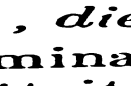 , *dieu bon, seigneur*
Le cartouche détruit terminait la ligne supérieu
semble indiquer qu'il était accompagné des
complets. En résumé les qualifications de ces si
suivent une progression ascendante que le ta
rendra plus sensible :

I. 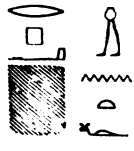 Le noble chef *Entew*[1].

II. L'Horus (chef du pays?) *Men-(touhotep?)*.

III. 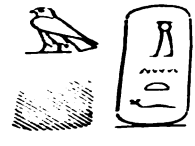

IV. *Id. Id.*

1. Ce nom a été transcrit *Nantef* et *Nouantef*. Je pense que doit se transcrire eN ou A°N, ce qui revient au même, parce A° est une voyelle vague. Le signe peut être accompagné d complémentaire; cela ne change pas sa prononciation. Je fond transcription sur les trois variantes du même nom , et .

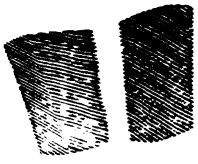

. . . . . VI.

Le dieu bon, seigneur des deux pays, *Entew.*

est possible que la même série se continuât dans les iers cartouches de la quatrième ligne actuellement uits et dont l'un se trouvait exactement au-dessous du I. Quoi qu'il en soit, tout ce qu'il était permis de con- ɜ de la table de Karnak, c'est que ce groupe était postérieur au roi Papi (Phiops) de la VIe dynastie et paraissait ıttacher à ce souverain quant à la généalogie.

ne remarque faite par M. Hincks était plus concluante : ·ouve le nom propre *Entew* en usage parmi les princi- s familles égyptiennes dans les premières années de la dynastie, et cette observation donnait à penser qu'un roi ıême nom avait joué un rôle important à l'époque précé- e. J'ai retrouvé le même fait dans les inscriptions du vre[1], mais ce qui n'était qu'une conjecture va devenir notion certaine à l'aide de la stèle du Musée de Leyde. ɜ monument que vous avez parfaitement décrit dans ɜ *Catalogue* (V, 3, page 264), est daté de *l'an 33, sous ıinteté du roi Ra Cheper ka* (Sésourtasen Ier), *vivant à ɔurs,*

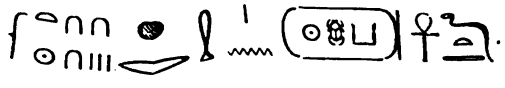

nq registres de personnages composent sa décoration. semble nous fait connaître une famille où s'est trans- ' pendant plusieurs générations la charge de grammate, gé du partage des eaux de l'arrosement dans le district ɔy dos[2]. Cette sorte d'emploi doit avoir eu de tout temps

[1] Voy. *Notice des Monuments du Musée du Louvre*, Salle du rez-aussée, C. 3.

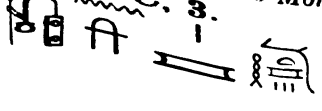

SCHAi eN TeNA' MeRe, SA' He-T-ou,

une haute importance en Égypte où le succès de la dépend presque absolument du bon emploi des généalogie de cette famille s'établit de la manière (les signes hiéroglyphiques et suffisent pour guer les sexes) :

Ier degré. Un bisaïeul d'*Entewaker* :

IIe

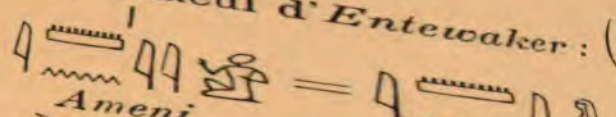

IIIe

IVe

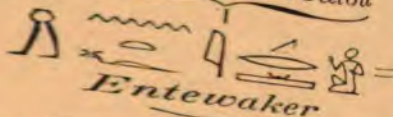

Ve

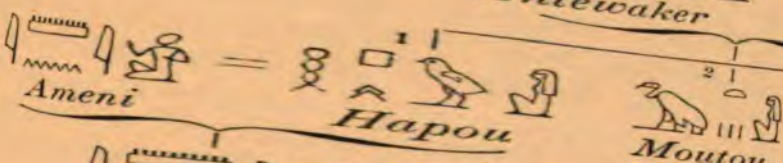

VIe

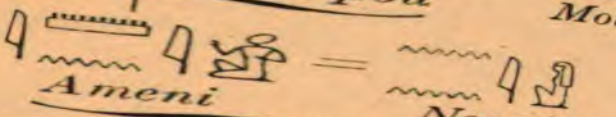

VIIe

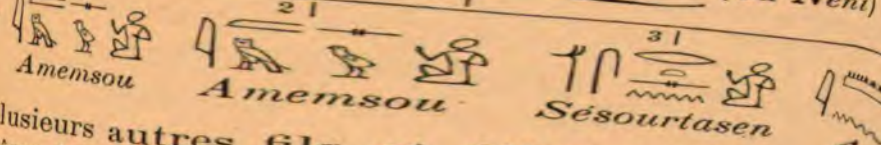

(et plusieurs autres fils et filles qui paraissent appart au même degré).

Scribe du partage des eaux, chargé des canaux. Le mot *partie, partager*, est le phonétique correspondant au troisième Lorsqu'il est tracé d'une manière moins abrégée, on reconnaît la

Je laisse ici de côté plusieurs membres de la famille qui ne nous intéressent pas en ce moment, ainsi que beaucoup autres personnages secondaires.

Ceci posé, le proscynème principal est censé prononcé par *Entewaker* (IVe degré), alors défunt. Il me paraît probable que la stèle a été érigée à l'occasion de sa mort, qui se trouverait ainsi fixée à la 33e année de Sésourtasen Ier.

Ce premier renseignement se tire de la formule qui termine l'inscription et par laquelle je commence pour préciser la personne qui parle :

Adoration adressée à Osiris, seigneur de Tatou, dieu grand, seigneur d'Abydos, pour qu'il accorde une bonne demeure, des pains, des liqueurs, beaucoup de veaux et d'oies au (pieux?) grammate du partage des eaux, chargé des canaux dans la tête du midi, le grand (district?), Ameni; adoration adressée à Anubis, chef de sa région, pour qu'il accorde une bonne demeure, des pains, des liqueurs, beaucoup de veaux et d'oies au (pieux?) grammate des canaux, Ameni; de la part de leur fils qui les aime, qui fait vivre leurs noms, le (pieux?) grammate des canaux dans le grand (district? d'Abydos, Entewaker), fils de Moutou, le justifié, le seigneur de (l'hommage?)[1].

ment qu'il représente la moitié d'un cartouche. Le bassin, symbole de l'eau, et qui correspond au phonétique MeRe, est ici le copte ⲙⲣⲉ *inondation, inonder*. Le même signe, comme symbole de l'eau, forme le déterminatif du mot *het* qui doit être le copte ϩⲟⲓ *canalis* Le même mot est quelquefois déterminé par les vagues, symbole habituel des eaux ; cf. ϩⲓⲱⲓ *canalis*, ϩⲟⲩ *aqua*. Si le T était radical, ce que je ne pense pas, on devrait comparer le mot au type sahidique ϩⲁⲧⲉ *fluere*, d'où ⲙⲁⲛϩⲁⲧⲉ *canalis, alveus*.

1. NeV A•MCHOU ; cette expression me semble devoir se traduire par le seigneur de l'hommage, ou plutôt de la cérémonie, de

SUR UNE STÈLE ÉGYPTIENNE

J'ai été obligé de commencer par ces dernières lign
ne contiennent qu'une formule des plus vulgaires,
qu'on ne trouve pas au commencement de l'insc
l'indication du personnage qui prononce la prière, le
ordinairement introduit par son nom propre suiv
, *il dit*. Mais notre stèle est presque entièr
verte par les nombreuses figures que nous avo
sorte que le proscynème est fort peu développé
par la formule usuelle :

Adoration adressée à Osiris, seigneur de Ro
dans l'Amenti, dieu grand, seigneur d'Abydo
adressée à Anubis, chef de sa région, habi
(embaumements ?), seigneur de Toser; pour
dent une bonne demeure, des pains, des liquet
de veaux et d'oies au pieux grammate du par
chargé des canaux dans la tête du midi, le gra
Amemsou.

Cet *Amemsou*, pour qui est adressée la pr
cation, est sans aucun doute celui qui figur
d'honneur dans le premier registre des perso
père d'*Entewaker*. Après son nom viennent qu
qui se rapportent encore au même *Amemsou*,
ne puis rendre un compte exact. Je transcris te
les phrases suivantes sur lesquelles doit porte
sion :

l'acte pieux. Ce titre est donné habituellement au personnag
en l'honneur duquel la stèle est érigée. On le trouve néanmo
qué aussi aux dédicateurs du monument. A·MCHOU, com
ficatif, s'emploie pour désigner le *dévot* ou le *dévoué* à tell
divinité.

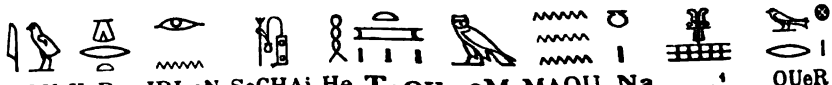

AOU KeR-T IRI eN SeCHAi He T-ou eM MAOU Na ...[1] OUeR
Et sic[2] fiat scribæ canalium in aquis regionis primariæ

A•Bou Dou A•TeW A•TeW eN A•TeW-A• T'eR (RK...?) HoR
Abydi, patri patris patris mei, ... Horus

OUaH ANCH SOUTeN CHeV RA Se eNTeW
augens vitam, rex superioris et inferioris Ægypti, Solis filius, Entew :

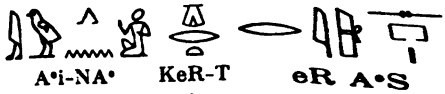

, etc.

A•i-NA• KeR-T eR A•S PeN, etc.
Veni ego etiam ad domum istam, etc.

1. Ce caractère, dont j'ignore la transcription, présente de nombreuses variantes que nous n'étudierons pas ici, parce que les nuances qu'elles peuvent désigner sont étrangères au sujet que nous traitons. Il se composé essentiellement du caractère représentant un pays coupé de canaux (V. *I. Roset.*, l. VIII, expliquée par Champollion, *Gram m.*, p. 472), surmonté de diverses enseignes symboliques. Ce caractère, ainsi que le déterminatif, *ville, pays,* qui suit la locution, suffisent pour empêcher de s'éloigner du véritable sens. L'ensemble de la qualification s'applique à la ville d'Abydos qui était alors bien plus importante que Thèbes. J'ai cité tout à l'heure une variante du même titre où elle est désignée par la *tête,* ou la capitale du midi,

2. La particule KeR, écrite souvent dans les anciennes stèles KeR-T, signifie constamment : *avec, aussi, de même* (Champol., Grammaire, p. 52). On doit nécessairement la traduire : *de même,* dans la formule :

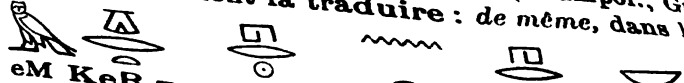

eM KeR-T HeRou eNTe HeRou NeV.
de même aujourd'hui que jour chaque,

KeR-T remplace ici la répétition de toute la formule de x, adressée aux dieux pour le premier défunt.

Chacun de ces trois membres de phrase présen
bien déterminé, mais je ne puis malheureusem
avec certitude si le point doit être placé à la p
la seconde coupure. Le second membre de phra
par la particule 𓅱 *T'eR*. Champollion a m
jouait le rôle d'une conjonction exprimant les
que, lorsque[1]; devenue en copte ϫⲉ par la perte
elle se retrouve dans le composé ⲓⲥϫⲉ de pu
l'inscription de Rosette, 𓅱 allié à la particule
𓅱 𓈖 𓏏𓏏, se traduirait exactement par *quand*
troisième caractère du groupe suivant est
manière si confuse et dans un si petit module,
impossible de le reconnaître, et cependant ses co
compliqués ne permettent pas d'y voir un si
orthographique. La particule *T'eR* peut ég
commencer une nouvelle proposition ou lier
membre de phrase avec un antécédent. Je m
donc de toute restitution conjecturale, mais je fer
qu'il est bien plus probable que la mention du roi
été en relation avec le bisaïeul d'*Entewaker*. Nou
en effet que ce dernier est le défunt principal,
porte la parole; j'en ai conclu que la stèle était
l'occasion de sa mort ou des cérémonies de sa
l'an 33 du roi Sésourtasen Ier. C'est la même idée q
exprimer notre troisième membre de phrase, car le
𓇋𓊪 AS est un des termes les plus usités pour désig
la demeure funéraire.

Le dernier personnage qui porte, dans notre stèle, l
titres de *grammate des eaux, est Ameni, fils d'Hap*
(VIe degré). Ses enfants lui présentent les offrandes dans
troisième registre. Trois d'entre eux portent les nom
d'*Amenemha* et de *Sésourtasen*; on pouvait s'y attendre

1. Voy. Champollion, *Grammaire*, p. 502.

puisqu'ils sont nés au commencement de la XIIe dynastie. En résumé, de deux choses l'une : ou *Entewaker* est mort l'an 33 de *Sésourtasen Ier*, et alors il mentionne le roi *Entew* à l'occasion de son bisaïeul; ou sa mort est indiquée à l'époque de ce même roi, et la stèle a été érigée plus tard par *Ameni, fils d'Hapou.*

Nous pouvons, au reste, nous consoler de cette incertitude, car, soit que notre souverain ait été antérieur à la date de notre stèle de deux générations, soit qu'il l'ait été de trois, il n'en reste pas moins établi que la famille des rois *Entew* précède immédiatement la XIIe dynastie. La XIe dynastie de Manéthon était, suivant les listes, la première qui eût régné à Thèbes; le tombeau d'un des rois, nommé *Entew*, a en effet été trouvé dans la montagne Yldra-Aboulnedja, à l'ouest de Thèbes. Le Musée Britannique possède son cercueil et son bandeau royal a été vendu au Musée des Pays-Bas.

L'absence du cartouche autour du nom royal est sans doute la circonstance qui a dérobé jusqu'ici ce document aux recherches des archéologues; mais les titres royaux sont trop complets pour que cette omission du lapicide puisse causer le moindre doute. est l'expression la plus ordinaire de la souveraineté des deux parties de l'Égypte, et le titre ⊙ fils du Soleil est tout aussi exclusivement royal. *Entew* a de plus ici son nom d'enseigne HOR OUAH[1] ANCH. Il peut se traduire : *L'Horus qui augmente la vie,* mais je n'ose pas me flatter de saisir exactement les idées mystiques renfermées dans les devises et prénoms royaux avec la concision de leurs tournures. Si l'on compare cette légende avec celle du roi *Entewnaa* (ou *Entew* le

1. On trouve dans plusieurs noms propres la variante = OUaH, qui reproduit exactement le verbe copte ⲟⲩⲁϩ, *addere, augere.* Aussi ce caractère commence le nom du roi *Ouaphrès.*

Grand) et avec celle du roi *Mantouhotep*[1], on que cette devise servait également de prénom royal souverain, qui sera ainsi complètement caractérisé *naa*, dont le nom a pris une addition, est postérieur; son premier nom [hieroglyphs] le leurs suffisamment. Outre les *Horus* de la Chamnak, nous connaissons donc avec certitude au rois de la XIe dynastie, et le nom propre *Entewnaa* un renseignement assez précis pour classer plusieurs ments d'un grand intérêt, parmi lesquels première ligne le sarcophage peint du Musée

Eusèbe et l'Africain comptent l'un et l'autre pour la XIe dynastie, et les deux listes s'accordent sur le chiffre de 43 ans. On a souvent attaqué ticité de ce chiffre, parce qu'il semblait très invraisemblable pour la somme du règne de seize souverains. Mais en a conclu, au contraire, que la durée de la dynastie thébaine avait subi quelque réduction logique, nécessitée par son double règne avec la dynastie héracléopolitaine[2]. Cette conjecture confirmée d'une manière satisfaisante par la progression nous avons remarquée dans les titres de nos princes. Le premier n'est qu'un personnage d'un rang élevé, ou quatre suivants sont des *Horus*... souverains suivant toute apparence; le sixième porte seul le *seigneur des deux pays*. En présence de ces observations

1. V. Burton, *Excerpta hieroglyphica*, pl. V, Cosseïr. [hieroglyphs], répétée trois fois dans sa légende, lui sert à la fois de nom d'enseigne après l'Horus, de seconde devise après le vautour et l'uræus, et de prénom royal dans le premier cartouche. *Entewnaa* prend pour prénom royal son nom d'enseigne augmenté du sistre et du disque solaire :

2. Voy. Barucchi, *Discorsi critici*, etc.

on comprend parfaitement que Manéthon, tout en enregistrant le nombre total de ces rois à partir du moment où ils possédèrent une souveraineté indépendante, ait pu faire une correction chronologique égale à la durée des doubles règnes, et qu'il ait réduit le chiffre de la XIe dynastie d'une façon très notable.

Je ne prétends pas établir par ce rapprochement que les abréviateurs de Manéthon et leurs copistes nous aient transmis des chiffres qui méritent toute confiance; mais je veux attirer l'attention sur l'esprit et la méthode qui ont présidé à la rédaction de ces listes et de leurs types égyptiens primitifs. Il se présente en effet une question vitale au début de toutes les tentatives de reconstruction pour l'histoire et la chronologie égyptienne. On convient généralement que Manéthon a dû trouver dans les bibliothèques sacrées, si ce n'est des annales entières et suivies, au moins de grands fragments d'histoire, comme les Papyrus Sallier, et des listes royales avec la durée des règnes comme celle du Papyrus de Turin. Mais ces documents avaient-ils été rédigés dans un esprit chronologique, et avait-on fait les réductions nécessaires pour les doubles règnes et les doubles dynasties? On manquait de renseignements sur ce point décisif, et beaucoup de savants ont absolument refusé tout caractère critique aux listes égyptiennes. M. de Bunsen a spécialement composé son grand ouvrage pour maintenir la négative, mais les monuments n'ont pas pu se prêter au système d'interprétation proposé par ce savant archéologue. Si l'on n'avait pas jusqu'ici démontré par l'interprétation des monuments une correction chronologique opérée par Manéthon ou par les Annales de Turin, on peut au moins avancer hardiment qu'aucun fait observé n'autorisait à nier la méthode chronologique de ces annales. Il me semble donc que, lorsque nous faisons voir que le total, évidemment trop faible, de la XIe dynastie se trouve en regard de princes qui ne reçoivent pas les titres ordinaires, signes de l'entière

souveraineté, nous sommes bien fondés à établi
chiffre de 43 ans provient d'une réduction raison
comme cette manière de voir tend à doubler l'a
chroniques égyptiennes pour l'ancien empire.
l'étayer par une confrontation de chiffres
chronologique ressortira d'une manière plus
Nous trouverons l'enseignement que nous
étudiant le seul chiffre total du Papyrus de
puissions jusqu'ici attribuer avec certitude
connue, celui de la XIIe dynastie. On lit très
dans le résumé qui suit le dernier cartouche
reine *Seveknowréou*), 213 ans 1 mois et 17 jou
savons par les doubles dates que cette époque
plusieurs doubles règnes. Il y avait donc des
opérer : examinons si elles ont été omises dans
Papyrus de Turin. Les stèles nous fourniront des
nous tirerons un *minimum* pour chacun des si
souverains, et le papyrus lui-même donne d'un
irrécusable les années du règne des deux derniers -
suivant fera saisir cet ensemble :

		DERNIÈRE DATE CONNUE	
1	*Amenemha* Ier	8e année	Stèle du
2	*Sésourtasen* Ier	44e —	Stèle de
3	*Amenemha* II	35e —	Stèle d'A
4	*Sésourtasen* II	11e —	(Bunsen).
5	*Sésourtasen* III	26e —	Stèle de Be
6	*Amenemha* III	44e —	Sarbout-el-Qa
7	(*Ramatou*)(*Amenemha*?)	[1] 50 — 3 mois, 27 jours.	Papyrus de Turi
8	(La reine) *Seveknowréou*.	3 — 10 mois, 4 jours.	Papyrus de Turin
		222 années, 2 mois, 1 jour.	

1. M. de Bunsen a lu 9 ans. Cette faute vicie tous les calculs qu'il établis sur la XIIe dynastie. M. Lesueur n'est pas tombé dans la même erreur ; il a parfaitement transcrit le chiffre 50 qui est en effet tracé de la manière la plus nette (*Papyrus de Turin*, fragment n° 72, dans Lepsius, *Auswahl*, etc., Tafel VII).

On voit que la somme fournie par la seule addition de ces dates est déjà supérieure au total officiel de la dynastie; et néanmoins le chiffre de 213 ans est bien réellement calculé depuis *Amenemha Ier*, car son prénom royal se distingue encore dans la ligne à demi effacée qui précède le chiffre et expliquait le résumé; et de plus, sur l'autre fragment (n° 64) où on lit son nom, il vient après un résumé, et commence par conséquent une dynastie.

Il est donc déjà certain, par ce premier calcul, que le chiffre 213 provient, dans les Annales de Turin, d'une réduction calculée; mais cette réduction a dû dépasser de beaucoup les 9 ans que nous trouvons ici comme différence. En effet, le total 222 est nécessairement beaucoup trop faible, car, si nous changeons nos chiffres des dernières dates observées, contre les durées très probables de chaque règne, nous arrivons à 250 ans.

On voit dans le papyrus[1], après le cartouche du premier roi, les traces assez reconnaissables du nombre 19; Eusèbe et l'Africain s'accordent pour donner au second 46 ans, et le papyrus laisse voir, à la place correspondante[2], le chiffre 40, des traces du chiffre 5 et le commencement d'une indication pour des mois excédants. Les deux listes s'accordent également pour donner un règne de 38 ans au troisième, *Amenemha II*. Ils donnent également 48 à Sésostris *(Sésourtasen III)*; mais nous ne nous servirons pas de ce nombre, parce qu'ils ont omis *Sésourtasen II*, et que par conséquent son règne peut avoir été compris dans le chiffre 48. Mais on a rapporté, avec grande probabilité, à la XIIe dynastie un troisième fragment du papyrus[3]. Celui-ci donnerait 19 ans pour *Sésourtasen II* et 30 (+ ?) pour *Sésourtasen III*. Ces deux chiffres se coordonnent trop parfaitement avec les

1. Fragment n° 64.
2. Même fragment.
3. Fragment n° 67.

la mort récente d'*Amenemha Ier*[1]. Il en résulte que, suivant toute apparence, l'ère de la XIIe dynastie se calculait à partir du règne associé de ces deux monarques. Les 19 (?) années d'*Amenemha Ier* devaient être divisées en deux parts : les 11 premières années étaient comptées à part, comme dans Manéthon, ou ajoutées à la XIe dynastie ; les 8 ou 9 dernières se confondaient avec les 9 premières de *Sésourtasen Ier*. On remarque, comme nous l'avons déjà dit, le cartouche d'*Amenemha Ier* dans la légende qui accompagnait le nombre de 213 ans 1 mois et 17 jours. Il est impossible de douter que ce fragment n'expliquât précisément l'événement du règne de ce monarque, à dater duquel commençait le calcul. Si ma conjecture n'était pas exacte, et si l'ère était placée à l'avènement d'*Amenemha Ier*, il nous resterait alors un excédent de 10 années. Mais il peut y avoir eu également des doubles règnes dans les dernières années des rois *Sésourtasen II* et *III* et *Amenemha IV*, puisque telle était l'habitude dans cette famille. Le dernier roi, spécialement, ayant régné 50 ans, peut avoir, dans sa vieillesse, fait reconnaître l'autorité de sa sœur pour assurer la couronne à ses neveux. Une correction de 10 années est tout aussi aisée à comprendre dans cette seconde hypothèse ; le protocole de la stèle du Louvre rend néanmoins la première infiniment plus vraisemblable.

Nous avons donc tous les éléments nécessaires pour bien comprendre comment le rédacteur de la liste royale de Turin a retranché environ 37 ans sur les chiffres partiels des règnes pour arriver à un total chronologique de 213 ans 1 mois et 17 jours ; il demeure donc prouvé qu'il n'a point enregistré les règnes bout à bout, et qu'il ne les a pas additionnés sans discernement, comme l'a soutenu M. de Bunsen. L'Égypte et nos musées possèdent une quantité de dates de

1. Voy. *Annales de Philosophie*, 3e série, t. XVI[; cf. p. 133 du présent volume].

leurs cartouches sont associés sur trop de monuments, avec une parfaite égalité et d'une manière toute spéciale, pour qu'il ne soit pas certain qu'ils aient également régné ensemble pendant un temps assez notable. Quoique nous ne possédions pas une double date pour déterminer exactement le chiffre de la correction à opérer sur ces deux règnes, ce double emploi peut être évalué à une huitaine d'années, à cause du chiffre élevé des deux règnes (44 et 50 ans). Nous avons déjà éliminé 18 ans d'erreur, et il ne nous reste que 19 ans de différence avec le total des Papyrus de Turin ; mais ces 19 ans constituent le règne d'*Amenemha Ier*, que l'on devait peut-être retrancher tout entier du total chronologique.

Manéthon introduit Amménémès d'une manière toute particulière, après le comput de la XIe dynastie. *Après ceux-ci,* dit la liste, *Amménémès, 16 ans,* mais ces 16 ans ne sont pas comptés avec la XIIe dynastie : ils paraissent, au contraire, avoir été additionnés après la XIe, dans le total du premier volume. Les dates sur nos stèles suivent une marche analogue. La stèle (C, 1) du Musée du Louvre est datée de l'an 8 des rois *Amenemha Ier* et *Sésourtasen Ier*[1]. Ce protocole est complètement inusité et tout différent de celui des stèles à double date que nous avons étudiées plus haut. Cette manière de compter une seule année au nom de deux rois indique un événement tout particulier qui joue le rôle d'une nouvelle ère. *Sésourtasen Ier* figure seul dans les dates de sa 9e année, sans doute il continue cette même ère ; en effet, j'ai signalé sur une stèle de cette 9e année (Musée du Louvre, C, 2) une phrase qui me semble indiquer

1. J'avais pensé d'abord que cette date se rapportait seulement au premier roi, mais, en examinant l'enchaînement grammatical de la phrase, j'ai reconnu que la légende du second roi était nécessairement, comme celle du premier, sous l'influence de la locution ... *sous la sainteté de.....*, formule ordinaire des dates ; voy. *Annales de Philosophie chrétienne*, 3e série, t. XV et XVI [; cf. p. 132 sqq. du présent volume].

la mort récente d'*Amenemha Ier*[1]. Il en résulte que, toute apparence, l'ère de la XIIe dynastie se cal partir du règne associé de ces deux monarques. Les nées d'*Amenemha Ier* devaient être divisées en pa les 11 premières années étaient comptées à les dans Manéthon, ou ajoutées à la XIe dynastie; les nières se confondaient avec les 9 premières de Sés On remarque, comme nous l'avons déjà dit, d'*Amenemha Ier* dans la légende qui accompagnai de 213 ans 1 mois et 17 jours. Il est impossible que ce fragment n'expliquât précisément l'éve règne de ce monarque, à dater duquel commença Si ma conjecture n'était pas exacte, et si l'ère à l'avènement d'*Amenemha Ier*, il nous reste excédent de 10 années. Mais il peut y avoir eu des doubles règnes dans les dernières années des *tasen II* et *III* et *Amenemha IV*, puisque telle bitude dans cette famille. Le dernier roi, spé ayant régné 50 ans, peut avoir, dans sa vieil reconnaître l'autorité de sa sœur pour assurer la à ses neveux. Une correction de 10 années est aisée à comprendre dans cette seconde hypothèse; cole de la stèle du Louvre rend néanmoins la infiniment plus vraisemblable.

Nous avons donc tous les éléments nécessaires po comprendre comment le rédacteur de la liste roya Turin a retranché environ 37 ans sur les chiffres partiels règnes pour arriver à un total chronologique de 213 a 1 mois et 17 jours; il demeure donc prouvé qu'il n'a poi enregistré les règnes bout à bout, et qu'il ne les a pas addi tionnés sans discernement, comme l'a soutenu M. de Bunsen L'Égypte et nos musées possèdent une quantité de dates d

1. Voy. *Annales de Philosophie*, 3e série, t. XVI[; cf. p. 133 présent volume].

XIIe dynastie ; il devait exister des milliers d'inscriptions nblables à l'époque où fut rédigé le papyrus. Le calcul ronologique de la XIIe dynastie eût donc été alors une ose extrêmement facile, quand même les annales de l'an- n empire eussent disparu au milieu des calamités causées r les hordes étrangères.

Manéthon a donc trouvé un fond solide pour son travail ns les anciennes listes royales; le système de leurs calculs utient la confrontation avec de nombreux monuments et s synchronismes qu'ils constatent. Toutefois, si l'autorité Manéthon sort victorieuse de cette épreuve, quant à la éthode générale, le chiffre de la XIIe dynastie, si clair ns le papyrus et si bien contrôlé d'ailleurs, ne se trouve ansmis exactement dans aucun de ses extraits. L'on pou- ait s'y attendre, car les chiffres partiels du deuxième olume sont particulièrement altérés et ne peuvent se oncilier avec le chiffre total. Les abréviateurs ont pu trou- er; spécialement dans cette dynastie, plusieurs chiffres ifférents qu'ils n'auront pas compris. Eusèbe, qui abrège oujours, donne ici un chiffre trop fort (243 ans) ; sans doute, aura copié quelque addition des règnes. Si donc notre onfiance dans Manéthon doit augmenter, quant aux données énérales de l'histoire, nous sommes avertis en même temps croire moins que jamais à la possibilité d'obtenir une te absolue en additionnant les chiffres de ses dynasties.

Permettez-moi, Monsieur, de vous faire remarquer, en issant ce travail, de quel pas ferme et assuré la science a nétré depuis quelque temps à travers les régions si reculées l'ancien empire. Champollion et Rosellini avaient pour si dire abandonné les temps antérieurs à l'invasion, me un terrain désespéré pour l'histoire régulière. Voici intenant les trois dynasties thébaines enchaînées par les onuments d'une manière exactement conforme au récit de istorien; une foule de monuments trouvent dans ce cadre ur classement logique et précis, et les travaux de M. Lep-

EXAMEN DE L'OUVRAGE DE LEPSIUS

INTITULÉ

INTRODUCTION A LA CHRONOLOGIE DES ÉGYPTIENS[1]

L'ouvrage que nous nous proposons d'analyser ici était attendu avec impatience, non seulement par les trop rares disciples de Champollion, mais encore par tous les hommes instruits qui comprennent les lumières répandues sur notre histoire primitive par chaque progrès des études égyptiennes. Les brillants débuts de M. Lepsius dans ses travaux philologiques sur les langues antiques des peuples d'Italie, la rectitude de coup d'œil qu'il a montrée dans l'appréciation des écritures égyptiennes[2], enfin les immenses matériaux recueillis pendant l'exploration complète de la vallée du Nil que lui a facilitée la munificence de son souverain, ce sont là les motifs d'une grande et légitime espérance. La conclusion doit être digne des prémisses et l'Europe savante est en droit de demander beaucoup à M. Lepsius.

Nous ne voulons pas rappeler ici les tentatives des divers savants qui ont essayé de grouper en un système complet

1. Publié dans la *Revue archéologique*, 1849, t. VI, p. 525-539, 660-668.

2. Voy. *Lettre à Rosellini* dans les *Annales de l'Institut archéologique*, 1837.

ronologie les faits de l'histoire égyptienne, en réunis-
les souvenirs historiques conservés dans les auteurs
à la série bien plus considérable fournie par l'étude
monuments. On peut le dire sans crainte, et sans
pter de ce jugement le dernier ouvrage de M. de
sen, toutes ces synthèses sont ou mauvaises dans leur
mble, ou extrêmement incomplètes, parce que les fruits
aient pas mûrs et les moyens de préparation trop insuf-
nts. Le champion, pour cette fois, est armé de toutes
ces; il a pris le temps nécessaire pour coordonner les faits
les monuments étudiés dans son voyage, à l'aide d'une
ture plus complète des inscriptions, et cette sage lenteur
déjà d'un bon augure.

Avant d'entrer dans l'histoire et la chronologie propre-
nt dites, M. Lepsius a voulu prouver que les conditions
entielles de ce grand problème avaient été suffisamment
mprises, que son immense sujet était envisagé par lui
ns crainte, comme sans préjugé trop favorable, et qu'enfin
vieux pharaons n'étaient à ses yeux que des hommes
nt il s'agissait de remettre au jour et de coordonner les
tes. Mais, dans ce travail de reconstruction aux prétentions
élevées, les hardiesses de la science moderne pourront-
es en même temps satisfaire la froide raison du critique?
Quelles sont les conditions d'une chronologie historique et
els sont les moyens d'en tracer une avec une exactitude
us ou moins rigoureuse? 2° Jusqu'à quelle limite, dans
ntiquité, ces moyens accompagnent-ils l'histoire égyp-
nne? L'étude de ces deux questions remplit le premier
lume que vient de publier M. Lepsius et cette vue d'en-
mble servira d'introduction à son grand ouvrage.

Pendant que les travaux de la critique moderne rédui-
ient les temps mesurés par chronologie chez les peuples
cidentaux à des proportions très modestes, il se produisait
fait qui semble au premier coup d'œil bien anormal.
ès les premiers pas que l'on put faire dans la connaissance

des écritures égyptiennes, on eut aussitôt l'espoir de coordonner les faits et d'obtenir une chronologie, jusqu'à une très haute antiquité. La raison de ce contraste est facile à expliquer. En effet, la véritable histoire d'un peuple ne commence qu'à l'instant où les récits sortent enfin de la tradition populaire pour être gravés sur des monuments ou consignés dans les annales. Ceci ne veut pas dire que la tradition perpétuée d'âge en âge ne suffise pas pour attester un fait historique; mais quant à cet enchaînement logique qui peut produire une chronologie, ce n'est que par l'étude et la discussion d'annales antiques ou de monuments originaux qu'un esprit difficile à contenter espérera de l'obtenir. Les peuples occidentaux sont d'une désastreuse pauvreté quant aux preuves de leurs histoires primitives; nous ne suivrons pas M. Lepsius dans le triste inventaire qu'il en dresse. Les anciens empires de l'Asie étaient bien mieux partagés sous le rapport des chroniques, mais le contrôle des monuments manque partout à la période primitive.

L'Inde n'offre des inscriptions originales que jusque vers le Ve siècle avant notre ère; on prétend que la construction de ses temples n'a commencé qu'avec le Bouddhisme, aussi la date des Védas se dérobe à la précision des calculs.

Babylone devait être un terrain plus solide pour la chronologie. L'astronomie chaldéenne put fournir des points de repère solides aux annalistes. Les monuments accompagnaient les annales depuis l'origine de l'empire assyrien et le fragment de Bérose fait comprendre quel pouvait être le prix de ces annales. Les inscriptions cunéiformes laissent entrevoir la possibilité d'y suppléer, mais peut-être doivent-elles épuiser les efforts de plusieurs générations de savants avant de nous livrer les secrets historiques de l'Assyrie.

La Chine a conservé un renseignement d'un prix inestimable, c'est-à-dire un système d'écriture contemporain des premiers faits historiques. Aussi les chroniques remontent-elles jusqu'à la première apparition du peuple chinois et le

premier chapitre du Chou-King contient déjà de l'histoire; mais il n'en faut pas moins reconnaître qu'au VIIIe siècle (avant J.-C.) seulement commencent et les observations suivies et les monuments contemporains qui contrôlent les récits historiques et prouvent la sérieuse existence d'un grand peuple.

Les annales hébraïques se présentent avec le caractère d'intégrité et d'authenticité tout spécial que leur assure la vénération continue du peuple juif et des nations chrétiennes. Considérées au point de vue scientifique, nous pensons avec M. Lepsius qu'on a souvent demandé au texte de la Genèse un sens strictement chronologique complètement en désaccord aussi bien avec la teneur du récit qu'avec les circonstances de la tradition qui l'avait conservé dans la famille de Jacob.

D'accord avec M. Lepsius sur ce point pour les temps antérieurs à Jacob, il nous serait néanmoins impossible de le suivre plus loin dans cette voie; est-il croyable, par exemple, que Salomon, le roi savant, en rapports habituels avec Tyr, l'Égypte et l'Assyrie, trois pays pourvus d'annales régulières, n'ait pas dû naturellement songer à fixer l'ordre des temps dans l'histoire hébraïque? M. Lepsius remarque lui-même qu'à partir de cette époque les annales juives présentent une série régulièrement enchaînée et que les erreurs de détail n'ont plus rien de désespérant pour la critique. Il me semble donc que la date de la sortie d'Égypte, fixée à l'époque de la fondation du temple, si l'on s'en rapporte au *Livre des Rois*, mérite une attention plus sérieuse que celle que lui accorde M. Lepsius. Ce savant annonce qu'il résulte des concordances avec l'histoire égyptienne un temps plus restreint, pour la série des Juges, qu'on ne l'avait pensé jusqu'ici; nous attendrons des preuves pour discuter cette question importante.

Après une appréciation sommaire et, il faut le dire, un peu superficielle des sources historiques de la primitive

Asie, M. Lepsius fait ressortir les différences bien tranchées que présente l'Égypte sous le rapport des notions générales qui sont le domaine commun des nations asiatiques. C'est ainsi que la tradition du déluge ne s'est pas retrouvée en Égypte. Ce pays comptait les jours par décades et les années par des périodes entièrement différentes des cycles usités en Asie. Ménès offre de même un contraste profond avec les rois chefs de race, ou premiers hommes des traditions asiatiques : Ménès est réduit aux proportions purement humaines, il n'apparaît qu'à la suite d'autres générations et ne se trouve mêlé à aucun événement miraculeux. Ces contrastes sont d'autant plus remarquables que, d'un autre côté, la langue égyptienne, le plus ancien et le plus fidèle témoin, qui n'a cessé de vivre avec ce peuple jusqu'à sa décadence, atteste d'une manière irréfragable une origine asiatique.

Il faut encore noter un caractère très heureux de la nation égyptienne, c'est que son histoire, depuis Ménès, ne confond pas un instant les rois avec des personnages héroïques ou des demi-dieux à la manière grecque ou indoue. L'apothéose accordée à un grand roi ne fait nulle part dégénérer le récit de manière à produire l'incertitude ou la confusion, en sorte qu'il faut reconnaître chez le peuple égyptien un véritable sens historique développé dès les premières dynasties.

Mais la grande supériorité de l'Égypte pour la conservation des matériaux historiques est due avant tout aux bienfaits d'un climat sous lequel les monuments ne périssent que de mort violente. Le sol d'Asie, au contraire, pénétré tour à tour d'une chaleur et d'une humidité excessives, a dévoré des villes immenses avec une effrayante rapidité. Dans le Delta égyptien qui reproduit une partie des mêmes conditions atmosphériques, une foule de monuments ont disparu, le granit seul a triomphé de tout. L'abondance des plus magnifiques matériaux est encore un don tout particulier à l'Égypte, et le papyrus a de son côté

fourni aux annalistes un papier aussi incorruptible que le granit.

Les annales purent commencer avec la monarchie elle-même ; en effet le volume de papyrus apparaît sur les plus anciennes sculptures. On remarque avec étonnement que le système hiéroglyphique semble ne pas avoir eu d'enfance : les théories du développement progressif ne sont pas jusqu'ici confirmées par les monuments les plus anciens ; l'écriture égyptienne y montre un système déjà complet dans toutes ses parties, et toutes les modifications qu'on y peut remarquer, dans la longue série des monuments, seraient difficilement reconnues pour des améliorations. Dès l'époque des pyramides, cette écriture n'est pas restreinte aux usages sacrés, mais déjà, sous la forme de caractères cursifs, appliquée aux usages de la vie civile. Son emploi sur les monuments est encore plus curieux comme fournissant des ressources à l'historien. A l'opposé du laconisme obligé du style lapidaire grec et romain, elle s'empare des édifices entiers et pénètre tous leurs détails. Elle commente tous les tableaux, nomme les personnages et court au devant de la curiosité du spectateur. Chaque partie d'un temple porte sa dédicace et chaque réparation le nom du prince qui l'a ordonnée. Les briques elles-mêmes, et quelquefois les pierres sur leur surface intérieure, sont marquées au nom du souverain contemporain.

Les peintures montrent l'usage des livres dès les premières dynasties, et nous possédons encore des fragments considérables de plusieurs livres historiques et originaux. La plupart sont datés du Ramesséum et par conséquent ils appartiennent très probablement à cette immense bibliothèque dont parle Diodore en décrivant le tombeau d'Osymandias. M. Lepsius indique les tombeaux de deux bibliothécaires du monument de Ramsès II et fait remarquer que ces dépôts littéraires devaient être assez nombreux, puisque les dieux tutélaires des bibliothèques, reconnus par Champollion, se rencontrent

assez fréquemment sur les monuments. Malgré les pertes que ces trésors littéraires subirent à l'invasion de Cambyse, on comprend maintenant comment Ptolémée-Philadelphe put réunir en peu d'années quatre cent mille volumes. Ainsi s'expliquent également les vingt mille livres hermétiques, qui ne pouvaient être autre chose qu'une encyclopédie égyptienne. La réputation des Égyptiens comme gardiens fidèles du dépôt des sciences était bien ancienne en Grèce, puisqu'on faisait honneur à ce peuple des lumières répandues à Argos par Danaüs. Les poètes du cycle orphique étaient censés avoir rapporté des bords du Nil la pratique des mystères, Dédale les principes de l'art, Lycurgue la sagesse de ses lois, et Solon l'usage du cadastre dont il dota le territoire athénien. La fausseté même d'une partie de ces opinions prouve la généralité de cette tradition populaire qu'en Égypte était le dépôt de toute science et de toute sagesse. Strabon visita les chambres où Platon et Eudoxe avaient mené la vie d'étudiants à Héliopolis. On se sent invinciblement entraîné à penser que c'étaient de réelles et solides connaissances que de pareils hommes allaient chercher dans les sanctuaires égyptiens.

Les écrits historiques formaient certainement une des parties les plus riches de la littérature égyptienne, et nous pouvons encore nous en convaincre à l'aide de quelques débris ; M. Lepsius nous fournit sur ce point d'intéressants détails qui augmentent l'espoir que l'on peut fonder sur de nouvelles découvertes. La fameuse collection des *Papyrus Sallier* donna l'éveil sur ce genre de compositions en écriture hiératique. Champollion annonça que l'un des manuscrits de Sallier contenait la campagne de Ramsès II contre les Chétas sous forme de récit poétique; et la traduction de quelques lignes de ce livre fut publiée par Salvolini sur un fragment dérobé à Champollion.

Le *British Museum* s'est enrichi des Papyrus Sallier ainsi que de la précieuse collection d'Anastasy. L'ensemble de ce

riche dépôt comprend des compositions historiques de diverses époques. La plupart se rapportent aux règnes de Ramsès II et de ses successeurs; l'un d'entre eux néanmoins nomme le roi *Raskenen* que M. Lepsius reconnaît pour le prédécesseur d'Ahmès, chef de la XVIIIe dynastie[1]. M. Lepsius indique au Musée de Turin un papyrus qui se rapporte aux événements du règne de Thoutmès III, c'est-à-dire à l'époque culminante de la puissance et de l'art égyptien. Notre savant auteur a acquis, pour le Musée de Berlin, un autre écrit qui porte les noms des deux premiers rois de la XIIe dynastie, Amenemhé Ier et Sésourtasen Ier. Son style graphique annonce une très haute antiquité. M. Lepsius possède lui-même un papyrus où les noms des rois Choufou et Snéfrou se trouvent joints à ceux de trois autres rois du temps des pyramides de Memphis.

A cette énumération des écrits hiératiques échappés comme par miracle à tant de destructions, M. Lepsius aurait pu ajouter le précieux papyrus donné par M. Prisse à notre Bibliothèque Nationale. Cet écrit hiératique porte les noms des rois Assa et Snéfrou, contemporains des pyramides. La largeur et la forme rude et carrée de son écriture en font un monument à part et hors ligne. En le comparant avec les écritures élégantes de la XIXe dynastie, on en reportera sans hésitation la composition dans l'ancien empire, c'est-à-dire avant l'invasion des Pasteurs. Nous ne pouvons nous empêcher de faire ici une douloureuse réflexion : pendant que les musées d'Europe s'enrichissaient à l'envi de ces manuscrits, les plus anciens du monde entier, la France semblait seule dédaigner les richesses qu'avait révélées le génie d'un de ses fils. Elle laissait successivement

1. Il me sera permis de rappeler ici que j'ai proposé cette importante rectification et que j'en ai développé la preuve en réfutant le système de M. de Bunsen. Voy. *Annales de Philosophie chrétienne*, 1846-47[; cf. p. 113 sqq. du présent volume].

échapper de ses mains tous ces trésors; le Musée égyptien semblait déchu avec le vieux roi qui lui avait donné son nom, et peut-être qu'une révolution était seule capable de faire sortir des caves et des magasins du Louvre les grands monuments historiques qu'on avait condamnés à l'oubli dans la patrie de Champollion.

Les Égyptiens possédèrent donc, dès le commencement, les moyens les plus puissants pour conserver la mémoire des faits dans les annales et sur les monuments ; mais quelle notion avaient-ils de cette appréciation exacte de l'ordre des temps que nous appelons la chronologie? La première chose à examiner pour répondre à cette question, c'est de savoir avec quelle exactitude ils avaient su observer et mesurer les divisions du temps, science intimement liée avec les pratiques astronomiques.

L'étude des connaissances que les Égyptiens possédaient en astronomie a été l'objet des plus savantes controverses. M. Lepsius semble s'être attaché plutôt à réunir qu'à discuter les principaux témoignages des auteurs qui leur attribuent de grandes connaissances en cette matière. Un fait capital était invoqué contre la science égyptienne : Hipparque et après lui Ptolémée n'ont employé que des observations astronomiques chaldéennes, comment auraient-ils négligé celles que les sanctuaires égyptiens auraient pu leur fournir ? M. Lepsius suit ici sagement l'opinion de M. Biot; il conclut seulement de ce silence que les circonstances politiques avaient pu amener dans ces observations diverses périodes d'interruption forcée, en sorte qu'on ne pouvait plus les enchaîner en une série continue qui permît à ces astronomes de s'en servir comme de celles de Babylone. Mais inférer de ce silence que les Égyptiens ne faisaient aucune observation régulière des astres, ce serait contredire une quantité de témoignages les plus formels.

Il faut néanmoins reconnaître comme un fait, jusqu'ici sans exception, qu'aucune observation purement astrono-

mique ou scientifique n'a encore été retrouvée sur les monuments ; ce qui n'empêche pas que, dans la construction et l'ornementation des monuments, on n'ait employé de véritables éléments astronomiques.

Quoique appartenant à une époque bien récente de l'art égyptien, les zodiaques sont devenus très célèbres dans les annales scientifiques. L'ouvrage de M. Lepsius contient sur ce sujet des détails du plus grand intérêt. D'après les observations de notre savant auteur, tous les personnages du zodiaque de Dendérah sont des étoiles ou des constellations, et l'on retrouve ces personnages avec une signification analogue dans les représentations du ciel de l'époque pharaonique. La matière première du planisphère est donc bien réellement astronomique, sans que ce mot entraîne nécessairement l'idée d'un tracé mathématique. Ce sujet mérite que nous le traitions avec quelque développement.

La première ligne des figures qui frappent l'attention sur ce monument, c'est le zodiaque lui-même, c'est-à-dire les douze signes grecs dont la série n'apparaît en Égypte que sur les monuments de la dernière époque. La seconde suite de personnages occupe le bord intérieur du cercle. Champollion affirma tout d'abord que ces personnages étaient les décans astrologiques distribués sous les divers signes du zodiaque auxquels on les rapportait. Cette idée fut rejetée par M. Lepsius, par la raison que Champollion n'avait pu tout d'abord identifier que trois des noms égyptiens avec la liste des décans astrologiques. Lorsque notre célèbre professeur fit sa dernière lecture à l'Académie des Inscriptions, je lui fis part de mes objections et je lui fis voir, sur le monument, que quinze noms de la série de Dendérah s'identifiaient parfaitement et dans un ordre excellent avec les décans dans la liste d'Héphæstion. M. Lepsius a retrouvé les mêmes noms sur plusieurs tableaux de l'ancienne époque et, par l'étude comparative de ces différents textes, il est arrivé à retrouver la liste entière d'Héphæstion dans

la série des personnages égyptiens. Ce résultat est obtenu à l'aide de légères corrections que justifient les variantes des manuscrits et le son de ces mots étrangers à l'oreille des copistes. C'est ainsi qu'en substituant au mot χοντ le mot bien égyptien *phent* (φοντ ?) on obtient l'identification de quatre nouveaux décans. Il en est de même de la syllabe πτη qui remplace quatre fois le mot *ape* ou, avec l'article féminin, *tape*, tête . Ce sont là des corrections qui peuvent satisfaire le critique le plus difficile. Nous croyons devoir mettre sous les yeux des lecteurs la série des décans de la liste d'Héphæstion avec les noms égyptiens qui leur correspondent. M. Lepsius joint aux noms du zodiaque de Dendérah les séries antiques recueillies au Ramesséum, aux tombeaux de Séti Ier et de Ramsès IV et sur un sarcophage du règne de Nectanébo. Je regrette que le caractère égyptien de l'Imprimerie Nationale ne soit pas assez complet pour me permettre de reproduire en entier ce beau tableau comparatif. Il fait voir que la liste d'Héphæstion avait été dressée d'après de très bons documents, car, dans certaines parties, elle s'accorde mieux avec les séries antiques du tombeau de Séti Ier et du Ramesséum que le zodiaque de Dendérah lui-même.

	LISTE D'HÉPHÆSTION	TEXTE corrigé par M. LEPSIUS	NOM ÉGYPTIEN — HIÉROGLYPHES	NOM ÉGYPTIEN — LECTURE	MONUMENTS
1	Σωθίς	Σωθίς		Souti.	Zodiaque de Dendérah.
2	Σίτ	Σίτ		Sit.	»
3	Χνουμίς	Κνουμίς		Knemou.	Dendérah.
4	Χαρχνουμίς	Χαρκνουμίς		Cher-knemou.	Dendérah.
5	Ηπτί	Ητί,τ		He-tet.	Dendérah.
6	Φού	Φουτί,τ		Pehou-tet.	Dendérah.
7	Τώμ	Τώμ		Toum.	Dendérah.
8	Οὐεστευχατί	Οὐεστεβκατέ		Beschti-bkati.	Sarcophage de Nectanébo.
9	Αφοσό	Αφοσό		Apeset.	Dendérah (?).
10	Σουχωέ	Σουχωέ		Sebech.	Dendérah.
11	Πτηχούτι	Τπη-φόντ		Tapefent.	Tombe de Séti Ier.
12	Χονταρέ	Φονταρί		Fent-her.	Tombe de Séti Ier.

13	Στωχνηνέ	Τσοχνε-φοντ		Tsachnefent.	[illegible]
14	Σεσμέ	Σεσμέ	.....	.....	.....
15	Σισμέ	Σεσισμέ	.....	.....	.....
16	Ῥηουώ	Ῥηουώ		Herhetoua.	Dendérah.
17	Σεσμέ	Σεσμέ		Schesmou.	Ramesséum.
18	Κομμέ	Κονιμέ		Kenemou.	Dendérah.
19	Σμάτ	Σμάτ		Smat.	Tombe de Séti Ier.
20	Σρώ	Σρώ		Sra.	Dendérah.
21	Ἰσρώ	Σιρώ		Sira.	Dendérah.
22	Πτιαύ	Τπη-χύ		Tape-chou.	Dendérah.
23	Λεύ	Χῦ (ou Χεύ)		Chou.	Dendérah.
24	Πτηβίου	Τπη-βίου		Tape-beou.	Dendérah.
25	Βιοῦ	Βίου		Beou.	Dendérah.
26	Χονταρέ	Φονταρέ		Fent-her.	Dendérah.

	LISTE D'HÉPHÆSTION	TEXTE corrigé par M. LEPSIUS	NOM ÉGYPTIEN		MONUMENTS
			HIÉROGLYPHES	LECTURE	
27	Πτιβίου	Σβίου		....-beou.	?.....
28	Χονταρέ	Φονταρέτ		Fent-herhet.	Tombe de Séti Ier.
29	Χονταχρέ	Φονταχρέ		Fent-cher.	Tombe de Séti Ier.
30	Σεχέτ	Σεχέτ		Seket.	Dendérah.
31	Χώου	Χώου		Choou.	Dendérah.
32	Ἐρώ	Ἐρῶ		Ar.	Dendérah.
33	Ῥομβρόμαρε	Ρομβόμαρε		?...-her.	Dendérah.
34	Θοσόλχ	Θοσόλχ		Tesalk.	Dendérah.
35	Οὐαρέ	Οὐαρέ		Ouar.	Dendérah.

Cette restauration du tableau des décans est une très importante conquête pour l'archéologie égyptienne, et en même temps une remarquable épreuve, subie avec bonheur par la méthode fondée par Champollion, et que M. Lepsius sait si bien appliquer et développer. Ce n'est point, en effet, par de nouvelles valeurs que ces noms sont obtenus, mais par l'emploi des lectures ordinaires de signes déjà connus à très peu d'exceptions près. Parmi ces exceptions nous citerons le décan [illegible] dont la lecture *seket* nous semble avoir besoin de meilleures preuves. Le caractère [illegible] figurait jusqu'ici dans les alphabets publiés par MM. Lepsius, Bunsen et Birch, avec la valeur syllabique AT. On n'avait pas, à ma connaissance, publié de preuve suffisante pour cette première lecture, mais M. Lepsius ne justifie pas non plus la valeur KET et la liste d'Héphæstion a malheureusement subi trop d'altérations pour servir à elle seule à fonder une lecture nouvelle. Si l'on pouvait accorder quelque confiance à l'exactitude des légendes qui accompagnent les douze heures du jour à Edfou dans les planches de Rosellini[1], la variante [illegible] = [illegible] rendrait inadmissible la lecture *ket* de M. Lepsius et ne laisserait le choix qu'entre AT et SAT ou SET. Σεκέτ devrait alors être corrigé et lu *Séset*. Cette réserve que nous faisons pour un seul décan n'empêche pas que la transcription de cette liste ne soit incontestable dans son ensemble.

Ce premier fait une fois admis que la série des décans astrologiques, disposés régulièrement sous leurs signes du zodiaque respectifs dans le planisphère de Dendérah, est bien authentiquement une série antique, usitée dès l'époque de Séti Ier, on se demande quel rôle ces personnages célestes pouvaient jouer sur les anciens monuments. Le zodiaque étant étranger à l'Égypte antique, à plus forte raison la di-

1. *Monum. del Culto*, pl. XI et suiv. Cf. *Horas*, VII, IX[1]-X.

vision de chaque signe en trois décans devait-elle être moderne en ce pays. En comparant les différentes listes monumentales, on remarque au premier coup d'œil que de grands changements avaient lieu entre les positions et les valeurs relatives des divers personnages célestes qui les composaient. Les variations sont de telle sorte qu'il paraît impossible de supposer qu'à cette époque la série ait pu représenter une division d'un cercle céleste en trente-six parties égales d'une manière quelque peu scientifique.

C'est là une conséquence sur laquelle je crois devoir insister plus fortement que ne l'a fait M. Lepsius, en signalant ces différences. Tels personnages qui occupaient deux divisions sur les premiers monuments, comme *Toum* et *Smat*, n'en ont plus qu'une seule dans les listes plus récentes; tels autres se dédoublent au contraire, comme *Choou* et *Beou*, et remplissent deux décans. *Fent* n'occupe plus à Dendérah qu'une seule division au lieu de trois; *Beschtibkati* est également la réunion de deux divisions antiques. Le personnage que M. Lepsius nomme *Sek* (?) et dans lequel Champollion avait pensé reconnaître Orion, varie entre quatre et cinq divisions. Enfin, ce qui est peut-être plus grave, le décan *Reouo* est déplacé à Dendérah de quatre divisions entières. La liste du monument de Ramsès II présente déjà de graves différences avec celle du tombeau de Séti Ier son père. Toutes ces différences eussent été impossibles chez les Égyptiens, peuple si scrupuleux, s'il se fût agi d'une division du ciel en parties égales scientifiquement et hiératiquement fixée. De plus, la liste du tombeau de Ramsès IV compte trente-sept noms bien distincts.

Toutes ces difficultés s'éclaircissent lorsqu'on reconnait avec M. Lepsius que ces personnages célestes étaient autrefois les génies protecteurs des trente-six décades de l'année. Mais dans une année de trois cent soixante-cinq jours, les cinq jours complémentaires exigeaient une demi-décade de plus. Les monuments prouvent que l'on continuait à compter

les décades sans interruption et sans s'arrêter à cette difficulté; en sorte que les décades de deux années successives commençaient alternativement le 1er, le 11 et le 21 de chaque mois, ou le 6, le 16 et le 26. Les génies étant protecteurs du premier jour de la décade, dans les années de la première espèce, il y avait trente-sept premiers jours de décade. Dans une année où les décades commençaient les 6, 16 et 26 de chaque mois, il n'y avait que trente-six premiers jours; aussi au tombeau de Ramsès IV, où une pareille année est représentée, les trente-sept personnages n'ont que trente-six dates différentes, les deux décans *Beschti* et *Bekati* ayant chacun séparément la même date. Voilà, si je ne me trompe, la raison de ce nombre de trente-sept que M. Lepsius n'explique pas.

On comprendra facilement qu'une série de trente-six ou trente-sept personnages célestes, protecteurs des trente-six décades et demie d'une année vague, ne pouvait pas concorder avec une division d'un cercle céleste en trente-six parties égales. Les deux rôles distincts de cette série sont représentés au Pronaos de Dendérah. Nos personnages y apparaissent deux fois. Dans la rangée inférieure ils ont, suivant toute probabilité, leur nouveau caractère de décans zodiacaux. Comme dieux de la décade, ils escortent à Edfou les dieux des jours, des heures et des mois, et c'est au même titre qu'ils accompagnent sur le plafond du Ramesséum la représentation de l'année.

J'ajouterai qu'un passage des légendes de ce plafond me semble bien préciser leur caractère. Les dieux du ciel du midi disent à Ramsès II que le dieu Phrè lui accorde de briller comme la céleste Sothis, laquelle lui départira de nombreuses périodes et des inondations abondantes. La légende continue ainsi :

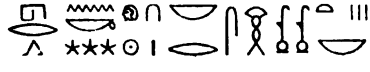

Qu'apparaissent à toi les dieux célestes au premier jour
chaque décade pour rendre prospère l'année tous les
ns. Il m'a paru essentiel d'établir très nettement ce carac-
ère antique des constellations ou parties de constellations
où fut tirée la liste des décans zodiacaux, pour qu'on ne
re pas des conséquences erronées de leur présence sur les
onuments pharaoniques. On voit qu'elle n'implique ni la
onnaissance d'une division mathématique du ciel en trois
ent soixante degrés, ni à plus forte raison l'usage du
odiaque.

Pour en revenir au planisphère de Dendérah, cette
première question étant vidée, M. Lepsius recherche sur ce
nonument les planètes qui doivent s'y trouver suivant toute
apparence. Sur le zodiaque connu sous le nom de *Bianchini*
qui a beaucoup d'analogie avec celui de Dendérah, les
planètes sont figurées par des bustes inscrits dans des
cercles et disposés derrière les décans en commençant
par Mars. Ils occupent la place de ce que les astrologues
appelaient les πρόσωπα, exerçant leur influence sur les signes
placés dans leurs limites. M. Lepsius ne retrouve, il est vrai,
rien de semblable à Dendérah, mais il reconnaît les planètes
dans cinq personnages qui marchent paisiblement le
sceptre à la main. Cette circonstance rappelle le titre
Ῥαβδόφοροι qui était donné aux planètes par les Égyptiens
suivant le scholiaste d'Apollonius.

Après la série des décans, ces personnages sont les seuls
qui soient accompagnés de leurs noms. Les planètes donnent
lieu tout d'abord à une observation fondamentale, c'est
qu'on n'a pas voulu reproduire à Dendérah le fameux thème
natal du monde comme sur les médailles de la huitième
année d'Antonin, car leur position est ici complètement
différente; on peut soupçonner, au contraire, que la position
des planètes est en rapport avec la date du planisphère, car,
sur le pronaos qui est d'une autre époque, elles sont dans
un ordre différent. Ceci confirme encore leurs rôles de

planètes, car les autres personnages célestes ont conservé leurs positions relatives. Le tableau suivant fera embrasser ces changements d'un seul coup d'œil :

FIGURE	NOM	ZODIAQUE CIRCUL.	PRONAOS
A à tête de bœuf.		Entre la Vierge et la Balance.	Entre le Capricorne et le Verseau.
B à tête d'épervier.		Entre les Gémeaux et le Cancer.	Entre les Poissons et le Bélier.
C à tête d'épervier.		Sur le Capricorne.	Entre le Verseau et les Poissons.
D à deux têtes.		Entre le Verseau et les Poissons.	Entre le Bélier et le Taureau.
E à tête humaine.		Entre le Lion et la Vierge.	Entre le Taureau et les Gémeaux.

Cette différence si complète, au milieu des personnages célestes à position fixe, ne peut manquer d'indiquer les planètes; et ce qui double la valeur de cette découverte, c'est que ces cinq personnages se retrouvent dans les représentations du ciel de la XIXe dynastie, quoique avec quelques différences dans les noms.

Le nom égyptien de Mars a été conservé, il est écrit Ἀρτής dans *Vittius Valens*, Ἑρτωσί dans *Cedrenus;* M. Lepsius le reconnaît dans B, dont le nom se lit *harpetosch, pe* étant l'article a pu être retranché[1]. E. *Sev*, est déjà identifié avec Saturne dans son rôle de dieu terrestre. Le troisième C porte souvent le nom de , *Horus* des deux horizons, ce doit être Vénus, l'étoile du matin et du soir, la plus fidèle compagne du lever et du coucher du soleil.

1. On le trouve en effet au Ramesséum écrit *Hartosch*, par d'autres caractères bien connus .

La découverte de l'identité de Lucifer et d'Hesperus appartiendrait donc à l'Égypte où Pythagore l'aurait puisée. La première planète par son éclat était naturellement Jupiter, A, l'Horus taureau ; en effet, l'assimilation de Jupiter avec Osiris si souvent qualifié *taureau de l'Amenti* est d'ailleurs établie. Il reste pour Mercure le personnage à double tête, celle de *Set* et celle d'*Horus* unis malgré leur perpétuel antagonisme. Serait-ce pour cette raison que les astrologues attribuaient à Mercure une double nature ? A Dendérah et à Edfou il est simplement appelé *le divin* □ ⌉, mais son nom au Ramesséum est écrit *Horteken* . Les planètes occupent sur le plafond de ce monument une place très distinguée ; ils conduisent leur barque sur l'Éther céleste à la suite de Sothis.

Si le planisphère de Dendérah nous apparaît composé jusqu'ici des décans, des signes du zodiaque et des planètes, que peuvent être les autres figures si ce n'est des constellations ? Il est impossible de ne pas l'admettre *à priori*, et c'est ce que prouve également l'étude d'un grand tableau astronomique trouvé dans le tombeau de Ramsès IV et que Champollion a désigné sous le nom de *Table du lever des constellations et de leurs influences*.

Après avoir reconnu dans le zodiaque de Dendérah le cycle des décans, les 12 signes du zodiaque et les 5 planètes, nous avons dit que M. Lepsius rattachait les autres figures qui occupent le milieu du planisphère à la sphère stellaire des anciens Égyptiens, et qu'en effet on reconnaissait quelques-unes de ces figures, dans un tableau du lever des constellations pour chaque quinzaine de l'année, que Champollion a trouvé peint sur le plafond du tombeau de Ramsès VI, à Biban-el-Molouk. Ce tableau singulier, qu'on ne retrouve pas dans les tombeaux plus anciens, se compose pour chaque quinzaine de treize indications ; la première se rapporte au *commencement de la nuit*, qui se confondait

sans doute avec la XIIe heure du jour, et les 12 autres indications se suivaient d'heure en heure. 13 constellations avaient été choisies pour diviser ainsi les heures nocturnes. Elles se nommaient : 1° *Necht* ou le Vainqueur; 2° *Apt* ou l'Oie; 3° *Choou* ou les Mille Étoiles; 4° *Ari* ou *Sari* (?); 5° *Sek* ou Orion (?); 6° *Souti* ou Sirius; 7° *Sioui* ou les deux Étoiles; 8° *Siou-ou en Mouaou* ou les Étoiles de l'Eau; 9° *Maaou* ou le Lion; 10° *Siou-ou Schou,* les Étoiles nombreuses; 11° *Fi-nofre* ou le bon Porteur; 12° *Mena-t,* espèce de quadrupède; 13° *Rer-t* ou l'Hippopotame.

Nous ferons quelques observations sur cette liste dressée par M. Lepsius. Il nous semble d'abord qu'on doit y distinguer 14 constellations : en effet, outre la constellation qui suit *Choou* et qui est nommée tantôt *Sara* et tantôt *Aiʿi,* on trouve à quatre heures de distance une constellation constamment nommée *Ari*, et qui suit immédiatement la dernière partie de *Necht* ou le Vainqueur; en sorte que, par exemple, au premier jour de Thot, on trouve à la VIe heure *Ari*, à la VIIe la tête de l'Oie, à la VIIIe la partie postérieure de l'Oie, à la IXe *Choou* et à la Xe *Sara*. Il est donc impossible de ne pas distinguer ces deux constellations. La liste du lever des constellations est malheureusement pleine de fautes et d'inexactitudes, dues sans aucun doute au décorateur égyptien, chargé de peindre un tableau qu'il ne comprenait peut-être pas. Ce document scientifique ne nous a été conservé que comme un motif d'ornement architectural, exécuté par un peintre en décors; il lui a suffi d'omettre quelquefois l' *s* initiale du mot *Sara*, pour le rendre identique au nom hiéroglyphique de la constellation *Ari,* car ces deux noms propres reçoivent le même déterminatif. De là provient la confusion entre ces deux noms, mais ces deux constellations, dont le lever était séparé par quatre heures d'intervalle, doivent être soigneusement distinguées.

Parmi ces constellations si importantes, M. Lepsius in-

dique sur le zodiaque de Dendérah les figures du Vainqueur, de Sek ou Orion (?), de Sothis, des deux Étoiles, du Lion et de l'Hippopotame. Les constellations qui occupent une plus grande étendue du ciel peuvent être reconnues facilement, parce que leurs différentes parties sont nommées l'une après l'autre à l'heure de leur lever.

Je citerai pour exemple *Necht* ou le Vainqueur, qui arrivait à l'horizon par la tête. On découvrait successivement d'heure en heure les deux plumes qui ornaient sa tête, le bout de sa masse d'armes, sa nuque, son dos (?), une partie de sa jambe, et enfin une étoile placée sous ses pieds. On reconnaît ce personnage sur le zodiaque de Dendérah, à la masse d'armes qu'il tient en main.

Auprès de chacune de ces listes du lever des constellations, est un tableau important que l'on a malheureusement supprimé dans la publication du grand ouvrage de Champollion, et dont le sens n'est pas encore bien défini. Un homme accroupi à la manière égyptienne, regarde de face le spectateur. Sur sa tête descendent sept lignes, sur lesquelles sont figurées les étoiles à mesure que leur rang arrive dans la momenclature des heures. Chacune de ces lignes porte un nom ; celle du milieu répond au cœur, la plus voisine à droite à l'œil droit, la suivante à l'oreille droite et la dernière au bras droit. Les trois lignes à gauche portent des noms semblables. Ceci expliqué, lorsque le texte dit par exemple : *VIIIe heure, le derrière de l'Oie sur l'œil gauche*, on trouve l'étoile correspondante dessinée sur la troisième ligne, à partir de gauche. C'est dans ces relations que Champollion avait cru voir un tableau des influences des astres sur chaque partie du corps. Il semble cependant bien naturel de croire que la figure de l'homme, ainsi divisée en sept parties égales, n'est qu'une espèce d'échelle où chaque membre sert de point de repère pour les diverses positions occupées par ces étoiles. Malheureusement c'est dans cette partie du tableau que les négligences

du décorateur égyptien ont pris des proportions plus contrariantes. Il arrive souvent que l'indication de la position est en contradiction avec la ligne où l'étoile est tracée. Quelquefois on a sans scrupule corrigé les fautes, en traçant une seconde étoile à côté de la première. Mais une critique générale et rigoureuse de toute la représentation peut amener une correction satisfaisante, parce que les indications se contrôlent l'une par l'autre de quinzaine en quinzaine. Nous pouvons donc espérer que toute la bande du ciel stellaire égyptien, employée dans le tableau des levers, sera identifiée à l'aide d'un travail intelligent.

La liste la plus complète se trouve dans le tombeau de Ramsès VI; le temps en a néanmoins effacé quelques parties, mais plusieurs lignes peuvent être restituées à l'aide de la liste tracée dans le tombeau de Ramsès IX. M. Lepsius donne la traduction de la liste des levers au premier *Méchir;* cette liste, accompagnée du tableau des étoiles sur leurs lignes respectives, fera mieux comprendre l'économie du monument. (Voir page suivante.)

Si ce tableau était exact, la constellation de Mena-t et celle de l'Hippopotame se seraient pénétrées réciproquement, ce qui ne serait pas tout à fait inadmissible *à priori*. Je crois néanmoins que cette difficulté ne repose que sur une inadvertance; la peinture étant un peu endommagée à la XIe heure, on ne lit distinctement en cet endroit que les mots *hert-het men...*, ou le *milieu de Men...* Mais la solution nous est fournie par le tableau tiré du tombeau de Ramsès IX. Un fragment publié dans les *Monuments égyptiens* de Champollion (planche 272 *quinquiès*, n° 23) donne toute la série des parties distinctes de l'Hippopotame; sa cuisse est précédée des mots *her-het men-S*, c'est-à-dire (une étoile placée au) *milieu de ses jambes*. Il était en effet difficile de comprendre qu'une constellation comme Mena-t, escortée de satellites qui la précédaient et la suivaient, pût encore reparaître à l'horizon deux heures plus tard, et

Mois de Méchir, premier jour, commencement de la nuit. L'étoile de Sek[1] (Orion?) sur le bras gauche.

Heure Ire, l'étoile de Sothis, sur l'oreille droite....

Heure IIe, les deux étoiles, sur l'oreille gauche ....

Heure IIIe, les étoiles de l'eau, sur l'œil gauche ...

Heure IVe, la tête du lion, sur l'oreille gauche.....

Heure Ve, les nombreuses étoiles, sur le cœur.....

Heure VIe, le bon porteur, sur le cœur .....

Heure VIIe, les serviteurs qui précèdent Mena-t, sur le cœur .....

Heure VIIIe, Mena-t, sur l'oreille gauche.....

Heure IXe, les serviteurs de Mena-t, sur le cœur..

Heure Xe, le pied de l'hippopotame, sur l'œil gauche

Heure XIe, le ventre de Mena-t.....

Heure XIIe, sa cuisse, sur le cœur .....

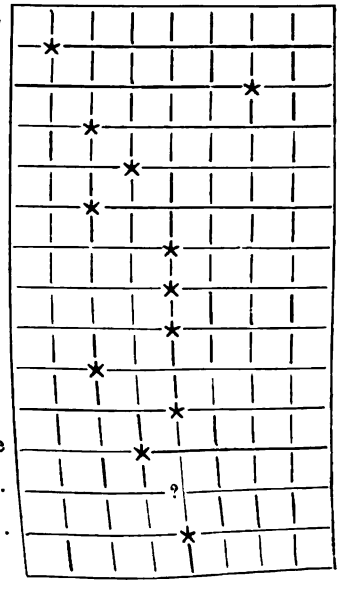

surtout par une partie aussi centrale que le ventre. Ceci expliqué, notre XIe heure du premier Méchir appartient à une étoile placée entre les jambes de l'Hippopotame. Cette grande figure qui occupe une place si large sur le zodiaque de Dendérah était en effet une des plus vastes du ciel stellaire égyptien. Elle arrivait à l'horizon par les pieds, et le

1. Le personnage où Champollion a cru reconnaître Orion est celui qui précède constamment *Sothis*, tant sur le zodiaque de Dendérah que sur les monuments antiques. M. Lepsius lit phonétiquement *Sek* le caractère hiéroglyphique qui sert à écrire le nom de ce personnage céleste. Dans le passage du Rituel funéraire indiqué par M. Lepsius (les Litanies d'Osiris), ainsi que dans le premier chapitre du Rituel, trois manuscrits hiératiques m'ont donné le phonétique *Sahou*, indiqué déjà par M. Birch, et que je crois être le véritable nom de cette constellation. Un texte précieux du temps des Ptolémées nous apprend que *Sahou* était l'âme d'Osiris qui venait à la rencontre de l'âme d'Isis, laquelle résidait dans *Sothis*. C'est sans doute par une altération de cette légende que, dans le traité d'Isis et d'Osiris, on trouve qu'Orion était l'âme d'Horus.

lever de ses parties successives n'occupait pas moins de six heures de la nuit.

Le grand intérêt de ces constellations égyptiennes consiste, sans aucun doute, dans le rôle qu'elles jouent sur les monuments antiques; mais le premier pas à faire, pour établir quelque comparaison solide avec les sphères grecques ou asiatiques, est nécessairement l'identification des figures de constellations avec les étoiles que l'on a voulu désigner. On conçoit, par exemple, que toute interprétation du rôle astronomique du Lion risque d'être entièrement erronée, s'il se confirme que le Lion du ciel égyptien n'est point composé des mêmes étoiles que celui de la sphère grecque ou chaldéenne.

M. Lepsius a fait quelques pas dans cette voie nécessaire à ouvrir; c'est ainsi qu'il rend très probable, par d'ingénieux rapprochements, que la constellation de la Cuisse, appelée par le Rituel funéraire *la cuisse du ciel du nord*, est identique avec la grande Ourse.

Après avoir ainsi accru nos connaissances sur les monuments astronomiques des Égyptiens, M. Lepsius examine le parti qu'on peut en tirer pour la chronologie. Les travaux entrepris jusqu'ici pour obtenir une date absolue, jalon si nécessaire au milieu des chiffres douteux qui s'enchaînent un peu au hasard, en remontant après la XXIIe dynastie, n'ont pas donné de résultat qui puisse soutenir la critique. M. Lepsius fait ressortir les incertitudes qui obscurcissent la plupart des éléments de ces calculs. Il ne cherche lui-même à calculer la date du plafond astronomique du Ramesséum qu'en supposant que le trait qui partage tout le tableau et passe entre *Sothis* et *Orion* a été mis là pour indiquer que le lever de *Sothis* était en rapport avec l'un des jours épagomènes; mais aucune inscription n'appuie cette idée ingénieuse émise d'abord par sir G. Wilkinson.

Le tableau du lever des constellations que nous avons analysé mène à des conclusions plus positives, parce que le

lever de Sirius ou *Sothis* à la XIe heure (c'est-à-dire le lever héliaque, suivant la tradition conservée par le scoliaste d'Aratus), y est indiqué à la date du premier Paophi. Dans le jeu ordinaire de la période sothiaque, cette date, si elle était absolue, placerait la rédaction du tableau à l'an 1202 avant J.-C., ce qui s'accorde bien avec l'époque où M. Lepsius place la XXe dynastie. Mais il s'en faut malheureusement de beaucoup que nous puissions trouver ici la date rigoureuse qui nous serait si nécessaire. D'abord les indications ne se suivent que de quinzaine en quinzaine, et par conséquent le lever héliaque de Sothis peut avoir été de sept ou huit jours en retard ou en avance sur le premier Paophi; or, chaque jour de différence produit quatre années dans le cycle sothiaque. Une seconde incertitude se tire de la nature des heures, qui probablement se comptaient par heures civiles ayant, suivant les saisons, des longueurs différentes. Il faudrait encore faire une correction très probable; la date de 1202, calculée par M. Lepsius, pour le lever héliaque de Sothis au premier Paophi, est celle qui convient au parallèle de Memphis, mais ces tableaux ont été, suivant toute apparence, rédigés et observés à Thèbes, ce qui donne une différence assez notable. Le tableau du lever des constellations ne fournit donc pas une date absolue, mais la limite des erreurs possibles n'est pas très étendue; aussi me paraît-il de beaucoup le plus précieux que nous possédions, parce qu'au moins ses éléments sont précis et clairement indiqués. Si nous n'avons pas de date d'une précision absolue, cela tient à la nature des monuments eux-mêmes où les scènes astronomiques ne sont employées que comme un motif d'ornement; mais la découverte très possible d'un papyrus astronomique pourrait changer totalement l'état de cette question.

Les systèmes employés pour diviser le temps sont intimement liés avec les connaissances astronomiques, et la connaissance exacte de l'année égyptienne est le premier

élément de tout calcul chronologique. L'emploi toujours uniforme d'années vagues de 365 jours est extrêmement favorable pour les calculs rétrospectifs, mais quelle antiquité pouvait-on accorder à cette forme de l'année? Suivant le Syncelle, les 5 jours épagomènes n'auraient été ajoutés que sous les rois Pasteurs. M. Lepsius fait voir que ces 5 jours complémentaires étaient en usage dès la XIIe dynastie, et que par conséquent les calculs peuvent rouler sur une échelle constante jusqu'à cette haute antiquité. Ce fait, auquel M. Lepsius attache avec raison une grande importance, est déjà connu des lecteurs de la *Revue*, car j'ai expliqué le groupe indiqué par M. Lepsius dans la *Lettre à M. A. Maury sur le Sésostris de la XIIe dynastie*[1], et je suis heureux de me trouver d'accord avec notre savant philologue sur l'interprétation d'un point si capital pour la chronologie. L'année vague de 365 jours était donc en usage dès la XIIe dynastie, et M. Lepsius pense qu'elle a été introduite sous la IVe, à l'époque des grandes pyramides.

L'inscription du tombeau de *Noumhotep* à *Béni-Hassan* contient encore d'autres indications bien précieuses en ce genre. M. Lepsius y a trouvé la mention d'une fête au commencement de l'année solaire, distincte de celle qu'on célébrait au premier jour de l'année ordinaire, c'est-à-dire de l'année vague. Les prêtres distinguaient donc soigneusement, dès cette époque, l'année naturelle de l'année vague de 365 jours, qui retardait d'environ un jour en 4 ans sur la première. Le cycle de 1460 ans qui ramenait le premier jour de l'année vague au premier jour de l'année naturelle existait donc par le fait. Ce cycle est la fameuse *période sothiaque* qui dut recevoir ce nom lorsque l'on eut remarqué que le retour du lever héliaque de Sothis ou Sirius exigeait également en Égypte une période de 1460 ans. Mais cette période sothiaque a-t-elle été dès la haute antiquité employée

1. Voir p. 206-207 du présent volume.

comme un cycle chronologique auquel on rattachât les époques et les dates des divers rois? M. Lepsius le pense, mais aucun monument n'a jusqu'ici montré une date exprimée en années de la période sothiaque. Ce silence absolu me fait craindre que la méthode si sûre, résultant de l'emploi de ce cycle, n'ait été étrangère à l'Égypte antique, en ce qui concerne la chronologie. Quoi qu'il en soit, M. Lepsius, reprenant les travaux de M. Bunsen sur le célèbre passage de Théon qui appelle la première année de la période sothiaque l'*ère de Ménophrès*, reconnaît, dans ce Ménophrès, le roi *Ménéphthah*, fils du grand Ramsès, dont le règne se trouverait ainsi fixé d'une manière certaine à l'an 1322 av. J.-C. Ce point fixe serait pour la chronologie égyptienne une conquête extrêmement désirable, aussi doit-il être discuté avec tout le soin possible. Les développements nécessaires à cette question dépasseraient de beaucoup les bornes de cet article, mais je dois rappeler ici un document d'une haute importance et qui semble en contradiction complète avec l'identification de *Ménophrès* avec Ménéphtah. Le monument de Médinet-Habou a été érigé par Ramsès III (Hik-poun) que l'on s'accorde à placer au commencement de la XXe dynastie, depuis que le roi Séti Ier a été reconnu pour le conquérant Séthos, chef de la XIXe. Or, dans le calendrier sacré de ce monument, l'apparition de Sothis était fêtée au mois de Thoth et sans doute au premier jour de ce mois, puisqu'il n'y a pas de quantième indiqué comme à toutes les autres fêtes. La première fête suivante est placée au douzième jour du même mois. Ce fait ne peut s'interpréter, ce me semble, que de deux manières : ou le lever de Sothis était fêté à *Médinet-Habou* à son retour vrai chaque année, et alors l'ère de l'an 1322 appartiendrait au règne de Ramsès III ; ou l'apparition de *Sothis* n'était fêtée au premier Thoth que par souvenir, de sorte que, comme toutes les fêtes de l'année vague, elle n'aurait eu son véritable sens qu'une fois en 1460 ans, dans l'année de coïn-

cidence. C'est ce que M. Biot a constaté pour plusieurs autres fêtes. La question sera décidée aussitôt qu'on aura retrouvé la fête de l'apparition de Sothis dans un autre calendrier, où le jeu de l'année vague l'aura amenée à une autre date. Comme néanmoins M. Lepsius a fait observer deux fêtes distinctes au premier jour de l'année ordinaire et au commencement de l'année solaire, il reste bien plus probable que la fête de Sothis, qualifiée dans les inscriptions *dame du commencement de l'année*, était une fête fixe comme le phénomène lui-même, et que conséquemment la date du calendrier de Médinet-Habou se place dans une époque assez voisine du renouvellement de la période, ou à ce renouvellement lui-même.

M. Lepsius rapporte encore les fêtes de la grande et de la petite année : il pense que par la seconde on doit entendre l'année lunaire [1].

Outre ces différentes sortes d'années, les Égyptiens connaissaient encore plusieurs périodes astronomiques. Nous avons déjà parlé de la période sothiaque composée de 1461 années vagues égales à 1460 retours du lever héliaque de Sothis. La fête de l'apparition de Sothis prouve à elle seule l'existence de la période, mais il est à remarquer qu'elle ne se trouve pas parmi les fêtes en usage dans la XIIe dynastie, citées au tombeau de Noumhotep. Le plus ancien monument où je l'aie encore observée est la stèle du règne du roi Aï (le Skhaï de Champollion), de la XVIIIe dynastie. Elle n'est malheureusement pas accompagnée de sa date dans l'année vague.

Une autre période célèbre est celle du retour du Phœnix. M. Lepsius a retrouvé dans les textes l'expression égyp-

1. M. Lepsius cite ici un passage du Rituel funéraire qui ne me paraît pas concluant ; il traduit les mots *em renpe ten em aah* par *dans cette année de lune*. Le texte porte un mot de plus qui change le sens : *em renpe ten em aah pen* me semble devoir se traduire : *dans cette année, dans cette lune*. Voy. *Todtenbuch*, ch. XXVII.

tienne correspondante : les *années des esprits purs*, désignés par le Phœnix. D'après Tacite (*Annales*, VI, 28), on estimait sa durée à 1461 ans ; cette tradition l'identifiait à la période sothiaque, mais la plupart des auteurs, et Tacite l'atteste dans le même endroit, lui donnaient une durée de 500 ans. Comme la durée de la révolution de l'année vague dans l'année tropique est un peu supérieure à 1500 ans, 500 ans peuvent correspondre au jeu de cette année dans chacune des trois saisons égyptiennes. Il n'est pas improbable que les Égyptiens aient remarqué à la longue une différence entre la marche de ces deux périodes, mais trop d'éléments leur manquaient pour calculer exactement la durée de la seconde. Il est remarquable qu'en effet, les prêtres ne savaient prédire qu'à peu près le retour du Phœnix ; l'apparition du phénomène interrompait seule leurs disputes sur ce sujet.

Nous trouvons encore, sur les monuments, la période de trente ans, qui était dédiée au dieu Phthah, et qui paraît avoir été en usage dès une très haute antiquité.

Sa signification et son origine n'ont pas été expliquées d'une manière satisfaisante. Elle est mentionnée dans l'inscription de Rosette ; parmi les titres du roi, on trouve celui de *Seigneur des triacontaétérides comme Phthah*. L'expression hiéroglyphique correspondante est le signe ordinaire des panégyries. M. Lepsius pense qu'on doit lui appliquer le terme phonétique *Set*, qui précède souvent le signe de la panégyrie dans lequel sont dessinés deux trônes. L'expression démotique, dont M. Lepsius ne se sert pas, se lit très distinctement *hebes*. Ce mot est écrit phonétiquement par trois lettres bien constatées d'ailleurs : *hebes* est une variante très usitée dans les hiéroglyphes du mot *hébi, panégyrie*. Mais ceci ne nous apprend pas pourquoi le grec a traduit ce mot par l'expression *triacontaétérides*.

A ces périodes si variées, les Égyptiens joignaient la connaissance de divisions du temps très multipliées. Cette partie de l'ouvrage est riche en documents nouveaux. Les indica-

tions des auteurs grecs, pour les grandes périodes astronomiques, deviennent plus acceptables, comme calculs antiques, depuis que M. Lepsius a indiqué des expressions hiéroglyphiques pour les millions et les milliards d'années. D'autres groupes divisent les heures en minutes et en secondes, ou du moins en instants de plus en plus courts, suivant une échelle de proportion descendante.

Nous sommes obligés de passer, dans ce rapide compte rendu, sur une foule de questions intéressantes, traitées par l'auteur avec une grande érudition générale, et une connaissance approfondie de tout ce qui se rapporte à l'Égypte. Cet ouvrage restera comme une large et belle étude de tous les monuments relatifs au calendrier et à l'astronomie des Égyptiens. Il prouve qu'à la lumière des inscriptions, bien des questions, qui semblaient condamnées à rester douteuses, reçoivent une solution certaine jusqu'à la hauteur de trente siècles avant notre ère. Si M. Lepsius suppose aux Égyptiens quelques notions qu'on lui accordera difficilement, telles que celle de la précession des équinoxes, tout ce qu'il a prouvé d'ailleurs est déjà bien suffisant pour conclure avec lui que les Égyptiens ont possédé, dès les premiers temps que les monuments nous font connaître, des connaissances spéciales et étendues qui ont dû nécessairement entraîner avec elles et l'idée de mesurer les temps par une chronologie, et les moyens de coordonner les années successives du règne de leurs souverains. Il est donc raisonnable d'accorder quelque confiance aux débris de leurs annales qui sont parvenus jusqu'à nous, tant dans la littérature grecque que dans les papyrus hiératiques. Ce premier volume de M. Lepsius deviendra indispensable à tous les savants et sera lu avec profit par tous les hommes instruits qui prennent intérêt aux études rétrospectives, dans lesquelles on s'efforce de percer l'enveloppe des siècles pour se rapprocher par la pensée du point mystérieux d'où rayonnèrent les premiers pas de l'humanité.

M. Lepsius a publié dernièrement la seconde partie de son travail; elle comprend l'appréciation critique des diverses sources de la chronologie égyptienne, nous en ferons l'analyse dans un prochain numéro[1].

1. Le nouvel article annoncé par M. de Rougé comme devant être inséré dans un prochain numéro de la *Revue archéologique* n'a jamais paru. — G. M.

ESSAI

SUR UNE

STÈLE FUNÉRAIRE DE LA COLLECTION PASSALACQUA

(N° 1353)

Appartenant au Musée royal de Berlin

Dédié à M. Alexandre de Humboldt[1].

Permettez-moi, Monsieur, de vous adresser ce petit travail comme un hommage de mon profond respect et de mon admiration pour votre beau génie. Les amis de la science m'ont accueilli dans cette ville avec une bienveillance toute cordiale, cet essai sera un souvenir où je consignerai les sentiments que m'a inspirés cette noble hospitalité. Je voulais aussi vous remercier particulièrement de votre aimable accueil; vos paroles sont de celles qu'on ne peut oublier. Personne, mieux que vous, n'a su allier le sentiment de la science à ses déductions rigoureuses; aussi les grandes harmonies de la nature ont-elles trouvé en vous un profond interprète.

Les Égyptiens ont souvent exprimé dans leurs hymnes au soleil l'ensemble des idées poétiques et religieuses que

1. Publié à Berlin en 1849, par le procédé alors nouveau de la zincographie, en une brochure in-8° carré de cinq pages non numérotées. L'édition entière fut distribuée par M. de Rougé à ses correspondants scientifiques ou à ses amis, et il est rare d'en rencontrer des exemplaires dans le commerce. — G. M.

cet astre leur avait inspirées. J'ai rassemblé un assez grand nombre de ces textes précieux. J'ai pensé que vous liriez avec intérêt quelques lignes dans lesquelles le basilicogrammate *Tapheroumès* a donné une forme remarquable à son acte d'adoration.

Salvolini a prétendu que l'écriture hiéroglyphique avait dû s'opposer au développement d'une véritable littérature. Rien n'est moins fondé que cette assertion. Lorsque l'on commence à mieux comprendre l'économie des textes antiques, on trouve au contraire dans certains morceaux des formes de langage parfaitement en rapport avec une civilisation très développée, des phrases composées avec art, quelquefois même des périodes dont la marche est nombreuse et bien disposée. L'hymne de notre basilicogrammate se distingue par un tour rapide et concis, mais on trouve dans ses phrases le parallélisme des idées, type de poésies hébraïques. Plusieurs des groupes que je traduis ici ne se trouvent pas dans Champollion. J'ai analysé la plupart d'entre eux dans un mémoire que l'Académie des Inscriptions fait imprimer dans ce moment pour son Recueil des Savants étrangers; je me bornerai donc à ajouter au texte quelques remarques. Le monument se divise en deux parties : à droite du spectateur, *Tapheroumès* est en adoration devant le dieu *Râ;* à gauche, son hommage s'adresse à Osiris. Une ligne verticale divise également les inscriptions. Le défunt s'adresse dans cette ligne aux personnages qui visiteront son tombeau et les engage à répéter sa prière. A droite est l'inscription suivante :

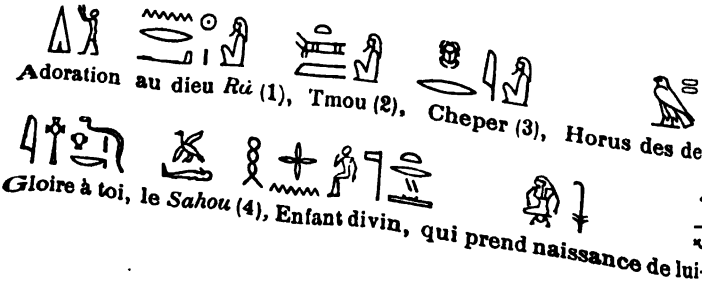

Adoration au dieu *Râ* (1), Tmou (2), Cheper (3), Horus des deux zônes.

Gloire à toi, le *Sahou* (4), Enfant divin, qui prend naissance de lui-même (5)

chaque jour! Gloire à toi, qui luis dans les eaux du ciel pour donner la vie!

Il a créé tout (6) ce qui existe dans les abîmes célestes. Gloire à toi,

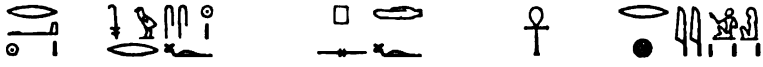

Râ! C'est lui qui veille et dont les rayons portent la vie aux purs (7).

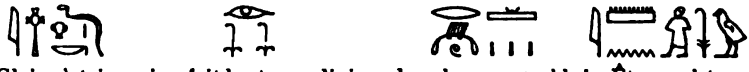

Gloire à toi, qui as fait les types divins dans leur ensemble! Être caché,

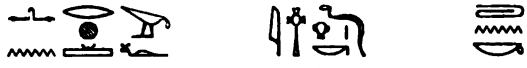

ses voies sont inconnues. Gloire à toi! Lorsque tu circules dans la

région supérieure, les dieux qui t'approchent (8) tressaillent de joie.

Il ne reste que des traces de la 5e ligne, détruite par la rupture du monument, et je n'ai pu la suppléer avec certitude.

(1) Le premier nom *Râ* est le soleil en général, mais il désigne spécialement le soleil levant lorsqu'on l'emploie par opposition au nom de Tmou (2) ou Atmou, le soleil couchant. (3) Cheper est le soleil considéré comme type de l'être et comme créateur; à cette forme se rapporte spécialement le symbolisme connu du scarabée. (4) L'hiérogrammate n'a point écrit ici phonétiquement le mot désigné par la momie. Je pense que parmi les radicaux auxquels correspond ce symbole on doit choisir ici le mot SAHOU qui désigne la partie mortelle de l'homme destinée à subir les transformations infernales. Les Égyptiens ne reconnaissaient

pas une mort véritable : l'Amenti portait aussi le nom de *pays de la vie*. La momie détermine également les idées funéraires, et celles de transformations et créations; elle s'applique même à une expression qui désigne la naissance. Je pense qu'on rendrait bien l'idée indiquée ici par cette périphrase : *toi qui meurs pour renaître*. (5) Les expressions *s'enfantant lui-même, se créant lui-même,* reviennent très souvent dans les louanges du dieu; on y reconnaît facilement le type de la légende du Phœnix. Mout est également nommée « celle qui enfante tous les dieux et n'a point été enfantée ».

(6) Le brusque passage de la seconde personne à la troisième est un caractère propre au style égyptien. (7) Le bienfait de la vie attaché à la radiation solaire est représenté dans les tableaux du culte d'Atonrâ; les rayons se terminent par des mains qui donnent aux personnages le signe de la vie. (8) On trouve souvent sur les sarcophages la série des personnages qui portent cette qualification : *Les dieux qui approchent du soleil*. Osiris, identifié avec le soleil pendant sa course nocturne, est toujours associé au dieu *Râ* dans les hommages des défunts. *Tapheroumès* n'a pas manqué à cette règle. On lit sur le côté gauche de la stèle quelques parties d'une prière semblable adressée à Ounnofré, seigneur des siècles. *Éveille-toi,* dit ce nouvel hymne au dieu, *ton fils Horus est vivant pour te venger*. Il faut remarquer, pour mieux saisir l'idée intime de ces compositions, que le défunt était complètement identifié avec Osiris. *Isis* et *Nebtis* lui disent : « Je suis ta sœur ». Les quatre génies, fils d'Osiris, lui disent également : *Moi, Amset, ton fils je suis auprès de toi*. C'est donc l'homme lui-même qui doit s'éveiller en Osiris pour recommencer une nouvelle course solaire, lorsque l'âme aura rejoint son germe humain précieusement conservé dans la momie par les dieux funéraires.

Berlin, le 1er Novembre 1849.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Notice biographique, par G. Maspero	I-CLVI
Examen de l'ouvrage de M. le chevalier de Bunsen, intitulé *Ægyptens Stelle in der Weltgeschichte* (la place de l'Égypte dans l'histoire de l'humanité)	1-178
Lettre à M. Alfred Maury, sur le dernier article inséré dans la *Revue archéologique* par M. Prisse	179-197
Deuxième lettre à M. Alfred Maury, sur le Sésostris de la XIIe dynastie de Manéthon	199-227
Lettre à M. l'Éditeur de la *Revue archéologique*, en réponse à des observations de M. Leemans	229-236
Lettre à M. de Saulcy, sur les éléments de l'écriture démotique des Égyptiens	237-265
Note à la lettre adressée par M. Birch à M. Letronne	267-268
Inscription des rochers de Semné	269-274
Lettre à M. Leemans, directeur du Musée d'antiquités des Pays-Bas, sur une stèle égyptienne de ce Musée	275-297
Examen de l'ouvrage de Lepsius intitulé *Introduction à la Chronologie des Égyptiens*	299-330
Essai sur une stèle funéraire de la collection Passalacqua (n° 1353), appartenant au Musée royal de Berlin; dédié à M. Alexandre de Humboldt	331-334

IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE E. BERTRAND

ERNEST LEROUX, EDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

BIBLIOTHÈQUE ÉGYPTOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO
Membre de l'Institut

SÉRIE ÉTRANGÈRE

THE LIFE-WORK OF SIR PETER LE PAGE RENOUF. SERIES I : **Egyptological and philological Essays.** Edited by G. MASPERO, HARRY RYLANDS and ED. NAVILLE. Volumes I, II, III. Grand in-8°, avec figures et planches. Chaque ..... 30 fr.

— Volume IV. **The Book of the Dead.** In-8°, avec planches.

ŒUVRES ÉGYPTOLOGIQUES DE WILLIAM N. GROFF. *Œuvres françaises.* In-8° .....

— *Œuvres anglaises.* (En préparation.)

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

BIBLIOTHÈQUE ÉGYPTOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE G. MASPERO

TOMES I. II. — **G. Maspero.** ÉTUDES DE MYTHOLOGIE ET D'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES. Deux volumes in-8°, figures. Chaque..... 12 fr.

TOME III. — **Marquis de Rochemonteix.** ŒUVRES DIVERSES. In-8°, avec planches..... 15 fr.

TOME IV. — **Th. Devéria.** MÉMOIRES ET FRAGMENTS. — Première partie. In-8°, avec portrait, dessins, planches en couleur et en phototypie..... 20 fr.

TOME V. — Deuxième partie. In-8°, figures et planches..... 16 fr.

TOME VI. — **P. Jollois.** JOURNAL D'UN INGÉNIEUR ATTACHÉ A L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE. 1798-1802. Notes de voyage et d'archéologie. Avec des fragments tirés des journaux de Fourier, Jomard, Delille, Saint-Genis, Descostils, Balzac et Corabœuf. Publié par P. Lefèvre-Pontalis. In-8°, avec 2 portraits..... 7 fr. 50

TOMES VII et VIII. — **G. Maspero.** ÉTUDES DE MYTHOLOGIE ET D'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES. 2 vol. in-8°, fig. Chaq. 15 fr.

TOMES IX, X, XI, XII. — **F. Chabas.** ŒUVRES DIVERSES. Tomes I, II, III, IV. In-8°, figures et planches. Chaque vol... 15 fr.

TOMES XIII et XIV. *(En préparation.)*

TOME XV. — **Aug. Baillet.** ŒUVRES DIVERSES. Tome I. Publié par A. et J. BAILLET. In-8°, avec une planche..... 15 fr.

TOME XVI. — Tome II, 1er fasc. In-8°, avec cinq planches..... 10 fr.

TOME XVII. — **Ph.-J. de Horrack.** ŒUVRES DIVERSES. In-8°, avec portrait et planches..... 15 fr.

TOME XVIII. — **A. Mariette-Pacha.** ŒUVRES DIVERSES. Tome I. In-8°, figures et planches..... 20 fr.

TOMES XIX et XX. — **A. Mariette-Pacha.** ŒUVRES DIVERSES. Tomes II et III. In-8°, figures et planches. *(En préparation.)*

TOME XXI. — **Vicomte E. de Rougé.** ŒUVRES DIVERSES. Tome I. In-8°, avec planches.....

TOME XXII. — **Vicomte E. de Rougé.** ŒUVRES DIVERSES. Tome II. In-8°. *(Sous presse.)*

TOMES XXIII-XXVIII. — **Vicomte E. de Rougé.** ŒUVRES DIVERSES. Tomes III-VIII. *(En préparation.)*

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE R. BERTRAND

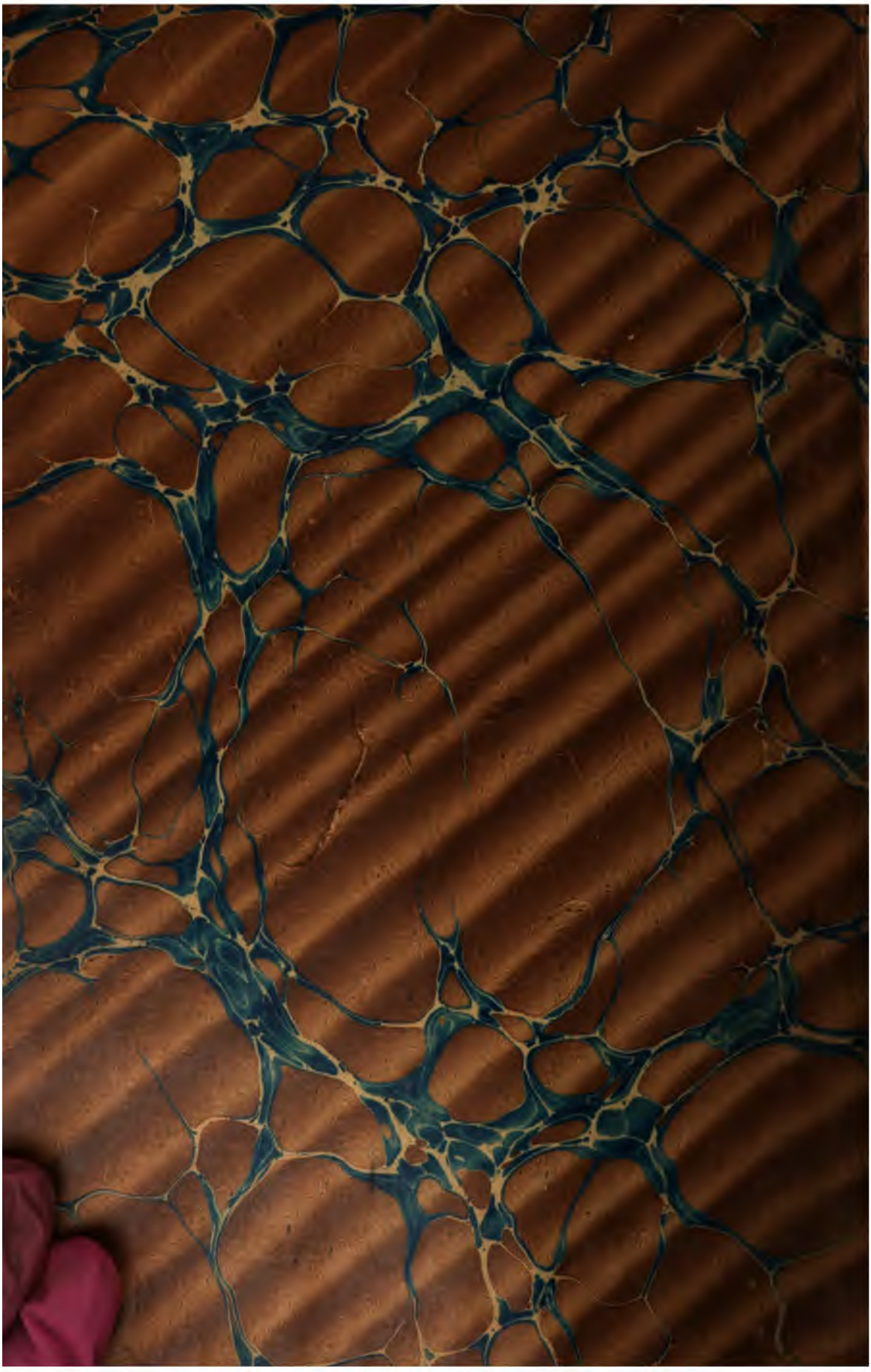

3 2044 038 409 066

3 2044 038 409 066